
THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

VIII.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc

TOME HUITIÈME.



PARIS.

A. SAUTELET ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N° 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

Stack
Annex
5
093
711
V.8

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Année 1710. — Ma première conversation avec M. le duc d'Orléans. — Son importance. — Je propose à M. le duc d'Orléans de rompre avec madame d'Argenton. — Situation d'esprit du prince. — Cérémonial du premier jour de l'an des fils et petits-fils de France. — Je reprends avec M. le duc d'Orléans notre conversation interrompue par l'arrivée de monseigneur le duc de Bourgogne. — J'écris à Besons sur le bureau du chancelier. — Je lui fais confidence de mon projet. — Il l'approuve. — Moyens concertés avec le maréchal de Besons. — Ma seconde conversation avec M. le duc d'Orléans. — Besons est en tiers. — Violence de la passion de M. le duc d'Orléans pour madame d'Argenton. — Sa vie scandalise. — Il est dans la disgrâce du roi. — Comment il pourrait se remettre bien avec lui. — Ce que je lui apprends des bruits sinistres qui courent sur son compte. — Sa douleur à ce récit. — Je reviens à la charge. — Ses combats. — Son dégoût pour sa femme. — Ses soupçons sur son honneur. — Comment je les détruis. — Quels en étaient les auteurs. — Etat dans lequel Besons et moi laissons M. le duc d'Orléans après notre conversation.

Les quatre premiers jours de l'année 1710 se passèrent en choses qui méritent une espèce de journal, parce que, outre la part que j'y eus, elles servirent de fondement

2123971

à une suite d'évènemens considérables. Le premier jour de cette année, qui fut un mercredi, rappela M. le duc d'Orléans pour les cérémonies et les visites de cette journée. Je le vis après les vêpres du roi, il m'emmena aussitôt dans son arrière-cabinet obscur, sur la galerie, où la conversation fut d'abord coupée et tumultueuse, comme il arrive d'ordinaire après une longue absence, après quoi je lui demandai de ses nouvelles avec le roi, Monseigneur et les personnes royales. Il me répondit assez en l'air, ni bien ni mal, et sur ce que je lui répliquai que ce n'était pas assez, il me dit qu'il avait donné à Saint-Cloud une fête à l'électeur de Bavière, où il y avait eu quantité de dames, entre autres madame d'Arco, mère du chevalier de Bavière, où il n'avait pas cru mal faire de faire trouver madame d'Argenton; que le roi néanmoins l'avait trouvé mauvais et le lui avait dit après quelques jours de bouderie; que cela s'était passé ensuite et qu'il était avec lui à l'ordinaire. Je lui demandai ce qu'il entendait par cette expression: à l'ordinaire, qui ne m'expliquait rien au bout de quatre mois d'absence, sur quoi il se mit à battre la campagne comme un homme qui craint d'approfondir. Je le pressai, et, comme il vit que j'en savais davantage, il me demanda ce qu'on m'en avait dit. Je ne crus pas devoir lui taire ce que j'en avais appris. Je lui dis franchement que j'étais bien informé qu'il était fort mal avec le roi, et si mal qu'il était difficile d'y être pis; que le roi était outré contre lui de tout point; que Monseigneur l'était infiniment davantage, et le montrait aussi avec beaucoup moins de ménagemens; qu'à leur exemple le gros du monde s'éloignait de lui, et que j'avais appris sur tout cela tant de fâcheux détails que je lui avouais que j'en étais au désespoir. Il m'écouta attentivement, et, après avoir laissé quelque temps la parole tombée, il convint de tout ce que je venais de lui dire. Il ajouta qu'il

sentait bien que c'était là les effets de l'impression de son affaire d'Espagne, qui nonobstant sa simplicité avait été empoisonnée par des fripons; que le malheur était qu'il n'y pouvait que faire, et qu'il fallait bien que le temps raccommodât tout. Je le regardai avec fermeté, et lui répondis qu'il y avait des choses que le temps effaçait, et d'autres que le temps imprimait de plus en plus; que son affaire d'Espagne était malheureusement de cette dernière sorte par sa nature, et par l'expérience, qui lui montrait très sensiblement qu'il était plus éloigné du roi et de Monseigneur qu'au premier jour de la fin publique de cette affaire; qu'il n'avait pas besoin de réflexions pour s'en apercevoir, et que cette triste vérité ne pouvait être contestée.

A ce propos il rentra fort en lui-même, et me l'avoua. Il convint de son embarras avec eux, et de leur peine avec lui qui redoublait la sienne, et qui le retirait de plus en plus d'auprès d'eux. J'en pris occasion de tirer de lui le même aveu sur l'abandon si entier de tout le monde, qui après l'autre ne fut pas difficile. Il s'en plaignit à moi avec assez d'amertume, et, sur ce qu'il y mêla quelque aigreur, je lui représentai qu'en un temps aussi despotique que ce règne, toute la cour et par elle, tout le monde réglait ses démarches sur les mouvemens qu'on ne cessait de chercher dans le roi, premier mobile de toutes choses; que souvent c'était bassesse, ordinairement flatterie, mais qu'ici c'était juste terreur, puisque chacun n'était que trop informé de la cause des manières du roi à son égard, si différentes maintenant de ce qu'elles avaient toujours été, et que quelque dure, quelque étrange, quelque inouïe que fût la solitude qu'il éprouvait, il ne pouvait avec raison le trouver mauvais de personne, ni en espérer la fin que par le changement du roi à son égard, qui entraînerait au moins pour l'extérieur celui de Monseigneur, et celui de

tout le monde. Cette vive répartie jeta ce prince dans une consternation qui m'émut et qui m'encouragea. J'étais entré chez lui en résolution de le mettre en voie de s'ouvrir avec moi pour le sonder et lui jeter de loin des propos qu'il pût entendre, mais non dans le dessein de rompre la glace. En ce moment je me dépouillai de toute crainte et de toute considération précédente, et je me déterminai à saisir l'occasion si elle se présentait à moi de bonne grâce, comme je prévoyais qu'il pouvait arriver et comme en effet elle se présenta peu de momens après.

M. le duc d'Orléans, pénétré de la peinture que je venais de lui faire de sa situation, et qu'il ne pouvait alors se dissimuler à lui-même, se leva après un profond silence de quelque temps et se mit à faire quelques tours de chambre. Je me levai aussi, et, appuyé à la muraille, je l'examinais attentivement lorsque, levant la tête et soupirant, il me demanda : « Que faire donc? comme un homme qui, après avoir profondément pensé, croit répondre sur-le-champ. Alors, voyant l'occasion si belle et si naturelle, je la saisis sans balancer. « Que faire, répondis-je, que faire? d'un ton ferme et significatif, je le sais bien, mais je ne le dirai jamais, et c'est pourtant l'unique chose à faire. — Ah! je vous entends bien », répliqua-t-il, comme frappé de la foudre, et, redoublant « je vous entends bien», il s'alla jeter sur un siège à l'autre bout du cabinet. Sûr à l'instant qu'il m'avait en effet entendu, étourdi moi-même du grand coup que je venais de frapper, je me retournai un peu vers la muraille pour m'en remettre moi-même, et pour lui épargner l'embarras d'être regardé dans ces premiers momens. Le silence fut long; je l'entendais se remuer impétueusement sur sa chaise, et j'attendais en peine par où la conversation reprendrait. Cependant les soupirs se mêlèrent à l'agitation du corps, et jugeant de là que les réflexions cuisantes avaient plus de part à toute

cette agitation qu'une colère sèche, je me tournai vers lui, et, les yeux baissés avec embarras, je rompis le silence qui devenait trop long, et lui dis, pour presser le combat dont je me doutais en lui, que ce qui m'était échappé était l'effet d'un concert pris entre Besons et moi, que je croyais être les deux hommes qui lui fussent plus étroitement attachés, et qui par ceci même lui en donnaient une preuve bien signalée; que, pénétré de ce que j'avais appris en sortant de mon carrosse, venant de la Ferté, et de ce qui m'avait été répété de tous les lieux les plus sûrs et les plus considérables où je pouvais atteindre, je m'étais tourné de toutes parts pour chercher une sortie à son état funeste et enseveli; que je n'en avais pu découvrir nul autre; que, accablé de la difficulté, je m'étais ouvert de ma pensée au maréchal de Besons, qui l'avait ardemment embrassée comme une ressource assurée, mais unique; que nous avions résolu de la lui venir proposer ensemble, et pris rendez-vous chez moi à Paris pour convenir de tout, mais que la difficulté de l'entreprise nous ayant effrayés l'un et l'autre par les réflexions que nous avions faites dans l'entre-deux, nous étions demeurés d'accord que nous chercherions séparément à le faire parler et à profiter de son ouverture pour aller aussi avant que nous le jugerions convenable sur-le-champ, et que si l'occasion se présentait elle serait saisie, et que celui des deux à qui cela arriverait, décèlerait le complot et son compagnon. Je me tus après ce court récit; il n'augmenta pas l'agitation corporelle, mais les soupirs, et prolongea son silence. Je me retournai un peu pour lui laisser plus de liberté, et de temps en temps je disais en monosyllabes, comme m'encourageant moi-même : « Il n'y a que cela à faire, c'est l'unique porte, et d'autres mots semblables ». Enfin, après long temps, M. le duc d'Orléans se leva, vint à moi, et avec une amertume qui ne se peut

rendre : « Que me proposez-vous là, me dit-il ? — Votre grandeur, lui dis-je, et le seul moyen de vous remettre comme vous devez être, et mieux que vous n'avez jamais été ». Quelques momens après, j'ajoutai : « Oh ! que je voudrais que Besons fut ici » ! Il fut quelque temps sans répondre, puis me dit, mais d'un ton fort concentré en lui-même : « Mais il est ici. — Quoi, dis-je, à Versailles ? — Oui, me dit-il, il me semble que je l'ai vu ce matin chez le roi. — Eh bien ! monsieur, répartis-je, voulez-vous l'envoyer chercher » ? Il fut un moment sans répondre ; je le pressai, il y consentit. Aussitôt je sortis, et je dis à ses gens qu'il demandait le maréchal de Besons.

Comme nous attendions la réponse on vint annoncer monseigneur le duc de Bourgogne : c'est l'usage du premier jour de l'an que les fils de France rendent au petit-fils de France, non à aucun prince du sang, la visite qu'ils en ont reçue le matin pour la bonne année. Nous sortîmes des cabinets pour l'aller recevoir. La visite se passa debout dans la chambre du lit, et dura moins d'un quart d'heure. M. le duc d'Orléans s'y posséda si bien, que je ne me fusse jamais douté de rien si j'avais ignoré ce qui venait de se passer. La visite achevée, ils entrèrent par le cabinet de M. le duc d'Orléans dans celui de madame la duchesse d'Orléans pour la même visite ; de la porte j'entrevis la duchesse de Villeroy, que j'appelai pour me tenir compagnie dans ce cabinet de M. le duc d'Orléans où j'étais demeuré seul. Elle y vint à demi rechignée, disant qu'elle aimait trop madame la duchesse d'Orléans, pour pouvoir se souffrir dans ce cabinet-là. Je répondis par des plaisanteries. Comme elle entendit que la visite finissait, elle me proposa d'aller souper chez elle avec son mari et le duc de la Rocheguyon, pour causer. Je voulus m'excuser, parce que j'étais engagé chez Pontchartrain ; mais elle le trouva mauvais, et ne

voulut point rentrer que je ne lui eusse promis d'aller chez elle.

J'avais entendu, lorsque M. le duc d'Orléans alla recevoir monseigneur le duc de Bourgogne, qu'on lui avait rendu réponse qu'on n'avait point trouvé le maréchal de Besons, et qu'il avait dit qu'on allât chez Voysin, où il était souvent. J'attendis son retour de la conduite de monseigneur le duc de Bourgogne, résolu de pousser doucement ma pointe, et de l'abandonner peu à lui-même. Il ne tarda pas à revenir. Je lui demandai s'il avait réponse de Besons: il me dit qu'il était retourné à Paris; et sur ce que j'en parus chagrin comme d'un contretemps fâcheux, il me répondit comme un peu moins en malaise, que cela se retrouverait toujours bien. J'eus d'abord envie de lui proposer de l'envoyer chercher à Paris; mais à l'air et à la réponse, je craignis qu'il ne me dît de n'en rien faire, et je pris mon parti de ne plus parler du maréchal, mais de lui écrire le soir même, dont bien me prit. Je remis doucement M. le duc d'Orléans sur le propos qu'avait interrompu la visite, moins pour le presser que pour l'y accoutumer. Je lui représentai que ces sortes d'engagemens ne pouvaient être aussi longs que la vie; qu'il était arrivé en un âge où cela devenait très messéant; que le nombre d'années et l'éclat avec lequel celui-ci se soutenait, ne lui permettait plus de le pousser plus loin; que la situation où il se trouvait fixait le moment de le finir; qu'il pouvait se souvenir qu'il ne m'était guère arrivé de lui donner là-dessus d'atteintes, et que les deux ou trois seules fois que je m'y étais échappé ç'avait été bien délicatement; que je n'aurais jamais pensé à lui proposer positivement une rupture sans le besoin pressant que j'y voyais, qui avait enfin surmonté toutes mes craintes et mes répugnances qui étaient telles qu'il de-

vait regarder la violence que je me faisais comme le plus grand effort par lequel je lui pusse marquer mon attachement. Il écouta tout sans m'interrompre que par de profonds soupirs, et quand j'eus cessé, il me dit qu'il comprenait bien qu'on ne prenait pas plaisir à faire des propositions pareilles ; qu'il sentait bien ce qui m'y avait déterminé, et l'obligation qu'il m'en devait avoir. Alors content d'en être venu là dès la première fois, je ne voulus pas trop presser les choses de peur de nuire à mon dessein, en rebutant peut-être. Je laissai languir la conversation pour donner lieu aux réflexions intérieures, et pressé par l'heure, je pris congé; il voulut me retenir; mais, comme j'avais mon dessein, je lui dis que j'avais un peu affaire n'ayant fait presque que passer par Versailles en revenant de la Ferté; qu'aussi bien il était tantôt l'heure qu'il allât voir Monseigneur chez madame la princesse de Conti, où, malgré l'attachement pour madame la duchesse, Monseigneur allait tous les soirs par un reste d'habitude et de considération.

Faute de mieux, l'asile offert chez le chancelier n'étant pas encore prêt, j'allai dans son cabinet où, le trouvant seul, je lui demandai permission d'écrire un mot pressé sur son bureau. J'y mandai en deux mots à Besons que l'affaire venait d'être entamée, que je le priais de se trouver le lendemain à la messe du roi, que je lui conterais tout, et que nous prendrions nos mesures ensemble pour achever une œuvre si nécessaire. Comme j'achevais d'écrire, le duc de Tresmes et le maréchal de Tessé entrèrent dans le cabinet ensemble, devant qui le chancelier sonna pour faire fermer le billet. J'y mis le dessus et je l'allai porter à un de mes gens pour partir sur-le-champ. Ces messieurs qui venaient d'entrer virent bien que j'avais affaire, ne doutèrent pas que ce ne fût au chancelier, et sortirent un moment après que je fus

rentré. Ils me laissèrent seul avec lui, et par là, dans la nécessité de la confidence. Sa surprise fut grande, il loua fort ma pensée, mon courage, mon dessein, blâma les craintes quoiqu'à son avis même fondées, de ma mère et de ma femme, par l'excellence de l'œuvre et l'importance dont elle était à la situation de M. le duc d'Orléans, telle enfin que nulle considération ne devait arrêter, sans qu'il se flattât trop du succès, nonobstant celui de cette première journée. J'allai de là souper chez la duchesse de Villeroy, qui, en sortant de table, dans une autre pièce, tandis que son mari et son beau-frère n'étaient pas encore rentrés où nous étions, me dit encore un mot de son aversion du lieu où elle m'avait convié. Je me mis à rire, et à répondre que cette disposition ne lui durerait peut-être pas encore long-temps; que ce qui l'en éloignait ne me déplaisait pas moins, et que peut-être n'étais-je pas inutilement où elle m'avait vu. « Bon, reprit-elle avec impétuosité, voilà de belles espérances, pouvez-vous me dire cela »? Là-dessus les deux ducs entrèrent, et nous nous mîmes à causer de toute autre chose.

Le lendemain jeudi 2, comme je m'habillais, je reçus la réponse du maréchal de Besons. La vue d'une lettre me déplut, dans la pensée que c'était une excuse; en l'ouvrant je fus plus content. Il me mandait que j'étais le meilleur ami qui fût au monde, et qu'il se trouverait au rendez-vous. Je m'en allai à la messe du roi, et je rencontrai Besons dans la galerie, qui m'attendait. Je le surpris beaucoup par le récit de ce qui s'était passé la veille. Il se récria fort sur ma hardiesse, et quoique les choses lui parussent bien plus avancées qu'il n'eût osé l'espérer, il ne se promit encore nul succès; mais il convint qu'il fallait pousser vigoureusement ce que j'avais si fortement commencé, et surtout tâcher d'emporter ce que

nous nous étions proposé sans lâcher prise, ni quitter de vue M. le duc d'Orléans, jusqu'à ce que nous l'eussions obligé à faire ce grand effort sur lui-même, ou que nous pussions juger que nous n'en viendrions pas à bout. Le roi rentré chez lui, Besons et moi allâmes chez M. le duc d'Orléans. L'usage du renouvellement de l'année y avait attiré quelque peu de monde qu'il expédia bientôt et s'enferma avec nous dans ce même arrière-cabinet, où je l'avais entretenu la veille. Comme nous y allions entrer, quelqu'un demanda à dire un mot à Besons, et cependant M. le duc d'Orléans me regardant en souriant : « Avouez, me dit-il, que vous avez envoyé quérir Besons? —Je souris aussi et le lui avouai; j'ajoutai que j'avais eu envie de le lui proposer la veille, mais qu'ayant fait réflexion qu'il me dirait peut-être de n'en rien faire, j'avais mieux aimé lui taire mon dessein, et que ce qui m'avait hâté de sortir de chez lui, était pour écrire au maréchal à temps qu'il reçût mon billet avant d'être retiré. Le prince convint que je l'avais pénétré, et que s'il eût su ce dessein, il m'eût prié de n'en rien faire. Dans ce moment, Besons revint. Nous entrâmes dans l'arrière-cabinet, et nous nous assîmes.

Alors je pris la parole, et l'adressant au maréchal, je lui fis une seconde fois le récit de ce qui s'était passé la veille, non pour l'instruire de ce qu'il savait déjà, mais pour entrer en matière, et l'exposer ainsi au tiers sans avoir l'air de la rebattre à M. le duc d'Orléans, à qui pourtant je la voulais de nouveau faire entendre. Besons regarda le prince, lui demanda ce qu'il lui semblait d'un ami tel que je montrais l'être, lui dit la résolution qu'à mon instigation lui et moi avions prise ensemble, puis que nous avions molli, enfin, qu'il louait et admirait mon courage, de l'avoir exécutée. Il ajouta ensuite un raisonnement court, mais juste et fort pour le déterminer, et se tut

après pour le laisser parler. Les propos de M. le duc d'Orléans ne furent rien de suivi, mais des élans d'un homme qui souffre une violence étrange, et qui s'en fait même pour la souffrir. Après l'avoir laissé quelque temps rêver, soupirer, se plaindre, je lui dis que je souffrais moi-même autant que lui, d'avoir à l'attaquer sur un chapitre aussi sensible; que de cela même il devait juger à quel point de nécessité à tous égards indispensables il se trouvait réduit à se vaincre; que j'étais parti pour ma campagne, très en peine de la situation en laquelle je le laissais, et à la cour et dans le monde, mais qu'à mon retour j'avais été navré de douleur d'apprendre quel progrès en mal ces quatre mois avaient produit; qu'il n'était plus question de se flatter, qu'il fallait qu'il considérât son état devenu intolérable, qu'il en fallait sortir par quelque voie que ce fût, et que toute voie lui était fermée, hors celle que je lui avais présentée; qu'elle était dure, cruelle, mais unique; qu'après tout il fallait bien qu'il se séparât un jour de celle qui le tenait sous son joug; qu'un engagement si long, si éclatant, l'avait précipité dans un abîme sans fond; que le jour de s'en arracher était venu, et qu'il ne tenait qu'à lui de se faire de cet abîme un degré d'honneur, de faveur et de gloire, qui le porterait en un instant plus haut qu'il n'avait jamais été. Le maréchal répéta ces dernières paroles en les assurant et y applaudissant, et nous demeurâmes ainsi quelque temps, nous renvoyant la balle l'un à l'autre pour n'irriter pas en pressant trop fort, et donner lieu à digérer ce qui avait été dit, et ce que nous continuions de pousser en nous parlant ainsi l'un à l'autre, mais aussi sans nous parler trop long-temps.

Après assez de silence, M. le duc d'Orléans nous demanda, mais en me regardant, comment nous l'enten-

dions, et par où nous prétendions le porter si haut, par une démarche qu'il comprenait assez pouvoir plaire au roi jusqu'à un certain point, mais qui n'ayant rien de commun avec les choses qui l'avaient jeté dans une disgrâce sensible, puisque depuis cet engagement et avant ces autres choses, il s'était long-temps soutenu à merveille avec lui, et une démarche encore qui ne faisait rien à personne? comment donc nous prétendions le tirer par là de tout ce dont on l'avait accablé, et du côté de la cour et par rapport au monde. Comme j'en avais ouvert le premier propos, et que M. le duc d'Orléans semblait m'adresser sa question plus particulièrement qu'au maréchal, je crus que c'était à moi à répondre, et à mettre cet argument dans tout son jour, de la force duquel je sentis bien par la question même que je pourrais tirer un grand secours. Je pris donc la parole, et je dis qu'en quittant une vie qui scandalisait depuis si long-temps ceux même qui, peu attentifs à leur conscience, ne l'étaient qu'à l'honneur du monde, il se déchargerait du blâme qu'il avait encouru en la menant, et de tout celui encore qui lui avait été imputé pendant sa durée; qu'une violente passion ne réfléchit à rien et se laisse entraîner à tout ce qui en est la suite; que ses curiosités sur l'avenir, qu'il avait cru avoir peu frappé, et être depuis long-temps effacées, s'étaient renouvelées et grossies depuis quelque temps à tel point, qu'elles étaient regardées comme un crime du premier ordre, comme une impiété détestable, et par les yeux les plus favorables, comme une faiblesse qui faisait un tort extrême à tout ce qu'on avait pensé de lui de grand et de solide; qu'il était considéré comme un homme tourmenté d'une soif ardente de régner, née à la vérité de son ambition, mais inspirée par les choses qui lui avaient été montrées dans les

exercices de ces curiosités, reçues avec terreur des uns, avec dédain des autres, mais de tous, comme ce qui lui avait fait monter dans l'esprit ces superbes pensées qui ne pouvaient s'accorder avec l'homme sage, moins encore avec le bon sujet; que de là se tiraient les sources de son affaire d'Espagne, avec les raisonnemens et les conséquences les plus sinistres, et bien d'autres choses encore que je ne pouvais prendre sur moi de lui déployer; il m'en pressa, c'était ce que je voulais.

Après m'en être défendu assez long-temps pour exciter sa curiosité davantage, et le préparer à entendre d'affreuses énormités, je lui dis que, puisqu'il me le commandait, et puisqu'il était encore en tel état, qu'il était besoin qu'il sût tout, et ce que personne n'osait lui dire, il apprît donc qu'il s'était débité, et avait été trop reçu par les fripons et par ceux qui, trop éloignés, n'avaient aucune connaissance de lui, qu'il avait un concert avec la cour de Vienne pour épouser la reine douairière d'Espagne, dont le grand amas d'argent et de pierreries lui serviraient à se frayer un chemin au trône d'Espagne sans trop fouler les alliés; que, pour y parvenir, il répudierait sa femme; que, par l'autorité de l'empereur tout-puissant à Rome par la terreur qu'il avait imprimée au pape, il ferait casser son mariage comme étant honteux, et fait par oppression violente, conséquemment déclarer ses enfans bâtards; que, n'en pouvant point espérer de la reine douairière d'Espagne, il attendrait sa mort du bénéfice du temps et de l'âge pour épouser madame d'Argenton à qui les génies avaient promis une couronne; que, pour ne lui rien celer, il était doublement heureux d'avoir conservé madame la duchesse d'Orléans à travers les infirmités et les dangers de la grossesse et de la couche dont elle venait de se tirer, parce que, outre sa conservation, le recouvrement de sa

santé faisait honteusement taire les scélérats qui n'avaient pas craint de répandre qu'elle était empoisonnée; qu'il n'était pas fils de Monsieur pour rien, et qu'il allait épouser sa maîtresse.

A ce terrible récit, M. le duc d'Orléans fut saisi d'une horreur qui ne se peut décrire, et en même temps d'une douleur qui ne se peut exprimer d'être déchiré d'une manière si âprement, et si singulièrement cruelle. Il s'écria plusieurs fois, et moi qui voulais avaler ce calice tout d'un trait, sans être obligé d'y replonger mes lèvres, j'avais toujours étouffé sa voix dans sa naissance, pour avoir le temps de tout dire de suite. Quand j'eus fini je me tus, et M. le duc d'Orléans aussi, qui était tout hors de lui-même. Besons, éperdu de ce qu'il venait d'entendre, avait les yeux fichés sur le parquet qu'il m'a dit depuis qu'il avait cru s'enfoncer, et n'osait les remuer d'épouvante. Ce n'est pas qu'il ignorât rien de ce que je venais de dire, dont nous avions raisonné ensemble, et dont lui-même m'avait appris le plus horrible; mais de me l'entendre exposer nettement à ce prince, il ne savait plus où il en était. Après quelques momens de silence, M. le duc d'Orléans le rompit par les plaintes les plus amères de ce comble d'iniquités de gens capables d'imaginer de tels forfaits, des desseins également insensés et barbares, pour oser l'en accuser, et de la malice insigne, ou de la brute stupidité de ceux qui prêtaient l'oreille à ces horreurs, et leur langue pour les répandre. Je crus devoir laisser quelques momens à de si justes plaintes, et au maréchal, éperdu d'ouïr faire de tels récits en face, de reprendre un peu ses esprits. Revenu un peu à lui, il mêla ses plaintes, mais il confirma en peu de mots la publicité de ces terribles bruits. Enfin je repris mon discours, dont je n'avais fait qu'une partie.

Je dis à M. le duc d'Orléans, que maintenant qu'il

voyait à découvert les causes de l'abandon du monde et de l'éloignement prodigieux du roi et de sa famille, pour lui il apercevait du même coup-d'œil la connexité de la rupture de cet attachement funeste, avec le rétablissement de tout lui-même, que rompant des liens qui, par leur durée et par les effets qu'on leur attribuait, n'étaient plus regardés qu'avec une horreur et une indignation générale, et qui seraient au moins toujours susceptibles de toutes les noirceurs que les scélérats tâcheraient d'en tirer, il ferait tomber les effets avec leur cause, et libre de cet engagement, il deviendrait net de tout crime, et de tout soupçon. Je fis encore en cet endroit une pause pour faire entrer peu-à-peu, et le moins qu'il se pourrait à dégoût un raisonnement si fâcheux par sa vérité et sa force, et ne révolter pas en accablant trop coup sur coup. Le maréchal de Besons, qui jusque-là, n'avait pas dit grand'chose, se mit à parler davantage, et n'ayant qu'à suivre un chemin que j'avais ouvert à force de bras, il le battit à son tour avec force et justesse. M. le duc d'Orléans, outré et abattu de plus d'une douleur bien vive, ne disait rien, et c'était beauconp qu'il écoutât. Nous parlions le maréchal et moi comme l'un à l'autre, lançant chacun quelque mot que son compagnon avait dit pour l'inculquer par là plus fort, mais d'une façon plus douce que si nous nous fussions toujours adressés au prince même, laissant assez tomber la conversation pour fatiguer moins celui pour qui seul elle se faisait. Alors M. le duc d'Orléans, comme sortant d'un profond sommeil par une plainte amère, s'écria : « Mais comment m'y résoudre, et comment lui dirai-je »? Ce mot échappé à l'effort de la persuasion confirma mon espérance. Je le saisis avidement, et je répondis d'un ton ferme, qu'il avait trop bon esprit pour ne pas sentir à quel point cette résolution était nécessaire à former

promptement, et à exécuter de même; que s'il n'était question que de la manière, chose que je n'avais osé lui entamer, mais qui n'était pas moins principale à agiter pour sa grandeur et pour sa gloire, je le suppliai d'avoir encore la patience de m'entendre là-dessus, que mon sentiment était, et que je croyais être aussi celui de Besons, qu'il était également inutile et dangereux qu'il rompît avec madame d'Argenton, si elle restait dans Paris, dangereux en ce qu'il ne se tiendrait jamais de la revoir, et que la revoir et renouer avec elle serait même chose, inutile en ce que ne la revoyant même pas, quoique supposition impossible, il le serait pour le moins autant d'en persuader le roi et le monde, par quoi tout son effort ne lui servirait à rien.

A ces mots, il me demanda avec impétuosité ce que je prétendais donc qu'il fît, et de quel front s'empêcher de la voir au moins pour rompre, puisque s'il rompait, ce ne serait ni par dégoût ni par mécontentement d'elle. Je répondis avec un air de froide tranquillité, que s'il était résolu à la revoir comme que ce pût être, tout ce combat était superflu, et le maréchal prenant en même temps la parole, la mena bien, s'échauffa, et conclut que la revoir serait un bail nouveau, plus certain, plus fort, plus durable que le premier; qu'au nom de Dieu, il ne se laissât pas succomber à cette faiblesse, dont il se repentirait à jamais; que si déterminément il la voulait revoir, il quittât toute pensée de rompre avec elle, ou que, s'il était assez généreux pour se surmonter en ce point, il ne se présentât pas à une défaite assurée, et qu'il se gardât sur toutes choses de l'aller voir, et même de lui écrire. J'appuyai cet avis si salutaire tout du mieux que je pus, et sur les difficultés et les raisons qu'il chercha à opposer, j'ajoutai que cette manière était même celle de toutes la moins désobligeante, puisqu'elle témoignait un

amour si redoutable qu'on n'osait s'exposer à voir celle qui l'allumait, quand on avait résolu de l'éteindre. De là je repris mon discours, et je lui dis que n'y ayant que dangers de toutes parts de laisser madame d'Argenton à Paris en rompant avec elle, et quelque grand qu'il fût, n'ayant pas le pouvoir de l'en bannir, ni quand il l'aurait, grâce à l'exercer sur elle, cela même lui enseignait la route qu'il devait tenir, et lui fournissait en même temps tout moyen d'un rétablissement complet.

Je dis qu'il fallait qu'il allât trouver le roi, qu'il lui dît qu'il venait à lui comme à un asile contre soi-même; qu'une passion démesurée, à laquelle il s'était abandonné tout entier, lui avait trop déplu, et par son propre déréglement et par toutes les suites funestes et les malheurs qui en avaient été les fruits; qu'il ne pouvait plus vivre ainsi dans sa disgrâce, si coupable à ses propres yeux; qu'il se jetait donc entre ses bras avec son ancienne confiance en ses anciennes bontés, pour qu'il lui pardonnât tous les déplaisirs que ses désordres lui avaient causés, et pour qu'il aidât sa faiblesse à se tirer d'un engagement, qu'il sentait qu'il ne pouvait rompre et qu'il le suppliait de briser; qu'il lui demandait de profiter de cet instant où une lueur de raison et de devoir l'avait saisi, et de faire ordonner à madame d'Argenton de sortir de Paris, afin que, secouru par l'absence, il pût soutenir sa résolution et le pas qu'il faisait pour sortir des abîmes où l'amour l'avait précipité. J'ajoutai que, parlant de la sorte à un oncle qui l'avait tendrement aimé, et qui lui en avait donné toutes sortes de marques, à un beau-père outré du malheur de sa fille dont par là il verrait la fin, à un roi aisément pris par la confiance, à un homme d'expérience trop funeste de la puissance et des fruits de l'amour passionné, il le toucherait tellement par toutes ces choses à-la-fois qu'en un instant il ferait de lui le

père de l'enfant prodigue. Je dis que je savais d'ailleurs qu'une des choses du monde qui avait le plus outré le roi contre lui dans l'affaire d'Espagne, était la tendre amitié qu'il s'était toujours sentie pour lui, et qu'il avait espérée réciproque par un air de liberté avec lui qu'il avait remarqué et senti infiniment plus que dans ses enfans, et qui lui avait extrêmement plu ; que le dépit de se voir trompé dans une pensée qui lui était douce l'avait horriblement piqué contre lui; qu'il s'en était une fois entre autres expliqué ainsi à madame de Maintenon, en entrant chez elle plein de la chose, les lèvres lui tremblant de colère en lui faisant ces plaintes, et lui parlant de cela comme d'un malheur extrêmement sensible; qu'un recours au roi, tendre, touchant, confiant, avouant tout sans rien dire, et cachant sous le voile de son embarras tout ce qu'il n'était ni bon ni à propos d'expliquer, aurait la force de faire renaître dans le roi ses premiers sentimens pour lui, que cette conduite lui ferait croire avoir été bien fondés, avec une satisfaction d'autant plus utile, qu'il se trouverait affranchi du reproche qu'il s'était fait à lui-même d'avoir été la dupe d'une amitié qui n'était pas, et se trouverait flatté en sa partie sensible de voir son neveu se jeter entre ses bras pour le délivrer d'un lien qu'il n'avait pas la force de briser soi-même, tandis qu'il se souviendrait, avec ce retour satisfaisant d'amour-propre, que ce sacrifice se serait fait uniquement à lui; que de ces favorables dispositions naîtraient aisément en lui l'opinion que toutes les fautes, les plus graves imputations, les curiosités condamnables et suspectes, l'affaire d'Espagne elle-même étaient les suites, les fautes, les effets d'une passion si forte et d'un si violent amour, dont toute la faiblesse lui était montrée par la manière de s'en arracher, qui le flatterait encore.

M. le duc d'Orléans n'eut pas la patience d'en entendre

davantage sans m'interrompre. « Quoi! me dit-il, vous voulez que je la charge (madame d'Argenton) de toute l'iniquité qu'on m'a imputée, et que j'en sorte à ses dépens? Et n'est-ce pas assez de rompre si je m'y résous, sans la livrer encore? outre que ce serait injustement sur les affaires d'Espagne, auxquelles elle n'a eu aucune part; et pardonnez-moi si je vous dis que je m'étonne que ce soit vous qui m'ouvriez une telle porte. — L'amour vous aveugle, monsieur, lui répondis-je, et vous fournit une délicatesse que je vous avoue que je ne crains pas de combattre, pourvu que, sur un point qui vous est si capital, vous veuiliez bien m'écouter avec défiance de vous-même. Vous sentez que je veux faire de madame d'Argenton le bouc émissaire de l'ancienne loi, et vous, vous vous en hérissez comme d'une proposition qui vous flétrirait. Je ne me défends pas que ce ne soit mon dessein, M. le maréchal sera notre juge ». M. le duc d'Orléans s'écria encore et pressa le maréchal de parler, qui, après plusieurs circuits pour ne rien dire, prononça enfin que cela lui répugnait. Je ne me rendis point et voulus me faire entendre, et je dis que ce qui en aucun cas possible ne devait être fait, c'était de tirer son avantage aux dépens d'un autre, beaucoup moins par un mensonge infiniment pis quand cet autre avait été dans notre liaison, mais qu'ici rien de tout cela. Que la vérité se conservait entière des deux côtés, que le dommage était nul de l'un, l'avantage infini de l'autre, et que les choses étant exactement ainsi, je n'y voyais nulle matière de scrupule d'honneur, de probité, ni de délicatesse. Ils convinrent tous deux du principe et m'en laissèrent faire l'application. Continuant donc, je demandai au prince s'il pouvait disconvenir que son amour ne l'eût pas entièrement retiré de tous les devoirs de famille et de tous ceux encore de sujet du roi si principal et si bien traité,

pour le jeter dans une vie obscure, retirée, avec un tas de petites gens, parmi des amusemens indignes de son rang et de son esprit, dans des profusions qui avaient attaqué les fondemens solides de ce que, dans les particuliers, on appelle leur fortune. Je lui demandai s'il pouvait nier que ce ne fût pas ce même amour qui l'avait replongé plus avant, et plus continuellement que jamais, dans cette curiosité auparavant bannie de chez lui, et si sinistrement interprétée, et si ce qui s'en était justement et véritablement débité jusque par lui-même n'avait pas donné lieu aux plus fâcheuses augmentations et aux plus funestes interprétations qui s'en étaient faites.

Il m'avoua nettement ces choses, et, sur cet aveu, je pris droit de conclure qu'il était donc vrai à la lettre que son amour l'avait jeté dans les plus grands déréglemens, dans des suites funestes, dans des désordres, dans des malheurs, dans des abîmes ; que non-seulement cela était trop vrai, mais trop connu et trop notoire ; qu'il ne dirait donc rien au roi de faux ni de nouveau en lui parlant comme je le lui proposais ; que, conséquemment, rien à cet égard ne devait l'arrêter ; que, pour ce qui était à craindre de faire du mal à madame d'Argenton, cette appréhension me paraissait absurde ; que, séparée d'avec lui, et hors de Paris, qui était une seule et même chose, je ne voyais point ce qui lui pouvait arriver de fâcheux ; qu'il pourvoirait sans doute à l'aisance de sa vie, outre ce qu'il lui avait déjà donné ; que la cessation du commerce ne devait pas emporter celle de la protection ; que le roi même avait été trop amoureux en sa vie pour n'être pas susceptible de la délicatesse et du devoir de ce procédé; qu'agir contre madame d'Argenton en quelque sorte que ce fût, quoique séparée de son neveu, serait agir contre son neveu même, et le flétrir cruellement, chose bien éloignée d'un rap-

prochement tendre et sincère, qui était l'unique but que je me proposais; qu'ainsi il était clair que madame d'Argenton n'avait rien à craindre, mais beaucoup mieux à espérer de la façon que j'avais proposée de recourir et de parler au roi, et qu'à l'égard de l'avantage qu'en retirerait M. le duc d'Orléans, je n'en voulais d'autre juge que lui-même; quant à l'affaire d'Espagne, que n'étant point de nature à pouvoir en reparler, il ne pouvait, avec aucune bienséance, dire au roi que madame d'Argenton y avait ou n'y avait point de part; que son juste et bienséant embarras en parlant au roi sur sa rupture, ne lui permettait aucun détail; qu'ainsi lui dire que sa maîtresse était cause de ceci et non de cela étant chose ridicule et absurde, et l'ayant en effet et de son propre aveu entraîné dans tout, excepté dans l'affaire d'Espagne, rien n'était plus utile, plus dans l'ordre, plus à propos, plus hors de toute atteinte de la moindre blessure de délicatesse et d'honneur, que de parler au roi dans le vague dont je lui ai donné l'idée; que, si après le roi joignait dans la sienne l'affaire d'Espagne à tout le reste, comme lui n'exprimait rien, et moins celle-là que nulle autre, comme il n'en pouvait, en quoi que ce pût être, arriver ni pis ni mieux à madame d'Argenton, je ne voyais pas quel scrupule il s'en pouvait faire, ni pourquoi se priver d'un aussi grand bien que celui de se raccommoder si parfaitement avec le roi, auquel il ne pouvait s'empêcher de parler comme je le pensais, pour recourir à lui avec succès certain et infiniment nécessaire, puisque les choses en étaient venues à ce point que c'était très peu faire que rompre pour rompre, si, au plaisir de père, il n'ajoutait au roi l'aise de père de famille, d'oncle, et surtout ceux de roi et de maître.

Nous disputâmes assez long-temps là-dessus, et Besons ne témoignant pas se rendre entièrement, je conclus que

je ne voyais pas quel scrupule pouvait rester, madame d'Argenton à couvert, le mensonge banni, la vérité conservée, et tout avantage procuré, sans que la ténuité du scrupule pût se fonder sur aucune base perceptible dans la manière pleinement vraie, juste et honnête de se le procurer. M. le duc d'Orléans soutenait toujours qu'il y avait là un tour de courtisan, et la droiture du maréchal, une fois hérissée, avait peine à s'accoutumer à ma manière de penser, sur quoi je m'avisai de leur demander ce qui les choquait. Besons voulut répondre, mais ne pouvant trouver sous sa main rien, pour ainsi dire, susceptible d'être empoigné, et y sentant au contraire sûreté pour madame d'Argenton, vérité effective dans la chose, l'éblouissement emportant l'affaire d'Espagne, il cessa d'être peiné; et depuis, M. le duc d'Orléans est convenu plus d'une fois avec moi qu'il n'avait disputé que pour prolonger la dispute, et détourner cependant l'objet véritable de la conversation. Il cessa alors de contester sans s'avouer rendu; et, après avoir déclaré que cette contestation ne serait bonne que lorsqu'il se serait déterminé sur le grand point (de rompre), ce qu'il n'était du tout point, il retomba dans un silence très profond que le maréchal n'interrompit pas, et que je ne voulus pas troubler sitôt après une reprise de conversation si vive.

Cependant je m'aperçus bientôt que non-seulement M. le duc d'Orléans souffrait beaucoup en se taisant, mais qu'il était agité entre parler et ne parler pas. Il lui échappa ensuite des commencemens de paroles, qu'un effort retenait à demi prononcées, ce qui, s'étant répété quelquefois, m'enhardit à lui dire que je voyais bien qu'il voulait bien se soulager avec nous de quelque peine qui l'agitait; que je ne le pressais point de le faire, mais que je le suppliais de considérer qu'il était entre ses deux

plus assurés serviteurs, et dans un état qui ne demandait point de contrainte. Il ne répondit rien, et je me tus. Après un assez long et vif combat intérieur, il nous dit, comme tout-à-coup, qu'après avoir bien balancé, il se sentait pressé d'une chose qui lui faisait une peine infinie à nous dire, mais que la situation en laquelle il se trouvait en lui-même, et l'entière confiance qu'il avait en nous le forçait à la dire; que parmi tout ce qui le combattait contre ce que nous essayions de lui persuader de faire, une des choses qui le peinait le plus était son domestique, et la vie en laquelle il retombait en rompant. Je repris la parole. Je lui dis que j'avais commencé à sentir ce qui l'agitait entre parler et se taire avant qu'il eût lâché ce mot; que, par respect, je n'avais osé l'en laisser apercevoir, mais que j'étais ravi qu'il eût enfin pris le parti de l'ouverture avec de si véritables et de si sincères serviteurs; puis, entrant en matière, je lui dis que je ne m'étonnais pas qu'il eût peine à s'engager dans une sorte de vie qui lui était tout-à-fait inconnue, et dont il n'avait jamais eu le temps de connaître les douceurs.

A ce mot qu'il releva avec une sorte de transport, il nous avoua un éloignement extrême pour sa femme, et tel qu'il ne se sentait pas capable de le vaincre jamais. Je regardai le maréchal, et je dis, en lui adressant la parole, que c'était là la chose à laquelle je m'étais le plus attendu, et qui aussi m'embarrassait le moins; qu'il était tout naturel que M. le duc d'Orléans, marié contre son gré, excité au dégoût de son mariage par ceux-là même dont l'autorité l'en devait défendre contre celle du roi, ou combattre ce dégoût après l'avoir mis en état de le regarder comme le plus grand malheur de sa vie, tombé ensuite en de mauvaises mains qui, par intérêt ou par flatterie, l'avaient non-seulement soutenu dans ce dé-

goût, mais persuadé que le marquer était une partie principale de sa dignité et de sa gloire, plongé ensuite en des déréglemens passagers mais continuels, enseveli enfin dans une passion qui occupait tout son cœur et tout son temps, qu'il était, dis-je, non-seulement naturel, mais impossible que tout ayant concouru à former et à fortifier un éloignement si dangereux, il ne fût devenu tel que M. le duc d'Orléans nous le représentait; mais que c'était au bon esprit, aux sages réflexions, aux considérations générales et particulières à détruire l'ouvrage pernicieux des passions, des mauvais conseils, du temps si longuement écoulé dans l'habitude de ces sentimens pour en prendre d'autres tout contraires, et dans lesquels seuls il trouverait son repos et sa véritable gloire, avec la grandeur solide de sa famille particulière.

Besons appuya infiniment ces propos, loua madame la duchesse d'Orléans, et me donna lieu de la louer aussi; mais ces louanges, bien loin de produire un bon effet, irritèrent M. le duc d'Orléans, et le replongèrent dans son premier silence d'agitation et d'embarras. Enfin il débonda (et voici où la confidence et la confiance fut pleine, entière, nette, ne cachant ni choses ni noms), et nous dit ce que nous eussions voulu ne point entendre, mais ce qu'il fut pourtant très heureux qu'il nous dît. Le maréchal se jeta sur des généralités très vraies, mais j'eus le bonheur de trouver par des hasards à moi très particuliers, mais tout-à-fait naturels et justes, des raisons tellement pertinentes, et des preuves si nettes et si exactes que M. le duc d'Orléans céda à leur force, ne put s'empêcher de demeurer convaincu, et ne put me rien opposer par diverses répliques, sinon que je ne lui dirais pas du mal de sa femme quand j'en saurais. « Non, monsieur, lui répondis-je, le regardant avec feu, très assurément, je ne vous en dirais pas; mais aussi ne

vous parlerais-je pas aussi positivement que je fais, si je n'étais non-seulement très persuadé, mais si j'avais aucun soupçon qu'il s'en pût prendre d'elle, puisque vous en dire du mal, quelque vrai qu'il fût, serait une noirceur affreuse, et que, s'efforcer de vous persuader en sa faveur un mensonge, et par des faits décisifs et positifs qui seraient contre la vérité, contre ma conscience, serait une autre sorte de trahison. Si je voyais donc que vous eussiez malheureusement raison, content de n'en pas convenir, je me tirerais d'embarras comme je pourrais par des verbiages généraux qui ne manquent jamais, mais je me garderais bien d'avancer des choses et des preuves positives qui répugneraient également à la vérité, à l'honneur, et à la conscience, qui chez moi vont et doivent aller avant tout. »

Cette assertion si nette, si ferme, et en même temps si sincère, força son dernier retranchement; il ne put même dissimuler sa joie de pouvoir compter qu'il avait été méchamment trompé. Il s'en dilata davantage sur cet étrange chapitre, et battu sur le fond des choses, il nous présenta beau pour l'être encore plus sur les indignes et scélérats auteurs. Il nous nomma madame la Duchesse, madame d'Argenton et quelques autres femmes perdues, la plupart intimes de sa maîtresse, auxquelles nous lui fîmes honte d'avoir ajouté foi, pour le peu qu'en méritait leur réputation, sur des personnes même indifférentes, combien moins encore avec l'intérêt si sensible qu'elles avaient à mettre entre madame sa femme et lui les derniers éloignemens. Besons parla ensuite dignement et assez long-temps en ce même sens. J'ajoutai après qu'il devait à jamais bénir cette journée, où le hasard lui avait fourni des réponses et des preuves sans réplique, et où sa raison forcée se voyait contrainte de s'avouer ses fautes, et de s'en repentir salutairement.

Devenu de là plus hardi par avoir ôté la cause la plus empoisonnée de l'éloignement, je repris les louanges de madame sa femme, sur lesquelles je me rendis éloquent. Je lui fis valoir sa patience sur la conduite qu'il avait avec elle, la retenue exacte de toute plainte, le vif intérêt qu'elle prenait à sa gloire, ses déplaisirs et ses mouvemens dans son affaire d'Espagne, l'utilité de la tendresse du roi pour elle en cette fâcheuse occasion, et je m'étendis sur tous ces points. Besons m'y seconda très bien, et M. le duc d'Orléans écouta tout avec beaucoup de patience. Nous nous mîmes après tous deux à lui vanter les douceurs et la paix d'un heureux mariage; et comme nous en parlions tous deux par la plus douce expérience, nous lui fîmes beaucoup d'impression.

Ce fut l'état dans lequel nous le laissâmes, pressés par l'heure déjà fort tardive, et malgré lui, et en vérité bien fatigués d'un travail si rude et si étrange. Il nous conjura de ne le point abandonner dans le terrible combat où nous l'avions engagé; et nous l'assurâmes que, dès que nous aurions dîné, nous ne différerions pas à revenir auprès de lui. En sortant, Besons me dit que j'étais le meilleur et le plus hardi ami qui se pût imaginer, que la force de ce que j'avais dit l'avait fait trembler à plusieurs reprises jusqu'à lui ôter la respiration, avouant que cela était nécessaire pour arracher de force ce qui ne se pouvait espérer autrement, et ce qu'il n'espérait même guère encore. Il me promit de s'encourager pour seconder ma force le mieux qu'il pourrait, me dit qu'il fallait surtout empêcher le prince d'aller à Paris, où un moment renverserait tout notre travail, et tâcher même de ne le pas perdre de vue jusqu'au bout. Nous nous séparâmes promptement pour ne donner pas aux gens de M. le duc d'Orléans à penser et à raisonner plus que nous sûmes après qu'ils faisaient déjà d'une séance si longue,

après la mienne de la veille; et nous convînmes de retourner aussitôt que nous aurions dîné, et de passer toute la journée avec M. le duc d'Orléans.

CHAPITRE II.

Mes réflexions sur ma conversation avec M. le duc d'Orléans. — Ma troisième conversation avec lui. — Besons de nouveau en tiers avec nous. — Nous sommes interrompus par Mademoiselle. — Cette visite me fournit de nouvelles armes. — Conseil que je donne à M. le duc d'Orléans. — Je suis appuyé par Besons. — M. le duc d'Orléans moins résolu à céder qu'après notre première conversation. — Ce que j'augure de ce retour. — J'insiste plus fort. — M. le duc d'Orléans ne veut pas se séparer de sa maîtresse sans la revoir. — Vive sortie de Besons. — Ma violente apostrophe au prince sur sa conduite. — Quelle impression mon discours fait sur son esprit. — Il se décide à voir madame de Maintenon. — Il envoie un de ses gens lui demander une audience. — Nos propos tête à tête entre Besons et moi sur M. le duc d'Orléans.

Dans cet intervalle, je fis réflexion que dans ma conversation tête à tête de la veille, il m'avait paru que M. le duc d'Orléans s'était trop appuyé sur sa proximité du roi et des fils de France; il m'avait avoué que, lorsque le roi lui avait parlé de l'affaire d'Espagne pour y mettre fin, et se donnant pour croire tout ce qu'il lui voulut dire, il l'avait fait en peu de paroles avec poids et gravité, et lui avait conseillé de parler aussi à Monseigneur, lequel lui avait répondu mot pour mot comme avait fait le roi, mais avec bien plus de gravité et de froid encore; que cette circonstance d'une si semblable réponse la lui avait fait juger concertée, et de là soupçonner que cette

réponse si pareille et si compassée était de gens non persuadés, et sur ce qu'il avait insisté avec moi, qu'il avait trouvé monseigneur le duc de Bourgogne assez favorable, et madame la duchesse de Bourgogne entièrement, je lui avais répondu que ce prince avait été aussi piqué et aussi sévère que le roi et Monseigneur, mais adouci par son épouse, qui, non moins sensible qu'eux, avait cependant cherché à les apaiser par honneur pour son oncle, et par amitié pour madame la duchesse d'Orléans; mais qu'il se mécomptait beaucoup si, pour tout cela, il se croyait bien avec elle; qu'il fallait qu'il pensât qu'elle avait fait comme une mère qui veut tirer son fils des mains de la justice, et qui, bien qu'elle le sache coupable, dit et fait tout ce qu'elle peut pour le sortir d'affaire, et elle d'affront, bien résolue après de le châtier en particulier et de lui faire sentir, sans danger, toute son indignation. Cette comparaison le fit souvenir qu'il l'avait priée de faire ses remercîmens à la reine d'Espagne sur la modération de ses lettres en cette occasion, que la réponse en devait être arrivée depuis plusieurs mois sans qu'il en eût ouï parler, et qu'il trouvait en effet madame la duchesse de Bourgogne bien plus réservée avec lui depuis la fin de cette affaire d'Espagne, que pendant qu'elle avait duré. Ces réflexions qui me revinrent, me résolurent à lui rompre tout reste de retranchemens sur l'amitié dont il s'était voulu flatter.

Plein de ces pensées je retournai chez M. le duc d'Orléans un peu avant trois heures; je le trouvai dans son entresol, et déjà Besons avec lui. Il me vit arriver avec plaisir, et me fit asseoir entre lui et le maréchal, que je complimentai sur sa diligence, et lui demandai sur quoi ils en étaient. «Toujours sur la même chose, me dit-il, et dans le même combat». Je répondis qu'il était enfin temps de mettre un terme à ces incertitudes et de prendre une

bonne résolution pour sortir du plus fâcheux et dangereux état ou prince de ce rang se pût jamais trouver, et tout de suite je mis sur le tapis son peu de ressource, puisque celle-là même qui avait le mieux fait pour lui dans son affaire d'Espagne, lui manquait depuis dans tout le reste de propos délibéré. Je m'étendis beaucoup là-dessus sans que M. le duc d'Orléans m'interrompît que par des soupirs et des changemens de posture dans sa chaise, comme un homme fort en malaise avec lui-même.

Vers ce temps-là entra Mademoiselle, suivie de madame de Maré, sa gouvernante; elle embrassa M. son père, qui l'aimait avec passion dès sa plus tendre enfance, et se mit à causer avec lui, et moi avec madame de Maré. Elle était ma parente et fort mon amie. Je lui dis tout bas d'emmener sa princesse, parce qu'elle interrompait quelque chose qui voulait être suivi. Elle n'en eut pas la peine, parce qu'un moment après M. le duc d'Orléans la renvoya, et aussitôt nous nous rassîmes.

Cette visite me donna occasion de prendre de nouvelles armes, et de me servir de la tendresse paternelle. Je savais, par M. le duc d'Orléans, qu'il y avait près de deux ans que le roi, de lui-même, avait parlé de Mademoiselle comme d'un parti qui pouvait être convenable pour M. le duc de Berry. Je demandai à M. le duc d'Orléans ce qu'il prétendait en faire, qu'ayant plus de quatorze ans, et la figure d'une jeunesse plus avancée, il me semblait qu'elle devait commencer à lui peser; qu'après les grandes espérances que le roi lui avait fait naître si naturellement pour un établissement si solide pour sa grandeur personnelle, et celle de M. son fils, si agréable encore en ne la séparant point de lui par un mariage étranger, tout autre gendre que M. le duc de Berry lui devait paraître une chute; qu'il s'était mis en état néanmoins de faire évanouir toutes ces pensées, et que je ne

voyais aucun moyen de les faire renaître que la rupture et la manière de la faire que je lui avais proposée. M. le duc d'Orléans ne se récria plus sur la manière, mais seulement sur la rupture, et avec plus d'angoisse que de sécheresse, ce qui me donna tout courage d'aller plus en avant. Je lui demandai donc si, se résolvant enfin d'y venir, il n'en parlerait pas à madame de Maintenon. Il demeura quelques momens sans me répondre, puis me dit que s'il y venait il faudrait bien qu'il lui en parlât. Alors j'insistai à ce qu'il s'en expliquât avec elle de la même manière que je lui avais conseillé de faire avec le roi, mais de s'étendre davantage avec elle d'un air de confiance sur sa douleur de l'état auquel il se sentait avec le roi, de se répandre en tendresse et en reconnaissance pour lui, de bien inculquer que cette tendresse seule lui arrachait ce sacrifice, et l'espérance de rentrer par un effort si douloureux dans ses bonnes grâces et sa familiarité premières, et d'appuyer que nulle autre considération n'eût pu l'obtenir de lui.

Il entra très bien dans ce raisonnement, et le maréchal aussi. J'en pris occasion de m'étendre sur l'inutilité de la vie suivie et d'une conduite unie et sage avec le roi et avec elle, que leur goût était constant pour les prosélytes et les pénitens du monde, que tout était plein de gens irréprochables, même dans les choses de leur gré, qui n'avaient jamais pu rien faire, et de fortunes agréables, de plusieurs solides, de quelques-unes même éclatantes de gens qu'ils avaient haïs et méprisés, de gens perdus par tout ce qu'une conduite peut entasser de plus misérable et de plus honteux, du retour desquels leur amour-propre s'était trouvé flatté, qu'ils avaient récompensé en ces personnes; qu'une dévotion ignorante y aidait encore par la considération mal appliquée de la miséricorde de Dieu sur les pécheurs, qui les rendait dupes

de l'effort de l'ambition, qui souvent prenait la place de l'amour des plaisirs, et changeait le libertinage en une assiduité dont la constance eût langui sans être regardée, et dont le retour était au contraire presque toujours salarié; que, égaré au point où il l'était, cette imitation lui restait pour toute ressource; que je le conjurais de songer avec fruit qu'il ne lui restait plus un seul instant à perdre pour y recourir, et que tous lui étaient infiniment précieux.

Le maréchal appuya de son côté, mais je vis distinctement et avec frayeur que M. le duc d'Orléans était moins réduit que lorsque nous l'avions quitté le matin, et qu'il avait funestement repris haleine pendant notre courte absence. Je le pressai donc; et lui demandai s'il commencerait par le roi ou par madame de Maintenon. Il me répondit avec une fermeté que je n'avais point sentie dans les deux précédentes conversations, qu'il n'était point encore question qu'il pût prendre un parti, mais que, s'il avait à le prendre, il parlerait d'abord à madame de Maintenon; que cela lui marquerait plus d'amitié et de confiance, et l'engagerait à mieux faire valoir la chose au roi, que s'il ne lui en parlait qu'après; qu'il pourrait même, en lui confiant sa résolution, recevoir d'elle des conseils utiles pour la manière de s'en déclarer au roi, et plus encore d'appui, parce que, engagée par sa confiance et par la déférence à suivre ses avis, elle se ferait un honneur de les lui rendre les plus avantageux qu'elle pourrait, et de former par la suite une sorte de liaison avec lui dont il pourrait tirer beaucoup d'avantages. Nous pesâmes ses raisons Besons et moi, et nous les trouvâmes très sages et très judicieuses, mais en même temps un raisonnement si libre, dans un homme que nous avions laissé si peu en état d'en former aucun, me fit peur.

Je compris fort clairement que M. le duc d'Orléans

avait repris des forces contre nous dans l'intervalle de notre absence, et je sentis par là que si nous n'emportions la rupture à ce coup comme d'assaut, il ne la fallait plus espérer après le long espace de la nuit jusqu'au lendemain que la conversation se pourrait reprendre; que peut-être nous échapperait-il tout-à-fait, ou par s'être déterminé pendant la nuit à n'écouter que l'amour, et nous fermerait la bouche quand au matin nous penserions retourner à la charge, ou que, prenant peut-être un parti plus assuré, nous le trouverions allé à Paris quand nous viendrions le chercher. Cette réflexion, qui me frappa tout-à-coup, et que je pesai de toute l'application de mon esprit, tandis que Besons discourait sur les raisons de parler à madame de Maintenon avant de parler au roi, me détermina à ramasser toutes mes forces pour embler d'effort une sanglante victoire sans plus rien ménager. Je laissai donc parler Besons tant qu'il voulut, et, après qu'il eut fini, je demeurai dans un profond silence. Je rêvais cependant à ce que j'avais à dire, et la vérité est que j'en tremblais.

Enfin, après un assez long temps que personne ne disait mot, je regardai tristement M. le duc d'Orléans, et je lui dis que quelque peine qu'il ressentît du combat auquel nous l'avions engagé, je le suppliais de se bien fortement persuader que le nôtre était pour le moins aussi terrible; que pour lui, il n'avait à combattre que l'amour, et que je convenais que cela était effroyable pour un homme aussi passionnément épris, mais qu'il ne nous refusât pas de réfléchir sur l'horrible peine qu'un ami véritable ressentait d'affliger un ami, de lui flétrir le cœur aux parties les plus sensibles, de lui dire des choses dures, fâcheuses, poignantes, de le déchirer, de le désespérer par une violence extrême, et par des raisons de cette violence plus solidement et presque aussi

sensiblement cruelles que la violence même; combien plus quand cela ne se passait pas non plus entre amis égaux, mais entre gens aussi disproportionnés que nous l'étions de lui, aussi accoutumés par là au respect, à la complaisance, à toute déférence, à éviter avec le soin le plus exact jusqu'aux moindres choses qui pourraient non pas formellement déplaire, mais plaire moins, surtout quand à ce respect profond du rang en était joint un autre bien plus intime dans l'âme, et qui retenait infiniment plus que l'autre, parce qu'il naissait de l'estime et de l'admiration de l'esprit, des lumières et de plusieurs vertus de cet ami, qui augmentait l'honneur, la douceur, la reconnaissance d'une telle amitié; que de là il devait mesurer la grandeur de notre combat, et sur la grandeur de notre combat la grandeur de la nécessité de ce qui nous avait fait résoudre à l'entreprendre, et qui nous le faisait soutenir avec une sorte d'honneur qui ne se pouvait rendre; qu'au nom de Dieu il daignât y réfléchir et ne nous accabler point du poids immense de la douleur d'avoir si longuement et si cruellement combattu en vain; qu'il se pouvait souvenir qu'à deux fois différentes je m'étais hasardé de lui jeter quelques propos sur cette rupture avec grande circonspection et presque en monosyllabes; qu'une troisième fois j'avais pris confiance de pousser jusqu'à une seconde période, et que sur l'air qu'il prit tant soit peu moins ouvert, je m'étais arrêté tout court et avais changé de discours; qu'il devait donc comparer ces extrêmes réserves d'alors avec tout l'opposé de maintenant, et en conclure qu'il n'y avait que la plus âpre et la plus pressante nécessité qui m'avait forcé et soutenu; qu'encore une fois il y fît des réflexions salutaires, qu'il ne s'abandonnât pas lui-même dans un abîme sans fond pour n'avoir pas la force de s'en tirer, en nous laissant livrés au désespoir de l'y voir

périr sans aucune ressource. Je me tournai ensuite au maréchal, pour l'exhorter à presser et à ne laisser pas sur ma seule insuffisance le poids d'une affaire si capitale.

Je me tus après pour reprendre haleine et courage, et pour observer, dans la réponse et dans la contenance du prince, ce qu'opérait un discours si touchant. Besons, ému par ce que je venais de dire, voulut parler aussi en même sens. Il fit des représentations pleines de justesse, mais trop mesurées pour l'état auquel nous nous trouvions. L'esprit de M. le duc d'Orléans était désormais convaincu, ou hors de moyen de l'être, après tout ce que nous lui avions démontré. Il n'était plus question que de déterminer une volonté arrêtée par une passion qui la tyrannisait, et cette opération violente avait un extrême besoin de force et de véhémence. Il échappa à M. le duc d'Orléans de témoigner en s'adressant à Besons que s'il se séparait de sa maîtresse, ce ne serait qu'à condition de la voir et de l'y préparer lui-même, et là-dessus Besons s'écria qu'avec cette résolution, non-seulement il ne romprait pas présentement avec elle, mais qu'il ne la quitterait jamais; que s'il avait tant de peine à prendre en son absence un parti salutaire et forcé, que deviendraient les réflexions en sa présence? que l'amour les détruirait en un instant, que ses efforts ne serviraient que de trophées à cet amour et à la douceur de s'y livrer sans réserve et tout de nouveau; qu'il était absurde d'imaginer qu'il pût résister aux larmes et aux caresses, et que la fin de tout ceci serait un nouveau bail plus honteux, plus durable, plus dangereux encore que celui qu'il s'agissait de rompre, également cruel pour ses amis, et funeste pour lui.

Un grand silence succéda à ces vives reprises. Elles firent sur M. le duc d'Orléans une impression dont je ne

tardai pas à m'apercevoir, à un abattement et à une sorte d'amertume que j'avais regrettée en lui, tandis que je l'avais ouï raisonner si librement au sujet de parler à madame de Maintenon avant d'aller au roi. Je remarquai même une espèce de déconcertement, d'où je compris que c'était l'instant favorable de profiter de son trouble par les plus grands efforts; ainsi me ranimant moi-même, je rompis le silence, après l'avoir laissé durer quelque temps, par des louanges que je crus nécessaires pour préparer la voie à ce que j'avais dessein de leur faire succéder, et lorsque je crus qu'il était temps d'amener un autre langage, je lui dis qu'il était également étrange et déplorable qu'il laissât perdre de si grands talens, et dans le seul homme du sang royal qui, par ses conseils, s'il se mettait à portée d'être consulté, et par sa capacité à la guerre, s'il se remettait en état d'en faire usage, pouvait sauver le royaume de ses pères, et qu'il voulut s'ensevelir tout vivant dans un désordre et dans une obscurité qui seuls enfonceraient le plus simple particulier dans des ténèbres infâmes et sans retour, combien plus un prince de son rang, qui outre les débauches avait tant d'autres malheurs à réparer; que je ne pouvais plus me retenir enfin de lui faire faire attention à quelques considérations que je n'avais pu jusque-là faire sortir de moi-même, mais que l'aimant et l'estimant au point que je faisais, je me croirais aussi trop coupable, si après les avoir ménagées jusqu'au bout et, ne voyant point de fruit de tout ce que je lui avais dit et de tout ce que je lui avais tu, je ne lui disais tout enfin au péril de lui déplaire, et de lui paraître trop hardi, puisque je ne pourrais jamais espérer de repos avec moi-même, si je me laissais ce reproche de ne lui avoir pas tout dit, et par ce faux respect de l'avoir abandonné dans un abîme, d'où la juste opinion que j'avais de lui me devait per-

suader que je l'eusse enfin retiré, si je n'avais eu pour lui ces ménagemens perfides.

Après cette préface, je me levai brusquement en pied, et, me tournant avec action vers M. le duc d'Orléans, je lui dis que je ne pouvais donc plus lui taire la juste indignation du public, qui, après avoir conçu de lui les plus hautes espérances, et avoir eu pour lui la plus grande et la plus longue indulgence, tournait les unes en mépris, l'autre en une sorte de rage qui produisait le déchaînement universel et inouï contre lui, aussi vif dans les plus libertins, que dans les hommes dont les mœurs étaient les plus austères; qu'il y avait temps et manière pour tout; que son libertinage avait été supporté par égards pour son âge et pour ce qu'il valait d'ailleurs, mais que le monde, las enfin de voir que ce libertinage devenu abandon depuis tant d'années s'approfondissait de plus en plus, que ni l'âge, ni l'esprit, ni les lumières, ni les grands emplois n'avaient pu le changer, qu'il était devenu non-seulement concubinage, mais ménage public, personne ne pouvait plus souffrir dans un petit-fils de France de trente-cinq ans ce que le magistrat et la police eut châtié il y a long-temps dans quiconque n'eût pas été d'un rang à couvert de ces sortes de voies de remettre les gens dans l'ordre, ou du moins hors d'état d'insulter à tout un royaume par le scandale affreux de sa vie; qu'à une conduite si honteusement suivie, il avait ajouté des imprudences de nature si délicate, si jalouse, tellement unies à la licence effrénée de sa vie, que le comble de toute horreur en était retombé sur lui, et retombé de façon si naturelle, que quelque innocent qu'il fût du fond de ces imprudences, il était pourtant vrai qu'il fallait en être bien au fait et bien porté à l'en croire pour n'en concevoir pas l'opinion la plus sinistre, qui, à commencer par le roi, par Monsei-

gneur, par les personnes royales et les autres les plus principales, avait trouvé entrée dans l'esprit de tout le monde, et avait produit une aliénation générale qui tenait de la fureur; que le public, outré de s'être trompé dans les espérances qu'il avait conçues de lui, aigri d'ailleurs de ne trouver personne en qui les mettre, en un temps si déplorable, était par là également porté à ne garder plus aucune sorte de mesure pour lui s'il continuait par l'opiniâtreté de son débordement à n'en mériter nulle, et à revenir aussi à lui avec rapidité, s'il le voyait capable de retour en rompant de si honteux liens, en avouant tacitement ses fautes par un digne changement de conduite et de vie, et en méritant par un attachement sincère et assidu à ses devoirs; que de cette sorte et non autrement, il se laverait des souillures qui l'avaient défiguré; que le courage qu'il aurait de le faire surprendrait l'acclamation publique, qui relèverait avec joie le mérite de sa nouvelle vie, par celle de voir renaître ses espérances.

Tandis que je parlais de la sorte, j'étais infiniment attentif à percer M. le duc d'Orléans de mes regards, et je m'aperçus que mon impétuosité faisait sur lui une impression profonde. Je m'arrêtai néanmoins pour donner lieu à Besons de m'aider à le pousser, et je me rassis comme un homme qui a tout dit. Ce n'était pourtant pas mon dessein d'en demeurer là, et ce le fut bien moins encore lorsque je sentis la faiblesse du maréchal, qui, me regardant de la tête aux pieds, n'avait de réflexion que la peur qu'il prenait de la force de mon discours, et de courage que pour une approbation tremblante en monosyllabes. L'extrême crainte que je lui remarquai me força de suppléer au défaut de son secours. Je demandai à M. le duc d'Orléans avec un air d'angoisse s'il ne prendrait point de parti, et s'il ne voulait point envoyer de-

mander à madame de Maintenon audience pour le lendemain matin. Il tarda un peu à répondre, puis me dit qu'il ne pouvait encore s'y résoudre. Ce mot *encore* me donna une grande espérance, et je me tournai au maréchal ; je le pressai de presser à son tour pour ne me pas rendre odieux à la fin par une importunité trop vive. Il parla, mais avec faiblesse, et conclut promptement qu'il n'y avait rien à ajouter à mes propos, soit pour leur force et leur justesse soit pour leur vérité, et dans le désordre où je vis bien que l'effroi l'avait jeté, je trouvai qu'il avait beaucoup fait de m'avoir approuvé, quoique laconiquement, d'une manière si précise.

J'insistai donc encore sur le message, et sentant le prince mollir et ployer sous le faix de ma véhémence, je crus la devoir pousser, et me levant de nouveau, je lui dis qu'il fallait qu'il me permît encore ce mot : qu'il avait vu de tous temps et qu'il voyait encore le brillant, le lustre, la splendeur qui accompagnaient les ministres, les généraux d'armée, ceux pour qui le roi montrait une estime et une amitié solide par sa confiance et par ses bienfaits ; que leur état radieux était l'objet de l'envie des uns, de l'émulation des autres, des desirs de tous ; que sa naissance grossissait naturellement sa cour de ces grands personnages, et de leur cour particulière; que la faveur et la confiance du roi l'avaient mis souvent au-dessus d'eux en crédit, et toujours en autorité, et avaient fait de ces distributeurs des grâces, si souvent arrogans, ses courtisans et ses complaisans, avec respect, crainte et soumission ; que d'autre part il voyait aussi des seigneurs que leur naissance, leurs familles, leurs établissemens, leurs dignités portaient si naturellement aux distinctions de leur état, avilis par leurs débauches, inconnus à la cour par leur obscurité, abandonnés à leur propre honte et à leur misère, rejetés des

plus chétives compagnies, objets de la censure et du mépris du roi et du public, réduits à ce degré bizarre d'être au-dessous des coups qu'on dédaignait de frapper sur eux; je lui nommai quelques-uns de ceux-là qu'il voyait malgré tant d'avantages ensevelis dans la fange, et après ces peintures que je fis les plus vives que je pus, je demandai à M. le duc d'Orléans auquel des premiers ou des seconds il aimait mieux ressembler. J'ajoutai qu'il ne fallait pas se tromper par une illusion grossière; que plus sa proximité du trône l'élevait avec éclat, et lui donnait de facilité de joindre à cette naturelle splendeur la splendeur empruntée par les autres de l'estime, de la faveur, de la confiance du maître commun de tous, des grands emplois, du crédit, de l'autorité, plus aussi le dénûment de ces choses, et le dénûment produit par le déréglement et la saleté de sa vie le ferait tomber plus bas que ces seigneurs péris sous les ruines de leur obscurité débordée, dans un mépris d'autant plus cruellement profond, qu'il serait inouï et justement invoqué : que c'était désormais à lui, dont les deux mains touchaient à ces deux différens états d'en choisir un pour toute sa vie, puisque après avoir tant perdu d'années et nouvellement depuis l'affaire d'Espagne, meule nouvelle qui l'avait nouvellement suraccablé, un dernier affaissement aurait scellé la pierre du sépulcre où il se serait enfermé tout vivant, duquel après, nul secours humain, ni sien, ni de personne, ne le pourrait tirer. Je terminai un discours si nerveux par des excuses et des louanges et par la considération du prodigieux dommage de la perte civile d'un prince de son rang, de son âge et de ses talens, puis me tournant brusquement au maréchal, je tombai sur lui de ce qu'il me laissait tout faire, et seul en proie à tout le mauvais gré.

Alors M. le duc d'Orléans me remercia d'un ton de gémissement auquel je connus l'impression profonde que

j'avais faite en son âme, et bien plus encore lorsque, se levant de sa chaise, il se mit à reprocher à Besons sa mollesse à lui parler. Le maréchal s'excusa sur ce que je ne lui laissais rien à dire, et je lui répondis vivement exprès que, mon zèle me faisait tout dire, parce que je voyais que pensant tout comme moi, il n'osait néanmoins parler. Cette bizarre dispute nous donna lieu à tous deux de placer encore dans les discours de nouveaux raisonnemens forts, et des considérations vives. Cependant M. le duc d'Orléans s'était rassis. Je lui proposai encore, tandis que je le voyais ébranlé, d'envoyer chez madame de Maintenon; Besons lui demanda s'il voulait qu'il appelât quelqu'un de ses gens; je me mis à louer l'action comme ne doutant pas qu'il ne la fît, et pour l'y exciter davantage, je parlai de la douceur qu'on sentait après un pénible et généreux effort. Tandis que nous dissertions ainsi Besons et moi, l'un avec l'autre, n'osant plus l'attaquer directement après l'étrange assaut qu'il venait d'essuyer, nous fûmes bien étonnés qu'il se levât tout-à-coup de sa chaise pour courir avec impétuosité à sa porte; il l'ouvrit et cria fortement pour se faire entendre de ses gens.

Il en accourut un à qui il ordonna tout bas d'aller chez madame de Maintenon savoir si et à quelle heure il pourrait lui parler le lendemain matin. Il revint aussitôt se jeter dans sa chaise comme un homme à qui les forces manquent et qui est à bout. Incertain de ce qu'il venait de faire, je lui demandai aussitôt s'il avait envoyé chez madame de Maintenon. « Eh ! oui, monsieur », me dit-il avec un air désespéré. A l'instant je me jetai à lui, et le remerciai avec tout le contentement et toute la joie imaginables. Il me dit qu'il n'était pas bien sûr encore qu'il parlât à madame de Maintenon; sur quoi Besons, qui lui avait aussi témoigné son extrême satisfaction, l'exhorta

à ne pas reculer après avoir pris une résolution si pénible, mais si salutaire. Je me contentai de l'y soutenir en rassurant Besons. Je lui dis que M. le duc d'Orléans, convaincu par la force de nos raisons, et résolu à se faire cette violence si nécessaire, n'avait pas fait un pas qui l'engageait si fort pour reculer après; que son cœur palpitait encore, mais que j'ouvrais enfin le mien aux plus douces espérances. Lui et moi menâmes quelque temps la parole, louant la résolution, admirant le courage, plaignant les douleurs, compatissant à tout, incitant à la gloire, réfléchissant sur la solidité, la sûreté, la douceur du repos et du calme après l'orage, fortifiant indirectement ainsi ce prince sans lui adresser la parole pour ne le pas rebuter. Il entra peu dans notre conversation, mais sur la fin il dit encore à Besons qu'il l'avait trop ménagé, qu'il sentait bien l'extrême besoin qu'il avait d'être vivement poussé, et me remercia encore de ma force et de ma liberté à lui parler. Cela m'encouragea à bien espérer, et à l'exciter encore, mais vaguement. Je lui dis seulement que j'avais cru devoir lui représenter vivement toutes les vérités qui m'avaient paru indispensables à lui faire connaître. Peu après il demanda quelle heure il était, et il était neuf heures du soir. Il voulut à son ordinaire aller voir Monseigneur chez madame la princesse de Conti. Je lui demandai permission de rester dans son entresol avec Besons, lui et moi n'ayant pas de logement ni où nous entretenir sur pareille matière; il s'en alla. Je fermai la porte, et le maréchal et moi nous nous rassîmes.

Je lui demandai ce qu'il lui semblait du succès de notre pénible après-dînée; il me dit franchement que, nonobstant l'audience demandée, il ne se tenait sûr de rien, et moi je l'assurai que, encore qu'absolument parlant je n'osasse m'engager à répondre de rien, je trou-

vais les choses avancées. Nous raisonnâmes sur les étonnans obstacles que nous avions trouvés; il m'avoua qu'il ne le croyait presque plus amoureux; je convins que, bien que je fusse persuadé qu'il l'était encore beaucoup, je ne pensais pas que ce combat dût en rien approcher de ce que j'en éprouvais. Je me plaignis à lui en amitié, mais en amertume, du peu de secours qu'il m'avait donné, et de m'être trouvé dans la nécessité de parler presque seul, et seul de dire les choses les plus dures. Il m'en fit excuse, et m'avoua ingénument qu'il admirait la force et la hardiesse que j'avais eues, qu'il en avait bien senti la nécessité, que le succès lui montrait encore que de cela seul il avait dépendu; mais que pour rien il n'eût dit à cent lieues près aucunes des choses qu'il avait entendues avec terreur; que je l'avais épouvanté à ne savoir où se fourrer; que je l'avais souvent mis hors de lui-même, quelque assaisonnement que j'eusse mis avant et après les vérités que j'avais si rudement assenées. Nous admirâmes ensuite l'excès de la puissance des égaremens qui avait jeté ce prince dans un si profond abîme, et qui lui coûtait un si furieux combat, plus encore la bonté, la douceur, la patience incomparables, avec lesquelles il avait écouté tant de choses énormes par leur dureté, et nous convînmes aisément de l'horrible dommage qu'un prince de tant de grands et d'aimables talens, et capable d'où il s'était plongé d'écouter la voix si âpre et si étonnante des vérités que nous lui avions fait entendre, se fût précipité dans les abîmes où nous le déplorions; nous convînmes que moins qu'en aucun temps précédent, il ne devait être abandonné à lui-même un seul instant possible. Nous ne laissâmes pas de nous plaindre réciproquement de notre excessive fatigue de corps et d'esprit, et nous nous donnâmes rendez-vous dans la galerie pendant le souper du roi pour con-

venir de ce qu'il nous restait à faire. Nous y fûmes exacts.

Je demandai au maréchal s'il ne savait point quelle réponse il y avait eu de madame de Maintenon. Il me dit qu'il n'avait vu ni M. le duc d'Orléans ni pas un de ses gens, depuis que nous l'avions quitté. Je lui remontrai l'importance d'en être instruit, et le priai de vouloir bien s'en aller informer chez ce prince, tandis que je l'attendais au même lieu où je lui parlais. Besons y fut et me revint dire aussitôt que madame de Maintenon mandait à M. le duc d'Orléans, qu'elle l'attendrait le lendemain toute la matinée, mais que M. le duc d'Orléans n'avait encore pu apprendre cette réponse. Là-dessus je proposai à Besons, sur notre même principe, d'accompagner M. le duc d'Orléans chez lui, au sortir de chez le roi, d'être présent lorsque la réponse lui serait rendue, d'en prendre thèse, pour l'exhorter encore d'exécuter courageusement son salutaire dessein, et dans le sens dont nous étions convenus, de l'obséder jusqu'à ce qu'il se mît au lit, de se trouver le lendemain à son lever, de lui bien parler encore, de tâcher de le mener chez madame de Maintenon, et de venir après à la messe du roi, où nous nous trouverions pour régler ce que nous aurions à faire. Il me promit de faire exactement tout cela, et là-dessus nous nous séparâmes.

CHAPITRE III.

Etrange singularité que m'apprend M. le duc d'Orléans. — Je fais un serment contre mon habitude. — Ma confidence à Besons. —Rupture de M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton.— Scènes qui la précèdent.—M. le duc d'Orléans nous raconte, à

Besons et à moi, sa conversation avec madame de Maintenon. — Son entrevue avec le roi. — Ce que j'en augure. — Etrange contre-temps. — Colloque à part entre Besons et moi. — Dons de M. le duc d'Orléans à madame d'Argenton en la quittant. — Surprise de la duchesse de Villeroy. — Ses propos avec moi sur M. le duc d'Orléans.

Le lendemain vendredi 3 janvier, je ne trouvai point Besons dans la galerie, ni dans l'appartement; le roi sortit pour la messe, et M. le duc d'Orléans à huit ou dix pas devant lui. Dans l'impatience de savoir s'il avait vu madame de Maintenon, je m'approchai de lui, et quoique je lui parlasse bas, n'osant rien nommer, je lui demandai s'il avait vu cette femme. Il me répondit un oui si mourant, que je fus saisi de la crainte qu'il l'eût vue pour rien, tellement que je lui demandai s'il lui avait parlé. Sur un autre oui pareil à l'autre, je redoublai d'émotion, « Mais lui avez-vous tout dit? — Eh oui, répondit-il, je lui ai tout dit. — Et en êtes-vous content? repris-je. — On ne peut pas davantage, me dit-il. J'ai été près d'une heure avec elle, elle a été très surprise et ravie ». Il fit là une assez longue pause à proportion du chemin qui s'avançait toujours, puis après avoir à deux et trois fois voulu, puis s'être retenu de me parler, il me regarda tristement comme exprès, et tout-à-coup me dit qu'il avait quelque chose qui le peinait sur moi, qu'il fallait qu'il me le dît, mais qu'il me demandait d'amitié de lui répondre sincèrement et avec vérité. Cela me surprit.

Je l'assurai que je ne lui déguiserais rien. « C'est, me dit-il toujours bas, que cette femme m'a parlé tout comme vous; mais ce qui m'a frappé, c'est qu'elle m'a dit les mêmes choses, les mêmes phrases, jusqu'au même arrangement et aux mêmes mots que vous. Ne vous aurait-elle point parlé, et n'avez-vous eu aucune charge d'agir auprès de moi? — Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas accoutumé à faire des

sermens, mais je vous jure par celui de chez lequel nous approchons (et c'était de la chapelle), et par tout ce qu'il y a de plus saint, que je vous ai parlé de moi-même; que qui que ce soit, ni directement, ni indirectement, ni en aucune manière quelconque, n'y a eu aucune part, et que pour cette femme et le roi, non-seulement ils ne m'ont point parlé ni rien fait dire, mais ils ne peuvent pas savoir un mot de ce qui s'est passé, et après ce grand serment que je vous fais contre ma coutume, j'ose vous dire que vous devez me connaître assez pour m'en croire sur ma parole ». Il fit un soupir; et me prenant la main : « Voilà qui est fait, me dit-il, je vous en crois; mais vous me faites plaisir de me parler comme vous faites, car je vous avoue que cette conformité m'a paru si singulière, qu'elle m'a frappé entre vous et cette femme, à qui le roi dit tout et qui gouverne l'état. — Monsieur, encore un coup, repris-je, soyez rassuré, car je vous répète que je vous dis la vérité la plus exacte et la plus nette. — Voilà qui est fait, me répondit-il encore, je n'ai pas le moindre scrupule. »

La tribune où nous étions déjà avancés quelques pas nous sépara. Il était fête de sainte Geneviève, ce qui m'obligea à entendre la messe du roi pour être libre après. La fin du motet et la prière pour le roi après le dernier évangile, me donna lieu de sortir de la tribune avant le roi pour chercher Besons, que je trouvai à deux pièces de là. Quoique je susse des nouvelles, je lui en demandai, dans l'espérance qu'au sortir de chez madame de Maintenon, M. le duc d'Orléans lui aurait conté sa conversation. Mais il me dit qu'il ne savait rien; que la veille au soir, il l'avait mené de chez le roi chez lui, que ce matin il s'était trouvé à son lever, l'avait toujours exhorté suivant ce que nous en étions convenus, l'avait accompagné jusqu'à la porte de madame de Maintenon,

qu'il l'y avait laissé, et appris depuis qu'il y était demeuré long-temps avec elle, mais qu'il n'en savait pas davantage. Je lui dis que je le ferais donc plus savant, et en lui contant ce que M. le duc d'Orléans m'avait dit en allant à la messe du roi, j'ajoutai qu'il m'avait dit la chose du monde la plus surprenante, qui m'avait engagé à lui faire un serment, et je lui rendis le fait.

Le maréchal n'en fut pas ému un moment, et me dit avec cette sorte de brusquerie, que la conviction produit quelquefois, qu'il n'y avait qu'à répondre à M. le duc d'Orléans une seule chose bien simple et bien vraie, savoir que la vérité est une, et que par là elle s'était trouvée dans la bouche de madame de Maintenon précisément comme dans la mienne. Comme nous en étions là, le roi passa retournant de la chapelle chez lui, et ne nous laissa que le temps de nous donner rendez-vous sur-le-champ chez M. le duc d'Orléans, pour éviter d'y aller ensemble. Quoique je ne me fusse amusé qu'un moment dans la galerie, je trouvai déjà Besons dans la chambre de M. le duc d'Orléans qui n'était pas rentré, et qui ne vint qu'une bonne demi-heure après. Je proposai à Besons d'entrer dans le cabinet, nous en fermâmes la porte, et là tous deux, nous nous mîmes à raisonner. M. le duc d'Orléans nous avait dit la veille, que s'il parlait au roi, ce ne serait qu'immédiatement avant son dîner, parce que outre que c'était son heure à lui la plus ordinaire, c'était aussi la plus naturelle d'être seul avec lui dans ses cabinets; ainsi nous convînmes de demeurer jusqu'à cette heure-là avec M. le duc d'Orléans pour le soutenir, le fortifier, et lui faire achever ce qu'il avait commencé. Le maréchal convenait que l'affaire était avancée au-delà d'espérance, mais il ne la pouvait déterminément pousser jusqu'à compter sur sa consommation avec le roi. Pour moi, je n'osais en répondre d'une

manière positive; mais je ne pouvais aussi m'imaginer qu'elle nous échappât, après ce grand pas fait chez madame de Maintenon.

Pendant que nous causions ainsi, je songeai à part moi à la bizarre justesse de la conjoncture où je me trouvais d'attendre à tous momens une audience particulière du roi, dans une circonstance si propre à confirmer le soupçon que M. le duc d'Orléans venait de me témoigner. Après y avoir bien pensé, la délicatesse d'honneur et de probité l'emporta en moi sur l'orgueil et la politique de courtisan, si difficile à se ployer à montrer sa disgrâce et ses démarches pour la finir, tellement que bien que je n'eusse avant cette affaire-ci ni liaison ni même le plus léger commerce avec Besons, et le nôtre n'avait pas plus de douze jours de date, je crus devoir lui confier mon secret pour le consulter si je le révélerais à M. le duc d'Orléans; je lui dis tout mon fait, et comme à tous momens j'attendais mon audience, mais sans lui apprendre comment je l'avais obtenue. La rondeur de ce procédé le surprit et le toucha. Il me conseilla d'en faire la confidence à M. le duc d'Orléans, et il m'assura que, quoi qu'il eût soupçonné, il me connaissait trop bien pour, après ce que je lui avais dit et juré, penser un moment qu'entre le roi et moi il dût être en rien question de lui. Sur son avis je me déterminai à le faire. Après avoir été une demi-heure ensemble, quelqu'un vint demander Besons, qui sortit et me laissa seul dans le cabinet.

Fort peu après, comme j'étais seul encore, M. le duc d'Orléans entra, qui venait de chez Madame, et qui tout de suite m'emmena dans son arrière-cabinet. Il se mit le dos à la cheminée sans proférer un mot, comme un homme hors de soi. Après l'avoir considéré un moment, je crus qu'il valait mieux l'importuner par des questions

que de le laisser ainsi à lui-même dans des momens critiques, qui avaient si grand besoin de soutien, puisque deux heures après arrivait le moment qu'il devait parler au roi pour se séparer de sa maîtresse. Je lui demandai donc s'il était bien content de madame de Maintenon, et si elle était entrée véritablement dans ce qu'il lui avait dit : il me répondit un oui si bref, que je me hâtai de lui demander s'il n'était pas bien résolu d'aller chez le roi un peu avant son dîner; il m'effraya beaucoup par sa réponse. Il me dit de ce même ton qu'il n'irait pas. « Comment! monsieur, m'écriai-je d'un air ferme, vous n'irez pas? — Eh! non, monsieur, me répliqua-t-il, avec un soupir effroyable, tout est fait.—Tout est fait, repris-je vivement, comment l'entendez-vous? tout est fait pour avoir parlé à madame de Maintenon? — Eh! non, dit-il, j'ai parlé au roi. — Au roi! m'écriai-je, et lui avez-vous dit ce que vous vouliez lui dire tantôt? — Oui, répondit-il, je lui ai tout dit. — Ah! monsieur, m'écriai-je encore avec transport, cela est fait, que je vous aime; et me jetant à lui, que je suis aise de vous voir enfin délivré; et comment avez-vous fait cela? — Je me suis craint moi-même, me répondit-il. J'ai été si violemment agité depuis que j'ai eu parlé à madame de Maintenon, que j'ai eu peur de me commettre à tout le temps de la matinée, et que, mon parti enfin bien pris, je me suis résolu de me hâter d'achever. Je suis rentré dans le cabinet du roi après la messe....... » Alors vaincu par sa douleur, sa voix s'étouffa, et il éclata en soupirs, en sanglots et en larmes. Je me retirai dans un coin. Un moment après Besons entra; le spectacle et le profond silence l'étonnèrent. Il baissa les yeux et n'avança que peu. Je lui fis des signes qu'il ne comprit point; puis, se remettant un peu, me demanda des yeux ce que ce pouvait être. Enfin nous nous approchâmes doucement l'un

de l'autre, et je lui dis que c'en était fait, que M. le duc d'Orléans avait vaincu, qu'il avait parlé au roi.

Le maréchal fut si étourdi de surprise et de joie, qu'il en demeura quelques momens interdit et immobile; puis se jetant à M. le duc d'Orléans, il le remercia, le félicita, et se mit à pleurer de joie. Cependant nous nous tûmes et laissâmes un assez long temps de silence au trouble de M. le duc d'Orléans, qui s'alla jeter dans un fauteuil, et qui, tantôt stupide, tantôt cruellement agité, ne s'exprimait que par un silence farouche ou par un torrent de soupirs, de sanglots et de larmes, tandis qu'agités nous-mêmes et attendris d'un état si violent, nous contenions notre joie, nous n'osions nous parler, et à peine pouvions-nous nous persuader que cette rupture si salutaire fût achevée. Peu-à-peu pourtant nous rompîmes le silence entre nous. Le maréchal et moi nous nous mîmes à plaindre M. le duc d'Orléans, à louer son généreux effort, et chercher ainsi obliquement à le calmer un peu dans la violence de ces premiers momens. Ensuite nous nous encourageâmes, pour essayer un peu de diversion, à lui demander ce que madame de Maintenon lui avait dit. Il nous répondit que, mot pour mot, elle lui avait tenu tous mes mêmes propos, et tellement les mêmes, en même ordre et en mêmes expressions, qu'il avait cru qu'elle m'avait parlé. Je le fis souvenir de ce que je lui avais dit et protesté là-dessus avec serment en allant à la messe du roi, et il me réitéra aussi qu'il ne lui en restait pas le moindre scrupule, mais que cette singularité était si grande qu'il lui était pardonnable de l'avoir pensé; là-dessus Besons lui parla très bien au même sens que ce qu'il m'en avait dit.

Je crus que cette occasion était celle que je devais prendre pour lui faire la confidence de l'audience que j'attendais du roi, avec la franchise que Besons, m'avait

conseillée. M. le duc d'Orléans la reçut à merveille, et me dit même, avec une amitié dont la politesse me surprit en l'état où il était, qu'il souhaitait d'avoir mis le roi d'assez bonne humeur, par ce qu'il venait de lui dire, pour qu'il m'en écoutât plus favorablement. Nous le remîmes sur son audience de madame de Maintenon. Il nous dit qu'elle avait été extrêmement surprise de sa résolution et en même temps ravie; qu'elle l'avait assuré que cette démarche le remettrait avec le roi mieux que jamais; qu'elle lui avait conseillé de lui parler lui-même plutôt que de lui faire parler par elle ni par personne; et qu'elle lui avait promis de faire valoir au roi ce sacrifice, de manière à lui en ôter tout regret, et à faire que madame d'Argenton fût traitée comme il le pouvait souhaiter, et comme elle-même trouvait juste qu'elle le fût, sans lettre de cachet ni rien de semblable, et qu'elle pût se retirer, soit dans un couvent, soit dans une terre, ou dans une ville telle qu'elle la voudrait choisir, sans même être astreinte à demeurer dans un même lieu. C'était aussi ce que j'avais dit à M. le duc d'Orléans que je trouvais raisonnable, pourvu qu'elle n'allât pas dans ses apanages faire la dominatrice, et ce que lui-même avait aussi approuvé comme moi. Il nous dit aussi que madame de Maintenon lui avait promis d'envoyer chercher la duchesse de Ventadour pour concerter tout avec elle (et quel personnage pour une dame d'honneur de Madame et pour une gouvernante des enfans de France!) et qu'il ferait bien de la voir là-dessus. De là mon impatience me porta, malgré l'interruption des larmes et des fréquens élans de douleur, de lui demander comment il était content du roi. « Fort mal », me répondit-il. J'en fus surpris et touché au dernier point, et je voulus savoir comment cela s'était passé.

Il nous dit qu'il avait suivi le roi dans son cabinet

après la messe, et que, comme il étouffait de ce qu'il avait à lui dire, il l'avait prié de passer dans un autre cabinet, afin qu'il pût lui dire un mot seul; que le roi, effarouché de la proposition en un temps où il n'avait pas accoutumé de le voir dans son cabinet, lui avait demandé d'un air sévère et rengorgé ce qu'il lui voulait; qu'il avait insisté au tête-à-tête; que le roi, encore plus grave et plus refrogné, l'avait mené dans l'autre cabinet; que là il lui avait dit sa résolution causée par la douleur de lui déplaire, l'avait prié de faire dire à madame d'Argenton de sortir de Paris, et de lui épargner la douleur du mauvais traitement, et la honte de l'exil et d'une lettre de cachet, qui ne pouvait retomber que sur lui-même; que le roi avait paru fort surpris, mais point épanoui; qu'il l'avait loué, mais froidement, et dit qu'il y avait long-temps qu'il aurait dû mettre fin à une vie si scandaleuse; qu'il voulait bien faire sortir madame d'Argenton de Paris sans ordre par écrit; qu'il verrait ce qu'il pourrait faire là-dessus; après quoi le roi l'avait quitté brusquement comme un homme non préparé à une audience insolite, et qui avait peur que cette déclaration ne fût suivie de quelque demande à laquelle il ne voulait pas laisser de loisir.

Quoique ce récit me déplût fort, je ne laissai pas d'espérer que la froideur du roi venait moins d'un éloignement invincible que d'un temps mal pris et de la surprise, qui étaient les deux choses du monde qui le rebroussaient le plus, et j'espérai que la réflexion, venant sur l'effort du sacrifice, sur son entière gratuité, puisqu'il n'était accompagné d'aucune demande, ni même d'aucune insinuation de rien, sur la cessation de la cause et des effets des déréglemens de toutes les sortes et des sujets de douleur de madame la duchesse d'Orléans, ramèneraient ce prince dans l'état où il devait

être avec le roi, avec toutes les personnes royales, au moins à l'extérieur pour Monseigneur, et conséquemment avec le monde. Je le desirais d'autant plus que je faisais moins de fonds que je ne lui avais témoigné sur madame de Maintenon, et que je ne me fiais guère à la bonne réception qu'elle lui avait faite, ni aux bons offices qu'elle lui avait promis. Il fallait bien du spécieux, et même quelque réalité apparente, dans une occasion comme celle-là; une autre conduite aurait trop ouvert les yeux. Il fallait même que le roi y fût trompé pour lui ôter toute défiance, et demeurer plus entière aux desservices qu'elle voudrait porter en d'autres temps. Le funeste bon mot d'Espagne n'était pas pour être pardonné, et M. du Maine lui était trop intimement cher pour contribuer à augmenter, même à rétablir, l'amitié et la confiance du roi pour M. le duc d'Orléans si supérieur à l'autre en toutes choses, excepté en fourbe, en adresse et en esprit de ce genre. Je fis donc de mon mieux pour rassurer M. le duc d'Orléans sur le roi, par les deux raisons que j'ai alléguées; et Besons et moi n'oubliâmes rien pour le rassurer et le consoler.

Le silence et les propos se succédèrent à diverses reprises. M. le duc d'Orléans nous dit qu'il venait de rendre compte à Madame de ce qu'il avait fait, qu'elle l'avait fort approuvé, mais qu'elle l'avait mis au désespoir par le mal qu'elle lui avait dit de madame d'Argenton. Il s'aigrit même en nous le racontant, et je m'en aigris avec lui, parce qu'à la misérable façon dont elle avait toujours traité et ménagé cette maîtresse, ce n'était pas à elle à en dire du mal, beaucoup moins au moment de la rupture qui sont des instans à respecter par les plus sévères. Je me hasardai à lui demander s'il serait incapable de dire à madame sa femme une nouvelle qui la regardait de si près; mais à ce mot il s'emporta, dit

qu'il ne la verrait au moins de toute la journée, qu'elle serait trop aise, et que sa joie lui serait insupportable. Je lui répondis modestement que, par tout ce que j'avais ouï dire d'elle, je la croyais incapable de tomber dans le même inconvénient de Madame, mais au contraire plus propre à entrer dans sa peine, par rapport à lui, qu'à lui montrer une joie indiscrète et fort déplacée. Il rejeta cela avec un si grand éloignement que je n'osai en dire davantage. Néanmoins après quelque intervalle, je ramenai doucement ce propos sur le double plaisir que ce nouvel effort ferait au roi. Je ne réussis pas mieux. Il me ferma la bouche par me dire que ce chapitre avait été traité le matin entre lui et madame de Maintenon, qu'elle était entrée dans sa répugnance, et qu'elle lui avait conseillé de ne voir madame la duchesse d'Orléans de toute la journée, s'il ne voulait, pour ne la pas voir à contre-cœur.

Je changeai de discours. Besons parla aussi, et nous ne cherchâmes pour le bien dire qu'à bavarder pour étourdir une douleur incapable encore de raison, plutôt par un bruit extérieur que par la solidité des choses. Quoique la porte fût défendue, il s'y présenta des gens que le renouvellement de l'année et la vacance de la fête y amenaient. Tels furent le premier président et les gens du roi du parlement et des autres compagnies supérieures, et quelques autres principaux magistrats, qui vinrent à diverses reprises, et que le prince fut obligé d'aller voir dans sa chambre où ils étaient entrés. On peut juger de l'étrange contre-temps. Il les vit tous néanmoins sur la porte de son cabinet pour être plus dans l'obscurité, les entretint, les gracieusa, et nous montra une force dont peu d'hommes sont capables, mais sous laquelle il succombait après par un cruel renouvellement de douleur.

Je saisis un de ces intervalles pour demander à Besons ce qu'il lui semblait de cette journée. Il m'avoua

avec transport qu'il en était d'autant plus vivement pénétré de joie qu'il l'avait moins espérée, et si peu qu'à peine se pouvait-il encore persuader ce qu'il voyait et entendait, et il m'en félicita comme d'un projet dû à mon imagination, et d'une exécution due à mon courage, dont lui et moi étions les seuls à portée, mais qu'il n'aurait pu ni entamer ni moins amener à fin. Dans un autre intervalle, nous raisonnâmes sur la manière dont le roi avait reçu la rupture qui nous alarmait justement, et qui nous fit plus fortement conclure combien il était important et pressé de finir un si pernicieux genre de vie, et qui avait mené assez loin pour que cette rupture après tant de desirs eût été reçue avec si peu de satisfaction. Nous convînmes sans peine que cela demandait de grandes et de continuelles précautions, et une conduite bien appliquée et bien suivie, qui à la longue ne coûterait pas moins que la rupture même. Nous comprimes combien M. le duc d'Orléans avait à se tenir en garde contre toutes les sortes de pièges qui lui seraient tendus, surtout de la boutique de madame la Duchesse, après ce que lui-même nous avait dit d'elle, tandis que madame la duchesse d'Orléans vivait avec elle avec tous les ménagemens d'amitié possible et de rang au-delà de raison, puisque la différence de rang, qui avait causé une haine que rien n'avait pu amortir, s'allait renouveler de plus belle par la noise de la prétention de madame la duchesse d'Orléans de faire passer ses filles devant les femmes des princes du sang, prétention dont je parlerai bientôt. Enfin nous conçûmes que rien ne serait plus utile à M. le duc d'Orléans qu'une liaison étroite avec madame sa femme, tant pour lui fournir des amusemens et de bons conseils chez lui que pour prendre le roi par un changement qui lui serait si agréable. Dans un autre intervalle, nous pensâmes à nous-mêmes pour éviter la rage

de la sequelle de madame d'Argenton, de madame la Duchesse et de la sienne, et de tous ceux qui seraient outrés de voir M. le duc d'Orléans rentré dans le bon chemin, dans l'estime du monde, dans les bonnes grâces du roi, et dans les suites que ces choses pourraient avoir.

Le maréchal me témoigna qu'il craignait fort que nous ne fussions déjà découverts par le nombreux domestique qui nous avait vu obséder M. le duc d'Orléans pendant ces trois jours, moi seul le premier, lui et moi les deux autres, à qui sans doute le trouble et la douleur de leur maître n'auraient pas échappé, et qui de cela voyant éclore la rupture, ne se méprendraient pas à nous l'attribuer, et par eux tout le monde. A cela il n'y avait point de remède. Nous nous promîmes seulement de ne rien avouer, de nous taire, et de laisser dire ce que nous ne pourrions empêcher sans désavouer honteusement, mais gardant le silence. J'avais en particulier beaucoup d'ennemis à craindre, tous sûrement très fâchés de voir revenir M. le duc d'Orléans dans l'état où il devait être, surtout M. le Duc et madame la Duchesse avec qui j'étais en rupture ouverte. Je craignais de plus, que si le roi venait à découvrir la part que j'avais eue à la séparation de M. le duc d'Orléans d'avec sa maîtresse, un gré infructueux de vingt-quatre heures ne fût suivi du danger de me voir chargé des fautes qu'il pourrait faire à l'avenir, et de celles encore qu'on lui pourrait imputer, le raisonnement des tout-puissans de ce monde étant trop naturellement et trop coutumièrement celui-ci : que quand on a un assez grand crédit sur quelqu'un pour lui faire faire un grand pas contre son goût et contre ses habitudes, on en a assez aussi pour le détourner, si on le veut, de toutes les autres choses qu'on lui impute. Mais ces dangers, que je n'étais pas alors à envisager pour la première fois, n'ayant pas eu le pouvoir sur

moi de m'arrêter dans un projet et dans une exécution vertueuse, n'eurent pas encore celui de m'épouvanter après m'y être volontairement et sciemment exposé. Faire ce qui est bon et honnête par des voies bonnes et honnêtes, garder après une conduite sage et mesurée, ne s'accabler pas de nœuds gordiens de prévoyance et de prudence indissolubles par leur nature, laisser dire, faire et agir en s'abandonnant à la Providence, est un axiome qui m'a toujours paru d'un grand usage à la cour, pourvu qu'on n'en abuse pas et qu'on s'y tienne en la façon que je le présente.

M. le duc d'Orléans, revenu avec nous, débarrassé des visites dont j'ai parlé, nous dit qu'il assurait à madame d'Argenton 45,000 livres de rente, dont presque tout le fonds appartiendrait au fils qu'il avait d'elle, qu'il avait reconnu et fait légitimer, et qui est devenu depuis grand d'Espagne, grand-prieur de France et général des galères, avec l'abbaye d'Auvillé (car le meilleur de tous les états en France est celui de n'en avoir point et d'être bâtard); que, outre ce bien, il restait à sa maîtresse pour plus de 400,000 liv. de pierreries, d'argenterie et de meubles; qu'il se chargeait de toutes ses dettes jusqu'au jour de la rupture, pour qu'elle ne pût être importunée d'aucun créancier, et que tout ce qu'elle avait lui demeurât libre, ce qui allait encore à de grandes sommes; et qu'il croyait qu'avec ces avantages, elle-même ne pouvait prétendre à une plus grande libéralité. Elle passait 2,000,000, et je la trouvai prodigieuse, mais en la louant; il ne s'agissait pas de pouvoir dire autrement. Quelque puissant prince qu'il fût, une telle brèche devait le rendre sage.

Avant de le quitter, Besons, poussé par moi qui n'osais plus parler de madame la duchesse d'Orléans après mes deux tentatives, en fit une troisième qui réussit. M. le duc d'Orléans lui promit enfin qu'il la verrait dans la jour-

née, et lui dirait sa rupture. Cette complaisance me soulagea fort, dans les vues que j'ai expliquées. Il était midi et demi, nous le quittâmes, lui pour aller chez la duchesse de Ventadour, comme il en était convenu le matin avec madame de Maintenon, nous pour prendre enfin haleine. Besons me dit en sortant qu'il n'en pouvait plus, et qu'il s'en allait à Paris se cacher au fond de sa maison pendant le premier éclat de la rupture, et se mettre à l'abri de toutes questions et de tous propos.

En le quittant dans la galerie de M. le duc d'Orléans, je m'en allai chez la duchesse de Villeroy, que je trouvai à sa toilette seule avec ses femmes. Dès en entrant je la priai de les renvoyer, liberté que je prenais souvent avec elle. Dès qu'elles furent sorties, je lui dis que l'affaire était faite. « Bon, faite »! me répondit-elle avec dédain, comprenant mal ce que je lui voulais dire, car je ne l'avais pas vue depuis notre souper l'avant-veille, je ne le croirai point qu'il n'ait parlé au roi. Il vous promettra, il n'en fera rien. Croyez-moi, ajouta-t-elle, vous êtes son ami, mais je le connais mieux que vous. — Avez-vous tout dit? repris-je en souriant; c'est qu'il a parlé ce matin à madame de Maintenon et au roi, et que la rupture est bâclée. — Bon, monsieur! me répondit-elle avec vivacité, il vous a peut-être dit qu'il le fera, et n'en fera rien. — Mais, répliquai-je, je vous dis encore un coup qu'il l'a fait, et que je sors d'avec lui. — Quoi cela est fait! dit-elle avec transport; mais fait, achevé, rompu sans retour? — Eh oui! répliquai-je, madame, fait et archi-fait. Je ne vous dis ni conjectures ni contes, je vous dis nettement que cela est fait ». Je ne vis jamais femme si aise, ni qui de joie eût plus de peine à se persuader ce qu'elle entendait. Après cette sorte de désordre, elle me demanda fort comment cela s'était fait. Je lui contai le précis et le plus nécessaire de ce que je viens

de rapporter, et des noms et des détails que j'ai cru devoir omettre ici, mais que je jugeai important qu'elle n'ignorât pas, pour l'union que je desirais établir entre le mari et la femme. Le duc de Villeroy, qui vint en tiers, le jugea de même. Le récit fut souvent interrompu par les surprises de la duchesse de Villeroy, et par des exclamations.

A son tour, elle me conta que madame la duchesse d'Orléans lui avait dit la veille l'inquiète curiosité où elle était de découvrir ce qui se passait chez son mari, dont elle avait appris l'angoisse, les larmes et l'obsession où nous l'avions tenu Besons et moi; que sur ce qu'elle (duchesse de Villeroy) lui avait conté, mais sans en faire cas, le mot que je lui avais dit en sortant de souper avec elle, madame la duchesse d'Orléans lui avait dit que, si quelqu'un était en état de faire rompre M. son mari avec sa maîtresse, c'était moi; qu'elle avait souvent essayé par des recherches de m'approcher d'elle et de m'apprivoiser, sans y avoir pu réussir, (et cela était vrai, et jamais je n'allais chez elle que pour des occasions indispensables de complimens), tellement qu'elle en était demeurée là, bien aise toutefois qu'un homme d'honneur et d'esprit, duquel, malgré mon éloignement d'elle, elle ne croyait pas avoir rien à craindre, fût intimement avec M. le duc d'Orléans. Épanouie de sa propre joie, elle m'apprit que celle de madame la duchesse d'Orléans serait d'autant plus vive qu'elle était plus que jamais accablée d'ennui et de douleur de l'empire insolent de madame d'Argenton, et des traitemens qui en étaient les suites, et plus que jamais hors d'espérance de les voir finir; que, dans le désespoir d'une situation si triste, elle avait épuisé toutes les voies possibles à tenter de crédit, de conscience, de compassion pour faire chasser madame d'Argenton, sans que le roi ni madame de Maintenon s'y fussent laissés entamer le moins du monde; qu'il ne lui restait plus aucunes espérances de ce côté-

là, ni de celui de M. le duc d'Orléans, qui, quelquefois refroidi pour sa maîtresse, n'en devenait que plus passionné et plus abandonné à elle, de sorte que le désespoir de la princesse n'avait jamais été plus vif, plus complet, plus sans nulle ressource qu'au moment de cette délivrance. Je répondis à cette confidence qu'il était fort heureux pour madame la duchesse d'Orléans qu'elle n'eût pas réussi, et que la tendresse du roi eût trouvé sa sagesse à l'épreuve; que madame d'Argenton arrachée par autorité à M. le duc d'Orléans l'eût, et par amour et peut-être autant par orgueil, irrité jusqu'à le jeter dans les dernières extrémités; que bien difficilement en eût-il cru madame sa femme innocente; que ce soupçon, une fois monté dans son esprit, eût fait la ruine de sa famille, et de madame la duchesse d'Orléans la plus malheureuse princesse de l'Europe. De là, la duchesse de Villeroy me vanta madame la duchesse d'Orléans, son esprit, sa prudence, sa solidité, la sûreté de son amitié, la reconnaissance qu'elle me devait et qu'elle sentirait tout entière, et m'invita fort à une grande liaison avec elle.

Je répondis à tout cela par tous les complimens qui étaient lors de saison. Je la priai de lui dire que, dans le desir où j'étais de parvenir à séparer M. le duc d'Orléans de madame d'Argenton, j'aurais cru diminuer beaucoup les forces dont j'avais besoin si, en répondant aux avances qu'elle avait bien voulu faire, j'avais eu l'honneur de la voir; que cette prudence était devenue un double bonheur par celui que j'avais eu de détromper à son égard M. le duc d'Orléans sur les choses secrètes (que je ne rapporte par ici, et que j'avais confiées à la duchesse de Villeroy); lequel, malgré mes preuves, soupçonneux comme il était, n'aurait pu se rendre à la même confiance en moi, si j'avais été en mesure avec madame sa femme, comme il avait fait parce que je n'y

étais en aucune; que présentement qu'il n'y avait plus d'équilibre à garder avec lui, comme j'avais fait jusqu'alors ne voyant ni madame sa femme ni sa maîtresse, je ferais volontiers ma cour à la premiere, et mettrais tous mes soins à continuer à travailler à une entière réunion; mais que je croyais qu'il fallait aussi continuer d'user de la même prudence, qu'il n'était pas temps encore que j'eusse l'honneur de la voir, qu'il fallait un intervalle après ce qui venait de se passer pour amener les choses; que toutefois en attendant, je la priais (la duchesse de Villeroy) de dire à madame la duchesse d'Orléans, etc., c'est-à-dire force complimens, et surtout d'exiger d'elle le plus profond secret, chose dont je n'étais pas en peine, et par son intérêt et par la matière. Je lui contai après combien je m'étais diverti, la veille au soir, chez madame de Saint-Géran, en entendant les doléances extrêmes que madame de Saint-Pierre y avait faites des malheurs de madame la duchesse d'Orléans par cette tyrannie de madame d'Argenton, à laquelle il n'y avait plus nul espoir de fin, moi qui savais déjà ces malheurs terminés, et que la nouvelle en éclaterait bien avant qu'il fût vingt-quatre heures de là.

CHAPITRE IV.

Le roi me donne à son dîner l'heure de mon audience. — Besons mandé par madame la duchesse d'Orléans. — Il me fait de sa part ses premiers remercîmens. — Mesures pour apprendre à madame d'Argenton la rupture de M. le duc d'Orléans avec elle. — Mademoiselle de Chausseraye. — Sa naissance et sa fortune. — Mon audience dans le cabinet du roi. — Ma longue explication avec lui sur toute ma conduite. — Je sors satisfait au-delà de toute espérance. — Quelles furent pour moi les suites de cette audience.

L'HEURE du dîner du roi arrivait, je sortis de chez la duchesse de Villeroy pour y aller, et pour la laisser habiller pour aller chez madame la duchesse d'Orléans où elle avait impatience de s'épanouir avec elle à leur aise. C'était comme je l'ai dit un vendredi, 3 janvier, et le quatrième jour que je me présentais devant le roi dans l'attente de l'audience qu'il avait promis au maréchal de me donner, et je commençais à être en peine de ce qu'elle ne venait point. Je trouvai le dîner avancé, je me mis le dos au balustre, et vers la fin du fruit, je m'avançai à un coin du fauteuil du roi, et lui dis que je le suppliais de se vouloir bien souvenir qu'il m'avait fait espérer la grâce de m'entendre. Le roi se tourna à moi et d'un air honnête me répondit : « Quand vous voudrez. Je le pourrais bien à cette heure, mais j'ai des affaires, et cela serait trop court », et un moment après, il se retourna encore, et me dit : « Mais demain matin si vous voulez ». Je répondis que j'étais fait pour attendre ses momens et ses grâces, et que j'aurais l'honneur de me présenter le lendemain matin devant lui. Cette façon de me répondre me sembla de bon augure; le roi avait un air affable et point importuné, et envie de m'écouter à loisir. Maréchal, le chancelier et madame de Saint-Simon en furent persuadés comme moi.

Sortant du dîner du roi, et passant auprès de l'appartement de madame la duchesse d'Orléans, je fus surpris de rencontrer le maréchal de Besons qui sortait de chez elle, et que je croyais déjà à Paris ou bien près d'y arriver. Il était en usage de la voir quelquefois. Il me dit qu'inquiète de tout ce qui lui était revenu par les domestiques, elle l'avait envoyé chercher. A elle il avoua tout le fait, et redoubla la joie que quelques bruits avaient fait naître, et que Madame avait confirmés, qui, en revenant de la messe avait passé chez elle, et lui avait appris la rupture. Le maréchal me dit qu'il lui avait grossièrement

raconté les faits principaux, et me la représenta transportée de la plus vive joie, et de reconnaissance pour moi dont elle l'avait prié de m'assurer. Besons était si peiné de l'éclat qui allait suivre, et si pressé de s'aller mettre à couvert chez lui qu'il n'osa demeurer que peu de momens avec moi, de peur qu'on ne nous vît ensemble, comme si nous avions fait tous deux quelque mauvais coup. Comme l'affaire principale était faite, je ne voulus pas le contraindre, et le laissai s'enfuir.

Je passai toute l'après-dînée avec M. le duc d'Orléans qui n'était pas moins touché que le matin même. Il me dit que madame de Maintenon avait envoyé chercher la duchesse de Ventadour aussitôt qu'il fut sorti de chez elle, qu'elle l'avait chargé de faire entendre à madame d'Argenton ce dont il était question, sur quoi lui et la duchesse étaient convenus d'envoyer chercher Chausseraye, à qui il avait envoyé sa chaise de poste à Madrid où elle avait une petite maison où elle était, et qui ne tarda pas à venir. La commission lui parut fort dure, mais les prières et les larmes de la duchesse de Ventadour, son amie intime, la persuadèrent enfin d'aller apprendre à leur bonne amie commune le changement de son sort.

Chausseraye était une grande et grosse fille, qui avait infiniment d'esprit, de sens et de vues, dont tout l'esprit était tourné à l'intrigue, au manège, à la fortune. Elle n'était rien du tout. Son nom était le Petit de Verno. Son père avait une méchante petite terre en Poitou qui s'appelait Chausseraye. C'était apparemment un compagnon bien fait, et qui n'était jamais sorti de son petit état ni de son voisinage. La marquise de la Porte-Vezins, veuve, et qui demeurait dans ces terres-là, auprès, s'en amouracha et l'épousa. Elle mourut en 1687 et en laissa cette fille. Elle avait un fils de son premier lit, mort lieutenant-général des armées navales en grande répu-

tation, et fort honnête homme. Le duc de Brissac, père de la maréchale de Villeroy, la maréchale de la Melleraye, madame de Biron, mère du maréchal duc de Biron, frère et sœurs de madame de Vezins, indignés de ce second mariage, ne voulurent jamais la voir ni le mari encore moins, tellement que mademoiselle de Chausseraye demeura long-temps dans l'angoisse, l'obscurité et la misère. M. de la Porte-Vezins, son frère de mère, qui devait être plus choqué qu'aucun de la parenté, en prit pitié, et parvint à leur faire voir cette étrange cousine. Sa figure et son esprit les gagnèrent bientôt; jamais créature si adroite, si insinuante, si flatteuse sans fadeur, si fine et si fausse, et qui en moins de temps reconnût ses gens et par où il les fallait prendre. N'en sachant que faire, et pour la récrépir et lui donner du pain, le maréchal de Villeroy qui, comme on l'a vu ici plus d'une fois, pouvait tout et à bonne cause sur la duchesse de Ventadour, la fit par elle entrer fille d'honneur de Madame qu'on éblouit du cousinage. Là, sous la protection de madame de Ventadour, elle la gagna si bien qu'elle fut toute sa vie son amie la plus intime, et comme leurs mœurs étaient plus semblables que leurs esprits, elle fut son conseil dans quantité de choses, et celle-ci ne lui en cacha aucune pendant toute sa vie.

La galanterie, et après l'intrigue et l'intimité de madame de Ventadour, lui acquirent des amis et de la considération, jusque-là que l'on comptait avec elle dans le monde. Elle fit toujours tout ce qu'elle voulut des ministres. Barbésieux, le chancelier de Pontchartrain, dès le temps qu'il avait les finances, Chamillart ne lui refusaient rien. Elle sut apprivoiser jusqu'à Desmarets et Voysin, et s'enrichit par eux. Ce fut bien autre chose encore pendant la régence, elle eut alors plusieurs millions. Elle était amie intime de madame d'Argenton, qu'elle

avait fort connue chez madame de Ventadour, et amie de toute cette sequelle; elle en tirait du plaisir et de l'argent de M. le duc d'Orléans. Elle avait quitté Madame il y avait long-temps comme surannée, mais elle était demeurée si bien avec elle qu'elle la voyait toujours en particulier à Versailles, et que Madame l'allait voir aussi quelquefois. Comme madame de Ventadour elle était devenue dévote, mais elle n'en intriguait pas moins. Il est incroyable de combien de choses elle se mêlait. Elle joua toute sa vie tant qu'elle put, et y perdit littéralement des millions. Le roi la traitait bien, et lui a plus d'une fois donné des sommes considérables. Elle avait tout crédit sur Bloin et sur les principaux valets, et voyait même quelquefois madame de Maintenon. Je la connaissais extrêmement; je l'avais connue chez mesdames de Nogaret et d'Urfé, ses cousines-germaines, de chez qui elle ne bougeait à Versailles les matins. Elle était d'excellente compagnie, et savait mille choses de l'histoire de chaque jour par ses amis considérables. J'étais avec elle sur un pied d'amitié et de recherche; mais je m'aperçus que la rupture de M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton m'avait fort gâté avec elle, et quand elle le put dans les suites, je l'éprouvai dangereuse ennemie. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Le lendemain samedi, 4 janvier, le dernier des quatre, si principaux pour moi par leurs suites, qui commencèrent cette année 1710, j'allai à l'issue du lever du roi, et le vis passer de son prie-dieu dans son cabinet, sans qu'il me dit rien. C'était une heure de cour qui ne m'était pas ordinaire, et je me contentai de le voir aller et revenir de la messe, parce que depuis une longue attaque de goutte, il s'habillait presque entièrement sur son lit, où le service ne laissait guère de place. L'ordre donné, les entrées du cabinet sortaient, tout le monde

allait causer dans la galerie jusqu'à la messe. Il ne restait guère dans sa chambre que le capitaine des gardes en quartier, qu'un garçon bleu avertissait quand le roi allait sortir par la porte de son cabinet qui donne dans la galerie pour aller à la messe, lequel alors entrait dans le cabinet pour le suivre. Je demeurai après l'ordre donné, et le monde écoulé, seul avec le capitaine des gardes dans la chambre. C'était Harcourt, qui fut fort étonné de me voir là persévérant, et qui me demanda ce que j'y faisais. Comme il allait me voir appeler dans le cabinet, je ne fis point difficulté de lui dire que j'avais un mot à dire au roi, et que je croyais qu'il me ferait entrer dans son cabinet avant la messe. Le père Tellier, dont le vrai travail se faisait le vendredi, était demeuré; il sortit bientôt après. Presque aussitôt Nyert, premier valet de chambre en quartier, sortit du cabinet, chercha des yeux et me dit que le roi me demandait.

J'entrai aussitôt dans le cabinet. J'y trouvai le roi seul et assis sur le bas bout de la table du conseil, ce qui était sa façon de faire, quand il voulait parler à quelqu'un à son aise et à loisir. Je le remerciai en l'abordant de la grâce qu'il voulait bien me faire, et je prolongeai un peu mon compliment pour observer mieux son air et son attention, qui me parurent l'un sévère, l'autre entière. De là, sans qu'il me répondît un mot, j'entrai en matière. Je lui dis que je n'avais pu vivre davantage dans sa disgrâce (terme que j'évitai toujours par quelque circonlocution pour ne le pas effaroucher, mais dont je me servirai ici pour abréger) sans me hasarder de chercher à apprendre par où j'y étais tombé; qu'il me demanderait peut-être par quoi j'avais jugé du changement de ses bontés pour moi : je répondrais que, ayant été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avait paru une marque qui

m'avait été très sensible, et par la disgrâce, et par la privation si longue de l'honneur de lui faire ma cour. Le roi, qui jusque-là n'avait rien dit, me répondit, d'un air haut et rengorgé, que cela ne faisait rien et ne marquait rien de sa part. Quand je n'eusse pas su à quoi m'en tenir sur cette privation, l'air et le ton de la réponse m'eût bien appris qu'elle n'était pas sincère; mais il la fallut prendre pour ce qu'il me la donnait : ainsi je lui dis que ce qu'il me faisait l'honneur de me dire me causait un grand soulagement, mais que puisqu'il m'accordait l'honneur de m'écouter, je le suppliais de trouver bon que je me déchargeasse le cœur en sa présence, ce fut mon terme, et que je lui disse diverses choses qui me peinaient infiniment, et dont je savais qu'on m'avait rendu auprès de lui de fort mauvais offices, depuis que des bruits, que mon âge et mon insuffisance m'empêchaient de croire fondés, mais qui avaient fort couru, qu'il avait jeté les yeux sur moi pour l'ambassade de Rome (ils étaient très réels comme on l'a vu ailleurs, mais il fallait lui parler ainsi, parce qu'il ne me l'avait pas fait proposer dans l'incertitude de la promotion du cardinal de la Trémoille, et que dès qu'elle fut faite, il cessa d'y vouloir envoyer un ambassadeur), l'envie et la jalousie s'étaient tellement allumées contre moi, comme contre un homme qui pouvait devenir quelque chose et qu'il fallait arrêter de bonne heure; que depuis ce temps-là je n'avais pu dire ni rien faire d'innocent; que jusqu'à mon silence même ne l'avait pas été, et que M. d'Antin n'avait pas cessé de m'attaquer. « D'Antin! interrompit le roi, mais d'un air plus doux, jamais il ne m'a nommé votre nom». Je répondis que ce témoignage me faisait un plaisir sensible, mais que d'Antin m'avait si attentivement poursuivi dans le monde en toutes occasions que je n'avais pu ne pas craindre ses mauvais offices auprès de lui.

En cet endroit le roi, qui avait déjà commencé à se rasséréner, prenant un visage encore plus ouvert, et montrant une sorte de bonté et presque de satisfaction à m'entendre, me coupa la parole comme je commençais un autre discours par ces mots : « Il y a encore un autre homme..... et me dit : — Mais aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous ». Je répondis que j'avais grand soin de ne parler mal de personne; que, pour parler mal de sa majesté, j'aimerais mieux être mort, en le regardant avec feu entre deux yeux; qu'à l'égard des autres, encore que je me mesurasse beaucoup, il était difficile que des occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois un peu naturellement. « Mais, me dit le roi, vous parlez sur tout, sur les affaires, je dis sur ces méchantes affaires, avec aigreur...... » Alors à mon tour j'interrompis le roi, observant qu'il me parlait de plus en plus avec bonté; je lui dis que des affaires j'en parlais ordinairement fort peu et avec de grandes mesures; mais qu'il était vrai que, piqué quelquefois par de fâcheux succès, il m'échappait d'abondance de cœur des raisonnemens et des blâmes; qu'il m'était arrivé une aventure qui, ayant fait un grand bruit contre mon attente, m'avait aussi fait le plus de mal; que j'allais l'en rendre juge, afin de lui en demander un très humble pardon si elle lui avait déplu, ou que, s'il en jugeait plus favorablement, il vît que je n'étais pas coupable.

Je savais à n'en pouvoir douter qu'on avait fait un prodigieux et pernicieux usage de mon pari de Lille; j'avais résolu de le conter au roi, et j'en saisis ici l'occasion qu'il me donna belle, mais avec la légèreté qu'il convenait sur les acteurs avec lui. Je continuai donc à lui dire que, lors du siège de Lille, touché de l'importance de sa conservation, au désespoir de voir avec quelle

5.

diligence les ennemis s'y fortifiaient, avec quelle lenteur son armée se mettait en mouvement, après trois courriers dépêchés coup sur coup portant ordre de marcher au secours, impatienté d'entendre continuellement assurer une levée de siège si glorieuse et si nécessaire, laquelle je voyais impossible par le temps que ces lenteurs donnaient aux ennemis de se mettre tout-à-fait à couvert de cette crainte, il m'était échappé, dans le dépit d'une de ces disputes, de parier 4 pistoles que Lille ne serait pas secouru et qu'il serait pris. « Mais, dit le roi, si vous n'avez parlé et parié que par intérêt à la chose, et par dépit de voir qu'elle ne réussissait pas, il n'y a point de mal, et au contraire, cela n'est que bien; mais quel est cet autre homme dont vous me vouliez parler »? Je lui dis que c'était M. le Duc, sur lequel il garda le silence, et ne me dit point, comme il avait fait sur d'Antin, qu'il ne lui avait point parlé de moi, et je lui racontai en peu de mots autant que je pus, sans rien omettre d'utile, le fait et le procédé de madame de Lussan; et comme sur le pari de Lille j'avais soigneusement évité de lui nommer les noms de Chamillart, de Vendôme et de monseigneur le duc de Bourgogne, j'évitai ici avec le même soin de lui nommer madame la Duchesse sa fille, pour en mieux tomber sur M. le Duc. Je dis donc au roi que je n'entrais pas dans le fond de l'affaire de madame de Lussan pour ne l'en pas importuner, mais que M. le chancelier et tout le conseil, M. le premier président et tout le parlement où elle avait été portée, en avaient été indignés jusqu'à lui en avoir fait de fâcheuses réprimandes; que cette femme m'ayant attaqué partout et par toutes sortes de mensonges, j'avais été contraint de me défendre par des vérités poignantes, il fallait l'avouer, mais justes et nécessaires; qu'avant de les publier j'avais supplié M. le Prince d'en entendre la lecture;

que je la lui avais faite, et qu'il avait trouvé très bon que je les publiasse; que je n'avais jamais pu approcher de madame la Princesse ni de M. le Duc; qu'il était étrange qu'il s'intéressât plus dans l'affaire de la dame d'honneur de madame la Princesse que M. le Prince même, lequel avait fort gourmandé madame de Lussan là-dessus; qu'enfin sa majesté trouvait bon que ses sujets eussent tous les jours des procès contre elle, et qu'il serait étrange qu'on n'osât se défendre des mensonges de madame de Lussan, dont la place serait plus que la première du royaume, si elle lui donnait le droit de plaider et de mentir sans réplique. J'ajoutai que M. le Duc ne me l'avait jamais pardonné depuis, qu'il n'y avait point d'occasion où je ne m'en fusse aperçu, et que c'était une chose horrible que moi, absent naturellement et à la Ferté, comme j'avais accoutumé à Pâques, et sans savoir M. le Prince en état de mourir, M. le Duc eût dit à sa majesté, sur l'affaire des manteaux, que c'était dommage que je n'y fusse et que je me donnerais bien du mouvement.

Le roi, qui m'avait laissé tout dire, et sur qui je remarquai que j'avais fait impression, me répondit avec l'air et à la façon d'un homme qui veut instruire, qu'aussi je passais pour être vif sur les rangs, que je m'y étais mêlé de beaucoup de choses, que je poussais les autres, et me mettais à leur tête. Je répondis qu'à la vérité cela m'était arrivé quelquefois; qu'en cela même je n'avais pas cru rien faire qui lui pût déplaire, mais que je le suppliais de se souvenir que, depuis l'affaire de la quête dont je lui avais rendu compte, il y avait quatre ans, je n'étais entré en aucune sorte d'affaire. Je lui remis en deux mots le fait de celle-là, et de celle de la princesse d'Harcourt; et sur ce que je lui dis que j'avais eu lieu de croire qu'il en avait été content, il en convint, et m'en dit des choses de lui-même, qui me mon-

trèrent qu'il s'en souvenait parfaitement, sur quoi je ne manquai pas de lui dire que la maison de Lorraine ne l'avait pas oublié, et n'avait cessé de me le témoigner depuis. Revenant tout de suite d'où je m'étais écarté, j'ajoutai que c'était bien assez de ne m'être mêlé de rien depuis quatre ans, pour que M. le Duc, à qui je n'avais jamais rien fait, ne fît pas souvenir de moi dans un temps d'absence où je ne pensais à rien moins. L'air de familiarité que j'avais usurpé dans la parenthèse des Lorrains, et en retombant sur M. le Duc, et celui d'attention, d'ouverture et de bonté non ennuyée que je vis dans le roi, me fit ajouter que c'était en vain que j'évitais d'entrer en rien, puisque, dans ma dernière absence dont j'arrivais, il m'avait été mandé de beaucoup d'endroits qu'on avait extrêmement parlé de moi sur ce qui était arrivé entre les carrosses de mesdames de Mantoue et de Montbazon, et que j'osais lui demander ce que je pouvais faire pour éviter ces méchancetés, et des propos qui se tenaient gratuitement, moi absent depuis long-temps, et dans la parfaite ignorance de l'aventure de ces dames. « Cela vous fait voir, me dit le roi, en prenant un vrai air de père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et il faut que vous conveniez que cette réputation, vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais eu d'affaires de rangs, au moins si vous n'y eussiez pas paru si vif sur celles qui sont arrivées, et sur les rangs mêmes, on n'aurait point cela à dire. Cela vous doit montrer aussi combien vous devez éviter tout cela, pour laisser tomber ce qu'on en peut dire, et faire tomber cette réputation par une conduite sage là-dessus, et suivie, pour ne point donner prise sur vous ». Je répondis que c'était aussi ce que j'avais continuellement fait depuis quatre ans, comme je venais d'avoir l'honneur de le lui dire, et ce que je ferais continuellement à l'avenir, mais qu'au moins le suppliais-

je de voir combien peu de part j'avais eu à ces dernières choses, desquelles néanmoins je ne me trouvais pas quitte à meilleur marché ; que j'avais une telle crainte de me trouver en tracasseries et en discussions, surtout devant lui, qu'il fallait donc que je lui disse maintenant la véritable raison qui m'avait fait rompre le voyage de Guyenne qu'il m'avait permis de faire ; que cette raison était celle des usurpations étranges du maréchal de Montrevel sur mon gouvernement, qui étaient telles que je n'y pouvais aller qu'elles ne fussent décidées ; que M. le maréchal de Boufflers, qui avait commandé en chef en Guyenne, à qui j'avais exposé mes raisons, avait jugé en ma faveur, et cru que le maréchal de Montrevel l'en voudrait bien croire ; mais que ce dernier s'étant opiniâtré à vouloir que sa majesté décidât, j'avais mieux aimé perdre mes affaires qui avaient grand besoin de ma présence, et laisser encore le maréchal de Montrevel usurper tout ce que bon lui semblait et lui semblerait, que d'en importuner sa majesté, tant j'étais éloigné de toutes querelles, et surtout de l'en fatiguer.

Le roi goûta tellement ce propos qu'il l'interrompit plusieurs fois par des monosyllabes de louanges pour ne pas troubler le fil de mon discours, à la fin duquel il me loua davantage et m'applaudit plus à son aise, sans pourtant entrer en rien sur ces différends de Guyenne, tant il abhorrait toute discussion, et aimait mieux que tout s'usurpât et se confondît, souvent même au préjudice connu de ses affaires, que d'ouïr parler de cette matière, et surtout de décision. Je lui parlai aussi de la longue absence que j'avais faite de douleur de me croire mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respects, qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne, et mon desir de lui plaire en tout, que je poussai avec une sorte de familiarité et d'é-

panchement, parce que je sentis à son air, à ses discours, à son ton et à ses manières, que je m'en étais mis à portée. Aussi furent-elles reçues avec une ouverture qui me surprit, et qui ne me laissa pas douter que je ne me fusse remis parfaitement auprès de lui. Je le suppliai même de daigner me faire avertir, s'il lui revenait quelque chose de moi qui pût lui déplaire, qu'il en saurait aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou pour voir que je n'étais point en faute. Comme il vit qu'il n'y avait plus de points à traiter, il se leva de dessus sa table. Alors je le suppliai de se souvenir de moi pour un logement, dans le desir que j'avais de continuer à lui faire une cour assidue; il me répondit qu'il n'y en avait point de vacant, et avec une demi-révérence riante et gracieuse, s'achemina vers ses autres cabinets, et moi après une profonde révérence je sortis en même temps par où j'étais entré, après plus d'une demi-heure d'audience la plus favorable, et fort au-delà de ce que j'avais pu espérer.

J'allai tout droit chez Maréchal, par un juste tribut, lui raconter tout ce qui se venait de passer, et que je lui devais uniquement, dont il fut ravi et en augura au mieux; de là chez le chancelier à qui la messe du roi me donna le loisir de tout conter. Il pesa attentivement chaque chose, et fut tellement surpris de la façon dont le roi était descendu dans tous les détails, de ses réponses, de ses interruptions, et puis de ses reprises, qu'il me protesta qu'il ne connaissait pas encore quatre hommes à la cour, de quelque sorte qu'ils fussent, avec qui le roi en eût usé ainsi. Il m'exhorta à une grande circonspection, à une grande assiduité, à bien espérer, et m'assura que, connaissant le roi comme il faisait, pour ainsi dire à revers, je pouvais compter, non-seulement qu'il ne lui restait aucune impression contre moi, mais qu'il

était bien aise qu'il ne lui en restât aucune, et que j'étais très bien avec lui. Ce qui me surprit le plus et qui me donna encore plus de confiance, fut la conformité de l'avis de M. de Beauvilliers, et même de ses paroles, qu'il ne connaissait pas un autre homme avec qui le roi se fût ouvert, et fût entré de la sorte.

On ne peut exprimer la joie de ces amis, et combien le chancelier traita avec élargissement le chapitre de ma retraite que son adresse avait arrêtée, et combien je sentis et lui témoignai l'obligation que je lui en avais. J'allai ensuite tirer madame de Saint-Simon d'inquiétude que je changeai en une grande joie. C'était elle qui m'avait aposté le chancelier et tous mes amis, et qui par là m'avait forcé, comme je l'ai dit, à ce dernier remède, dont le succès fut tel que le roi m'a toujours depuis, non-seulement bien traité, mais avec une distinction marquée pour mon âge, jusqu'à sa mort, et sans lacune; je dis pour mon âge, quoiqu'à trente-cinq ans que j'allais avoir ce ne fût plus jeunesse, mais à son égard, c'était encore au-dessous, surtout pour un homme sans charge, et sans occasion de familiarité avec lui, et voilà quel trésor est une femme sensée et vertueuse. Elle m'avoua alors l'extrême éloignement du roi qu'elle avait su de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle m'avait prudemment caché pour ne me pas éloigner moi-même davantage. Elle crut sagement aussi qu'ayant eu recours à cette princesse qui l'avait si bien reçue, elle lui devait rendre compte de ce qui venait de se passer, sur quoi elle lui témoigna beaucoup de joie et toutes sortes de bontés. Comme rien n'était plus rare qu'une audience du roi à ceux qui n'avaient point de particulier naturel avec lui, celle que je venais d'avoir, et surtout sa longueur, fit plus de bruit que je ne desirais. Je laissai dire et me tins en silence, parce qu'on n'est pas

obligé de rendre compte de ses affaires. Maréchal me dit deux jours après que le roi m'avait fort loué à lui, et avait témoigné toutes sortes de satisfaction de mon audience. Retournons maintenant à M. le duc d'Orléans.

CHAPITRE V.

Mademoiselle de Chausseraye va apprendre à madame d'Argenton que M. le duc d'Orléans la quitte. — Ses larmes et son désespoir. — Elle demande à se retirer dans l'abbaye de Gomerfontaine. — Elle est refusée par madame de Maintenon. — M. le duc d'Orléans entre en fureur en apprenant ce refus. — Je lui propose d'écrire à madame de Maintenon. — Je fais la lettre moi-même. — Ce que le roi dit à M. le duc d'Orléans au sujet de cette lettre. — Madame d'Argenton se retire chez son père. — Quel bruit cette retraite fit à la cour et dans le monde. — Le roi témoigne à M. le duc d'Orléans sa joie de le voir rompre avec sa maîtresse. — Je suis généralement regardé comme l'auteur de la rupture. — Aventure singulière qui révèle toute la part que j'y avais eue. — Liaison intime qui se forme entre madame la duchesse d'Orléans et moi. — Ma première conversation avec elle. — Politique du duc de Noailles. — Il fait difficulté de se laisser ramener à M. le duc d'Orléans. — Nancré. — Quel était ce drôle.

Chausseraye était allée la veille tout droit, de chez la duchesse de Ventadour à Versailles, chez madame d'Argenton à Paris, où elle ne la trouva point; elle sut qu'elle était allée jouer et souper chez la princesse de Rohan, d'où elle ne reviendrait que fort tard, sur quoi elle lui manda qu'elle avait à lui parler et qu'elle l'attendait chez elle. Madame d'Argenton ne se pressant point de revenir, mademoiselle de Chausseraye renvoya et la fit arriver. Elle lui dit que ce qu'elle avait à lui apprendre

était si sérieux qu'elle eût bien voulu qu'une autre en fût chargée; et avec ces détours comme pour annoncer la mort de quelqu'un, elle fut long-temps sans être entendue. Enfin elle le fut. Les larmes, les cris, les hurlemens firent retentir la maison, et annoncèrent la fin de sa félicité au nombreux domestique, lequel ne fut pas plus ferme que la maîtresse. Après un long silence de Chausseraye, elle se mit à parler de son mieux, à faire valoir les largesses, la délicatesse sur tout ordre par écrit, la liberté dans tout le royaume excepté Paris et les apanages. Madame d'Argenton au désespoir, mais peu-à-peu devenue plus traitable, demanda à se retirer pour les premiers temps dans l'abbaye de Gomerfontaine en Picardie, où elle avait été élevée et où elle avait une sœur religieuse. L'abbé de Thesut, secrétaire des commandemens de M. le duc d'Orléans, ami intime de toute cette sequelle et dont j'aurai occasion de parler dans la suite, fut mandé, puis envoyé à Versailles, chargé d'une lettre de madame d'Argenton pour M. le duc d'Orléans, et d'une autre pour la duchesse de Ventadour, priée de voir madame de Maintenon sur cette retraite.

Tandis que j'étais chez M. le duc d'Orléans, avec deux ou trois de ses premiers officiers, à causer pour l'amuser comme nous pouvions, l'abbé de Thesut entra, qui lui vint dire un mot à l'oreille. A l'instant je vis une grande altération sur son visage. Il rêva un moment, se leva, alla à l'autre bout de l'entresol avec l'abbé, puis m'appela, ce qui fit sortir les autres. Demeurés seuls tous trois, M. le duc d'Orléans me demanda avec angoisse si j'avais jamais vu une dureté pareille, m'expliqua la demande de Gomerfontaine et sa cause, et à peine m'en eut-il dit le refus, qu'il entra dans une espèce de rage et de fureur, et s'abandonna au repentir de ne s'être pas enfui de Besons et de moi dans le sein de sa maîtresse

la nuit qui précéda la rupture, comme il en avait été mille fois tenté. Après avoir laissé quelque cours à cette tempête, je lui représentai qu'avant de s'abandonner ainsi au déchaînement, il fallait voir un peu mieux de quoi il s'agissait, qu'il avait lieu d'être en colère, et que j'y étais autant que lui, mais que je le suppliais que nous pussions raisonner un moment. Je demandai à l'abbé de Thesut ce qu'on prétendait que madame d'Argenton devînt; pourquoi on ne voulait pas la laisser se retirer en un lieu si naturel, et où elle pourrait trouver de la consolation, de l'instruction et des exemples. Il me répondit que madame de Maintenon aimait l'abbesse et la maison de Gomerfontaine, où elle avait envoyé des demoiselles de Saint-Cyr, qu'elle avait des desseins dessus, et qu'elle ne voulait pas que madame d'Argenton la gâtât. Je dis à M. le duc d'Orléans, qui cependant tempêtait de toutes ses forces, qu'il aurait regret de s'être tant tourmenté pour si peu de chose, que je ne voyais que deux choses qui pussent lui faire de la peine et intéresser madame d'Argenton : un ordre par écrit qu'il était sûr qu'elle n'aurait pas, une contrainte sur sa liberté que je ne voyais pas ici; et que, s'il voulait m'en croire, je parierais toutes choses qu'il aurait contentement.

J'eus peine à lui faire entendre raison. A la fin il consentit à la proposition que je lui fis d'écrire à madame de Maintenon. Après avoir écrit les deux premiers mots, il se renversa dans sa chaise, me dit qu'il ne pouvait penser, encore moins écrire, et qu'il me priait de faire la lettre. J'en fis le compliment à l'abbé de Thesut, puis je la fis. Ils la trouvèrent bien tous deux, l'abbé la lui dicta, il l'écrivit, en mit le dessus de sa main, et l'envoya par Imbert, son premier valet de chambre, comme le roi était déjà chez madame de Maintenon, ce qui était ce que je voulais pour qu'il la vît. Imbert la donna à

l'officier des gardes qui demeurait là de garde. Celui-ci la porta à madame de Maintenon ; mais le roi ayant demandé et su de qui était la lettre, la prit, et c'était ce que nous desirions. J'essuyai tout le soir des regrets cuisans demeuré tête à tête, et pour la première fois de ma vie je vis des lettres de madame d'Argenton. M. le duc d'Orléans lui écrivit, et j'eus peine à obtenir qu'il s'en abstiendrait tout-à-fait à l'avenir. Après le souper, le roi dit à M. le duc d'Orléans qu'il avait vu sa lettre, que Gomerfontaine ne se pouvait, parce que madame de Maintenon ne le desirait pas, par les raisons que nous savions, qu'il lui répéta; mais qu'à l'exception de ce lieu, il n'y en avait aucun où sa maîtresse n'eût la liberté d'aller et de demeurer, tant et si peu qu'il lui plairait. Tout cela fut accompagné d'amitié, et d'un air fort différent de celui que le temps mal pris et la surprise avaient causé lors de la déclaration de la rupture.

Madame d'Argenton ne demeura que quatre jours à Paris, depuis que Chausseraye la lui était allée dire. Elle s'en alla chez son père qui vivait chez lui près de Pont-Sainte-Maxence, et le chevalier d'Orléans, son fils, demeura au Palais-Royal. Cette retraite excita toutes les langues. Les amis de madame d'Argenton s'en irritèrent comme d'un outrage, n'osant crier contre la rupture même. La duchesse de Ventadour naturellement douce, et d'ailleurs retenue par la cour, se contenta de pleurer. La duchesse douairière d'Aumont, sa sœur, ne se contraignit pas tant. Dévote outrée, joueuse démesurée par accès, et souvent tous les deux ensemble, toujours méchante, elle était la meilleure amie de madame d'Argenton, et força la duchesse d'Humières, sa belle-fille, de la venir voir partir avec elle. La duchesse de la Ferté et madame de Bouillon s'emportèrent fort aussi, et toute la lie de Paris et du Palais-Royal sans mesure. Les en-

nemis de M. le duc d'Orléans, particulièrement madame la Duchesse, et tout ce qui tenait à elle, prirent un autre tour. Ils semèrent que le roi était sa dupe; qu'à bout du joug, dur, cher et capricieux de sa maîtresse, il s'était fait avec lui un faux mérite et un honteux honneur de sa rupture; que le procédé de l'y avoir fait entrer était d'un bas courtisan, raffiné; que la victime était bien à plaindre, mais que bientôt M. le duc d'Orléans, lassé d'une vie raisonnable, prendrait quelque nouvel engagement. Les indifférens et les raisonnables qui firent le plus grand nombre, ne purent refuser leurs louanges à la rupture, leur approbation à la manière. Deux millions leur parurent une libéralité excessive. Laisser madame d'Argenton dans Paris aux risques de renouer avec elle, au moins de donner lieu tous les jours à le dire et à le croire, leur sembla contre tout bon sens, et impossible de l'en faire sortir sans l'autorité du roi, par conséquent de nécessité absolue de lui confier d'abord la rupture, et quant à la manière de l'en faire retirer, ils y trouvèrent tous les ménagemens possibles.

Le roi, comme je viens de le dire, revenu de la surprise d'un temps mal pris, se livra à la plus grande joie, et la témoigna dès le lendemain à M. le duc d'Orléans; il le traita toujours depuis de bien en mieux. Madame de Maintenon n'osa pas ne point contribuer un peu dans ces commencemens, où les jésuites servirent très bien ce Prince, qui se les était attachés. Madame la duchesse de Bourgogne y fit des merveilles par elle-même, et monseigneur le duc de Bourgogne, poussé par le duc de Beauvilliers. Monseigneur seul demeura le même qu'il était à son égard, continuellement aigri sur l'affaire d'Espagne par madame la Duchesse et par tout ce qui l'obsédait avec art et empire. L'espérance de marier la fille aînée de madame la Duchesse à M. le duc de Berry redoublait

encore leur application à tenir Monseigneur dans cet extrême éloignement.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'on parlât d'autre chose que de cette rupture, qui passa publiquement pour mon ouvrage, sans qu'on y donnât presque aucune part à Besons. Je m'en défendis constamment jusques avec mes amis particuliers, tant pour en laisser tout l'honneur à M. le duc d'Orléans, que pour éviter la rage de tous ceux qui par intérêt en étaient fâchés, et par une juste crainte de montrer mon crédit sur l'esprit d'un prince qu'il n'était pas certain que l'on pût toujours porter où on voulait, ni qu'il demeurât toujours exempt de fautes. Toutefois je ne gagnai rien par cette conduite, sinon de n'avouer jamais. Chacun demeura persuadé de la vérité du fait, et je crus que le domestique de M. le duc d'Orléans en fut cause, en racontant ce qu'ils avaient vu de mes longs et continuels particuliers avec lui immédiatement auparavant. Mais il m'arriva un autre inconvénient que je n'avais garde de prévoir et qui mit au fait de la chose ceux-là mêmes auxquels il m'était le plus important de la tenir cachée. J'avais fort conseillé à M. le duc d'Orléans de rechercher les principaux personnages en estime et en considération dans le monde et aussi en crédit. Dans cette vue il se rallia un peu le maréchal de Boufflers, et pour se l'attacher davantage, il lui parla franchement sur ses torts, il en convint avec lui, raisonna confidemment de la conduite qu'il avait résolue à l'avenir, enfin s'ouvrit au point de lui conter tout ce qui s'était passé sur sa rupture avec sa maîtresse. De tout cela il lui en demanda le secret, excepté pour moi et pour le duc de Noailles, qui arrivait de Roussillon dans ces premiers jours de janvier.

Le maréchal, mon intime ami, ravi de me savoir l'auteur d'une œuvre si bonne, si difficile, et qu'il savait si

fort tenir au cœur du roi et de madame de Maintenon par elle-même, qui souvent lui en avait parlé avec fureur, ne douta pas qu'il ne me rendît un excellent office en lui confiant que c'était moi seul qui avais fait chasser madame d'Argenton. Il me surprit étrangement lorsqu'il me conta l'aveu que lui en avait fait M. le duc d'Orléans, et bien davantage qu'il l'avait dit à madame de Maintenon. A son tour il ne le fut pas moins de ma froideur à ce récit, et m'en demanda la cause. Je la lui dis; mais comme il avait plus de droiture que d'esprit et de vraie connaissance de cour, où il n'était venu qu'âgé et déjà dans les grands emplois de guerre, il ne goûta point mes raisons et se récria sur l'injustice qu'il y avait de prendre thèse sur ce que j'avais fait faire de bon à M. le duc d'Orléans, pour m'imputer de n'empêcher pas ce qu'à l'avenir il pourrait faire de mal. Ce qu'il avait dit était lâché et lâché par principe d'amitié; ainsi voyant la chose sans remède, je ne voulus pas contester vainement, et je le remerciai du mieux que je pus. Le roi ni madame de Maintenon, laquelle je ne voyais jamais, ne m'en ont jamais parlé ni rien fait dire; mais par un trait du roi, qui se trouvera dans la suite, je ne puis presque douter qu'il ne l'ait su.

La rupture ainsi achevée et terminée, je songeai à en faire tirer à M. le duc d'Orléans tous les plus avantageux partis qu'il me fût possible, et je n'en crus aucun meilleur, à tous égards, que celui de le lier étroitement à madame sa femme dans une si favorable jointure. Il avait été infiniment content de la manière dont elle avait pris la rupture. Elle contint sa joie avec une modération et une sagesse qui ne se démentirent point, et qui eurent une grande force pour ramener M. le duc d'Orléans vers elle. Comme il me l'avoua dès les premiers jours, et que je sentis ses froncemens mollis, je me hâtai de me servir

de ses ouvertures récentes, et de sa désoccupation ennuyeuse et pénible dans ce subit changement de vie, pour l'attacher à madame la duchesse d'Orléans. Jugeant ensuite que je pourrais ne leur être pas inutile, je lui dis que jusqu'à présent j'avais fait une sorte de profession publique de ne la jamais voir non plus que les autres princesses, chez qui je n'allais jamais qu'un instant aux occasions; que maintenant que rien ne les séparait plus, c'était à lui à me prescrire une conduite à cet égard, et à mon attachement pour lui à m'y conformer. A l'instant il me pria de la voir avec un empressement qui me surprit. Il me dit que c'était une chose qu'il avait résolu de me demander; il ajouta qu'il serait extrêmement aise que la liaison qui était entre lui et moi s'étendît à elle; il s'étendit là-dessus en raisons et en desirs.

J'étais cependant extrêmement pressé par elle de la voir. Elle avait chargé la duchesse de Villeroy de m'en témoigner son impatience, et cela plusieurs fois, c'est-à-dire tous les jours, et de me dire à quel point elle ressentait ce que j'avais fait pour elle. Elle en avait dit autant aussi à madame de Saint-Simon avec de grandes effusions de cœur, qui la voyait souvent, mais sans rien de particulier, et elle lui avait parlé dans les termes de la plus vive reconnaissance. Ainsi, après avoir laissé passer quelques jours, pendant lesquels M. le duc d'Orléans me pressait toujours de la voir, je convins avec la duchesse de Villeroy de l'heure d'y aller, parce qu'elle me voulait voir en particulier. Comme je fus annoncé un soir après son jeu, le peu de familières qui étaient restées s'en allèrent. Elle était dans son cabinet dans un petit lit de jour, en convalescence de sa couche de la reine d'Espagne. On m'apporta un siège auprès d'elle où je m'assis. Là, tête à tête, tout ce qu'elle me dit de gracieux ne se peut rendre. La joie, la reconnaissance, s'exprimaient avec un choix de

paroles si juste, si précis et si fort que je fus surpris. Elle eut l'art de me faire entendre tout ce qu'elle sentait à mon égard sur ce que j'avais fait pour elle, et qui n'est pas écrit ici, sans qu'il lui échappât rien d'embarrassant ni pour elle ni pour moi ; et je me sauvais par des respects et des complimens vagues. Surtout elle me remercia de l'avoir si bien servie sans l'avoir jamais auparavant connue, et se récria sur la générosité, car ce fut le terme qu'elle employa, de ne l'avoir évitée que pour la mieux délivrer. Il n'y eut protestations qu'elle ne me fît d'une amitié, d'un souvenir, d'une reconnaissance éternelle, et termes obligeans et forts dont elle ne se servît pour me demander personnellement mon amitié. Ensuite elle me dit en continuant de rougir un peu, car cela lui était arrivé plusieurs fois et avec grâce dans le cours de ses remercîmens, que je serais peut-être surpris qu'elle, qui avec raison n'avait pas la réputation d'être confiante, me parlât avec une entière ouverture dès la première entrevue, mais que mon intimité avec M. le duc d'Orléans, et ce que je venais de faire, le permettait et l'exigeait même ainsi. Après cette petite préface, elle entra en effet avec moi dans des raisonnemens les plus pleins de confiance sur la conduite que M. le duc d'Orléans avait à tenir pour se tirer de l'état auquel il s'était mis.

Je fus extrêmement surpris de sentir tant d'esprit, de sens et de justesse, dont je conclus en moi-même encore plus fortement de n'épargner aucun soin pour unir le mari et la femme le plus étroitement que je le pourrais, fermement persuadé, outre la foule des autres raisons, qu'il ne trouverait nulle part un meilleur conseil qu'en elle. Nous concertâmes donc, dès cette première fois, diverses choses, bien résolus de marcher ensemble pour remettre M. le duc d'Orléans au monde, en quoi néanmoins nous trouvâmes plus de difficultés que nous n'a-

vions pensé ; mais au moins je parvins assez aisément à l'unir et à le faire vivre avec elle aussi agréablement et même aussi intimement qu'il était en lui, à la grande surprise de la cour, et au grand dépit de madame la Duchesse et de ses autres ennemis, qui ne purent même le dissimuler. Devenu ainsi l'auteur de cette union, j'en devins aussi l'instrument continuel, et j'y fus en tiers dans une confiance et une intimité égales avec chacun des deux. Leurs ennemis commencèrent à en craindre les effets, et les miens à publier que je gouvernais cette barque.

Une des choses à laquelle je crus devoir le plus travailler, fut à faire que M. le duc d'Orléans se ramenât le monde. Je fis ce que je pus pour l'engager aux démarches qui y étaient nécessaires, aidé par madame la duchesse d'Orléans, et favorisé par le grand changement et public en bien du roi pour lui ; mais il était encore si effarouché, qu'il craignait également la solitude et la compagnie, et ne se pouvait résoudre à donner les moyens et les facilités propres à se faire entourer de nouveau. Le duc de Noailles avait été dans leur plus étroite confidence à tous deux ; il s'en était fort retiré depuis l'affaire d'Espagne, surtout de M. le duc d'Orléans. C'était lui, comme je l'ai dit ailleurs, qui lui avait donné Flotte ; il prétendit l'avoir toujours parfaitement ignoré ; il craignit de s'y trouver pour quelque chose, à cause de Flotte, s'il continuait dans la même liaison ; il s'éloigna sous prétexte que ce prince s'était trop avantagé dans l'éclat de cette affaire ; que c'était lui qui lui avait donné cet homme ; il se passa entre eux encore quelque autre chose ; bref, je n'ai jamais su le fond de tout cela, ni par le Prince, ni par le Duc, avec qui j'ai vécu long-temps en liaison la plus étroite, mais qui ne commença que plus tard.

6.

La prétention des filles de madame la duchesse d'Orléans sur les femmes des princes du sang était déjà née, le duc de Noailles y était entré fort avant pour les premières, et quoi qu'il eût pu faire pour se cacher, il ne put éviter que madame la Duchesse, avec qui il était fort bien, n'en fût informée et piquée jusqu'aux reproches, et puis à la froideur. Le desir de se raccommoder avec elle eut peut-être part au procédé qu'il eut avec M. le duc d'Orléans. Il était déjà personnage à la cour par l'amitié et la confiance de madame de Maintenon, et par ses emplois, et madame la Duchesse ne fut pas fâchée de se raccommoder avec lui. Ces mêmes raisons nous firent desirer à madame la duchesse d'Orléans et à moi de le ramener. Il était toujours demeuré fort en mesure avec elle ; elle croyait que M. le duc d'Orléans avait tort avec lui ; lui-même était fort embarrassé, et desirait fort de finir tout cela.

Nancré était fort lié avec madame d'Argenton, et fort mal avec madame la duchesse d'Orléans, qui avait grand lieu d'en être plus que mécontente. C'était un drôle de beaucoup d'esprit, de manège et de monde, aimable dans le commerce et dans la société, mais dangereux fripon, pour ne pas dire scélérat, dont il ne s'éloignait guère, qui aimait à se mêler de tout, dont l'intrigue était la vie, et qui, n'ayant ni âme ni sentiment, que simulés, voulait cheminer et être compté, à quoi tous moyens lui étaient bons. La rupture, et M. le duc d'Orléans raccommodé au mieux avec madame sa femme et se tournant au sérieux, l'embarrassait fort. Il était des amis du duc de Noailles; il lui parla de cette brouillerie, et lui promit ce qu'il ne put tenir.

M. le duc d'Orléans, qui ne comptait pas sur la sûreté de Nancré, sut du maréchal de Besons que le duc de Noailles lui en avait parlé, et en saisit l'occasion pour

lui remettre cette espèce de négociation. Besons agit, et trouva Noailles dans des réserves de respect fort sèches. Madame la duchesse d'Orléans le vit chez elle avec une retenue qui ne put se réchauffer. Il était fort lié avec le maréchal de Boufflers et aussi avec Besons; apparemment qu'il sut d'eux la part que j'avais eue à la rupture. Il crut ou sut aussi que je n'ignorais pas le louche qui s'était mis entre M. le duc d'Orléans et lui, tellement que, encore que je n'eusse avec lui aucune sorte d'habitude ni de liaison, quoique fort bien de tous temps avec sa mère, je remarquai qu'il me tournait, et à la fin il me parla en homme plein qui veut s'épancher et montrer qu'il a raison. Je ne laissai pas d'en être surpris; mais comme tout ce qui me revenait de lui depuis long-temps me plaisait, je m'approchai à mesure qu'il s'approchait. Il me parla en général de son fait avec M. le duc d'Orléans, et me pria qu'il pût me le conter à loisir. Moi qui n'avais que faire de tout cela, sinon en gros, par le desir de les voir rapprocher, j'évitai doucement cette conversation demandée. Néanmoins, il se forma un peu plus de commerce entre eux, mais fort mesuré, M. de Noailles avouant même ses ménagemens renouvelés pour madame la Duchesse, tellement qu'il ne fut pas jugé à propos de le presser davantage, mais bien d'attendre mieux du bénéfice du temps et d'en profiter quand il serait possible.

CHAPITRE VI.

Manèges de madame de Maintenon. — Ses détours pour obtenir quelque chose du roi. — Ce que nous raconte à ce sujet le maréchal de Noailles. — M. le duc d'Orléans veut faire le maréchal

de Besons gouverneur de M. le duc de Chartres. — Besons nous consulte le chancelier et moi sur ce choix. — Nos avis sont différens. — Il est question d'en parler au roi et à madame de Maintenon. — Les jésuites doivent en préparer les voies. — Leur inquisition sur les consciences. — Le roi prévenu met obstacle à la nomination de Besons. — Dépit de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans. — Les princes du sang et les maréchaux en rient dans leur barbe.

Comme je me suis étendu en détail sur mon audience du roi, pour le faire mieux connaître par des faits et des choses particulières, aussi en ajouterai-je une ici qui entre fort dans ce dessein, et que le duc de Noailles, malgré ses réserves avec M. le duc d'Orléans, nous conta. Se trouvant en ces mêmes jours en tiers entre lui et moi, dans le cabinet de ce prince, la conversation se tourna sur madame de Maintenon. Je pense que son neveu voulut nous faire sentir son intime situation avec elle, par ce fait qu'il nous raconta, et qui caractérise bien le roi et le genre de crédit de ses plus intrinsèques. Il nous dit que, encore qu'il fût vrai dans l'usage que madame de Maintenon pût tout sur son esprit, il ne l'était pas moins que ce n'était presque jamais en droiture, et qu'elle n'était jamais sûre de rien ; que, pour réussir à ce qu'elle voulait, elle était très attentive à le faire proposer d'ailleurs, se réservait à l'appuyer quand le roi lui en parlait, qui lui parlait toujours de tout, et avec ce détour, qui dérobait au roi la connaissance de son desir, ne manquait pas de l'obtenir, en sorte qu'il demeurait dans la parfaite ignorance que les choses qui passaient ainsi venaient originellement d'elle, et lui étaient portées par d'autres canaux. C'est ce qui la mettait en besoin d'avoir des ministres dans son entière dépendance pour lui aider à ce jeu, qu'elle pratiquait avec encore plus de précautions pour les siens, à l'égard desquels le roi était en garde infinie, sans que sa défiance eût d'autre effet qu'une circonvention plus cau-

teleuse. Il nous le confirma par ce qui lui était arrivé, il n'y avait pas encore long-temps.

Il avait eu en se mariant les survivances des gouvernemens de Roussillon, de son père, et de Berry, de son beau-père, mais ce dernier à condition de le vendre dès qu'il lui serait tombé, et d'en placer le prix comme partie de la dot de sa femme. Le cas arrivé, il ne put trouver marchand. L'inquiétude d'en répondre sur son bien en cas de mort, et que ce gouvernement fût donné gratuitement, le fit songer à un brevet de retenue qui le tirât de cet embarras. Il en parla à madame de Maintenon qui goûta ses raisons, mais refusa d'en parler au roi. Pressée de le faire, elle dit franchement au duc de Noailles que ce qu'il voulait exiger d'elle était le véritable moyen de gâter son affaire, mais qu'il fallait que lui-même demandât cette grâce au roi; qu'il ne manquerait pas de le lui dire; qu'alors elle appuyerait bien, et que de cette façon elle répondait du succès; et il l'eut de la sorte. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre en réflexions qui pourront mieux se retrouver dans la suite.

M. le duc d'Orléans songea en ces premiers jours à exécuter un projet qu'il m'avait confié dès sa naissance et que j'avais fort approuvé. Ceci commencera à caractériser ce prince par ses faits. On a vu, en plus d'un endroit, combien Besons lui était attaché, et combien il en avait tiré de protection et de services, même pour son bâton de maréchal de France. Le mérite et l'attachement de Besons l'avaient également fait desirer à M. et madame la duchesse d'Orléans pour gouverneur de M. le duc de Chartres, avant qu'il fût maréchal de France, et cette élévation le leur augmentait encore beaucoup. Besons, pauvre, sans naissance, âgé, marié tard et chargé de famille, d'ailleurs modeste et reconnaissant, n'était pas en terme de lui rien refuser; il lui en parla, et Besons lui

répondit avec toute la sagesse et plus d'esprit qu'on n'en pouvait attendre, laissant une si juste balance qu'il conserva toute sa liberté. Aussitôt après, il consulta séparément le chancelier, dont il était parent proche et ami, et moi.

Le chancelier, toujours peu prévenu pour M. le duc d'Orléans, et payé pour l'être en faveur des officiers de la couronne, fut d'avis du refus. Moi, au contraire, j'inclinai à l'acceptation, quoique en garde contre mon penchant à l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dans une affaire qui exigeait de moi un conseil sincère à un homme qui se fiait en moi et qui me le demandait. Je lui dis qu'en effet cette place était fort au-dessous du rang où son mérite l'avait porté; que néanmoins il devait considérer que le marquis de Chevrières, homme de qualité distinguée (mitte de Miollens), qui avait souvent commandé des corps en chef, en qualité de lieutenant-général, grade alors fort rare, qui avait passé avec réputation par les premières ambassades, et chevalier du Saint-Esprit, ce qui distinguait bien plus en ce temps-là, avait été gouverneur du jeune prince de Condé, père du héros, choisi par Henri IV; que si on objectait qu'alors ce prince était l'héritier de la couronne, on répondait aussi que Henri IV était si bien en état d'avoir des enfans qu'il en eut six ans après, que nous voyons sur le trône, et dont M. le duc de Chartres est issu de si près; qu'il fallait s'avouer que Chevrières valait bien de son temps nos nombreux maréchaux de France d'aujourd'hui; que les ducs exerçaient maintenant des charges que les simples maréchaux de France dédaignaient au commencement de ce règne, témoin le maréchal d'Aumont, qui, du moment qu'il le fut (1), n'exerça plus sa charge de capitaine des gardes, et n'en reprit passagèrement la fonction, qu'il avait

(1) Le maréchal d'Aumont ne fut duc qu'en décembre 1665.
(*Note de l'auteur.*)

laissée à son fils de treize ans, qu'à la prière de la reine-mère, à l'occasion des troubles ; témoins MM. d'Estrades, Navailles et la Vieuville, ducs à brevet ou maréchaux, et le second tous les deux, qui avaient successivement été gouverneurs de M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui ; qu'il ne fallait donc pas s'en tenir à l'ancien poids; qu'il avait une nombreuse famille, peu de biens, une femme de mérite à qui cette place en pouvait frayer d'autres pour soutenir sa famille après lui ; que, tout considéré, j'estimais que, le roi parlant, et non autrement, cette place lui était desirable.

Besons, modeste à m'embarrasser, me dit franchement que le bâton de maréchal de France ne lui avait point tourné la tête ni fait oublier ce qu'il était né; qu'il avait déjà senti tout ce que je lui disais par rapport à sa famille; qu'il se souvenait de tout ce qu'il devait à M. le duc d'Orléans; que ce choix le devait flatter par l'estime et par la confiance; qu'il m'avouait qu'il ne serait point fâché que le roi l'y engageât, mais qu'il ne croyait pas aussi devoir rien accepter que de sa main après l'honneur auquel il l'avait élevé, ce qui lui servirait même d'excuse auprès de ses confrères s'ils le trouvaient mauvais, auxquels encore il devait trop de considération, par l'honneur qu'il avait d'être monté jusqu'à eux, pour ne pas devoir desirer de les ménager avec toute l'attention possible. Il m'avoua aussi l'avis contraire du chancelier, que je savais déjà du chancelier même, et auquel, malgré sa déférence, il ne me parut pas résolu de s'arrêter.

Les choses en cet état, il fut question d'en parler au roi, et auparavant, d'en faire préparer les voies par madame de Maintenon et par les jésuites. Ceux-ci, attachés comme je l'ai dit à M. le duc d'Orléans, ne s'y refusèrent pas. Mais, depuis que le père Tellier était en place, ils n'entraient en quoi que ce fût qu'après s'être bien

assurés contre tout soupçon de jansénisme. Tout ignorant, tout militaire, tout homme de monde que fût Besons, il n'était pas net à leur égard, parce qu'il avait élevé tous ses enfans chez lui, et les y tenait encore sans en avoir mis aucun en leurs collèges, et que son frère, l'archevêque de Bordeaux, n'était pas leur valet à tout faire, quoique sans démêlé jamais avec eux, et même bien avec eux, d'une doctrine qu'ils n'avaient pu reprendre, et dont le fort portait moins sur la théologie que sur les matières temporelles et de juridiction du clergé où il était fort capable, et s'était acquis de l'autorité par là dans ces assemblées, aussi liant d'ailleurs que son frère l'était peu. Les perquisitions se trouvèrent telles que le père Tellier se prêta à tout ce qu'on voulut. Mais ces menées ne purent être si secrètes, parce qu'elles durèrent quelque temps, que par un peu de lenteur et d'indiscrétion de M. le duc d'Orléans, elles ne fussent découvertes, et l'affaire ébruitée avant d'être entamée avec le roi.

Feu M. le Prince et M. le Duc avaient sondé diverses personnes qui passaient pour gens de qualité, et d'autres qui s'élevaient à la guerre, pour l'emploi de gouverneur du jeune duc d'Enghien, quoique eux-mêmes et M. le Prince le héros n'en eussent point eu de ce genre, mais de simples gentilshommes de leurs maisons. Econduits de tous, ils s'étaient vus réduits à publier qu'ils voulaient être eux-mêmes les gouverneurs de ce jeune prince, et mettre sous eux auprès de lui un de leurs gentilshommes sans titre, ce qu'ils exécutèrent en effet. Ils y en mirent un sage, sensé, connaissant bien le monde, fort honnête homme et d'une grande valeur, qui s'appelait la Noüe. Ce fut dommage que ce gouverneur ne fût pas si heureux en pupille que le pupille le fut vainement en gouverneur. M. le Duc et madame la Duchesse, alarmés d'une nou-

velle et si grande distinction sur eux, et les maréchaux de France, jaloux de leur office, firent un mouvement qui prévint le roi, lequel, journalier à l'égard de ces derniers, tantôt les élevant au-delà de leur juste portée, tantôt les rabaissant trop, se trouva en tour de les favoriser, ou plutôt enclin à conserver l'égalité entre deux princes du sang, ses petits-fils par ses filles bâtardes, qualité qui l'emportait de bien loin chez lui sur celle de petit-neveu.

Dans une situation si équivoque, M. le duc d'Orléans parla au roi avec sa négligence trop ordinaire, et il trouva de la résistance qu'il crut pouvoir vaincre. Si en cet instant il eût aposté Besons à la porte du cabinet, et qu'il l'y eût fait entrer, ce qui était aisé, je ne crois pas que le roi eût tenu à l'empressement de l'un, et à la facilité de l'autre, par la façon même dont il avait résisté. Mais cette précaution avait été négligée, et M. le duc d'Orléans y ajouta la tranquillité d'attendre que le roi trouvât Besons et qu'il lui parlât. Le maréchal, avec qui rien n'était concerté sinon la chose même, était à Paris où M. le duc d'Orléans ne lui manda rien, quelque chose que je fisse, tellement qu'y étant allé faire un tour quelques jours après, j'allai chez Besons, et lui dis ce qui s'était passé, et le pressai d'aller à Versailles. Il y fut aussitôt, et dès que le roi l'aperçut, il le fit entrer dans son cabinet. Là, il lui rendit en conversation, même froide, ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit, y ajouta des propos gracieux pour le maréchal, mais lui dit bien net qu'il ne voulait pas mortifier les maréchaux de France, qu'il ne lui commandait rien, et qu'il le laissait en sa pleine liberté. Besons, fort surpris, répondit avec une modestie soumise tout ce qu'il fallait pour s'attirer au moins quelque chose qui sentît un ordre; mais voyant que le roi se rabattait toujours au même point, et qu'il

ajouta de plus qu'il s'abstenait encore de commander par rapport aux princes du sang, le sage Besons sentit de reste que le roi ne souhaitait pas qu'il acceptât; qu'acceptant de la sorte il s'attirerait sans garantie et les princes du sang et les maréchaux de France; et se tira d'affaire à son regret en disant au roi qu'en tout temps, et plus encore dans l'office auquel il l'avait élevé, il ne pouvait rien accepter que de sa majesté même. Aussitôt après il rendit compte de cette conversation à M. le duc d'Orléans qui, n'ayant cru d'obstacle bien véritable que le dessein que le roi pouvait former de se servir de Besons à la tête de ses armées, croyait avoir tout aplani parce qu'il avait dit au roi qu'il ne prétendait point que son fils y fût un obstacle, et qu'il se contenterait des hivers tant qu'il lui plairait d'employer le maréchal.

M. le duc et madame la duchesse d'Orléans se trouvèrent également surpris et mortifiés de se voir éconduits d'une espérance qui avait percé et qui les avait fort flattés. Le roi, embarrassé avec eux, allégua les maréchaux de France, et se garda bien de parler des princes du sang, pour n'augmenter pas la haine qui n'était déjà que trop allumée et trop ouvertement; et pour adoucir la chose, il s'excusa sur ce qu'il n'y avait point d'exemple. Les réponses à cela étaient sans nombre ; et de plus, il y en avait un précis, récent et domestique. La maréchale de Grancey, après avoir été gouvernante de la sœur de M. le duc d'Orléans, duchesse de Lorraine, l'avait été après des filles de M. le duc d'Orléans. Elle était morte dans cet emploi, et madame de Maré sa fille, qui l'était encore, avait été sa survivancière. Il ne vint dans l'esprit de M. et de madame la duchesse d'Orléans, ni cette réponse si décisive, ni aucune autre, et ils demeurèrent courts. Leur parti fut de ne point donner de gouverneur à M. le duc de Chartres qui n'avait pas encore six ans

et demi. Les princes du sang et les maréchaux de France en rirent dans leurs barbes assez haut; mais le maréchal de Villeroy, ayant su par sa belle-fille que M. le duc et madame la duchesse d'Orléans se plaignirent fort de ce qu'il s'en était beaucoup remué, désavoua de s'être mêlé de rien là-dessus, et la chargea de leur dire qu'ayant l'honneur d'être duc et pair et maréchal de France aussi, mais d'un temps où on les faisait avec plus de choix, il n'était point amoureux d'un office qu'il partageait avec les Montesquiou et une foule de semblables, dont trop peu lui importait ce qui arriverait d'eux pour y faire aucune attention. C'était cacher la bassesse de courtisan sous une ridicule rodomontade, après l'usage qu'il avait fait de son bâton si fatal à la France, et dont il était encore alors en disgrâce. Jamais homme n'en fut plus follement entêté que celui-là, et j'ai remarqué que ceux qui l'avaient le moins mérité étaient toujours ceux à qui il avait le plus tourné la tête. On le verra de celui-ci dans la suite.

CHAPITRE VII.

Grande division dans la famille de M. le Prince. — Son testament est porté en justice. — M. le Duc donne un grand souper à beaucoup de gens de la cour. — Scène de table curieuse. — Enrôlement forcé des convives. — Le roi défend aux enfans de M. le Prince de se faire accompagner au palais. — Efforts de madame la duchesse d'Orléans pour me lier avec M. le duc du Maine. — Dans quelle situation madame de Saint-Simon, madame de Lausun et moi, étions avec M. et madame la duchesse du Maine. — Comédies et fêtes de Sceaux. — Etrange aventure

qui brouille madame du Maine avec la duchesse de Lausun. — Quelles en furent les suites. — Etrange mariage fait par madame du Maine. — Le roi cette année ne donne point d'étrennes. — Il consacre les siennes aux besoins des frontières de Flandre.

La mort de M. le Prince avait mis un grand trouble dans sa famille, dont il est temps de parler par les grandes et longues suites que ces divisions ont eues. Il avait fait un testament très avantageux à M. le Duc, son fils unique, duquel ses filles crurent avoir de grandes raisons de se plaindre, raisons dont la discussion est inutile ici. Madame la Princesse, à qui il restait des biens immenses, même à disposer, fit tout ce qu'elle put en bonne mère commune pour mettre la paix dans sa famille, mais avec peu d'esprit et de force. Elle craignait tous ses enfans, et n'osa jamais parler en mère qui a de quoi donner et ôter, et qui en proposant raison veut être obéie. Le roi y voulut bien entrer et n'eut pas plus de succès, par la nature des choses qui fournissait aux parties des défenses apparentes dont aucune ne voulut se relâcher. Des complimens aux froideurs, des froideurs aux aigreurs, il y eut peu d'intervalle, et chacun se disposa vigoureusement à plaider. Les vrais tenans étaient, de chaque côté, M. le Duc et madame la princesse de Conti, l'aînée de ses sœurs. M. et madame du Maine gardaient des mesures, mais se tenaient invinciblement attachés à madame la princesse de Conti. Mademoiselle d'Enghien, dont les droits se trouvaient conservés par les procédures de ses sœurs, demeura, sans y renoncer, neutre du reste auprès de madame la Princesse. Le temps avait coulé depuis la mort de M. le Prince jusqu'à celui-ci en projets d'accommodemens, en allées et venues, en consultations, puis en assignations et en délais, au bout desquels vint le moment fatal de plaider tout de bon. Chacun chercha des sollicitations puissantes, et le duc du Maine, avec

toutes ses mesures, non moins soigneusement que les autres.

M. le Duc, qui redoutait son crédit, se proposa de faire effort de supériorité de naissance et d'autorité, et contre sa coutume s'avisa de donner, dix ou douze jours avant la première audience, un grand souper à Paris à beaucoup de gens de la cour. Dans la chaleur du repas, il but à eux et voulut qu'ils bussent à lui. Il s'humanisa en complimens flatteurs qui n'étaient guère de son style; et tout de suite dit qu'il avait une telle confiance en leur amitié qu'il se flattait qu'ils ne l'abandonneraient pas au palais, et qu'ils ne lui refuseraient pas leur parole de l'y accompagner à toutes les audiences dont il avait résolu de ne manquer aucune, se proposant de distinguer par ceux qui s'y trouveraient avec lui ses véritables amis, par ceux qui n'y viendraient pas les gens qui ne seraient pas ses amis, et par ceux qui y accompagneraient ses parties ses ennemis. La surprise et l'embarras d'un compliment si net et si peu attendu, et qui était un enrôlement dans toutes les formes, produisit un silence profond. Les conviés se regardèrent, chacun d'eux attendait que quelqu'un prît la parole, aucun ne l'osa hasarder. M. le Duc, étonné à son tour d'un si éloquent silence, le laissa durer un peu, puis le rompit par de nouveaux empressemens qui arrachèrent enfin un engagement de toute la compagnie, qu'elle ne pouvait plus refuser sans lui faire un véritable affront. Comme la force seule l'avait extorqué, aussi parut-il fort pesant à ceux qui s'étaient trouvés dans cette nasse.

Personne n'aimait M. le Duc, personne ne voulait s'attirer mesdames ses sœurs et moins M. du Maine encore. Non content de ce coup de filet d'une nouvelle adresse, M. le Duc se mit ouvertement à faire des recrues pour l'accompagner, avec des manières que sa

férocité rendait redoutables et qui réveillèrent ses parties. La princesse de Conti aboyait assez vainement; mais le duc et la duchesse du Maine ramassèrent plus de gens avec politesse et souplesse, et se surent avantageusement servir avec ménagement de l'opinion commune que l'affection tacite du roi était de leur côté. Ces mesures de part et d'autre firent un grand bruit et jetèrent la cour dans un tel embarras, qu'il n'y eut plus personne qui se pût flatter de pouvoir demeurer neutre sans offenser les deux parties, ni d'en prendre un sans s'attirer cruellement l'autre. A la fin le roi, jugeant avec raison que les suites de tout cela ne pouvaient être bonnes, défendit tout d'un coup aux deux parties tout accompagnement au palais.

Le jour même que cette défense fut faite, madame la duchesse d'Orléans, avec qui je fus assez long-temps seul, me dit que M. du Maine était en peine de quel parti je prendrais en cette occasion; qu'elle me disait franchement qu'étant maintenant fort ralliée à lui, elle serait fort touché que je voulusse être du sien; qu'elle ne me dissimulait point que M. du Maine, qui savait la liaison que j'avais prise avec elle, l'avait priée de m'en parler; et tout de suite, sans me donner le temps de répondre, elle me fit des complimens infinis de sa part pour moi et pour madame de Saint-Simon, et d'autres pareils encore de la duchesse du Maine; elle ajouta que tous deux ne se consolaient point que madame de Saint-Simon, qu'ils estimaient et qu'ils honoraient infiniment (ce fut son terme) se fût éloignée d'eux, quoiqu'ils eussent fait tout ce qui avait dépendu d'eux, lors de l'affaire de la duchesse de Lausun arrivée il y avait quatre ou cinq ans, pour se la conserver personnellement par toutes les distinctions et les soins possibles; et qu'ils espéraient au moins que s'ils ne pouvaient la voir aussi souvent qu'ils

avaient continuellement marqué, et qu'ils ne se lasseraient point de marquer qu'ils le desiraient, nous serions persuadés de leur desir et ne voudrions pas nous engager contre eux.

Je répondis à madame la duchesse d'Orléans, après force complimens, que je lui parlerais avec la même franchise; que j'avais résolu, avant que le roi parlât comme il venait de faire, de tâcher par tous moyens de conserver la neutralité, persuadé que dans ces sortes de choix on obligeait peu ceux pour qui on prenait parti, et qu'on se rendait irréconciliables ceux contre qui on se déclarait; mais qu'advenant impossibilité de demeurer neutre, je ne balancerais pas à suivre ouvertement le parti de M. du Maine, encore que je n'eusse aucun commerce avec lui; qu'il ne tiendrait qu'à moi de m'en faire un mérite auprès d'elle, et qu'en effet je serais ravi de me déclarer suivant son inclination, mais que, pour lui parler avec toute franchise, j'avais un motif plus fort et plus pressant qui était la manière pleine d'égards, de mesure et de considération dont M. et madame du Maine avaient usé pour moi dans l'affaire de madame de Lussan, affaire qui avait fait éclater contre moi M. le Duc et madame la Duchesse. Que je n'oubliais point la différence de ce procédé, et que je la suppliais d'assurer M. et madame du Maine, si liés alors avec M. le Duc, et qui avait toujours aimé et protégé madame de Lussan, jusqu'à avoir marié sa fille, que je leur en témoignerais le souvenir en toute occasion.

Madame la duchesse d'Orléans s'épanouit fort à cette réponse, à laquelle il me parut qu'elle ne s'attendait pas. Elle me parla beaucoup de l'estime et de la considération de M. du Maine pour moi, et surtout de lui et de madame du Maine pour madame de Saint-Simon. mais avec les expressions les plus chargées. Elle me demanda

pourquoi madame de Saint-Simon s'était si fort retirée de madame du Maine, avec un empressement qui me parut d'autant plus de commission qu'elle me pressa outre mesure de l'en faire rapprocher, et avec des avances si formelles du mari et de la femme que j'en fus surpris et embarrassé. Je lui dis qu'après l'affaire de la duchesse de Lausun, il eût été difficile et même peu séant dans le monde que sa sœur, avec qui elle était si intimement unie, eût gardé une autre conduite. Elle me pressa sur tous les pas qu'ils avaient faits l'un et l'autre vers madame de Saint-Simon, dont je ne pus disconvenir ni me tirer sans une peine extrême d'un renoûment, que je sentis de reste qu'elle avait charge et grand desir de procurer, et sur lequel je restai honnêtement ferme à n'y point entendre et à en demeurer, madame de Saint-Simon et moi, dans les termes où nous en étions avec M. et madame du Maine, mais avec tous les complimens dont je pus m'aviser.

Il s'est depuis passé tant de choses fortes entre M. du Maine et moi, et à tant de diverses reprises, et du vivant du roi et après, que je craindrais moins ici la répétition de quelques traits qui se peuvent trouver ci-devant, que de ne m'étendre pas suffisamment sur un chapitre important pour les suites à être bien expliqué. Il faut donc savoir que madame la duchesse du Maine demeura très obscure à la cour les premières années de son mariage. Elle y passait la vie parmi les livres et les savans, par une folle malice de M. le Prince, qui lui avait fait une peur extrême de la jalousie de M. du Maine et de son humeur sauvage, en même temps qu'il avait fait accroire à celui-ci, que madame sa femme était très particulière, adonnée à ce genre de vie et d'étude, et qu'il la désespérerait s'il lui proposait d'en changer. Le temps qui découvre tout, et l'ennui de cette vie qui devint insupportable à madame

du Maine, firent apercevoir au mari et à la femme qu'ils se désolaient de solitude, l'un pour l'autre, et que cette étrange et ridicule tromperie était l'ouvrage de l'extravagante malignité de M. le Prince.

Revenus donc tous deux de leur erreur, et dans la plus grande union du monde, madame du Maine ne songea plus qu'à se dédommager du temps perdu, et M. du Maine qu'à lui en fournir tous les moyens possibles. Aussitôt après, ce ne fut plus chez elle que divertissemens galans, bals singuliers, fêtes et spectacles. Pour décorer sa maison, elle attira chez elle ce qu'elle put de meilleure compagnie. La duchesse de Lausun en fut particulièrement recherchée, et M. du Maine en fit toutes les avances avec toutes sortes d'empressement. Ils avaient eu, M. de Lausun et lui, plus d'une affaire ensemble. M. de Lausun comptait toujours que tant de grandes terres qu'il lui avait cédées de Mademoiselle, pour sortir de Pignerol, l'engageraient au moins à se servir de son crédit auprès du roi pour l'y remettre, et chercher à le dédommager. D'ailleurs il était trop courtisan pour ne pas donner dans ces avances, comme dans une route de retour de fortune; ainsi madame de Lausun fut bientôt de tout à Sceaux, que M. du Maine venait d'acheter, et qui fut une occasion de redoubler les fêtes et les plaisirs dans un lieu qui y était si propre, et où madame du Maine, qui voulait vivre pour elle, se mit à passer tous les étés, quoique M. du Maine, dont l'abandon aveugle pour elle fut toujours au comble, n'y osât coucher que très rarement, par la prodigieuse assiduité que le roi exigeait de ses enfans naturels, encore plus que des autres. Le roi, allant et venant de Fontainebleau, y couchait, et quelquefois deux nuits, et les dames les plus distinguées, mais en très petit nombre, de la société de madame du Maine étaient priées de lui venir aider à

faire les honneurs. Cette liaison de madame de Lausun y attira madame de Saint-Simon, qui reçut d'eux les plus grandes avances, et les empressemens les plus marqués. Ce fut en ces passages de Sceaux que madame de Saint-Simon commença à s'apercevoir des bontés particulières de madame la duchesse de Bourgogne, et à entrer dans sa familiarité. M. et madame du Maine ne se bornèrent pas à madame de Saint-Simon; après l'avoir engagée à plusieurs séjours à Sceaux, ils commencèrent à faire mille avances à moi, qui ne les voyais jamais. Ma belle-sœur en fut chargée long-temps. Lassés de ce que cela ne rendait point, ils pressèrent madame de Saint-Simon de m'amener à Sceaux. Je m'excusai long-temps, toujours sans les voir, jusqu'à ce que les rencontrant par hasard comme ils montaient tous deux en carrosse à Versailles, sans que je me pusse détourner, tous deux vinrent à moi, et par leurs reproches et leurs empressemens m'embarrassèrent extrêmement.

Tant et de si singulières avances, tant et de si surprenante opiniâtreté pour s'apprivoiser un homme de nulle ressource pour aucuns de leurs plaisirs, et de moindre importance encore par le peu de figure extérieure que je faisais alors dans le monde, me devinrent enfin suspectes. J'avais pris les premières avances pour politesse pour ma femme et ma belle-sœur; mais un acharnement semblable, au lieu de la froideur et du rebut que méritaient mes refus intarissables, et toujours sans les voir jamais, me sembla l'effet d'un dessein formé. J'avais toujours appréhendé de m'initier avec eux, par la crainte du duc du Maine, dont la réputation n'était pas heureuse, et non moins encore par son rang qui me donnait un éloignement involontaire que je ne pouvais surmonter. Je me disais que me forcer pour céder à tant d'avances, et pour vivre en y cédant avec des gens que

je ne pourrais sincèrement aimer, était contre la probité non moins que contre ma nature. Poussé à bout par leur constance inouïe, je craignis quils ne cherchassent à me lier à eux pour découvrir mes sentimens sur bien des choses, et à force de caresses me mettre dans de pénibles entraves entre l'amitié et le rang, dans la pensée que les temps ne sont pas toujours les mêmes. Ces réflexions me déterminèrent à ne me laisser point entamer, et à en demeurer où j'en étais. Les détails jusqu'où je fus poussé très vivement et très longuement, sembleraient incroyables à qui a vu ce qu'était M. du Maine dans ces temps-là, et combien ce qui paraissait de plus considérable s'empressait inutilement auprès de lui. J'en étais là avec l'un et l'autre, sans les avoir jamais vus chez eux qu'en ces occasions rares de complimens où toute la cour y allait par devoirs et par instans, lors d'une aventure qu'il m'est nécessaire de rapporter.

J'ai dit ailleurs que, la liste de Marly faite par le roi pour chaque voyage, il la montrait la veille après son souper dans son cabinet aux princesses, qui, par rang entre elles, choisissaient les dames qu'elles voulaient mener, et les envoyaient avertir à la sortie du cabinet, sur le minuit. Elles prenaient toujours les mêmes. Madame de Saint-Simon, par exemple, allait toujours avec la duchesse d'Orléans; madame de Lausun avec madame du Maine; et au retour à Versailles, les mêmes revenaient avec elles. Il arriva deux ou trois fois que, les jours qu'on retournait à Versailles, madame la duchesse de Bourgogne voulut jouer dans le salon, retint madame de Lausun qui était assez dans le gros jeu, et la ramena à Versailles, parce que tout le monde était parti avant la fin de son jeu. Madame du Maine, gâtée par la complaisance sans bornes de M. du Maine, était devenue une manière de divinité fort capricieuse, qui

se croyait tellement tout dû qu'elle ne croyait plus rien devoir à personne. Le fait était que sa violence était si extrême pour tout ce qu'elle voulait que, dans la frayeur continuelle que la tête ne lui tournât, M. du Maine s'était exécuté sur ses biens et sur toute bienséance. Il se voyait ruiner en théâtres et en fêtes sans oser dire un seul mot, il en faisait les honneurs en domestique principal de la maison ; et il applaudissait en apparence ce qui le faisait rougir au-dehors, et le désespérait au-dedans. Ainsi, madame du Maine trouva mauvais qu'ayant amené madame de Lausun à Marly, elle s'en retournât avec une autre, quoique cette autre fût madame la duchesse de Bourgogne. Elle s'en plaignit à la duchesse de Lausun, sur le ton de l'amitié qui pourtant laissait sentir celui du manquement prétendu. M. de Lausun, qui connaissait son empire sur son mari avec qui il ne voulait pas se brouiller, et le peu de mesure de cette princesse, en eut peur. Madame de Lausun l'appréhenda de même, tellement qu'elle évita par fuite ou par excuse, tant qu'elle put, de rester dans la suite à jouer à Marly avec madame la duchesse de Bourgogne les jours qu'on retournait à Versailles.

Il arriva qu'un de ces jours madame la duchesse de Bourgogne la voulut si absolument retenir, et s'y prit de si bonne heure qu'elle ne voulut se payer d'aucune excuse, ni entrer dans l'embarras où elle allait jeter la duchesse de Lausun, quoi qu'elle pût lui représenter. Ma belle-sœur n'eut plus à répliquer, ni d'autre parti à prendre que d'aller le dire à madame du Maine. Le compliment fut d'abord fraîchement reçu, incontinent après la marée monta, et voilà la duchesse du Maine aux reproches d'amitié d'une part, de manèges de l'autre pour faire sa cour à madame la duchesse de Bourgogne en lui manquant à elle de respect, à lui dire qu'elle pouvait désor-

mais chercher qui la mènerait à Marly, si tant était qu'elle y revînt, et à rompre avec elle en lui tournant le dos de la manière la plus impérieuse et la plus scandaleuse, ou plutôt la plus folle. Quelque préparée que ma belle-sœur pût être à être mal reçue, une femme de sa sorte ne pouvait imaginer d'être exposée à une pareille sortie. La colère lui ôta la parole et lui fournit des larmes.

En cet état elle revint dans le salon, où elle rendit à madame la duchesse de Bourgogne tout ce qui venait de lui arriver, sagement, modestement, mais aussi sans oublier une parole. Madame la duchesse de Bourgogne, qui n'aimait pas la duchesse du Maine, de qui elle recevait peu de devoirs, et par qui, en cette occasion, elle se sentit peu ménagée, prit l'injure comme faite à elle-même, se lâcha sur madame la duchesse du Maine, assura madame de Lausun qu'elle en parlerait au roi, et, piquée du reproche sur Marly, lui dit qu'on verrait si elle y viendrait moins, et lui promit de l'y mener toujours avec elle; et en effet elle n'en manqua plus de voyages, et toujours avec madame la duchesse de Bourgogne. L'éclat fut grand. Le soir même madame la duchesse de Bourgogne parla au roi et à madame de Maintenon. Le roi lava la tête à M. du Maine sur sa femme, et loua fort madame de Lausun. Elle la fut aussi beaucoup de madame de Maintenon, peu contente d'ailleurs de madame du Maine, laquelle mal avec madame la Duchesse, quoique fort liée alors avec M. le Duc, mal encore avec madame la princesse de Conti, et peu aimée d'ailleurs, se trouva abandonnée.

Dès le lendemain du retour de Versailles, elle envoya madame de Chambonas, sa dame d'honneur, chez madame de Saint-Simon la prier de vouloir bien aller chez elle, prétextant une incommodité qui l'empêchait de sortir. Cela ne put se refuser. Dès qu'elle la vit entrer, elle l'em-

mena dans son cabinet, où le tête-à-tête dura plus de deux heures. Après la préface la plus polie, elle lui conta toute l'affaire, mais rhabillée et ajustée pour la rendre moins intolérable, se condamna en tout et partout, s'excusa pourtant sur ce que, se croyant blessée dans l'amitié par une amie qu'elle aimait tendrement, elle ne s'était plus connue elle-même, ni celle à qui elle parlait, ni la force de ce qu'elle disait, n'oublia rien pour essayer de raccommoder les choses, surtout en toutes les sortes combla madame de Saint-Simon, la conjura avec les termes les plus forts et même au-delà, que ce malheur ne la refroidît point pour elle, à quoi elle ajouta tout ce qu'infiniment d'esprit et d'éloquence peut mettre à la bouche de qui sent tout son tort, et de qui voit que ce tort tombe en entier et très pesamment sur elle. Madame de Saint-Simon, grave et mesurée, paya de complimens, ne voulut plus être d'aucune de ses parties, et ne la vit depuis que très rarement. Toute la cour s'éleva fort contre madame du Maine. M. du Maine alla chez le duc de Lausun, le trouva, passa ensuite chez madame de Lausun, y retourna encore une autre fois, et n'oublia rien de tout ce qu'il pouvait dire et faire. Madame de Lausun, pour qui il affecta toujours depuis les plus grands égards, ne revit plus madame du Maine. Très long-temps après, elle y fut un instant à une occasion publique de complimens de toute la cour, et ne l'a pas revue autrement, encore fut-ce par une espèce de négociation avec son mari qui le voulut en bas courtisan. Outre que cette aventure tourna tout à l'avantage de ma belle-sœur, je trouvai que j'y gagnais beaucoup par la délivrance qu'elle me procura de tout ce à quoi je ne voulais point entendre. Les égards les plus affectés de M. et de madame du Maine ne laissèrent pas de continuer à être extrêmement marqués pour nous. C'est où nous en étions avec eux lors de cette conversa-

tion de madame la duchesse d'Orléans avec moi sur ce procès de la succession de M. le Prince.

Madame du Maine venait de faire l'étrange mariage d'une créature de rien qui s'était fourrée à Sceaux, je ne sais par où, qui était assez jolie mais avec de l'esprit, de la flatterie et de l'intrigue au dernier point. Elle en avait fait sa favorite. Elle s'appelait mademoiselle de Moras, et son nom était Fremyn. Son père, qui avait amassé du bien, s'était récrépi d'une charge de président à mortier au parlement de Metz. Sa mère, fille de Cadeau, marchand de draps à Paris, avait un frère conseiller au parlement. Madame du Maine fit accroire au fils du duc de Brancas qu'il aurait monts et merveilles de ce mariage, tenta le père par de l'argent, qui, au lieu de donner du bien à son fils, reçut gros pour faire ce beau mariage. Le rare fut que la plus grande partie de la dot consista en meules de moulins à vendre. Malgré cela, le mariage se fit chez madame du Maine, qui présenta cette noble duchesse les premiers jours de cette année.

Le roi ne donna point cette année les étrennes que sa famille recevait de lui tous les ans; et les 40,000 pistoles qu'il prenait pour les siennes, il les fit distribuer pour les besoins des frontières de Flandre, ce qui n'était pas encore arrivé; aussi toutes sortes de manquemens étaient devenus extrêmes.

CHAPITRE VIII.

Les maréchaux d'Harcourt, de Boufflers et de Villars sont en spectacle à la cour. — Boufflers éclate sur les lettres de pairie de Villars. — Villars fait défendre à Harcourt de se faire recevoir

pair avant lui. — Harcourt a une attaque d'apoplexie. — Ambition du maréchal d'Huxelles. — Ses manèges et sa maladie. — L'abbé de Polignac de retour de Rome. — Le duc de Beauvilliers me fait sur ce dernier un curieux aveu. — Secret étrange qu'il me confie. — Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac plénipotentiaires pour la paix à Gertruydemberg. — Fausseté du maréchal. — Basse complaisance du roi pour les Hollandais. — Le maréchal d'Huxelles a défense de mettre ses armes sur rien. — L'abbé de Polignac ne paraît qu'en habit de cavalier. — Nos plénipotentiaires couverts de ridicule.

Les maréchaux de Boufflers, d'Harcourt et de Villars furent une partie de cet hiver en spectacle au monde. Le premier devint un exemple du peu de compte que les rois et leurs ministres tiennent de la vertu et des services qui ont passé la mesure des récompenses. Le second attendu comme l'oracle et le seul sage, appuyé de madame de Maintenon et de Voysin, couchait en joue les autres ministres pour les renverser, et ne pouvait plus souffrir de délais pour entrer au conseil dont il avait si souvent pensé forcer la porte. Il tenait tout le monde en expectation, et se présentait avec un poids et une autorité qui, avec tout son esprit, ne s'éloignaient pas de l'audace, quoique applaudi par le gros de la cour et du monde. Le troisième, dont l'incomparable fortune avait trouvé les plus singulières ressources pour soi dans la funeste perte d'une bataille follement donnée, et plus extravagamment rangée, triomphait du réparateur de ses torts avec la dernière effronterie, dans l'appartement et les meubles même du prince de Conti et de la princesse sa mère qui en fut piquée au vif, et M. le Duc aussi quoique brouillé avec elle, sans que l'orgueil des princes du sang, porté si haut, osât répliquer une seule parole aux volontés du roi. Qu'eût dit le prince de Conti grand-père, et le vieux Villars, qui avec raison se crut au comble de l'honneur et de la fortune quand il se vit son écuyer, s'ils avaient

pu voir le petit-fils et la belle-fille de ce prince délogés malgré eux pour le fils de Villars, et n'oser ne lui pas laisser leurs meubles?

Là ce fils de la fortune reçut la foule de la cour précisément avec bonté, et il se peut dire qu'il y tint la sienne. Jeux continuels, fêtes, festins, très souvent la musique du roi les soirs. Le héros romanesque en soutenait pleinement le personnage. Il ne parlait que par tirades de pièces de théâtre, et tenait des propos si surprenans qu'il embarrassait souvent sa nombreuse compagnie. Ses saillies étaient continuelles; il ne se contraignait d'aucune. Le lit de repos de dessus lequel il dominait les assistans semblait le théâtre d'un tabarin. Madame de Maintenon l'allait voir souvent en des heures particulières. Un jour qu'elle y trouva son fils qui avait lors huit ans, elle le caressa; le maréchal lui dit qu'à la fin ses bontés le gâteraient, et prenant un air enjoué qui lui était ordinaire, il ajouta que « les héros s'accoutumaient facilement aux bontés des grandes reines ». Cent escapades aussi fortes, mais en autre genre, mille propos sur la guerre, sur la paix, sur le gouvernement, sur soi-même à faire trembler, passèrent pour des gaîtés et des gentillesses agréables. En un mot les yeux communs le regardaient comme un fou échappé de sa cage, tandis que ceux de qui tout dépendait le considéraient comme l'unique ressource qui n'avait que de légères imperfections. Voysin portait souvent le portefeuille chez lui, Desmarets aussi, séparément et quelquefois ensemble. Rien ne lui fut refusé du personnage de dictateur. Il décidait des projets, des arrangemens. L'oubli et l'avancement des hommes furent dans ses mains. Ce radieux état cependant ne l'empêcha pas de songer à ses lettres de pairie.

Le président de Maisons, son beau-frère, les lui dressa, et il y mit tout ce qu'il voulut sur ses services. Il eut

l'audace d'y faire insérer que, sans sa blessure, la bataille de Malplaquet était gagnée, et diverses autres choses à sa louange qui flétrissaient également la vérité et la gloire du maréchal de Boufflers. Pontchartrain, à qui elles furent portées pour les expédier, sursit, et en avertit Boufflers qui, blessé jusque dans le fond de l'âme, devint furieux. Il tomba sur Villars publiquement jusqu'à l'outrage; il en parla à tout le monde et aux ministres. Cet homme si sage, si mesuré, si craintif à l'égard du roi, ne se posséda plus. Il déclara tout haut à qui voulut l'entendre qu'il s'en plaindrait au roi, et que, s'il n'en avait justice, il était résolu de la demander en plein parlement, de s'adresser aux pairs, de s'opposer aux lettres de Villars et de plaider lui-même sa cause devant les pairs et tout le parlement assemblé. Il y avait longues années que propos aussi hardi n'avait frappé aucune oreille. Aussi fit-il un étrange fracas. Il fut tel que le roi n'osa refuser à un seigneur si utilement illustre la justice qu'il lui demanda si haut. Villars épouvanté, quoique sur les nues, sentit pour lors tout le poids de la vertu et de la vérité. Il n'osa se commettre avec Boufflers, il désavoua tout ce qu'il avait attenté dans ses lettres, et, pour voiler l'ordre du roi, il envoya lui-même ses lettres à Boufflers qui y biffa tout ce qu'il voulut, et ce qu'il biffa demeura supprimé dans l'expédition qu'en fit Pontchartrain, et qui lui fut montrée.

Villars pourtant se distilla chez lui publiquement, et tous les jours en respect pour le maréchal de Boufflers, en soumissions, en louanges, lui envoya plusieurs messages en hommages et en pardons, et avala cet affront dans toute son étendue. On négocia et on obtint enfin que Boufflers après tant de génuflexions irait voir Villars, après avoir ainsi triomphé de son triomphe. Il fut accueilli avec des respects et des soumissions profondes qui

furent reçues gravement et en maître qui daigne accepter un tribut. De tous ces procédés se combla une haine que Boufflers trop naturel exhala même peu décemment quelquefois, et que Villars reserra en lui-même sous le voile des hommages et des soumissions; toutefois sans rompre, par l'extrême retenue de Villars qui n'osa plus se commettre, et Boufflers pour ne pas embarrasser le roi.

Cet éclat fut incontinent après suivi d'un autre, mais qui, à beaucoup près, ne fut pas porté si loin. Harcourt, duc vérifié cinq ans avant Villars, et d'une naissance si différente, portait fort impatiemment que celui-ci eût été fait pair avant lui, et que lui-même n'y fût arrivé qu'à son occasion. Il n'ignorait pas nos prétentions réciproques de préséance; de M. de la Rochefoucauld et de moi, il voulut adroitement acquérir les mêmes sur Villars. Il projeta donc de se faire recevoir au parlement dans la même séance où ses lettres de pairie seraient enregistrées; et pour le faire couler doucement, il ne hasarda pas de les présenter avant que celles de Villars le fussent, qui étaient antérieures aux siennes. Mais dès qu'elles le furent, il se prépara à l'exécution de son projet, comme ne songeant à rien. Malheureusement pour lui Villars en eut vent; il avait aussi ouï parler de mon affaire avec M. de la Rochefoucauld, mais sans la savoir. Il me pria de la lui expliquer, c'était chose qui ne se pouvait refuser. Là-dessus le voilà aux champs, qui fait grand bruit, qui représente au roi, par un mémoire qu'il lui envoya, le dessein d'Harcourt et l'impossibilité où sa blessure le mettait de se faire recevoir, sur quoi, pour lui éviter un procès pareil au mien, il demanda, de ces deux choses l'une : ou des lettres-patentes vérifiées au parlement qui lui conservassent son ancienneté entière sur les pairs postérieurs à lui qui pourraient être reçus au parlement avant lui, comme M. de Bouillon les avait

obtenues dans sa minorité; ou une défense verbale au maréchal d'Harcourt de se faire recevoir avant que lui-même le fût. Sa demande parut au roi d'autant plus juste qu'elle évitait un procédé qui l'eût embarrassé entre ces deux hommes, et un procès dont il haïssait les décisions. Harcourt reçut donc cette défense du roi ; il en fut outré de dépit, et Villars ne se contraignit pas de triompher. Fort peu de jours après, Harcourt tomba en apoplexie, qui mit ses grandes vues et ses amis en grand désarroi, et qui, au lieu de forcer la porte du conseil, le fit aller aux eaux de Bourbonne, hors d'état de s'appliquer à rien, mais retenant toujours sa destination de général de l'armée du Rhin, comme l'année précédente.

Le maréchal d'Huxelles commandait en chef en Alsace dès l'année 1690, en avril, à la mort de Montal, et servait de lieutenant-général dans l'armée du Rhin toutes les campagnes, jusqu'en 1703, qu'il fut de la promotion des maréchaux de France faite en janvier, et à l'occasion de laquelle je me suis étendu sur lui assez pour n'avoir rien à y ajouter. Décoré de l'ordre et du bâton, c'était où la profession militaire le pouvait porter. Son goût ne le tournait point vers le commandement des armées. Voir aussi de Strasbourg un général d'armée auquel il fallait obéir dans son commandement s'il était son ancien, et s'il ne l'était pas avec lequel il fallait se concerter d'une manière fort équivalente à la subordination, était pour lui une amertume. Depuis 1690, il n'avait pas quitté les bords du Rhin, ni été ni hiver, que depuis qu'il fut maréchal de France, et encore y demeura-t-il les premières années. Il pétillait d'approcher de la cour dans le desir de pousser sa fortune. Il voulait entrer dans le conseil, au moins être consulté et de quelque chose. Son grand but était de parvenir à être duc, et celui du premier écuyer d'être appelé dans ses lettres. Pour cela il fallait

être à la cour et à demeure; mais quitter plus de 100,000 livres de rente en abandonnant l'Alsace, c'était acheter bien cher des espérances peu fondées. Il tâta le pavé par quelques voyages à Paris; il les allongea, et fit si bien qu'il lui fut permis de s'y fixer sans se dépouiller du commandement d'Alsace, qu'on fit exercer par du Bourg, tellement que cette province eut un gouverneur et deux commandans payés.

Huxelles établi à Paris tint une excellente table pour avoir compagnie, sortit peu pour se faire rechercher, se lia au président de Mesmes par le premier écuyer son ami intime, et par ce président à M. du Maine, dont il était le commensal. Il fut vanté à mademoiselle Choin par madame Beringhem, la cultiva jusqu'à envoyer tous les jours de sa vie des têtes de lapin et autres mangeailles à sa chienne (et il faut noter qu'il logeait dans la rue Neuve-saint-Augustin, vis-à-vis le duc de Tresmes, et mademoiselle Choin attenant le Petit Saint-Antoine). Il fit sa cour à Vaudemont et à ses nièces, et s'initia ainsi à Monseigneur, sans toutefois le voir souvent en particulier, et très rarement publiquement, qui le crut la meilleure tête de France et un homme qui ne voulait rien que son repos. D'autre côté il courtisa Harcourt, qui le produisit à madame de Quailus pour atteindre à madame de Maintenon. Harcourt ne le craignait pas pour émule, il le connaissait trop bien, mais il en voulait faire un écho et un épouvantail à ministre, contre lesquels tout lui était bon; conséquemment il fut très bien avec Voysin aussitôt qu'il fut en place. Tout cela se passait souterrainement. Tant de liaisons importantes ne rendant rien, il tomba peu-à-peu dans un chagrin qui devint noir, qui attaqua sa santé et qui fit craindre pour sa tête. Il fut près d'un an chez lui sans vouloir voir personne que le premier écuyer, sa femme, et

un ou deux autres devant qui il ne retenait pas ses faiblesses. Les médecins furent long-temps sans savoir ce que cela deviendrait, parce qu'ils sentirent que ce n'était pas de leur art que dépendait cette guérison. Ses amis se remuèrent vers les remèdes qu'il lui fallait, le poullièrent à Marly, et le soulagèrent, mais non encore entièrement. C'est l'état où il était lorsqu'il fut question de nommer des plénipotentiaires pour les conférences de Gertruydemberg.

Torcy, ami intime de l'abbé de Polignac, l'avait, comme on a vu, tiré d'un péril imminent et fort dangereux, en le dépaysant; et lui, en avait su tirer grand parti, avec le même appui, pour s'assurer d'un chapeau. Cela fait, et l'intervalle long de son absence, il eut envie de se rapprocher. Torcy qui le destinait à travailler à la paix pour le tenir toujours en besogne, lui procura la permission de faire un tour à la cour de quelques mois, sans quitter son auditorat de Rotte où il brillait, et pour avoir où le renvoyer au loin si le cas y échéait. Il était arrivé sur la fin de l'année précédente, et fut assez bien reçu du roi, et très bien de la cour, surtout des dames. Ce retour me procura une confidence.

Il faut se souvenir de la conversation que j'eus sur lui avec le duc de Beauvilliers, et de la manière dont il reçut ce que je lui dis. Oncques depuis nous ne nous étions fait mention de l'abbé de Polignac l'un à l'autre, ni de rien qui en pût approcher. Mon retour à Marly fut un des premiers fruits de l'audience que le roi m'avait accordée. Au premier voyage que j'y fis, étant allé un soir causer avec le duc de Beauvilliers, et ne parlant de rien moins que de l'abbé de Polignac, tout d'un coup le duc se mit à me regarder fixement, à sourire et à me dire qu'il fallait qu'il me fît une confidence; et que c'était une réparation qu'il me devait à laquelle il ne pouvait plus tenir. Je ne m'imaginai point ce qu'il voulait me dire.

« Vous souvenez-vous bien, me dit-il, de la conversation que nous eûmes ensemble, dans cette même chambre il y a quatre ans, sur l'abbé de Polignac? c'est que vous avez été prophète. Il faut que je vous avoue qu'il m'est arrivé de point en point ce que vous m'aviez prédit, et que l'abbé de Polignac, initié avec monseigneur le duc de Bourgogne par les sciences, et le voyant souvent seul, m'avait absolument éloigné de lui». Je m'écriai, il me fit taire. « Ecoutez tout, me dit-il. Je ne fus pas long-temps à m'en apercevoir. Je voulus me le rapprocher, je l'éloignai encore davantage. Plus de consultations, plus même de raisonnemens; jusqu'à ma présence lui pesait. M. de Chevreuse se trouva de même. Je pris le parti de ne lui plus parler de rien, de répondre en deux mots quand il me parlait, de faire mon service assez pour que le public ne s'aperçût de rien, et je demeurai dans mes fonctions comme un étranger le plus mesuré, sans trouver rien à redire et sans parler que pour répondre. Cela, monsieur, a, s'il vous plaît, duré près d'un an. Enfin, il s'est rapproché, il s'est réchauffé, il s'est trouvé embarrassé de ma réserve, il a tâté le pavé à diverses reprises. Je le voyais venir toujours respectueusement, sans la moindre ouverture, jusqu'à ce qu'un beau jour il me prit dans son cabinet et se déboutonna. Je reçus ce qu'il me dit comme je le devais, et lui dis en même temps ce que je crus devoir sur l'attachement et la confiance; que je ne tenais à lui que par le cœur, et le desir de son bien et celui de l'état, et par nulle autre chose; et qu'il voyait que je savais me retirer à proportion de lui, et me tenir dans le respect et dans la simple fonction de ma charge. Alors dans ce retour d'amitié et de confiance, il m'avoua que c'était l'abbé de Polignac qui l'avait éloigné; que c'était un enchanteur très dangereux, une Syrène. . . . — Eh bien! monsieur, interrompis-je, avez-vous eu encore votre cruelle charité

de ne lui pas bien rompre le cou en ce moment que vous l'avez eu si belle? — Oh! pour cela, me dit-il, ce n'eût pas été charité, c'eût été abandon de monseigneur le duc de Bourgogne, et manquer de charité pour lui; aussi, je vous puis assurer que je lui ai fait sentir tout ce que je devais sur cela pour lui-même; et puisque vous appelez cela rompre le cou, vous pouvez compter que je l'ai si bien et si parfaitement rompu à l'abbé de Polignac, qu'il n'en reviendra de sa vie auprès de monseigneur le duc de Bourgogne. »

Je l'en louai beaucoup, et comme un homme qui s'est surpassé lui-même; après quoi je me licenciai à le pouiller un peu de ne vouloir ni connaître les gens ni souffrir qu'on les lui fît connaître. Je le fis souvenir de notre conversation dans le bas des jardins de Marly, sur le choix fait et non encore déclaré de monseigneur le duc de Bourgogne pour l'armée de Flandre avec M. de Vendôme, et je lui dis que la prophétie que je lui fis alors, et qui ne tarda pas à s'accomplir au-delà de toute pensée, et celle-ci dont il m'avouait le plénier effet, le devaient rendre plus docile à écouter, et à croire et à se garder. Il en convint, et il est vrai que long-temps avant cet aveu il était moins hérissé à mes discours, à son gré peu charitables, et me croyait fort volontiers, ce qui ne fit depuis qu'augmenter de plus en plus à mon égard. Je lui demandai après où en était le duc de Chevreuse; il me dit que le retour était aussi entier pour lui et de même date que le sien. Le singulier est qu'ils se conduisirent avec tant de ménagemens, que personne, même les valets les plus intérieurs, ne s'aperçut jamais de ce changement si grand dans toute sa longue durée. Il ne servit qu'à mettre ces deux ducs encore plus intimement avec monseigneur le duc de Bourgogne; ce qui a duré jusqu'à sa mort.

L'abbé de Polignac, à son retour de Rome, se trouva bien étourdi de la froideur marquée de monseigneur le duc de Bourgogne, qui ne prit à rien avec lui en public, et ne le vit point en particulier. Le bon ecclésiastique craignit pis qu'il n'y avait, et se contint par là dans de pénibles réserves. Mais bientôt il fut délivré par le choix du maréchal d'Huxelles et de lui pour aller à Gertruydemberg. Le maréchal d'Huxelles, qui mourait de ne rien faire, et que cette nomination guérit, voulut faire accroire qu'on le voulait faire aller malgré lui, tandis que Harcourt, Voysin, et madame de Maintenon le préconisaient, et que M. du Maine le servait. Le jour qu'il fut déclaré au conseil avec l'abbé de Polignac, Monseigneur dit qu'il ne croyait pas que le maréchal voulût se charger de cet emploi, et qu'outre qu'il était vieux et infirme (il n'était point vieux, et il n'était malade que de rage de n'être rien et de ne rien faire), il lui avait dit, il n'y avait pas long-temps, qu'il aimerait mieux avoir perdu un bras que son nom demeurât à la postérité souscrit à une paix telle que celle qui terminait cette guerre. On verra dans les suites que cette délicatesse ne fut que pour Monseigneur, et pour tâcher de se faire valoir; *le renard des mûres*, si on ne songeait point à lui, et voulant se faire prier si on y pensait.

Le chancelier, ami intime du premier écuyer et parent d'Huxelles et Voysin, louèrent sa capacité; Desmarets, son ami, aussi. Le roi, prévenu par madame de Maintenon et M. du Maine, applaudit ainsi que les deux autres ministres qui firent chorus; puis le roi ajouta en se redressant, qu'il ne croyait pas qu'il refusât, quand il saurait qu'il ne recevrait aucune excuse, et qu'il voulait bien qu'on le lui dît, et qu'il ne voulait pas être refusé. Ce même jour le chancelier s'en allait à Paris. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya chercher le maréchal à

qui il conta ce qui s'était passé au conseil, et le détermina sans peine à accepter. Il avait déjà reçu une lettre de Torcy là-dessus, qui, ce même jour encore, arriva chez lui avec Desmarets, et ils l'entretinrent deux heures. L'abbé de Polignac, qui n'avait avec lui aucune liaison, le fut voir deux jours après. Le maréchal ne vit le roi dans son cabinet qu'un demi-quart d'heure, à ce que me conta le premier écuyer qui en fut fort scandalisé, et l'abbé de Polignac point du tout. Le roi lui dit un mot en passant chez madame de Maintenon. Je n'entamerai rien ici sur les négociations. Je dirai seulement que, sur les plaintes que firent les Hollandais d'une nomination d'éclat par les personnages, lorsqu'ils n'en voulaient que d'obscurs, on eut recours à une ruse d'enfant, la plus déshonorante qu'il fût possible. Le maréchal d'Huxelles eut défense de mettre ses armes à rien, pour ne montrer ni ses bâtons ni son collier de l'ordre, et l'abbé de Polignac de paraître autrement qu'en habit de cavalier. Cela ne cachait ni leurs noms, ni leur caractère; cela avilit seulement celui que le roi leur donnait pour traiter, et donna fort à rire aux alliés qui insultèrent à une complaisance si basse.

Tout ce qui suivit répondit à ce triste début. Si un officier de la couronne, effacé de la sorte devint un spectacle fort nouveau, la mascarade de l'abbé de Polignac en fut un encore plus étrange. On trouva dans tout cela toutes sortes d'indécences d'employer un ecclésiastique et un auditeur de Rotte à consentir, comme il était inévitable, à beaucoup de choses préjudiciables à la religion catholique dans toutes les restitutions auxquelles il fallait se livrer; un homme qui avait publiquement la nomination acceptée du roi d'Angleterre au cardinalat pour signer l'exhérédation et la proscription de ce prince et de sa postérité en faveur d'un usurpateur protestant

et comme tel ; enfin un personnage châtié par l'exil en arrivant de son ambassade de Pologne, exil qui avait duré fort long-temps. Tout fut concerté avec Bergheyck venu exprès à Versailles, et qui retourna en Flandre vers le départ de nos deux plénipotentiaires.

CHAPITRE IX.

Protecteurs des couronnes à Rome. — Origine de cette dénomination superbe. — Le cardinal Ottoboni fait mal-à-propos protecteur de France. — Son caractère. — Venise rompt avec le roi. — Retour de Pomponne. — Aventure qui pique le roi. — Imposture des Chavignard qui se disent Chavigny. — Les jésuites les soutiennent. — Don d'une grosse abbaye qui fait découvrir l'imposture. — Ce que son devenus les frères Chavignard. — Naissance du roi Louis XV. — Le duc de Luynes épouse mademoiselle de Neufchâtel. — Plusieurs autres mariages. — Bouffonneries de Courcillon pendant qu'on lui coupe la cuisse. — On la lui coupe une seconde fois. — Mort de Fléchier, évêque de Nîmes. — L'archevêque de Reims meurt dans sa chaise en écrivant. — Ce qu'on pensait de son amitié pour sa nièce. — Elle est sa légataire universelle. — Le testament augmente les mauvais bruits. — Plusieurs autres morts.

On essaya encore en même temps une chose assez désagréable. Le cardinal de Médicis, en remettant son chapeau pour se marier, comme on l'a dit, avait fait vaquer la protection des couronnes de France et d'Espagne qu'il avait. Les couronnes catholiques ont à Rome chacune leur *protecteur*, étrange nom à l'égard d'une couronne ; mais les cardinaux, de longue main en possession d'être des monstres fort à charge à leurs princes et à leurs nations, et beaucoup plus à l'église, après

avoir usurpé les choses, ont envahi jusqu'aux noms, et les rois les ont laissé faire avec une insensibilité non pareille. Ces messieurs veulent donc se mêler d'affaires, et ne peuvent le faire que subordonnément, comme tous les autres qui en seraient chargés; ils en veulent l'honneur, la considération, le profit, mais ils n'en veulent pas le nom ordinaire; il faut leur en voiler les fonctions sous la majesté d'un nom qui impose, quoique tout le monde en sache la valeur. Ainsi le cardinal qui est payé pour prendre soin de tout ce qui passe en consistoire pour une nation s'appelle le protecteur de cette nation; et de là le protecteur de la couronne de France, d'Espagne, etc. C'est à lui que s'adressent les banquiers en cour de Rome pour l'expédition des bénéfices et des autres choses qui passent en consistoire, ou c'est à lui à proposer et à préconiser les évêchés, et il se mêle aussi de beaucoup de choses qui passent par la chancellerie, par la pénitencerie et par les signatures. Le roi, ayant donc à choisir un protecteur, jeta les yeux sur le cardinal Ottoboni. Plusieurs raisons devaient l'en empêcher.

Son oncle que M. de Chaulnes fit pape, et qui avait promis merveilles sur les franchises et sur d'autres points plus importans qui avaient brouillé le roi avec Innocent XI, son prédécesseur, qui depuis long-temps ne donnait aucune bulles en France, manqua de parole, et se moqua de la France en pantalon qu'il était; en sorte qu'il la fit passer à tout ce qu'il voulut, et à ce qui aurait tout terminé même avec Innocent XI. Ainsi, ce neveu ne devait pas être un sujet assez agréable pour recevoir une pareille distinction dans une cour suivie, et qui ne dompte la nôtre que par sa suite perpétuelle qu'on ne rencontre pas dans notre légèreté. Ce cardinal était un panier percé qui, avec de grands biens, de grands bénéfices, et les premières charges de la cour de Rome,

était méprisé par le désordre de ses dépenses, de ses affaires, de sa conduite et de ses mœurs, quoique avec beaucoup d'esprit, et même capable d'affaires et aimable dans le commerce. Enfin, il était Vénitien, et le roi avait tous les sujets du monde de se plaindre de la conduite de sa république pendant la guerre d'Italie. De plus, on ne devait pas ignorer avec quelle jalousie la politique de Venise interdit à ses sujets tout attachement à quelque prince que ce soit, et combien elle l'avait montré encore, il n'y avait pas long-temps, à l'occasion de la nomination du cardinal Grimani par l'empereur, et des emplois qu'il lui avait donnés, quelque terreur qu'ils eussent de ce prince, et quelque extrêmes que fussent les ménagemens pour lui. Ce fut à quoi on s'exposa ici par cette nomination.

Ottoboni balança à l'accepter, non qu'il ne la desirât, mais par respect pour ses maîtres, et dans l'espérance de les y faire consentir. Il échoua. Ils tinrent ferme, ils refusèrent le roi qui s'abaissa à les prier. Le roi, qui ne voulut pas en avoir le démenti, pressa Ottoboni de passer outre. Il se trouva embarrassé, et cette lutte dura assez long-temps. Enfin, tenté par de grosses abbayes, il passa le Rubicon. Les Vénitiens l'effacèrent du livre d'or, le proscrivirent, défendirent tout commerce avec lui, même à ses plus proches, et à leur ambassadeur à Rome de le visiter. L'abbé de Pomponne, ambassadeur à Venise par qui cette négociation avait passé, sortit de Venise, et se retira à Florence; l'ambassadeur de Venise à Paris eut ordre de s'en aller, et partit sans audience de congé. Pomponne ne tarda pas à arriver à Paris et à Versailles.

Il arriva en ce même temps une aventure très singulière, et qui piqua fort le roi. Un petit procureur du siège de Beaune en Bourgogne s'appelait Chavignard, et avait deux fils assez bien faits. Ils étudièrent aux jésuites qui

les prirent sous leur protection. De Chavignard à Chavigny il n'y a pas loin dans la prononciation. La maison de Chavigny-le-Roi, ancienne, illustre, grandement alliée, était éteinte depuis long-temps. Ces deux frères jugèrent à propos de la ressusciter et de s'en dire, et les jésuites de les produire comme tels. Ils vinrent à Paris sous ce beau nom comme des cadets de bonne maison, mais qui n'avaient rien, et qui réclamaient leurs parens, chez qui les jésuites les présentèrent et les introduisirent parmi leurs amis. M. de Soubise qui croyait ne pouvoir être dupe que de son gré, et qui avait de bonnes raisons de se le persuader, le fut tout de bon cette fois-ci; il prit pour bon ce que les jésuites lui dirent, et voulut bien présenter au roi MM. de Chavigny comme ses parens et leur procurer de l'emploi. La duchesse de Duras, fille du prince de Bournonville, mort sous-lieutenant des gendarmes de la garde, avait eu de la cascade de cette charge un guidon à vendre dans la même compagnie. M. de Soubise le procura à l'un des deux frères qui obtint aussi l'agrément d'une petite lieutenance de roi en Touraine. Il avait, disait-il, épuisé le peu qu'il avait, et boursillé parmi ses amis pour se faire cet établissement et se mettre en chemin de faire fortune. Ils allaient voir tout le monde et chacun les recevait avec plaisir par le nom, la figure et les manières qu'ils présentaient. L'autre frère eut peu après une abbaye de 18 à 20,000 liv. de rente pour aider à son frère à subsister à la cour et à la guerre, où il avait fait la campagne dernière dans les gendarmes.

Une si grosse abbaye ne vaquait pas tous les jours. Celle-ci ne l'était devenue que cet hiver, et causa tant d'envie que les aboyans, outrés de la voir donner ainsi, se mirent à chercher ce que c'était que cet abbé de Chavigny, et découvrirent qui il était. Ils en eurent les

preuves et les publièrent avec tant de bruit qu'ils détrompèrent tout le monde. Le roi, piqué d'une si hardie imposture, dans laquelle il avait si bien donné, fit arrêter les bulles à Rome, nomma un autre sujet, ordonna à l'autre frère de se défaire de son guidon en faveur du comte de Pons pour 60,000 liv., qu'il avait acheté 80,000 liv., et de sa lieutenance de Touraine, et fit défendre à tous deux de se présenter jamais devant lui. On trouva encore la punition douce. C'étaient deux compagnons de beaucoup d'esprit, d'intrigue, de manège, de hardiesse, de souplesse, et pour leur âge fort instruits. Ils disparurent à l'instant et firent le plongeon. Qui ne croirait que ce ne fût pour toujours après une telle infamie? Cet affront ne leur coûta rien à soutenir. Ils se mirent à faire les espions en Hollande. Torcy se servit d'eux à l'insu du roi. Comme ils avaient, surtout le guidon, beaucoup d'esprit et d'adresse, il en fut fort content. Ils parurent même à Utrecht pendant les conférences de la paix. Après la mort du roi, ils continuèrent à s'intriguer.

Dans la suite ils devinrent les instrumens de l'abbé Dubois en beaucoup de choses, puis ses confidens, et ce que, en langue commune, on appelait ses âmes damnées. Celui qui avait été abbé voulut du solide. On n'eut pas honte de lui donner l'agrément d'une charge de président à mortier à Besançon, où il s'est comporté avec une audace et une insolence surprenantes, et toujours s'appelant Chavigny. L'autre, sous le nom de chevalier de Chavigny, plus doux, plus simple en apparence, continua ses intrigues. L'abbé, depuis cardinal Dubois, l'employa en divers lieux, puis en Espagne, à Ratisbonne, en Angleterre, et maintenant, avec toute honte bue, il est ambassadeur de France en Portugal à son retour de Danemark, où il était envoyé extraordinaire. Partout on sait son histoire, et partout il est déshonoré, partout on est indigné de le voir avec

ce caractère, partout on dit que ceux qui emploient un tel instrument ne le peuvent faire qu'à dessein de tromper; et toutefois il subsiste, on en est content à la cour, et il est bien reçu dans l'intervalle de ses emplois lorsqu'il y arrive. C'est là de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables. Pour y mettre le comble, leur histoire était dans le Moreri au nom de Chavigny-le-Roi, et ils ont eu le crédit de faire défendre qu'on la mît dans la dernière édition qui en a été faite.

Le samedi 15 février le roi fut réveillé à sept heures, ce qui était une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, parce que madame la duchesse de Bourgogne se trouvait mal pour accoucher. Il s'habilla diligemment pour se rendre auprès d'elle. Elle ne le fit pas attendre long-temps. A huit heures trois minutes et trois secondes elle mit au monde un duc d'Anjou, qui est le roi Louis XV, aujourd'hui régnant, ce qui causa une grande joie. Ce prince fut incontinent ondoyé par le cardinal de Janson dans la chambre même où il était né, et emporté ensuite sur les genoux de la duchesse de Ventadour dans la chaise à porteur du roi dans son appartement, accompagné par le maréchal de Boufflers et par des gardes-du-corps avec des officiers. Un peu après la Vrillière lui porta le cordon bleu, et toute la cour l'alla voir. Madame de Saint-Simon qui était dans la chambre de madame la Dauphine, se trouva par hasard une des premières qui vit ce prince nouveau-né parmi toutes celles qui y étaient. L'accouchement et ses suites furent fort heureux.

Il se fit en même temps deux mariages auxquels je pris grande part. Le duc de Chevreuse, avec tout son esprit pénétrant, réglé et métaphysique, s'était si parfaitement ruiné, à force de vouloir faire ses affaires lui-même et tendre toujours au mieux, que, sans le gouvernement du Guyenne, il n'aurait eu de quoi vivre. Il avait

fait beaucoup de belles choses à Dampierre. Il avait creusé un canal depuis ses forêts de Montfort et de Saint-Léger jusqu'à Mantes, avec des frais infinis et des dédommagemens immenses aux riverains, pour porter ses bois jusqu'à la Seine à bois, perdu, dans lequel canal il n'a jamais coulé un muids d'eau. Ensuite il fit paver toute sa forêt pour en tirer ses bois, sans aucun usage, et il essuya enfin une grande banqueroute de ses marchands. Il chercha un riche mariage pour le duc de Luynes, fils du feu duc de Montfort, son fils aîné, quoiqu'il fût encore fort jeune. Ce bâtard du dernier comte de Soissons prince du sang, dont j'ai parlé ailleurs, que madame de Nemours avait choisi pour en faire son héritier, avait laissé deux filles de la fille du maréchal de Luxembourg. L'aînée avait 80,000 livres de rente en belles terres, et n'avait qu'une sœur qui en devait avoir presque autant, outre les pierreries et les autres choses qu'elle pouvait encore espérer de madame de Nemours, qui n'avait d'yeux que pour elle ni de volonté que pour ôter tout à ses héritiers naturels. M. de Luxembourg, leur oncle, gendre en premières noces de M. et de madame de Chevreuse, sans enfans, avait toujours conservé avec eux la liaison la plus intime. Il fit ce mariage, où les biens, la figure de la jeune femme et le côté maternel étaient à souhait.

Le duc d'Humières, mon plus ancien et intime ami, maria sa fille unique au fils aîné du duc de Guiche. En considération de ce noble et riche mariage, ils obtinrent pour la première fois que le duc de Guiche se démît de son duché, quoique le duc de Grammont, son père, qui s'en était démis en sa faveur, vécût encore, et allant et venant par le monde; ainsi ce fut trois générations à-la-fois ducs et pairs sur le même duché-pairie.

Il s'en fit quelque temps après deux autres. Voysin

maria l'aînée de ses trois filles au fils aîné de Broglio, qui avait long-temps commandé en Languedoc, et qui était beau-frère du feu président Lamoignon et du célèbre Basville. La veuve de Lamoignon était Voysin, cousine-germaine du ministre qui fit ce mariage.

Gacé, fils du maréchal de Mattignon, veuf de sa cousine-germaine du même nom et sans enfans, se remaria à la fille du maréchal de Châteaurenaud, ce qui fut un très malheureux mariage. Il eut le gouvernement de La Rochelle et pays d'Aulnis sur la démission du maréchal de Mattignon son père.

M. de Beauvilliers fit en même temps une chose fort contre mon goût, et dont je fis tout mon possible pour le détourner. Ce fut de donner, avec l'agrément du roi, sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Mortemart, son gendre, de préférence au duc de Saint-Aignan son frère. Il crut devoir à sa fille, qu'il aimait fort, cette récompense des grands biens qu'après avoir perdu ses fils il avait donnés à son frère; ceux que leur mort faisait tomber à la jeune duchesse de Mortemart, avec la dignité de grand d'Espagne, me paraissaient un dédommagement bien suffisant. Mais la délicatesse de M. de Beauvilliers ne put être vaincue par toutes mes raisons. Il savait beaucoup de gré à son gendre, et à la duchesse de Mortemart sa belle-sœur, de la manière dont ils s'étaient portés à le presser de faire beaucoup pour le duc de Saint-Aignan. Cette duchesse de Mortemart était, après la duchesse de Béthune, la grande âme de la *gnose*, et la mieux aimée de l'archevêque de Cambrai, qui de son diocèse gouvernait toutes ces consciences. Ce fut par conséquent l'avis aussi du duc de Chevreuse; et la considération de la duchesse de Beauvilliers, qui, avec la plus grande amitié du monde, s'était prêtée à tout ce que le duc de Beauvilliers avait voulu faire pour son

frère, et entra pour beaucoup. Je vis ce choix avec douleur, qui dans la suite leur en donna beaucoup à eux-mêmes, et qui ne réussit pas comme ils l'avaient espéré à retirer le duc de Mortemart de l'obscurité et de la crapule, ni à rendre sa pauvre femme plus heureuse, qui pourtant méritait de l'être.

J'ai déjà parlé ailleurs de Courcillon, original sans copie, avec beaucoup d'esprit, et d'ornement dans l'esprit, un fond de gaîté et de plaisanterie inépuisable, une débauche effrénée et une effronterie à ne rougir de rien. Il fit d'étranges farces lorsqu'on lui coupa la cuisse après la bataille de Malplaquet. Apparemment qu'on fit mal l'opération, puisqu'il fallut la lui recouper en ce temps-ci à Versailles. Ce fut si haut que le danger était grand. Dangeau, grand et politique courtisan, et sa femme que madame de Maintenon aimait fort et qui était de tous les particuliers du roi, tournèrent leur fils pour l'amener à la confession. Cela l'importuna. Il connaissait bien son père. Pour se délivrer de cette importunité de confession, il feignit d'entrer dans l'insinuation, lui dit que, puisqu'il en fallait venir là, il voulait aller au mieux; qu'il le priait donc de lui faire venir le père de la Tour, général de l'Oratoire, mais de ne lui en proposer aucun autre, parce qu'il était déterminé à n'aller qu'à celui-là. Dangeau frémit de la tête aux pieds. Il venait de voir à quel point avait déplu l'assistance du même père à la mort du prince de Conti et de M. le Prince; il n'osa jamais courir le même risque ni pour soi-même, ni pour son fils, au cas qu'il vînt à réchapper. De ce moment il ne fut plus de sa part mention de confession, et Courcillon, qui ne voulait que cela, n'en parla pas aussi davantage, dont il fit de bons contes après qu'il fut guéri. Dangeau avait un frère abbé, académicien, grammairien, pédant, le meilleur homme du monde,

mais fort ridicule. Courcillon, voyant son père fort affligé au chevet de son lit, se prit à rire comme un fou, le pria d'aller plus loin, parce qu'il faisait en pleurant une si plaisante grimace qu'il le ferait mourir de rire. De là il passe à dire que, s'il meurt, sûrement l'abbé se mariera pour soutenir la maison; et il en fait une telle description en plumet et en parure cavalière, que tout ce qui était là ne put se tenir d'en rire aux larmes. Cette gaîté le sauva. Il eut la bizarre permission d'aller partout chez le roi sans épée, sans chapeau, parce que ces objets l'embarrassaient avec sa presque toute cuisse de bois, avec laquelle il ne cessa de faire des pantalonnades.

Il y eut aussi en ce même temps plusieurs morts. Celle de la duchesse de Foix arriva la première. Elle fut regrettée de tout le monde, et beaucoup de M. de Foix. Elle était sœur de Roquelaure, à qui elle fit écrire en mourant, pour lui demander de pardonner à sa fille et au prince de Léon, ce qu'il accorda. Madame de Foix était la plus jolie bossue qu'on pût voir, grande, dansant autrefois en perfection, et ayant tant de grâces qu'on n'eût pas voulu qu'elle n'eût point été bossue; peu de la cour, fort du grand monde et du jeu, extrêmement amusante sans méchanceté, n'ayant jamais eu plus de quinze ans à cinquante-cinq ans qu'elle mourut sans enfans.

La mort de l'évêque de Nîmes arriva dans son diocèse. C'était Fléchier qui avait été sous-précepteur de Monseigneur, célèbre par son savoir, par ses ouvrages, par ses mœurs, par une vie très épiscopale. Quoique très vieux, il fut fort regretté et pleuré dans tout le Languedoc, surtout dans son diocèse.

Un bien plus grand prélat mourut en même temps qui laissa moins de regrets. Ce fut l'archevêque de Reims de qui j'ai parlé plus d'une fois. Il avait les abbayes de Saint-Remy de Reims, de Saint-Thiéry, près

Reims, qu'il avait fait unir à son archevêché pour le dédommagement de l'érection de Cambrai en archevêché auparavant suffragant de Reims qui n'avait pas été fait, de Saint-Etienne de Caen, de Saint-Benigne de Dijon, de Breteuil et quelques autres encore. Il était commandeur de l'ordre, doyen du conseil, maître de la chapelle du roi, proviseur de Sorbonne, et le plus ancien archevêque de France. Outre ce que j'ai dit ailleurs de sa fortune et de son caractère, j'ajouterai que, janséniste de nom, ennemi des jésuites, savant en tout ce qui était de son état pour le spirituel et le temporel, c'était avec de l'esprit un composé fort extraordinaire. Rustre et haut au dernier point, il était humble sur sa naissance à en embarrasser; extrêmement du grand monde, magnifique et toutefois avare, grand-aumônier assez résident chaque année, gouvernant et visitant lui-même son diocèse qui était le mieux réglé du royaume, et le mieux pourvu des plus excellens sujets en tout genre qu'il savait choisir, s'attacher, employer et bien récompenser; avec cela fort de la cour et du grand monde, gros joueur, habile en affaires et fort entendu pour les siennes; lié avec les plus doctes et les plus saints de l'épiscopat, aimé et estimé en Sorbonne qu'il protégeait et gouvernait fort bien.

C'était un homme fort judicieux et qui avait le talent du gouvernement. Les ducs d'Aumont et d'Humières, frères de père, et le premier fils d'une sœur de ce prélat, avaient de grands démêlés d'intérêts qui les avaient longtemps aigris, et qu'ils remirent enfin à décider à l'archevêque de Reims dont la brillante santé était un peu tombée depuis quelque temps. Il mettait la dernière main à cet ouvrage le samedi 22 février, et y travaillait depuis sept heures du matin, lorsque vers une heure après-midi, il dit à son secrétaire qu'il se trouvait mal, et qu'il sentait

un grand mal de tête. Un moment après, il s'étendit dans sa chaise et mourut, à soixante-neuf ans. La marquise de Créquy, sa nièce, arrivait en même temps pour dîner avec lui, qui parut peu émue, encore moins attendrie. Son amitié pour elle n'était cependant pas sans scandale. Outre des présens gros et continuels, il défrayait sa maison toute l'année et lui en avait donné une toute meublée. Aussi passait-il sa vie avec elle quand il était à Paris, à la grande jalousie de tous ses autres héritiers. Ils furent tous mandés sur l'heure avec des notaires, et madame de Louvois, sa belle-sœur. Arrivés qu'ils furent, on voulut chercher ce testament. On n'en eut pas la peine, la marquise de Créquy enseigna où il était. Par la lecture qu'on en fit on trouva qu'il faisait la marquise de Créquy sa légataire universelle, et l'abbé de Louvois exécuteur de son testament. Il lui donnait la magnifique argenterie de sa chapelle et une belle tapisserie; aux religieux de Sainte-Geneviève de Paris, sa bibliothèque, la plus belle de l'Europe pour un particulier; et sa maison de Paris aux enfans de M. de Louvois, son frère. Il avait dénaturé son patrimoine, en sorte qu'il n'en restait que cette maison; et, comme il n'avait pas douté que son testament ne fût attaqué, pour peu qu'il pût l'être, il l'avait si bien fait que, quelque volonté qu'on en eût, cela fut impossible. Ainsi, la marquise de Créquy en eut 2,000,000. Ce testament ne contribua pas à lever le scandale, ni le peu d'affliction de la marquise de Créquy à adoucir l'indignation. Il y eut des legs pieux et d'honnêtes récompenses au domestique. Madame de Louvois alla le jour même demander au roi la charge de la chapelle pour l'abbé de Louvois; mais par son oncle et par lui-même il était écrit en lettres rouges chez les jésuites, et il n'eut rien de cette grande dépouille. Le cardinal de Noailles fut proviseur de Sorbonne, et Marillac devint doyen du conseil.

Le premier-écuyer et beau-frère de la marquise de Crégny perdit bientôt après Vassé, son gendre, qui était fort jeune et qui laissa des enfans; et Lassé perdit sa troisième ou quatrième femme, bâtarde de M. le Prince, dont la tête était un peu dérangée et qui lui laissa une fille.

Madame de Vaubecourt, sœur d'Amelot, l'ambassadeur en Espagne, mourut aussi en même temps sans enfans, et veuve de Vaubecourt, lieutenant-général, tué en Italie. Elle était encore belle; elle avait fait du bruit et était fort du grand monde, mais jamais de la cour.

Le vieil abbé de Grandpré mourut aussi. Il était frère du feu comte de Grandpré, lieutenant-général et chevalier de l'ordre en 1661, et du maréchal de Joyeuse. C'était une manière d'imbécille et qui en avait aussi tout le maintien, mais qui ne laissait pas de sentir sa naissance, et d'aller partout. Il n'avait qu'une méchante petite abbaye et n'était point dans les ordres. Son corps n'était pas comme son esprit, les dames lui avaient donné le nom d'abbé Quatorze qui lui était demeuré, et ce prodige avait passé en telle notoriété que sa singularité excuse la honte de le rapporter.

CHAPITRE X.

Mort subite de M. le Duc un mardi gras. — Madame la Duchesse apprend cette mort au milieu des masques conviés chez elle. — Sa conduite. — Etrange contre-temps arrivé à M. le comte de Toulouse. — Dépouille de M. le Duc donnée par le roi à M. son fils. — D'Antin a le détail de ses charges et de ses biens. — Caractère de M. le Duc. — Orgueil extrême de madame la duchesse d'Orléans. — Sa prétention de préséance pour ses filles sur les femmes des princes du sang. — Mesures sur cette dispute.

— Sa véritable cause. — Adroite prétention de la duchesse du Maine qui veut précéder ses nièces comme tante. — Jugement du roi entre les princesses du sang mariées et non mariées. — Il décide en faveur des premières. — Autres décisions sur les princes du sang. — Après-soupers du roi. — Le roi déclare son jugement aux parties. — Brevet de rang de princesse du sang fille expédié à la duchesse du Maine.

Une autre mort épouvanta le monde et le mit en même temps à son aise. M. le Duc, tout occupé de son procès, dont la plaidoierie devait commencer le premier lundi de carême, était attaqué d'un mal bizarre qui lui causait quelquefois des accidens équivoques d'épilepsie ou d'apoplexie qui duraient peu, et qu'il cachait avec tant de soin qu'il chassa un de ses gens pour en avoir parlé à d'autres de ses domestiques. Il avait depuis quelque temps un mal de tête continuel, souvent violent. Cet état troublait l'aise qu'il sentait de la délivrance d'un père très fâcheux, et d'un beau-frère qui, en bien des sortes, avait fait continuellement le malheur et souvent le désespoir de sa vie. Madame la Princesse, pour qui il avait quelque considération et quelque amitié, le pressait de penser à Dieu et à sa santé. A force d'exhortations, il lui promit l'un et l'autre, mais après le carnaval qu'il voulait donner aux plaisirs. Il fit venir madame la Duchesse à Paris, le lundi gras, pour les sollicitations et les audiences, et en attendant pour lui donner deux soupers et à beaucoup de dames, et les mener courir le bal toute la nuit du lundi au mardi gras. Sur le soir du lundi, il alla à l'hôtel de Bouillon, et de là chez le duc de Coislin, son ami de tout temps, qui était déjà assez malade; il n'avait point de flambeaux et un seul laquais derrière son carrosse. Passant sur le Pont-Royal, revenant de l'hôtel de Coislin, il se trouva si mal qu'il tira son cordon et fit monter son laquais auprès de lui, duquel il voulut savoir s'il n'avait point

la bouche tournée, et il ne l'avait pas, et par qui il fit dire à son cocher de l'arrêter au petit degré de sa garde-robe pour entrer chez lui par-derrière, et n'être point vu de la grande compagnie qui était à l'hôtel de Condé pour souper. En chemin il perdit la parole et même la connaissance; il balbutia pourtant quelque chose pour la dernière fois, lorsque son laquais et un frotteur qui se trouva là le tirèrent du carrosse et le portèrent à la porte de sa garde-robe qui se trouva fermée. Ils frappèrent tant et si fort qu'ils furent entendus de tout ce qui était à l'hôtel de Condé, qui accourut. On le jeta au lit. Médecins et prêtres mandés en diligence firent inutilement leurs fonctions. Il ne donna nul autre signe de vie que d'horribles grimaces, et mourut de la sorte sur les quatre heures du matin le mardi gras.

Madame la Duchesse, au milieu des parures, des habits de masques et de tout ce grand monde convié, éperdue de surprise et du spectacle, ne perdit sur rien la présence d'esprit; et, quoique mal avec M. du Maine, elle en sentit le besoin; ainsi, fort peu après qu'on eut mis M. le Duc au lit, elle envoya le chercher à Versailles, ainsi que M. le comte de Toulouse et madame la princesse de Conti leur sœur, et ne manda rien à M. ni madame la duchesse d'Orléans, avec qui elle était mal, et du crédit desquels elle n'avait rien à attendre. On peut juger qu'elle n'oublia pas d'Antin. Elle ne laissa pas de pleurer un peu en les attendant. Personne ne crut ses larmes excitées par la tendresse, mais plutôt par un souvenir douloureux qui l'affligeait en secret depuis un an, et d'une délivrance trop tardive. Madame la princesse de Conti, sa belle-sœur, avertie de ce qui se passait, alla à l'hôtel de Condé avec ses enfans, demeura dans les antichambres parmi les laquais assez long-temps, retourna dans son carrosse sans sortir de la maison, et revint encore dans

les antichambres. La maréchale d'Estrées, douairière, fort amie de madame la Duchesse, la trouvant là la fit entrer malgré elle, disant qu'en l'état où elle était avec M. son frère, elle n'osait se présenter. Madame la Duchesse toujours fort à elle-même après le premier étonnement, lui fit merveilles. Bientôt après l'autre princesse de Conti arriva de Versailles, qui se mettait au lit lorsque le message de madame la Duchesse lui vint. Elle demeura peu à l'hôtel de Condé. M. le Duc venait de mourir; elle emmena madame la Duchesse à Versailles.

Vers Chaillot ils trouvèrent M. du Maine qui monta dans leur carrosse, et vers Chaville M. le comte de Toulouse, qui monta aussi et s'en retourna avec eux. Le contre-temps qui lui arriva fit grand bruit, enfanta des chansons, et ce fut tout. Le courrier de madame la Duchesse ne le trouva point chez lui, et pas un de ses gens ne put ou ne voulut dire où il était, ni l'aller avertir. Il n'était pas loin pourtant, dans un bel appartement d'emprunt avec une très belle dame du plus haut parage, dont le mari était dans le même, qui en faisait deux beaux, où tout le jour il tenait le plus grand état du monde, mais qui, malgré ses jalousies quelquefois éclatantes, était hors d'état de les aller surprendre, et la dame apparemment bien sûre du secret. Ils se reposèrent tous chez madame la Duchesse, où ses enfans arrivèrent. Madame la princesse de Conti alla éveiller Monseigneur, et huit heures du matin approchant, M. et madame la duchesse d'Orléans avertis vinrent chez madame la Duchesse, où tout se passa entre eux de fort bonne grâce. M. le duc d'Orléans, M. du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent au premier réveil du roi, où Monseigneur arriva un moment après eux.

Le roi, surpris de les voir à une heure si peu ordinaire, leur demanda ce qu'il y avait. M. du Maine porta

la parole pour tous, et aussitôt le roi donna à M. le duc d'Enghien le gouvernement, la charge et la pension de M. son père, et déclara qu'il s'appellerait M. le Duc comme *lui*. Ils retournèrent chez madame la Duchesse lui apprendre ces grâces, et de suite menèrent le nouveau M. le Duc attendre le roi dans ses cabinets, à qui ils le présentèrent. Ce prince, dont la sensibilité n'avait pas édifié à l'hôtel de Condé, avait plus de dix-sept ans. Le roi permit qu'il fît auprès de lui le service de grand-maître, mais il ne voulut pas lui commettre l'exercice réel de cette charge ni du gouvernement de Bourgogne, et de concert avec madame la Duchesse, il chargea d'Antin du détail de l'un et de l'autre, de ses biens et de sa conduite, ce qui se déclara quelques jours après. Madame la Princesse était à Maubuisson; elle avait conservé beaucoup d'affection pour cette maison, quoiqu'elle eût perdu sa célèbre tante. Elle vint en diligence et apprit la mort de M. son fils, parce que malgré ses cris elle fut menée non à l'hôtel de Condé, mais chez elle au petit Luxembourg, maison qu'elle avait superbement bâtie depuis la mort de M. le Prince, et qu'elle achevait encore alors. Elle envoya aussitôt au roi Saintrailles le supplier de vouloir bien mettre la paix dans sa famille. Le roi lui promit d'y travailler, et ordonna à Saintrailles de demeurer auprès de M. le Duc comme il était auprès du père dont il commandait l'écurie.

La mort du poète Santeuil aux états de Bourgogne, l'aventure inouïe du comte de Fiesque à Saint-Maur, et d'autres choses encore qui se trouvent ci-devant éparses, ont déjà donné un crayon de M. le Duc: c'était un homme très considérablement plus petit que les plus petits hommes, qui sans être gras était gros de partout, la tête grosse à surprendre, et un visage qui faisait peur. On disait qu'un nain de madame la Princesse en

était cause. Il était d'un jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si fier, si audacieux, qu'on avait peine à s'accoutumer à lui. Il avait de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse et des grâces même quand il voulait, mais il voulait très rarement; il n'avait, ni l'injustice, ni l'avarice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avait toute la valeur, et avait montré de l'application et de l'intelligence à la guerre. Il en avait aussi toute la malignité et toutes les adresses pour accroître son rang, par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se serait bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité était extrême et se montrait en tout. C'était une meule toujours en l'air qui faisait fuir devant elle, et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ qui emportaient la pièce et qui ne s'effaçaient jamais; aussi fut-il payé en même monnaie plus cruellement encore. D'amis il n'en eut point, mais des connaissances plus familières, la plupart étrangement choisies, et la plupart obscures comme il l'était lui-même autant que pouvait l'être un homme de ce rang. Ces prétendus amis le fuyaient, il courait après eux pour éviter la solitude, et quand il en découvrait quelque repas, il y tombait comme par la cheminée, et leur faisait une sortie de s'être cachés de lui. J'en ai vu quelquefois, M. de Metz, M. de Castries et d'autres, désolés.

Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout et dans l'applaudissement de cet abus qui le rendait intraitable, et si ce terme pouvait convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a

plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même. Les embarras domestiques, les élans continuels de la plus furieuse jalousie, les vifs piquans d'en sentir sans cesse l'inutilité, un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, le déchirement de l'impuissance dans un homme si fougueux et si démesuré, le désespoir de la crainte du roi, et de la préférence de M. le prince de Conti sur lui, dans le cœur, dans l'esprit, dans les manières mêmes de son propre père, la fureur de l'amour et de l'applaudissement universel pour ce même prince, tandis qu'il n'éprouvait que le plus grand éloignement du public, et qu'il se sentait le fléau de son plus intime domestique, la rage du rang de M. le duc d'Orléans et de celui des bâtards, quelque profit qu'il sût en usurper, toutes ces furies le tourmentèrent sans relâche et le rendirent terrible comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et faire la guerre au genre humain; aussi les insultes et les sorties étaient ses délassemens, dont son extrême orgueil s'était fait une habitude, et dans laquelle il se complaisait. Mais s'il était redoutable, il était encore plus déchiré. Il se fit un effort aux derniers états de Bourgogne, qu'il tint après la mort de M. le Prince, d'y paraître plus accessible. Il y rendit justice avec une apparence de bonté; il s'intéressa avec succès pour la province, et y donna de bons ordres de police; mais il y traita le parlement avec indignité sur des prérogatives que M. son père n'avait jamais eues, et qu'il lui arracha après quantité d'affronts. Quiconque aura connu ce prince n'en trouvera pas ici le portrait chargé. Il n'y a personne qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement de tout le monde.

J'appris la mort de M. le Duc à mon réveil à Versailles; j'allai à la messe du roi où je sus ce qui s'était passé là-dessus, et la disposition de sa dépouille. J'allai

ensuite chez M. le duc d'Orléans qui, après avoir expédié quelques complimens le plus promptement qu'il put, me mena dans son cabinet où madame la duchesse était demeurée à attendre qu'il eût vidé sa chambre de ceux que les complimens y avaient amenés. Là en tiers avec eux, ils me contèrent ce qui s'était passé entre eux et madame la Duchesse dans la visite qu'ils lui avaient faite ce même matin, ensuite entre le roi et M. le duc d'Orléans sur l'affaire de ses filles avec les princesses du sang. Comme jusqu'ici je n'en ai dit qu'un mot fort léger et fort en passant, il en faut parler avec plus d'étendue.

Il faut savoir que madame la duchesse d'Orléans était peut-être ce qu'il y avait dans le monde de plus orgueilleux, et la personne aussi qui avait le plus de vues et de suite dans l'esprit et de ténacité dans ses volontés. Née ce qu'elle était, elle aurait dû être contente de se voir dans un rang aussi distingué au-dessus de ses sœurs, mariées pourtant les premières de leur naissance à des princes du sang. Toutefois ce rang de petite-fille de France qui se bornait à elle ne lui servait que d'aiguillon à usurper, comme elle voyait incessamment faire à ses frères et aux princes du sang sur tout le monde. La pensée que ses enfans ne seraient que princes du sang lui était insupportable, et de leur desirer un rang séparé au-dessus de princes du sang à en former le projet il ny eut point d'intervalle. Elle imagina donc un troisième état entre la couronne et les princes du sang sous le nom d'arrière-petits-fils de France, et se mit en tête de le former et de le faire passer.

M. le duc d'Orléans à qui elle en parla trouva d'abord cela ridicule. Il était alors comme enterré avec madame d'Argenton, et comme cela ne regardait ni sa maîtresse ni son genre de vie, sa négligence et sa facilité naturelle entraînèrent peu-à-peu à laisser tenter ce qu'il désap-

prouvait, et à la fin à s'y laisser embarquer lui-même. L'enfance de M. le duc de Chartres ôtait toute occasion de montrer des prétentions à son égard, mais leur fille aînée devenait d'âge et encore plus de figure à être ce qu'on appelle présentée et mise à la cour et dans le monde. Le premier pas pour arriver à un rang supérieur aux princes du sang était d'en être distinguée, et pour cela, il fallait au moins commencer par les précéder. A l'égard des filles nulle difficulté par l'aînesse de la branche d'Orléans, mais pour les femmes des princesses du sang et de leurs veuves, ce qui était la même chose, c'était l'embarras. Point d'exemple en nulle condition en France ou entre personne de même rang et de même condition, que les femmes ne passassent partout devant les filles, et cet usage s'était toujours observé parmi les princes du sang de toutes les branches. Il ne parut pas prudent de lever tout d'un coup le masque sur la prétention d'un nom et d'un rang nouveau et inconnu d'arrière-petit-fils de France. Madame la duchesse d'Orléans eut peur d'effaroucher par trop; mais, voulant le former peu-à-peu et aller par degrés d'une prétention à l'autre, elle commença à prétendre que ses filles précédassent les femmes des princes du sang à titre seulement d'aînesse, pour, ce point gagné, venir au reste par échelons. Ainsi elle ne montra ni ne présenta sa fille pour avoir le temps de se tourner.

Elle la fit appeler Mademoiselle tout court au Palais-Royal, n'y en ayant plus de ce nom depuis le mariage de madame de Lorraine. Du Palais-Royal, cette dénomination gagna Paris, et le monde s'y accoutuma; les princes du sang plus que les autres, ravis qu'une princesse du sang succédât à un nom qui n'avait jusque-là été usité que pour deux petites-filles de France. Dans la suite il s'établit tout-à-fait; le roi n'en dit rien, laissa faire, après quoi madame la duchesse d'Orléans aurait trouvé

fort mauvais, si quelqu'un avait appelé sa fille autrement. Le délai de la produire et quelques petites simagrées observées chez elle, quoique dans le plus petit particulier où on la tenait renfermée, et dont on ne s'accommoda pas, commença à faire murmurer, et comme cela perça, les princes du sang se réveillèrent et se tinrent en garde sans mot dire. Enfin il se présenta des contrats de mariages de particuliers à signer. Mademoiselle, quoique non présentée ni dans le monde, était d'âge à les lui faire signer, et ce fut là où la prétention de préséance éclata. Madame la duchesse d'Orléans ne voulut pas qu'elle signât après les femmes des princes du sang qui s'en émurent fortement; ainsi Mademoiselle, pour ne pas céder, ne signa aucun des contrats et la prétention se trouva ainsi formée. Cela fit grand bruit, et mit une grande aigreur entre madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse où leurs amies se mêlèrent assez mal-à-propos. La chose éclatée, il la fallut soutenir. Il se fit des mémoires de part et d'autre, ils doublèrent en réponses et en répliques avec fort peu de mesures. Les choses en étaient là lorsque M. Duc mourut, et le roi différait toujours de décider par son aversion naturelle et par la crainte de fâcher ceux qu'il condamnerait. Il y avait une autre noise dans la maison de Condé.

Madame la duchesse du Maine conservait son rang de princesse du sang, mais elle n'avait point pris de brevet qui le lui accordât comme avait fait madame de Longueville et les autres princesses du sang mariées à d'autres qu'à des princes du sang. Sa raison intérieure était d'appuyer le rang extérieur de prince du sang dont son mari jouissait et de venir à prétendre qu'il était prince du sang, et de tourner son rang de princesse du sang fille en celui de princesse du sang mariée, c'est-à-dire en femme de prince du sang comme il est le même en tout, excepté les préséances entre

elles. Cette transition était facile à entreprendre. Elle passait sans difficulté après mademoiselle de Condé, sa sœur aînée, tant qu'elle vécut; avec mademoiselle d'Enghien sa sœur cadette, point de difficulté à la précéder. Mais lorsque madame la Duchesse présenta ses filles, ou les mit à la cour et dans le monde, il fallut que la prétention éclatât. Ainsi madame du Maine évita de se trouver avec elles, et comme elle avait déjà secoué le joug de la cour, et qu'elle s'était tournée tout aux fêtes, aux plaisirs, à ne bouger de Sceaux, et à ne vivre que pour soi, elle évita assez long-temps la concurrence sans qu'on s'en aperçût trop; mais les contrats de mariage des particuliers la décelèrent, comme ils avaient fait, madame la duchesse d'Orléans pour sa fille Mademoiselle. Néanmoins elle n'osa parler du rang de M. du Maine; mais, laissant à part qu'elle fût ou non femme d'un prince du sang, elle s'avisa d'alléguer qu'étant sœur de M. le Duc, elle ne devait pas céder à ses filles sur lesquelles elle avait un degré de parenté paternelle, et ne signa plus aucun contrat de mariage. La prétention était inouïe, tout cela d'autant plus mal conçu, que tant qu'elle avait signé les contrats de mariage, elle les avait toujours signés au-dessus de son mari, ce qui n'eût pas été, s'il eut été prince du sang, comme M. le prince de Conti les signait tous au-dessous de madame sa femme qui était fille aînée de M. le Prince.

Pour revenir à l'affaire de Mademoiselle, tout ce qui s'était passé avant la mort de M. le Duc s'était fait avant que j'eusse vu madame la duchesse d'Orléans, et M. le duc d'Orléans en était si peu occupé qu'à peine m'en avait-il dit quelque mot en passant, que j'avais encore moins ramassé. Ce matin-là donc de la mort de M. le Duc, étant seul avec M. et madame la duchesse d'Orléans, après m'avoir conté combien leur visite à madame la Duchesse s'était bien passée, ils me dirent qu'ils étaient d'avis de se

servir de cette occasion pour faire finir la dispute du rang de leurs filles, qui durait depuis trop long-temps; que dans cet esprit M. le duc d'Orléans avait, de ce même matin, parlé au roi et représenté qu'il était de son équité de prononcer, et de sa bonté de le faire dans une occasion où toutes les inimitiés suspendues pouvaient demeurer éteintes si le bois qui entretenait ce feu était ôté; qu'il ne fallait espérer entre eux rien de solide tant que cette querelle les irriterait; que leur état ne comportait aucun autre sujet de division; que ce qui venait de se passer entre eux ferait recevoir avec une soumission douce quelque jugement qui pût intervenir; que le roi, paraissant touché de ses raisons, lui avait dit qu'il prît garde et qu'il pourrait bien le condamner, à quoi il n'avait répondu que par une continuation d'instances pour être jugé. Ce fut la matière de la délibération. Mon avis fut qu'il n'y avait rien de pis pour eux que de n'être point jugés, parce que la provision était contre eux fondée sur l'usage de tout temps; qu'ainsi, sans être jugés, ils demeuraient condamnés, puisque Mademoiselle ne pouvait se trouver nulle part avec les femmes des princes du sang, parce qu'elle ne pouvait les précéder, et que par la même raison elle ne signait aucun contrat de mariage. J'ajoutai que, quelque jugement qui intervînt, ils se retrouveraient toujours sur leurs pieds, parce qu'en perdant même leur prétention pour leurs filles, ce même jugement déciderait la préséance de madame la duchesse d'Orléans sur les filles qu'aurait M. le duc de Berry; je crus aussi, en quoi je me trompai lourdement, que, quoique le roi eût dit à M. le duc d'Orléans qu'il pourrait bien le condamner, il ne le ferait pas, parce que s'il avait dû le faire, il n'aurait pas résisté à toutes les instances que M. le Prince et M. le Duc lui avaient faites de juger, dans le temps que M. le duc d'Orléans était le plus mal avec lui, et ce fut aussi l'avis de

M. et de madame la duchesse d'Orléans; nous convînmes donc, selon ce que je leur proposai, que M. le duc d'Orléans en irait dire seulement un mot à madame de Maintenon, pour se la concilier, et ne la pas fatiguer, et un autre encore au roi avant qu'il se mît à table. Aussitôt après-dîner je retournai chez eux savoir où ils en étaient.

Madame la duchesse d'Orléans s'était mise au lit pour recevoir les complimens sur la mort de M. le Duc, et M. le duc d'Orléans et moi, seuls dans sa ruelle, discutâmes avec elle ce qu'il restait à faire. Il me dit qu'il n'avait pu voir madame de Maintenon qui ne dînait pas chez elle, et que le roi ne lui avait pas paru éloigné de juger. Nous conclûmes qu'il fallait concilier et rafraîchir la mémoire de madame de Maintenon par une lettre. Nous la fîmes tous trois, moi tenant la plume, et je passai après avec M. le duc d'Orléans dans son cabinet pour la lui dicter. Il l'écrivit et l'envoya sur-le-champ. J'allai de là rendre l'état des choses à M. de Beauvilliers, qui me promit de parler à monseigneur le duc de Bourgogne, chez lequel M. le duc d'Orléans alla dans l'après-dîner, et l'entretint long-temps. Ce prince lui dit qu'il était d'avis de juger, mais qu'il ne pouvait l'assurer s'il serait pour lui. Après ils se parlèrent avec amitié sur le mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle.

Le roi, après sa messe, avait été voir madame la Duchesse, dolente à merveille dans son lit, et lui avait fort parlé d'achever d'éteindre toute aigreur entre madame la duchesse d'Orléans et elle, et d'en saisir cette occasion touchante où M. et madame la duchesse d'Orléans avaient si bien fait pour elle et de si bonne grâce. Le roi se trouvait mal à l'aise de leur division. Son desir de la voir finir lui fit prendre pour un retour de bonne foi ce que la seule bienséance avait fait dire et faire des deux côtés en cette journée. Touché d'ailleurs par ce que lui

avait dit M. le duc d'Orléans sur une décision, plus encore de sa lettre à madame de Maintenon qu'il avait vue, il crut ne pouvoir trouver de conjoncture plus favorable, puisqu'il fallait bien en venir un jour à décider, et que dans ces premiers momens de rapprochement, les parties seraient plus traitables et recevraient plus doucement sa décision qu'en aucun autre temps. Rempli de cette pensée, il entra sur le soir chez madame la duchesse de Bourgogne avant de passer chez madame de Maintenon, comme il faisait plusieurs fois tous les jours depuis qu'elle était en couche du roi d'aujourd'hui, et contre sa coutume, après les premiers momens il en fit sortir tout le monde. Il ne demeura dans la chambre que madame de Maintenon, Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, et la princesse dans son lit dont tous s'approchèrent, tandis que le roi envoya quérir monseigneur le duc de Berry.

Le roi exposa le fait, et ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit dans la journée, madame de Maintenon ce qu'il lui avait écrit; ils convinrent tous qu'il fallait décider. Le roi qui n'avait pas relu les mémoires était plein d'un dernier que feu M. le Duc lui avait donné depuis peu de jours. Il en avait voulu donner communication au duc d'Orléans et la liberté d'y répondre; sa paresse et sa négligence lui persuadèrent que l'un et l'autre était inutile, que ce ne pouvait être que des redites et qu'il n'aurait pas besoin de rien ajouter aux mémoires qu'il avait donnés. Ainsi M. le duc d'Orléans ne vit point ce dernier mémoire qui pourtant avait persuadé le roi contre la prétention de Mademoiselle. Il montra un peu ce penchant, mais il laissa toute liberté de discuter l'affaire, et d'opiner parce que dans la vérité il ne se souciait guère qui de ses deux bâtards l'emportât. Monseigneur, de longue main bien instruit et nouvellement recordé, qui haïssait M. le duc d'Orléans à ne s'en pas contraindre, qui y était sans

cesse entretenu, qui aimait madame la Duchesse, opina de toute sa force pour les femmes des princes du sang. Monseigneur le duc de Bourgogne, sur lequel de plus anciens et plus solides principes que ceux des mémoires respectifs faisaient impression, appuya le même avis. On peut ne pas douter que M. le duc de Berry n'en ouvrit aucun autre. La décision arrêtée, le roi considérant qu'il en avait fait une pour la préséance de ses filles sur Madame qu'il ne voulait pas changer, et desirant aussi donner quelque consolation à madame la duchesse d'Orléans, fit l'honnêteté de demander à M. le duc de Berry s'il n'aurait pas de peine à céder aux filles de monseigneur le duc de Bourgogne, qui tout de suite répondit qu'il n'en aurait point. Ainsi il fut arrêté que les filles de France non mariées précéderaient, excepté la dauphine et la fille de France directe, les femmes de leurs frères cadets; mais que les petites-filles de France, filles, seraient précédées par les femmes des fils de France, que par conséquent madame la duchesse d'Orléans serait assurée de précéder les filles de M. le duc de Berry, et que les femmes des princes du sang précéderaient toutes les filles des petits-fils de France et des princes du sang aînés de leurs maris.

Après cela vint l'article de madame la duchesse du Maine, que le roi voulut décider en même temps. Pour cela il fut réglé que le jugement dénoncerait que les princesses du sang, filles, se précéderaient suivant leur aînesse, ce qui sapait la nouveauté prétendue par madame du Maine de précéder, comme tante, les filles de feu M. le Duc son frère, non mariées, parce qu'elle avait un degré sur elles, et que les petites-filles de France qui épouseraient un prince du sang, ou un qui ne le serait pas, et les princesses du sang qui épouseraient un autre qu'un prince du sang, ne conserveraient point

leur rang sans un brevet qui le leur accordât. Ainsi tombait le manège de madame du Maine en faveur de son mari, qui, avec tout son extérieur de prince du sang, ne l'était pas; et le roi dit qu'il ferait expédier un brevet à madame la duchesse du Maine, en cas qu'elle n'en eût pas déjà un pour conserver son rang. Ainsi elle fut déclarée ce qu'elle était, c'est-à-dire princesse du sang, fille, quoique mariée, et marchant au rang de son aînesse après ses nièces. Tout fut consulté entre eux, excepté l'article des filles de France, que le roi ne mit pas en délibération, après l'honnêteté faite à M. le duc de Berry, et la différence qu'il voulut mettre entre les filles et les petites-filles de France, pour relever d'autant les premières, et pour gratifier madame la duchesse d'Orléans, ce dont M. le duc de Berry ne s'aperçut pas, et que les deux autres princes n'osèrent relever.

Tout étant ainsi unanimement convenu et résolu, le roi imposa le secret jusqu'à la déclaration qu'il en ferait après son souper. Pour mieux comprendre ce qui s'y passa, il faut expliquer en deux mots la mécanique de l'après-souper du roi de tous les jours. Le roi sortant de table s'arrêtait moins d'un demi-quart d'heure, le dos appuyé contre la balustre de sa chambre. Il trouvait là un cercle de toutes les dames qui avaient été à son souper et qui l'y venaient attendre un peu avant qu'il sortît de table, excepté les dames assises qui ne sortaient qu'après lui, et qui, à la suite des princes et princesses qui avaient soupé avec lui, venaient une à une faire une révérence, et achevaient de former le cercle debout où les autres dames avaient laissé un grand vide pour elles, et tous les hommes derrière. Le roi s'amusait à remarquer les habits, les contenances et la grâce des révérences, disait quelques mots aux princes et aux princesses qui avaient soupé avec lui et qui formaient le cercle auprès

de lui des deux côtés, puis faisait la révérence aux dames à droite et à gauche, qu'il faisait encore une fois ou deux en s'en allant, avec une grâce et une majesté nonpareilles, parlait quelquefois, mais fort rarement à quelqu'une en passant, entrait dans le cabinet où il s'arrêtait pour donner l'ordre, et s'avançait après dans le second cabinet, les portes du premier et du second demeurant toutes ouvertes. Là il se mettait dans un fauteuil, Monsieur, quand il vivait, dans un autre; madame la duchesse de Bourgogne, Madame, mais seulement depuis la mort de Monsieur, Madame la duchesse de Berry après son mariage, et les trois bâtardes, madame du Maine quand elle était à Versailles, sur des tabourets des deux côtés en retour. Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, les deux bâtards, feu M. le Duc, comme mari de madame la Duchesse quand il vivait, et depuis, les deux fils de M. du Maine, quand ils furent un peu grands, et d'Antin, depuis qu'il eut les bâtimens, tous debout. M. d'O, comme ayant été gouverneur de M. le comte de Toulouse, avec les quatre premiers valets de chambre, Chamarande qui en avait conservé les entrées, les quatre premiers valets de garde-robe, les premiers valets de chambre de Monseigneur et des deux princes ses fils, le concierge de Versailles et les garçons bleus étaient dans le cabinet des Chiens, qui flanquait celui où était le roi, la porte entre-deux tout ouverte, dans laquelle les principaux se tenaient, dont quelques-uns demeuraient dans le premier cabinet avec les dames d'honneur des princesses qui étaient avec le roi, les deux dames du palais de jour de madame la duchesse de Bourgogne, et les dames d'atour des filles de France. Ainsi on voyait et on entendait, de ce premier cabinet et de celui des Chiens, ce qui se disait et faisait dans celui où était le roi, qui en arrivant

y trouvait les princes et les princesses qui avaient cette entrée, et qui ne mangeaient pas avec lui. Le nouveau M. le Duc et M. le prince de Conti, depuis son mariage, eurent cette entrée : l'un comme fils de madame la Duchesse, l'autre comme son gendre. Partout cela était de même, suivant la disposition des lieux, sinon qu'à Marly les dames que madame la duchesse de Bourgogne amenait se tenaient les après-souper dans le cabinet du roi avec les dames d'honneur, et qu'à Fontainebleau il n'y avait qu'un seul cabinet fort grand, où tout ce qui vient d'être nommé demeurait avec le roi, les dames d'honneur duchesses assises, joignant les princesses et tout de suite, les autres debout ou par terre sur le parquet, où même on ne donnait point de carreau à la maréchale de Rochefort; les valets s'y tenaient peu, et peu à-la-fois par discrétion.

Cela entendu, le roi, entré dans le second cabinet, appela M. et madame la duchesse d'Orléans et M. le comte de Toulouse, et, au lieu de s'asseoir à l'ordinaire, les alla attendre dans un coin du cabinet, où il leur dit ce qu'il avait décidé. M. le duc d'Orléans, peu capable de prendre les choses à cœur, qui s'était laissé entraîner dans cette affaire plutôt qu'il n'y était entré, se contenta aisément; pour madame la duchesse d'Orléans, elle ne répondit pas un seul mot. De là le roi, se faisant suivre par le comte de Toulouse, alla dans un autre coin du cabinet, où il appela madame la princesse de Conti sa fille, la seule d'entre les princes du sang qui fût là, et lui dit aussi le jugement, laquelle parut surprise et fort aise. Enfin le roi, toujours avec M. le comte de Toulouse, passa à un autre endroit où il appela M. et madame la duchesse du Maine, à qui il dit aussi ce qui les regardait, et qui en parurent fort mortifiés. Ensuite le roi s'alla asseoir à l'ordinaire, et le temps du cabinet jusqu'au coucher s'acheva fort sérieusement.

Le lendemain mercredi, des cendres, le roi déclara son jugement le matin au conseil, qui y fut fort applaudi, et ensuite du public. Il ajouta qu'il l'avait tout écrit de sa main, mais qu'il voulait retoucher quelque chose. Il le dressa de manière que les enfans en directe, quoique non enfans des rois, furent déclarés fils et filles de France, ce qui, par exemple, regardait M. le duc de Berry; et il confirma tacitement le nouvel état et rang de petits-fils et petites-filles de France. Tout demeura encore comme secret jusqu'au 12 du même mois de mars, que le roi donna son jugement écrit de sa main, en onze articles, à Pontchartrain, comme ayant la maison du roi dans son département de secrétaire d'état, qui l'expédia et le signa seul. Le roi n'y voulut point d'autres formes ni même sa signature, pour que sa décision, ainsi toute nue, sans sceau, sans signature des autres secrétaires d'état, sans vérification au parlement, tînt plus de sa toute-puissance; c'est au moins toute la raison qu'on en put imaginer. En même temps Pontchartrain eut ordre d'expédier pour la duchesse du Maine le brevet de conservation de rang et honneurs de princesse du sang fille, qu'elle n'avait eu garde de demander, et dont elle se serait si volontiers passée.

Il ne laissa pas d'être remarquable que le jour de la mort de M. le Duc eût par cela même fait éclore ce que tout son crédit et celui de M. le Prince, toute leur ardeur et leur empressement, et toutes les adresses de madame la Duchesse n'avaient pu obtenir de son vivant. Elle oublia un peu son état si récent de veuve, dans la sensibilité très marquée de ce qu'elle venait de gagner, en quoi madame la princesse de Conti, sa sœur, parut beaucoup plus modérée. Madame la Duchesse en reçut même les complimens de ses familiers, ce qui fut imité à Paris par madame la Princesse et madame la princesse de Conti.

CHAPITRE XI.

Ma visite à madame la duchesse d'Orléans.—Sa lettre à madame de Maintenon sur le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry. — Son désespoir sur le jugement du rang entre les princesses du sang femmes et filles.— Son opiniâtreté. — Elle triomphe au Palais-Royal. — Elle va à l'Opéra dans la petite loge faite exprès pour madame d'Argenton. — Vivacité de M. le duc d'Orléans contre sa femme. — Ma conversation avec elle. — Sa froideur avec moi. — Mademoiselle va au sermon habillée, en rang. — Les larmes de sa mère. — Sa présentation aux personnes royales. — Obsèques de M. le Duc. — Réformes de d'Antin dans la maison de M. le Duc. — Premier maître-d'hôtel qui court un grand risque. — Le roi accorde 90,000 livres à madame la Duchesse. — Elle reçoit le monde. — Visites en cérémonie. — Les robes des duchesses veuves et le couvre-chef. — Détails curieux sur l'habit. — Dames à la cour. — M. le Duc reçoit les visites en manteau. — Ma conduite avec madame la Duchesse.

Le lendemain de ce jugement, je vis sortir M. le duc d'Orléans du cabinet du roi, comme j'entrais dans sa chambre; je l'attendis et lui demandai où il en était. « Nous sommes condamnés, me dit-il à l'oreille, et me prenant par le bras, venez-vous-en, ajouta-t-il, voir madame la duchesse d'Orléans ». Je la crus outrée, et n'y voulais point aller, mais il m'y traîna. Nous la trouvâmes dans la niche de sa petite chambre obscure sur la galerie, une table devant elle avec du café. Dès que je l'envisageai, ses larmes qui n'avaient guère tari redoublèrent. Je me tins à la porte pour sortir doucement; elle le sentit aussitôt, me rappela, et me força de m'asseoir. Là nous nous lamentâmes à l'aise, puis elle me

fit lire une lettre de sa main à madame de Maintenon par laquelle elle lui exposait ses peines, et insistait sur le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry, pour être au moins accordé et déclaré, si dès à présent on ne voulait pas encore passer outre. Je n'ai jamais vu une lettre si forte, si belle, écrite avec tant de justesse et de délicatesse de tour, ni dans son éloquence d'un air plus simple et plus naturel. M. le duc d'Orléans me conta comment le jugement avait été rendu, puis au cabinet la veille leur avait été déclaré. Il ajouta à madame la duchesse d'Orléans et à moi qu'il venait de toucher un mot au roi du mariage de Mademoiselle qui le consolerait de tout; sur quoi, pour toute réponse, le roi lui avait répondu un : « je le crois bien » d'un ton sec et avec un sourire amer et moqueur, ce qui acheva de nous affliger.

Madame la duchesse d'Orléans feignit une migraine pour ne voir personne, pas même Mademoiselle, qu'un moment sur le soir, qu'elle renvoya aussitôt et qu'elle fit tenir enfermée dans sa chambre. Le lendemain elle alla fuir le monde à Saint-Cloud et ne vit madame la Duchesse que le troisième jour. La douleur fut telle que tout le monde la vit, et qu'elle fut incapable de conseil et de contrainte. Outre le chagrin d'avoir été condamnée et le dépit de voir madame la Duchesse l'emporter, elle en sentait un autre plus intime dont elle n'osait faire semblant. C'était de voir par ce seul coup avorter tous ses projets de nom et de rang d'arrière-petits-fils de France, et de voir ses enfans bien solidement constitués et déclarés princes du sang, sans nulle distinction des autres princes du sang, et c'est ce qui la poignait dans le plus intime de l'âme. Elle résolut de bouder, de s'éloigner du roi, de tenir plus que jamais Mademoiselle cachée, de céder en tout au désespoir qui la possédait, et de le couvrir d'un voile de politique pour embarrasser le roi, disait-elle, et

l'obliger à venir au mariage qu'elle desirait. M. le duc d'Orléans, infiniment moins fâché, et pour cette fois, beaucoup plus raisonnable qu'elle, combattait son opinion, à laquelle il fallut pourtant céder pour quelque temps. On était en carême, le roi allait trois fois la semaine au sermon où les princesses étaient en rang; elle s'opiniâtra à ne vouloir point que Mademoiselle s'y trouvât. Pour achever de suite cette matière, elle voulut faire un voyage à Paris, tant pour s'éloigner du roi d'une manière plus marquée et moins accoutumée que pour chercher consolation dans la pleine jouissance du Palais-Royal, et d'une cour dans Paris, pour la première fois de sa vie, par la défaite de madame d'Argenton. Le succès passa ses espérances, elle régna sur la cour de M. le duc d'Orléans, qui auparavant la regardait à peine, et ses appartemens ne désemplirent point de tout ce qu'il y eut de plus distingué. Transportée d'un état si brillant et si nouveau pour elle, elle me témoigna souvent combien elle était sensible à tout ce que j'avais fait. La bienséance qui, sitôt après la mort de M. le Duc, les empêchait de se montrer à l'Opéra en public, lui procura un nouveau plaisir. Elle y alla dans la petite loge faite exprès pour madame d'Argenton, de qui elle triompha en toutes les façons, et M. le duc d'Orléans et elle m'obligèrent d'y aller avec eux.

Huit jours se passèrent dans cette pompe après lesquels il fallut retourner à Versailles, où ce voyage ne fut pas désapprouvé. Cependant, madame la duchesse d'Orléans n'en devint pas plus traitable. La duchesse de Villeroy y échoua; et madame la duchesse de Bourgogne, qui résolut de lui parler et qui le fit avec beaucoup d'esprit, d'amitié et de tendresse, n'en eut pas plus de contentement. Elle voyait que cette conduite gâtait tout pour le mariage de Mademoiselle avec le M. duc de Berry, et elle le desirait pour les raisons qui s'en verront en leur temps.

Madame la duchesse d'Orléans demeurait ferme à gagner Pâques sans montrer Mademoiselle, temps après lequel il n'y avait plus de lieu public où les princesses fussent en rang. M. le duc d'Orléans, qui sentait le poids de cette conduite par rapport à ce mariage, lui en parla un jour en ma présence plus fortement qu'à l'ordinaire, et peu-à-peu il s'échauffa, contre son ordinaire, jusqu'à lui toucher sa naissance de manière à l'affliger et à m'embarrasser beaucoup. Mon parti fut le silence et de saisir le premier moment que je pus de passer de ce cabinet dans celui de M. le duc d'Orléans. Il y vint peu après encore tout en colère, et moi qui y étais aussi j'osai le gronder tout de bon.

Je fus forcé d'aller le lendemain matin chez madame la duchesse d'Orléans pour raisonner seul avec elle. Elle me fit souvenir des propos de la veille, je lui avouai tout ce que j'en avais dit immédiatement après à M. le duc d'Orléans. A peu de jours de là, M. de Beauvilliers, qui s'intéressait fort aussi au mariage, m'arrêta dans la galerie pour me représenter combien il importait à cette affaire que Mademoiselle parût, qu'il était bien informé que toute cette opiniâtreté retombait avec un grand venin sur madame la duchesse d'Orléans; qu'on se servait de cela pour faire craindre au roi, et jusqu'à madame la duchesse de Bourgogne, cette même opiniâtreté et sa hauteur; qu'il savait que l'impression en était commencée; qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour l'en avertir, et qu'il me conjurait de le faire à l'heure même sans le nommer. Je lui racontai à quel point la chose était entrée de travers dans la tête de madame la duchesse d'Orléans, les tentatives inutiles même de madame la duchesse de Bourgogne, et que, après ce que je lui en disais, je croyais tout inutile; et que je ne ferais que me rendre désagréable. Quoi que je pusse dire, il persista tellement que j'obéis à l'heure

même. Je trouvai madame la duchesse d'Orléans seule. Elle me laissa tout dire, me remercia froidement, et avec un dépit étouffé par la politesse me dit que cela ne l'ébranlerait pas.

Quatre jours après, madame la duchesse de Bourgogne envoya chercher Mademoiselle, lui représenta avec une bonté de mère ce qu'elle risquait pour un vain dépit de sa mère qui ne changerait pas la décision faite, la conjura de se servir de tout son esprit et de tout son crédit auprès d'elle pour en obtenir de paraître. Ce dernier effort eut tout son effet. Je fus tout étonné que Mademoiselle allât au premier sermon d'après cette semonce habillée, en rang. J'allai ce même jour chez M. le duc d'Orléans qui me mena chez madame la duchesse d'Orléans. Nous la trouvâmes au lit tout en larmes, et elle ne cessa de pleurer tout le jour. Elle ne voulut point voir Mademoiselle que déshabillée, et fut long-temps à s'accoutumer à son grand habit. Toutefois elle l'alla présenter aux personnes royales, après quoi elle l'envoya chez les princesses du sang. Madame la Duchesse eut la bonté de la manger de caresses, madame la princesse de Conti en usa avec elle avec une légèreté très polie. Depuis cela Mademoiselle parut quelquefois pour conserver le mérite de céder au jugement du roi. Ainsi cette décision, précipitée par des conjonctures qui persuadèrent le roi qu'elle finirait toute division entre ses filles, ne fit qu'augmenter l'aigreur entre les deux sœurs, aigreur que leurs prétentions à M. le duc de Berry pour leurs filles porta bientôt au comble. Madame la duchesse d'Orléans reviendra si souvent dans la suite, par différentes occasions principales, que j'ai cru me devoir étendre sur des faits qui mieux que des paroles commencent à la faire connaître.

On trouva à l'ouverture de M. le Duc une espèce d'excroissance ou de corps étranger dans la tête, qui par-

venu à une certaine grosseur le fit mourir. Le roi ordonna que sa pompe funèbre fût en tout beaucoup moindre que celle de M. le Prince qui avait la qualité de premier prince du sang. M. le prince de Conti, sa queue portée par le marquis d'Hautefort, et accompagné du duc de la Trémoille, sa queue portée par un gentilhomme, alla de la part du roi donner l'eau bénite avec les cérémonies qui ont été décrites ailleurs. Les mêmes parens conviés à celles de M. le Prince accompagnèrent M. le Duc pour recevoir M. le prince de Conti, et le cœur aux jésuites. Le corps fut porté à Valery sans cérémonie, où M. le Duc seul se trouva, et coucha en chemin à Saint-Ange, belle et singulière maison de Caumartin, où feu M. le Duc avait couché de même en rendant moins d'un an auparavant le même devoir à M. son père. De service ni d'oraison funèbre, il n'y en eut point. Personne ne se soucia assez de M. le Duc pour s'importuner de l'un, et la matière de l'autre eût été fort difficile. Au retour de ce voyage le roi mit M. le Duc sous la tutelle de d'Antin pour la gestion de ses biens, comme il y était déjà pour ses charges, de concert avec madame la Duchesse, et lui défendit de découcher des lieux où il serait sans permission. Il eut l'entrée du cabinet l'après-souper comme fils de madame la Duchesse, et d'Antin fut aussi chargé d'avoir l'œil sur sa conduite. Ce fut par lui que madame la Duchesse envoya au roi le portefeuille de feu M. le Duc, qui regardait la maison du roi où il projetait de réformer beaucoup d'abus et de pillages. D'Antin, peu ami du duc de Beauvilliers, y travailla seul avec le roi plusieurs fois, qui cassa et interdit plusieurs maîtres-d'hôtel, et régla quantité de choses; ainsi Livry, premier maître-d'hôtel, y courut un grand risque, quoique pour tout ce qui est de la bouche sa charge depuis les Guise, grands-maîtres, ne dépendît

plus de celle-là; mais le duc de Beauvilliers, dont il avait épousé la sœur pour rien, le prit si haut et si ferme, contre son ordinaire, qu'il en fut quitte pour quelques réformations légères, après la peur d'être chassé avec deux maîtres-d'hôtel qui eurent ordre de vendre leur charge.

Madame la Duchesse étaient retombée dans une affliction qui surprit tout le monde. Elle disait à ses familières que l'humeur de M. le Duc à son égard était fort changée depuis quelque temps, et à d'autres moins intimes, elle ne se cachait pas, pour que cela revînt, qu'elle le perdait en des conjonctures si fâcheuses, par rapport à son bien, à l'état de ses affaires et à celui de ses filles, dont elle fit bien sonner la pauvreté, qu'elle ne savait que devenir. Elle avait eu un million en mariage, quantité de pierreries et 25,000 liv. de pension pour son douaire, etc., avec quoi elle trouvait n'avoir pas de quoi vivre. On verra dans la suite combien énormément elle et les siens y ont su pourvoir. Avec ces manières larmoyantes, elle arracha du roi, et assez malgré lui, tardivement et de mauvaise grâce, 30,000 écus de pension. Monseigneur, transporté de joie, lui en alla apprendre la nouvelle; alors les larmes s'essuyèrent, et la belle humeur revint tout-à-fait. Elle vit tout le monde en cérémonie. Elle était sur son lit en robe de veuve, bordée et doublée d'hermine, pareil à celui des duchesses veuves, et comme elles ayant le couvre-chef. C'est une coiffure singulière, basse, de simple toile de Hollande, qui enveloppe la tête sans rien autre par-dessus, qui tombe amplement sur les épaules qu'elle enveloppe aussi, et qui est fort longue, mais plus courte de beaucoup que la queue herminée de la robe, et dont la longueur est proportionnée sur celle de la queue. Les duchesses sont les dernières qui aient droit à l'une et à l'autre. La queue de la reine est de onze aunes, les filles de France en ont neuf, les petites-filles de France sept,

les princesses du sang cinq, les duchesses trois. L'invention du rang des petites-filles de France a fait croître la queue de la reine et celle des filles de France chacune de deux aunes. Les queues sans deuil, au mariage du roi et autres pareilles cérémonies, sont de la même longueur pour les mêmes, qui alors au lieu du couvre-chef des mêmes en veuves, ont une mante qui est une gaze ou un réseau d'or ou d'argent attaché au derrière de la tête, qui se rattache sur les épaules, tombe à terre sur la queue et la dépasse un peu, mais bien plus étroite, et qui même ne cache pas la taille.

M. le Duc, en manteau, reçut aussi les visites dans l'appartement de feu M. le Duc. Il y avait à la porte de l'un et de l'autre des piles de mantes de deuil et de manteaux longs, desquels personne ne fut exempt. Ceux qui en avaient de chez eux et ceux qui n'en prirent qu'à la porte, hommes et femmes, en usèrent avec la même affectation d'indécence qu'on avait marquée aux visites de la mort de M. le Prince. M. le Duc, ni madame la Duchesse, ne firent pas semblant de s'en apercevoir. M. le Duc reçut tout le monde debout, et conduisit exactement tous les ducs et tous les princes étrangers jusqu'à la dernière extrémité de son appartement. M. du Maine de même, qu'on vit aussi en manteau, et madame du Maine, en mante, et qui y furent aussi légers sur l'indécence affectée des accoutremens que M. le Duc et madame la Duchesse. Mesdemoiselles ses filles en mante étaient dans sa chambre, qui conduisirent toutes les duchesses et les princesses étrangères à la porte de la chambre, et madame de Laigle, dame d'honneur de madame la Duchesse, au bout de l'antichambre.

Depuis l'affaire de madame de Lussan, je n'avais eu aucun lieu de me plaindre de madame la Duchesse. Ce qui lui était échappé alors elle l'avait hautement nié. Elle avait

fort affecté de faire toutes sortes d'honnêtetés à madame de Saint-Simon, lorsque nous ne la voyions pas, toutes les fois qu'elle l'avait rencontrée, et à elle, sur moi. Lorsque nous la vîmes sur la mort de M. le Prince, elle en avait redoublé. Elle n'avait eu aucune part à la noirceur de feu M. le Duc sur moi absent, lors de la mort de M. le Prince et de l'affaire des manteaux, qui nous avait fait cesser encore une fois de la voir. Nous crûmes donc devoir laisser toute l'iniquité sur M. le Duc seul, et nous priâmes madame de Laigle de lui dire que ç'avait été à cause de feu M. le Duc que nous ne l'avions point vue à sa dernière couche, avec les propos convenables. Madame de Laigle était fille de M. de Raré qui, avec toute sa famille, avait toujours eu un grand attachement d'amitié pour mon père et pour mon oncle. Son mari était de même de tout temps avec mon père, et son voisin à la Ferté. Elle était extrêmement de nos amies et avec confiance surtout, femme de beaucoup de sens et d'esprit, et femme qui se faisait fort considérer. Elle fut ravie de la commission, et de cette façon nous vîmes madame la Duchesse qui y parut fort sensible. Nous la vîmes toujours aux occasions depuis, madame de Saint-Simon fort rarement, davantage et nous n'eûmes plus d'occasion de nous plaindre d'elle. J'ai voulu achever tout de suite ce qui la regardait sur son veuvage et à mon égard, pour n'avoir plus à y revenir.

CHAPITRE XII.

M. du Maine obtient sans forme pour ses enfans un rang pareil au sien. — Déclaration de ce rang le soir dans le cabinet du roi. — Singularité de cette scène. — Comment le comte de Tou-

louse et M. du Maine vivaient ensemble. — Le rang des enfans de ce dernier est froidement accueilli du public. — Ma conduite sur ce rang. — Celle du comte de Toulouse. — Repentir du roi sur ce rang. — Il est prêt à le révoquer. — Adresse de M. du Maine et de madame de Maintenon. — Ils se servent de mon nom auprès du roi. — Madame la duchesse de Bourgogne me fait demander une explication à ce sujet. — Survivances des charges de M. du Maine données à ses enfans. — Propos du duc du Maine avec moi. — Villars reçu pair au parlement.

M. du Maine, outré du réglement entre les princesses du sang qui renversait l'échelon que madame sa femme lui préparait adroitement pour s'élever jusqu'à être prince du sang lui-même, dont ce réglement et le brevet de conservation de rang à madame du Maine le faisait tomber, imagina qu'il pouvait profiter de la faiblesse du roi pour sa douleur. Il trouva l'occasion belle, parce que le tapis se trouvait nettoyé. La mort de M. le prince de Conti, de M. le Prince et de M. le Duc ne laissait que des enfans dont le plus vieux avait dix-sept ans, venait d'être comblé, et se trouvait sous la main de d'Antin; M. le duc d'Orléans, peu soucieux, négligent, mal averti, à peine raccommodé avec le roi et avec madame sa femme plus bâtarde de cœur et d'affection que lui-même. Ainsi point d'intérêts directs et plus grands que lui qui pussent l'embarrasser; et à l'égard des fils de France, ce n'était rien au roi que les sauter à pieds joints, sans que pas un d'eux, à commencer par Monseigneur, osât dire une parole. Pour tout le reste du monde, c'était une cour anéantie, accoutumée à toutes sortes de jougs et à se surpasser les uns les autres en flatteries et en bassesses. Il songea donc à tirer sur le temps, et à obtenir, tout d'un coup, pour ses enfans tout ce qu'il avait obtenu d'honneur et de rang à la longue, par insensibles degrés, et par tant de degrés entés l'un sur l'autre par des usurpations, des introductions d'usages, des confirmations

verbales, enfin par des réalités existantes, comme sa séance au parlement telle qu'il l'y avait.

Son grand ressort était madame de Maintenon qui l'avait élevé, à qui il avait sacrifié madame de Montespan, qu'il avait toujours depuis ménagée avec tout l'art où il était grand-maître, laquelle aussi l'aimait plus tendrement qu'aucune mie, ni qu'aucune nourrice, et avec un plus entier abandon. C'était par elle qu'il s'était pouillé du néant à la grandeur en laquelle il se voyait, et qu'une madame Scarron, devenue reine, trouvait merveilleusement juste. Par les mêmes motifs, elle entra dans ses desirs pour la grandeur de ses enfans, et dans la facilité qu'il lui en montra par la nullité des princes du sang morts ou enfans, et par celle d'une cour entièrement débellée et asservie. Il n'eut pas de peine à lui persuader qu'il n'y avait aucune difficulté à craindre de la part des fils de France, ni de M. le duc d'Orléans, au moindre signe de la volonté du roi. Quelque faible qu'il eût pour ses bâtards, et pour celui-ci sur tous les autres, quelque absolu qu'il fût et qu'il se piquât d'être, on a pu remarquer que, excepté les mariages de ses filles et les gouvernemens et les charges de ses fils, ce qu'il fit d'ailleurs pour eux ne fut que peu-à-peu, sans forme, sans rien d'écrit, par une usurpation d'usages, à reprises, et toujours entraîné au-delà de ce qu'il sentait, jusqu'à ce que le procès de M. de Luxembourg ayant excité celui de M. de Vendôme, il fut poussé à remettre en vigueur l'édit mort-né de Henri IV, comme ne faisant rien de nouveau, et qu'ayant affermi ses deux fils, par le simple usage, dans tout l'extérieur des princes du sang au-dedans de sa cour, il le leur donna de même dans ses armées, et voulut enfin y soumettre les ambassadeurs, ce qui ne s'acheva pas sans une résistance qui subsiste encore dans les nonces qui deviennent cardinaux, et qui a été enfin vaincue dans tous les autres, mais toujours sans

rien écrire et sans formes. Rien n'est si précis que la répugnance qu'il eut au mariage de M. du Maine, par la raison qu'il en allégua, et que ce qu'il dit au maréchal de Tessé allant en Italie, où il devait trouver M. de Vendôme à la tête d'une armée. Toutes ces choses se trouvent remarquées ici en leur temps, et de quelle façon, et combien après il s'écarta dans tous ses faits, comme malgré soi, à des grandeurs nouvelles en leur faveur, et en celle de M. de Vendôme à cause d'eux. Ce fut en cette occasion la même chose : même résistance, même vue de l'énormité qui lui était proposée, et pour fin même entraînement, comme malgré lui, et toujours presque sans forme. Le combat ne fut pas long, puisqu'il ne fut commencé qu'après le 4 mars, jour de la mort de M. le Duc et de la décision du rang des princesses du sang entre elles, et qu'il finit le 16 du même mois par la victoire de M. du Maine.

Quand elle fut résolue entre le roi, madame de Maintenon et lui, il fut question de la déclarer; et cette déclaration produisit la scène la plus nouvelle, et la plus singulière de tout ce long règne, pour qui a connu le roi, et quelle était l'ivresse de sa toute-puissance. Entrant le samedi au soir, 15 mars, dans son cabinet, après souper, à Versailles, et l'ordre donné à l'ordinaire, il s'avança gravement dans le second cabinet, se rangea vers son fauteuil sans s'asseoir, passa lentement les yeux sur toute la compagnie, à qui il dit, sans adresser la parole à personne, qu'il donnait aux enfans de M. du Maine le même rang et les mêmes honneurs dont M. du Maine jouissait; et sans un moment d'intervalle, il marcha vers le bout du cabinet le plus éloigné, et appela Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne. Là pour la première fois de sa vie, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître s'humilia devant son fils et son petit-fils.

Il leur dit que, devant régner tous deux successivement après lui, il les priait d'agréer le rang qu'il donnait aux enfans du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattait qu'ils avaient pour lui, et à celle qu'il se sentait pour ses enfans et pour leur père; que, vieux comme il était, et considérant que sa mort ne pouvait être éloignée, il les leur recommandait étroitement, et avec toute l'instance dont il était capable; qu'il espérait qu'après lui ils les voudraient bien protéger par amitié pour sa mémoire. Il prolongea ce discours touchant assez long-temps, pendant lequel les deux princes un peu attendris, les yeux fichés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement et de la chose et des discours, ne proférèrent pas une parole. Le roi, qui apparemment s'attendait à mieux et qui voulait les y forcer, appela M. du Maine qui, arriva à eux de l'autre bout du cabinet, où tout était cependant dans le plus profond silence. Le roi le prit par les épaules, et en s'appuyant dessus pour le faire courber au plus bas devant les deux princes, le leur présenta, leur répéta en sa présence que c'était d'eux qu'il attendait après sa mort toute protection pour lui, qu'il la leur demandait avec toute instance, qu'il espérait cette grâce de leur bon naturel, et de leur amitié pour lui et pour sa mémoire, et il finit par leur dire qu'il leur en demandait leur parole.

En cet instant les deux princes se regardèrent l'un l'autre, sans presque savoir si ce qui se passait était un songe ou une réalité, sans toutefois répondre un mot jusqu'à ce que, plus vivement pressés encore par le roi, ils balbutièrent je ne sais quoi qui ne dit rien de précis. M. du Maine, embarrassé de leur embarras, et fort peiné de ce qu'il ne sortait rien de net de leur bouche, se mit en posture de leur embrasser les genoux. En ce moment le

roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embrasser en sa présence et de l'assurer par cette marque de leur amitié. Il continua de là à les presser de lui donner leur parole de n'ôter point ce rang qu'il venait de déclarer, et les deux princes, de plus en plus étourdis d'une scène si extraordinaire, bredouillèrent encore ce qu'ils purent, mais sans rien promettre. Je n'entreprendrai pas de commenter ici une si grande faute, ni le peu de force d'une parole qu'ils auraient donnée de la sorte. Je me contente d'écrire ce que je sus mot à mot du duc de Beauvilliers à qui monseigneur le duc de Bourgogne conta tout ce qui s'était passé le lendemain, et que ce duc me rendit le jour même. On le sut aussi par Monseigneur qui le dit à ses intimes, en ne se cachant pas d'eux combien il était choqué de ce rang. Il n'avait jamais aimé le duc du Maine, il avait toujours été blessé de la différence du cœur du roi et de sa familiarité, et il y avait eu des temps de jeunesse où le duc du Maine sans de vrais manquemens de respect, avait peu ménagé Monseigneur, tout au contraire du comte de Toulouse qui s'en était acquis l'amitié. Pour le pauvre monseigneur le duc de Bourgogne, je ne fus pas longtemps à savoir bien ce qu'il pensait de cette nouvelle énormité, et l'un et l'autre ne furent point fâchés qu'on les devinât là-dessus, autre bien étrange faute. Après celle de ce dernier bredouillement informe de ces deux princes, le roi, à bout d'en espérer davantage, sans montrer toutefois aucun mécontentement, retourna vers son fauteuil, et le cabinet reprit aussitôt sa forme accoutumée.

Dès que le roi fut assis, il remarqua promptement le sombre qui y régnait. Il se hâta de dire encore un mot sur ce rang et d'ajouter qu'il serait bien aise que chacun lui en marquât sa satisfaction en la témoignant au duc du Maine, lequel incontinent accueilli de chacun, fut

assez sérieusement félicité jusque par le comte de Toulouse son frère, que le même honneur regardait à son tour, mais à qui il fut aussi nouveau qu'à tous les autres. La différence d'âge et d'esprit, qui donnait au duc du Maine une grande supériorité sur le comte de Toulouse, n'avait pas contribué à une union intérieure bien grande; ils se voyaient assez rarement chez eux, les bienséances étaient gardées, mais l'amitié était froide, la confiance nulle, et M. du Maine avait toujours fait sa grandeur, conséquemment la sienne, sans le consulter et même sans lui en parler. Le bon sens, l'honneur et la droiture de cœur de celui-ci lui rendait la conduite de la duchesse du Maine insupportable. Elle s'en était bien aperçue; aussi ne l'aima-t-elle pas, et ne contribua pas à rapprocher le comte de Toulouse qu'elle craignait, auprès du duc du Maine dont il n'approuvait pas les complaisances qui pour elles étaient sans bornes, et dont avec cela il n'évitait pas les hauteurs : le reste du cabinet fut court et mal à l'aise.

La nouvelle éclata le lendemain, et on sut que tout ce qu'il y en aurait d'écrit était une simple note sur le registre du maître des cérémonies, en l'absence du grand-maître qui servait cet hiver sur la frontière, en ces mots :

« Le roi étant à Versailles a réglé que dorénavant « les enfans de M. le duc du Maine auront comme petit-« fils de sa majesté le même rang, les mêmes honneurs « et les mêmes traitemens dont a joui jusqu'à présent mon « dit sieur le duc du Maine, et sa majesté m'a ordonné « d'en faire la présente mention sur mon registre ». Cela dit tout et ne dit rien, et n'exprime quoi que ce soit, sinon que cela renvoie à l'usage dans lequel on voyait le duc du Maine, et sans expliquer ni cet usage ni à quel titre, mais insinue beaucoup par le nom de petit-fils de sa majesté et par ce terme absolu sans y rien ajouter.

Jamais chose ne fut reçue du public d'une manière si morne; personne à la cour n'osa en dire un mot tout haut, mais chacun s'en parlait à l'oreille, et chacun la détesta. On ne s'était pas encore accoutumé au rang de M. du Maine, qu'on le vit passer à ses enfans. De représentations là-dessus, on vit bien qu'elles seraient non-seulement inutiles, mais même criminelles; et dès que ce qui s'était passé à la déclaration du cabinet eut percé, et qu'on sut que le roi avait invité à féliciter M. du Maine, il n'y eut personne qui osât s'en dispenser. On avait éclaté contre les premiers rangs donnés à M. du Maine; à ce comble-ci, qui que ce soit n'osa dire un seul mot, et la foule courut chez lui avec le visage triste et une simple révérence, qui sentait plus l'amende honorable que le compliment.

J'étais tout nouvellement raccommodé avec le roi, et dans l'audience que j'en avais eue, il m'avait fort exhorté à me mesurer fort sur ce qui regardait mon rang. Ce rang était cruellement blessé par ce que le roi venait de faire; jamais je n'avais été chez les bâtards sur aucun de ceux dont le roi les avait accrus. Je vis ducs, princes étrangers et tous indistinctement y aller; je compris que me distinguer en n'y allant pas ne diminuerait ni leur rang ni leur joie, et me perdrait de nouveau, bien plus que je ne l'avais été. Je me résolus donc à ce calice, et j'allai comme les autres, et le plus que je pus parmi beaucoup d'autres, faire à M. et madame du Maine une sèche révérence, et je tournai court aussitôt. Tant de gens y étaient à-la-fois qu'ils ne savaient à qui entendre, et tandis qu'ils en complimentaient et conduisaient les premiers sous leur main, les autres s'écoulaient, parmi lesquels je m'échappai. La bassesse et la terreur firent aviser d'aller aussi chez le comte de Toulouse; et les mêmes réflexions qui m'avaient mené chez M. et chez madame du Maine me

conduisirent chez lui. Je ne le trouvai point; et comme je traversais en revenant la petite cour de marbre, je rencontrai d'O, que je priai de dire à M. le comte de Toulouse que je venais de chez lui pour les complimens. « Sur quoi, monsieur, des complimens? me répondit d'O avec son froid et son importance »? Je répliquai que ce qui venait d'être fait pour M. du Maine le regardait d'assez près pour y prendre part. « Comment, reprit d'O avec un air froncé, de ce qu'il passera désormais après les enfans de M. du Maine »? Dans ma surprise je lui dis qu'il me semblait qu'il y gagnait assez pour les siens, pour passer volontiers après ses neveux. Alors d'O s'avançant à moi et me regardant fixement comme un homme pressé de faire une déclaration, « Monsieur, me dit-il, soyez persuadé que M. le comte de Toulouse n'a point de part à ce que M. du Maine a obtenu; que M. le comte de Toulouse n'a point d'enfans et ne prétend rien pour ceux qu'il aura, qu'il est content de son rang, et qu'il n'en veut pas davantage ». Je quittai d'O dans une extrême surprise.

C'était un homme avec qui je n'avais pas la moindre habitude et que je ne voyais jamais nulle part; je n'en avais pas davantage avec sa femme ni madame de Saint-Simon non plus. C'était un Pharisien dédaigneux, tout au plus à monosyllabes, et qui m'avait paru saisir avec empressement l'occasion de s'expliquer avec moi de ce que je ne lui demandais point, et de me dire une chose si étonnante. Je la fus rendre à l'instant au duc et à la duchesse de Villeroy, amis du mari et de la femme; ce qui comblait ma surprise, c'est que, quelque attachement personnel et d'emploi qu'eût d'O pour M. le comte de Toulouse, il était encore plus l'homme de madame de Maintenon et même de M. du Maine. Le duc et la duchesse de Villeroy m'expliquèrent l'énigme; mais je ne crois pas

qu'ils en eussent la véritable leçon; je dirai après ma conjecture. Ils me contèrent que le duc ayant parlé de son dessein à son frère, il n'avait pu le persuader; que le comte de Toulouse avait même fait ce qu'il avait pu pour le lui faire quitter, soit par son éloignement présent du mariage et la petitesse de son rang personnel avec ses neveux, soit qu'il sentît que la chose était si forte qu'elle pourrait un jour entraîner leur rang à eux-mêmes. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire mit un froid marqué entre eux. Ce que j'en crus après, car en ce moment je ne le savais pas encore, c'est que la chose était revenue entre deux fers, par ce qui va être raconté, ce qui, joint à une déclaration si hors d'œuvre et si empressée d'un homme si peu empressé de parler, et à un autre qu'il ne connaissait que de nom et de visage et qui ne lui faisait ni question ni raisonnement, me fit croire que c'était politique, et que le comte de Toulouse voulait laisser son frère seul dans la nasse sans la partager avec lui. Voici ce qui arriva. De l'un à l'autre, on ne tarda pas à savoir les sentimens de Monseigneur et de monseigneur le duc de Bourgogne. Eux-mêmes comblèrent une si terrible faute en ratifiant ce qu'on en disait, jusque-là qu'il échappa à la pauvre madame la duchesse de Bourgogne, que ce rang ne tiendrait pas sous Monseigneur, et moins encore, s'il se pouvait, sous eux quand ils seraient les maîtres. La cour, suffoquée du silence qu'elle avait gardé d'abord, sentant un tel appui, se lâcha au murmure, et en un moment le murmure devint général, public et fort peu mesuré. Tout fut coupable d'après les deux héritiers de la couronne. Ainsi, personne ne craignant le châtiment par l'universalité des complices, la licence alla fort loin.

Le roi était trop appliqué à savoir les moindres choses pour ignorer ce déluge de discours, beaucoup moins le chagrin de Monseigneur et de monseigneur le duc de

Bourgogne, malgré tout ce qu'il avait employé de si nouveau auprès d'eux; le sombre et le repentir le saisirent. M. du Maine en trembla et madame de Maintenon avec lui, qui le virent au moment de rétracter ce qu'il venait de faire. Ils se mirent donc hardiment à faire contre et à vanter au roi l'obéissance même intérieure qu'il s'était acquise, jamais mieux marquée que par l'empressement de la foule à lui faire des complimens par la joie que tout le monde marquait de la grâce qu'il venait de faire, et les applaudissemens publics qu'elle recevait. Avec cet artifice, ils profitèrent des hommages arrachés à une cour esclave, en flattant le roi sur ce qui lui était le plus sensible, et le mirent à ne savoir plus que croire.

Le lendemain de mes visites aux bâtards, et trois jours après la déclaration, j'allai le matin chez madame de Nogaret, qui m'avait envoyé dire qu'elle avait un mot à me dire dans la matinée. Je fus bien étonné quand elle me dit que madame la duchesse de Bourgogne l'avait chargée de savoir de moi, et de sa part, à découvert, ce qui formait ma liaison si intime avec M. du Maine, et qu'elle desirait savoir aussi ce qu'il me semblait du rang qui venait d'être donné à ses enfans. A mon tour je fus curieux où madame la duchesse de Bourgogne avait appris cette liaison, et ce qui la pouvait mettre en doute sur ce que je pensais sur ce rang. Madame de Nogaret me dit que, veillant le soir précédent chez madame la duchesse de Bourgogne encore en reste de couche du roi, et parlant de ce rang avec le scandale qu'il mérite, elle lui avait dit que le roi, peiné de sentir combien peu elle goûtait cette nouveauté, lui avait exagéré l'approbation unanime; que le duc du Maine était comblé des honnêtetés de la cour, et, que prenant ensuite un air plus ouvert et d'entière complaisance, il avait ajouté qu'enfin moi-même j'avais visité le duc du Maine et l'avais assuré

du plaisir que je ressentais de sa satisfaction. Je souris avec un dépit amer de la prostitution de mon nom pour soutenir celle de toute la France. Je contai à madame de Nogaret ce qui m'était arrivé avec madame la duchesse d'Orléans et M. du Maine avant la mort de M. le Duc sur le procès de la succession de M. le Prince, la conduite de M. et de madame du Maine avec madame de Saint-Simon et avec moi, et la nôtre avec eux; de là je m'expliquai avec elle de ce que je pensais et sentais d'un rang que je détestais dans le père, à plus forte raison continué dans les enfans; je m'étendis sur ce qu'elle et les deux princes héritiers en marquaient, et sur les raisons qui m'avaient forcé à aller chez M. et madame du Maine à cette occasion pour la première fois de ma vie de cette sorte, ou quoique le roi en crût, M. du Maine n'avait pu entendre le son de ma voix; et je priai madame de Nogaret de rendre toute cette conversation à madame la duchesse de Bourgogne, ce qu'elle fit exactement.

Cependant la princesse pressée par madame de Maintenon sur ce rang, demeura ferme et la surprit d'autant plus, qu'elle ne se doutait pas qu'elle sût rien de ces matières-là, et qu'elle la trouva instruite de fort bonnes raisons, et qui l'embarrassèrent. Elle voulut absolument savoir d'elle ce qui s'en disait effectivement dans le monde, et madame la duchesse de Bourgogne ne la trompa point; le roi et elle demeurèrent donc fort en peine, et tellement que ce rang fut sur le point d'être rétracté. Mais enfin il était donné, déclaré, publié; le roi ne voulut pas paraître céder, il chercha à se repaître des artifices flatteurs de M. du Maine, et le rang demeura. La prise de possession ne tarda pas, et pour que le scandale en fût complet, ce fut au sermon. Le comte de Toulouse, qui avait été voir ses neveux en cérémonie qui

ne lui donnèrent pas la main à la manière des princes du sang entre eux, s'absenta des sermons pour n'y être pas après eux, et n'y revint que par une espèce de négociation. Madame la Princesse et madame la princesse de Conti sa fille, vinrent en même temps à Versailles recevoir la visite du roi sur la mort de M. le Duc. Madame la Princesse le remercia des grâces qu'il avait faites à son petit-fils, et non sans rougir, ajouta ses remercîmens sur celles qu'il venait de faire aux enfans de madame du Maine, qui les égalait à ceux de son fils.

J'éclaircirai encore d'un mot ce qui me regarde sur cet étrange rang, en expliquant comment madame la duchesse de Bourgogne comprit que j'étais si lié avec M. du Maine. Le roi et madame de Maintenon étant à parler de ce rang dans la ruelle de cette princesse, tous trois seuls, et madame de Maintenon employant tout son art pour soutenir son ouvrage contre le repentir que le roi eñ avait pris et qu'il lui reprochait, lui persuadait comme elle pouvait le concours chez M. du Maine et la joie des complimens, et ajouta que jusqu'à moi j'avais été leur témoigner la mienne. Le roi le lui fit répéter, et sur ce qu'elle l'assura que M. du Maine le lui avait dit, ce fut alors que le roi prit cet air de sérénité et de complaisance, et que se tournant à madame la duchesse de Bourgogne, il lui dit, comme en se consolant, que puisque celui-là y avait été, il fallait bien qu'à ce qu'il avait fait il n'y eût pas tant à redire. Madame la duchesse de Bourgogne ne répondit rien, et madame de Maintenon continua ses propos pour le raffermir. Ce détail, madame de Nogaret me le fit le lendemain de sa question, en me disant le compte qu'elle en avait rendu de ma part à madame la duchesse de Bourgogne. Je ne sais pourquoi elle ne me l'avait pas conté la veille. Je sus d'elle que madame la duchesse de Bourgogne avait entendu avec

plaisir ce qu'elle lui avait dit de ma part, et qu'elle était bien aise de ne s'être pas trompée sur le jugement qu'elle avait porté de moi sur ce rang.

Achevons tout de suite ce qui regarde M. du Maine et ses enfans. Ce qu'il venait d'obtenir pour eux, beaucoup plus encore la façon si surprenante dont le roi avait parlé en leur faveur et en la sienne aux deux princes ses fils et petits-fils, et si étrangement éloignée de son caractère, lui montrèrent ses forces, et par lui-même et par madame de Maintenon, au-delà de tout ce qu'il aurait pu croire. Il en profita donc et sut, et par elle et par soi-même, faire valoir au roi la froideur de ces deux princes, pour n'en rien dire de plus parmi des discours si touchans et si nouveaux pour eux, et la juste crainte qu'il en devait concevoir; si bien qu'il sut persuader au roi que, pour montrer qu'il ne se repentait pas de ce qu'il venait de faire, et pour consolider le rang et les honneurs qu'il donnait à ses enfans, il était nécessaire de leur donner de l'autorité et de la puissance. Il obtint cinq semaines après, c'est-à-dire le jeudi de Pâques, 24 avril, la survivance de sa charge de colonel des gardes-suisses et grisons pour le prince de Dombes son fils aîné, âgé de dix ans, et pour le comte d'Eu qui en avait six, celle de grand-maître de l'artillerie. Ce fut un grand et prompt renouvellement de scandale et de murmure, mais qui ne diminua rien de la servitude. Toute la cour alla chez M. et madame du Maine, qui eurent en même temps le bel appartement de feu M. l'archevêque de Reims au château, singularité encore fort éclatante, aucun prince du sang ni les enfans même de Monsieur n'en ayant eu que dans un âge bien plus avancé.

Je fus donc comme les autres un matin chez M. du Maine, comptant bien, comme l'autre fois, n'y faire

qu'une apparition, et m'enfuir à la faveur de la foule. Je le trouvai environné de prélats de l'assemblée du clergé, et dès que j'eus paru, je me retirai. A l'instant M. du Maine pria ces prélats de trouver bon qu'il me dît un mot, vint clopinant à moi, de façon que je ne pus éviter ces gens qui me le dirent et me le montrèrent. Je revins donc à lui, et il me mena à la cheminée au fond de sa chambre d'où tout le monde sortit, et où nous demeurâmes seuls. Là il me dit qu'il y avait bien long-temps qu'il cherchait une occasion de me témoigner toute sa reconnaissance de tout ce qu'il me devait, sur la manière dont j'avais bien voulu répondre à ce que madame la duchesse d'Orléans m'avait demandé sur le procès de la succession de M. le Prince, qu'il me suppliait de compter qu'il n'oublierait jamais cette grâce qu'il avait reçue de moi, et qu'il n'y avait point d'occasion qu'il ne cherchât avec empressement, pour me témoigner à quel point il y était sensible; que je lui devais la justice d'être persuadé qu'il m'avait toujours regardé avec une estime très singulière, et constamment desiré l'honneur de mon amitié; que madame la duchesse du Maine était dans les mêmes sentimens; qu'il desirerait sur toutes choses que nous nous pussions voir quelquefois librement, puis retombant tout-à-coup sur madame de Saint-Simon, pour lui et pour madame sa femme, il n'y eut sorte de choses qu'il ne me dît, mais avec des termes si pleins, si forts, si expressifs, et surtout si étrangement polis, que je vis l'heure que je n'aurais ni le moment ni le moyen d'y répondre. Je le fis néanmoins au mieux que je le pus, en l'assurant aussi que je n'oublierais point son procédé et celui de madame du Maine lors de l'affaire de madame de Lussan. Je crus en être quitte en finissant par là et me voulais retirer. Ce fut de nouvelles louanges sur madame de Saint-Simon, de nou-

veaux desirs de madame du Maine et de lui d'une amitié comme la sienne, combien ils s'en tiendraient honorés; car aucun terme ne fut ménagé ni pour elle ni pour moi; tout ce que madame du Maine avait fait pour la mériter, et après pour se la conserver touchant obliquement l'affaire de madame de Lausun : il ajouta qu'il était si pressé que je susse tous ces sentimens-là, qu'il avait prié madame la duchesse d'Orléans de me les témoigner en attendant qu'il pût le faire lui-même. Elle n'en avait rien fait ou par oubli ou plutôt parce que tout cela tendait à lier commerce et amitié avec nous, et que, dès la première fois qu'elle m'en avait parlé, elle avait bien senti que nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre.

Je me tirai à grand'peine d'avec M. du Maine à force de verbiages, de complimens vagues, et de propos les plus polis que je pus, sans toutefois rien de précis, sans entrer en quoi que ce soit, encore moins dans aucun engagement de liaison, sur quoi je me tins fort en garde, et je sortis enfin accablé des politesses les plus vives et les plus pressantes. J'évitai celles que j'imaginai que madame la duchesse du Maine me préparait : elle était environnée de monde, et voulut me faire approcher d'elle ce dont je m'excusai pour ne point déranger les dames, et tout de suite je m'en allai. Madame de Saint-Simon trouva M. et madame du Maine ensemble, qui, à qui mieux mieux l'accablèrent à son tour et n'oublièrent rien de pressant et même d'embarrassant pour lier avec nous. Elle s'en tira comme j'avais fait avec bien de la peine; à ces façons nous n'en eûmes point à juger que rien leur fît perdre de vue le dessein et le desir si extraordinaire, si suivi de lier avec nous, et cela nous confirma dans nos anciennes résolutions là-dessus. Je ne les en vis pas davantage, c'est-à-dire aux occasions de mort, de mariages et autres pareils et indispensables et fort rares,

et madame de Saint-Simon presque pas plus souvent. On verra dans la suite que je ne me suis pas étendu inutilement sur ces poursuivantes recherches de M. et madame la duchesse du Maine, pour lesquels une si énorme extension de rang déjà si odieux ne pouvait guère me donner d'amitié.

Finissons cette triste matière par une autre aussi peu consolante, qui est la réception de Villars au parlement, lequel, contre le plus continuel usage, ne prit aucun pair pour témoin de ses vie et mœurs, et qui, par cette singularité, donna lieu à cette dissertation publique, s'il l'avait fait par respect ou par honte, ou par la crainte d'être refusé. J'eus peine à me résoudre à me trouver à une si humiliante cérémonie. J'y fus témoin d'une malice de M. le duc de la Melleraye, qui poussa M. du Maine de questions pourquoi M. le comte de Toulouse, qui venait toujours au parlement avec lui, y était venu cette fois séparément; M. du Maine avec tout son esprit en fut embarrassé à l'excès; et l'autre qui s'en amusait, qui n'ignorait pas le froid que ce rang des enfans avait mis entre eux, en donnait aussi le plaisir à la compagnie. Dès que la réception fut faite et que le parlement alla à la buvette, je m'en allai et ne pus demeurer à la grande audience. Villars invita tous les pairs à dîner chez lui. Je le fus comme les autres et je m'en excusai; je sus après que presque aucun n'y avait été.

CHAPITRE XIII.

Vendôme demandé de nouveau pour commander en Espagne. — Son mariage avec mademoiselle d'Enghien. — Le roi ne veut

pas ouïr parler de fiançailles dans son cabinet. — M. du Maine fait le mariage à Sceaux sans fête et sans éclat. — Mort du duc de Coislin. — Son caractère. — Comment il opine au parlement. — Son impuissance. — L'évêque de Metz son frère est appelé à succéder à sa dignité de duc et pair. — Hoquet inouï que le roi lui fait. — Sa cause et sa fin. — Habit de M. de Metz. — Comment il signe. — Les évêques d'Espagne devenus grands par succession ne portent plus le nom de leurs évêchés. — Mort de la maréchale de la Melleraye. — Ses aventures. — Son caractère. — Ses singularités. — Maison de Cossé.

Ces mois de mars et d'avril furent heureux pour les bâtards. L'Espagne pressa de nouveau pour obtenir M. de Vendôme qui, se voyant sans ressource en ce pays-ci, et confiné fort solitairement à Anet, brûlait d'envie d'obtenir la permission d'y aller, qu'il avait négociée comme on l'a dit ailleurs avec la princesse des Ursins, et sur laquelle il faisait insister. En attendant, se voyant délivré de M. le Prince et de M. le Duc, il espéra qu'il n'y aurait plus d'obstacles à son mariage avec mademoiselle d'Enghien, à qui M. et madame du Maine l'avaient mis dans la tête, mais dont ils n'avaient pu venir à bout tant que M. le Prince et même M. le Duc avaient vécu. Elle avait trente-trois ans, elle était extrêmement laide: sa vie s'était passée au fond de l'hôtel de Condé dans la plus cruelle gêne, ce qui lui avait fait desirer, pour en sortir, quelque mariage que ce fût. La gêne avait fini à la mort de M. le Prince, mais l'ennui subsistait avec madame la Princesse, de chez qui elle ne pouvait sortir qu'en se mariant. M. du Maine voulut une princesse du sang pour M. de Vendôme, et décorer de plus en plus la bâtardise. M. de Vendôme, qui n'avait jamais voulu se marier, fut touché de l'honneur de devenir gendre de M. le Prince, piqué de n'en avoir pu être accepté ni même de M. le Duc pour son beau-frère par sa disgrâce. Toutes ces raisons le pressèrent de faire ce mariage après eux. Ce

fut l'ouvrage de M. du Maine; le roi y consentit, et le mariage fut déclaré le 26 avril.

S'il fallait de l'ambition pour se résoudre à épouser mademoiselle d'Enghien, il fallait un grand courage pour épouser M. de Vendôme, presque sans nez et manqué deux fois par les plus experts. Mais tout leur fut bon à l'un et à l'autre, à elle pour avoir du bien et de la liberté, à l'autre par la vanité de se montrer encore assez grand dans l'état de santé et de disgrâce où il était, pour épouser une princesse du sang qu'il acheta de tout son bien qu'il lui donna par leur contrat de mariage, s'il mourait avant elle sans enfans, comme toutes les apparences y étaient, et comme cela arriva en effet. Madame la Princesse et madame la Duchesse n'apprirent ce mariage que par M. du Maine, et comme arrêté et comme le roi le voulant. Madame la Princesse se mit à pleurer, allégua vainement la mémoire peu comptée de M. le Prince, et ne pouvant rien empêcher, laissa tout faire sans en vouloir ouïr davantage. Madame la Duchesse se rengorgea, se fâcha, mais ce fut tout; elle n'avait point d'autorité sur sa belle-sœur. M. du Maine se chargea de tout, du contrat de mariage, de la publication des bancs, de la noce. La manière dont tout s'y passa montra à quel point M. de Vendôme était perdu. Il eut peine à obtenir permission d'aller en parler au roi à Versailles; ce fut à condition de se tenir beaucoup dans sa chambre, de n'y voir personne, et personne presque ne s'y présenta. Sa conversation avec le roi fut sèche et courte, et il retourna tout aussitôt à Anet. Il n'eut pas la liberté de venir faire signer son contrat de mariage. M. du Maine tout seul le présenta à signer sans être accompagné de personne d'aucun côté, et le roi voulut qu'on prît le temps d'un voyage à Marly pour faire le mariage à Sceaux, sans fête, sans bruit, dans la plus grande obs-

curité, et ne voulut point ouïr parler de fiançailles dans son cabinet; le contrat de mariage fut donc signé à Marly le 13 mai de cette façon clandestine.

M. de Vendôme vint droit d'Anet à Sceaux, le jeudi 15 mai, fut le soir même fiancé, marié et couché avec mademoiselle d'Enghien; madame la Princesse, M. le Duc, M. le comte de Charolais, son frère, madame la princesse de Conti, M. son fils et mesdames ses filles, M. et madame du Maine et MM. leurs enfans présens avec quelques domestiques, et qui que ce soit autre. Dès que la messe fut dite à minuit, tous les princes et princesses du sang s'en allèrent et ne revinrent plus. M. de Vendôme demeura le lendemain vendredi à Sceaux, avec M. et madame du Maine, leurs enfans et leurs domestiques uniquement et la nouvelle mariée, et le samedi M. de Vendôme l'y laissa et s'en retourna à Anet. Ni l'un ni l'autre ne reçut aucun compliment du roi, ni de pas une des personnes royales; on ne parla pas seulement de ce mariage; ce fut comme chose non avenue. M. du Maine revint dès qu'il le put à la cour, et madame de Vendôme retourna chez madame la Princesse en attendant que la maison du grand-prieur au temple fût prête, laquelle était en grand désarroi, et le grand-prieur hors du royaume. Quel eût été l'éclat de cette noce quelques années plus tôt, et quel contraste avec les retours si radieux de M. de Vendôme d'Italie! On remarqua que M. de Vendôme, qui n'avait point vu tous ces princes et princesses du sang qui se trouvèrent à son mariage, ne leur y fit aucun compliment. Il fut là comme à la noce d'un autre, et depuis à Anet comme s'il avait oublié qu'il fût marié.

Le duc de Coislin ne survécut pas long-temps à son ami M. le Duc; c'était le seul homme qui l'eût subjugué, qui ne lui passait rien et qui lui lâchait quelquefois des bordées effroyables, sans que M. le Duc osât souf-

fler. C'était un homme de beaucoup d'esprit, extraordinaire au dernier point, et qui se divertissait à le paraître encore plus qu'il ne l'était en effet, plaisant en sérieux et sans chercher à l'être, toujours salé, fort amusant, méchant aussi et dangereux, qui ne se refusait rien, qui méprisait la guerre qu'il avait quittée il y avait long-temps, et la cour où il n'allait presque jamais, par conséquent mal avec le roi, dont il ne se mettait guère en peine; fort du grand monde, qu'il cherchait moins qu'il n'en était recherché et de la meilleure compagnie. Il se piquait de ne saluer jamais personne le premier et le disait si plaisamment qu'on ne pouvait qu'en rire. Quand le roi eut achevé Trianon comme il est aujourd'hui, tout le monde s'empressa de l'aller voir. Roquelaure demanda au duc de Coislin ce qu'il lui en semblait: il lui dit qu'il ne lui en semblait rien parce qu'il ne l'avait pas vu. « Je sais bien pourquoi, lui répondit Roquelaure, c'est que Trianon ne t'est pas venu voir le premier ». Il faut encore que je dise ce trait du duc de Coislin. La fantaisie lui prit, au duc de Sully, son beau-frère, et à M. de Foix, d'aller au parlement, et ils me pressèrent tant d'y aller avec eux que je ne pus le refuser, et c'est l'unique fois que j'y aie été sans nécessité. M. de Foix, qui était paresseux et qui passait les nuits en compagnie, n'y vint point, de sorte que je m'y trouvai assis entre les deux beaux-frères.

Le Nain, doyen alors du parlement, et l'un des plus estimés pour sa probité, son exactitude et ses lumières, rapporta un procès considérable où il y avait 40,000 livres de dépens qu'il conclut à compenser; les premiers avis furent conformes à celui du rapporteur. C'était à huis-clos, à la petite audience; ainsi nous entendions tout parce qu'on opinait de sa place sans se lever. Le Meûnier, vieux conseiller et clerc aussi fort habile, mais de réputation plus que louche, ouvrit l'avis de faire

payer les dépens. Plusieurs le suivirent et d'autres non, car pour le fond du jugement il fut tout d'une voix de l'avis du rapporteur. Voilà le duc de Coislin qui se met à rire et à me dire qu'il faut faire un partage, et qu'il sera plaisant de voir la grand'chambre s'aller faire départager à une chambre des enquêtes. Je crus qu'il plaisantait, mais comme je le vis attentif à suivre et à compter les voix de part et d'autre et à me presser de partager, c'est-à-dire de prendre l'opinion la moins nombreuse, je lui demandai s'il n'avait point de honte de vouloir coûter 40,000 liv. à des gens, pour se divertir; qu'ignorans comme nous l'étions, il fallait aller à l'avis le plus doux, surtout avec la garantie d'un homme exact, éclairé et intègre comme était le Nain, qui avait bien examiné l'affaire. Il se moqua de moi et dit toujours que cela serait plaisant et qu'il ne le manquerait pas. De pitié pour les parties, dont nous ne connaissions aucunes, je m'assurai du duc de Sully, qui blâma son beau-frère et qui convint avec moi qu'il serait pour compenser les dépens. Nous opinâmes les derniers, et tous trois tînmes parole. Le duc de Coislin, qui avait vu d'après son calcul qu'il partagerait en prenant l'avis de le Meûnier, en fut. Je me rangeai après à celui de le Nain, et auprès de moi le duc de Sully. Le premier président Harlay, qui avait compté aussi et qui vit le partage, se met à regarder les présidens à mortier, à leur dire qu'il y a partage, puis à remontrer à la compagnie l'indécence de cet inconvénient dans un tribunal comme la grand'chambre; qu'il fallait tâcher de se réunir à une opinion; que la sienne était de compenser les dépens; et qu'il allait reprendre les voix. Pendant qu'on opinait, le duc de Coislin crevait de rire, et moi de l'exhorter à se contenter du plaisir qu'il s'était donné et à ne pas pousser l'affaire à bout. Jamais il n'y voulut entendre, bien résolu de changer d'avis ou non, suivant que cela servirait

au partage. Il fut encore de l'avis de le Meûnier; le duc de Sully et moi de celui du rapporteur, le premier président aussi; et encore partage.

Voilà le premier président fort fâché qui harangua près d'un quart d'heure, qui tâcha de piquer d'honneur Messieurs, d'éviter la honte d'aller se faire départager aux enquêtes, qui dit qu'il va reprendre pour la troisième fois les avis, et que, pour abréger, parce que les raisons sont suffisamment entendues, il suffira que chacun opine qu'il est de l'avis du rapporteur ou de le Meûnier. Le diable voulut que le partage subsistât, quoique plusieurs conseillers eussent changé d'avis suivant qu'ils comptaient jusqu'à eux pour éviter le partage, et toujours M. de Coislin pour payer les dépens. Le malheur fut qu'avec une voix de plus il n'y avait plus partage pour le Meûnier. Harlay, qui l'avait bien comptée et qui regardait noir le duc de Coislin, dont la seule voix fit en dernier lieu ce désordre, exposa le cas à la compagnie, tâcha de la toucher en faveur des parties perdantes, à qui une seule voix coûterait un partage injurieux pour la compagnie, ou 40,000 livres de plus. Il eut beau dire, personne ne répondit à ses semonces réitérées, tellement que, comme il vit qu'il fallait enfin prononcer, il préféra l'honneur prétendu de la grand'chambre à la bourse de ces pauvres parties, dit que, pour éviter le partage, il revenait à l'avis de le Meûnier et prononça l'arrêt avec la condamnation aux dépens. Je pouillai le duc de Coislin tant que je pus, qui était ravi et mourait de rire.

Il était notoirement impuissant, et pour cela même se ruinait avec une comédienne, qui le gouverna jusqu'à sa mort et à qui sa famille, et tout ce peu de gens qui pouvaient avoir affaire à lui, faisaient leur cour. Il était veuf depuis long-temps de la sœur d'Alègre, depuis mort maréchal de France, qu'il avait rendue fort malheureuse. M. de Metz et la duchesse de Sully, son frère et sa sœur, étaient

ses héritiers. Il mourut à Paris, dans le temps du mariage de M. de Vendôme, pendant que le roi était à Marly, où j'étais ce voyage. On y apprit cette mort entre midi et une heure. La dignité passait de plein droit à M. de Metz, son frère unique, et cela fit la conversation.

Le comte de Roucy qui, sans avoir le sens commun, mais avec beaucoup de brutalité, d'assiduité et de bassesse, était de tout à la cour de Monseigneur, et quoique sans estime, depuis Hochstet surtout, point trop mal avec le roi, était aussi, avec un air de bon homme et sans façon avec tout le monde, et particulièrement avec les valets à qui cela plaisait fort, le plus envieux de tous les hommes, et en dessous le plus sottement glorieux. Il se trouva choqué que M. de Metz devînt duc et pair. Il alla chez Monseigneur, à qui il dit que l'évêque de Metz serait plaisant à voir en épée et en bouquet de plumes; et comme il avait affaire à un aussi habile homme que lui, il l'infatua par ces sottises-là que M. de Metz, étant prêtre, évêque, ne pouvait être duc et pair, comme si, pour l'être, il fallait porter une épée et un bouquet de plumes, et qu'il n'y eût pas des évêques pairs séant au parlement avec un habit qui leur est particulier. De là il alla à la fin du dîner de Monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne, avec les mêmes propos qui ne les persuadèrent pas si facilement. Monseigneur le duc de Bourgogne se moqua de lui et de ses fades et malignes plaisanteries, et voulut bien démontrer, ce qui fut court et aisé, que M. de Metz pouvait et devait recueillir la dignité de son frère, puisqu'il en héritait de droit, qu'il était fils de celui pour qui l'érection avait été faite, et qu'il n'était mort au monde par aucun crime ni par aucun vœu religieux. Quant aux envieux et aux ignorans dont les cours sont pleines, il s'en trouva en nombre qui firent chorus avec le comte de Roucy, sans que pas un pût alléguer quoi que ce fût,

que ce ridicule inepte d'épée et de bouquet de plumes qui à peine aurait pu surprendre les petits enfans.

M. de Metz n'était pas mal avec le comte de Roucy, et il n'y avait jamais eu d'occasions entre eux ; mais il avait aussi sa portion de cadet d'extraordinaire, n'était pas bon, n'était pas aimé de tout le monde, et sa fortune ecclésiastique avait révolté contre lui beaucoup de gens de cet état, quoique la plupart hors de portée d'un siège tel que Metz et d'une charge comme la sienne. Toute la journée se passa dans cette dispute dans les compagnies et dans le salon; mais le soir l'étonnement fut grand, quand on apprit que le roi y faisait de la difficulté, que Monseigneur l'avait fort appuyée dans le cabinet après le souper, et que monseigneur le duc de Bourgogne y avait aussi solidement qu'inutilement plaidé pour M. de Metz. Le lendemain ce dernier eut défense du roi, par Pontchartrain, de prendre ni titre, ni marque, ni rang, ni honneurs de duc jusqu'à ce que le roi se fût fait rendre compte de son affaire. M. de Metz eut beau presser du moins que quelqu'un en fût chargé, il n'en put venir à bout; et las d'attendre dans un état aussi triste, il fit ôter ses armes de sa vaisselle, de ses carrosses, et de partout où elles étaient, parce qu'il n'osait porter le manteau ducal, et qu'il ne voulait pas s'en abstenir ; et de dépit il s'en alla brusquement dans son diocèse. Il n'avait garde d'obtenir que quelqu'un fût chargé de son affaire pour en rendre compte au roi, encore moins d'être entendu lui-même. Le roi, quoique peu instruit, savait très bien qu'il n'y avait nulle difficulté, et qu'il était duc et pair de plein droit à l'instant de la mort de son frère ; mais il était outré contre M. de Metz, il l'était de façon à ne vouloir pas le montrer, et il fut ravi de cette sottise du comte de Roucy et du bruit qu'elle fit dans un peuple ignorant et jaloux de tout. Il la saisit, et ne pouvant

faire pis à M. de Metz, il le châtia cruellement de la sorte, sous prétexte de ne rien précipiter, et d'un éclaircissement qu'il n'avait garde de prendre, mais dont il pouvait faire durer le prétexte tant qu'il lui plairait, et par conséquent le désespoir de M. de Metz qui en tomba malade, et à qui, réellement et de fait, la tête en pensa tourner. Son fait que voici était double.

Le roi, après avoir fort aimé le cardinal de Coislin, et eu pour lui, et jusqu'à sa mort, une estime qui allait, et très justement, jusqu'à la vénération, se laissa depuis aller au père Tellier, qui, pour fourrager à son plaisir le diocèse d'Orléans, de concert en cela avec Saint-Sulpice, persuada au roi que ce cardinal était janséniste, et qu'il avait mis en place dans son diocèse tous gens qu'il en fallait chasser. C'étaient des hommes du premier mérite en tout genre, et connus et goûtés comme tels, et qui étaient fort attachés au cardinal. Ils furent chassés, et quelques-uns exilés. Tout le diocèse cria. Cela aigrit les persécuteurs qui avaient Fleuriau, évêque d'Orléans, à leur tête. Ils firent ôter la tombe du cardinal, parce que l'on s'était accoutumé à y aller prier ; et on empêcha avec violence ce pieux usage qui avait commencé dès sa mort, et qui n'était qu'une suite de la constante réputation de toute sa vie. M. de Metz, qui avait protégé tant qu'il avait pu ces ecclésiastiques chassés et exilés, perdit toute patience à l'enlèvement de la tombe de son oncle, surtout après en avoir fortement et inutilement parlé au roi. Il s'échappa en propos qui furent rapportés envenimés, et par ceux qu'ils regardaient le plus, et qui mirent le roi de part dans leur querelle et dans leur ressentiment. L'autre point de M. de Metz fut que, s'étant trouvé un jour avec le duc de la Rocheguyon, le duc de Villeroy et M. de Castries, lorsqu'on commençait à découvrir tout-à-fait la

nouvelle chapelle qui était achevée, ils allèrent la voir et y menèrent Fornaro avec eux.

Ce Fornaro était un prétendu duc sicilien de beaucoup d'esprit, que M. de la Feuillade avait ramené avec lui de Sicile, où il n'avait osé retourner depuis l'amnistie, parce qu'il était accusé d'avoir empoisonné sa femme. Il demeura chez M. de la Feuillade tant qu'il vécut, suivant son fils dans sa jeunesse comme un gouverneur, et je l'ai vu chez moi avec lui sur ce pied-là ; et néanmoins, il tirait quelque chose du roi, que M. de la Feuillade lui avait fait donner. Après la mort de M. de la Feuillade il trouva moyen de se fourrer chez M. de la Rochefoucauld, mais sans loger chez lui; et ce fut là, d'où il ne bougeait, qu'il commença à faire l'homme de qualité. Il dessinait en perfection, et il avait beaucoup de connaissances de l'architecture, et un goût exquis pour toutes sortes de bâtimens, surtout pour les grands édifices. Il fit un degré charmant à Liancourt dans un emplacement où on n'en avait pu jamais mettre, même un vilain. Cela lui donna de la réputation, M. de la Rochefoucauld s'en engoua et le prôna. Il le fit aller à Marly, et sur la liste comme les autres courtisans. Le roi lui parlait quelquefois de ses bâtimens et de ses fontaines, au point que Mansart en prit jalousie et peur. Il fut accusé de rapporter, et en effet, M. de la Rochefoucauld le chassa de chez lui pour quelque chose qui y avait été dit entre trois ou quatre personnes, dont aucune autre que Fornaro ne pouvait être soupçonnée, ce que le roi sut et reprocha à M. de la Rochefoucauld, et tout de suite doubla la pension de Fornaro, qui demeura à Versailles mieux avec le roi que devant, et allant plus souvent à Marly, mais méprisé de tout le monde.

M. de Metz, allant donc voir la nouvelle chapelle avec ces messieurs, comme je l'ai dit, et Fornaro pour voir

ce qu'il en jugerait et la mieux considérer avec lui, aigri des affaires d'Orléans, et frappé de la quantité, de la magnificence, et de l'éclat de l'or, des peintures et des sculptures, ne put s'empêcher de dire que le roi ferait bien mieux, et une œuvre bien plus agréable à Dieu, de payer ses troupes qui mouraient de faim que d'entasser tant de choses superbes, aux dépens du sang de ses peuples qui périssaient de misère sous le poids des impôts; et il allait encore paraphraser cette morale sans M. de Castries, aussi considéré qu'il était imprudent, qui le retint et lui fit peur de Fornaro; mais il en avait bien assez dit, et le soir même le roi le sut mot pour mot. Les lettres que M. de Metz écrivit à ses amis, étant à Metz, depuis ces affaires d'Orléans, ne furent pas plus discrètes. Depuis le fatal secret trouvé par M. de Louvois pour violer la foi publique et celle des lettres, le roi en vit toujours les extraits, et c'étaient de nouveaux sujets de colère, qui le piquaient d'autant plus que, retenu par la nature des voies qui l'informaient, il ne voulait pas la montrer. Aussi se plut-il pendant près d'une année complète à se venger cruellement de M. de Metz, en suspendant son état sans en vouloir ouïr parler, et à se moquer de lui après. Quand il crut enfin que cela ne se pouvait soutenir davantage sans une iniquité trop déclarée, il fit dire un matin, par Pontchartrain, à M. de Metz qu'il n'avait pas besoin d'éclaircissemens sur son affaire; qu'il n'avait jamais douté qu'il ne fût duc et pair de plein droit par la mort de son frère; qu'il avait eu des raisons pour en user comme il avait fait; mais qu'il trouvait bon maintenant qu'il prît le rang, les marques, le titre, les honneurs de duc et pair; et qu'il lui permettait aussi de se faire recevoir en parlement en cette qualité quand il voudrait. Il était lors à Versailles et moi aussi. A l'instant il me le manda, parce qu'il me savait grand gré de la manière dont

j'avais pris sa défense. Une heure après il fut remercier le roi, mais il n'en put tirer quoi que ce fût sur les raisons qu'il avait eues. Il fut reçu honnêtement, et ce fut tout. Aussitôt il prit tout ce qu'il aurait dû prendre dès l'instant de la mort de son frère, et se disposa à se faire recevoir au parlement.

Il y trouva un hoquet auquel il n'avait pas lieu de s'attendre. Son habit fut contesté par les magistrats, et même par des ducs, dont beaucoup ne savent rien et ne veulent rien apprendre, qui prétendirent qu'il ne pouvait paraître qu'en rochet et camail, parce qu'il était pair par soi et non par son siège. Cette difficulté était d'autant plus absurde que pair ecclésiastique n'est qu'un nom, et n'est pas une chose, puisque, quant à la dignité, il n'y a différence quelconque entre les ecclésiastiques et les laïques, et que l'habit des uns et des autres par conséquent ne peut être que le même pour tous, suivant la profession ecclésiastique ou laïque. Ainsi, après quelques disputes et quelques jours de délai, la raison enfin l'emporta, et M. de Metz fut reçu en habit de pair ecclésiastique, et n'en a point porté d'autre. Il signa aussi d'abord le duc de Coislin évêque de Metz. Bientôt après il supprima évêque de Metz et ne signa plus que le duc de Coislin. Les évêques s'en scandalisèrent, il s'en moqua, mais le bruit qu'ils en firent l'engagea à ajouter évêque de Metz quand il écrivait à des évêques, ce qu'il ne faisait en aucune autre lettre, et souvent même il le supprima en leur écrivant, et les y accoutuma. Je ne sais pourquoi il ne se fit pas appeler le duc de Coislin. Les évêques d'Espagne n'y manquent pas quand il arrive qu'ils deviennent grands par héritage, et il n'y en a point par siège, comme je l'ai vu de l'évêque de Cuença qu'on n'appelait que le duc d'Abrantès. Je pense que, se sentant mal avec le roi, il n'osa le hasarder, ni, étant le premier exemple d'un évêque devenu duc

par succession, hasarder la nouveauté d'en porter le nom.

La maréchale de la Melleraye mourut en ce même temps à quatre-vingt-huit ans. Elle était tante paternelle de la maréchale de Villeroy et du duc de Brissac, mon beau-frère, à l'occasion de qui j'ai parlé de sa folie sur sa maison, et de l'imagination de ce bonnet qu'elle lui fit prendre, à ses armes, qui a été imité de quelques-uns, je ne sais pas pourquoi. On peut ignorer aussi la cause de cette prodigieuse ivresse de sa maison. Elle a fort brillé sous François Ier et sous ses enfans par les hommes illustres qu'elle a produits, et les grands emplois qu'ils ont exercés. Mais si on va au-delà, on trouvera que le maréchal de Gonnor et son frère aîné le maréchal de Brissac, si célèbre par les guerres du Piémont, père du comte de Brissac, si fameux pour son âge, et du premier duc de Brissac, maréchal de France de la ligue, puis confirmé tel en recevant Henri IV dans Paris, ont fait valoir par leurs talens la faveur de leur mère, sœur du grand-maître et du cardinal de Boisy et de l'amiral de Bonnivet qui pouvaient tout sur François Ier, desquels Anne de Montmorency, depuis grand-maître et connétable de France, était cousin-germain. Cette Gouffier qui avait épousé leur père, si connu sous le nom du gros Brissac, fut gouvernante des enfans de France, et fit ensuite son mari leur gouverneur, grand-pannetier et grand-fauconnier, et gouverneur d'Anjou et du Maine. Tout cela est illustre, mais il ne faut pas remonter plus haut. Le père et le grand-père de ce gros Brissac qui était un gosseur et un homme d'esprit, de manège et de bonne chère, étaient au bon roi René, l'un gouverneur du château de Beaufort, l'autre sénéchal de Provence. Leurs femmes étaient des plus médiocres, leurs terres rien, et par-delà rien de suivi, et dans cela même rien que des écuyers avec les plus petits emplois, sans

filiation connue, et qui ne passent pas l'an 1386. Cela ne fait pas une grande origine. Les dernières alliances des ducs de Brissac des deux branches sont pitoyables, et eux-mêmes aussi depuis le dernier maréchal aussi pitoyables qu'elles. Ce mot de remarque m'échappe, parce que je ne vois autre chose depuis la mort du roi que des gens qui, par des noms de personnages de ce temps-là, dont ils sont ou dont il se font, et de plus anciens encore, mais qui depuis eux n'ont eu que des lacunes en tout genre, chaussent le cothurne, éblouissent les sots et prennent des airs tout-à-fait ridicules. L'antiquité, la suite, les fiefs, les alliances, les emplois, au moins avec quelque durée, dans les premiers temps connus, constituent une grandeur effective, et non des choses modernes, passagères, et, pour ceux dont je parle, depuis lors sans suite et sans trace de l'homme illustre dont ils font bouclier, duquel le plus souvent il ne descendent même pas. Mais revenons à la maréchale de la Melleraye.

On parlait devant elle de la mort du chevalier de Savoie, frère du comte de Soissons et du fameux prince Eugène, mort fort jeune, fort brusquement, fort débauché et fort plein de bénéfices, et on moralisait là-dessus. Elle écouta quelque temps, puis, avec un air de conviction et d'assurance : « Pour moi, dit-elle, je suis persuadée qu'un homme de cette naissance-là, Dieu y regarde à deux fois à le damner ». On éclata de rire, mais on ne la fit pas revenir de son opinion. Sa vanité fut cruellement punie. Elle faisait volontiers des excuses d'avoir épousé le maréchal de la Melleraye, dont elle fut la seconde femme, et n'en eut point d'enfans. Après sa mort, amourachée, devant ou après, de Saint-Ruth qu'elle avait vu page de son mari, elle l'épousa et se garda bien de perdre son tabouret en déclarant son mariage. Saint-Ruth était un fort simple gentilhomme fort pauvre, grand, bien

fait, et que tout le monde a connu, extrêmement laid, je ne sais s'il l'était devenu depuis son mariage. C'était un fort brave homme, qui acquit de la capacité à la guerre, et parvint avec distinction à devenir lieutenant des gardes-du-corps, et lieutenant-général. Il était aussi fort brutal, et quand la maréchale de la Melleraye lui échauffait les oreilles, il jouait du bâton et la rouait de coups. Tant fut procédé que la maréchale, n'y pouvant plus durer, demanda une audience du roi, lui avoua sa faiblesse et sa honte, lui conta sa déconvenue, et implora sa protection. Le roi avec bonté lui promit d'y mettre ordre. Il lava la tête à Saint-Ruth dans son cabinet, et lui défendit de maltraiter la maréchale. Cela fut plus fort que lui. Nouvelles plaintes de la maréchale. Le roi se fâcha tout de bon et menaça Saint-Ruth. Cela le contint quelque temps. Mais l'habitude du bâton était si forte en lui qu'elle prévalut encore. La maréchale retourna au roi qui, voyant Saint-Ruth incorrigible, eut la bonté de l'envoyer en Guyenne sous prétexte de commandement, dont il n'y avait aucun besoin que celui de la maréchale d'en être séparée. De là le roi l'envoya en Irlande où il fut tué. Il n'eut point d'enfans.

La maréchale de la Melleraye avait été parfaitement belle et avait beaucoup d'esprit. Elle tourna la tête au cardinal de Retz, jusqu'à ce point de folie de vouloir tout mettre sens dessus dessous en France, à quoi il travailla tant qu'il put, pour réduire le roi en tel besoin de lui qu'il le forçât d'employer tout à Rome pour obtenir dispense pour lui, tout prêtre et évêque sacré qu'il était, d'épouser la maréchale de la Melleraye dont le mari était vivant, fort bien avec elle, homme fort dans la confiance de la cour, du premier mérite et dans les plus grands emplois. Une telle folie est incroyable et ne laisse pas d'avoir été.

CHAPITRE XIV.

Je retourne à Marly. — Je reprends mon genre de vie accoutumé. — Ma conversation sur monseigneur le duc de Bourgogne avec M. de Beauvilliers. — Il exige que je lui mette mes raisons par écrit. — Après m'en être vivement défendu je suis obligé de céder. — Mon discours sur monseigneur le duc de Bourgogne.

Les couches de madame la duchesse de Bourgogne, suivies du carême, avaient tenu le roi plusieurs mois à Versailles sans faire de voyages à Marly. Il y alla le lendemain du dimanche de la Quasimodo, 28 avril, jusqu'au samedi 17 mai. J'étais allé faire un tour à la Ferté, madame de Saint-Simon se présenta pour ce voyage. C'était le premier que le roi y faisait depuis l'audience qu'il m'avait donnée. Nous fûmes de ce voyage. J'arrivai à Marly de la Ferté, et depuis je n'en ai manqué qu'un jusqu'à la mort du roi, même de ceux dont madame de Saint-Simon ne put être; et je remarquai dès ce premier-là que le roi me parlait, et me distinguait plus qu'il ne faisait aux gens de mon âge, sans charge ni familiarité avec lui. C'est dans l'espace de ce voyage que le contrat de mariage de M. de Vendôme fut signé, qu'il se maria à Sceaux, et que le duc de Coislin et la maréchale de la Melleraye moururent, comme je l'ai rapporté.

Rendu ainsi à mon genre de vie accoutumé, je raisonnais souvent avec les ministres de mes amis, et les courtisans principaux qui en étaient, du triste état des affaires, qu'ils ne me dissimulaient pas et sur lesquelles ils pensaient comme je faisais. Quelques jours après le re-

tour à Versailles, j'allai passer une journée à Vaucresson, ce qui m'arrivait souvent, où le duc de Beauvilliers s'était ajusté la plus jolie retraite du monde, où d'ordinaire il passait le jeudi et vendredi de chaque semaine, et qu'il avait rendue inaccessible à tout le monde, excepté à sa plus intime famille et à quatre ou cinq amis au plus qui avaient la liberté d'y aller. Causant tête à tête avec lui dans son jardin, nous tombâmes insensiblement sur monseigneur le duc de Bourgogne, et je ne lui célai point ce que je pensais de sa conduite. Quoique cette matière eût été souvent traitée entre le duc de Beauvilliers et moi, le hasard avait fait que ce n'avait jamais été avec autant d'étendue, ni qu'il eût été si frappé de mes sentimens là-dessus. La conversation se tourna ensuite sur autre chose, et nous ne sortîmes du jardin et de ce long tête-à-tête que lorsque le dîner fut servi. En sortant de table le duc de Beauvilliers, qui avait réfléchi sur notre conversation, me pria de faire encore un tour du jardin avec lui pour lui dire encore sur monseigneur le duc de Bourgogne les mêmes choses dont je l'avais entretenu avant le repas, et d'y ajouter ce qui me pouvait venir avec plus de temps et de loisir que nous n'en avions eu le matin. Je m'en défendis, parce qu'il ne pouvait pas l'avoir oublié, et que je croyais avoir dit à-peu-près tout ce qu'il y avait à dire. Il me pressa et j'obéis. La conversation fut fort longue et peu contredite. Lorsqu'elle fut épuisée, il me proposa de mettre par écrit ce qu'il me semblait de la conduite de ce prince, ce que j'estimais qu'il y dût corriger et ajouter. La proposition me surprit; il me pressa, je m'en défendis, et je lui demandai ce qu'il prétendait faire. Il me répondit qu'un discours de cette nature pourrait faire grand bien à monseigneur le duc de Bourgogne ou au moins lui être utile à lui-même (duc de Beauvilliers) en parlant à ce

prince. Je m'en défendis encore davantage, et je me retranchai sur le danger de découvrir à ces gens-là qu'on les connaît si bien. Il me rassura là-dessus tant qu'il put sur la vertu et la manière de penser de monseigneur le duc de Bourgogne; et finalement nous capitulâmes, moi que j'écrirais, lui qu'il ne ferait aucun usage de mon écrit que de mon consentement. Nous nous séparâmes de la sorte pour rejoindre la compagnie dans la maison, moi toujours dans la surprise de ce qu'il exigeait de moi, résolu néanmoins de lui obéir par un discours ostensible à monseigneur le duc de Bourgogne. J'y travaillai peu de jours après.

J'en fis à-peu-près la moitié dans ce dessein qu'il put être montré au prince, mais la plume me tourna après dans les doigts par la nécessité de n'omettre pas des choses très nécessaires. Je m'y abandonnai alors, mais dans la résolution d'en ôter plusieurs traits au cas que M. de Beauvilliers voulût le lui faire lire, lesquels toutefois me paraissaient indispensables. J'en gardai un double que, bien qu'un peu long, j'insèrerai ici, parce qu'il donne une grande connaissance de monseigneur le duc de Bourgogne. Il est adressé au duc de Beauvilliers. Les premières lignes en marquent l'occasion; et, s'il s'y trouve des raisonnemens, des exemples et des comparaisons du goût de peu de gens, c'est qu'un discours fait pour persuader monseigneur le duc de Bourgogne devait être accomodé à son goût et à son esprit, ainsi qu'à celui encore du duc de Beauvilliers qui, bien que plus sûr et plus libre de scrupules que celui du prince à cette époque, n'en était pas tout-à-fait exempt, et ils étaient l'un et l'autre plus susceptibles d'être frappés par cette sorte de raisonnement que par d'autres plus à la convenance de tout le monde.

Discours sur monseigneur le duc de Bourgogne du 25 mai 1710, adressé a M. le duc de Beauvilliers qui me l'avait demandé.

Puisque notre conversation de Vaucresson vous a paru mériter assez d'attention pour desirer de la voir étendue au-delà des bornes ordinaires d'un entretien à l'ombre de vos arbres, qui s'efface aisément en rentrant dans la maison, j'en ferai d'autant moins de difficulté que, s'agissant d'un prince sur lequel j'ose disputer avec vous-même de respect et d'attachement tendre et d'admiration pour ses rares vertus intactes au siècle, rien de tout ce que je pense ne pourra vous blesser; et l'épanchement secret de mon zèle pour sa personne, inséparable, parce qu'il en est né, du bien de l'état, se bornant à vous seul, je me soulagerai en vous obéissant et en vous représentant nûment ce que je pense.

Je suis fermement persuadé que peu de siècles ont produit de princes en qui Dieu ait si libéralement répandu tant de vertus solides, et tant de grands talens, qu'on en voit en monseigneur le duc de Bourgogne, un esprit vif, vaste, juste appliqué, pénétrant, laborieux, naturellement porté aux sciences difficiles, curieux de tout rechercher et plein de bonne foi en ses recherches. C'est le riche champ qui vous a été présenté à cultiver, et duquel, aidé par la plus habile main (1) en tout genre et singulièrement formée par le ciel pour l'art d'instruire un prince, vous avez heureusement formé celui-ci à tout ce qu'on en pouvait attendre pour réparer les profonds malheurs du plus beau royaume de l'Europe, destiné à lui obéir un jour. La nature, qui se plaît à mille jeux dif-

(1) Fénelon, archevêque de Cambrai, son précepteur. (*Note de l'auteur.*)

férens, avait mêlé son tempérament d'une ardeur qui, dans la jeunesse d'un jeune prince de ce rang, avait paru long-temps redoutable; mais la grâce, qui se plaît aussi à dompter la nature, a tellement opéré en lui, que son ouvrage peut passer pour un miracle, par l'incroyable changement qu'elle a fait en si peu de temps, au milieu des plus impétueux bouillons de sa jeunesse, et à travers tous les obstacles sans nombre que l'âge, le rang et la situation particulière semblaient avoir rassemblés pour lui disputer une victoire qui, raffermie par plusieurs années, sans qu'aucun de tous ces dangereux obstacles, toujours subsistans, aient pu l'entamer, ôte toute inquiétude sur sa durée et sa solidité. Dans cet état il n'y aurait rien à desirer, si tout ce qu'il y a de grand, de rare, de merveilleux, d'exquis en lui en tout genre, se montrait aussi à découvert qu'il lui serait aisé de le faire, et si des bagatelles laissées aux plus grands hommes pour faire souvenir les autres qu'ils ne sont que des hommes, et les préserver de l'idolâtrie, paraissaient moins. Je ne m'arrêterai donc pas à vous faire un portrait de ce prince, qui surpasserait les forces des meilleurs peintres, et qui vous est si parfaitement connu. Je me contenterai seulement d'en toucher quelques traits, lorsque la matière m'y obligera pour la mieux éclaircir, et pour mieux exposer à vos yeux le fond de mes pensées, par rapport aux choses en elles-mêmes, et par rapport aux sentimens du monde, dans lequel la nécessité et la triste oisiveté de mon état me laissent plus répandu que vous, et plus exposé à ses sottises.

Les devoirs d'un roi étant infinis, il ne semble pas que ce soit un bonheur, pour ceux que Dieu appelle au trône par le droit de leur naissance, d'y monter de bien bonne heure, et puisque, dans les états, même de toutes les conditions, la vie privée doit former aux

emplois, et de ne s'occuper qu'à nous rendre dignes de ceux auxquels nous porte naturellement la profession où on se trouve engagé, puisqu'il serait également inutile et trop immense pour la portée de l'esprit humain de tendre tout à-la-fois à se rendre capable de tous les emplois possibles, il paraît qu'un prince que la couronne d'un grand état regarde ne doit occuper, tous les momens qu'il ne la porte pas encore, qu'à se rendre capable de ce poids par toutes les connaissances qu'il exige, et comme leur nombre est infini, à faire un juste choix des plus importantes, certain que leur acquisition suppléera de reste à toutes les autres, et que le point capital ne consiste qu'en la sagesse de ce discernement, et après l'avoir fait à une application continuelle à s'instruire de ce qu'on s'est proposé de savoir parfaitement; mais il ne semble pas moins nécessaire d'ajouter une seconde partie à cette première, et c'est de faire un tel usage de cette sorte d'étude qu'un prince ne se contente pas de se rendre capable de l'autorité souveraine, s'il n'arrive encore à persuader à ceux qui seront un jour ses sujets qu'il est déjà, et qu'il deviendra de plus en plus digne de leur commander.

Rien n'embrasse mieux tout à-la-fois ces deux points de vue si principaux que de joindre à la connaissance des sciences qui ouvrent d'abord l'esprit, qui l'aiguisent dans la suite, et, ce qui est bien plus important à un prince, à celle de l'histoire de son pays, ce qui renferme bien des choses, d'y joindre, dis-je, la connaissance des hommes, sans laquelle l'esprit le plus éminent et le plus éclairé, ni les précautions les plus exactes ni les plus vigilantes, ne peuvent garantir des ténèbres les plus épaisses qui, répandues dans tout par l'ignorance des instrumens de tout, qui sont les hommes, précipitent en des erreurs dont rien ne peut préserver, auxquelles nulle autre con-

naissance ne peut suppléer, et dont toutes les suites deviennent des abîmes en tout genre. Ce n'est donc pas un médiocre avantage à un prince qui doit régner de vivre assez long-temps sujet, en âge de discernement, pour pouvoir connaître les hommes par une sorte de familiarité et de communication avec eux, qu'écarte ou obscurcit ordinairement l'éclat du diadème, et de profiter d'un intervalle de temps dont l'incertitude de la durée ne sert pas peu à lui laisser voir les hommes à-peu-près tels qu'ils sont, puisque, ne pouvant guère espérer pour le présent et pour le futur qu'avec incertitude d'un prince encore éloigné de la distribution des grâces, et néanmoins approchant souvent et familièrement de lui, la liberté et l'impatience naturelle des hommes ne se trouvant pas captivée par la vivacité des vues présentes, et se rencontrant souvent dans l'occasion, résistent difficilement à la longue à les montrer à découvert tels qu'ils sont, et par ce moyen instruisent infiniment un prince d'eux-mêmes et des autres.

Ce raisonnement mal expliqué, mais à la vérité duquel il se trouverait, je crois, peu de contradicteurs, me conduit à me plaindre de deux choses, l'une réelle, l'autre de l'effet qu'elle produit. C'est que monseigneur le duc de Bourgogne ne peut connaître les hommes à la vie qu'il mène, que conséquemment il ne peut en être connu et ne l'est point en effet; son temps n'est partagé qu'en deux sortes d'occupations, dont les unes conformes à son goût, le renferment dans le sérieux et dans la solitude cachée de son cabinet, les autres, présentées par les liens de son état, sont par lui tournées de manière à ne l'éloigner pas moins que les premières de cette double connaissance des hommes si recommandable et base unique du bon usage de toutes les autres. Il est un temps qui doit être principalement consacré à

l'instruction particulière des livres, et ce temps ne doit pas être borné à l'âge qui affranchit du joug des précepteurs et des maîtres; il doit s'étendre des années entières plus loin, afin d'apprendre à user des études qu'on a faites, à s'instruire par soi-même, à digérer avec loisir les nourritures qu'on a prises, à se rendre capable de sérieux et de travail, à se former l'esprit au goût du bon et du solide, à s'en faire un rempart contre l'attrait des plaisirs et l'habitude de la dissipation, qui ne frappent jamais avec tant de force que dans les premières années de la liberté. Mais ce second temps d'étude a été déjà si heureusement rempli, que le pousser au-delà de ses justes bornes est un larcin fait à d'autres sortes d'applications, pour lesquelles celles-là n'ont dû servir que de préparation. Il est donc un temps d'amasser et il est un temps de répandre, et c'est ce dernier qui est déjà arrivé depuis long-temps, sans que monseigneur le duc de Bourgogne semble le reconnaître, et qui lui échappe avec un dommage infini. Si l'enfance d'un prince était capable de percer les raisons des leçons diverses qui lui ont été successivement données, il reconnaîtrait que l'intention de ses maîtres n'est que de lui donner une connaissance également nécessaire pour lui ouvrir l'esprit, pour lui donner de l'application et de la solidité, le former au travail et au sérieux, le préserver d'une ignorance fâcheuse, et que leur dessein n'est rien moins que de le pousser dans la suite à ces sciences, et de lui faire perdre un temps destiné aux plus grandes fonctions de l'esprit humain, à devenir un maître lui-même en ces sciences, par elles-mêmes inutiles à tout ce qu'il doit être et sans contredit nuisibles, si, porté à les suivre par son goût et par sa facilité, il continuait à les cultiver dans la suite, puisque les jours étant limités à un certain nombre d'heures et l'esprit à une certaine

mesure d'application, il pervertirait dangereusement l'ordre de son état et de sa destination en mettant les sciences à la place des autres choses qui doivent uniquement l'occuper. Ce que l'enfance d'un prince n'est pas capable de pénétrer, la maturité de l'âge doit le faire; et dès qu'il a atteint une connaissance suffisante des sciences, il doit entrer en garde contre leur attrait, et, pesant désormais leur estime à une juste balance propre à son état, content de s'en être servi à l'usage pour lequel elles lui ont été proposées, il ne doit plus regarder la continuation de l'étude que comme un obstacle aux grandes fonctions où son esprit est appelé, et comme un amusement peu digne de sa naissance, se réservant d'estimer les sciences en elles-mêmes et les particuliers qui, étant nés pour elles, y ont fait d'heureux et d'utiles progrès, également différent de ceux qui se dédommagent de leur ignorance par un mépris insensé des sciences et superbe des savans, et de ceux aussi qui, n'ayant par leur état que l'oisiveté à combattre, remplissent excellemment la leur par les plus précieux moyens d'orner et d'occuper leur esprit.

Quelque modestie qu'ait conservée monseigneur le duc de Bourgogne parmi un si grand nombre de connaissances vastes et profondes, dans lesquelles il surpasse de bien loin tous ceux qui n'en ont pas fait de longues études particulières, il ne peut néanmoins s'empêcher de reconnaître qu'il en a acquis infiniment au-delà de son besoin, par conséquent qu'il doit porter sa curiosité et son application à ces autres choses pour lesquelles il est né et pour lesquelles seules il a dû s'instruire. C'est un ouvrier qui, ayant un ouvrage de main à exécuter, s'est fait lui-même tous les outils, tous les instrumens dont il peut avoir besoin pour travailler à son ouvrage, auquel il se doit mettre sans délai, sitôt qu'il s'est fourni de tout ce dont il avait affaire, et qui différerait vainement et nui-

siblement de travailler, si, ayant achevé tous ses outils, il voulait encore s'en faire d'autres semblables, sans qu'il en eût de nécessité.

On peut, ce me semble, rapporter à cette comparaison le trop grand attachement de monseigneur le duc de Bourgogne dans son cabinet, et sa trop grande complaisance pour le goût qu'il conserve de l'étude des sciences, et pour le plaisir d'en parler. Quelques mots rares dans des occasions convenables, sont bienséans dans la bouche d'un prince qui sait et qui veut exciter et honorer les sciences et les savans; mais il est aisé, quand on en est plein et qu'on s'y plaît trop, d'excéder en cela et de donner lieu au murmure d'une cour ignorante, mais instruite pourtant que ce n'est pas le fait d'un grand prince, et que cela le distrait par trop de ce qui doit faire son application principale.

Il serait donc à desirer que monseigneur le duc de Bourgogne, moins assidu dans son cabinet après y avoir rempli les devoirs du christianisme, n'occupât toute sa solitude qu'à la lecture des histoires et des choses qui se rapportent à ce en quoi les livres peuvent contribuer à la connaissance des hommes, à la science du gouvernement, et quelques remarques là-dessus courtes, mais pleines, et qu'il regardât cette sorte d'occupation comme son unique affaire, comme la seule pour laquelle il lui est permis de se dérober à la vue de la cour, et j'ajouterai, sans crainte, comme une sorte de prière qui, dans un homme de son rang, n'est pas moins précieuse devant Dieu que la meilleure prière de ceux dont l'état ne les en distrait point. Rempli de la sorte par cette étude si conforme à l'humanité, à laquelle elle se porte plus naturellement qu'à aucune autre, monseigneur le duc de Bourgogne trouverait un remède qui lui est nécessaire contre les distractions que les sciences abstraites nourrissent, et que le monde passe si difficilement aux plus grands hom-

mes, bien moins encore à ceux qui doivent devenir les maîtres de tous, et dont par conséquent le monde et chaque particulier regardent les distractions comme un larcin de leur bien acquis, je veux dire d'une application à eux à leur parler, à leur répondre, simplement même à les remarquer et les distinguer au moins de l'air, et par les manières, enfin à s'apercevoir d'eux, monnaie si utile aux princes, ressort si puissant sur les sujets, espèce de dette que l'amour-propre exige avec tant de rigueur, et qu'il est si avantageux aux princes qu'elle soit ainsi exigée, mais que les distractions abolissent en lui ôtant au moins son cours avec peu de grâce qui s'interprète encore plus mal parmi le monde qui en est si avide, par le peu qu'il comprend qu'elle doit coûter au prince.

Moins de temps donné au cabinet et plus précieusement employé, comme je viens de le dire, en fournirait beaucoup plus pour la vie publique qui forme si uniquement les liens réciproques d'un prince et d'une cour qu'il doit regarder comme un abrégé de l'état, et par là même plus d'occasions et de moyens de connaître les hommes par eux-mêmes, ce qui ne s'acquiert que par leur fréquentation. Plus monseigneur le duc de Bourgogne a de devoirs à remplir par la jouissance que Dieu lui accorde encore de la vie précieuse du roi et de Monseigneur plus il doit être bon ménager du temps qu'il doit donner au monde aux dépens de son cabinet, pour pouvoir fournir à ses devoirs de sujet et de fils, et à ceux où l'engage sa naissance envers la cour et le monde, puisqu'il doit faire assidûment deux cours, et cependant en tenir une soigneusement lui-même; il a cet avantage de voir dans la conduite de Monseigneur envers le roi, ce que lui-même doit faire envers l'un et l'autre; il s'y porte si naturellement à souhait que, s'il voulait ajouter au respect et à l'assiduité du sujet un peu plus de la liberté du fils et du

petit-fils, il augmenterait la dignité et la bienséance de ses manières avec eux, et ne leur plairait pas moins en leur donnant lieu à un épanchement plus doux avec lui qui, sans rien ajouter à l'amitié et à la confiance qui ne peuvent être desirées plus entières, attirerait peut-être davantage ce qu'on ne peut bien exprimer que par dire se trouver bien à son aise, et les flatterait plus sensiblement par cette sorte de respect plein d'onction qui n'est permis qu'aux enfans des rois. C'est un remède délicat et doux contre une timidité dont cette naissance et la tendresse des traitemens doivent défendre, et à laquelle l'entrée dans les conseils, et ce qui les suit d'intime pour la communication des affaires n'aurait pas dû laisser de ressources, il y a long-temps. Monseigneur le duc de Bourgogne vient d'en faire un essai en la dernière promotion d'officiers-généraux (1), qui n'a pas été moins douce pour le roi que pour lui-même, qui lui a fait un honneur infini parmi le petit nombre de ceux qui l'ont su, et qui doit lui être un exemple agréable pour le fortifier dans cette conduite multipliée avec sa sagesse ordinaire à l'avenir.

Ce qui vient d'être dit sur les deux grands devoirs de monseigneur le duc de Bourgogne doit s'étendre avec encore plus de force sur d'autres devoirs indirects que ceux-là lui imposent par lequels il achève de remplir si agréablement les principaux, que cela serait complet par lui et pour les personnes, qu'ils regardent (2) s'il voulait prendre un soin plus libre de s'en approcher de plus en plus et de le faire avec un naturel qui achèverait de charmer, et qu'il se peut dire qu'il doit aux choses passées et au souvenir de ce qui s'est passé ici pendant

(1) Ancenis qui est aujourd'hui le duc de Béthune, alors mestre-de-camp du régiment de Bourgogne, fait brigadier à sa seule prière; Monseigneur n'en a de sa vie tant obtenu.

(2) Madame de Maintenon et mademoiselle Choin. (*Notes de l'aut.*)

le cours de la dernière compagne et de l'hiver qui l'a suivie. (1)

Entre tant de grâces si radieuses dont le ciel a comblé ce prince, il se peut avancer qu'il n'y en a aucune dont il doive ressentir plus de joie et de secours que de la princesse avec laquelle il se trouve uni par les liens les plus saints et les plus tendres. Comme il n'est question ici que de monseigneur le duc de Bourgogne, je retiendrai l'effusion de mon cœur et la pente naturelle de mon esprit sur madame la duchesse de Bourgogne. Je ne parlerai d'elle que par rapport à son époux, et je ne craindrai point, après tout ce j'ai dit de grand et d'élevé de lui, de la lui proposer en plus d'une chose pour exemple. Et pour ajouter encore ce mot à ce qui vient d'être dit des devoirs, de quelle gr ce n'accompagne-t-elle pas tous les siens, et de quelle réciproque n'en est-elle pas en cela même récompensée? Le desir qu'elle a d'être aimée lui inspire un noble soin et une attention qui lui a gagné tous les cœurs. Vive, douce, accessible, ouverte, avec une sage mesure, compatissante, peinée de causer le moindre malaise, dignement remplie d'égards pour tout ce qui l'approche, elle en fait les constantes délices, et les desirs même désintéressés de tout ce qui en est le plus éloigné. C'est ce qui ne se peut qu'avec beaucoup d'esprit, mais à quoi beaucoup d'esprit ne suffit pas; et c'est pour cela que monseigneur le duc de Bourgogne qui en a tant lui-même, pourrait considérer ces dons dans son épouse, et n'en pas dédaigner l'imitation et les grâces en tout continuelles.

C'est un si grand bonheur que de savoir goûter celui qu'on possède, qu'on doit voir avec ravissement combien le prince se plaît avec la princesse, mais il serait à desirer aussi que, lui donnant tout le temps dont tous

(1) La disgrâce de M. de Vendôme. (*Note de l'auteur.*)

deux doivent être contens et si jaloux, et qu'ajoutant à leur entier particulier ce que la bienséance en exige encore pour sa cour particulière, un milieu plus compassé entre la gravité et la bonté, la liberté des privances et les familiarités trop usurpées, se continssent par son propre exemple, et lui fissent rendre par les jeunes dames (1), le respect qu'elles lui doivent en tout lieu et en tout temps, et dont nulle gaîté n'excuse qui en sort ni qui l'endure, bien moins qui y accoutume. Un peu d'attention à les remettre peu-à-peu dans ce devoir par un air froid et surpris quand elles s'en écartent, par quelques airs graves, mais polis quand il est à propos, par une petite affectation de silence et de sérieux un peu continuée à l'égard de celles qui en auraient besoin, qui en même temps instruirait les autres qui en seraient témoins, les corrigerait bientôt toutes, et ferait un bien plus excellent effet qu'on ne se l'imagine peut-être.

S'il est vrai que ces bagatelles intérieures sont vraiment importantes, combien l'est-il plus de prendre garde qu'il n'échappe au-dehors des mouvemens peu dignes de l'âge et du rang? Je ne me lasse point de m'indigner du pernicieux usage que le monde en fait, et je gémis sans cesse de voir encore des mouches étouffées dans l'huile, des grains de raisin écrasés en rêvant, des crapauds crevés avec de la poudre, des bagatelles de mécaniques, une paume et des volans déplacés (2), sans y prendre garde des propos trop badins, soutenir avec un audacieux poids les attentats de la Flandre, et le trop continuel amusement de cire fondue, et surtout de dessins griffonnés (3), augmenter les insolences par des problèmes scandaleux. Plus ces bagatelles sont petites et pa-

(1) Les trois sœurs Noailles, toutes trois dames du palais.

(2) F. pendant le siége de Lille.

(3) Des figures de l'abbé Genest. (*Notes de l'auteur.*)

raissent innocentes, plus elles blessent profondément et plus elles enfantent de blasphèmes; c'est une vérité qui ne peut être suffisamment inculquée, et qui doit marcher de front avec les vérités les plus solides et les plus essentielles, puisque tel est le joug de la suprême grandeur que tout se grossit en elle, et que les plus simples inadvertances sont aussitôt tournées en symptômes qui retentissent aisément de tous côtés, encore plus quand les fréquences de ces bagatelles peuvent passer pour des habitudes, que le prince qui s'y laisse échapper, se rend d'ailleurs difficile à se faire voir par l'arrangement de ses journées, et qu'il demeure par là effectivement inconnu.

Cet arrangement des journées est tel dans monseigneur le duc de Bourgogne, qu'on ne peut pas contester que sa vie ne s'écoule dans son cabinet, ou parmi une troupe de femmes. Le monde, indulgent aux vices qu'il éprouve, passerait même difficilement cette unique compagnie de femmes à un prince qui y serait porté par ses plaisirs. Combien la trouve-t-il donc surprenante dans monseigneur le duc de Bourgogne, dont il ne connaît que trop l'exactitude des mesures qu'il n'est pas capable d'admirer?

C'est donc cet arrangement qu'il serait le plus important de rompre comme mauvais et nuisible en soi-même, et comme obstacle encore à ce qu'il y a de meilleur, je veux dire à cette connaissance si essentielle des hommes à laquelle cette assiduité parmi des femmes qui au moins n'apprend rien et use cependant un temps précieux, sert de barrière continuelle, et pour venir à quelques détails que cette grande matière demande, il serait infiniment à souhaiter que monseigneur le duc de Bourgogne ne se contentât pas de tenir une cour mêlée par un jeu qu'il a néanmoins été excellent d'établir, et qu'il est très à propos d'entretenir pour avoir occasion

de parler et de gracieuser le monde, mais qu'il s'accoutumât aussi à un commerce d'hommes plus familier et plus instructif, ce qui ne se peut que par des conversations particulières qui lui concilieraient les esprits et les cœurs, qui les lui feraient pénétrer : et qui le feraient connaître effectivement aux autres. Les occasions en seront continuelles, pourvu qu'une volonté de bonne foi soit le fruit de la persuasion de l'extrême importance et nécessité de le faire. Il aime à se promener : pourquoi se fera-t-il une prison du gros qui l'accompagne, et pourquoi n'en prendra-t-il point quelqu'un, tantôt un lieutenant-général distingué, et puis un autre qui le sera moins, mais qui sera instruit à fond des faits obscurs d'une campagne? Une autre fois un seigneur qui aura en soi autre chose que son nom, ensuite un personnage de plume qui aura négocié? En un mot une fois des uns, une fois des autres, mais presque toujours quelqu'un avec qui il s'avançât seul hors de sa cour; et se faisant suivre par son officier des gardes hors de portée de l'entendre, qu'il discoure avec celui qu'il aura pris, et le fasse encore plus discourir lui-même, prenant soin de le mettre à son aise, et surtout en sûreté, et de payer d'attention les moindres choses qu'il lui dira. C'est ainsi que les princes tirent du sein des hommes, avec application, art et discernement, des vérités grandes et petites, mais toujours plus ou moins importantes, qu'ils apprennent à distinguer à quoi ils sont propres, à profiter de leurs lumières, de leurs humeurs, de leurs intérêts, à démêler les choses d'avec les apparences, à tempérer une discrète croyance par une discrète défiance, à se tenir en garde contre les surprises, contre les artifices, les circonventions, pièges continuels des princes, qui n'ont que ce moyen d'échapper, de savoir ce qu'eux seuls bien souvent ignorent, d'éviter le poison en multipliant les canaux qui condui-

sent jusqu'à eux ; de découvrir la portée, les goûts, les amis, les ennemis, les cabales des hommes ; de saisir les instans où la force de toutes ces diverses choses les fait malgré eux s'échapper à eux-mêmes dans le tissu d'une conversation, de les pousser alors d'une manière insensible au nuage de la passion qui s'échauffe en eux, et en ne les rebutant sur rien d'attirer et de profiter de leur confiance qui se refuse si difficilement à un prince qui ne dédaigne pas de la rechercher.

Quand on ne parle qu'à un seul homme, l'idée de favori épouvante aussitôt, mais lorsqu'on multiplie les conversations, dont on couvre le choix d'un air d'indifférence, qu'on est surtout soigneux d'entretenir les gens de parti ou de sentiment opposé, la crainte cesse, l'humanité, l'accès attirent, la bonté charme, les vertus, les connaissances, tout l'esprit, tout le grand sens, tout l'usage qu'on en fait se découvre, et en se découvrant se fait admirer, confond l'ignorance et la friponnerie, s'insinue des uns aux autres à qui ces conversations de l'un à l'autre reviennent, et par cette voie si facile un prince connaît et est connu, profitant du desir public de l'approcher se gagne l'esprit et le cœur de ceux à qui il parle, et par eux de ceux encore à qui il ne parle pas, devient difficile à se tromper et à se méprendre, compte juste surtout, et, par une attentive combinaison de tout ce qu'il entend, il porte sa vue sur le bon et sur le vrai autant qu'il est donné de le découvrir ici-bas, et se guérit surtout de l'opinion mortelle que la vérité est impénétrable aux princes, dont la condition serait dès là trop déplorable s'il ne pouvaient jamais agir qu'à tâtons. Par là encore moins d'espérance et de hardiesse, et plus de danger à les tromper, moins d'attentats et de possibilité à les gouverner, plus d'émulation à se rendre capable et à bien faire, en un mot source féconde de tout bien sans aucun péril à crain-

dre; un temps toujours bien employé, quelque stérilité qu'il rencontrât quelquefois en quelques-unes des conversations, dont il n'est pas possible qu'il n'y eût toujours quelque chose à recueillir, et qui toutes s'allongent et s'abrègent aisément, se remettent même au gré des princes, mais qui toutes aussi doivent avoir un objet ou proposé à découvert, ou amené dans la conversation avec adresse; surtout ne pas parler toujours à un homme de son métier; et tant pour apprendre que pour le sonder, le mettre diverses fois sur les affaires présentes, sur la politique, le gouvernement intérieur et extérieur, le commerce, la guerre de terre et de mer, les divers personnages, en un mot sur une matière toujours considérable, pousser les raisonnemens et quelquefois les aiguiser en entretenant doucement quelque dispute.

C'est un grand abus de se persuader que les hommes ne soient pas souvent fort instruits de bien des choses qui ne sont pas de la profession à laquelle ils sont particulièrement voués. L'esprit et le bon sens portent à tout et sur tout; et encore que cela soit un déréglement, il n'est pas rare de trouver des hommes médiocres dans le métier qu'ils font, meilleurs et plus instructifs à entendre sur d'autres choses, quelquefois même excellens. C'est donc à la patience du prince à ne se rebuter pas, pour tâcher, en développant les hommes, de tirer d'eux tout ce qui se peut sur toutes matières; à son bon esprit à en faire le discernement, et à son bon sens à ne se laisser pas trop facilement frapper des choses, et surtout à se bien persuader que son temps ne peut être plus excellemment employé qu'en ces recherches qui produisent en lui la science des sciences et le fondement des bons conseils à prendre après avec lui-même en résumant ce qu'il a appris et en démêlant bien toutes choses; quelquefois encore monseigneur le duc de Bourgogne ferait très conve-

nablement d'appeler dans son cabinet tantôt un homme tantôt un autre, mais cela semble devoir être beaucoup plus rare, et réservé à des personnages principaux, ou à ceux qui reviennent de quelque emploi considérable de guerre ou de négociation. J'ajouterai encore que la liberté du tête-à-tête y fera trouver un plus grand profit que dans les conversations de deux ou trois ensemble qui paraissent bonnes seulement pour le salon de Marly et les lieux publics de la sorte, dont l'oisiveté se peut mettre de cette manière à profit. Les nouvelles et les occasions qui peu-à-peu se font naître les unes les autres, peuvent aisément servir d'ouverture et comme d'introduction à ces conversations diverses, mais surtout un secret profond jusque des choses les plus indifférentes qui s'y diraient, en doit être l'âme et le fidèle sceau sans quoi elles deviennent pires qu'inutiles.

Monseigneur le duc de Bourgogne est depuis si longtemps en habitude d'en garder, et sa sûreté est même si connue que ce n'est pas là une difficulté pour lui. A l'égard des autres leur intérêt y serait tout entier, et les différentes conversations avec différentes personnes, un bon moyen de voir si elles y seraient fidèles, et de se conduire conformément avec elles, ou avec plus de réserve ou par l'exclusion de qui y aurait manqué. Mais comme le dessein de ces conversations ne doit être rien moins pour un prince que de s'y répandre, et qu'il y doit veiller incessamment à demeurer aussi fermé qu'il se peut sans trop rebuter, il ne peut jamais courir aucun risque; il n'est pas nécessaire de dire que la flatterie toujours poison mortel le deviendrait doublement en ces conversations, et qu'un prince qui les lie ne peut jamais être assez en garde contre elle, ni la bannir trop sévèrement par des réponses mêmes dures, sitôt qu'il s'en aperçoit, et j'en dis presque autant d'une complaisance trop pous-

sée. Le temps étant donc partagé de cette manière, monseigneur le duc de Bourgogne qui a tant de si bon esprit, de sens, de justesse, de lumières et de connaissances, occuperait une partie de ses journées agréablement avec une infinie et double utilité. Quand la promenade manque, à laquelle cette conduite attirerait bientôt tout ce qu'il y a de meilleur, il peut prendre un homme à part au coin d'une chambre du salon de Marly, de la galerie à Versailles, y en appeler deux, quelquefois trois ensemble, les mettre aux mains, les faire discourir, les échauffer un peu avec art, et recueillir comme les abeilles le meilleur suc de ces différentes fleurs. Mais sur toutes choses il faudrait bannir de ces entretiens toute science, toutes mécaniques, toutes chasses et toutes bagatelles qu'il faut réserver pour les entretiens et les propos publics, et ne se proposer dans ceux-ci que la double, mais centuple utilité que j'ai tâché de représenter.

Que si cette pratique, qu'on ne peut assez relever et qui se lit partout avoir été celle de tous les grands hommes chargés de quelque gouvernement ou qui y étaient destinés par leur naissance, a paru depuis assez long-temps s'anéantir en France, on sait qu'il y a des voies de grands princes moins proposées à suivre qu'à admirer, et que la conduite secrète des grands rois doit en quelques rencontres être respectée par un silence et une vénération qui tient de quelque chose de religieux, et qui par cela même est au-dessus de l'imitation. Je reviens donc à dire que, par cette communication fréquente et familière, on découvre où va le général et le gros du raisonnement, et des sentimens du monde et sur quels fondemens, et le profit qui s'en tire est infini. Le prince montre une estime et une facilité qui, peu-à-peu, malgré les hommes à qui il parle, lui rendent en quelque façon leur poitrine transparente, tandis que le respect qui retient les

questions et la trop grande liberté des autres lui conserve à leur égard tous ses voiles sur la sienne. Des hommes qui se croient consultés s'abandonnent aisément à prendre un vif intérêt aux princes et aux choses d'état, et cette disposition se répand des uns dans les autres. Ceux même qui sont le moins à portée de ces conversations ne peuvent que difficilement s'en défendre, flattés en autrui, dès là que plusieurs y arrivent, de ce qu'ils aimeraient pour eux-mêmes; et il ne faut pas penser que cet intérêt d'affection ne soit pas un appui pour l'état infiniment utile jusque dans les temps de la plus grande prospérité.

Mais il se présente une grande difficulté dans l'exécution si importante de ces conversations, qui est la crainte qu'une trop scrupuleuse piété inspire à monseigneur le duc de Bourgogne de tout entretien qui ne roule pas absolument sur les sciences et les bagatelles, et qui met sa langue et ses oreilles dans de continuelles entraves, et son esprit dans une pénible contrainte qui le raccourcit, et qui lui en empêche les principaux usages, qu'il ne tiendrait qu'à lui d'en faire. Son attention à la charité du prochain le conduit à une ignorance entiere de ses défauts, et souvent aussi de ses vertus, et la frayeur de la blesser en quoi que ce soit ou d'y donner occasion, va jusqu'à une terreur que les supérieurs des plus saintes maisons regarderaient comme dangereuse en eux pour le simple et le petit gouvernement dont ils se trouvent chargés pour un temps. Dieu qui permet les défauts et les vices dans les hommes et qui défend la calomnie et même la médisance, leur a cependant donné des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, et sa providence, dont la sagesse est ineffable, et qui a si diversement ordonné des diverses sortes de fonctions de l'esprit humain, commande souvent aux uns ce qu'elle défend aux autres, et forme une harmonie merveilleuse par cette diversité

qui tend également à sa gloire et au bien des sociétés humaines qui sont les états. Si donc le commun des hommes ne doit voir et entendre qu'à travers la charité qui croit tout et qui souffre tout, et si l'exacte exécution de ce devoir forme la paix et la concorde, pourrait-on attendre le même fruit de cette même conduite fidèlement gardée par ceux qui maintenant sont à la tête de quelque sorte de gouvernement, et dans ceux encore entre les mains desquels est ou sera remise un jour la souveraine administration du royaume? La confusion, le chaos, les maux extrêmes, les pièges, les méprises grossières, les artifices, les énormes ignorances, en un mot les désordres sans nombre qui en résulteraient, sautent si vivement aux yeux, qu'il est superflu de s'amuser aux preuves, et qu'il faut conclure que cette vigilance, si fort recommandée à ceux qui sont en place, consiste très principalement à être bien instruits de ce que valent les hommes, à quoi il est impossible qu'ils puissent parvenir sans s'en informer, sans en parler, sans qu'on leur en dise le bien et le mal dans toute leur étendue, et c'est après à eux à rechercher la vérité par des informations multipliées, et par un examen où ils apportent tout le discernement dont, quelque esprit et quelque justesse qu'ils aient, ils ne peuvent être capables que par ouvrir toutes leurs oreilles au bien et au mal, et leur bouche à toutes les questions et à tous les propos indirects qui les peuvent conduire par divers chemins à la connaissance de la vérité. Que si les places subalternes, je ne dis pas simplement donnent, mais imposent, comme loi nécessaire et indispensable, cette espèce de dispense dans l'usage du précepte de la charité pour la charité même, puisqu'elle est due au public aux dépens du particulier, on doit conclure qu'elle oblige bien plus étroitement encore ceux dont les emplois sont plus élevés, et à pro-

portion de leur emploi et de leur importance, et plus que tous ceux-là les princes qui sont par leur naissance destinés à régner, surtout quand leur âge est devenu capable de porter leurs devoirs, et qu'ils se trouvent appelés aux affaires.

C'est l'évidence et la force de cette juste considération qui doivent non pas affranchir monseigneur le duc de Bourgogne de ses scrupules sur la charité du prochain, mais les lui faire changer en d'autres, et l'obliger à porter cette lampe, dont il se sert si soigneusement pour éclairer tous les replis de son cœur et de sa conscience, non plus à l'examen rigoureux de ce trop scrupuleux plus ou moins qui lui sera échappé sur quelqu'un ou aux autres en sa présence, mais bien sur tout ce qu'il aurait dû savoir, et qui lui est échappé par ce dangereux change de scrupules, et dont l'ignorance ne va à rien moins qu'à ce qui vient d'être dit plus haut, et à la perte de ce temps si précieux pour acquérir la connaissance des hommes et leur communiquer la sienne, avant que Dieu lui en diminue les moyens en l'appelant à la couronne, comme j'ai tâché de l'expliquer au commencement de ce discours.

Cette maxime si sûre, que la charité est due au public aux dépens du particulier, ne peut donc être assez méditée par monseigneur le duc de Bourgogne. Il y découvrira que ce qui est défendu à la plupart des hommes entre eux en qualité de discours inutiles, vains, dissipés, légers, de médisance, de calomnie, de prévarication de charité, que tout cela, dis-je, sont les viandes immondes de l'ancienne loi, permises dans la nouvelle, commandées en certains cas; je veux dire que l'usage de tout cela, réglé par la droiture de son intention, par la nécessité et la charge de son état, lui est permis et commandé, et permis et commandé aux autres envers lui, à

qui ils doivent toute vérité et toute information par respect pour ce qu'il est, et par la charité qu'ils doivent au public et à l'état, au timon duquel Dieu même l'a mis et qu'il ne peut tenir avec un bandeau sur les yeux sous aucun prétexte, à pour saint qu'il paraisse, sans en devenir l'instant responsable à l'état et comptable au roi des rois, qui l'a revêtu d'honneur et de gloire à condition expresse d'en acquitter toutes les charges et les devoirs, dont le plus important et le plus continuel est d'être bien instruit des hommes pour se servir d'eux bien à propos. Je sens qu'un prince très délicat sur la charité du prochain pourrait s'effaroucher aisément de ce qui est dit un peu crûment par rapport à sa délicatesse, par la comparaison des viandes immondes devenues permises, quelquefois commandées; mais il ne doit pas séparer de cette expression la réflexion du sens auquel elle est proposée, qui réservant aux délations et aux mauvais offices toute l'horreur qui les doit toujours poursuivre et proscrire, conserve également une sage et nécessaire liberté de vérité et de lumières qui doit être le motif des instructions qu'il faut rechercher, et l'âme de l'usage qui s'en doit faire.

Cette matière des conversations, m'ayant comme insensiblement conduit à ce qui leur pouvait être opposé par la considération de la charité du prochain, me fournit une occasion si naturelle de dire ce que je pense de la dévotion de monseigneur le duc de Bourgogne que je ne croirais pas remplir ce que je me suis proposé, si, tout profane que je suis, je ne hasardais d'en découvrir aussi mes pensées. Ce don de Dieu si grand, si saint, si utile, même pour bien gouverner les choses de ce monde pour le bonheur temporel de ce monde même, ce don si rare, si desirable en tout homme, l'est encore davantage à proportion de leur puissance et de leur élé-

vation; c'est un don qui apprend, avec une singulière excellence, aux grands rois qu'ils ne sont faits que pour le bien et le bonheur de leurs peuples, et que rien n'est plus particulièrement fait pour eux que pour le dernier de leurs sujets. C'est encore ce don qui leur enseigne à pratiquer si éminemment cette justice qui s'étend à tout et dont ils sont si étroitement redevables à Dieu et aux hommes, qui leur apprend à découvrir leur petitesse parmi tant de grandeur, et à exercer l'humilité avec une majestueuse douceur, qui augmente leur suprême dignité jusque devant les hommes, et qui leur attire l'hommage de leurs cœurs avec une bénédiction du ciel plus abondante. On ne peut donc regarder sans folie, avec des yeux indifférens, ce grand don dans monseigneur le duc de Bourgogne, sur lequel il y a, outre les raisons générales, des grâces infinies à rendre à Dieu pour le merveilleux effet qu'il a produit en lui, comme il a été remarqué au commencement de ce discours, et sans lequel les plus libertins auraient pu admirer ses grandes qualités également, mais les aimer moins et les redouter davantage. Je suis donc bien éloigné non-seulement de ceux qui n'ont pas honte de s'en plaindre, mais de ceux encore qui lui en desireraient moins, et je tiens fermement qu'il n'est aucun sujet de ce royaume qui, à ne regarder même que son bien temporel, ne doive autant ou presque autant rendre grâces à Dieu de la piété de monseigneur le duc de Bourgogne que ce prince lui-même; mais cette puissante conviction de mon esprit ne le ferme pas aux réflexions qui se peuvent faire sur l'austérité qui y est jointe, et qui pourrait être comparée à quelque petite âpreté d'un fruit très délicieux. Pour expliquer cette importante matière, il est nécessaire de se permettre quelque détail, après avoir posé quelques principes reçus.

On n'en doit point chercher ailleurs ici que dans le

Saint-Esprit même, parmi les divines écritures, où on trouve écrit qu'il faut que *les forts supportent les faibles*, ordonnance si conforme à la charité du prochain, dont il était mention tout-à-l'heure; ailleurs *qu'il faut être sage avec sobriété.* Sage ici doit, ce me semble, comprendre piété, bonnes œuvres, et tout ce qui appartient enfin à cette sagesse qui renferme tout ce qui l'est devant Dieu. Pour peu que l'on médite ces deux passages, on verra bientôt combien ils se soutiennent tous deux, et combien de rapport ils ont l'un à l'autre. Que les forts supportent les faibles, n'est-ce pas ne les point effrayer par des maximes trop sèches et par une conduite trop à la lettre et trop attachée au scrupule, et une certaine exactitude que tous ne peuvent pas porter? Et garder la sobriété jusque dans la sagesse, n'est-ce pas ne la pas porter au-delà de ce que l'ordinaire des hommes et les faibles peuvent aisément faire? Ainsi un sage supérieur est en garde contre le zèle de ses religieux. En même temps qu'il a les yeux ouverts sur tout ce qui est du précepte véritable de la règle, il les ferme sur un grand nombre de bagatelles qui la rendent plus dure, qui se sont introduites par degrés et en diverses rencontres; et sans y renoncer formellement, parce qu'elles sont pieuses, quoique venues d'ailleurs que de l'instituteur, il est charitablement soigneux de n'y être pas trop exact pour lui-même, de peur de mortifier par son exemple, jusqu'au trouble, les faibles de sa communauté, qui atteignant à peine les observances prescrites et nécessaires, encore qu'ils y soient fidèles, viendraient à s'en dégoûter par ce surcroît qui n'en fait pas partie, et dont l'accablement leur ferait peur. Voilà donc cette sagesse sobre qui supporte les faibles, et cette force qui ménage ceux qui en ont besoin jusque dans les monastères, qui fait les plus excellens supérieurs; et pour

peu qu'on ait eu occasion par hasard de fréquenter quelques maisons religieuses, on y aura trouvé bien des exemples très loués, et très recommandables par leurs succès, de ce que j'ose avancer. S'il en est donc ainsi parmi des victimes de pénitences cachées dans le secret de la face de Dieu, et que rien ne détourne de tendre à lui de toutes leurs forces, de quelle indulgence ne sont donc pas redevables aux mondains les exemples qui, en caractérisant celui qui doit être leur maître pour toujours, le leur rendent âprement ou doucement vénérable, les attirent ou les intimident, et les repoussent par des considérations diverses ou les invitent par une puissante facilité!

A ces vérités, il s'en doit ajouter une autre : c'est que la dévotion, qui est de tous les états, doit être différemment pratiquée par tous les états, et qu'elle devient d'autant plus parfaite qu'elle se trouve plus proportionnément mesurée, non en elle-même, mais en sa pratique et en ses effets, à l'état auquel on est appelé. Qu'un religieux ne doive faire un autre usage de sa piété qu'un autre religieux d'un autre ordre, ou qu'un autre du sien même, cela est constant, puisque les divers instituts sont diversement appliqués à l'action et à la contemplation, à la solitude et à l'instruction des autres, et les divers particuliers qui en sont à gouverner les autres en divers degrés d'emplois et à être gouvernés. D'où il résulte que si tous exerçaient leur dévotion en la même manière, que les jésuites voulussent être solitaires, les chartreux enseigner, ainsi du reste, et les supérieurs s'anéantir dans l'humilité, et les inférieurs veiller sur leurs frères et les reprendre, une source si sainte ne laisserait couler que le poison d'une confusion étrange, qui ne contribuerait à rien moins qu'à la gloire de Dieu et au salut des hommes. Que s'il est donc vrai que les divers instituts et les divers offices des maisons religieuses doivent y diriger di-

versement la dévotion, cette même nécessité se trouve encore plus formelle dans les divers états du siècle, dont les devoirs et les fonctions, étant si différens, doivent tourner aussi la dévotion de chacun si différemment. Or celle d'un prince, et si proche du sceptre, le doit porter à tout ce qui peut l'en rendre digne, et le faire paraître tel à tout le monde, dont la voie la plus importante et la plus assurée est cette double connaissance des hommes par tous les moyens qui la peuvent acquérir, et une impression d'estime et de vénération qui se tire également de toutes les actions du prince, et qui s'y reporte en même temps, en sorte qu'il est très vrai de dire que ce réciproque est tel qu'un prince devient recommandable à proportion du mérite de ses actions, et les actions du prince recommandables aussi à proportion de son propre mérite. Il ne peut donc prendre garde de trop près à ce qui forme le tissu de sa vie; et tout grand, tout sublime, tout au-dessus qu'il puisse être du commun des hommes par des vertus extraordinaires, il doit ménager leur faiblesse en s'abaissant à garder quelque proportion avec eux. Puisqu'il est appelé à être un jour l'image de Dieu, il ne doit pas dédaigner de voiler sa face devant eux, de peur que l'éclat de la lumière dont elle brille ne les épouvante, et ne les fasse mourir, comme il est écrit que pour cette raison Dieu même s'est voilé ainsi en se découvrant à quelques-uns de son peuple; et comme Dieu n'y perdit rien de son immutabilité, le prince aussi par cette sage et nécessaire condescendance ne doit craindre aucun affaiblissement de ses vertus.

Ainsi donc une assiduité moins exacte à l'office divin, tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année, n'ôterait rien devant Dieu à monseigneur le duc de Bourgogne des chastes délices qu'il trouve à ouïr chanter ses louanges, et en se rapprochant plus de l'ordinaire des

hommes, il les rendrait plus capables d'admirer en lui les choses principales qui forment l'essence de la religion. Ainsi une suite moins rigoureuse de certaines fêtes qui, dans tous les siècles, ont été nécessaires pour l'amusement et la majesté des grandes cours, rendrait en lui la piété plus aimable, je n'ose dire moins terrible. Ainsi un front plus serein, un air plus aisé, quelque chose de plus leste en de certaines occasions, dilateraient les cœurs que la vue du contraire resserre avec crainte. Ainsi un art plus onctueux et plus doux d'allier la haute piété avec les bienséances de l'âge et du rang, avec les convenances de grand prince, dirais-je de fils, en quelques rencontres, ajouteraient au mérite de l'intention la victoire sur les répugnances, celui de la conformité à son état, de la douce et charitable condescendance pour les autres, de ce voile enfin sur la splendeur de sa face que les hommes supportent si difficilement sans cela, pour ne pas dire qu'ils ne le peuvent, et donneraient à la vertu une grâce et une douceur qui ne la rabaisseraient pas devant Dieu, et qui la rehausseraient infiniment devant les hommes en les rendant capables de l'admirer et de l'aimer avec transport, affranchie alors de ces rides austères, de ces presque involontaires froncemens, de cette gêne de précisions qui ne sont pas la vertu, et qui, entées sur elle, font tout fuir en sa présence, et creusent chez les hommes qui en dépendent les plus profondes dissimulations. Elles y sèment une horrible et abondante hypocrisie, et toutes les autres si dangereuses transformations qu'opèrent l'intérêt et l'ambition dans les courtisans et dans ceux qui veulent arriver, ou au moins plaire. De là s'élève un mur entre les princes et les hommes, qui devient d'autant plus impénétrable, que sa nature, la plus épaisse de toutes, se trouve aidée de cette crainte de blesser la charité qui supprime avec sé-

curité tous moyens de percer les masques, par quoi périt avant de pouvoir naître cette double connaissance des hommes, devoir toutefois si grand et si principal d'un prince.

Mais il ne me suffit pas d'avoir tâché d'expliquer l'excellence et la nécessité du devoir d'un prince de connaître les hommes, si je ne m'efforce de représenter aussi l'excellence et la nécessité du devoir d'un prince de se faire connaître aux hommes, ce qui n'a pu jusqu'ici être aussi fortement touché. Il n'est personne qui ne convienne que, de l'idée qui se conçoit d'un prince par l'effet des regards curieux qui le percent et des réflexions que l'application y ajoute, ne se forment toutes les démarches d'une cour, et par elle d'un état, qui ont rapport à lui en quelque genre que ce puisse être, que chacun ne s'anime ou ne se ralentisse à bien faire sur la mesure, (je parle du gros qui est l'important), sur la mesure d'utilité ou d'inutilité qu'il y voit pour son intérêt, et qu'il ne s'accoutume au travail, et ne se contente de l'apparence suivant ce qu'il juge qu'il faut ou qu'il suffit; que mesurant son respect et son zèle sur ce qu'il pense du prince, l'un et l'autre ne soit vif ou éteint, et leurs effets de même, suivant ce que son opinion ou l'expérience leur enseigne être le plus profitable, et que de ce principe de tout bien ou de tout mal, qui est le respect et l'opinion d'un prince, ne coule pour lui tous les déportemens de tous ceux qui, en tout genre, composent l'état qui le regarde. Ces vérités si grandes et si solides, que la raison et l'expérience de tous les siècles rendent telles, n'ont besoin que d'un peu de méditation pour en faire sentir tout le poids et toute l'étendue, sans avoir recours à une plus grande explication, et ne demandent qu'un peu d'application à monseigneur le duc de Bourgogne. Ceci me force à un court examen qui

m'a souvent coûté bien des réflexions amères. Pour y entrer utilement tout d'un coup, il serait infiniment à desirer que ce prince qui n'a point changé, et qui si constamment est digne que l'on ne change point pour lui, fît quelque comparaison de lui-même pendant ces deux premières campagnes et tout le temps qui les a suivies, jusqu'à son départ pour la dernière, avec lui-même pendant cette dernière campagne et depuis. Jamais le fameux prince de Galles, dont toute l'Europe plaint encore aujourd'hui avec les mêmes élans que l'Angleterre le sort trop promptement tranché, ne fit plus véritablement les délices des siens, le plus doux espoir de son pays, l'admiration la plus attentive de tous les grands hommes de son temps, et de toutes les terres étrangères, que monseigneur le duc de Bourgogne dans ces premiers temps. Tout ce qui respire encore en est témoin, et ses modestes yeux n'ont pu se refuser de s'en apercevoir eux-mêmes. Qu'est-il donc arrivé depuis qui ait pu affaiblir tant de lustre, et qui ait rendu cet éclat moins vif dans tous les lieux, même les plus reculés, où il avait pénétrés? une pratique de piété la plus simple qui soit conseillée par la vérité même, mais si contraire à l'état de monseigneur le duc de Bourgogne que je crois pouvoir avancer, sans témérité, que de cette pratique de vertu, le comble de toutes les autres pour le commun des hommes, il ne doit pas être sans crainte d'en compter un jour devant Dieu.

Je me garderai bien de tomber dans un détail cruel, qui rouvrirait en moi des plaies encore sanglantes, de ce que j'ose nommer également des deux côtés des attentats, en l'un d'impudence, en l'autre de patience, et dont le châtiment est trop pesamment tombé de ce dernier côté, sans que celui qui est tardivement arrivé à l'autre ait rien produit de solide, que les acclamations

les plus fortes et les plus tendres des cœurs, l'espérance et l'admiration la plus vive, la gloire la plus brillante, mais la plus solide, qui suivront toujours la jeune mais vénérable princesse qui, si continuellement et si constamment sensible à la gloire de son époux, a triomphé seule, également grande devant Dieu et devant les hommes, par un changement inattendu (1) que seule elle a produit, action si conforme à l'état où la Providence l'a placée, qui en a si dignement rempli tous les divers et si importans devoirs. C'est de ces mêmes devoirs que les personnes qui entouraient monseigneur le duc de Bourgogne le devaient presser de se souvenir, et de ce qu'ils exigeaient de lui pendant tout le cours de cette campagne dans le rang et la place où il était, dont la conservation du respect et des droits sacrés de sa naissance lui étaient si étroitement recommandés par tout ce que la piété bien entendue a de plus indispensable, et auxquels il a donné lieu et audace de penser qu'il ne songeait pas, alors ni depuis. Les conséquences de cette omission sont telles que la plus grande application de monseigneur le duc de Bourgogne doit se porter incessamment sur elle, comme sur ce qu'il a et qu'il aura jamais de plus important, puisqu'il n'y a rien qui expose un prince à de plus grands ni à de plus continuels dangers que le malheur de s'être rendu soi-même évidemment complice de l'opinion publique, du dedans et du dehors, ou qu'il n'est pas sensible ou qu'il s'est fait une religion de ne l'être pas. J'irais trop loin si j'en disais davantage; mais l'importance extrême de cette matière, qui ne peut être assez comprise, m'a forcé d'aller aussi avant que je fais, et que je n'ai au moins pu me dispenser de faire.

C'est cet amour de l'ordre qui conserve à chaque état

(1) La chute sans retour du duc de Vendôme. (*Note de l'auteur.*)

ce qui lui appartient, non par attachement, par goût, par amour-propre, mais par respect pour la volonté de Dieu énoncée par la parole muette mais toujours existante des devoirs respectifs des divers états, et par amour pour cette justice distributive qui doit veiller sans cesse, qui est tant recommandée à ceux qui sont revêtus de puissance et sans laquelle toute l'harmonie des états se défigure et se renverse peu-à-peu d'une étrange manière et jusqu'à un point pernicieux. La négligence de le maintenir remarquée dans un prince, par quelque considération que ce soit, devient bientôt un mobile puissant de trouble qui dégénère en destruction; et il n'est point de motif, pour saint qu'il soit, qui y puisse servir d'excuse devant Dieu ni devant les hommes. Mais il faut mettre des bornes à l'abondance et à l'importance de cette matière, qui est intarissable, et qui se présente presque à tous momens à un grand prince par les occasions continuelles de méditation et de pratiques.

Une des choses du monde que doit le plus soigneusement éviter un prince destiné à régner est l'opinion parmi les autres, que, frappé trop fortement de quelque chose, il ne mesure toutes ses connaissances et tous ses choix là-dessus; et il est à craindre que l'impression que le monde a reçue de la grande dévotion de monseigneur le duc de Bourgogne, ne continue à le persuader que ce prince ne juge de l'aptitude, et de la capacité même, des hommes que par ce qu'il leur croit de piété, et qu'il ne préfère un homme de bien pour tout emploi, sans nulle autre raison que celle de sa vertu. Il suffit de présenter cette pensée toute nue pour en faire apercevoir les suites funestes en réalité, si cette opinion était fondée, et que l'exécution en fût réelle, ou même, étant fausse, qu'elle ne cessât point de prévaloir parmi les hommes. C'est aussi ce qui mérite tous les soins et toute l'attention possibles, pour ôter au monde

une impression si dangereuse, et si aisément féconde en toutes sortes de grands inconvéniens.

On ne peut assez exagérer la funeste croyance qu'a trouvée partout cette prétendue consultation faite en Sorbonne, au moins à plusieurs docteurs particuliers, par ordre de monseigneur le duc de Bourgogne : savoir si dans les conjonctures présentes il est ou il n'est pas permis de faire la guerre au roi d'Espagne. Nier ce fait à Paris et dans les provinces, on s'élève avec impétuosité et on ne souffrira pas, dit-on, qu'on en impose ; le nier à la cour, aux personnages de l'un et l'autre sexe, on sourit et on change dédaigneusement de propos. Si on est plus libre avec eux, ils déclarent leur compassion pour les dupes qui ne le veulent pas croire, et ils finissent souvent par l'indignation. Leur opiniâtreté se soutient par la fréquence et la longueur des entretiens de monseigneur le duc de Bourgogne avec son confesseur, auquel on souhaite longue vie, parce qu'on l'estime et qu'on en craindrait un autre. On regarde cette place comme la première dans le conseil du prince, et à l'avenir dans le conseil du roi qu'il sera un jour. On pense avec angoisse que le ministère ne sera plus séparable de la théologie, que les affaires, que les grâces, que tout enfin deviendra point de conscience et de religion ; et on jette tristement les yeux sur les derniers princes de la maison d'Autriche qui ont porté la couronne d'Espagne. A ces frayeurs des bons se joignent les malignes réflexions des fripons. Toute replique est exclue, proscrite, inutile ; et voilà de ces inconvéniens profonds qu'un prince ne soit pas connu des hommes.

C'est ce qui doit puissamment convier le nôtre de ne perdre plus un seul instant à travailler de toutes ses forces à parvenir à cette connaissance des hommes si souvent répétée, à y arriver par tous les moyens possibles, à s'en

faire une loi par principe de religion, et à renfermer tellement la sienne dans la justesse de ce qu'elle lui impose, par rapport à son état, qu'il s'affranchisse de tout ce qui n'en est pas l'essence par cette douce liberté des enfans de Dieu, qui de l'intérieur se répand aux choses extérieures. Qu'il cesse de mettre sous le boisseau cette pure et brillante lumière que Dieu même en l'en revêtant a placée sur le plus haut chandelier, qu'il paraisse donc tout ce que véritablement il est ; et pour ne point tomber dans la répétition des justes éloges qui ont commencés et qui doivent finir ce discours, qu'il s'assure qu'il paraîtra, comme autrefois Tite, les délices du genre humain, et que, sans rien perdre de la sainteté de saint Louis, il se montrera aussi grand que les derniers rois ses illustres et magnanimes pères, que pour cela il n'a qu'à le bien vouloir, puisqu'il ne s'agit que d'en développer la vérité et la réalité au monde, lesquelles sont avec tant d'abondance dans monseigneur le duc de Bourgogne.

Vous avez si absolument voulu que je vous écrivisse mes pensées sur monseigneur le duc de Bourgogne, et qu'en même temps je vous rendisse compte de celles qui ont prévalu dans le monde sur ce prince, que je n'ai pas cru qu'il me fût permis de rien omettre des miennes ni de celles du public. J'ai remarqué, en commençant, que l'oisiveté devenue l'apanage de mon état me répand plus que vous dans le monde, et m'y expose à entendre ses sottises. Vous êtes témoin combien souvent et vivement elles m'ont irrité, par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne ; et, outre le public que je n'ai pas redouté sur cela, j'en ai autant de témoins que d'amis particuliers, et ce qu'il y a de personnes principales des deux sexes avec lesquelles je vis en privance. C'est maintenant à votre profonde sagesse et à votre judicieux discernement à juger de ce que vous m'avez contraint d'exposer sous vos yeux,

et à moi à m'y abandonner sans réserve. La matière en est telle qu'il ne faut pas un moindre ni moins ancien respect que celui que je vous ai voué pour vous donner cette marque singulière de mon entière obéissance. L'usage en sera pour vous seul, s'il vous plaît; et la confiance qu'une douce et longue habitude me commande d'avoir en vous, jointe à celle que vous avez de garder impénétrablement les plus grands secrets de l'état, me fait compter sans crainte que vous ne me garderez pas celui-ci moins religieusement que vous faites ceux-là, puisque vous jugez bien vous-même qu'il m'est d'une importance infinie.

CHAPITRE XV.

Esquisse du caractère de monseigneur le duc de Bourgogne. — Fougue de son enfance. — Plus tard son application à l'étude. — Sa dévotion outrée. — Le bal du jour des Rois à Marly. — Amour du jeune prince pour sa femme. — Espérances que donnent ses deux premières campagnes. — Courte analyse de mon discours sur monseigneur le duc de Bourgogne. – Quel fut le succès de ce discours.

Une courte anatomie de ce discours ne sera pas inutile pour la suite. Il faut dire d'abord que monseigneur le duc de Bourgogne était né avec un naturel à faire trembler. Il était fougueux jusqu'à vouloir briser ses pendules lorsqu'elles sonnaient l'heure qui l'appelait à ce qu'il ne voulait pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange manière contre la pluie quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. La résistance le mettait en fureur; c'est ce dont j'ai été souvent témoin dans sa première jeunesse. D'ailleurs un goût ardent le portait à tout ce qui est défendu au corps et à l'esprit. Sa raillerie était

d'autant plus cruelle qu'elle était plus spirituelle et plus salée, et qu'il attrapait tous les ridicules avec justesse. Tout cela était aiguisé par une vivacité de corps et d'esprit qui allait à l'impétuosité, et qui ne lui permit jamais dans ces premiers temps d'apprendre rien qu'en faisant deux choses à-la-fois. Tout ce qui est plaisir il l'aimait avec une passion violente, et tout cela avec plus d'orgueil et de hauteur qu'on n'en peut exprimer; dangereux de plus à discerner et gens et choses, et à apercevoir le faible d'un raisonnement et à raisonner plus fortement et plus profondément que ses maîtres. Mais aussi dès que l'emportement était passé la raison le saisissait et surnageait à tout; il sentait ses fautes et il les avouait, et quelquefois avec tant de dépit qu'il rappelait la fureur. Son esprit était vif, actif, perçant, se roidissant contre les difficultés, à la lettre transcendant en tout genre. Le prodige est qu'en très peu de temps la dévotion et la grâce en firent un tout autre homme, et changèrent tant et de si redoutables défauts en vertus parfaitement contraires. Il faut donc prendre à la lettre toutes les louanges de ce discours.

Ce prince, qui avait toujours eu du goût et de la facilité pour toutes les sciences abstraites, les mit à la place de ces plaisirs dont l'attrait toujours subsistant en lui les lui faisait fuir avec frayeur, même les plus innocens, ce qui, joint à un esclavage de charité du prochain, si on ose hasarder ce terme, dans un novice qui tend en tout à la perfection, et qui ignore le besoin des choses, et à une timidité qui l'embarrassait partout faute de savoir que dire et que faire à tous les instans entre Dieu qu'il craignait d'offenser en tout, et le monde avec lequel cette gêne perpétuelle le mettait de travers, le jeta dans ce particulier sans bornes, parce qu'il ne se trouvait en liberté que seul, et que son esprit et les

sciences lui fournissaient de reste de quoi ne s'y pas ennuyer, outre que la prière y occupait beaucoup de son temps. La violence qu'il s'était faite sur tant de défauts et tous véhémens, ce desir de perfection, l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante le faisaient excéder dans le contre-pied de ses défauts, et lui inspiraient une austérité qui entrait en tout, qui lui donnait un air contraint, et souvent sans s'en apercevoir de censeur qui éloigna de lui Monseigneur de plus en plus et qui dépitait le roi même. J'en dirai un trait entre mille qui, parti d'un excellent principe, mit le roi hors des gonds, et révolta toute la cour deux ou trois ans auparavant. Nous étions à Marly où il y eut un bal le jour des Rois; monseigneur le duc de Bourgogne n'y voulut seulement pas paraître, et s'en laissa entendre assez tôt pour que le roi, qui le trouva mauvais, eût le temps de lui en parler d'abord en plaisanterie, puis plus amèrement, enfin en sérieux et piqué de se voir condamné par son petit-fils. Madame la duchesse de Bourgogne, ses dames, M. de Beauvilliers même, jamais on n'en put venir à bout. Il se renferma à dire que le roi était le maître, qu'il ne prenait pas la liberté de blâmer rien de ce qu'il faisait, mais que l'Epiphanie étant une triple fête et celle des chrétiens en particulier par la vocation des gentils et par le baptême de Jésus-Christ, il ne croyait pas la devoir profaner en se détournant de l'application qu'il devait à un si saint jour pour un spectacle tout au plus supportable pour un jour ordinaire. On eut beau lui représenter qu'ayant donné le matin et l'après-dîner aux offices de l'église et d'autres heures à la prière dans son cabinet, il en pouvait et devait donner la soirée au respect et à la complaisance de sujet et de fils: tout fut inutile, et hors le temps de souper avec le roi il fut enfermé le soir seul dans son cabinet.

Avec cette austérité il avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandaient sur tout, et qui gênaient lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il était toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter, comme ayant autre chose à faire, qui sent qu'il perd son temps et qui le veut mieux employer. D'un autre côté, il ressemblait fort à ces jeunes séminaristes qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exercices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent, parce que tout autre sorte de plaisir est interdite dans leurs maisons. Le jeune prince était passionnément amoureux de madame la duchesse de Bourgogne; il s'y livrait en homme sévèrement retenu sur toute autre, et toutefois s'amusait avec les jeunes dames de leurs particuliers, souvent en séminariste en récréation, elles en jeunesse étourdie et audacieuse. On trouvera donc dans cette courte exposition les raisons de bien des traits du discours qu'on vient de lire, qu'on ne comprendrait pas aisément sans cet éclaircissement et surtout celle qui m'a fait étendre en raisonnement de piété, pour tourner un peu plus au monde la piété de ce prince qui n'était pas susceptible d'écouter, bien moins de se rendre par d'autres raisons que par celles de la piété même.

Ses deux premières campagnes lui avaient été extrêmement favorables, en ce que, étant éloigné des objets de son extrême timidité et de son amour, il était plus à lui-même et se montrait plus à découvert, délivré des entraves de la charité du prochain par les matières de guerre et de tout ce qui y a rapport, qui, dans le cours de ses campagnes, faisaient le sujet continuel des discours et de la conversation; tellement qu'avec l'esprit, l'ouverture, la pénétration qu'il y fit paraître, il donna alors les plus hautes espérances. La troisième campagne lui fut fu-

neste, comme je l'ai raconté en son lieu, parce qu'il sentit de bonne heure, et de plus en plus qu'il avait affaire, chose également monstrueuse et vraie, à plus fort que lui à la cour et dans le monde, et que l'avantageux Vendôme, secondé des cabales qui ont été expliquées, saisit le faible du prince, et poussa l'audace au dernier période. Ce faible du prince fut cette timidité si déplacée, cette dévotion si mal entendue qui fit si étrangement du marteau l'enclume et de l'enclume le marteau dont il ne put revenir ensuite.

C'est en peu de mots ce qui forme toute la matière de mon discours, par lequel, après les louanges méritées et encore ailleurs entrelacées pour faire passer ce qui les suit, je tâche de faire voir quel est l'usage que monseigneur le duc de Bourgogne doit tirer de son cabinet, l'abus qu'il en fait et dont il ne sort rien de ce qu'il y fait peut-être de plus convenable à son état pour son instruction particulière. Après avoir essayé de faire voir ce qu'il y doit faire en beaucoup moins de temps et qu'il n'y en donne, je viens à combattre, par tout ce qu'il m'est possible, sa timidité, et si cette expression se peut hasarder, ce pied gauche où il est avec le roi et Monseigneur, avec le monde, et encore avec madame de Maintenon et mademoiselle Choin, choses toutes si principales; enfin à combattre son éternel particulier avec madame la duchesse de Bourgogne seule, que je loue d'ailleurs avec sincérité, et avec ce fatras de femmes qui abusent avec indécence de sa bonté, de ses distractions, de sa dévotion et de ses gaîtés peu décentes qui sentent si fort le séminaire. Après avoir parlé des indécences des autres à son égard, je viens aux siennes, et c'est où la plume me tourne dans les doigts, frappé des énormes abus qui se sont faits en Flandre, et de là partout de ces sortes de fautes dont la continuité y ajoute un fâcheux poids.

Je m'y arrête néanmoins tout aussi peu qu'il est possible, et je viens à l'objet principal de mon discours qui est la connaissance des hommes; je m'y étends avec une liberté égale à la nécessité, et j'entre dans un détail de moyens par le besoin d'y conduire comme par la main le prince, et lui ôter toute occasion et prétexte de ne savoir comment s'y prendre. En même temps je sens très bien que ce que je propose avec tant de force et d'étendue est entièrement contraire à l'usage du roi, auprès duquel les anciens ministres et les nouveaux après eux, n'ont rien craint davantage ni rien détruit avec plus de soin, d'application et d'industrie; ainsi je pallie cela comme je puis, en me jetant dans l'apothéose à travers laquelle on peut sentir que je ne suis pas convaincu par cet exemple. Jusque-là ce discours est à la portée de tous les gens du monde.

La manière de penser de monseigneur le duc de Bourgogne si austère et si littérale, et la dévotion du duc de Beauvilliers quoique tout autrement formée et raisonnable, m'ont forcé de me jeter ici dans une discussion du goût de peu de gens, mais sans laquelle ce qui précède n'aurait pu entrer dans la tête du prince ni si aisément dans l'esprit de son ancien gouverneur. J'avais besoin de quelque discussion sur la médisance pour apprivoiser le prince au raisonnement avec les hommes, et sur la dévotion, pour le préparer par des comparaisons monacales à m'écouter sur sa conduite en Flandre pendant sa dernière campagne et à son retour encore, et pour en sentir de même tous les profonds inconvéniens. Cette préparation m'était absolument nécessaire pour oser toucher les inconvéniens de l'opinion qu'il a donné lieu de prendre, qu'il n'estime et ne mesure rien que par la dévotion, et que tout devient pour lui cas de conscience. On se persuada tellement qu'il avait fait consulter la guerre

d'Espagne, pour, sur l'avis des docteurs, former le sien, que le roi lui en demanda ce qu'il en était, et qu'il ne fut pas peu surpris de la réponse nette et précise du prince qu'il n'y avait pas seulement pensé. C'est ce qui m'a obligé à traiter en deux mots la messéance de ses longs et fréquens entretiens avec son confesseur, et comme j'avais loué le précepteur pour mieux faire recevoir dès l'entrée tout ce que j'avais à dire, à louer aussi son confesseur pour ne pas choquer le pénitent, et lui mieux faire entrer dans la tête la considération de la réflexion et de la comparaison des règnes des derniers rois d'Espagne, et je reviens par tout cela aux grands inconvéniens de n'être pas connu des hommes. Les louanges terminent le discours comme elles l'ont commencé. C'est un adoucissement indispensable devant et après tout ce qu'il y avait à dire. Mais la grâce qui avait commencé par des miracles rapides acheva bientôt tout son ouvrage, et fit de lui un prince accompli. Les petitesses, les scrupules, les défauts disparurent et ne laissèrent plus que la perfection en tout genre. Mais, hélas! la perfection n'est pas pour ce monde qui n'en est pas digne. Dieu la montra pour montrer sa bonté et sa puissance, et se hâta de la retirer pour récompenser ses dons et pour châtier nos crimes.

Ce discours des vérités duquel j'étais plein, fut bientôt jeté sur le papier. Je n'y corrigeai rien du premier trait de plume, et je le lus au duc de Beauvilliers tel qu'il se voit ici. J'ose dire qu'il lui plut extrêmement. De tout son tissu il ne contesta que deux choses, l'assiduité rigoureuse aux offices les fêtes et dimanches, qu'à la fin il me céda, et les spectacles que je ne pus jamais lui faire passer. Il loua toute la discussion sur la médisance, et la dévotion, fut entièrement de mon avis sur la communication avec les hommes, telle que je la proposais, il ap-

prouva tout ce que j'y dis sur M. de Vendôme, que j'avais évité de nommer, et sur la conduite de monseigneur le duc de Bourgogne, dans sa dernière campagne de Flandre et à son retour. En un mot, tout le discours se trouva de son goût. Il en voulut une seconde lecture; à mon tour, je le priai de peser l'endroit des mouches, des crapauds, et de ces sortes de badinages que je trouvais moi-même trop frappé; il en convint, mais ces choses-là parurent si importantes à vivement représenter, qu'il ne put consentir à le supprimer ni même à l'adoucir. Je lui fis faire attention sur l'article du confesseur; mais il s'écria d'approbation.

Après cet examen il fut question de l'usage, et ce fut là où s'émut la plus longue et la plus vive dispute que j'aie guère eue avec lui. Il voulait montrer ce discours au prince et le lui montrer sous mon nom, en lui racontant naturellement comment il me l'avait demandé. Je me récriai sur le danger; et après un long combat il ne put obtenir de moi que j'y consentisse, ni moi de lui qu'il en quittât le dessein, tellement qu'il me proposa de nous en rapporter au duc de Chevreuse. Il était à Paris, où un grand procès de la duchesse de Luynes, contre Mattignon, le retenait et nous à Marly le même voyage dont j'ai déjà parlé. J'acceptai ce tiers parti plutôt dans le dessein de gagner temps et de me consulter, que dans celui d'acquiescer au desir de M. de Beauvilliers, quand même l'avis de M. de Chevreuse y eût été conforme. Madame de Saint-Simon avait été fort fâchée de l'engagement où je m'étais laissé aller à Vaucresson, dans la crainte que je ne fusse plus maitre de mon discours après que je l'aurais fait. Elle le fut bien davantage quand elle sut la passion du duc de Beauvilliers à le montrer; elle y résista de toutes ses forces; j'étais combattu entre sa peine et son grand sens si souvent éprouvé, et mon extrême défé-

rence pour M. de Beauvilliers, en tout véritablement aiguisée en cette occasion d'un peu de sot amour-propre. Nous convînmes elle et moi d'en passer par l'avis d'un homme fort de nos amis et tout propre à consulter là-dessus, par sa probité, son esprit, sa connaissance du monde, et surtout de monseigneur le duc de Bourgogne; ce fut Cheverny que le roi avait attaché à lui, et dont j'ai quelquefois parlé. Le discours fut donc lu entre nous trois. Je fus payé de louanges et madame de Saint-Simon d'approbation. Il trouva comme elle qu'il était très dangereux à montrer à celui pour qui seul il était fait, et même de le lui faire voir par parties, et sans me nommer, parce que j'y étais trop reconnaissable par le style, parce qu'il était impossible que le duc de Beauvilliers l'eût demandé à un autre que moi, par le zèle pour le prince, par sa connaissance intime, par cette impatience des choses de Flandre et des calomnies, par la connaissance si particulière de la cour qui y était répandue. Ainsi nous convînmes que quoi que pussent dire et vouloir les deux ducs, je ne permettrais point que ce discours fût livré à monseigneur le duc de Bourgogne, qui tout saint qu'il était, souffrirait peut-être impatiemment sinon à présent au moins dans la suite, d'être si transparent à mes yeux, et plus encore désapprouvé dans des choses qu'il ne changerait pas, et dont le changement était difficilement espérable.

Cette sage résolution prise, je subis l'examen du duc de Chevreuse à qui j'avais envoyé une copie, afin qu'il eût tout le temps d'y penser. Il approuva extrêmement l'ouvrage, mais il fut heureusement d'avis de ne le point donner, par quoi je sortis d'embarras; toutefois il me condamna à leur laisser ma copie avec sûreté entière qu'elle ne sortirait point de leurs mains, et à consentir que, sans faire mention de moi ni du discours même, il pussent de

temps à autre et de loin en loin en lâcher des morceaux détachés au prince, ce qui se pouvait faire sans danger. M. de Beauvilliers s'y soumit et moi pareillement, après que M. de Cheverny et madame de Saint-Simon eurent jugé aussi que de cette façon, il n'y avait point d'inconvénient. Les deux ducs ignorèrent toujours que madame de Saint-Simon et moi eussions mis Cheverny dans cette confidence : tel est le malheur des meilleurs princes et les plus attentifs à leur salut, à leur mortification, à leur anéantissement, d'être plus capables de porter les opprobres jusqu'à la dernière indécence et au danger, que les avertissemens les plus salutaires et les plus mesurés de leurs plus affidés personnages.

Maintenant il est temps d'expliquer une puissante intrigue qui partagea toute la cour. Il faut retourner beaucoup en arrière, parce qu'elle fut commencée long-temps avant tout ceci, et la suivre jusqu'à sa fin pour ne la pas interrompre par des mélanges de ce qui se passa cependant aux armées dont les divers succès ne veulent pas être suspendus.

CHAPITRE XVI.

Intrigue du mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry.— Obstacles contre Mademoiselle. — Ma partialité pour ce mariage. — Sa cause. — Je me détermine à former une cabale pour Mademoiselle. — Mes motifs. — J'excite à ce parti M. le duc et madame la duchesse d'Orléans. — Je fais violence à leur paresse naturelle. — Personnes dont le secours peut utilement servir notre cabale. — Monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne. — Duc et duchesse de Villeroy. — Madame de Lévy. — M. et madame d'O enrôlés par ricochet. — M. le duc du Maine enrôlé par la peur. — Ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. — Les jésuites. — Cause secrète de l'union du père Tellier avec les ducs de Chevreuse et de

Beauvilliers. — Le maréchal de Boufflers. — Ma cabale est organisée et en plein mouvement.

J'ai touché légèrement, à l'occasion de la rupture de monseigneur le duc d'Orléans avec madame d'Argenton, et du réglement du rang des princesses du sang entre elles, quelque chose du desir de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans de marier Mademoiselle à M. le duc de Berry, du peu qu'il s'était passé là-dessus, de la même passion de madame la Duchesse pour mademoiselle de Bourbon, et plus en détail de la haine de madame la Duchesse pour M. et madame la duchesse d'Orléans, de la liaison de celle-ci avec madame la duchesse de Bourgogne et de l'extrême et réciproque éloignement de cette princesse et de madame la Duchesse. Ces deux derniers points sont traités avec étendue à l'occasion des cabales de la campagne de la perte de Lille, et c'est de toutes ces choses qu'il est nécessaire de se souvenir pour bien entendre ce qui va être raconté.

Les obstacles qui s'opposaient au mariage de Mademoiselle étaient également nombreux et considérables. En général, un temps de guerre la plus vive et la plus infortunée, la misère extrême du royaume qui ôtait les moyens de fournir aux choses les plus pressantes, la dépense du mariage, l'apanage à fournir, une double maison à entretenir, l'âge et le naturel de M. le duc de Berry doux et craignant le roi à l'excès, qui n'avait que vingt-quatre ans, et qui parmi plusieurs commencemens de galanterie n'avait encore su ni les embarquer, ni les conduire, ni en mettre aucune à fin, ce qui devait guérir les scrupules; l'âge et l'union de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne qui leur avait donné des enfans, et qui leur en promettait pour long-temps encore; enfin la perspective si naturelle d'un mariage étranger,

sans comparaison plus décent, et qui pouvait servir de prétexte à rapprocher l'empereur, ou à détacher le Portugal qui était dans la guerre présente une si dangereuse épine à l'Espagne. En particulier, l'état personnel de M. le duc d'Orléans pour qui le roi n'était point revenu à fond, à qui madame de Maintenon ne pardonnerait jamais ce cruel bon mot de l'Espagne, la considération du roi d'Espagne, toujours persuadé que, de concert avec les alliés, il avait voulu usurper sa couronne; l'idée du public et de la cour en France qui n'était point déprise de cette même opinion, et qui déjà froncée de voir tous ses princes légitimes si mêlés avec les bâtards, le serait bien autrement d'un mélange qui remonterait si près du trône; enfin il s'agissait du fils de Monseigneur et de son fils favori : de Monseigneur qui marquait sans cesse jusqu'à l'indécence sa haine pour M. le duc d'Orléans depuis l'affaire d'Espagne, qui était gouverné par les ennemis personnels de ce prince, et par des ennemis, qui ayant la même prétention au mariage de M. le duc de Berry, se porteraient à tout pour rompre celui de Mademoiselle par Monseigneur, malgré lequel il faudrait l'emporter. L'union récente, et qui s'entretenait, que les menées qui avaient perdu Chamillart avaient mise entre madame de Maintenon, mademoiselle Choin et Monseigneur, et le crédit nouveau qui avait paru en ce prince sur le roi son père dans l'éclat de cette disgrâce, tout cela se réunissait contre Mademoiselle, et ne paraissait pas possible à être surmonté; de raison d'état aucune, et de famille moins encore s'il se pouvait avec cette opposition de Monseigneur, et cette offense du roi d'Espagne, nulle considération qui pressât un mariage, et si la paix n'en fournissait point d'étranger, ce qui était impossible à croire, le domestique toujours aisé à retrouver dans une des trois branches du sang légitime. Enfin, après ce dont M. le duc

d'Orléans avait été accusé en Espagne, avec ses talens et son esprit il semblait dangereux de le faire beau-père de M. le duc de Berry pour un temps ou pour un autre.

Tant et de tels obstacles généraux et particuliers, à pas un desquels M. et madame la duchesse d'Orléans n'avaient quoi que ce fût à répondre, les tenaient dans une inaction glacée et dans un état de desir sans espérance, qui était le premier de tous les obstacles à vaincre et ils m'étaient tous bien présens et bien distincts dans l'esprit. Je continuerai à parler ici de moi dans la même vérité que je fais des autres. Un intérêt sensible me faisait souhaiter le mariage de Mademoiselle avec passion; je voyais que tout tendait au mariage de mademoiselle de Bourbon. Outre qu'elle était fille de feu M. le Duc, je ne pouvais pardonner à madame la Duchesse ses procédés à mon égard sur l'affaire de madame de Lussan; et quelques ménagemens que j'eusse saisis pour elle à l'occasion de la mort de M. le Duc, il était difficile qu'elle me pardonnât les procédés dont j'avais osé payer les siens, et ma liaison intime avec ce qu'elle et sa cabale haïssaient le plus, cabale qui avait pris pour moi la plus grande aversion depuis les choses de Flandre, et d'Antin seul, que la politique en avait écarté sur ce périlleux article, aussi attentif à me nuire et pour les choses passées et pour mes liaisons tout opposées à lui. Je redoutais déjà assez la situation présente de madame la Duchesse avec Monseigneur, combien plus après le mariage de leurs enfans, qui la porterait à une grandeur et à une autorité auprès de lui sans bornes pour le présent, et pour le futur, arriverait par un autre biais à ce que la cabale avait tâché par les attentats de Flandre, et du même coup écraserait M. et madame la duchesse d'Orléans et moi, tant à cause d'eux qu'à cause de monseigneur le duc de Bourgogne, que de mon chef personnellement.

En même temps je considérais que si Mademoiselle était préférée, le crédit et la faveur de madame la Duchesse se pouvaient balancer auprès de Monseigneur; et qu'en prenant dès ce règne de bonnes et sages mesures pour l'avenir, il n'était pas impossible de faire avorter ses grandes espérances de gouverner, et par l'union des enfans de Monseigneur embarrasser cette redoutable cabale qui s'était déjà montrée avec une audace si criminelle, et la réduire même sous les fils de la maison. Je me trouvais ainsi dans la fourche fatale de voir dès maintenant, et plus encore dans le règne futur, ce qui m'était le plus contraire, ou ceux à qui j'étais le plus attaché, sur le pinacle ou dans l'abîme, avec les suites personnelles de deux états si différens, sans compter le désespoir ou le triomphe, et la part que je pouvais avoir à parer l'un, à procurer l'autre. Il n'en fallait pas tant pour exciter puissamment un homme fort sensible et qui savait si bien aimer et haïr, et je ne l'ai que trop su toute ma vie. Une seule chose me retenait, le desir extrême d'un mariage étranger qui, convenable à M. le duc de Berry et à l'état, sauvait ce rejeton si prochain de la couronne de cette souillure de la bâtardise qui me faisait horreur, et qui ne pouvait qu'appuyer les bâtards dont le rang m'était si odieux.

Dans cette balance de mon esprit, je mis toute mon application à bien examiner les choses, et je vis nettement les menées de madame la Duchesse, qui saisissait toutes les avenues, et qui n'oubliait rien pour assurer, hâter, brusquer même le mariage de mademoiselle de Bourbon. Elle-même avait fait écarter l'idée d'une étrangère dans l'esprit du roi, qui s'était laissé aller à en marquer du dégoût, parce que la paix était trop éloignée pour différer jusque-là à marier un prince sain et vigoureux, dont le goût pour les femmes lui donnait du scrupule de ce qui en pourrait arriver, et qui enfin, ennemi

de toute pensée de la plus légère et la plus courte contrainte, trouvait plus commode de choisir dans sa famille qu'au-dehors. Je compris donc que, tandis que déçu par le desir et l'espérance d'un mariage étranger, je laisserais couler le temps, celui de mademoiselle de Bourbon s'avancerait sourdement et nous tomberait, et à moi particulièrement, un matin sur la tête, qui comme une meule m'écraserait et froisserait les princes à qui j'étais attaché, de manière à ne s'en relever jamais. Je vis clairement que je ne pouvais éviter la bâtardise, dès là qu'on était réduit à la volontaire nécessité d'un mariage domestique, et ce fut ce qui me détermina à agir.

Cette résolution bien mûrement prise, je repassai dans mon esprit tous les obstacles généraux et particuliers pour m'accoutumer à n'en être point effrayé et pour chercher les moyens de les vaincre. J'en examinai les divers genres; je les pesai, je les balançai à part et ensemble; je les pénétrai tous pour me former un plan de conduite pour attaquer ces obstacles à découvert ou en biaisant, selon leurs diverses natures, les uns indispensables à renverser, les autres trop forts passer à côté et n'en effleurer que le purement nécessaire, persuadé qu'il fallait que je commençasse par être moi-même certain de la possibilité du succès avant d'en pouvoir persuader les autres, et ceux-là même qui y avaient tout intérêt. Je conçus aussi que toutes mes combinaisons devaient être dans ma tête et bien débrouillées, et que nous fussions tous persuadés et d'accord avant de remuer aucune machine. Une triste expérience, mais continuelle, sur la plupart des évènemens principaux, m'avait depuis long-temps convaincu que le solide, l'essentiel, le grand avaient changé de place avec la bagatelle, le futile, la commodité momentanée; que les plus importans effets étaient depuis long-temps tou-

jours sortis de cette dernière source, et je compris que je pouvais en tirer un grand parti dans cette occasion.

La plus grande raison contre Mademoiselle était celle d'un mariage étranger pour lequel tout parlait. Ce n'était point cela qu'il y avait à combattre par les raisons qui viennent d'en être rapportées. Le roi n'en voulait point, et il n'y avait rien à craindre des réflexions qui lui pouvaient être présentées là-dessus par ceux que leur naissance ou leurs places dans le conseil mettaient en droit de le faire. Le silence profond que le roi gardait toujours avec eux tous sur ces choses intérieures de sa famille, dont lui seul disposait sans s'ouvrir à personne, rassurait pleinement là-dessus; à l'égard des autres obstacles, je conçus qu'il n'y avait moyen que d'opposer cabale à cabale, puis de lutter d'adresse et de force. Le fondement de tout était M. et madame la duchesse d'Orléans, qui s'épuisaient inutilement en desir et qui les noyaient dans une oisiveté profonde. Je leur mis vivement devant les yeux l'état des choses du côté de madame la Duchesse, je leur fis sentir sans ménagement quelle serait leur situation, même de ce règne, si elle réussissait, et combien pire après; je les piquai d'orgueil, de jalousie, de dépit; croirait on que j'eusse besoin de tout cela avec eux? et, à force de les exciter par les plus puissans motifs, je les rendis enfin capables d'entendre à leur plus pressant intérêt. La paresse naturelle mais extrême de madame la duchesse d'Orléans céda pour cette fois, moins peut-être à ce grand intérêt qu'à la puissante émulation d'une sœur si ennemie, et, ce premier pas fait, elle et moi nous concertâmes pour nous aider de M. le duc d'Orléans.

Ce prince, avec tout son esprit et sa passion pour Mademoiselle, qui n'avait point faibli dès le premier moment de sa naissance, était comme une poutre immobile qui ne se remuait que par nos efforts redoublés et il fut

tel d'un bout à l'autre de toute cette grande affaire. J'ai souvent réfléchi en moi-même sur cette incroyable conduite de M. le duc d'Orléans, dont je ne pouvais allier l'incurie avec le desir, le besoin et tant de si puissantes raisons qui le poussaient vivement à mettre la main à l'œuvre, sans qu'après lui avoir souvent, longuement et fortement représenté, madame la duchesse d'Orléans en tiers, toutes les puissantes considérations qui le devaient exciter, il se prêtât à la moindre démarche, et il déconcertait ainsi tous nos projets. Certainement, quelque peu de suite qu'il eût dans l'esprit, quelque mollesse qui lui fût naturelle, quelque peu capable qu'il fût d'agir effectivement sur un plan, quelque légère et faible que fût sa volonté sur toutes choses, il n'est pas possible de croire que ces défauts causassent en lui une conduite si surprenante, si étrange en elle-même et pour nous si radicalement embarrassante; et j'ai toujours soupçonné qu'en sachant plus que personne sur son affaire d'Espagne, cette bride non-seulement l'arrêtait, mais le persuadait si pleinement qu'elle était obstacle insurmontable au mariage dont il s'agissait, qu'il ne faisait que se prêter avec nonchalance et par reprises légères à ce dont nous le pressions souvent, certain qu'il se croyait de l'inutilité de toute démarche et de tout soin, sans toutefois nous en vouloir avouer la cause véritable, et que pour nous mieux cacher il agissait faiblement, pressé à un certain point, plutôt que de nous déclarer une fois pour toutes sa vraie raison de désespérer et de nous arrêter tout-à-fait pour s'en épargner les regrets plus à découvert. C'est ce qui me fut d'un travail dur et extrême, parce qu'il ne fallut jamais cesser de faire force de bras auprès de lui, ni de se rebuter des contre-temps continuels de sa part, qui pensèrent plusieurs fois faire tout échouer.

Moins je vis de ressource à espérer de celui qui y avait

le plus grand intérêt, plus je m'appliquai à en trouver d'ailleurs et à former et diriger une puissante cabale, et de plusieurs différentes à en faire une seule qui se proposât puissamment le but où je tendais, puissamment, dis-je, pour son intérêt propre, premier mobile ou plutôt unique de tous les grands mouvemens des cours. Madame la duchesse de Bourgogne, unie avec madame la duchesse d'Orléans, infiniment mal avec madame la Duchesse, avait plus d'un intérêt à la préférence de Mademoiselle sur mademoiselle de Bourbon ; le premier sautait aux yeux de qui savait la situation de madame la duchesse de Bourgogne avec madame la Duchesse, et celle de madame la Duchesse auprès de Monseigneur, des volontés duquel elle disposait absolument, et qui, reliée à lui par le mariage de leurs enfans, usurperait une puissance sous laquelle tout plierait sous son règne et de celui-ci même ; madame la duchesse de Bourgogne tomberait peu-à-peu dans un éloignement de Monseigneur qui, approfondi par la dévotion mal entendue de monseigneur le duc de Bourgogne et par le dégoût que Monseigneur avait pris de lui depuis les choses de Flandre, soigneusement entretenu depuis, les plongeraient tous deux dans l'abîme que la cabale dont il a été parlé avait si hardiment commencé à leur creuser. A ce grand intérêt il s'en joignait un autre aussi fort sensible et qui avait sa solidité.

Madame la duchesse de Bourgogne connaissait le roi parfaitement, elle ne pouvait ignorer la puissance de la nouveauté sur son esprit, dont elle-même avait fait une expérience si heureuse. Elle avait donc à redouter une autre elle-même, je veux dire une princesse au même degré du roi qu'elle, qui, plus jeune qu'elle, le pourrait amuser par des badinages nouveaux et enfantins qui lui avaient si bien réussi, mais qui n'étaient plus guère de son âge, quoiqu'elle s'en aidât encore, et qui lui siéraient

d'autant moins alors qu'ils seraient plus de saison pour une autre; que cette autre, égale à elle en rang, en particuliers, en privances, aurait lieu d'en user autant qu'elle, peut-être plus qu'elle si le roi y prenait; que conduite par sa mère, madame la Duchesse, elle serait au fait de tout, ne donnerait prise sur rien par aucun contre-temps, n'aurait point comme elle un époux à soutenir, étant soutenue elle-même par Monseigneur, et par cette terrible cabale qui voulait perdre monseigneur le duc de Bourgogne, et qui ne le pouvait sans perdre madame la duchesse de Bourgogne, cabale irritée sur l'un par le desir de gouverner, sur l'autre par la même cause et la passion qui s'y était jointe contre elle, depuis qu'elle avait pour le présent fait avorter ses desseins et perdu leur instrument principal; que sa belle-sœur deviendrait un espion dangereux dans le plus intérieur de son sein, par qui les choses les plus innocentes seraient tournées en poison, une rivale cuisante et dominante, à qui tout rirait par la considération de l'avenir, une égale avec laquelle il faudrait se mesurer et compter en toutes choses, épouse enfin du fils favori dont la vie libre plaisait par la conformité à père et à grand-père, tous deux en gêne avec monseigneur le duc de Bourgogne, avec ses scrupules, sa précision, sa vie à part et cachée dans le littéral de sa dévotion.

Ces deux grands intérêts qui portaient également sur l'agréable et sur le considérable, sur le présent et sur l'avenir, et ensemble sur tout ce qu'il peut y avoir de plus important dans la vie, et dont madame la duchesse de Bourgogne était plus capable d'être touchée qu'aucune autre personne de son âge et de son rang, avaient néanmoins besoin de lui être fortement inculqués pour n'être pas suffoqués par le fait et l'amusement futile du courant des journées. Elle sentait bien d'elle-même ces choses en général, et qu'il lui était essentiel de n'avoir pour belle-sœur

qu'une princesse qui ne pût et ne voulût lui faire d'ombrage, et de qui elle fût maîtresse assurée. Mais quelque esprit, quelque sens qu'elle eût, elle n'était pas capable de sentir assez vivement d'elle-même toute l'importance de ces choses, à travers les bouillons de sa jeunesse, l'enchaînement et le cercle des devoirs successifs, l'offusquement de sa faveur intime et paisible, la grandeur d'un rang qu'attendait une couronne, la continuité des amusemens qui dissipaient l'esprit et les journées; douce, légère, facile d'ailleurs, peut-être à l'excès. Je sentis que c'était de l'effet des considérations sur elle que je tirerais le plus de force et de secours, par l'usage qu'elle en saurait bien faire avec le roi, et plus encore avec madame de Maintenon, qui tous deux l'aimaient uniquement; et je sentis aussi que madame la duchesse d'Orléans n'aurait ni la grâce ni la force nécessaire pour le lui bien enfoncer, à cause de son trop grand intérêt.

Je me tournai donc vers d'autres instrumens plus propres, et qui eussent leurs intérêts personnels en la préférence de Mademoiselle. La duchesse de Villeroy m'y parut infiniment propre par tout ce que j'en ai raconté, et par une fermeté souvent peu éloignée de la rudesse qui, jointe au bon sens, tient quelquefois lieu d'esprit, et frappe plus fortement et plus utilement des coups que plus d'esprit avec plus de mesure. Elle était depuis longtemps instruite des desirs de madame la duchesse d'Orléans; je lui fis sentir que ces desirs étaient trop languissans, combien il était pressé d'agir avec force, et je suppliai à tout avec grand fruit de ce côté-là. Madame de Lévi me parut un autre instrument triplement considérable. Elle joignait infiniment d'esprit à une fermeté, qui un peu gouvernée par l'humeur était égale, et quelquefois supérieure, à celle de madame la duchesse de Villeroy. Presque aussi mal qu'elle avec madame la Duchesse, et dès

long-temps bien et ménagée par madame la duchesse d'Orléans, son intérêt la portait à Mademoiselle. D'ailleurs sensible au dernier point à l'amitié, et très bien alors avec madame la duchesse de Bourgogne, l'intérêt de la princesse, qui la frappa en entier, la porta rapidement à tout ce que je desirais d'elle. Deux autres raisons la rendirent encore utile. Nonobstant son âge, elle était dès-lors à portée de tout avec madame de Maintenon; et le hasard ou, pour mieux dire, la Providence voulut qu'ayant été personnellement très mal avec madame la duchesse de Bourgogne, et à cause de sa famille fort éloignée de madame de Maintenon, toutes les deux l'eussent rapprochée, puis goûtée, au point qu'elle était arrivée jusqu'à l'intimité de la princesse, et à toute celle qui se pouvait espérer de madame de Maintenon. L'autre raison, c'est qu'elle était tendrement aimée, considérée, estimée et comptée dans sa famille, qui pouvait beaucoup influer sur le mariage, et admise dans ses conseils. Elle me fut un excellent second auprès des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, en sorte qu'elle et moi concertâmes souvent les choses qu'il ne fallait pas leur présenter trop crues, ni toujours par la même main.

De ces deux femmes résulta un troisième instrument, faible à la vérité par un desir constant de tout ménager à-la-fois, et une politique vaste, mais qui, mis en œuvre selon son talent, nous servit. Ce fut madame d'O que de puissantes raisons parmi le dames tenaient dans l'intime confidence de madame la duchesse de Bourgogne. D'O y servit aussi en sa froide et profonde manière. Il était attaché aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Il leur était redevable en beaucoup de choses, surtout d'avoir évité d'être perdu au retour de la campagne de Lille. Le comte de Toulouse était intérieurement plus porté pour madame la duchesse d'Orléans que pour ma-

dame la Duchesse; et M. du Maine bien plus encore, qui, depuis la mort de M. le Prince, ne regardait plus cette sœur que comme une ennemie.

Cette raison fut un grand instrument dans la main de madame la duchesse d'Orléans et de M. d'O pour exciter la peur dans M. du Maine, qui de toutes les passions était celle qui avait le plus d'empire sur lui. Ils lui montrèrent les enfers ouverts sous ses pieds par le mariage de mademoiselle de Bourbon, toutes ses prétentions à la succession de M. le Prince sans ressource, son rang à l'avenir fort en l'air, ses survivances très hasardées, et le rang de ses enfans perdu, toutes choses auxquelles la haine de madame la Duchesse n'aurait pas grande peine à parvenir, dès à présent pour le procès, avec la part que M. le duc de Berry et Monseigneur ne se cacheraient plus d'y prendre, et dans l'avenir pour le reste, avec la répugnance que Monseigneur y avait montrée, et qui n'avait pu être fléchie par les prières du roi les plus touchantes, et pour lui les plus nouvelles. Ainsi comme il n'était question que d'agir auprès du roi dans les ténèbres des tête-à-tête dont il avait plusieurs occasions tous les jours, et de même avec madame de Maintenon sur qui il pouvait tout, et qu'il voyait seule tant qu'il voulait, son propre salut le mit d'autant plus en œuvre qu'il conçut dès-lors le dessein de s'en faire payer comptant par le mariage qu'il ne tarda pas à proposer, et à presser de régler, de signer et de déclarer, d'une sœur de Mademoiselle avec son fils qui deviendrait ainsi beau-frère de M. le duc Berry, chose qui me coûta bien du manège à éviter. Telle fut la cabale des femmes, si principales dans les cours, si continuellement dans la nôtre. Je crus que c'en était assez pour bien remplir mes vues de ce côté-là, et que le secret, si fort l'âme et le salut de cette affaire ne souffrait pas qu'on y en

mît davantage. Je n'eus sur cela aucun commerce avec les d'O et M. du Maine; mais je lui faisais dire tout ce que je voulais par madame la duchesse d'Orléans, et savais par elle toutes les démarches, mais jamais sans proférer un mot sur ce rang, auquel je ne voulais pas montrer aucune inclination pour me réserver libre et entier pour des temps plus heureux. Je me contentai du procès de la succession de M. le Prince, et de la haine qu'il avait fait éclater, dont toutes les justes conséquences sautaient aux yeux sans que j'eusse à en particulariser aucune. Pour les d'O, jamais je ne leur fus nommé, mais je les dirigeais par la duchesse d'Orléans en gros, qui me rendait exactement le détail qui se passait d'elle à eux, et d'eux à elle; et elle et moi avec la même délicatesse, et le même silence sur des rangs qui ne lui étaient pas moins odieux qu'à moi. Le rare est qu'il me fallut presque tout imaginer, faire marcher et conduire avec madame la duchesse d'Orléans même, et souvent encore l'arracher à sa paresse avec effort.

Quelque content que je fusse de ces ressorts, j'estimais qu'il en fallait encore ajouter d'autres, et saisir tous les côtés possibles. Bien que toute la tendresse de madame de Maintenon fût pour M. du Maine et madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle n'aimât point madame la Duchesse qui avait secoué son joug dès qu'elle l'avait pu, l'avait depuis toujours négligée de peur de s'y rempêtrer, et à qui même il était échappé des moqueries d'elle, je redoutais sur ce mariage les mesures qui, depuis la grande affaire de la disgrâce de Chamillart, subsistaient entre elle et Monseigneur, ses liaisons prises en même temps avec mademoiselle Choin, et ses réserves quelquefois timides avec le roi. Je craignais encore madame de Quailus, sa nièce, son goût et son cœur, laquelle la connaissait parfaitement, qui avait tout l'esprit et tout le

manège possible, que les plaisirs, la galanterie, et des vues ensuite plus solides avaient attachée de tout temps à madame la Duchesse, bien par elle avec Monseigneur et avec tout ce qui le gouvernait, mais bien solidement et en dessous, et qui de tout cela comptait se faire une ressource après sa tante, et plus encore après le roi.

Ainsi je compris qu'il ne fallait rien omettre, parce que M. le duc de Berry était une place que nous n'emporterions que par mines et par assaut; et je parlai puissamment aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et aux duchesses leurs femmes, qui avaient grand crédit sur eux, surtout madame de Beauvilliers. A ceux-là je représentai le schisme radical de la cour, l'abîme certain de monseigneur le duc de Bourgogne si mademoiselle de Bourbon prévalait, conséquemment le danger futur de l'état, la haine inévitable entre les deux frères, jusqu'à présent si unis par leurs soins, et qui serait l'ouvrage de leurs épouses et de leur situation forcée, le danger extrême d'attendre un mariage étranger dont le roi était tout-à-fait aliéné, avec les menées si avancées de madame la Duchesse, le scrupule enfin, pour les hâter, de laisser davantage sans épouse un prince de l'âge et de la santé de M. le duc de Berry. Le fort de ce raisonnement porta sur ces considérations. J'y mêlai celle de l'extinction totale de tout ce qu'il pouvait rester de l'affaire d'Espagne, et dans l'esprit même de M. le duc d'Orléans, de toute idée nouvelle que pourrait exciter dans d'autres temps la grandeur de madame la Duchesse et sa propre oppression. Je montrai en éloignement, sur le compte de ce prince, ce que pourrait opérer le retour de madame des Ursins, si le malheur du roi d'Espagne la rappelait en France, ce dont il était déjà sourdement question; et je m'adressais à des gens qui ne desiraient pas champ libre à cette femme dans notre cour. Dans ce même esprit, je leur parlai de madame la Duchesse et de

d'Antin, ouvertement leurs ennemis, et je sentis que je ne parlais pas à des sourds. Bref, je m'assurai d'eux, j'en obtins l'aveu de leurs craintes et de leurs desirs; enfin je les mis en mouvement, moi en possession d'eux là-dessus, eux en toutes mesures avec moi, et en compte presque journalier de leurs démarches. Ce n'était pas peu faire avec des gens de système si fort mesuré, à marches si profondes, si compassées, si difficiles, moines, profès d'indifférence et d'impuissance, mais qui se souvenaient parfois qu'ils n'en avaient pas fait les vœux.

Ce côté-là saisi, je mis la main sur un autre qui n'était pas moins important. Ce fut les jésuites. L'affaire de mon ambassade de Rome, où d'Antin avait été vainement mon concurrent, m'avait appris combien ils le haïssaient; et tout ce qu'ils avaient employé pour l'exclure, jusqu'à son su, me répondait qu'ils l'en craignaient bien davantage. J'étais bien informé qu'ils n'avaient ni moins d'éloignement ni moins d'appréhension de madame la Duchesse. Je ne pouvais ignorer qu'ils affectionnaient assez M. le duc d'Orléans, ce que j'avais pris soin de cultiver. Je crus donc facile de profiter de si heureuses dispositions. J'obtins de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans qu'ils fissent confidence de leurs desirs au père du Trévoux. Ce jésuite avait été confesseur de Monsieur jusqu'à sa mort. M. le duc d'Orléans, dont la vie ne cadrait pas avec la fonction d'un pareil officier, n'avait pas laissé de lui en conserver le titre et l'utile, pour faire avec lui la nomination des abbayes et des autres bénéfices de son apanage, dont le roi lui avait donné le droit à la mort de Monsieur.

Ce père du Trévoux, gentilhomme de Bretagne de bon lieu, était un petit homme assez ridicule, bon homme, qui se prenait par l'amitié et la confiance, de fort peu d'esprit, et de sens assez court, et qui avec tout

cela ne laissait pas d'être ami intime et à toute portée du père Tellier, qui en avait si peu, jusque dans sa compagnie. Mais il n'y avait que de certaines choses que M. le duc et la duchesse d'Orléans pussent dire à ce cerveau étroit, et d'autres qui eussent perdu leur grâce et leur force dans leur bouche. Ce fut à quoi je suppléai amplement et utilement par le père Sanadon, autre ami intime du père Tellier, mais à leur insu, parce que je ne voulais pas leur montrer tous mes ressorts, quoique ce fût pour eux que je les misse en œuvre, pour ne les pas ralentir et apparesser par compter trop sur mon industrie. Je fis donc entendre à ce père les mêmes choses qu'ils faisaient entendre au père de Trévoux, mais avec plus de force. Je les paraphrasai de tout ce que je pus y ajouter, surtout de ce qui pouvait entrer dans l'intérêt des jésuites, leur donner envie pour l'amour d'eux-mêmes du mariage de Mademoiselle, et toute la frayeur que je pus de celui de mademoiselle de Bourbon. Comme je parlais à un homme qui était pour moi de toute confiance, je le fis nettement et sans mesure; et comme je disais effectivement la vérité, je ne craignis pas de la présenter toute nue et dans toute son âpreté. Cela passa de même façon au père Tellier; et quoique je fusse fort à portée de lui, ces choses lui firent une toute autre impression de la bouche d'un jésuite bien endoctriné et bien affectionné à moi que de la mienne. Toutefois nous ne laissâmes pas de nous en parler souvent lui et moi avec ce tour.

Les jésuites, à qui rien n'est indifférent, et moins les choses majeures que les autres, c'est-à-dire le père Tellier, et ce conseil si étroit, si inconnu même des autres jésuites, par qui tout le grand et tout l'important se régit parmi eux, s'affectionnèrent à celle-ci comme à la leur propre, et se rendirent d'eux-mêmes capables de tout concerter avec nous, et d'entrer en part des conseils et

des exécutions. Ils devinrent donc un très puissant instrument, avec cela d'heureux qu'il était de soi très concordant avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, par le plus secret et le plus sensible recoin de la cabale. On se souviendra ici que, lors de l'orage du quiétisme, la politique société se divisa. Le gros, avec le père la Chaise, le père Bourdaloue, le père la Rue, en un mot les jésuites de cour et du grand monde, fut contre M. de Cambrai, mais sans agir. Un petit nombre, et ce qui se peut appeler leur sanhédrin secret, fut pour ce prélat, et le servit sous main de toutes ses forces. Ainsi les puissances de Rome et de France ne furent point choquées, et les bons pères ne laissèrent pas d'aller à leur fait. Ceux-là demeurèrent intimement unis à M. de Cambrai, et par ceux-là en effet la société entière. Dans cette intimité de parti le père Tellier avait toujours tenu les premiers rangs, et la liaison était d'autant plus étroite qu'elle était moins connue, et c'est ce qui avait le plus contribué au choix que les deux ducs en firent pour confesseur du roi. Je ne l'appris qu'après, mais j'en étais parfaitement instruit lors de ces menées pour le mariage, et c'était là le nœud secret de l'union du père Tellier avec les deux ducs, d'où l'identité de leurs vues en faveur de Mademoiselle tirait une force dont ne s'apercevaient pas ceux-là même qui étaient le plus avant dans l'intrigue du mariage.

Causant un jour avec M. le duc d'Orléans sur son départ alors pour l'Italie, la conversation tomba sur M. de Cambrai. Il échappa au prince que, si par de ces hasards qu'il est impossible d'imaginer, il se trouvait le maître des affaires, ce prélat vivant et encore éloigné, le premier courrier qu'il dépêcherait serait à lui, pour le faire venir et lui donner part dans toutes. Ce mot ne tomba pas. J'eus grand soin d'en faire part aux deux ducs, dans le

cœur et l'esprit desquels il fonda une bienveillance qui germa toujours, et que je parvins à porter jusqu'à un attachement, dans le secret profond, mais intime, duquel je fus seul entre eux, mais qui n'aurait pas ployé des gens si vertueux au mariage de Mademoiselle s'ils avaient eu la moindre lueur d'espérance d'un mariage étranger, et s'ils n'eussent pas très distinctement vu les dangereuses suites de celui de mademoiselle de Bourbon pour monseigneur le duc de Bourgogne, pour toute la famille royale et pour l'état, quoiqu'en particulier M. de Chevreuse eût déjà assez de liaison avec M. le duc d'Orléans par celles que son pauvre fils, le duc de Montfort, y avait eues, par le goût des mêmes sciences, et par des dissertations que le duc de Chevreuse ne fuyait pas, parce qu'il les ramenait toutes à la religion, à laquelle il voulait ramener M. le duc d'Orléans. L'accord si peu connu, si sûr, si profond de tous ces ressorts, par des motifs divers et si cachés, fut un bonheur très rare. Je me gardai bien d'en découvrir toutes les trames et la force, ni à la paresse de madame la duchesse d'Orléans, ni à la nonchalance et à l'indiscrétion de M. le duc d'Orléans.

Avec tous ces secours, je voulus encore m'aider d'un personnage qui, tout abattu qu'il fût auprès du roi, conservait toute sa juste considération dans le monde, et les mêmes accès auprès de madame de Maintenon, et qui, une fois bien persuadé en faveur de Mademoiselle, était capable de porter de grands coups. Ce fut le maréchal de Boufflers. Outre ces fortes raisons, je fus bien aise de l'attirer dans une union de desseins avec le duc de Beauvilliers, et peu-à-peu les disposer à s'unir solidement pour les suites, de l'écarter ainsi doucement, de la cabale des seigneurs, et d'ôter à ceux-ci tout usage du maréchal, si, éventant la mine par quelque intérêt ou par celui seul de contrecarrer le duc de Beauvilliers, il leur prenait

envie de nuire à Mademoiselle. Je n'eus pas peine à persuader Boufflers, mon ami si particulier, déjà enclin à M. le duc d'Orléans par la confidence qu'il lui avait faite de sa rupture avec madame d'Argenton et de ce qui l'avait accompagnée. Une autre raison le jeta encore vers Mademoiselle. D'Antin était ami du maréchal de Villars. On a vu en son lieu combien il tomba dans les cabinets, et parlant au roi, sur la seconde lettre de Boufflers sur la bataille de Malplaquet, que je le sus aussitôt, et que j'en avertis Boufflers à son arrivée de Flandre. Il n'ignorait pas l'union intime de d'Antin avec madame la Duchesse, si bien que, ravi de trouver des raisons solides pour le mariage de Mademoiselle, il me donna parole de la servir de tout son pouvoir. Il y avait cela de commode avec le maréchal de Boufflers que promettre et tenir, et bien exécuter, étaient pour lui même chose, et qu'avec ses amis intimes, comme je l'étais, il disait franchement ce qu'il pouvait, jusqu'à quel point et comment, tellement qu'on ne prenait point avec lui de fausses mesures, quand on en était à cette portée et qu'il faisait tant que d'en vouloir bien prendre.

Telles furent les machines, et les combinaisons de ces machines, que mon amitié pour ceux à qui j'étais attaché, ma haine pour madame la Duchesse, mon attention sur ma situation présente et future, surent découvrir, agencer, faire marcher d'un mouvement juste et compassé, avec un accord exact et une force de levier, que l'espace du carême commença et perfectionna, dont je savais toutes les démarches, les embarras et les progrès par tout les divers côtés qui me répondaient, et que tous les jours aussi je remontais en cadence réciproquement.

CHAPITRE XVII.

Suite de l'intrigue du mariage de Mademoiselle. — Adresse de madame la duchesse de Bourgogne.—Mot vif de Monseigneur sur ce mariage. — Scène curieuse chez madame de Maintenon. —Tables réformées à Marly. — Le roi ne nourrit plus les dames. — Madame la Duchesse va à Marly dans le premier temps de son veuvage et obtient d'y avoir ses filles. — Marly offert pour Mademoiselle et refusé. — Raisons et mesures pour presser le mariage. — Timidité de M. le duc d'Orléans. — Il ne peut se résoudre à parler au roi. — Je le décide à lui écrire. — Aucun homme n'a de logement à Marly au château. — J'écris moi-même la lettre au roi. — Je l'insère ici en entier.— Courte analyse de cette lettre. — Légers changemens qu'on y fait subir. — Difficultés pour rendre la lettre au roi. — Ma conversation avec M. le duc d'Orléans dans le salon de Marly.— Son étrange incertitude. — Je le pousse enfin jusque dans le cabinet du roi. — Succès de la lettre.

Vers la fin du carême, madame la duchesse de Bourgogne, ayant sondé le roi et madame de Maintenon, l'avait trouvée bien disposée, et le roi sans éloignement. Un jour qu'on avait mené Mademoiselle voir le roi chez madame de Maintenon, où par hasard Monseigneur se trouva, madame la duchesse de Bourgogne la loua, et quand elle fut sortie, hasarda avec cette liberté et cette étourderie de dessein prémédité qu'elle employait quelquefois, de dire que c'était là une vraie femme pour M. le duc de Berry. A ce mot Monseigneur rougit de colère, répondit vivement que cela serait fort à propos pour récompenser le duc d'Orléans de ses affaires d'Espagne. En achevant ces paroles, il sortit brusquement et

laissa la compagnie bien étonnée, qui ne s'attendait à rien d'un prince d'ordinaire si indifférent et toujours si mesuré. Madame la duchesse de Bourgogne, qui n'avait parlé de la sorte que pour tâter Monseigneur en présence, fut habile et hardie jusqu'au bout. Se tournant d'un air effarouché vers madame de Maintenon : « Ma tante, lui dit-elle, ai-je dit une sottise » ? Le roi, piqué, répondit pour madame de Maintenon, et dit avec feu que si madame la Duchesse le prenait sur ce ton-là et entreprenait d'empaumer Monseigneur, elle compterait avec lui. Madame de Maintenon aigrit la chose adroitement, en raisonnant sur cette vivacité si peu ordinaire à Monseigneur, et dit que madame la Duchesse lui en ferait faire bien d'autres, puisqu'elle en était déjà venue jusque-là. La conversation diversement coupée et reprise s'acheva avec émotion, et avec des réflexions qui nuisirent plus à mademoiselle de Bourbon que l'amitié de Monseigneur pour madame la Duchesse ne la servit.

Cette aventure, que madame la duchesse d'Orléans sut aussitôt par madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle me rendit dès qu'elle l'eut apprise, me confirma dans ma pensée qu'il fallait presser et emporter d'assaut sur Monseigneur, en piquant d'honneur le roi contre madame la Duchesse, lui faire sentir que l'effet de l'empire de cette princesse sur Monseigneur serait de le lui rendre difficile à conduire, combien plus si elle emportait avec lui le mariage de leurs enfans ; qu'il ne fallait perdre aucune occasion de bien imprimer au roi la crainte d'avoir à commencer à compter avec Monseigneur, à ménager madame la Duchesse, à n'oser leur refuser rien, non de ce que Monseigneur voudrait, mais de ce que madame la Duchesse lui ferait vouloir, que, de maître absolu et paisible qu'il avait toujours été dans sa famille, il s'y verrait à son âge réduit en tutelle par des

entraves qui, une fois usurpées, iraient toujours en augmentant. Je crus également nécessaire d'effrayer madame de Maintenon, haïe comme elle l'était de madame la Duchesse, et originellement de Monseigneur, laquelle à la longue serait rapprochée du roi par lui, par leur fille, par les menées et les artifices de d'Antin; et de lui montrer que son crédit s'affaiblirait par là auprès du roi, et sans cela encore par les brassières où le roi se trouverait lui-même. J'en fis faire toute la peur à madame la duchesse de Bourgogne, et pour elle-même encore, par la duchesse de Villeroy et par madame de Lévi; à monseigneur le duc de Bourgogne, par M. de Beauvilliers; à madame de Maintenon, par le maréchal de Boufflers; au roi même, par le père Tellier; et toutes ces batteries réussirent.

Les choses en cet état, j'estimai qu'il les fallait laisser reposer et mâcher, ne point les gâter par un empressement à contre-temps, surtout ne point exciter madame la Duchesse par des mouvemens, auxquels ce mot échappé et si fort relevé par Monseigneur la rendrait attentive, et la laisser assoupir dans la confiance en ses forces et le mépris de celles qui lui étaient opposées. Toutes ces mesures gagnèrent la semaine sainte. Je pris ce temps ordinaire d'aller à la Ferté, d'où je revins droit à Marly, le premier où le roi alla après l'audience qu'il m'avait accordée, comme je l'ai dit en son temps. Je le répète ici pour rendre les époques de toute cette grande intrigue plus certaines. J'appris en arrivant une petite alarme qui ne m'effraya pas, mais dont je me servis pour faire renouveler, et de plus en plus inculquer, à madame la duchesse de Bourgogne tout ce qui était vrai à son égard et à celui de monseigneur le duc de Bourgogne, dont je m'étais servi d'abord pour l'intéresser puissamment à Mademoiselle, et qui a été expliqué déjà. J'appris donc qu'un soir,

pressé plus que de raison sur Mademoiselle par madame d'O, et impatientée, elle lui montra du penchant pour un mariage étranger; et plût à Dieu qu'il eût pu se faire! c'eût bien été aussi le mien, comme je l'ai dit plus haut, mais j'y ai rapporté en même temps les raisons qui le rendaient impossible, et il l'était devenu de plus en plus alors, tant par les menées de madame la Duchesse que par les mesures en faveur de Mademoiselle; ainsi je ne répéterai rien là-dessus.

Arrivant à Marly, j'y trouvai tout en trouble, le roi chagrin à ne le pouvoir cacher, lui toujours si maître de soi et de son visage, la cour dans l'opinion de quelque nouveau malheur qu'on ne se pouvait résoudre à déclarer. Quatre ou cinq jours s'y passèrent de la sorte; à la fin on sut et on vit de quoi il s'agissait. Le roi, informé que Paris et tout le public murmuraient fort des dépenses de Marly, dans des temps où on ne pouvait fournir aux plus indispensables dépenses d'une guerre forcée et malheureuse, s'en piqua cette fois-là plus que tant d'autres qu'il avait reçu les mêmes avis, sans raison plus particulière, ou qu'au moins elle soit venue jusqu'à moi. Mais le dépit fut si grand que madame de Maintenon eut toutes les peines du monde de l'empêcher, et par deux fois, de retourner tout court à Versailles, quoique ce voyage eût été annoncé pour dix-huit jours au moins. La fin fut que, au bout de ces quatre ou cinq jours, le roi déclara, avec une joie amère, qu'il ne nourrirait plus les dames à Marly; qu'il y dînerait désormais seul à son petit couvert comme à Versailles; qu'il souperait tous les jours à une table de seize couverts avec sa famille, et que le surplus des places serait rempli par des dames qui seraient averties dès le matin; que les princesses de sa famille auraient chacune une table pour les dames qu'elles amèneraient, et que mesdames Voysin et Desmarets en tiendraient chacune

une, pour que toutes les dames qui ne voudraient pas manger dans leur chambre eussent à choisir où aller. Il ajouta avec aigreur qu'il ne travaillerait plus à Marly qu'en amusemens de bagatelles, et que de cette façon, n'y dépensant pas plus qu'à Versailles, il aurait au moins le plaisir d'y pouvoir être tant qu'il voudrait, sans qu'on pût le trouver mauvais. Il se trompa d'un bout à l'autre, et personne autre que lui n'y fut trompé, si tant est qu'il le fut en effet, sinon en croyant en imposer au monde.

Il fallut établir des tables, comme à Versailles, pour le bas étage de ce qui y avait bouche à cour, et qui vivait de la desserte des trois tables qui jusque-là étaient soir et matin servies dans un petit salon pour le roi et les dames. Il fallut des cuisines aux princesses et d'autres appartenances, et tout aussitôt réparer ce qu'on avait pris pour cela par des bâtimens nouveaux, qui furent fort étendus pour y pouvoir mener plus de monde. Les ateliers et les noms furent changés, mais d'Antin laissa subsister les ouvrages sous une autre face. L'épargne en effet demeura nulle, les ennemis se moquèrent de ce retranchement avec insulte, les plaintes des sujets ne cessèrent point, et l'interruption du courant des affaires, souvent importantes et pressées, ne fit qu'augmenter par l'allongement et la fréquence de ces voyages dont le roi avait compté de s'acquérir ainsi toute la liberté.

Madame la Duchesse, qui voulait tenir Monseigneur de près, et qui connaissait le danger de l'interruption d'un continuel commerce, avait, contre toute bienséance, dans ses premiers mois de deuil, obtenu d'être de tous les voyages de Marly. Ce n'avait pas été sans peine, sans autre raison toutefois que le roi, qui voulait que ses tables fussent toujours remplies sans que personne y manquât, (et ce ne fut que dans la première huitaine de Marly qu'il les retrancha), et qui était jaloux aussi que le

salon fût toujours vif et plein, craignit que l'appartement de madame la Duchesse, qui n'en pouvait sortir que par le cabinet du roi après son souper, fît une diversion qui éclaircirait fort l'un et l'autre. Elle promit là-dessus l'attention la plus discrète, à laquelle le roi se rendit voyant qu'il fallait céder ou défendre, à quoi il ne voulait pas se porter. Le retranchement des tables, qui suivit de si près le commencement de ce voyage, élargit madame la Duchesse pour les suites. Elle voulut avoir à Marly mesdemoiselles de Bourbon et de Charolais, les deux de ses six filles qui étaient élevées auprès d'elle, et qui avaient eu pour elles deux un méchant petit logement, tout en haut, à Versailles, lorsque Louvois le quitta pour celui de M. de Duras. Madame la Duchesse allégua l'épargne, l'état de ses affaires et la dépense d'avoir une table et un détachement de sa maison pour ses filles à Versailles, pendant les Marly. Le roi y consentit. Elle avait d'autres raisons : elle voulait en amuser Monseigneur ; suppléer par elles à ce dont son état de veuve l'empêchait; accoutumer le roi à leur visage, avec qui il était difficile qu'elles ne soupassent pas souvent; détourner Monseigneur, qui ne pouvait jouer chez elle dans ces premiers temps, et qui s'ennuyait chez madame le princesse de Conti, de s'adonner chez madame la duchesse de Bourgogne; et par ses filles, bourdonnant dans le salon auprès de lui, le détourner des particuliers momentanés qu'il pouvait avoir avec madame la duchesse de Bourgogne, souvent si utiles à faute d'autres que ces gens-là ne savent pas se donner dans leur famille; enfin les tenir avec lui à jouer chez madame la princesse de Conti, sa dupe éternelle, qui espérait se rapprocher de Monseigneur en la servant à son gré, et qui, pour les yeux, était une autre elle-même dans le salon, où, avec sa cabale, madame la Duchesse

n'ignorait rien de ce qui se passait de plus futile.

Dès que cela fut accordé, le roi, qui voulait toujours tenir égale la balance entre ses filles, proposa à madame la duchesse d'Orléans que Mademoiselle fût de tous les Marly. Elle était à Versailles, son rang était réglé avec les princesses du sang; ainsi nulle difficulté. Cette proposition fut la matière d'une délibération entre M. et madame la duchesse d'Orléans et moi. Après avoir bien discuté le pour et le contre, nous nous trouvâmes tous trois du même avis de laisser Mademoiselle à Versailles, et de ne s'embarrasser point de voir mademoiselle de Bourbon passer les journées dans le même salon, et souvent à la même table de jeu que M. le duc de Berry, se faire admirer de la cour, voltiger autour de Monseigneur, et accoutumer le roi à elle. Ce n'était aucune de ces bagatelles qui ferait son mariage; mais d'avoir Mademoiselle à Marly pouvait rompre le sien, exposée comme elle le serait à toutes les pièces, et toutes les affaires les plus fausses ou les plus imprévues, qu'une malice si intéressée et si connue lui susciterait, soutenues de cette audacieuse cabale, et de Monseigneur même, sous les yeux de M. le duc de Berry qu'on dégoûterait, du roi qu'on embarrasserait, et qui se trouverait infiniment importuné des éclaircissemens et des plaintes que madame la duchesse de Bourgogne ne pourrait pas toujours soutenir, et qui lasseraient la faiblesse de madame de Maintenon, toutes choses très dangereuses au mariage et très inutiles à hasarder. Nous conclûmes donc à remercier, et à ne rien changer à la vie séparée de Mademoiselle, et ce refus fus fort approuvé.

Dans cet état de choses, je fut frappé de l'importance d'aller rapidement en avant. Je sentis toute la force de ces nouvelles mesures de madame la Duchesse, et je prévis que, plus on perdrait de temps, moins il deviendrait favorable à Mademoiselle. Madame la duchesse de Bour-

gogne, que je fis presser, fut du même avis; le père Tellier, avec qui j'avais souvent conféré, et qui passait deux jours chaque semaine à Marly, pensa de même; M. de Beauvilliers aussi. Un jour que madame la duchesse d'Orléans se trouva légèrement indisposée, il monta avec moi dans sa chambre, où, dans un coin écarté de la compagnie, il traita cette matière à découvert entre M. le duc d'Orléans et moi, et j'en fus ravi dans l'espérance que cela encouragerait ce prince. Le maréchal de Boufflers fut du même sentiment, et pressa madame de Maintenon utilement. Je fis en sorte que madame la duchesse d'Orléans, qui n'était pas en état de descendre, fît prier madame la duchesse de Bourgogne, par la duchesse de Villeroy, de monter chez elle. Je dis que je fis en sorte, parce que, paresse ou timidité, avec une desir extrême, cette princesse ne se remuait qu'à force de bras. Madame la duchesse de Bourgogne y monta. Le tête-à-tête dura plus d'une heure.

Les fréquens particuliers entre la duchesse de Villeroy, madame de Lévi, M. et madame d'O, madame la duchesse de Bourgogne les uns avec les autres, les miens surtout chez madame la duchesse d'Orléans, et à toutes heures, quoiqu'il parussent moins, donnèrent à parler au courtisan curieux et oisif; ce qui, suivi de cette longue conférence de madame la duchesse de Bourgogne chez madame la duchesse d'Orléans, alarma madame la Duchesse; d'où il résulta que Monseigneur se fronça encore plus qu'à l'ordinaire avec M. le duc d'Orléans, se rengorgea avec madame la duchesse de Bourgogne, et se montra plus rêveur et plus froid au roi pour en être moins accessible. Toutes ces choses me hâtèrent de plus en plus. Après avoir fort concerté toutes choses, et m'être assuré du succès des diverses tentatives et de madame de Maintenon, nous proposâmes madame la duchesse d'Orléans et moi, à M. le duc d'Orléans, de parler au roi. D'abord il

se hérissa, mais battu presque sans cesse un jour et demi de suite, et ne pouvant nous résister, armés comme nous l'étions de l'avis et du concert de madame la duchesse de Bourgogne, de madame de Maintenon, de M. de Beauvilliers, du maréchal de Boufflers et du père Tellier, il nous dit franchement qu'il ne savait comment s'y prendre, que le mariage en soi était ridicule à proposer dans un temps de guerre et de misère, et le mariage de sa fille plus fort et plus insensé que nul autre. Madame la duchesse d'Orléans se trouva étrangement étourdie de cet aveu si nettement négatif; pour moi, il ne me mit qu'en colère. Je répondis qu'il se faisait tous les jours tant de sottises gratuites qu'il pouvait bien en espérer une en sa faveur, et qu'il ne devait pas être retenu de la demander, puisqu'elle lui était si importante. Je n'y gagnai rien. Après avoir long-temps disputé, il nous dit franchement qu'il n'avait ni le front ni le courage de parler, et que, s'il le faisait dans cette disposition, ce serait si mal qu'il ne ferait que gâter son affaire. Toutefois sans cela elle ne se pouvait amener au-delà des termes où elle se trouvait conduite, et il s'agissait de la bâcler sous peine de la manquer sans retour.

Les choses à ce point, et madame la duchesse d'Orléans, pour ainsi dire pétrifiée de surprise et de douleur, je pris mon parti : ce fut de proposer à M. le duc d'Orléans, puisqu'il était fermé à ne point parler au roi, au moins de lui écrire et de lui rendre sa lettre lui-même. Cette proposition rendit la vie et la parole à madame la duchesse d'Orléans, qui applaudit à cet avis qu'elle-même avait mis en avant d'abord à la proposition de parler. J'y avais résisté comme beaucoup plus faible que la parole; et j'y étais revenu lorsque je ne vis point d'autre ressource. Pour madame la duchesse d'Orléans, elle crut toujours qu'une lettre, qui demeurait, et qui se pouvait

relire plus d'une fois dans un intérieur de gens favorables, valait mieux que le discours. Le succès montra qu'elle avait raison. M. le duc d'Orléans y consentit. Je craignis ses réflexions, et je le pressai d'écrire sur-le-champ. Il logeait toujours en bas du premier pavillon du côté de la chapelle, avec M. le Prince ou M. le prince de Conti en haut, après leur mort avec M. de Beauvilliers. Le voyage suivant cela fut changé. Il eut pour toujours un logement au château, en haut, faisant suite à celui de madame sa femme. Pour le dire en passant, il n'y avait eu au château d'hommes logés que les fils de France; et le capitaine des gardes en quartier, et aucune femme mariée que les filles de France, enfin madame la duchesse d'Orléans. Tant que le roi vécut cela ne fut pas autrement, sinon en faveur de M. et de madame la duchesse d'Orléans.

Comme M. le duc d'Orléans sortait, madame la duchesse d'Orléans me dit d'un air peiné: « Allez-vous le quitter »? puis « N'écrivez-vous point »? Elle voulait que je fisse la lettre. Je suivis donc M. le duc d'Orléans qui, en arrivant chez lui, où il n'eut jamais ni plume, ni encre, ni papier, demanda à ses gens de quoi écrire, qui en apportèrent de fort mauvais. Il me proposa que nous fissions la lettre ensemble; mais importuné dès la première ligne, je lui en remontrai l'inconvénient et le priai de faire sa lettre et moi une autre; qu'il choisirait après, ou corrigerait et ajouterait ce qu'il voudrait; et là-dessus je me mis à écrire. Vers le milieu de ma lettre, que je fis rapidement tout de suite, le hasard me fit lever les yeux sur lui, en prenant de l'encre dans ma plume; et je vis qu'il n'avait pas écrit un mot depuis que nous avions cessé de faire ensemble, et que, couché dans sa chaise, il me voyait écrire tranquillement. Je lui en dis mon avis en un mot, et continuai. Il me dit pour raison qu'il n'était non plus en état d'écrire que de parler. Je ne voulus

pas contester. Cette lettre qui emporta le mariage, et qui peint mieux que les portraits l'intérieur du roi, par le tour dont elle s'exprime, pour l'emporter comme elle le fit mérite d'être insérée dans ces Mémoires. La voici telle que je la fis d'un seul trait de plume en présence de M. le duc d'Orléans, comme je viens de le dire :

« Sire,

« Plusieurs pensées m'occupent et me pénètrent depuis long-temps, que je ne puis plus me refuser de représenter à votre majesté, puisqu'elles ne peuvent lui déplaire, et que depuis peu diverses occasions ont tellement grossi dans mon cœur et dans mon esprit les sentimens qu'elles y ont fait naître que je ne puis que je ne les porte au pied de votre majesté, avec cette confiance que vos anciennes bontés, et, si j'ose l'ajouter, que le sang inspirent; et je le fais par écrit dans la crainte de ma plénitude, qui est telle qne j'aurais appréhendé de vous parler trop diffusément. Il y a deux ans, sire, que votre majesté fit naître en moi des espérances flatteuses du mariage de M. le duc de Berry avec ma fille. Elle me fit l'honneur de me dire qu'il n'y avait point en Europe de princesse étrangère qui lui convînt, et j'ose ajouter que la France ne lui en peut offrir aucune au préjudice de ma fille. J'ai vécu depuis dans ce raisonnable desir que vous-même m'avez accru. Je vois cependant que le temps s'écoule, et qu'en s'écoulant vous prenez plaisir à combler votre famille de nouveaux biens. Quelles grâces à-la-fois pour madame la Duchesse que sa pension, celle de son fils, la charge de grand-maître et le gouvernement de Bourgogne! Quelle faveur à M. du Maine que la survivance de colonel-général des Suisses et Grisons, et de grand-maître de l'artillerie, pour ses enfans, et un rang qui les égale au mien! Vous m'avez fait son beau-frère, et je suis bien aise de ses

avantages; mais qu'il me soit permis de vous représenter, avec toute sorte de respect, que l'état de ma famille est tel que, si je mourais, il ne serait pas en la puissance de votre amitié de lui en donner des marques semblables; puisque les honneurs que je tiens de vous ne lui passeraient pas, et que, n'ayant ni gouvernement ni charge, elle ne peut être revêtue de rien, par quoi mes enfans seraient bien moindres en effet, quoique si fort aînés des autres, et vos petits-enfans comme eux. Qu'est-il donc au pouvoir de votre majesté de faire, pour eux et pour moi, qu'un mariage que je ne puis douter qui ne soit de son goût, par ce qu'elle m'a fait la grâce de m'en dire le premier, qui réunit tous ses enfans, et qui assure une protection aux miens, quelque dénués qu'ils soient d'ailleurs, jusqu'à l'accomplissement duquel je suis sans cesse entre la crainte et l'espérance? Voilà, sire, mes raisons de père qui me touchent sensiblement; mais j'en ai d'autres qui me tiennent encore bien plus vivement au cœur, et qui me le serrent, de sorte qu'il n'est pas douteux que vous ne vous intéressassiez à me rendre le repos, si vous étiez informé de tout ce que je souffre.

« Vous avez nouvellement comblé toute votre famille de biens, et moi seul je me trouve excepté. Vous avez cherché à consoler madame du Maine du chagrin qu'elle s'est voulu faire sur son rang; moi seul je me trouve encore égalé aux princes du sang à votre communion. Je me trouve condamné, en la personne de mes filles, sur le rang que j'avais cru devoir prétendre pour elles. J'étouffe mon chagrin par soumission, et pour vous rendre un plus profond respect. Rien cependant ne me console, et rien ne s'avance pour l'unique chose qui pourrait le faire. Que puis-je penser là-dessus, sire, sinon de craindre de n'être pas avec votre majesté comme j'ose dire que le mérite mon cœur pour elle, ou qu'il ne se présente un autre obsta-

cle, que je vois depuis long-temps se former avec art et se grossir de même? Car pour la conjoncture des temps, tout apprend, et ces derniers exemples, que vous êtes trop grand, trop absolu, trop maître pour qu'une semblable raison arrête ce que vous voulez faire; et puisque l'état des princesses de l'Europe est tel que le mariage de M. le duc de Berry ne peut rien influer à la paix, votre amitié et votre autorité peuvent trouver les expédiens nécessaires de passer en ma faveur, comme vous avez fait pour les autres, par-dessus la conjoncture du temps. Mon malheur est donc tel que je ne puis plus attribuer le silence sur ce mariage qu'à votre volonté, et j'en mourrais de douleur, ou à l'éloignement qu'on ne cesse de donner contre moi, avec toute la malignité et l'artifice possibles, à celui que sa bonté, son équité naturelle, et son ancienne amitié pour moi en rendraient tout-à-fait incapable sans un crédit aussi grand, et dont l'augmentation continuelle ne promet qu'une division que rien ne pourra éteindre dans votre maison si j'en deviens ainsi la victime, dans un temps surtout où, contens ou jamais, on ne devrait avoir aucune aigreur de reste. C'est donc, sire, mon extrême et respectueuse tendresse pour votre personne, mon attachement pour celle de Monseigneur, qui plus que tout me fait brûler du desir de me voir rapprocher de votre majesté et de lui par les liens les plus étroits et les plus intimes, ce qui, d'ailleurs, terminant toute aversion, et me donnant lieu de m'unir par ma seconde fille avec madame la Duchesse, liera son fils à M. le duc de Berry par un honneur semblable à celui que mon fils en recevra lui-même. Ces considérations sont telles que j'espère enfin qu'elles toucheront le bon cœur de votre majesté, et je le lui demande avec toute l'instance dont peut être capable, avec le plus profond respect, sire, de votre majesté

« le très humble, etc. »

J'avais tâché de faire entrer dans cette lettre tout ce qui pouvait porter à une détermination prompte : une préface touchante par le respect, la confiance et le souvenir que la pensée de ce mariage était d'abord venue du roi; une énumération ensuite des prodigieux bienfaits si récemment répandus sur madame la Duchesse et sur M. du Maine; une comparaison forte, mais légère, de sa nudité, en faisant délicatement souvenir le roi qu'il l'avait marié, et ne faisant que montrer, comme à la dérobée, la grandeur de sa naissance en leur comparaison; ne tirer droit que parce que ses enfans étaient aussi ses petits-enfans, flatterie la plus puissante sur le roi. J'essaie de découvrir et avec douceur ce sacrifice, les divers griefs de rang, et de montrer qu'en tout il ne peut y avoir de dédommagement que le mariage. Passant de là à des tendresses bien séantes à un neveu et à un gendre si élevé, je présente l'empire de madame la Duchesse sur Monseigneur, avec la force précisément nécessaire pour se faire sentir, et la mesure propre à écarter de soi l'amertume; d'où, après les louanges, l'excuse de Monseigneur et une échappée de tendresse pour lui, sort tout-à-coup une menace qui sans rien exprimer dit tout, et le dit avec force, sans toutefois pouvoir blesser; de là, se rabattant sur l'union, propose de la rendre effective par un autre mariage, et adoucit ainsi tout ce qui a échappé de fort, mais laisse ces idées vives en leur entier, en finissant tout court par des tendresses les plus pressantes de terminer enfin ce mariage.

Dès que la lettre fut achevée, je la lus à M. le duc d'Orléans, qui de bonne foi, ou de paresse, la trouva admirable, sans y vouloir changer rien. Comme je l'avais écrite rapidement et d'une petite écriture, dont je me sers pour écrire vite et me suivre moi-même, je me défiai des mauvais yeux de M. le duc d'Orléans; ainsi je la lui don-

nai pour voir s'il la lirait bien. La précaution fut sage. Il ne put en venir à bout, de sorte que je m'en allai chez moi en faire une copie qu'il pût lire, avec promesse de la lui porter le soir même chez madame la duchesse d'Orléans. Il était tard quand je l'eus achevée, je trouvai Pontchartrain à table, chez qui je devais souper, et que je quittai au sortir de table, pour aller chez madame la duchesse d'Orléans. Cela fit deux contre-temps qu'il n'y eut pas moyen d'éviter et qui me fâchèrent. Pontchartrain était d'une curiosité insupportable, grand fureteur et inquisiteur, sur ses meilleurs amis comme sur les autres; cette arrivée à table, et cette retraite immédiatement après, le mit en éveil et sa compagnie, quoiqu'ils n'eussent pu rien remarquer en moi pendant le souper, et dans la suite il ne m'épargna pas les questions, qui ne lui acquirent pas la moindre lumière. L'autre fut que je trouvai le roi retiré. Cela fut cause que je ne voulus pas m'arrêter chez madame la duchesse d'Orléans, où elle et M. le duc d'Orléans m'attendaient avec impatience. Ils voulurent me retenir à lire la lettre, mais je me contentai de leur laisser la copie que j'avais faite pour leur donner, et ne voulus pas être remarqué pour sortir si tard de chez elle. Je n'y gagnai rien. On le sut, on en fut en curiosité, mais elle fut peu satisfaite. Le lendemain ils me remercièrent l'un et l'autre plus en détail.

M. le duc d'Orléans avait copié la lettre et brûlé la copie qu'il en avait de moi, et sa lettre était toute cachetée. Ils me dirent qu'ils avaient un peu abrégé la préface, omis la communion du roi, et adouci cette phrase, *trop grand*, *trop absolu*, *trop maître*, et que du reste elle avait été copiée mot pour mot. S'ils y avaient fait d'autres changemens, ils me les auraient dit tout de même; ainsi j'ai inséré ma lettre ici en marquant ces changemens. Le préambule abrégé, je l'avais fait tel

qu'il était pour disposer le roi à n'être pas effarouché; la communion, grief qui me touchait à la vérité, mais qui ne blessait pas moins le rang de M. le duc d'Orléans, je l'avais mise pour faire sentir au roi que ce prince était maltraité pour l'amour des autres, et l'exciter d'autant au seul dédommagement qu'il pouvait lui donner; je sentis à l'instant la double raison qui l'avait fait supprimer à madame la duchesse d'Orléans : l'intérêt de M. son fils que, depuis le réglement fait contre sa prétention pour ses filles, elle ne pouvait espérer de faire plus que prince du sang; et celui des bâtards égalés en tout aux princes du sang, et qui lui était bien plus cher que celui de M. son fils, chose monstrueuse, mais qui se trouvera bien au net dans la suite. Quant à l'adoucissement de la phrase, je n'en compris pas la raison, d'autant que rien ne flattait plus le roi que l'opinion et l'étalage de son autorité, et qu'il s'agissait là de l'en piquer et l'engager à forcer Monseigneur; mais la lettre étant copiée et cachetée, et ces changemens au fond n'altérant rien d'important à représenter, je ne fis nul semblant de ne les approuver pas. Madame la duchesse d'Orléans fut fort touchée de l'énumération des grâces nouvellement faites à M. du Maine, de la mention du poids de ce pouvoir de madame la Duchesse sur Monseigneur, surtout de la menace mêlée de tendresse; et elle espéra beaucoup de l'effet de cette lettre.

Il fut après question de la donner au roi, et ce ne fut pas une petite affaire. La confidence en fut faite à madame la duchesse de Bourgogne, et par elle à madame de Maintenon, de la lettre s'entend non du vrai auteur, et toutes deux l'approuvèrent, mais pressèrent de la remettre. La même confidence fut aussi faite au père Tellier par le père du Trévoux, afin qu'elle fût plus obligeante par cette voie que par la mienne, comme ve-

nant plus purement de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans. Le confesseur promit d'agir en conséquence. Lui et moi en conférâmes, et il tint bien sa parole. Je la fis aussi à M. de Beauvilliers pour monseigneur le duc de Bourgogne. Elle n'alla pas au-delà, pour mieux en conserver le secret dans le pur nécessaire au succès. Pour rendre cette lettre, il fallait trouver une jointure où le roi et madame de Maintenon, toute bien intentionnée qu'elle était, fussent de bonne humeur; où elle passât la journée à Marly, car elle allait presque tous les jours à Saint-Cyr, et ces jours-là le roi ne la voyait que le soir; où le père Tellier fût à Marly, qu'il n'y venait que le mercredi ou souvent le jeudi jusqu'au samedi; enfin éviter que d'Antin vît donner la lettre, qui était toujours dans les cabinets, et qui, sur une démarche aussi peu ordinaire, ne manquerait pas d'alarme et de soupçons, et de les donner à l'instant à Monseigneur et à madame la Duchesse, qu'il s'agissait sur toutes choses de maintenir dans la tranquille sécurité qu'ils avaient prise. Tant de choses à ajuster à-la-fois étaient affaire bien difficile. Toutefois le hasard les présenta toutes le vendredi et le samedi suivant, sans que l'extrême timidité de M. le duc d'Orléans à l'égard du roi eût osé en profiter, quoique sa lettre toujours en poche.

Cependant madame la duchesse de Bourgogne pressait sans cesse madame la duchesse d'Orléans, tant de sa part que de celle de madame de Maintenon. Huit jours après, le vendredi matin, je sus par Maréchal que le roi se portait bien, et avait été gaillard avec eux à son premier petit lever; que madame de Maintenon ne sortait point de chez elle de tout le jour, car elle avait un autre petit appartement avec une tribune sur la chapelle qu'on appelait le repos, sanctuaire tout particulier où elle allait souvent se cacher quand elle n'allait pas à

Saint-Cyr. Le père Tellier était à Marly comme tous les vendredis; et de grande fortune, d'Antin était allé faire une course à Paris. Je trouvai M. le duc d'Orléans dans le salon, comme le roi revenant de la messe entrait chez madame de Maintenon, ainsi qu'il faisait toujours à Marly quand elle y était les matins. Je dis à M. le duc d'Orléans ce que j'avais appris, je lui demandai combien de temps encore il avait résolu de garder sa lettre en poche. Je lui dis que j'étais bien informé que madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon même blâmaient fort sa lenteur. Je lui appris que le monde s'apercevait à son air rêveur et embarrassé qu'il avait quelque chose dans la tête, et que la visite et le tête-à-tête de madame la duchesse de Bourgogne chez madame la duchesse d'Orléans, et nos divers particuliers, avaient été fort remarqués. Il voulait, il n'osait. Nous fûmes ainsi trois bons quarts d'heure en dispute dans ce salon, rempli à ces heures-là des plus considérables courtisans qui nous y voyaient et je mourais de peur qu'ils ne nous remarquassent. Enfin le roi passa de chez madame de Maintenon chez lui, et le salon se vida dans le petit salon entre deux, et dans sa chambre. Alors je pressai M. le duc d'Orléans de toute ma force d'aller donner sa lettre. Il s'avançait vers le petit salon, puis tournait le dos à la mangeoire. Moi toujours l'exhortant, je le serrais de l'épaule vers le petit salon, je faisais le tour de lui pour le remettre entre le petit salon et moi quand il s'en était écarté. Ce manège se fit à tant de reprises que j'étais sur les épines de ce peu de gens du commun restés dans le grand salon, et des courtisans qui, du petit, nous pouvaient voir pirouettant de la sorte, à travers la grande porte vitrée. Toutefois je fis tant qu'à force de propos, de tours, et d'épaule, je le poussai dans le petit salon, et de là encore

avec peine jusqu'à la porte de la chambre du roi, tout ouverte. Alors il n'y eut plus à rebrousser, il fallut pousser jusque dans le cabinet. Restait s'il oserait enfin y donner sa lettre.

J'entrai lentement pour ne pas traverser la chambre avec lui, et je gagnai la croisée la plus proche du cabinet, dans la profondeur de laquelle on me fit place sur un pliant, où je m'assis auprès du maréchal de Boufflers, avec M. de Bouillon, M. de la Rochefoucauld, le duc de Tresmes et le premier écuyer, en attendant que le roi sortît pour prendre d'autres habits, et aller dans ses jardins. Je n'avais pas été trois ou quatre pater assis que je vis avec surprise sortir M. le duc d'Orléans, qui brossa la chambre et disparut. Je ne fis que me lever et me rasseoir avec les autres, bien en peine de ce qui s'était pu passer dans des instans si courts. Le roi fut assez long-temps sans sortir. Enfin il vint, changea d'habit, et alla à la promenade, où je le suivis. Tant à son habiller qu'à sa promenade j'observai soigneusement son maintien. Jamais homme n'en fut plus le maître; mais comme il était impossible qu'il se pût douter que qui que ce fût de ce qui l'environnait sût que M. le duc d'Orléans dût lui avoir donné une lettre, je voulus voir s'il serait gai, ou sérieux et concentré. Je ne le trouvai rien de tout cela, mais entièrement à son ordinaire, de sorte que je demeurai fort en peine de ce que la lettre était devenue. Après quelques tours, le roi s'arrêta au bassin des carpes, du côté de madame la Duchesse. M. le duc d'Orléans l'y vint joindre sans se trop approcher de lui. Un peu après, le roi tourna pour se promener ailleurs. Je me tins en arrière, M. le duc d'Orléans aussi, dans l'impatience réciproque de nous parler. Il me dit qu'il avait donné sa lettre, que d'abord le roi surpris lui avait demandé ce qu'il lui voulait, qu'il lui

avait dit : rien qui pût lui déplaire, qu'il le verrait par sa lettre, et que ce n'était pas chose dont il pût aisément lui parler; que sur cette réponse, le roi, plus ouvert, lui avait dit qu'il la lirait avec attention, sur quoi il était sorti pour ne pas laisser refroidir la première curiosité; et qu'en effet, étant près de la porte, il avait un peu tourné la tête, et vu que le roi ouvrait sa lettre. Ce mot dit, nous rejoignîmes la queue de la suite du roi, pour nous mêler et reparaître séparément. Je me sentis bien soulagé d'une si grande affaire faite, et j'avoue que ce ne fut pas sans émotion que j'attendis le succès de mon travail.

L'attente ne fut pas longue. J'appris le lendemain, par M. le duc d'Orléans, que le roi lui avait dit qu'il avait lu sa lettre deux fois; qu'elle méritait grande attention; qu'il lui avait fait plaisir de lui écrire plutôt que de lui parler; qu'il desirait lui donner contentement, mais que Monseigneur serait difficile et qu'il prendrait son temps pour lui en parler. En même temps je sus de madame la duchesse d'Orléans que le roi avait lu la lettre, dès le vendredi au soir, chez madame de Maintenon, entre elle et madame la duchesse de Bourgogne; qu'il l'avait goûtée, louée, et avait approuvé le desir et les raisons qu'elle contenait; que madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne l'avaient fortement appuyée; que leur embarras était Monseigneur, sur lequel ils avaient fort raisonné ensemble, et conclu qu'il fallait l'y faire consentir avec douceur et amitié, bien prendre son temps, n'en point perdre, et que ce fût le roi qui parlât pour forcer d'autant plus Monseigneur qui ne lui avait jamais encore dit non à rien. C'était de madame la duchesse de Bourgogne que madame la duchesse d'Orléans tenait tout ce récit. Peu de jours après, nous sûmes par le père du Trévoux que le roi avait parlé de la lettre au père Tellier en même sens que je viens de dire; que le confesseur l'avait con-

firmé dans ces sentimens, l'avait affermi sur Monseigneur et persuadé de finir tout le plus tôt qu'il serait possible. Dans cette heureuse situation je fus d'avis que M. et madame la duchesse d'Orléans ne gâtassent rien par un empressement, que l'engagement si formel du roi rendait pire qu'inutile, et gardassent une conduite unie et serrée pour ne pas réveiller madame la Duchesse et les siens, et ne pas troubler leur sécurité parfaite, tandis que la mine se chargeait sous leurs pieds sans qu'ils s'en aperçussent, que le feu était déjà au saucisson, et que l'effet n'en pouvait être que fort peu éloigné. Ils m'en crurent. Leur joie, qu'ils contraignirent au-dehors, était sans pareille, la mienne était égale à la leur, mais elle ne fut pas sans amertume.

CHAPITRE XVIII.

Madame la duchesse d'Orléans veut faire madame de Saint-Simon dame d'honneur de sa fille, lorsqu'elle deviendra duchesse de Berry. — Comment elle m'attaque sur ce point. — Ma réponse. — Conversation qui s'ensuit. — Liste de dames d'honneur que je porte à madame la duchesse d'Orléans. — Mesures pour éviter cette place à madame de Saint-Simon — Elle obtient une audience de madame la duchesse de Bourgogne. — Long détail de toute cette audience.

Dès les premiers temps du mouvement effectif de ce mariage, madame la duchesse d'Orléans me demanda, d'un ton trop significatif pour n'être pas entendu, qui on pourrait mettre dame d'honneur de sa fille si elle devenait duchesse de Berry. Je saisis donc incontinent sa pensée, et lui répondis exprès, d'un ton ferme et élevé, de faire seulement le mariage, et qu'elle aviserait après de reste

à une dame d'honneur, dont elle ne manquerait pas. Elle se tut tout court, M. le duc d'Orléans ne dit pas un mot, et je changeai sur-le-champ de discours. De ce moment, jusqu'à la grande force de l'affaire, elle ne me parla plus de dame d'honneur; mais, deux jours avant que je fisse la lettre dont il vient d'être parlé, elle dans son lit et moi tête à tête avec elle, au milieu d'une conversation très importante sur le mariage : « Pour cela, interrompit-elle tout-à-coup, en me regardant attentivement, si cette affaire réussit, nous serions trop heureux si nous avions madame de Saint-Simon pour dame d'honneur. — Madame, lui répondis-je, votre bonté pour elle vous fait parler ainsi. Elle est trop jeune et point du tout capable de cet emploi. — Mais pourquoi, interrompit-elle »? et elle se mit sur ses louanges en tout genre.

Après l'avoir écoutée quelques momens je l'interrompis à mon tour, en l'assurant qu'elle ne convenait point à cette place; et je me mis à lui en nommer d'autres, les plus dans son intimité ou dans sa liaison. A chacune elle trouvait un cas à redire, que je combattais à mesure vainement. Sur une entre autres tout-à-fait son intime et aussi extrêmement de mes amies, elle me fit entendre qu'il y avait eu un court espace de sa vie qui ne cadrait pas avec la garde d'une jeune princesse. Je souris et je dis que par cela même elle y était plus propre, que rien n'était plus rare qu'une femme aimable sans galanterie, mais qu'il était si extraordinaire de n'en avoir eu qu'une seule en sa vie, conduite modestement et finie sans retour ni rechute, que cela devait tenir lieu d'un mérite fort singulier. Madame la duchesse d'Orléans sourit à son tour, et me répondit que rien n'était plus avantageusement tourné pour cette dame que ce que je disais, mais qu'il fallait que je lui avouasse aussi qu'une femme aimable qui n'avait jamais eu ni galanterie ni soupçon était fort au-dessus de

celle qui n'en avait eu qu'une, que c'était une chose encore bien plus rare, et que madame de Saint-Simon était celle-là. Je convins de cette vérité, mais je me rabattis tout court sur l'âge, le peu de capacité à cet égard, et je continuai tout de suite à lui en nommer un grand nombre, et elle de ne s'accommoder d'aucune. J'en pris occasion de la trouver aussi trop difficile, et de lui dire que, pour soulager sa mémoire et la mienne, je lui apporterais une liste de toutes les dames titrées, parce que je comprenais bien qu'avec l'étrange exemple et si nouveau des deux dames d'honneur de Madame on n'en voudrait point d'autres pour une duchesse de Berry; que dans ce nombre il était impossible qu'il ne s'en trouvât plusieurs très convenables, et qu'elle-même en demeurerait très convaincue. Cela dit, je changeai tout de suite de propos.

Le lendemain j'allai chez elle, ma liste en poche, et résolu de lui bien faire entendre que mes réponses n'étaient pas modestie, mais refus absolu civilement tourné. Je trouvai chez elle un très petit nombre de compagnie très familière; mais il fallait le tête-à-tête pour reprendre les propos de la veille. Je tournai doucement la conversation sur le grand nombre de tabourets, je parvins naturellement à les faire nommer, et, sous prétexte de soulager la mémoire, à tirer la liste de ma poche disant, en regardant bien madame la duchesse d'Orléans, que je l'y avais oubliée depuis quelques jours que je n'en avais eu besoin. Je la lus et la remis dans ma poche après lui avoir ainsi témoigné que je lui tenais promptement parole, autant que cela se pouvait sans être seuls, résolu, après ce que je venais de faire, de ne remettre pas ce propos le premier avec elle, qui devait bien entendre ce que je pensais là-dessus, et qui ne l'entendit que de reste, mais qui avait résolu de n'en pas faire semblant. Ce redoublement d'attaque si vive, et si à découvert, me donna beaucoup d'in-

quiétude, et à madame de Saint-Simon encore plus. Elle et moi abhorrions également une place si au-dessous de nous en naissance et en dignité; et, bien que nous comprissions que l'orgueil royal n'y mettrait qu'une femme assise, nous ne voulions pas au moins que ce ravalement portât sur nous. Nous crûmes donc qu'il était à propos de prendre nos mesures de bonne heure, moi de parler net au duc de Beauvilliers, et madame de Saint-Simon à madame la duchesse de Bourgogne, puisque d'en dire davantage à madame la duchesse d'Orléans, après ce qui s'était passé avec elle, n'arrêterait ni ses desirs ni ses pas, et ne servirait au contraire qu'à la faire agir à notre insu et plus fortement.

Cette résolution prise, je fis souvenir le duc de Beauvilliers de ce que je lui avais dit, il y avait deux ans, lorsqu'on crut, et non sans quelque fondement, que M. le duc de Berry allait épouser la princesse d'Angleterre. Je lui exposai ce qui s'était passé entre madame la duchesse d'Orléans et moi; je lui réitérai mon éloignement et celui de madame de Saint-Simon pour une telle place. Je l'assurai que, si l'on venait jusqu'à nous la donner, nous la refuserions; et je le conjurai d'en détourner la pensée, si ceux qui ont ou qui prennent droit de choisir venaient à l'avoir et qu'elle lui fût communiquée, et il nous approuva et me le promit. De retour à Versailles, nous contâmes notre fait au chancelier sous le sceau de la confession. Il fut bien étonné que le mariage en fût là. Il était aliéné de M. le duc d'Orléans par le tissu de sa vie, et plus encore par son affaire d'Espagne. Il pensait d'ailleurs sainement sur un mariage étranger, tellement qu'il me reprocha beaucoup d'avoir si utilement travaillé, et il ne s'apaisa qu'à peine, lorsque je lui eus fait sentir combien, sans ce mariage, celui de mademoiselle de Bourbon était certain et imminent, fille comme Mademoi-

selle d'une bâtarde, ce que, avec raison, il ne pouvait supporter. Il trouva que nous pensions dignement de ne vouloir point de la place d'honneur, et sagement de prendre là-dessus des mesures de bonne heure.

Madame la duchesse de Bourgogne continuait sans interruption, depuis bien des années, de témoigner une amitié solide à madame de Saint-Simon, dont elle lui avait toujours donné des marques. Le chancelier approuva fort que, les choses en cet état, elle s'adressât à elle. Madame de Saint-Simon lui fit donc demander une audience, de façon que cela fût ignoré, s'il était possible, et pour en mieux tenir le secret, elle se servit de madame Cantin, première femme de chambre, plutôt que des dames du palais si fort de nos amies, dont nous voulûmes éviter la curiosité. L'audience fut aussitôt accordée que demandée. Madame de Saint-Simon se rendit chez madame la duchesse de Bourgogne à onze heures du matin, comme elle sortait de son lit, qui à l'instant la fit entrer dans son cabinet, et asseoir sur un petit lit de repos auprès d'elle. Après le premier compliment, madame de Saint-Simon lui dit qu'étant toute sa ressource, et toujours sa ressource éprouvée, elle venait à elle lui demander une grâce avec confiance, mais avec instance de n'en être pas refusée; qu'elle avait balancé long-temps, mais que la chose pressant, et ne pouvant craindre de manquer à la fidélité du secret, puisqu'il s'agissait d'un mariage qu'elle-même desirait et faisait.... A ces mots madame la duchesse de Bourgogne l'interrompit en l'embrassant avec empressement : « Le mariage de M. le duc Berry, dit-elle, et vous voulez être dame d'honneur? J'y ai déjà pensé. Il faut que vous la soyez. — C'est justement de ne la pas être que je viens vous demander. »

A cette repartie, on ne peut rendre quel fut l'étonnement de madame la duchesse du Bourgogne. Après un

moment de silence, elle demanda la raison d'un éloignement qui la surprenait tant, et lui dit à quel point elle en était étonnée. Madame de Saint-Simon répondit que peut-être lui paraîtrait-il étrange qu'elle prît ainsi des devans auprès d'elle sur une chose dont l'occasion n'existait pas encore, et sur une place qu'elle serait plus éloignée que personne de croire qu'on lui voulût donner, que pour l'occasion, elle était instruite par moi, si avant dans l'affaire, de l'état si prochain auquel elle se trouvait; que sur la place, elle ne pouvait pas douter que madame la duchesse d'Orléans ne l'y desirât, par tout ce qu'elle m'avait dit, dont elle lui conta le détail; que ne craignant donc point de parler à faux sur l'un ni sur l'autre, ni de s'adresser mal sur tous les deux, elle venait lui demander à temps, et avec toute l'instance dont elle était capable, de lui éviter une place dont je ne voulais point, et elle beaucoup moins encore; que tout son desir était borné à une place de dame du palais auprès d'elle; qu'elle avait tout son cœur et tout son respect; qu'elle ne pouvait regarder une autre qu'elle, ni souffrir d'être mise ailleurs; et que, si elle ne devenait point dame du palais, elle serait contente et heureuse de demeurer à lui faire sa cour, pourvu qu'elle n'eût point d'attachement ailleurs. Madame la duchesse de Bourgogne lui fit là-dessus toutes les amitiés imaginables. Elle lui dit ensuite que c'était par amitié pour elle, et par intérêt pour soi, comptant sur son attachement avec goût et confiance, qu'elle avait aussitôt pensé à elle pour dame d'honneur dès qu'elle avait vu le mariage en apparence de se faire; que cette belle-sœur, fille de M. et de madame la duchesse d'Orléans, étant de sa main et de son choix, elle comptait vivre beaucoup avec elle, par conséquent vivre beaucoup avec celle qui serait sa dame d'honneur, avoir avec elle un particulier de confiance nécessaire sur mille

choses; qu'une dame d'honneur avec qui elle ne serait pas fort libre la contraindrait beaucoup; et qu'une sur l'attachement véritable de qui elle ne pourrait pas compter l'embarrasserait continuellement; que dans cette vue elle avait jeté les yeux sur elle, comme la seule convenable à cette place, qui eût ces qualités à son égard; que pour ce qui était de dame du palais, il était vrai que cela ne lui conviendrait plus après avoir été dame d'honneur de la duchesse de Berry; mais que la duchesse du Lude, déjà si infirme, n'était point éternelle; qu'elle la pouvait très bien et très dignement remplacer; qu'elle le souhaitait passionnément; que dans cette vue encore elle avait songé à la faire dame d'honneur de la duchesse de Berry, pour ôter par là l'obstacle de la jeunesse, et l'approcher cependant du roi, s'il lui fallait à elle une autre dame d'honneur.

Après les remercîmens madame de Saint-Simon répondit, sur le fait de sa dame d'honneur, que l'autre place l'en éloignerait plutôt que de l'en approcher; et sur ce que madame la duchesse de Bourgogne lui répliqua avec vivacité qu'elle voulait bien qu'on sût, et la duchesse de Berry la première, quand il y en aurait une, qu'une duchesse de Berry était faite pour lui céder ses dames quand il lui plairait de les vouloir prendre, madame de Saint-Simon lui représenta que, si elle ne s'acquittait pas de l'emploi suivant ce qu'on attendrait d'elle, ce serait une exclusion pour la première place; que, si au contraire elle y réussissait, ce serait une raison de l'y laisser; qu'ainsi à tous égards elle ne pouvait entrer dans la pensée que cette place lui pût servir à en avoir une à laquelle elle n'avait jamais osé songer, s'étant toujours bornée à lui être plus particulièrement attachée par une place de dame du palais. Elle se rabattit ensuite sur son incapacité, que madame la duchesse de Bourgogne releva

par toutes sortes de marques d'estime, sur quoi madame de Saint-Simon lui représenta fortement la différence extrême de se bien acquitter des fonctions de dame d'honneur auprès d'elle, à qui à présent il n'était plus question de rien dire, mais seulement de la bien faire servir et de la suivre, ou auprès d'une princesse de moins de quinze ans, dont il faudrait devenir la gouvernante, et répondre de sa conduite à tant de différentes personnes et au public ; qu'elle ne se sentait ni force ni capacité pour bien remplir tous ces différens devoirs, et moins encore d'humilité pour en essuyer le blâme; que, si elle avait le bonheur de se conduire elle-même au gré du monde, et d'une manière qu'on la jugeât capable d'en bien conduire une autre, elle redoutait si fort le poids de cette attente que, trop contente de cette opinion qu'on voulait bien avoir d'elle, elle s'en voulait tenir là sans hasard ; que d'ailleurs, outre son invincible répugnance à gouverner et à contredire, comme il ne se pouvait éviter qu'il n'y eût bien des choses à dire et à faire faire à un enfant contre son goût, elle ne pouvait se résoudre à passer pour sotte si elle ne faisait faire ce qu'il faudrait, ni en le faisant à devenir la bête de la princesse auprès de qui elle serait mise; et qu'elle ne s'y résoudrait jamais. Madame la duchesse de Bourgogne n'oublia rien, avec tout l'art et l'esprit possibles, pour combattre ces raisons; et finalement lui dit que Mademoiselle ayant père et mère à la cour, et elle par-dessus eux tous, ils se chargeraient de sa conduite et de celle de sa dame d'honneur.

Après quantité de raisonnemens, madame de Saint-Simon tint ferme. Elle lui avoua qu'elle craignait encore que, si en exécutant ses ordres sur la conduite de la princesse et sur la sienne elle se brouillait avec la future duchesse de Berry, elle n'en fût que peu approuvée ; et que la princesse ensuite en faisant mieux, ou tournant les

choses d'une autre façon auprès d'elle, elle-même enfin par douceur, par complaisance, par amitié pour madame sa belle-sœur, ne vînt à la blâmer elle-même, et à se refroidir d'estime et de bonté pour elle. A cette nouvelle difficulté madame la duchesse de Bourgogne opposa les protestations d'un côté, les reproches de l'autre de la croire capable de cette faiblesse et de cette légèreté. Après avoir fort insisté là-dessus, elle mit le doigt plus particulièrement sur la lettre, et fit entendre qu'elle comprenait bien qu'elle et moi nous trouvions cette place au-dessous de nous, sur quoi madame de Saint-Simon s'étant modestement et brièvement défendue, madame la duchesse de Bourgogne lui dit qu'il fallait vivre selon les temps; que, d'ailleurs, quant à présent, elle et sa belle-sœur seraient égales en rang et en toutes choses. Après avoir quelque temps battu là-dessus, et avoué pourtant ce que madame de Saint-Simon en avait dit, elle lui représenta notre situation à la cour, les ennemis que j'y avais, les espèces de disgrâces que j'avais essuyées, avec combien de temps et de peine j'en étais sorti; que cette place y serait un puissant bouclier, un chemin facile de me mieux faire connaître, d'être plus approché du roi, et assuré des agrémens de toutes les sortes. Elle s'étendit fort sur ces avantages qu'un homme de mon esprit pouvait solidement pousser. Elle ajouta qu'il était flatteur que j'eusse été choisi pour l'ambassade de Rome, à l'âge où j'étais lors de ce choix; et elle, au sien, regardée comme si convenable à la place dont il était à présent question, la première de la cour à remplir, puisque celle d'auprès d'elle n'était point vacante; qu'on savait si fort que nous ne voulions point aller à Rome que cela, joint avec notre dégoût pour la place de dame d'honneur dont il s'agissait, irriterait le roi, et lui ferait demander avec justice ce que nous voulions donc, puisque les

deux premiers et plus considérables emplois pour homme et pour femme, enviés et desirés de toute la cour en tout âge, ne nous semblaient pas convenables à nous, et dans la situation d'âge et de fortune où nous nous trouvions; que l'envie et la jalousie du monde en crieraient encore bien plus contre nous; qu'enfin, nous nous avisassions bien, et que nous comprissions qu'un refus ne se pardonnait point et nous romprait le cou pour jamais. Après les remercîmens proportionnés à la bonté avec laquelle elle entrait dans toute la discussion de cette affaire, madame de Saint-Simon convint qu'un refus nous noyerait en effet sans retour; que c'était aussi pour l'éviter qu'elle s'adressait à elle, puisque enfin nous étions fermement résolus au refus si les choses en venaient là. Après quelques autres propos plus généraux, madame la duchesse de Bourgogne lui dit qu'elle ne voyait point d'autre dame d'honneur qui convînt, non-seulement à elle, mais à la place; et le tout, après beaucoup d'amitiés, se termina par promettre enfin à madame de Saint-Simon qu'elle tâcherait d'empêcher que la place lui fût offerte, puisqu'elle et moi étions si obstinés au refus, qu'elle ne comprenait pas; que, néanmoins, il pourrait bien arriver que la chose se fît sans elle, ou que, se faisant avec elle, elle ne fût pas maîtresse de rien empêcher, mais qu'elle promettait de bonne foi d'y faire tout son possible, quoique ce fût contre son goût et contre son sentiment.

Après une audience si favorable et si longue, car elle dura jusques après midi et demi, madame de Saint-Simon sortit du cabinet, et trouva la toilette dans la chambre, et des dames qui attendaient à y faire leur cour, dont elle fut bien fâchée, surtout des dames du palais de nos amies intimes qui s'y trouvèrent; mais nous tînmes bon au secret, qui par sa nature n'était le nôtre. Ma-

dame de Saint-Simon me fit le récit de son audience, de laquelle nous fûmes bien contens, persuadés tous deux que madame la duchesse de Bourgogne arrêterait madame la duchesse d'Orléans; que le choix ne se ferait pas sans la première; que sûre comme elle était, ayant donné sa parole, elle la voudrait et la pourrait tenir; tellement que dans une pleine et juste espérance d'avoir de toutes parts écarté le danger et les princes, n'ayant pas accoutumé de prendre les gens par force pour des places après lesquelles tant d'autres ne sont pas honteux de soupirer, même en public, nous comptâmes être en repos. Nous n'avions en effet oublié aucune des voies possibles de détourner cette place de nous, aucun des meilleurs, des plus forts, des plus directs moyens à pouvoir employer d'avance, mais à temps; ainsi rendu au calme et à la liberté d'esprit, je me rendis aussi aux soins de ne pas laisser refroidir ce qui avait été si bien reçu sur le mariage, ni les mouvemens, tous si justes et si bien ensemble de notre part, pour le brusquer, tandis que madame la Duchesse et les siens, si sûrs de Monseigneur et si peu avertis de nos menées, vivaient dans une parfaite sécurité.

CHAPITRE XIX.

Suite de l'intrigue du mariage de Mademoiselle. — Comment madame la duchesse d'Orléans était avec Monseigneur. — Sa situation avec lui n'est guère meilleure que celle de M. le duc d'Orléans. — Projet d'approcher M. et madame la duchesse d'Orléans de mademoiselle Choin. — Curieux tête-à-tête sur cet objet entre Bignon et moi. — Piquantes révélations sur la Choin et la cour intérieure de Monseigneur.

Dès la fin du voyage de Marly l'embarras du roi sur Monseigneur, grand et de bonne foi, nous avait fort embarrassés nous-mêmes. Il s'agissait d'un mariage pour le fils de Monseigneur, d'un mariage domestique et particulier, où le bien de la paix, ni l'honneur ou l'avantage de l'état n'avaient aucune part, conséquemment où un père de cinquante ans devait en avoir davantage. On a vu combien personnellement il était éloigné de vouloir du bien à monsieur le duc d'Orléans, et à quel point il était livré à ceux dont le double intérêt était d'entretenir et d'augmenter cette aversion, et quel était ce double intérêt. Maintenant il faut dire que madame la duchesse d'Orléans n'était guère mieux avec lui de son propre chef, avec cette différence de M. son mari que c'était par sa pure faute, et par ces sortes de fautes qui se font le plus sentir : c'est ce qu'il faut expliquer. Monseigneur, très refroidi avec madame la princesse de Conti, dont l'ennui et l'aigreur le mettaient en continuel malaise, ne savait que devenir, parce que ces princes-là, et lui plus que pas un, n'ont pire lieu à se tenir que chez eux. D'Antin, je parle de loin, qui avait peut-être meilleure opinion de madame la duchesse d'Orléans que de madame la Duchesse, voulut le tourner vers la première; et, dans l'espérance de recueillir de sa reconnaissance les fruits d'une liaison si avantageuse pour elle, il n'oublia rien pour la former.

Monseigneur ne pouvait guère se délivrer du réduit continuel qu'il s'était fait chez madame la princesse de Conti depuis tant d'années, dont l'affaire de mademoiselle Choin venait de bannir toute la confiance et la douceur, qu'en se faisant un autre réduit chez une des deux autres bâtardes, et il ne lui importait pour lors chez laquelle des deux, moins conduit en tout par son choix que par le hasard ou par l'impulsion d'autrui.

Madame la duchesse d'Orléans, qui aurait dû être charmée d'une si heureuse conjoncture, ivre de sa grandeur et de sa paresse de corps et d'esprit, ne vit que de l'ennui, des complaisances, des amusemens à donner, des mouvemens de corps à essuyer pour des parties de chasse, d'opéra et de petits voyages. Elle devenait non plus la divinité qu'on allait adorer, mais la prêtresse d'une divinité supérieure dont sa maison deviendrait le temple. Son orgueil ne put s'y ployer, peut-être moins que sa paresse. Son dédain ferma son esprit à toute politique, et à toute vue d'un futur que l'âge et la santé du roi montraient fort éloigné; point d'enfans à établir; au-dessous d'elle de penser aux besoins de l'avenir. Elle fut sourde aux cris de d'Antin, fut si froide aux avances réitérées de Monseigneur, et mit tant de longueur et de négligence à le recevoir chez elle qu'il s'en aperçut bientôt avec un dépit qu'il n'oublia jamais, et se livra à madame la Duchesse, qui le reçut avec les grâces, les jeux et les ris, et qui ne songea qu'à profiter d'une si bonne fortune en se liant Monseigneur, de façon qu'elle se rendit en tout maîtresse de son temps et de son esprit, et y réussit de la manière la plus complète. Ainsi madame la duchesse d'Orléans fit à sa sœur, avec qui elle n'était point encore mal, un présent volontaire de l'intimité parfaite qui se lia entre Monseigneur et elle; ouvrit la porte à son triomphe et à tout ce qui en sortit après contre elle, en se la fermant à elle-même; et croupit longues années sur son canapé, non-seulement sans regret d'une faute si démesurée, mais avec un orgueilleux et dédaigneux gré de l'avoir commise. Il ne tint encore après qu'à elle de se rapprocher de Monseigneur, chez madame la Duchesse, où, à son refus, d'Antin l'avait tout-à-fait jeté; mais les mêmes misérables raisons qui l'avaient empêchée de le vouloir chez elle, quelque dépit aussi de voir sa sœur en profi-

ter, l'en détournèrent encore. L'éloignement, puis l'inimitié des deux sœurs vint ensuite, et se combla enfin par les occcasions qui naquirent, dont j'ai touché quelques mots, et où Monseigneur, tout à sa façon pesante et indolente, ne fut pas tout-à-fait neutre. Ainsi, madame la duchesse d'Orléans se vit réduite à continuer, par raison et par nécessité, un éloignement que ce qu'on ne peut s'empêcher de nommer folie lui avait fait commencer. Dans cette situation de M. et de madame la duchesse d'Orléans, chacun à part et ensemble, si fâcheuse avec Monseigneur, je ne cessais de pourpenser, à part moi, quels pourraient être les moyens d'émousser dans ce prince tant de pointes hérissées, et de le rendre capable de se ployer volontairement au mariage de la fille de deux personnes dont il était si fortement aliéné. Je sentis l'extrême danger de démarches, qui d'elles-mêmes avertiraient la cabale contraire de penser à soi et à mademoiselle de Bourbon. D'autre part l'affaire commençait insensiblement à pointer par tous les mouvemens qui ne s'étaient pu cacher à Marly; et je fus bien étonné lorsque, rencontrant le premier écuyer, avec qui j'étais fort libre, dans la porte de l'antichambre du roi, dans la galerie, une après-dînée qu'il n'y avait personne, il m'arrêta, me dit qu'il avait des complimens à me faire, et qu'on savait bien que je faisais le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry. J'en sortis par hausser les épaules, couper court et admirer les beaux bruits. De bruits, il n'y en avait point, pas le moindre; c'était transpiration à un homme toujours fort informé; j'eus grand'peur que cela ne perçât plus loin, ce qui nous fut un nouveau motif de serrer la mesure. Je ne pus me persuader que le roi bâclât l'affaire, de lui à Monseigneur, avec tant d'autorité et si court que madame la Duchesse et les siens n'eussent le temps de se tourner; et je ne trouvais pas, sans de pernicieux écueils, la manière de marier le fils

de Monseigneur malgré un tel père, si ce père, aigri de lui-même et violemment poussé par tous ceux qui pouvaient tout sur lui, augmentait tacitement son ressentiment par un consentement forcé. Je n'en étais pas à dire mon avis avec colère à madame la duchesse d'Orléans, sur sa conduite à l'égard de Monseigneur, et sa manière conséquente d'être avec lui, qu'elle-même m'avait racontée.

Venant, à part moi, à l'examen des personnages de la cabale opposée, pour voir d'en détacher quelqu'un qui pût nous servir puissamment auprès de Monseigneur, je considérai que d'Antin, si intimement uni avec madame la Duchesse par tant de liens anciens et nouveaux, et par une si grande conformité de vie, de mœurs et d'esprit, n'était pas l'instrument qu'il nous fallait; mademoiselle de Lislebonne et sa sœur encore moins, avec tout ce qu'on a vu ici plus d'une fois de leurs hautes menées, de leurs vues et de leurs vastes projets. Enfin je ne vis de ressource, s'il y en pouvait avoir, qu'en mademoiselle Choin, la seule qui eût assez de pouvoir sur Monseigneur, et assez d'indépendance de la cabale et de madame la Duchesse même, pour oser entreprendre, si elle le voulait, de le rendre plus accessible au mariage de Mademoiselle; et je crus qu'il ne serait peut-être pas impossible de le lui faire vouloir, en lui faisant sentir qu'il y allait de son intérêt, je conçus donc le dessein de traiter cette matière en la tâtant d'abord, puis en l'approfondissant plus ou moins selon que j'y verrais jour, mais sans m'ouvrir du tout sur le mariage, avec Bignon, intendant des finances, le plus intime ami et confident qu'eût la Choin, et fort le mien, duquel je m'étais déjà servi utilement en contre-poison auprès d'elle, et par elle auprès de Monseigneur, lorsque l'affaire de madame de Lussan me brouilla avec madame la Duchesse.

Je proposai ce dessein à madame la duchesse d'Orléans, qui le goûta fort, et à M. le duc d'Orléans, qui l'approuva

aussi. Tous deux le discutèrent, puis moi avec eux. Ils jugèrent qu'à tout le moins, la tentative n'était qu'honnête et respectueuse de leur part; qu'il n'y avait rien à risquer en se conduisant sagement; que le temps pressait. Ils me donnèrent donc toute commission de parler en leur nom. Ainsi je vis Bignon dans cette chambre que le chancelier m'avait forcé de prendre chez lui au château, et là tête à tête je l'entretins des brigues et des cabales qui partageaient la cour. Je le mis sur celles de la cour intime de Monseigneur. Comme de moi à lui, je lui parlai sur le peu de retour que M. le duc d'Orléans sentait avec tant de peine de Monseigneur; je lui vantai en même temps celui du roi et celui de madame de Maintenon vers lui qui devenait tous les jours plus intime. Je lui dis que M. et madame la duchesse d'Orléans avaient une estime infinie pour mademoiselle Choin; qu'il était vrai que leur respect pour Monseigneur y entrait bien pour quelque chose, mais qu'il était vrai aussi que tout ce qui paraissait et revenait de la conduite si sage, si mesurée, si unie de cette personne, la manière si soumise et si intime avec laquelle elle entretenait Monseigneur avec le roi, donnait d'elle une haute opinion, et allumait en M. et madame la duchesse d'Orléans un desir sincère de la voir et de devenir de ses amis; que je savais combien soigneusement elle évitait l'éclat et le monde, mais que, ayant bien voulu lier dans les derniers temps avec feu M. le prince de Conti, quoiqu'il en fût à l'extérieur si mal avec le roi, et de plus si bien avec madame sa belle-sœur, il serait encore plus convenable que mademoiselle Choin voulût bien lier avec M. et madame la duchesse d'Orléans, maintenant si unis et si bien avec le roi et madame de Maintenon, avec laquelle elle était si bien elle-même. Bignon me répondit, en tâtant, par les mesures infinies d'obscurité et de dégagement, que mademoiselle Choin gardait. Je n'étais pas à savoir en

combien de choses elle entrait, avec quelle liberté elle tenait chez elle, dans sa petite maison de la rue Saint-Antoine, cour-plénière de ce qu'il y avait de plus important, où n'était pas admis qui voulait, mais par goût, par choix de personnes, et non par crainte d'en trop voir; mais ce n'était pas là le cas de disputer et de contredire. J'entrai donc en docilité dans tout ce qu'il voulut, pour ne pas choquer un esprit plein et médiocre au plus, duquel seul je pouvais me faire un instrument. Par cette méthode, je le conduisis peu-à-peu à l'aveu de diverses choses, et singulièrement à la part entière que cette fille avait eue en tout ce que Monseigneur avait fait auprès du roi contre Chamillart, sans quoi, me dit-il, ce ministre n'eût jamais été chassé de sa place. De ce que Bignon me dit qu'elle s'était conduite de la sorte de concert avec madame de Maintenon, j'en pris thèse pour lui représenter que madame de Maintenon aimant tendrement madame la duchesse d'Orléans, et protégeant sincèrement M. le duc d'Orléans à cette heure, rien ne serait plus convenable à mademoiselle Choin que de se prêter aux desirs d'amitié dont madame de Maintenon lui donnait l'exemple, après le roi même si parfaitement revenu sur son neveu; que j'irais plus loin avec lui, qui était mon ami, en faveur de son amie; que je pouvais l'assurer qu'en cela elle ferait chose agréable au roi, et qui le serait à madame de Maintenon, et que, pour n'avoir nulle réserve avec lui, je ne balancerais pas à épuiser la matière. Je lui dis donc que l'union présente de mademoiselle Choin avec madame la Duchesse, et celle de toutes deux avec mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy et tous ce côté-là, n'était qu'apparente et ne pouvait subsister au-delà du règne sous lequel nous étions. Que tous ensemble aspiraient à gouverner un prince qui, n'étant que dauphin, les faisait tous com-

pâtir, dans la vue de se soutenir et de ne se commettre point à une lutte prématurée, mais qui éclaterait à l'instant que ce prince devenu roi, chacune alors voudrait saisir le timon. Je m'étendis ensuite à mon gré sur les deux Lorraines, tant pour le pomper que pour lui en donner, et par lui à son amie, les plus sinistres pensées, qui, néanmoins étaient vraies et solides, et radicalement telles. Je n'eus pas été bien loin là-dessus qu'il sourit, et dit que, pour celles-là, mademoiselle Choin les connaissait bien à-peu-près telles que je les lui dépeignais, qu'elle vivait avec elles avec tous les dehors de l'amitié et de cette liaison ancienne qu'il n'était pas à propos de rompre, mais que bien convaincue de tous les retours qu'elle en devait attendre en leur temps, il y en avait déjà beaucoup qu'il n'y avait plus de confiance réelle, et que son amie se précautionnait, qu'ainsi il était inutile de lui en dire là-dessus davantage, puisqu'il les connaissait bien, et son amie encore mieux, et dans le sens dont je lui en parlais.

Dilaté à l'extrême en moi-même sur un si précieux chapitre, et sûr d'un sentiment si important, quoique j'en eusse soupçonné déjà quelque chose par l'évêque de Laon, frère de Clermont, perdu pour la Choin lorsqu'elle fut chassée par madame la princesse de Conti. Je tournai court où j'en voulais; je me mis sur madame la Duchesse, mais avec mesure, pour ne pas décréditer par une apparence de haine ce que je voulais persuader. Je pris le même tour que j'avais pris sur les deux Lorraines et avec la même vérité; je dis que Monseigneur devenu roi allumerait dans le courage de madame la Duchesse une telle volonté de gouverner seule, et si violente, que depuis long-temps elle se mettait en tout devoir de pouvoir satisfaire et qui commençait bien déjà à transpirer, que vainement mademoiselle Choin prétendrait pouvoir la modérer autrement qu'en lui en ôtant les moyens; que

par une familiarité et un empire que de jour en jour elle acquérait plus grands sur Monseigneur, joints aux avantages de son rang, elle se rendrait très dangereuse à mademoiselle Choin, quelle que pût être cette fille à l'égard de Monseigneur; qu'il pouvait se souvenir de ce que je lui avais dit, il y avait déjà long-temps, de l'attaque contre elle faite à Monseigneur avec tant d'audace, quoique avec peu de succès, qui manifestait bien ses plus secrètes pensées; et que mademoiselle Choin avait et aurait en elle la plus redoutable ennemie qu'elle trouverait jamais, que le grand intérêt de gouverner seule lui rendrait telle quelques mesures qu'elle prît et qu'elle crût prendre avec elle. Bignon se ressouvint très bien du fait que je lui avais raconté autrefois, et qu'il me dit alors avoir rendu à son amie, sur laquelle il avait fait impression en ce temps-là. Mais il me dit cependant que mademoiselle Choin comptait absolument sur l'amitié de madame la Duchesse, dont elle croyait pouvoir ne pas douter; qu'il ne croyait pas lui-même qu'elle s'y trompât, ni qu'elle en pût être séparée, convenant cependant avec moi de la solidité de ce que je lui représentais de tant de volonté et d'avantages dans cette volonté de gouverner absolument, et par conséquent seule, dans madame la Duchesse, aussitôt que la couronne tomberait sur la tête de Monseigneur; et dans cet aveu je crus entrevoir que le cœur de mademoiselle Choin avait moins de part à cette liaison intime avec madame la Duchesse que l'esprit, qui sentant l'attachement incroyable de Monseigneur pour cette sœur, que Bignon me releva beaucoup, ne croyait pas qu'il fût sûr pour elle de lui laisser naître aucun soupçon sur leur intimité, madame la Duchesse toujours présente, elle presque toujours absente, et madame la princesse de Conti encore palpitante par des restes de bienséance et de considération. Que ce fût cœur ou es-

prit qui produisît dans la Choin cette union intrinsèque avec madame la Duchesse, ce n'était pas chose aisée à nettement pénétrer; et bien que cette alternative ne me pût être indifférente pour des temps éloignés, c'était pour l'objet présent la même chose; et dans le fond, desirs à part, quelques raisons qu'eût mademoiselle Choin de craindre madame la Duchesse, tout sens, toute sagesse, toute raison était pour qu'elle la ménageât si parfaitement, dans la position où elles se trouvaient l'une et l'autre, qu'elle lui ôtât tout son soupçon de défiance et de jalousie, ce qu'elle ne pouvait avec une personne d'autant d'esprit et d'application que l'était celle-là, avec l'air futile de ne songer qu'à s'amuser et à se divertir elle et les autres, que par un entier abandon à elle pour le temps présent, ce qui était justement ce que je voulais tâcher d'ébranler. Dans ce dessein je continuai à m'étendre sur tout le danger de la puissance de madame la Duchesse, sur son peu de cœur, de foi, de principes en tout genre, et en louanges sur la conduite de mademoiselle Choin avec elle; mais je remontrai à Bignon qu'au milieu de tout cela un abandon effectif à elle serait le comble de l'imprudence; qu'il me paraissait que, sans offenser madame la Duchesse, elle pouvait entendre à quelque liaison avec M. et madame la duchesse d'Orléans, d'autant plus sûrement que ni à présent, pour l'amitié de Monseigneur, ni dans d'autres temps pour le timon de toutes choses, elle n'aurait point à lutter avec eux; qu'il pouvait arriver des conjonctures où cette liaison lui deviendrait utile à elle-même; qu'elle était bien avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, ce qui lui serait toujours important à ménager quelle qu'elle fût, et à bien ménager de plus en plus; qu'elle savait à quel point madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse étaient mal ensemble, et y devaient être, et au contraire l'union

étroite qui liait madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse d'Orléans; que, quoiqu'il arrivât, c'était là ce qui environnait le trône de plus près; que M. le duc d'Orléans était le seul homme du sang royal en âge et en expérience de figurer, qui, écarté de Monseigneur par les artifices de madame la Duchesse, trouverait tôt ou tard dans sa naissance, dans son état d'homme connu pour en être un, dans sa liaison avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, des ressources pour se rapprocher de Monseigneur; que les choses étant donc en effet telles que je les lui représentais, il ne pouvait nier qu'il ne fût sûr au moins et honnête pour mademoiselle Choin, et même bon, de se laisser approcher par M. et madame la duchesse d'Orléans, qui, pour le dire encore une fois, était lui-même si bien avec le roi, si intimement avec Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, si recueilli de madame de Maintenon avec qui mademoiselle Choin était si bien elle-même, d'entrer au moins en connaissance avec des personnes de cet état, qui ne pouvaient en aucun temps lui faire ombrage, quitte après à lier plus ou moins avec eux selon qu'elle s'en accommoderait et le jugerait à propos.

Bignon trouva si fort que je lui parlais raison qu'il entra en discussion avec moi du personnel de M. et de madame la duchesse d'Orléans. Imbu par les sarbacanes ennemies, il ne me cacha pas que mademoiselle Choin craignait M. le duc d'Orléans, et en pensait d'ailleurs peu favorablement. Je lui répondis là-dessus avec une sorte d'ouverture qui lui plut, et qui, sans blesser ce prince, donna plus de confiance au reste de mes propos. Ensuite je lui dis que mademoiselle Choin pouvait être peinée de la liaison qui avait paru si long-temps entre M. le duc d'Orléans et madame la princesse de Conti, mais que je lui disais avec vérité que depuis long-temps aussi un

reste d'honnêteté et de bienséance avait succédé à une amitié plus étroite ; qu'il devait comprendre que, outre l'aliénation produite par la querelle du rang de Mademoiselle, le pauvreteux personnage que madame la princesse de Conti faisait auprès de madame la Duchesse avait extrêmement refroidi M. le duc d'Orléans ; que, même au dernier voyage de Marly d'où nous arrivions, M. le duc d'Orléans, étant entré chez madame la princesse de Conti, l'avait extrêmement déconcertée pour l'avoir trouvée tête à tête avec madame de Bouzols, si intime de madame la Duchesse, et fort proche l'une de l'autre, écrivant sur une table et comme en conférence importante ; qu'après le premier trouble, madame la princesse de Conti l'avait excusé en disant qu'elle faisait une réponse au prince de Monaco qui lui avait écrit sur la mort de M. le Duc, et à qui elle n'avait pas encore fait réponse, sans que M. le duc d'Orléans lui eût fait aucune question, et sans aucune apparence, depuis deux mois de la mort de M. le Duc, que madame de Bouzols eût aucune liaison avec M. de Monaco. Bignon fit assez d'attention à cette bagatelle, que le hasard m'avait à propos fournie, pour me faire espérer que cette amitié apparente blessait son amie plus que toute autre chose ; mais après m'avoir toujours rebattu sa crainte du caractère de M. le duc d'Orléans, nous parlâmes fort à fond de celui de madame la duchesse d'Orléans, pour laquelle il me dit que mademoiselle Choin n'avait que de l'estime, et puis nous traitâmes de la manière de se voir qui pour cette princesse ne laissait pas d'être une difficulté. Je la levai bientôt en l'assurant qu'elle irait à Paris dès que mademoiselle Choin voudrait, et que toutes deux en même ville conviendraient bientôt d'un lieu pour se voir. Enfin Bignon me dit que, quelque éloignement qu'il eût de se mêler d'aucune affaire avec son amie, qui même n'en avait

pas moins aussi et le lui avait souvent témoigné, tout ce que je lui disais lui paraissait si bon, si peu engageant pour elle, si utile à la concorde et à l'union de toutes les personnes principales, et si raisonnable en soi qu'il se chargerait volontiers d'en rendre compte à son amie, à deux conditions : la première qu'il me nommerait à elle, pour donner, me dit-il, plus de poids à son discours, et ne lui point faire de mauvaise finesse; la deuxième que M. et madame la duchesse d'Orléans, qu'il sentit bien qu'ils me faisaient agir, lorsqu'il les verrait en leur faisant sa cour ou ailleurs, ignoreraient jusque avec lui-même qu'il entrât en rien de tout cela. Je lui permis l'un et lui promis l'autre, après quoi il m'assura qu'il ferait incessamment tout son possible pour persuader son amie de voir au moins madame la duchesse d'Orléans, mais que, Monseigneur allant ce jour-là à Meudon, où il devait demeurer huit ou dix jours, il ne pourrait sitôt voir son amie. Il convint avec moi qu'aussitôt qu'il l'aurait vue, il m'enverrait prier à dîner pour éviter jusqu'aux apparences de rendez-vous, et que je n'y manquerais pas pour savoir la réponse.

Après un entretien si long, si confident, si fort approfondi, je conçus quelque espérance, et M. et madame la duchesse d'Orléans encore plus. Ce ne fut pas sans admirer ensemble en quelle réduction on vivait, et la singularité non jamais assez admirée de ce besoin général de tout le monde, et des plus proches du trône, de passer par madame de Maintenon pour aller au roi, et par mademoiselle Choin pour aller jusqu'à Monseigneur, cela en même temps avec l'humilité des avances d'une part, l'orgueil des réserves de l'autre, et la nécessité avec l'incertitude d'une secrète et difficile négociation pour, à toute condition, obtenir audience, et que deux créatures de si vil aloi voulussent bien prêter chez elles quelques précieux momens aux desirs empressés et réi-

térés de ce qu'il y avait de plus important, de plus grand et de plus proche de la couronne. Je ne voulus pas effaroucher M. le duc d'Orléans de l'éloignement que cette Choin avait pris de lui, mais je le confiai à madame la duchesse d'Orléans.

CHAPITRE XX.

Le roi est résolu à faire le mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle.— Ce qu'il dit à M. le duc d'Orléans sur sa lettre. — Etrange contre-temps de madame la duchesse d'Orléans. — Son embarras chez madame de Maintenon. — Son adresse à donner le change à la compagnie. — Mademoiselle Choin se refuse à lier aucun commerce avec M. et madame la duchesse d'Orléans. — Je vais à Saint-Cloud leur porter cette nouvelle. — Comment elle est reçue. — Horribles calomnies contre M. le duc d'Orléans et Mademoiselle. — Ce qu'on raconte de son amitié pour sa fille. — Le roi fait consentir Monseigneur au mariage. — Il annonce lui-même cette bonne nouvelle à M. le duc d'Orléans. — A quelles personnes il lui permet d'en faire part. — Madame la Duchesse et sa cabale sont en émoi. — Le roi demande à M. le duc de Berry s'il serait bien aise de se marier. — Réponse du jeune prince. — Le mariage déclaré à la cour. — Souplesse de d'Antin. — M. et madame la duchesse d'Orléans sont très bien reçus de Monseigneur. — Comment les reçoit madame la Duchesse. — Son dépit. — Conversation piquante entre les deux sœurs.

Cependant l'affaire traînait trop à mon gré. Je n'avais pas compté de détacher mademoiselle Choin de madame la Duchesse, aussi peu, dans l'inespérable cas que ce détachement se fît, que ce fût assez promptement pour en faire un instrument en faveur de Mademoiselle. Mon but n'avait été que d'émousser l'intimité, de jeter des nuages qui s'augmentassent avec du soin et du temps,

cependant de la rendre moins empressée pour le mariage de mademoiselle de Bourbon. Au bout de sept ou huit jours que nous fûmes revenus de Marly, je pressai M. le duc d'Orléans de parler au roi, au moins en monosyllabes, de la lettre qu'il lui avait donnée. Après bien des instances il le fit un matin. Ce même matin, comme j'étais dans la petite chambre de madame la duchesse d'Orléans seul avec elle, M. le duc d'Orléans venant de chez le roi, il nous conta tout joyeux qu'aussitôt qu'il lui avait ouvert la bouche, le roi, en l'interrompant, lui avait répondu que sa lettre l'avait entièrement persuadé de ses bonnes raisons, et de lui donner toute satisfaction; qu'il comptât qu'il voulait faire ce mariage de sa fille avec son petit-fils; qu'il en était encore à trouver l'occasion d'en parler comme il fallait à Monseigneur, parce qu'il prévoyait sa résistance et qu'il la voulait vaincre en toutes façons; qu'il sentait bien aussi que les retardemens ne feraient qu'augmenter l'obstacle, mais qu'il le laissât faire et qu'il ne se mît point en peine, et qu'il ferait bien et bientôt.

Une si favorable réponse et si décisive nous combla de joie. Nous conclûmes que, pour engager le roi de plus en plus sans l'importuner en l'excitant davantage, madame la duchesse d'Orléans se trouverait le soir de ce même jour chez madame de Maintenon lorsque le roi y entrerait, où il n'y avait presque personne de contrebande pour elle; que là elle le remercîrait comme d'une chose faite de ce qu'il avait dit le matin à M. le duc d'Orléans. Comme elle n'avait pas accoutumé d'y aller sans affaires, madame de Maintenon et madame la duchesse du Bourgogne, qui y était à son ordinaire, lui demandèrent avec surprise ce qui l'amenait. La sienne fut extrême lorsque toutes les deux lui dirent de se bien garder d'exécuter son dessein qui étonnerait le roi, et gâterait tout-à-fait son affaire. Le roi survint si promptement qu'elles n'eurent

pas le temps de lui en dire davantage, et le roi, la trouvant là, l'embarrassa encore plus en lui demandant ce qu'elle y venait faire. A l'instant madame de Maintenon prit la parole pour elle, et répondit qu'elle l'était venue voir un peu sur le tard; et madame la duchesse d'Orléans ajouta quelques propos sur la difficulté de la trouver seule entre son retour de Saint-Cyr et l'arrivée du roi chez elle. Le roi lui dit que puisqu'elle était venue elle pouvait s'asseoir un peu. Elle, qui vit là plusieurs dames du palais ou de la privance de madame de Maintenon qui ne vidaient point pour couler dans le grand cabinet à l'ordinaire, eut parmi son trouble l'esprit assez présent pour trouver à leur donner le change. Elle parla bas à madame de Maintenon sur ses deux filles cadettes qu'elle avait pris le dessein de mettre en religion, et s'aida du prétexte de la petite surdité de madame de Maintenon pour, en parlant bas d'un air de mystère, laisser entendre aux dames quelques mots de ses filles et du couvent, à quoi madame de Maintenon, qui entra aussitôt dans sa pensée, aida elle-même. Peu après madame la duchesse de Bourgogne fit signe à madame la duchesse d'Orléans de s'en aller, qui se retira infiniment déconcertée, ne sachant plus où elle en était, entre ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit le matin et ce qui venait de lui arriver en un lieu si instruit, et si avant entré dans ses intérêts.

Le soir même elle se trouva au souper auprès de madame la duchesse de Bourgogne à table, et après dans le cabinet. Elle s'éclaircit avec elle, et apprit que tout ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit était vrai; que le roi en avait parlé en mêmes termes à madame de Maintenon et à elle, mais qu'il avait si fort en tête qu'il n'en parût rien qu'elles avaient jugé qu'il serait choqué de la trouver chez madame de Maintenon, parce que cela ferait une nouvelle, et plus choqué encore si elle lui par-

lait ce qui les avait engagées à lui conseiller de n'en rien faire; et en effet le roi avait paru mal content de la trouver là. Madame la duchesse de Bourgogne ajouta que depuis quelques jours le roi tournait Monseigneur pour lui parler; qu'il remarquait que Monseigneur le sentait et l'évitait en particulier, et lui paraissait rêveur et morgué; que cela peinait et embarrassait le roi, et lui faisait desirer qu'il ne se fît aucune démarche qui réveillât davantage madame la Duchesse, afin de lui donner lieu de se rassurer de ce qui l'avait alarmée des mouvemens du dernier Marly, et à Monseigneur d'être moins en garde et froncé avec lui. Il est vrai que la visite de madame la duchesse d'Orléans fit tout aussitôt du bruit; mais sa présence d'esprit y mit le remède. Le dessein de mettre ses filles en religion avait été entendu de quelques dames parmi cet air de secret, et passa aussitôt pour l'objet de la visite. La chose me revint de la sorte par les dames du palais de mes amies, et nous en rîmes bien M. et madame la duchesse d'Orléans et moi.

Le roi retourna à Marly le lundi 26 mai, et c'est le seul voyage que j'aie manqué depuis l'audience qu'il m'avait accordée. M. et madame la duchesse d'Orléans, qui trouvèrent que je leur y manquais fort, m'en écrivirent souvent, et me firent aller plusieurs fois à Saint-Cloud faire des repas rompus pour avoir lieu de m'entretenir sans afficher le rendez-vous. J'en avais un de ceux-là le jour de l'Ascension, le 29 mai, mais Bignon m'ayant envoyé prier à dîner, ce qui était le signal de la réponse dont lui et moi étions convenus, je le mandai à M. le duc d'Orléans, et le priai de faire son repas sans moi, mais de m'attendre au sortir du mien, que j'irais lui dire ce que j'aurais appris. J'allai de bonne heure chez Bignon. Il acheva quelque chose qu'il faisait dans son cabinet, et me mena après dans sa galerie. Là il me dit qu'il avait

raconté à mademoiselle Choin les choses principales de notre conversation, et celles qui étaient les plus propres à la porter à entrer en commerce avec M. et madame la duchesse d'Orléans; qu'elle se sentait très obligée à leur desir, mais que n'étant que déjà trop vue, elle ne voulait augmenter ni le nombre ni l'éclat de ceux qu'elle voyait, que les uns étaient de ses amis particuliers, les autres des gens que Monseigneur avait desiré qu'elle vît; qu'elle ne voyait personne de nouveau d'elle-même, mais seulement par Monseigneur, et de lui-même sans qu'elle le proposât, et quantité de fausses excuses et de verbiages semblables; qu'elle l'avait même grondé de s'être chargé de la commission. Puis s'ouvrant avec moi davantage, il me dit franchement qu'elle craignait à tel point le caractère de M. le duc d'Orléans que pour rien au monde elle ne lierait avec lui, qui d'ailleurs était trop mal avec Monseigneur pour qu'elle l'osât faire; qu'à l'égard de madame la duchesse d'Orléans, elle l'estimait et serait volontiers portée à la voir, mais qu'au point où elle en était avec madame la Duchesse, et celle-ci étant si mal avec cette sœur, elle croirait lui manquer essentiellement si elle entrait en commerce avec son ennemie; que, quoi que Bignon eût pu lui dire sur madame la Duchesse, il n'avait pu l'ébranler, et qu'il n'était pas possible pour peu que ce fût de l'en détacher; qu'encore que mademoiselle de Choin pût connaître de madame la Duchesse, elle se louait tellement de son amitié et de ses soins qu'elle se persuadait que tout cela était sincère; qu'en un mot, elle lui avait fermé la bouche sur M. et madame la duchesse d'Orléans, et défendu de ne lui en jamais plus parler, non en air de chagrin et de colère, mais au contraire d'amitié, comme ayant si fortement pris son parti là-dessus que rien n'était capable de la faire changer, par quoi elle n'en voulait pas être tourmentée.

Ce fut assez pour me fermer la bouche à moi-même.

Je remerciai fort Bignon, qui ne desira point que je rendisse tout ce détail à M. et à madame la duchesse d'Orléans, mais bien que je leur disse clairement que mademoiselle Choin s'excusait respectueusement de les voir sur l'obscurité qu'elle recherchait, avec force beaux complimens, et que je leur fisse entendre que toute tentative était désormais superflue. Je dis encore deux mots à Bignon en conformité de nôtre conversation de Versailles, afin qu'il ne demeurât pas convaincu que son amie eût raison, comme en effet il ne le demeura pas, avec quoi nous mîmes fin à ce propos, et moi à mon dessein de ce côté-là. Je parus gai à l'ordinaire pendant le dîner, je demeurai du temps après avec la compagnie pour ne point laisser sentir d'empressement, et je vins ensuite chez moi prendre six chevaux et m'en aller à Saint-Cloud. J'y trouvai M. et madame la duchesse d'Orléans à table avec Mademoiselle et quelques dames, dans une ménagerie la plus jolie du monde, joignant la grille de l'avenue près le village, qui avait son jardin particulier, charmant, le long de l'avenue. Tout cela était, sous le nom de Mademoiselle, à madame de Maré sa gouvernante. Je m'assis et causai avec eux; mais l'impatience de M. le duc d'Orléans ne lui permit pas d'attendre sans me demander si j'étais bien content et bien gaillard. « Entre deux », lui dis-je, pour éviter de troubler le repas, mais il se leva de table aussitôt, et m'emmena dans le jardin.

Là je lui rendis compte du peu de succès de la négociation, et par ce récit, quoique ménagé, je l'affligeai beaucoup. Il revint à table parler bas à madame la duchesse d'Orléans; le reste du repas fut triste et abrégé. En sortant de table elle m'emmena dans un cabinet, où je fus assez long-temps seul avec elle, et sur la fin M. le duc d'Orléans nous vint trouver. Je leur dis que cette

impatience de savoir, et cette tristesse après avoir su, convenaient mal avec la compagnie et le domestique, et deviendraient nouvelle, et matière de curiosité: qu'il fallait se promener et après cela raisonner. M. le duc d'Orléans, toujours extrême, dit qu'il ne s'en souciait point; et sur la chose même nous tint des propos d'aller planter ses choux dans ses maisons, qui ne revenaient à rien et qui lui étaient ordinaires quand il était mécontent. Madame la duchesse d'Orléans fut de mon avis. Enfin à grande peine nous visitâmes la ménagerie qu'ils me montrèrent, d'où nous allâmes nous promener en calèche dans les jardins de Saint-Cloud. Sur le soir, ayant mis pied à terre dans ceux de l'orangerie, ils s'y promenèrent tous deux quelques temps seuls avec moi à l'écart. Je leur dis que pour tout ceci il ne fallait pas perdre courage; que dès l'entrée de l'affaire nous avions compris qu'elle ne s'emporterait que d'assaut; que dans la suite cette pensée de mademoiselle Choin m'était venue comme une chose bonne à tenter, mais fort peu sûre à s'y appuyer; qu'au fond c'était une honnêteté qui ne pouvait être prise qu'en bonne part par cette créature, et par Monseigneur même, quoique rejetée; que le meilleur était que je m'étais parfaitement tenu clos et couvert sur le mariage, dont je n'avais pas laissé sentir le moindre vent; qu'au fond nous avions toute la force et l'autorité pour nous, puisqu'ils avaient madame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon et le roi même déclarés pour ce mariage, lequel s'en était nettement expliqué avec M. le duc d'Orléans; que c'était ces voies qu'il fallait suivre et suivre vivement; que ceci marquait deux choses : l'une qu'il était perdu si ce mariage ne se faisait point; l'autre que s'il retardait il ne se ferait point, partant que c'était à lui à prendre ses mesures là-dessus. Je ne leur rendis point les détails que Bignon m'avait engagé à taire, mais je

leur en dis assez pour leur faire bien sentir le tout.

J'étais convenu avec M. et madame la duchesse d'Orléans qu'ils feraient confidence à madame de Maintenon et à madame la duchesse de Bourgogne de leur démarche auprès de mademoiselle Choin, mais sans me nommer, ni le canal de cette démarche. Elles l'avaient goûtée, et le roi, à qui elles l'avaient dite, l'avait approuvée. Ma raison d'en avoir été d'avis était de leur marquer dépendance et confiance entière pour les engager de plus en plus, et, si la démarche ne réussissait pas, leur faire plus de peur de l'éloignement de Monseigneur, et du concert et du pouvoir sur lui de la cabale qui le dominait. Je conseillai donc fortement à M. et à madame la duchesse d'Orléans de faire un grand usage de ce refus. Je leur inculquai le plus fortement qu'il me fut possible que, si dans ce reste de Marly ils ne venaient à bout du mariage, jamais il ne se ferait, parce que l'ardeur du roi diminuerait, son embarras sur Monseigneur augmenterait, les impressions de la lettre qui avait déterminé le roi s'y éloigneraient et s'effaceraient, Monseigneur, par madame la Duchesse et les Meudons, où la Choin était toujours, se fortifierait, l'affaire ainsi éloignée s'évanouirait par insensible transpiration; que par cela même qu'ils seraient, eux, justement fâchés touchés, mécontens, ils deviendraient à charge au roi, qui, embarrassé avec eux de ses ouvertures, et outré qu'ils vissent à découvert qu'il n'osait parler ni exiger de Monseigneur, s'éloignerait absolument d'eux, tellement que, mal pour le présent, ils devaient penser ce qu'ils pourraient devenir pour l'avenir, surtout si la même faiblesse d'une part, et la même force de cabale de l'autre, emportaient le mariage de mademoiselle de Bourbon, comme il y avait peu à en douter. Après un raisonnement si nerveux, et que tous deux approuvèrent sans le moindre débat, madame la duchesse d'Orléans rentra au château pour écrire

au père du Trévoux. Je suivis M. le duc d'Orléans à rejoindre la compagnie, qui un moment après s'éparpilla.

M. le duc d'Orléans se mit à l'écart avec Mademoiselle, et moi par hasard avec madame de Fontainemartel. Elle était fort de mes amies et fort attachée à eux, et, comme je l'ai rapporté en son lieu, c'était elle qui m'avait relié avec M. le duc d'Orléans. Elle sentit bien à tout ce qu'elle vit là qu'il y avait quelque chose sur le tapis, et ne douta point qu'il ne s'agît du mariage de Mademoiselle. Elle me le dit sans que j'y répondisse, ni que je lui donnasse lieu de le croire par un air trop réservé. Prenant occasion de la promenade de M. le duc d'Orléans avec Mademoiselle, elle me dit confidemment qu'il ferait bien de hâter ce mariage s'il voyait jour à le faire, parce qu'il n'y avait rien d'horrible qu'on n'inventât pour l'empêcher; et sans se trop faire presser elle m'apprit qu'il se débitait les choses les plus horribles de l'amitié du père pour la fille. Les cheveux m'en dressèrent à la tête. Je sentis en ce moment bien plus que jamais à quels démons nous avions affaire, et combien il était pressant d'achever. Cela fut cause qu'après nous être promenés assez long-temps après la fin du jour, je repris M. le duc d'Orléans comme il rentrait au château, et lui dis qu'encore un coup il avisât bien à ses affaires, qu'il n'y avait aucune ressource pour lui si le mariage ne se faisait, et qu'en comptant bien là-dessus il ne comptât pas moins que, si dans le reste de ce Marly il ne l'emportait jusqu'à la déclaration, jamais il ne se ferait.

Soit par ce qui avait précédé, soit par cette vive reprise, je le persuádai, et le laissai plus animé et plus encouragé d'agir que je ne l'avais encore vu. Il s'amusa je ne sais où dans la maison. Je fis encore quelques tours de parterre avec madame de Maré, ma parente et mon amie de tout temps, où on vint me dire que madame de

Fontainemartel me demandait au château. En y entrant on me fit passer dans le cabinet où madame la duchesse d'Orléans écrivait. C'était elle qui, sous cet autre nom, m'avait envoyé chercher. Madame de Fontainemartel lui avait dit dans cet entre-deux de temps l'horreur dont elle m'avait glacé, et madame la duchesse d'Orléans en voulait raisonner avec moi. Nous déplorâmes ensemble le malheur d'avoir affaire à de telles furies. Elle me protesta que l'apparence n'y était pas même avec une étrangère, et combien moins avec une fille, que M. le duc d'Orléans avait tendrement aimée dès l'âge de deux ans, où il pensa se désespérer dans une grande maladie qu'elle eut, pendant laquelle il la veillait jour et nuit, et que toujours depuis cette tendresse avait toujours été la même, et fort au-dessus de tout ce qu'il avait pour son fils. Nous convînmes qu'il était non-seulement cruel et inutile d'en parler à M. le duc d'Orléans, mais dangereux pour n'augmenter pas son embarras et ses peines, mais aussi qu'il n'y avait pas une minute de temps à perdre pour finir le mariage. Enfin ils partirent dans la ferme résolution de redoubler de force et de courage pour précipiter le mariage, et de faire leurs derniers efforts pour une très prompte conclusion.

Dès le lendemain vendredi, ils firent bon usage auprès de madame la duchesse de Bourgogne et auprès de madame de Maintenon du refus opiniâtre de mademoiselle Choin, que je leur avais porté à Saint-Cloud, qui, par madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon, passa au roi avec tout l'assaisonnement nécessaire le même soir du vendredi. Le lendemain matin samedi, M. le duc d'Orléans parla au roi, et lui demanda, avec cette sorte de hardiesse qui quelquefois ne lui déplaisait pas, quand ce n'était pas pour le contredire, ce qu'il faisait dans ses cabinets de d'Antin qui y était toujours, et qui

était si bien avec Monseigneur, s'il ne lui était pas bon à lui faire entendre raison. Le roi rejeta cette ouverture avec cette sorte de mépris pour d'Antin, qui persuaderait aux gens des dehors qu'un homme est perdu, mais qui aux intérieurs et aux connaisseurs ne faisait qu'augmenter l'opinion du crédit de ce même homme, parvenu à toute familiarité, et dont l'apparent mépris ne servait qu'à cacher tout son pouvoir à celui-là même qui, croyant le mépriser de bonne foi, et le voulant parfois montrer aux autres dans des occasions importantes, n'en était que moins en garde contre lui, et de plus en plus en proie à l'autorité qu'il lui laissait usurper sur lui-même. Mais le roi, pressé de la sorte sans le trouver mauvais, et par cette proposition de se servir de d'Antin, piqué de son propre embarras sur Monseigneur qu'il voyait clairement aperçu, dont il craignit les suites, promit de nouveau, et si positivement, à son neveu qu'il agirait incessamment, qu'il n'y eut pas matière à réplique.

En effet le lendemain matin dimanche, le roi saisit enfin Monseigneur dans son cabinet, où, après un court préambule, il lui proposa le mariage. Il le fit d'un ton de père mêlé du ton de roi et de maître, qui adoucit la tendresse avec une mesure si juste, si compassée, qu'elle ne fit que faciliter, sans donner courage à la résistance, manière rare, mais très ordinaire et facile au roi, quand il voulait s'en servir. Monseigneur hésita, balbutia; le roi pressa, profitant de son trouble. Je n'entre pas dans un plus long détail, parce qu'il n'en est pas venu jusqu'à moi davantage. Finalement Monseigneur consentit et donna parole au roi, mais il lui demanda la grâce de suspendre la déclaration de quelques jours pour lui donner le temps de s'accoutumer et d'achever de se résoudre avant que l'affaire éclatât. Le roi donna à l'obéissance et à la répugnance de son fils le temps illimité qu'il

lui demanda, et encore une fois prit sa parole pour éviter toute remontrance et tout effort de cabale, le pria de se vaincre le plus tôt qu'il pourrait, et de l'avertir dès qu'il pourrait souffrir la déclaration.

Le coup décisif ainsi frappé, le roi, infiniment à son aise, le dit à son neveu une demi-heure après, lui permit de porter cette bonne nouvelle à madame la duchesse d'Orléans, trouva bon qu'il en parlât à madame la duchesse de Bourgogne et à madame de Maintenon uniquement et à la dérobée, et imposa sur tout le reste un silence exact à sa bouche et jusqu'à sa contenance. M. le duc d'Orléans lui embrassa les genoux, car il était seul avec lui, lui exprima sa juste reconnaissance, et le pria instamment de ne lui pas refuser d'avancer une si grande joie en lui répondant de son secret. Après l'avoir obtenu, il lui représenta avec respect, mais sans empressement, pour ne le pas gêner, combien Madame aurait lieu de se plaindre de lui, s'il ne la mettait pas dans la confidence. Le roi trouva bon que, sous le même secret, il le lui dît aussi, en la priant de sa part de ne lui en parler pas à lui-même. M. le duc d'Orléans alla tout de suite chez Madame, qui, ne s'étant jamais flattée que ce mariage pût réussir, et ayant parfaitement ignoré toutes les démarches qui s'étaient faites, se trouva tout-à-coup comblée de la plus extrême joie; de là il monta chez madame la duchesse d'Orléans, où, à porte fermée, ils se livrèrent ensemble à toute la leur. Bientôt après ils s'en allèrent tous deux à Saint-Cloud, et revinrent de bonne heure, en grand desir de voir la déclaration éclater.

D'Antin avait écumé depuis le jeudi jusqu'au dimanche, car les dates sont ici importantes, que M. le duc d'Orléans avait donné au roi une lettre qu'il lui avait ecrite, et s'était écrié en l'apprenant qu'il ne savait pas comment il avait pu faire pour la donner en son absence,

tant il fut frappé du fait. Ce fut un trait qui nous revint bientôt, et qui nous montra à plein combien il était attentif à espionner et à contraindre M. le duc d'Orléans dans les cabinets du roi, dans la crainte du mariage. Or le jeudi fut le jour que Bignon me fit la réponse négative de mademoiselle Choin que je fus tout de suite porter le même jour à Saint-Cloud, et le dimanche suivant est le jour auquel le roi parla à Monseigneur, et tira parole de lui pour le mariage. Entre ces deux jours-là je n'ai pu démêler celui où d'Antin apprit que M. le duc d'Orléans avait remis une lettre au roi; mais ce ne fut certainement que ce jeudi soir ou un des deux jours suivans. Pour ce qui suivit et que j'expliquerai en son lieu, je ne puis douter que la Choin, à qui Bignon voulut me nommer, et à qui je le permis, comme je l'ai dit, se hâta d'avertir Monseigneur et madame la Duchesse de la démarche que M. et madame la duchesse d'Orléans avaient faite, vers elle par moi, par l'entremise de Bignon.

Ces notions, qui se suivirent coup sur coup si fort en cadence, après les mouvemens peu éloignés qui avaient été remarqués à l'autre Marly, réveillèrent la cabale; et comme elle n'était point intéressée au secret sinon de ses notions, il en échappa à quelqu'un d'eux assez pour que, dès le samedi au soir, veille du dimanche que le roi parla enfin à Monseigneur, il se murmura bien bas dans le salon quelque bruit sourd et incertain du mariage comme d'une chose qui allait se faire, mais qui demeura entre les plus éveillés et les plus instruits. Monseigneur, qui avait osé résister au roi pour la première fois de sa vie, lui demanda peut-être ce délai illimité de la déclaration, dans l'embarras où il se trouva avec madame la Duchesse et sa cabale, qui, sur ce que je viens d'expliquer, était fort en émoi, mais fort éloignée de croire rien d'avancé, et que Monseigneur voulut avoir le temps de

les y préparer. Quoi qu'il en soit, le lundi 2 juin, le lendemain du jour que le roi avait parlé pour la première fois à Monseigneur, le roi prit en particulier M. le duc de Berry le matin, et lui demanda s'il serait bien aise de se marier. Il en mourait d'envie, comme un enfant qui croit en devenir plus grand homme et plus libre, et à qui on avait pris soin des deux côtés d'en nourrir le desir. Mais il était tenu de longue main dans la crainte secrète de mademoiselle de Bourbon et dans le desir de Mademoiselle, par M. le duc de Bourgogne et surtout par l'adresse de madame la duchesse de Bourgogne, avec qui il vivait dans la plus intime amitié et confiance. Il sourit donc à la question du roi et lui répondit modestement qu'il attendrait sur cela tout ce qu'il lui plairait de faire sans empressement et sans éloignement. Le roi lui demanda ensuite s'il n'aurait pas de répugnance à épouser Mademoiselle, la seule en France, ajouta-t-il, qui pût lui convenir, puisque, dans les conjonctures présentes, on ne pouvait songer à aucune princesse étrangère. M. le duc de Berry répondit qu'il obéirait au roi avec plaisir. Aussitôt le roi lui déclara qu'il avait dessein de faire incessamment le mariage, que Monseigneur y consentait, mais il lui défendit d'en parler. Sortant de chez le roi, M. le duc de Berry fut courre le loup avec Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, et la chasse même fut assez longue.

Cette même journée, M. et madame la duchesse d'Orléans l'allèrent encore passer à Saint-Cloud. Il faisait déjà chaud alors, et le roi sortait plus tard pour la promenade. Monseigneur ne lui avait point reparlé du mariage, mais d'Antin le devina ou le sut par Monseigneur, et se tourna lestement à en hâter la déclaration pour s'en faire un mérite. En cette saison le roi donnait chez lui les premiers temps de son après-dîner au ministre qui

aux jours d'hiver travaillait le soir avec lui chez madame de Maintenon, il se promenait après, rentrait tard chez elle et y travaillait seul et souvent point. D'Antin, occupé de son projet, entra par les derrières dans les cabinets aussitôt que le travail fut achevé; il y hasarda des demi-mots qui firent que le roi lui dit le mariage. Il applaudit avec cet engoûment de flatterie qu'il avait si fort en main et qui lui coûtait si peu pour les choses qui le fâchaient le plus et avec cette liberté qu'il savait usurper si à propos; il y dit au roi qu'il ne savait pas pourquoi un mystère d'une affaire aussi convenable et déjà même si découverte, qu'à l'heure même qu'il en faisait un secret dans son cabinet, plusieurs gens s'en parlaient à l'oreille dans le salon. En ce moment Monseigneur entra dans le cabinet ou naturellement et revenant de la chasse, ou de concert avec d'Antin pour lui en procurer le gré, et s'épargner la peine de reparler au roi de choses qui lui étaient si peu agréables; le roi et d'Antin continuèrent cette conversation devant lui. Cela donna occasion et courage au roi de lui demander que lui en semblait, et d'ajouter tout de suite que, puisque la chose commençait à se savoir, autant valait-il de ce pas, avant la promenade, aller faire la demande à Madame. Monseigneur s'y laissa aller comme il avait fait au mariage, mais pour cette fois sans résistance.

A l'instant le roi envoya chercher monseigneur le duc de Bourgogne, à qui, pour la forme, ils dirent ce qu'il savait bien, et aussitôt après ils sortirent tous trois par le second cabinet, vis-à-vis la porte duquel était la porte de la chambre de Madame, le petit salon entre deux et entrèrent chez elle. Pendant ce moment de monseigneur le duc de Bourgogne, d'Antin sortit, s'alla montrer gaîment dans le salon, où il dit ce qui se passait pour l'avoir dit le premier, et avisant à travers la porte vitrée du

salon un laquais à lui dans le petit salon de la perspective, où tous les valets attendaient leurs maîtres, il l'envoya à pied à Saint-Cloud porter verbalement cette nouvelle de sa part, pour ne pas perdre de temps à seller un cheval et à écrire. Du moment qu'il eut dit ce qu'il savait, il se fit une telle presse à la porte du petit salon de la chapelle de tout ce qui se trouva dans le salon, qu'on s'y étouffait à qui verrait passer et repasser le roi. Madame, qui écrivait à son ordinaire, et qui savait ce qui devait se passer, ne douta plus que le moment n'en fût arrivé, dès qu'elle vit entrer chez elle le roi, Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne. Le roi lui fit en forme la demande de Mademoiselle. On peut juger si elle l'accorda et quelle fut son extrême joie. Le roi envoya chercher M. le duc de Berry et le présenta à Madame sur le pied de gendre. Tout cela fut fort court, le roi repassa chez lui par ses cabinets, et de là dans ses jardins. Dès qu'on l'y eut vu entrer, toute la cour fondit chez Madame, de là chez Monseigneur et chez M. le duc de Berry, chacun avide de se faire voir et plus encore de pénétrer les visages. Si peu de gens et depuis si peu en avaient eu de simples soupçons, que cette déclaration subite jeta tout le monde dans le plus grand étonnement. La rage pénétra les uns, et jusqu'aux plus indifférens de la cour et de la ville; ce mariage ne fut approuvé de personne, par les raisons que j'ai expliquées dès l'entrée du récit de cette puissante intrigue. Mais il est des choses dont on ne peut et on ne doit pas rendre raison, et alors il faut laisser dire. Tel fut le coup de foudre qui tomba sur madame la Duchesse, si à temps au premier voyage de ses filles à Marly. Je n'ai point su ce qui se passa chez elle dans ces étranges momens, où j'aurais acheté cher une cache derrière la tapisserie. M. et madame la duchesse d'Orléans revenaient de Saint-Cloud, lorsqu'ils rencontrè-

rent ce laquais de d'Antin, qui les arrêta et qui poursuivit après son chemin vers Mademoiselle.

On peut juger du soulagement de M. et de madame la duchesse d'Orléans. En arrivant ils allèrent droit chez Monseigneur, qui était à table chez lui, faisant un retour de chasse avec des dames et messeigneurs ses fils. Débarrassé de l'éclat et bon homme au fond, il ne voulut pas déplaire au roi par une mauvaise grâce inutile; il prit donc en les voyant entrer un air non-seulement gai, mais épanoui; il les embrassa et les fit embrasser par messeigneurs ses fils, leur présentant le second comme leur gendre, et voulut que les plus considérables de la table les embrassassent aussi. Il fit asseoir madame la duchesse d'Orléans près de lui, lui prit les mains à sept ou huit reprises, l'embrassa cinq ou six autres, but au beau-père, à la belle-mère, à la belle-fille sous ces noms, porta leur santé à toute la compagnie, et quoique M. et madame la duchesse d'Orléans ne fussent pas à table, les fit boire et lui faire raison et aux autres. En un mot, on ne vit jamais Monseigneur si gai, si occupé, si rempli de quelque chose. Le repas fut allongé, les santés réitérées, en un mot, allégresse complète. De leur vie, M. et madame la duchesse d'Orléans ne furent si surpris que d'une réception si fort inespérée. On peut croire qu'ils n'eurent pas peine à faire merveille de joie, de reconnaissance, de respect. Madame la duchesse de Bourgogne, qui se tint toujours là, anima tout, et monseigneur le duc de Bourgogne fut si aise et du mariage et de le voir si bien pris, qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux, qu'il ne pouvait les croire le lendemain. Monseigneur poussa la chose jusqu'à vouloir mener le lendemain M. le duc de Berry à Saint-Cloud voir Mademoiselle; mais le roi, plus mesuré, dit qu'il fallait qu'elle le vînt voir auparavant, qu'il lui présenterait le duc de Berry, et que

ce ne serait que le surlendemain, pour donner un jour à la préparation de l'entrevue.

Le retour de chasse et la visite achevée, M. et madame la duchesse d'Orléans allèrent chez madame la Duchesse lui donner part du mariage auquel en effet elle en prenait tant. Soit que dans ces premiers momens elle craignît les complimens et les curieux, soit qu'elle ne sût que devenir, comme il arrive dans ces crises d'angoisse, elle était sortie de chez elle et se promenait dans les jardins fort peu accompagnée. Madame la duchesse d'Orléans parla la première, et lui fit excuse de n'avoir pu le lui dire plus tôt, sur ce qu'elle arrivait de Saint-Cloud et ne faisait que sortir de chez Monseigneur. Le remercîment fut d'un froid à glacer. M. le duc d'Orléans prit un peu la parole pour les soulager toutes deux; ensuite madame la duchesse d'Orléans, pour adoucir ces premiers momens, ou plutôt pour agir en conformité de la lettre de M. le duc d'Orléans au roi qui détermina le mariage, dit à madame la Duchesse que ce qui leur faisait un nouveau plaisir dans une affaire si agréable était qu'il y avait dans leur famille de quoi se communiquer une alliance si honorable. A l'instant madame la Duchesse échappant à elle-même: « Quoi! votre fille? dit-elle avec un ton aigre; mon fils, quant à présent est un trop mauvais parti, ses affaires sont dans un désordre étrange, on lui dispute tout, et on ne sait encore ce qu'il lui restera de bien, et votre fille est trop jeune pour pouvoir la marier ». Madame la duchesse d'Orléans, trop bonne dès-lors d'avoir fait cette ouverture, et trop douce de l'avoir après continuée, répartit que M. le Duc aurait toujours de quoi la satisfaire, ce que M. le duc d'Orléans reprit aussi, et madame la duchesse d'Orléans ajouta l'âge de mademoiselle sa fille. Madame la Duchesse le disputa pour la soutenir trop jeune, et toutes deux poussèrent

jusqu'aux dates et aux époques; madame la Duchesse, vaincue, conclut plus aigrement encore qu'elle ne voulait marier son fils de long-temps. La pluie et le beau temps relevèrent quelques momens de silence. Madame la duchesse d'Orléans dit qu'elle avait beaucoup d'affaires, et pria madame la Duchesse de tenir sa visite pour reçue, puisqu'elle allait chez elle lorsqu'elle l'avait rencontrée dans le jardin. Madame la Duchesse se jeta aux complimens et dit qu'elle monterait incessamment chez elle. Madame la duchesse d'Orléans la pria de n'en rien faire, M. le duc d'Orléans aussi, enfin ils se quittèrent réciproquement les visites et se séparèrent, madame la Duchesse soulagée d'avoir au moins insolenté sa sœur, et celle-ci riant de bon cœur de cette rage montée au point de ne la pouvoir cacher. Je supprime le reste de cette belle journée pour M. le duc et madame la duchesse d'Orléans; mais cette visite à madame la Duchesse m'a paru trop plaisante et trop curieuse pour ne la pas rapporter.

CHAPITRE XXI.

Madame de Blansac. — Sa retraite. — Son héritage. — Fortune de ses enfans. — J'apprends la déclaration du mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle. — Spectacle qu'offre Saint-Cloud. — Madame la duchesse d'Orléans tente sur moi une vive et dernière attaque sur la place de dame d'honneur. — Ma réponse. — Raisons alléguées par madame de Saint-Simon à madame la duchesse de Bourgogne, pour se défendre d'accepter cette place. — Présentation de Mademoiselle à Marly.

Ce même lundi, 2 juin, nous allâmes madame de Saint-Simon et moi dîner à Saint-Maur avec madame

de Blansac, à qui madame la Duchesse avait prêté le petit château, c'est-à-dire la petite maison que feu M. le Duc avait eue de la déconfiture de la Toüanne, et qu'il avait enfermée dans ses jardins. J'ai assez expliqué ailleurs quelle était madame de Blansac. J'ajouterai seulement qu'ayant mangé plus de 2 millions à elle ou à Nangis son fils, du premier lit, et mieux encore sans avoir jamais, ni elle ni Blansac, montré aucune dépense, elle emprunta cette maison pour y prendre du lait, et y est demeurée vingt ans sans en sortir : sur la fin de sa vie elle revint à Paris, où elle devint riche par la succession de M. de Metz, qui jusqu'à la mort, lui dit ou lui fit dire qu'il ne lui donnerait rien, et qui en même temps qu'il l'en persuadait lui avait tout donné, comme il parut par son testament. Les deux fils du premier et du second lit de madame de Blansac ont été plus heureux que père et mère. Nangis est mort maréchal de France, chevalier de l'ordre et chevalier d'honneur de la reine avec toute sa confiance; l'autre, outre ce grand bien de M. de Metz, enrichi par d'autres voies dont il n'a négligé aucune, a eu un brevet de duc, en épousant une fille du duc de la Rochefoucauld. Il me faut passer cette courte digression assez mal placée, mais dont je n'aurais su où placer mieux la singularité.

Revenant de Saint-Maur où nous avions passé presque la journée avec l'abbé de Verteuil, frère du duc de la Rochefoucauld que nous avions mené, rentrant chez moi sur les sept heures du soir, je trouvai un billet de M. le duc d'Orléans qu'un de ses gens avait apporté fort peu après-midi, comme cela m'arrivait souvent pendant ce Marly. Je n'ouvris ce billet que lorsque, monté chez ma mère, j'y fus seul avec elle et madame de Saint-Simon; le dessus était de l'écriture de M. le duc d'Orléans, le dedans fort court de madame la duchesse d'Orléans

dont les trois premiers mots étaient ceci : *veni, vidi, vici.* Elle ajoutait que je verrais bien que c'était M. le duc d'Orléans qui les avait dictés, et sans m'en dire davantage, m'imposait le secret jusqu'à la déclaration qui ne tarderait pas. Après ma première effusion de joie à laquelle par un secret pressentiment, madame de Saint-Simon ne prit qu'une part de complaisance, j'entrai en inquiétude du délai de la déclaration. Tandis que j'agitais ce qui pouvait la retarder, on m'annonça un valet de pied de M. le duc d'Orléans qui, sans lettre, me vint apprendre de la part de Mademoiselle la déclaration de son mariage, et qu'elle m'envoya dans l'instant qu'elle l'eut apprise, par le laquais que d'Antin lui avait dépêché de Marly. Alors ma joie fut complète : le triomphe et la sûreté de ceux à qui j'étais attaché, la surprise et l'extrême dépit de ceux à qui je ne l'étais pas, l'amour-propre d'un tel succès auquel j'avais eu une part si principale et en tant de sorte, la différence entière qui en résulterait pour ma situation présente et future, toutes ces choses me flattèrent à-la-fois. J'écrivis aussitôt à M. et à madame la duchesse d'Orléans qui le lendemain matin mardi me mandèrent de les aller trouver ce même jour à Saint-Cloud, de bonne heure.

Ce voyage fut bien différent du dernier, où je leur avais porté la négative de la Choin. Madame de Saint-Simon et moi trouvâmes Saint-Cloud retentissant de joie. La foule brillante y était déjà ; tout s'empressa de me témoigner son allégresse : je fus complimenté de chacun et environné sans cesse : à un accueil si surprenant, je me crus presque le visité. La plupart me parlèrent fort de cette grande affaire comme de mon ouvrage, ce que je ne fis jamais semblant d'entendre. Environné, accolé, entraîné de part et d'autre, dont madame de Saint-Simon eut aussi toute sa part, je fus

poussé à travers ce vaste appartement, au fond duquel était Mademoiselle avec madame la princesse de Conti, mesdemoiselles ses filles et un groupe de personnes considérables qui de Marly et de Paris était accouru. Sitôt que Mademoiselle m'aperçut, elle s'écria, courut à moi, m'embrassa des deux côtés, et tout de suite me prit par la main, laissa tout le monde, et du salon me mena à l'orangerie qui y est contiguë, et l'enfila. Là en liberté de ce grand monde qui ne nous voyait que de loin, elle se répandit en remercîmens dont ma surprise fut telle que je ne pus répondre. Elle le sentit et croyant m'en tirer, elle m'y plongea de plus en plus en me racontant les choses principales que j'avais faites ou conseillées sur son mariage, et y mit le comble en m'apprenant que M. le duc d'Orléans lui contait tout à mesure; qu'elle n'avait jamais rien ignoré de tout ce qui s'était passé dans cette affaire; que c'était pour cela qu'elle sortait presque toujours du cabinet de madame la duchesse d'Orléans dès que j'y entrais et avant qu'on le lui dît, et m'avoua qu'elle avait souvent observé mon visage en entrant et sortant de ces conversations.

A un si étonnant récit je ne pus désavouer la vérité des faits, ni m'empêcher de m'écrier sur la facilité de M. son père à lui faire de telles confidences. Tout cela fut coupé par de vifs témoignages de reconnaissance dont l'esprit, l'éloquence, les grâces, la dignité et la justesse des termes ne me surprirent pas moins, mêlés d'élans et de trouble de joie qu'elle ne contraignit pas avec moi. Elle me dit que j'avais tout perdu, et qu'elle m'avait bien regretté une demi-heure auparavant; que madame la Duchesse était venue avec mesdemoiselles ses filles lui faire leurs complimens; que cette bonne tante avait essayé de voiler son désordre par une joie si feinte que la sienne s'en était augmentée;

qu'elle lui avait présenté mesdemoiselles ses filles déjà avec un air de respect en la suppliant, de conserver de la bonté pour elles, à quoi elle avait malignement répondu qu'elle les aimerait toujours autant qu'elle l'avait fait, m'ajoutant en riant de bon cœur qu'elle n'y aurait pas grand'peine. Madame la Duchesse abrégea sa visite en témoignant son regret de n'avoir pas trouvé M. et madame la duchesse d'Orléans à Saint-Cloud, et se retira comme avec avidité de se délivrer d'un état si violent. Mademoiselle me dit qu'elle l'avait conduite, et malicieusement affecté de lui céder partout et la droite, et les portes, quoique toutes ouvertes, et que madame la Duchesse l'avait si bien senti, qu'elle lui avait fait des reproches comme d'amitié de ce qu'elle la traitait ainsi avec cérémonies, dont elle s'était donné le plaisir de ne se point départir jusqu'au bout.

Elle me conta ensuite comment M. le duc d'Orléans lui avait appris son bonheur, combien elle avait été fidèle au secret, enfin le beau message de d'Antin, dont elle se moqua fort, sur lequel elle m'avait dépêché aussitôt, sachant tout ce que j'avais fait. On ne peut comprendre le nombre de choses qui se dirent à ce tête-à-tête en nous promenant dans cette orangerie, pendant une demi-heure. La duchesse de la Ferté le vint interrompre, d'où incontinent, nous nous retrouvâmes dans le gros du monde, que je laissai aussitôt pour aller faire mes complimens à Madame qui écrivait, et qui me reçut avec des larmes de joie. En même temps madame de Saint-Simon était environnée de foule et de complimens et de gens qui lui en faisaient d'autres à découvert sur ce qu'elle allait être dame d'honneur de la future duchesse de Berry. Elle répondit avec modestie sur son incapacité, sur son âge, ses empêchemens, sur le grand nombre de personnes convenables, et parmi tout cela fit si bien sentir ce qu'elle sentait elle-

même qu'il lui fut dit par madame de Châtillon qu'elle se portait donc elle-même pour être trop jeune : à quoi elle répondit très franchement que oui. Mademoiselle qui la connaissait à peine, lui fit toutes les prévenances et les caresses imaginables ; enfin cette opinion de la place qu'elle allait remplir se trouva si répandue parmi ce peuple femelle de la cour, que les bassesses lui furent prodiguées à en avoir honte et pitié, et que ses craintes se renouvelèrent; elle fut en calèche avec quelque peu de dames au-devant de M. et de madame la duchesse d'Orléans qui venaient de Sceaux donner part du mariage. L'allégresse fut grande, ils se pressèrent pour les mettre dans leur carrosse, et arrivèrent ainsi dans la cour. Tout y courut : dès qu'ils m'aperçurent ce furent des cris de joie, et en mettant pied à terre, des embrassades réitérées et des complimens réciproques.

La foule illustre les environna, Madame et Mademoiselle les rencontrèrent et descendirent pour se promener avec eux et se faire voir au peuple, dont fourmillaient la cour et les jardins. En montant en calèche ils me prièrent instamment de les attendre, afin qu'un peu débarrassés d'une cour si nombreuse, ils me pussent entretenir et se répandre avec moi, et je me promenai en les attendant en bonne et grande compagnie. Sitôt qu'ils se furent séparés de Madame, qui retournait de bonne heure à Marly, ils m'envoyèrent dire de les aller trouver au haut des jardins de l'orangerie. Dès qu'ils me virent, ils quittèrent le gros qui les environnait, vinrent à moi, s'écartèrent loin de tout le monde, et me racontèrent tout ce qui s'était passé à Marly, et que j'ai expliqué ici encore pour conserver l'ordre des temps de chaque chose ; nous nous épanouîmes au port après les dangers courus, nous repassâmes mille choses avec plaisir sur la joie des uns, sur la surprise et le dépit des

autres; nous nous divertîmes de l'incroyable souplesse de d'Antin, surtout nous ne pouvions nous lasser de nous parler du procédé si surprenant de Monseigneur, ni moi de les exhorter à en profiter pour se rapprocher de lui, en saisissant ces premiers momens si favorables. Il me dirent après, que le roi ne donnerait ni maison ni apanage aux futurs époux jusqu'à la paix, et qu'en attendant, ils mangeraient chez madame la duchesse de Bourgogne, et se serviraient des officiers et des équipages du roi.

Tout en devisant ils me menèrent insensiblement tout de l'autre côté du parterre, où il n'y avait personne, et fort loin d'où ils m'avaient joint, encore plus de la compagnie qu'ils avaient quittée, et que tout-à-coup M. le duc d'Orléans alla rejoindre, me laissant seul avec madame la duchesse d'Orléans.

Elle s'assit sur un banc qui se trouva là, et me pria de m'y asseoir avec elle. Quelque liberté que j'eusse avec eux, jamais, hors en discours seul avec eux et pour eux-mêmes, je n'en ai séparé le respect, persuadé que, quelque familiarité que ces gens-là donnent, on en est au fond mieux et plus à l'aise avec eux en gardant cette conduite, dont la décence tient aussi à ce qu'on se doit à soi-même. Quoique je fusse assis et que je le fusse toujours devant M. et madame la duchesse d'Orléans, je ne crus pas devoir m'asseoir sur le même banc tête à tête avec elle, vus surtout à travers ce grand parterre de tout le monde qui était demeuré de l'autre côté et je me tins debout vis-à-vis d'elle; elle acheva assise quelque reste de discours commencés en gagnant ce banc, puis tout-à-coup, et sans aucune liaison qui conduisît où elle en voulait venir, elle me dit que, maintenant que le mariage s'allait faire, il était question d'une dame d'honneur; que j'avais assez mal reçu ce qu'elle m'en avait jeté d'abord, puis proposé pour madame de Saint-Simon d'une ma-

nière plus expresse; qu'elle ne m'en avait plus parlé depuis, mais qu'à présent il fallait se déterminer; elle me disait franchement qu'il n'y en avait point d'autre qu'elle pût desirer. Je lui répondis par un remercîment, j'ajoutai que je lui avais parlé de bonne foi là-dessus; que madame de Saint-Simon ne convenait point à cette place; qu'elle n'en avait point l'âge; qu'elle n'avait point la santé pour les fatigues, ni la capacité pour conduire une si jeune princesse, ni la liberté par nos affaires domestiques et notre situation avec ma mère; que j'étais extrêmement sensible à la bonté qu'elle nous témoignait, mais que ce serait y mal répondre que de ne le pas faire avec la même franchise; qu'il y en avait beaucoup d'autres qui y seraient très propres, sur qui elle pouvait jeter les yeux. Elle me répliqua qu'après y avoir bien pensé, sur le peu de goût qu'elle m'avait vu pour cette place, elle n'en trouvait aucune sans inconvénient et avec toutes les qualités à souhait, que madame de Saint-Simon seule, qu'elle m'avouait souhaiter uniquement et passionnément. Je repartis les mêmes choses, sur chacune desquelles elle me dit en m'interrompant : « Mais c'est notre affaire à nous de voir si nous la voulons comme cela, et c'est la vôtre de voir si vous nous la voulez bien donner. »

Après avoir ainsi contesté un quart d'heure, elle me dit que son nom pour l'honneur, son mérite et sa réputation pour la confiance, étaient tout ce qu'ils desiraient, qu'après cela elle ne ferait de fonctions qu'autant et en la manière qu'elle pourrait et qui lui plairait. Rien n'était plus flatteur, et les façons de dire ajoutaient encore aux paroles, mais je demeurai ferme sur mes excuses, si bien qu'après m'avoir un moment regardé avec plus de tristesse : « Je vois bien ce que c'est, dit-elle, c'est qu'une seconde place ne vous accommode pas », et à l'instant ses yeux rougissant et s'emplissant d'eau, elle les baissa

et demeura fort embarrassée; je le fus moins que je n'aurais dû l'être, parce que mon parti était bien pris. Je ne répondis rien à ce qu'elle me dit sur la deuxième place, parce que c'était cela même qui nous tenait, et je demeurai deux bons *miserere* sans parler ni elle aussi, vis-à-vis l'un de l'autre. Enfin je ne sus mieux, pour assurer mon refus, en le ménageant avec le respect dû au rang et à l'amitié, que de sortir de ce silence par une disparate expresse et tout-à-fait déplacée. « Madame, lui dis-je tout d'un coup et d'un ton ferme, Mademoiselle a bien de l'esprit, et je n'ai pas ouï dire que M. le duc de Berry en ait autant qu'elle. Il faut qu'elle s'insinue tout de son mieux auprès de lui; elle le gouvernera ». Puis, me mettant à battre la campagne et à parler précisément pour parler, je continuai assez long-temps, jusqu'à ce que madame la duchesse d'Orléans ayant repris ses esprits et surmonté son embarras et son dépit, elle fit effort pour recogner ses larmes, entra dans ce que je disais par cinq ou six paroles, se leva aussitôt brusquement, dit qu'il était temps de s'en retourner, et marcha vers son carrosse en silence jusqu'à ce qu'elle eût rencontré quelqu'un.

La foule se rapprocha promptement; et sans me dire un mot, elle me fit une révérence civile et monta en carrosse, avec M. le duc d'Orléans et madame de Castries; et tous trois s'en retournèrent à Marly, non, je pense, sans parler de ce qui venait de se passer avec moi. Je me remis ensuite parmi le grand monde; et, après fort peu de tours, madame de Saint-Simon et moi prîmes congé de Mademoiselle, et nous en retournâmes à Paris, moins occupés tous deux du brillant spectacle que nous venions de voir que de ce qui venait de m'arriver avec madame la duchesse d'Orléans. Tout ce qui était alors de l'autre côté du parterre et M. le duc d'Orléans, avec Mademoiselle, avait les yeux fichés sur nous, et lui plus qu'aucun, à ce

que je remarquai bien. Nous fûmes fort surpris, madame de Saint-Simon et moi, de cette persévérance, après les refus : l'un général, l'autre si particulier que j'avais faits à madame la duchesse d'Orléans ; le premier à Versailles, l'autre si exprès à Marly ; et de ce que, après cela, avec toute sa hauteur et toute sa fierté, elle s'était exposée à un troisième à Saint-Cloud, au jour de son triomphe. Nous sentîmes bien que cette dernière tentative était un concert entre elle et M. le duc d'Orléans, qui, me connaissant bien et comptant que je n'avais pas avec elle la même liberté qu'avec lui, et bien plus de mesure, je serais moins ferme et plus hors de garde, livré à un tête-à-tête avec elle; c'est pourquoi de guet-apens ils m'avaient conduit à l'autre côté du jardin, où il n'y avait personne, et lui s'était aussitôt après retiré pour me laisser seul avec elle et me livrer à l'embarras, sans qu'il eût encore osé m'ouvrir la bouche de cette place de dame d'honneur. De tout cela nous conclûmes qu'il n'était pas possible de refuser, ni plus nettement ni plus respectueusement que je l'avais fait, et fort difficile qu'après cela ils poussassent leur pointe davantage. Nous nous sûmes bon gré de plus en plus des devans si à propos pris avec M. de Beauvilliers et madame la duchesse de Bourgogne, sur l'audience de laquelle je m'aperçois que le desir d'abréger ce qui ne regarde que moi m'a fait omettre une partie essentielle, que je restituerai ici.

Après avoir inutilement épuisé toutes les raisons d'incapacité et d'âge, et toutes celles d'attachement personnel pour madame la duchesse de Bourgogne, madame de Saint-Simon se jeta sur la délicatesse de sa santé, sur les soins domestiques que je laisserais rouler toujours entièrement sur elle, sur l'âge de ma mère, qui avec toute sorte de raison et de justice demandait une assiduité auprès d'elle, incompatible avec celle de dame d'honneur d'une si

jeune princesse. Elle exagéra même ces trois bonnes raisons fort au-delà de leur juste mesure, et pour tout cela ne trouva pas madame la duchesse de Bourgogne plus flexible. Sur sa santé elle lui répondit qu'on ne prétendait pas lui demander plus qu'elle pourrait et voudrait faire; que la dame d'atour était faite pour porter sans murmure, du moins sans appui, toutes les corvées fatigantes qu'une dame d'honneur de sa sorte ne voudrait pas essuyer; sur les affaires, qu'elle était très louable de s'y attacher, qu'elle l'assurait de tous les congés qu'elle voudrait, même pour des absences et des voyages à la Ferté, que le roi ne trouverait pas mauvais pendant les voyages de Marly; à l'égard de ma mère, que ce devoir devait toujours aller avant tout autre; qu'elle y vaquerait avec liberté, et qu'elle lui répondait de prendre tout cela sur elle. Madame de Saint-Simon répliqua que tout cela était bon en spéculation, mais que pour la pratique il fallait convenir qu'elle serait impossible, et apporta l'exemple de toutes les autres dames d'honneur, à quoi madame la duchesse de Bourgogne répondit toujours par les exceptions les plus obligeantes, et finalement ne se rendit comme je l'ai rapporté, que pour nous éviter de nous perdre totalement par un refus auquel elle vit madame de Saint-Simon résolue, quoi qu'elle eût pu lui dire.

Toutes ces choses devaient nous rassurer, puisque aucune voie ni aucunes raisons n'avaient été omises et à temps. Néanmoins madame de Saint-Simon, sujette à espérer peu ce qu'elle desire, ne pouvait se délivrer d'inquiétude par ce desir extrême que nous voyions dans eux tous, jusqu'à ce qu'il y eût une dame d'honneur nommée. Cela ne pouvait guère être différé, puisque le mariage était déclaré, et qu'on n'attendait pour le célébrer que l'arrivée de la dispense du pape.

Le jour même de la déclaration du mariage, il partit deux

courriers pour Rome : l'un par Turin, adressé par M. le duc d'Orléans à M. de Savoie, à qui, nonobstant la guerre, on donnait part du mariage, et qui était prié en même temps de faire passer et repasser le courrier sûrement et diligemment; l'autre à tout hasard par Marseille, et par la voie de la mer. Mais M. de Savoie en usa en cette occasion avec toute la politesse et la diligence possibles.

Le mardi, qui était le lendemain de ce que je viens de raconter de Saint-Cloud, Mademoiselle alla dîner à Marly avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Sans voir personne, au sortir de table, ils la menèrent chez Madame, et de là chez le roi par les derrières, qu'ils trouvèrent dans son grand cabinet environné de Monseigneur, de monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne, de M. le duc de Berry et des principaux officiers seulement des deux sexes. Les dames d'honneur et d'atour de Madame et de madame la duchesse d'Orléans, et madame de Maré, gouvernante de Mademoiselle, les y suivirent. Madame présenta au roi Mademoiselle, qui se prosterna, et que le roi releva et embrassa aussitôt, et tout de suite la présenta à Monseigneur, et à monseigneur le duc et à madame la duchesse de Bourgogne et à M. le duc de Berry, qui tous la baisèrent, puis à toute la compagnie. Le roi, pour ôter tout embarras, avec cette grâce qu'il avait en tout, défendit à Mademoiselle de dire un mot à personne, à M. le duc de Berry de lui parler, et abrégea promptement l'entrevue. Madame la duchesse de Bourgogne alla montrer un moment Mademoiselle au salon, où tout ce qui était à Marly s'était rassemblé, et la mena ensuite chez madame de Maintenon. Au sortir de là, Mademoiselle passa chez Madame, et s'en alla coucher à Versailles, où le surlendemain jeudi, le roi retourna contre l'ordinaire, qui était toujours le samedi. La raison fut que la Pentecôte était le dimanche

suivant, 8 juin, et que le roi faisait toujours ses dévotions la veille.

CHAPITRE XXII.

Le roi, madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne se consultent sur le choix d'une dame d'honneur. — La liste des duchesses. — Madame de Saint-Simon proposée par le roi. — Bruits qui courent à Marly sur la nomination de madame de Saint-Simon. — Mouvemens à cette occasion. — Les larmes de madame de Saint-Simon et ma colère. — Avis du chancelier sur notre refus. — Ce que nos amis nous conseillent dans cette extrémité. — Madame la duchesse de Bourgogne nous fait avertir du péril du refus. — Toutes les personnes royales s'accordent à vouloir madame de Saint-Simon pour dame d'honneur. — Singulier dialogue à voix basse entre M. le duc d'Orléans et moi. — Droiture et bonté de madame la duchesse de Bourgogne à notre égard dans toute cette affaire. — Ma franchise avec M. le duc et madame la duchesse d'Orléans sur la place de dame d'honneur.

Nous avions fort balancé, madame de Saint-Simon et moi, d'aller ou n'aller pas à Versailles, jusqu'à ce qu'il y eût une dame d'honneur. Néanmoins nous crûmes trop marqué de ne nous pas présenter devant le roi, dans une occasion où la bienséance ferait aller chez un particulier en pareil cas, et où le respect menait à la cour ceux même qui n'y allaient plus que pour de véritables occasions. Comme nous dînions ce jour-là, mercredi, le chancelier, qui, faute de conseils, dont il n'y avait jamais le jeudi, le vendredi et la veille de la Pentecôte, était venu à Paris avec son fils, nous envoya prier de passer chez lui après dîner, parce qu'il avait à nous parler. Voici ce que nous apprîmes d'eux. Le soir du jour de la déclaration du mariage, il fut question de la dame d'honneur,

dans la petite chambre de madame de Maintenon, entre elle, le roi et madame la duchesse de Bourgogne. Le roi proposa la duchesse de Roquelaure. On a vu ailleurs que le roi avait eu autrefois plus que du goût pour elle, et qu'il lui avait toujours conservé de l'amitié et de la considération. Par cette même raison, madame de Maintenon ne l'aimait pas, et aurait été outrée de la voir nécessairement admise dans tout, singulièrement dans les particuliers, comme il serait arrivé par cette place. C'était une personne extrêmement haute, impérieuse, intrigante, dont le grand air altier rebroussait tout le monde, et avec cela de la dernière bassesse et de la plus abjecte flatterie, qui la faisait fort mépriser. Madame de Maintenon profita de tout cela, sourit, et répondit qu'on ne pouvait mieux choisir si on avait résolu de faire enrager toute la compagnie, aucun ne la pouvant souffrir. Le roi, d'un air de surprise, demanda à madame la duchesse de Bourgogne si cela était vrai, qui le confirma, sur quoi le roi dit qu'il n'y fallait donc pas songer.

Là-dessus il tira de sa poche une liste des duchesses, et s'arrêta à madame de Lesdiguières, veuve du vieux Canaples, dont j'ai parlé en son lieu, et fille du duc de Vivonne, frère de madame de Montespan. C'était une personne de beaucoup de douceur, de mérite, de vertu et d'infiniment d'esprit, de ce langage à part si particulier aux Mortemart, mais qui de sa vie n'avait vu la cour ni le monde, et qui vivait avec fort peu de bien dans une grande piété, sans voir presque personne. D'Antin, son cousin-germain et son ami intime, en avait fort parlé au roi, qui en dit du bien, mais ajouta qu'elle ne convenait point à cause du jansénisme dont elle était un peu suspecte. Ce fut un soliloque auquel il ne fut pas répondu un mot.

Mon érection suivant de fort près celle de Lesdi-

guières, le roi tomba incontinent sur le nom de madame de Saint-Simon, et dit qu'il ne voyait que celle-là à prendre dans toute la liste, qu'il venait de parcourir des yeux. « Qu'en dites-vous, mesdames? en s'adressant à madame de Maintenon. Il m'en est toujours revenu beaucoup de bien; je crois qu'elle conviendra fort ». Madame de Maintenon répondit qu'elle le croyait aussi, qu'elle ne la connaissait point du tout, mais qu'on lui en avait toujours dit toute sorte de bien et en tout genre, et jamais de mal sur aucun. « Mais, ajouta-t-elle, voilà madame la duchesse de Bourgogne qui la connaît et qui vous en dira davantage». Madame la duchesse de Bourgogne répondit froidement, la loua, mais conclut qu'elle ne savait pas si elle conviendrait bien. « Mais pourquoi? » dit le roi, et il pressa sur chaque qualité et sur chaque louange qui avait été donnée, auxquelles toutes madame la duchesse de Bourgogne consentit, mais ajoutant toujours qu'elle ne croyait pas qu'elle convînt. Le roi surpris insista sur l'esprit; et madame la duchesse de Bourgogne, qui ne voulait pas nuire à madame de Saint-Simon, mais seulement la servir à sa mode en écartant la place, mollit sur l'esprit, comme moins important que les autres qualités, sur quoi le roi, importuné des difficultés, répliqua qu'il n'en fallait pas tant aussi, tant d'autres qualités se trouvant ensemble, et poussa madame la duchesse de Bourgogne au point qu'il lui échappa qu'elle doutait qu'elle acceptât. Le roi, presque piqué, reprit vivement : «Oh! pour refuser, non pas cela, quand on le lui dira comme il faut et que je le veux ». Madame la duchesse de Bourgogne le pria de regarder encore dans sa liste, et dit qu'assurément il y en trouverait qui conviendraient mieux. Le roi, avec action, la repassa encore, et conclut qu'il n'y en avait du tout que madame de Saint-Simon, et qu'en un mot il fallait bien qu'elle la fût.

Peiné cependant de n'en point trouver d'autre, parce qu'il crut que madame la duchesse de Bourgogne ne voulait point de madame de Saint-Simon, il lui demanda si elle avait quelque chose contre elle. Elle lui répondit que non, mais de manière à ne pas faire tout-à-fait cesser ce scrupule. Cette matière de dame d'honneur en demeura là pour cette fois.

A ce récit Pontchartrain ajouta que, dès le moment de la déclaration du mariage, tout le monde avait dit hautement que madame de Saint-Simon serait dame d'honneur, mais personne que nous le desirassions, beaucoup que nous ne le voudrions pas, et quelques-uns même que nous le refuserions, et que depuis on n'avait parlé d'autre chose. Il nous dit encore que M. et madame la duchesse d'Orléans avaient affecté de répandre qu'ils m'avaient écrit et dépêché à l'instant qu'ils avaient été assurés du mariage, et qu'ils ne se cachaient point de toutes sortes d'efforts pour que madame de Saint-Simon fût dame d'honneur, jusque-là que M. le duc d'Orléans lui avait dit franchement qu'il y faisait tous ses cinq sens de nature, et que, lui ayant demandé s'il était sûr de mes sentimens là-dessus, parce que m'exposer au refus était me perdre, M. le duc d'Orléans lui avait répondu qu'il disait très vrai, qu'il savait bien que je ne voulais pas demander, mais que j'accepterais si on voulait. Là-dessus Pontchartrain qui aimait à se mêler de tout, quoiqu'en peine de n'avoir point de nos nouvelles, et de la froideur de madame de Lausun là-dessus, avait pressé les dames du palais nos amies d'exciter madame la duchesse de Bourgogne, qui avait répondu à madame de Nogaret qu'elle ne savait que faire, sachant ce qu'elle savait.

Pontchartrain se voulut mettre sur les remontrances. Je l'arrêtai fort court par une sortie que je lui fis sur ce qu'il se mêlait toujours de ce dont il n'avait que faire;

que le froid de madame de Lausun et notre silence lui auraient dû faire comprendre nos sentimens, puisque nous étions bien assez grands, madame de Saint-Simon et moi, pour nous aviser tout seuls qu'il fallait une dame d'honneur, et pour écrire à lui et à nos amis si nous avions desiré cette place. Il se voulut défendre sur ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit, sur quoi je répliquai qu'à ce que je j'avais dit à madame la duchesse d'Orléans, qu'il ne pouvait ignorer, je ne pouvais pas imaginer cette conduite ni ce bruit universel du monde si sottement occupé. Les larmes de madame de Saint-Simon lui en dirent encore plus, en sorte que je ne vis jamais homme plus étonné. Nous passâmes là-dessus dans le cabinet du chancelier, qui ne le fut guère moins que son fils, quoiqu'il sût bien que nous ne voulions point de la place, mais qui fut surpris des larmes et de ma colère. Il nous répéta en peu de mots le fait passé chez madame de Maintenon, et il ajouta qu'il savait sûrement, que depuis il avait été un moment question d'un ordre d'accepter. Madame de Saint-Simon, outrée, lui répéta tout ce que nous avions fait pour éviter cette place, ce que son fils qui était présent ignorait, et mes trois refus si positifs et si nets à madame la duchesse d'Orléans toutes les trois seules fois qu'elle m'en avait parlé, sans que M. le duc d'Orléans l'eût jamais osé une seule. Je m'exhalai fort là contre lui de ce qu'il faisait là-dessus contre mon gré, qu'il ne pouvait ignorer; et de ce qu'il avait dit que j'accepterais, ne pouvant douter du contraire.

Le chancelier laissa exhaler la colère d'une part, les larmes de l'autre, puis nous dit que les choses se trouvaient maintenant en tel état qu'elles le faisaient changer d'avis; qu'il trouverait un péril si certain au refus, et si peu réparable qu'il n'y pouvait plus consentir. Il nous fit sentir combien le roi y était peu accoutumé, et combien il y

serait sensible; que ce crime à son égard serait par sa nature irréparable; et toujours subsistant; que nous nous retrouverions dans un état pire que jamais, et dans une disgrâce dont le roi se plairait et s'appliquerait à nous faire porter tout le poids, à nous et aux nôtres, en toutes choses; que plus il avait pensé, de lui-même, à madame de Saint-Simon, plus j'étais nouvellement bien remis auprès de lui, dont ce choix était une grande marque, plus il voyait madame de Saint-Simon souhaitée de toutes les parties intéressées, et unanimement nommée avec une approbation générale, plus il se trouverait embarrassé de faire un autre choix, plus cet autre lui serait étranger, incommode, forcé, plus il serait outré, et plus il se plairait à appesantir sa vengeance; au lieu que, cédant de bonne grâce à son goût et à sa volonté, toute notre répugnance, qu'il connaissait bien, nous tournerait à sacrifice, à gré, à distinction, et à tout genre de bien; et qu'il n'y avait pas à balancer dans une situation si extrême. Deux heures se passèrent dans cette consultation; et cette dispute finit enfin par nous faire résoudre d'aller coucher à Versailles, et, si nous ne pouvions doucement conjurer l'orage, de ne nous en pas laisser accabler par un refus qui nous perdrait sans ressource. Nous partîmes donc de chez le chancelier. En chemin le duc de Charost, qui revenait de Marly, nous arrêta. Il nous apprit à-peu-près les mêmes choses, et que nos amis l'avaient chargé de nous dire en arrivant qu'ils ne voyaient point de milieu entre refuser et nous perdre.

Nous n'avions point de logement au château que cette chambre pour nous tenir le jour, que le chancelier m'avait forcé de prendre chez lui, depuis qu'à la chute de Chamillart nous avions rendu l'appartement du duc de Lorge. Nous allâmes donc descendre chez madame de Lauzun. Madame la duchesse de Bourgogne, qui avait reconnu

à la livrée un laquais, dans la salle des gardes où elle passait en arrivant de Marly, l'avait appelé, et lui avait demandé à deux reprises si madame de Saint-Simon venait ce soir-là; puis, jouant avec Monseigneur chez madame la princesse de Conti, où elle vit qu'on vint parler à madame de Lausun, elle lui dit avec joie que nous étions apparemment arrivés, sur ce que ce laquais lui avait dit. Le fait était qu'elle avait ordonné à madame de Lausun, par quatre reprises, de mander à madame de Saint-Simon de sa part que, sur toutes choses, elle ne manquât pas de se trouver à Versailles le soir même du retour de Marly; que nous avisassions bien à ce que nous voudrions faire; que la place de dame d'honneur lui serait offerte; et qu'elle et moi nous serions perdus sans fond et sans ressource si nous la refusions. La lettre n'était point arrivée par la négligence et la paresse des valets; nous n'en eûmes connaissance que par le récit de madame de Lausun, et sa surprise qu'elle se fût égarée.

Je ne répéterai point la colère, les larmes, les raisonnemens. Nous apprîmes là une chose nouvelle avec la confirmation des autres: c'est que madame la duchesse de Bourgogne, étant seule à Marly dans sa chambre, avec les duchesses de Villeroy et de Lausun et M. le duc de Berry, à parler de l'affaire du jour, elle lui avait demandé franchement qui il nommerait dame d'honneur si le choix lui en était laissé. Il se défendit avec embarras. Pour le lever, ces deux dames l'assurèrent qu'elles ne seraient point fâchées de lui en entendre nommer une autre qu'elles, et le pressèrent de se déclarer. Enfin poussé à bout, il dit sans balancer que madame de Saint-Simon était celle qu'il préférerait, et qu'il souhaitait uniquement. Madame la duchesse de Bourgogne en dit autant après lui. Tout cela pouvait être flatteur, mais nous tirait par le licou où ne nous voulions pas. Il fallut

aller voir madame la duchesse de Bourgogne dans ce cabinet des soirs de madame de Maintenon. A peine les deux sœurs y parurent-elles qu'elles se trouvèrent environnées. Madame la duchesse de Bourgogne, qui ne se contraignait plus en public de son desir, joignit ses complimens aux autres. Madame de Saint-Simon, dans l'embarras, répondait qu'on se moquait d'elle ; madame la duchesse de Bourgogue lui maintint que cela serait. Le souper du roi produisit d'autres bordées. Pour les éviter, je ne sortis point de chez madame de Lausun de tout le soir. J'étais si piqué de ce que Pontchartrain m'avait dit de M. le duc d'Orléans que j'eus besoin, pour ne pas rompre avec lui, de toutes les considérations d'une ancienne amitié, de son intérêt pressant qui l'emportait, de la situation où je me voyais sur le point d'être forcé d'entrer, qui m'approcherait de plus en plus de lui d'une manière indispensable.

Je le trouvai le lendemain marchant devant le roi qui allait à la messe. Aussitôt il me joignit et me dit à l'oreille, pour la première fois de sa vie qu'il m'en parla jamais : « Savez-vous bien qu'on parle fort de vous pour nous? — Oui, monsieur, lui répondis-je d'un air très sérieux, et je l'apprends avec une extrême surprise, car rien ne nous convient moins. — Mais pourquoi? reprit-il avec embarras.— Parce que, lui répartis-je, puisque vous le voulez savoir, une seconde place ne nous va et ne nous ira jamais. — Mais refuserez - vous ? dit-il. — Non, lui répondis-je avec feu, parce que je ne suis pas comme le cardinal de Bouillon (dont la félonie dont je parlerai venait d'être consommée). Je suis sujet du roi et lui dois obéir; mais il faut qu'il commande, et alors j'obéirai, mais ce sera avec la plus vive douleur dont je serai capable, et que n'émoussera guère qu'à grand'peine votre qualité de père de la princesse, ce qui n'em-

pêchera pas en nous une amertume effroyable ». Avec ce dialogue nous avancions vers la chapelle. Monseigneur le duc de Bourgogne, qui nous suivait sur les talons, s'avança encore davantage pour écouter ce que mon émotion lui donnait curiosité d'entendre, et souriait, car je tournai la tête et le vis. M. le duc d'Orléans ne répliqua point. Mais mes réflexions augmentant à mesure, je lui demandai, en approchant de la chapelle, s'il pensait au moins à une dame d'atour raisonnable. Je craignais madame de Quailus à cause de sa tante et pour beaucoup d'autres raisons; sur quoi, en la lui nommant, il me dit qu'il espérait que ce ne serait pas elle. L'entrée de la tribune mit fin à ce bizarre colloque. Après la messe je montai chez madame de Nogaret. Dès qu'elle me vit elle me dit qu'elle en était dans l'impatience; que madame la duchesse de Bourgogne l'avait chargée de me parler sur la place de dame d'honneur, et de me représenter telles et telles choses, les mêmes qu'elle avait dites à madame de Saint-Simon dans son cabinet; surtout de me bien faire entendre que j'étais perdu à fond et sans ressource moi et les miens si je refusais; que le roi savait que je n'en voulais point; qu'après avoir cherché qui la pouvait remplir, il n'en avait trouvé nulle autre que madame de Saint-Simon; qu'il était butté (ce fut le terme) à ce qu'elle acceptât; et que non-seulement le dépit du refus me perdrait, mais la nécessité encore de lui en faire choisir une autre qu'il ne trouverait point, et de le forcer à la prendre désagréable et malgré lui, ce qu'il ne me pardonnerait jamais; et qu'il se plairait à me faire sentir en tout le poids de ma disgrâce. Alors madame de Nogaret m'avoua que madame la duchesse de Bourgogne lui avait raconté, à la fin de Marly, toute son audience avec madame de Saint-Simon, et lui avait dit que, pressée par le roi à l'excès sur madame de Saint-Simon, elle

n'avait pu en sortir, sans mensonge ou sans lui nuire que par l'aveu de notre résolution de notre refus, dont le roi s'était, conditionnellement, extrêmement irrité, c'est-à-dire si nous y persistions, comme au contraire l'acceptation ferait sur lui un effet tout différent. Je contai à madame de Nogaret tout ce qui s'était passé là-dessus entre madame la duchesse d'Orléans et moi, et tout-à-l'heure encore entre M. le duc d'Orléans et moi, et le mot lâché que j'obéirais fit grand plaisir à madame de Nogaret, dans l'aspect de l'extrême péril où elle nous voyait. En effet, il était sans ressource de tous côtés, présens et futurs, parce que tous s'étaient mis dans la tête cette place avec tant de volonté ou d'intérêt que le dépit du refus les aurait offensés tous à n'en jamais revenir, et que Monseigneur, le seul d'eux qui n'y prenait point de part, était conduit par tout ce qui m'était le plus contraire, lesquels ravis du refus pour eux-mêmes, n'auraient pas laissé de nous en faire un crime auprès de lui. Les menaces ne pouvaient pas être plus multipliées, mieux inculquées, ni venir plus nettement de la première main; et il faut avouer que, dans la dépendance si totale où le roi avait mis de lui tout le monde, c'eût été folie que s'opiniâtrer contre une volonté si ferme, si entière, et encore si générale. Bientôt après j'appris de la même madame de Nogaret, que dans le premier moment que madame la duchesse de Bourgogne l'aperçut depuis, elle lui avait demandé avec empressement si elle m'avait vu et avec quel succès; qu'elle avait été ravie d'apprendre que nous ne nous perdrions point; qu'elle se hâta de le dire au roi, pour le tirer de peine, parce que rien ne le mettait en si aigre malaise que la crainte d'être désobéi, et qu'il s'en sentit en effet très soulagé et à nous un gré infini. L'après-dîner j'allai chez madame la duchesse d'Orléans, que je trouvai dans le cabinet de M. le duc d'Orléans avec lui.

Dès qu'elle me vit, elle me dit d'un air plein de joie qu'elle espérait toujours qu'elle nous aurait. Je répondis, fort sérieux, qu'elle me permettrait d'espérer jusqu'au bout le contraire, que le respect m'empêchait de lui répéter ce que j'avais dit le matin à M. le duc d'Orléans; que je croyais bien qu'il le lui avait rendu. Elle l'avoua et s'en tint là. Je saisis cette occasion de lui en parler une bonne fois pour toutes. Je lui dis donc qu'il était vrai que la seconde place nous répugnait à l'excès, quelque adoucissement qu'y pût mettre la considération que la princesse était leur fille; qu'indépendamment de tant d'autres raisons qui nous rendaient cette place pesante, elle n'était faite ni pour notre naissance ni pour notre dignité; que mesdames de Ventadour et de Brancas, qui en avaient fait l'étrange planche, avaient toutes les deux étonné le roi, la cour et le monde, qui, à commencer par le roi, ne s'en était pas tu; mais que le roi s'y était enfin accoutumé, et voulait sur ces exemples une duchesse pour sa petite-fille; que d'ailleurs mesdames de Ventadour et de Brancas s'y étaient jetées toutes deux pour trouver du pain qui leur manquait absolument, et plus encore pour trouver un asile contre les persécutions de leurs maris, l'un plus que jaloux, l'autre plus qu'extravagant, deux motifs les plus pressans qui, Dieu merci, n'avaient aucune application à nous, et qui dans les autres de même dignité ne nous rendraient pas la chose meilleure. Elle essaya de relever les différences d'être séparées de tout avec la belle-sœur du roi, ou de se trouver de tout avec sa belle-petite-fille; de suivre une princesse de l'âge de Madame, ou d'avoir la confiance, à l'âge de madame de Saint-Simon, d'être mise auprès d'une princesse de celui de la future duchesse de Berry, et par tout ce qui se pouvait dire avec le plus d'agrément et de flatterie. Je lui répétai qu'en un mot c'était la

seconde place, que rien ne pouvait rendre la première; que j'espérerais jusqu'au bout que madame de Saint-Simon n'y serait point, mais qu'au cas que l'absolue nécessité de l'obéissance l'y fît être, j'étais bien aise de lui dire une bonne fois ce qu'il nous en semblait également à madame de Saint-Simon et à moi, pour qu'elle en fût bien instruite, et qu'il n'y fallût pas revenir, parce que rien ne me paraissait si déplacé, ni si de mauvaise grâce, que de rechercher à faire sentir qu'on honore sa place, qu'on l'a à dégoût et à mépris; qu'aussi, après tout ce que je prenais la liberté de lui en dire, je ne lui en parlerais jamais plus; que madame de Saint-Simon, forcée de l'accepter, tâcherait d'en remplir les devoirs comme si elle lui était agréable, et n'éviterait rien plus que d'imiter la maréchale de Rochefort (c'est que la maréchale, qui croyait avec raison honorer fort sa place de dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, la désolait de plaintes et de reproches; et puisque je voyais la chose devenir un *faire-le-faut*, je voulus éloigner la crainte de la même chose, après avoir montré tant de répugnance et dit si franchement ce que nous en pensions). J'avais aussi mêlé force reproches sur l'amitié de tout ce qu'ils avaient fait là-dessus malgré notre résistance; et puisqu'il fallait vivre désormais avec eux en liaison nécessaire et plus continuelle que jamais, je crus de la sagesse de n'y arriver pas sur le pied gauche, et de hasarder brouillerie, qui ne ferait qu'ôter à une place désagréable en soi ce qui d'ailleurs pouvait, autant qu'il était possible, réparer notre dégoût, à quoi je voyais tout si entièrement disposé. Madame la duchesse d'Orléans rit de l'exemple de sa dame d'honneur, et ne se montra pas le moins du monde peinée de tant de dures vérités, tout cela sans que M. le duc d'Orléans eût mis un seul mot dans cette conversation.

CHAPITRE XXIII.

Motifs du roi et des personnes royales pour faire madame de Saint-Simon dame d'honneur de madame la duchesse de Berry. — Vérité qui m'échappe sur madame de Saint-Simon. — Menées de la cabale de d'Antin pour empêcher le choix de madame de Saint-Simon. — Son confesseur accusé de jansénisme. — Le père Tellier consulté par le roi. — Sa réponse sur le confesseur de madame de Saint-Simon et sur moi. — Les menées de la cabale échouent entièrement. — Madame de Quailus arrogamment refusée pour dame d'atour par madame de Maintenon à Monseigneur qui la demande. — Je propose madame de Cheverny pour dame d'atour. — Quelle était cette dame. — Nous allons madame de Saint-Simon et moi nous barricader à Paris. — Exhortations du maréchal de Boufflers sur le péril de refuser la place de dame d'honneur. — Je le soupçonne d'avoir été envoyé par le roi. — Motifs qui excluent madame de Cheverny de la place de dame d'atour. — Madame de la Vieuville choisie secrètement. — Inquiétude du roi d'être refusé par moi.

Il serait difficile de comprendre comment le roi et les autres personnes royales ne furent pas rebutés de nos refus, ni assez piqués pour passer à un autre choix. On ne peut se dissimuler qu'elles ne se crussent une espèce à part des autres hommes, continuellement induits en cette douce erreur par les empressemens, les hommages, la crainte, l'espèce d'adoration qui leur étaient prodigués par tout le reste des hommes, une ivresse de cour uniquement à tout sacrifier pour plaire, surtout occupée à étudier et deviner, à prévenir leurs goûts, et au mépris de la raison et souvent de plus encore, à s'immoler à eux par toutes sortes de flatteries, de bassesses et d'abandon. Il tait donc fort surprenant de voir des personnes si absolues et si accoutumées à voir tout ramper sous

leurs pieds, et prévenir leurs moindres desirs, s'opiniâtrer jusqu'à cet excès à nous faire accepter une place qui faisait l'envie générale, jusqu'à remuer tant de machines en menaces et en flatteries pour ne nous pas livrer à un ressentiment, qui en toute autre occasion aurait eu le plus prompt effet. Mais un motif puissant avait emporté tout autre considération.

Le roi avait envie d'approcher madame de Saint-Simon de sa cour particulière, dès-lors que madame de la Valière eut la place de dame du palais à la mort de madame de Montgon. Nous sûmes depuis que ce qui l'avait empêché d'en disposer pendant six semaines fut qu'il la destinait à madame de Saint-Simon, et qu'il espéra par ce délai lasser madame la duchesse de Bourgogne, qui, entraînée par les Noailles et par des raisons de femmes de leur âge, fit tant d'instance pour obtenir madame de la Valière, qu'enfin le roi s'y rendit. Heureusement que j'avais demandé cette place, parce qu'il se publia sur notre résistance à celle-ci, que je trouvais même celle des dames du palais au-dessous des duchesses. L'imputation était pitoyable. La reine en avait eu plusieurs, elle avait eu encore mademoiselle d'Elbœuf, madame d'Armagnac, la princesse de Bade, fille d'une princesse du sang, femme d'un souverain d'Allemagne, qui dans leur service de dames du palais ne différaient en rien des autres, sans préférence, sans distinction, mêlées avec les dames du palais duchesses, et sans dispute ni prétentions de rang, en toute égalité ensemble. Outre cette bonne volonté, le roi, à qui la seule complaisance mêlée de la crainte de la cabale de madame la duchesse avait fait vouloir le mariage qui approchait les bâtards de M. le duc de Berry, (et c'était là le grand et secret ressort), au même degré qu'eût fait celui de mademoiselle de Bourbon, ne le voulait accompagner que de choses agréables à ceux qui

l'y avaient induit et utiles à leurs intérêts. Rien ne leur était plus important que d'avoir dans cette place une personne dont la vertu de tout temps sans atteinte, le bon esprit, le sens et les inclinations fussent de concert pour une éducation desirable.

Il faut que cette vérité m'échappe : il n'y avait point de femme qui eut jamais mérité ni joui d'une réputation plus pleine, plus unanimement reconnue, ni plus solide que madame de Saint-Simon,[1] sur tout ce qui forme le mérite des plus honnêtes et des plus vertueuses. Il n'y en avait point aussi qui en usât avec plus de douceur et de modestie, ni qui fût plus généralement respectée dans cet âge où elle était, ni avec cela plus aimée ; jusque-là que les jeunes femmes les moins retenues n'en pensaient pas autrement et n'en avaient pas même de crainte, malgré la distance des mœurs et de la conduite. Sa piété solide, et qui ne s'était affaiblie dans aucun temps, n'étrangeait personne, tant on s'en apercevait peu et tant elle était uniquement pour elle. Tant de choses ensemble, et si rares, remplissaient avec abondance les vues de l'éducation, et suppléaient avantageusement au nombre des années. La naissance, les alliances, les entours, les noms, la dignité flattaient extrêmement l'orgueil et l'amour-propre, en sorte qu'il ne se trouvait en ce choix quoi que ce pût être qui ne satisfît pleinement et en tout genre.

L'intimité qui me liait avec M. le duc et à madame la duchesse d'Orléans, les services que je leur avais rendus, la part que j'avais eue au mariage, rendaient ce choix singulièrement propre. La bonté très marquée de madame la duchesse de Bourgogne, et son desir pour madame de Saint-Simon, mon attachement pour monseigneur le duc de Bourgogne qu'on sentait dès-lors n'être pas ingrat, ma liaison plus qu'intime avec tout ce qui environnait le plus principalement et le plus intérieurement ce prince, ajou-

taient infiniment à toute convenance. Ce qui y mettait le sceau c'était ma situation de longue main si éloignée de madame la Duchesse et de toute cette cour intérieure de Monseigneur, que venait de combler la part qu'ils ne savaient que trop, comme j'aurai bientôt occasion de le dire, que j'avais eue à l'exclusion de mademoiselle de Bourbon, et à la fortune de Mademoiselle. Il ne leur pouvait rester d'espérance que d'avoir occasion de tomber sur la nouvelle fille de France, et alors il importait au dernier point à tout ce qui la faisait telle d'avoir auprès d'elle une dame d'honneur qui, non-seulement eût les qualités requises à l'emploi, mais qui fût encore incapable, quoi qu'il pût arriver de radieux dans les suites à madame la Duchesse et à cette cabale, de s'en laisser entamer à quelques intérêts particuliers que ce pût être. C'est ce qui ne pouvait se rencontrer en nulle autre avec la même sûreté, tant par la vertu et la probité de madame de Saint-Simon, que par un éloignement personnel si peu capable d'aucun changement entre nous et cette cabale. Ce furent, à ce que j'ai toujours cru, ces puissantes raisons qui portèrent M. et madame la duchesse d'Orléans à ne se rebuter de rien et à pousser, s'il faut user de ce terme, l'acharnement jusqu'où il pouvait aller pour emporter madame de Saint-Simon.

Madame la duchesse de Bourgogne, dans sa situation avec madame la Duchesse et cette cabale telle qu'elle a été montrée, comblée par ce mariage, qui était de plus son ouvrage, avait les mêmes raisons, et de plus celles de son aisance, comme elle ne l'avait pas caché à madame de Saint-Simon. Ce qui environnait monseigneur le duc de Bourgogne avec le plus de poids pensait peu différemment, parce que les éloignemens et les intérêts étaient les mêmes. Le roi, avec son ancienne prévention que rien n'avait détruit depuis l'affaire de la dame du palais, pressé par les menées de madame la duchesse d'Orléans,

sûr que madame de Saint-Simon était au moins très agréable à madame la duchesse de Bourgogne, instruit peut-être par ce que j'ai rapporté du maréchal de Boufflers de toute la part que j'avais eue à la séparation de M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton, qui sûrement avec sa mémoire n'avait pas oublié ce que je lui avais dit sur feu M. le Duc en l'audience du mois de janvier que j'ai racontée, accoutumé au visage de madame de Saint-Simon par les Marly et par la voir souvent à la suite de madame la duchesse de Bourgogne, choses d'habitude qui lui faisaient infiniment, tout cela forma un amas de raisons qui non-seulement le déterminèrent, mais le décidèrent. Une fois déclaré et averti du refus en poussant à bout madame la duchesse de Bourgogne, il se piqua de n'avoir pas cette espèce de démenti, et il voulut si fermement être obéi qu'il en vint jusqu'à prodiguer les menaces et à nous en faire avertir de tous les côtés. Je dis nous en faire avertir, par le lieu qu'il y donna exprès à plusieurs reprises et peut-être, comme on le verra bientôt, par quelque chose de plus fort.

Il ne fallait pas moins qu'un aussi puissant groupe de choses et d'intérêts pour l'emporter sur le dépit de nos refus et sur tout l'art qui fut mis en œuvre pour les seconder, et que je découvris peu de jours après, que madame de Saint-Simon fut déclarée. Madame la duchesse, d'Antin et toute cette cabale intime, outrée du mariage, s'échappèrent à dire que tout était perdu si madame de Saint-Simon était dame d'honneur, soit qu'ils regardassent à l'importance d'y avoir quelqu'un dont ils pussent faire usage, au moins qui pût être accessible, enfin neutre, s'ils ne pouvaient mieux. Ils considérèrent comme un coup de partie de l'empêcher de l'être. Les prétendans et les curieux de cour, qui regardaient cette place d'un autre œil que nous ne le faisions, et qui pour eux ou pour les leurs l'ambi-

tionnaient, les ennemis dont on ne manque jamais, tous enfin, occupés de la crainte que cette place ne me frayât chemin à mieux, se distillèrent l'esprit à travailler à la détourner. Faute de mieux, ils cherchèrent une ressource dans l'exactitude de la vie de madame de Saint-Simon: ils furetèrent de quel côté elle penchait, qui était son confesseur, et ils se crurent assurés de l'exclure, lorsqu'ils eurent découvert que c'était de longues années M. de la Brue, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, mis en place et protégé par le cardinal de Noailles, et qui passait pour suspect de jansénisme.

Ce crime, auprès du roi, était le plus irrémissible et le plus certainement exclusif de tout : être de la paroisse de Saint-Sulpice, passer sa vie à la cour, n'avoir jamais cessé d'être dans la piété, quoique sans enseigne, et ne se confesser, ni à sa paroisse de Saint-Sulpice, ni à Versailles, ni aux jésuites, et aller de tout temps à ce curé étranger et si suspect, leur parut une preuve complète qu'ils surent bien faire valoir. Le malheur voulut que cette accusation portée au roi le trouva si décidé pour madame de Saint-Simon, qu'elle ne fit que l'alarmer, lui à qui il n'en aurait pas fallu davantage pour ne vouloir jamais ouïr parler de ce choix, bien qu'arrêté s'il s'en était moins entêté, ce qui lui était entièrement inusité; et sans perquisition, l'affaire aurait été finie. C'est ce qui avait rompu le cou à bien des gens qui ne se doutaient pas ni du comment ni du pourquoi, ce qui était avec lui d'une expérience certaine. On n'oublia rien pour réaliser les soupçons sur le curé, mais on ne trouva que de la mousse qui ne put prendre. On fit toutefois tout l'usage qu'on put de ces choses. Le roi s'en alarma mais ce fut tout, et voulut s'éclaircir contre sa coutume en ce genre. Il s'adressa au père Tellier, et il ne pouvait consulter un plus soupçonneux ennemi du plus léger fantôme.

Le père Tellier était assuré sur mon compte par mon ancienne confiance au père Sanadon, son ami et de même compagnie; il savait par lui dans quelle union nous vivions madame de Saint-Simon et moi, depuis le jour de notre mariage. Il était dans la bouteille avec moi de celui que nous avions fait réussir; il me courtisait comme j'ai commencé ailleurs à en dire quelque chose, par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne et à ses plus intimes entours avec lesquels il me savait indissolublement lié, depuis que j'étais à la cour, il glissa donc avec le roi sur le sieur de la Brue, dont il ne dit pas grand bien, mais sans rien de marqué, parce qu'il n'y avait pas matière; il répondit nettement de moi et par moi de madame de Saint-Simon, parce qu'il savait que nous étions unis en toutes choses. Il affermit le roi dans le choix qu'il avait résolu, et l'assura qu'en tout genre il n'y en avait point de si bon à faire, tellement que le poison se tourna en remède, et que ce qui avait été si malignement présenté pour exclure madame de Saint-Simon de cette place, et par le genre d'accusation de toute espérance et de tout agrément, opéra précisément le contraire.

Je ne sus que long-temps après par M. le duc d'Orléans cette ferme parade du père Tellier. Il eut peine et à me l'avouer et à me la dissimuler pour ne pas trop découvrir cette espèce d'inquisition, pourtant fort connue déjà, et pour ne pas perdre aussi le mérite qu'il s'était acquis auprès de moi, d'autant plus grand que je ne pouvais le deviner, et que sans ce bon office nous nous trouvions perdus de nouveau sans savoir pourquoi et sûrement sans retour. On peut juger de la rage de la cabale de manquer un coup si à plomb et pour toujours et si continuellement certain. Nous eûmes bien quelque vent, avant la déclaration de la place, mais fort superficiellement, de ces manèges. Le curé de Saint-Germain, peu envieux

de pénitentes considérables, mais attaché d'estime à madame de Saint-Simon, tâcha de lui persuader de le quitter par la considération des effets pour toute la vie, et sans ressource, de ce genre de soupçon, mais aucune n'entra là-dessus dans son esprit ni dans le mien, persuadés l'un et l'autre de la liberté et de la simplicité avec lesquelles on doit se conduire en choses spirituelles qui ne doivent jamais tenir aux temporelles, beaucoup moins en dépendre. Depuis sa nomination on lui fit des attaques indirectes pour changer de confesseur, qui ne durèrent guère, parce qu'elle en fit doucement, mais fermement sentir l'inutilité. Elle n'en a jamais eu d'autre tant que ce sage et saint prêtre a vécu, près de quarante ans depuis. Tel est l'usage des partis de religion quand les princes s'en mêlent.

Notre parti enfin amèrement pris, après tout ce que j'ai raconté, de céder à la violence, nous commençâmes à penser à éviter une d'ame d'atour avec laquelle il aurait fallu compter. Madame de Quailus était, à cause de sa tante, la seule de cette sorte. Elle avait précisément toutes les raisons contraires à celles qui déterminaient au choix de madame de Saint-Simon; de tout temps liée avec madame la Duchesse, et dans les derniers autant que les défenses de sa tante lui en pouvaient laisser de liberté; insinuée par cette princesse et par Harcourt, son cousin, assez avant auprès de Monseigneur pour s'en faire une ressource pour l'avenir, et un appui même pour le présent s'il arrivait, faute de sa tante. Cela était bien éloigné de ce que, pour abréger, je dirai toute notre cabale. Madame la duchesse de Bourgogne de plus la craignait et ne la pouvait souffrir, excitée peut-être par la jalousie brusque et franche de la duchesse de Villeroy du goût toujours subsistant de son mari pour elle, bien que commencé long-temps avant son bail, et dont l'éclat avait fait chasser madame de Quailus de la cour.

Madame la duchesse d'Orléans avait bien compris qu'elle penserait à cette place, et à cause de madame de Maintenon, se trouvait embarrassée de lui en barrer le chemin quoiqu'elle n'eût encore pu se déterminer à personne.

Cet embarras ne fut pas long: elle m'apprit qu'aussitôt que le mariage fut déclaré, Monseigneur avait parlé à madame de Maintenon en sa faveur pour cette place, que madame de Maintenon fut outrée de ce détour de sa nièce qui, au lieu de lui parler elle-même, avait cru l'emporter par une recommandation de ce poids en ce genre, et que dans sa colère il lui était échappé de dire qu'elle voulait bien que Monseigneur sût que, si elle eût voulu que madame de Quailus eût une place, elle avait bien assez de crédit pour y réussir sans lui, mais qu'il ne lui arriverait jamais de la laisser mettre dans aucune après la vie qu'elle avait menée, pour se donner le ridicule de faire dire qu'elle mettait sa nièce auprès d'une jeune princesse pour la former à ce qu'elle avait pratiqué, et à ce qui l'avait fait chasser avec éclat. Ce propos pour une dévote soi-disant repentie, s'oubliait un peu de la poutre dans l'œil et du fétu de l'Evangile. Madame de Quailus qui le sut, et cela n'avait pas été dit à autre dessein, en tomba malade. N'osant plus rien tenter, ni espérer là-dessus, ni même témoigner son chagrin à sa tante, elle s'en dédommagea secrètement avec ses plus intimes par les plaintes les plus amères.

La pensée me vint de faire dame d'atour la femme de Cheverny, duquel j'ai parlé plus d'une fois, et qui était fort de mes amis. La naissance et la place du mari auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, et les entours si proches de la femme avaient de quoi satisfaire du côté de l'orgueil, et le reste était à souhait. La femme était fille du vieux Saumery et d'une sœur de M. Colbert, cousine-germaine par conséquent, et fort amie

des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Avec cela rompue au monde, quoique toujours dans Versailles elle y allât fort peu; beaucoup d'esprit et de sens, de l'agrément dans la conversation, et qui avait très bien réussi à Vienne et à Copenhague, où son mari avait été envoyé, et ambassadeur. J'en parlai à M. et à madame de Beauvilliers qui, à la vue du danger, avaient été fort ardens à nous faire résoudre d'accepter. Ils furent ravis de ma pensée, qui d'ailleurs entrait dans leur projet d'unir étroitement la future duchesse de Berry à monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne, à quoi il était important de former cette nouvelle cour de gens principaux qui eussent les mêmes vues. Ils n'étaient pas même indifférens qu'elle se composât de gens fort à eux autant que cela se pourrait sans paraître, par leur maxime d'embrasser tout, pourvu que cela ne leur coûtât rien du tout, et qu'on ne s'en aperçut pas. Dès que ce choix fut résolu entre nous et M. et madame de Chevreuse, j'en parlai à M. et à madame la duchesse d'Orléans. Ils s'étaient servis de Cheverny pour sonder Monseigneur par Dumont. Quoique cela n'eût pas réussi, le gré en était demeuré, de sorte que madame de Cheverny fut aussitôt acceptée que proposée. Madame la duchesse de Bourgogne y entra fort dès le lendemain, à qui madame la duchesse d'Orléans et madame de Lévi en parlèrent, et la résolution en fut prise tout de suite entre madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon. Cheverny, quoique vieux et sans enfans, y consentit avec joie par le goût et l'habitude de la cour. Jamais partie ne fut si promptement et si bien liée.

Cela fait, nous comptâmes tout devoir plus que rempli d'avoir cédé et demeuré trois jours à Versailles, où nous ne pouvions paraître nulle part sans essuyer de fâcheux complimens. Je dis à M. et madame la duchesse

d'Orléans, et nous fîmes dire à madame la duchesse de Bourgogne que nous n'y pouvions plus tenir, et nous nous en retournâmes à Paris la veille de la Pentecôte, où nous barricadâmes bien notre porte et où madame de Saint-Simon se trouva fort incommodée de tous ces chagrins, et d'une si étrange violence. Au bout de huit jours, persécuté par nos amis, je retournai seul à Versailles. Au bout du pont de Sèvres, le maréchal de Boufflers qui revenait à Paris m'arrêta, et me fit mettre pied à terre pour me parler à l'écart. Il m'avait écrit le matin que mon absence de la cour ne pouvait plus se soutenir sans être de très mauvaise grâce. Il me confirma la même chose, puis me témoigna que le roi était en peine si j'obéirais; que cette inquiétude le blessait toujours, quoi que madame la duchesse de Bourgogne lui eût dit, et de là se mit à m'exhorter comme sur chose nouvelle, et à me faire entendre nettement qu'un refus me perdrait sans ressources, et avec des tons et des airs de réticence si marqués, et toujours ajoutant qu'il savait bien ce qu'il disait, et qu'il savait bien pourquoi il me le disait, que je ne doutai point que le roi ne l'en eût expressément chargé. Le maréchal savait que j'étais enfin résolu; il me rencontrait allant à Versailles; sur quoi il m'avait écrit; il n'avait donc rien à me dire, pourquoi donc m'arrêter, m'exhorter et me menacer? car il me dit encore qu'on m'enverrait si loin et si mal à mon aise que j'aurais de quoi me repentir long-temps, pourquoi ce propos désormais inutile avec cette inquiétude du roi s'il n'avait pas eu ordre de lui de le faire, et de s'assurer bien de l'obéissance qu'il craignait tant de hasarder?

Je sus à Versailles que ce qui retenait la déclaration de la dame d'honneur, était l'indétermination sur la dame d'atour. Madame de Saint-Simon n'osa demeurer à Paris que peu de jours après moi. Nous étions cepen-

dant fort mal à notre aise parmi les divers regards, les propos différens, et sûrement les mauvais offices qui pleuvent toujours sur les personnes du jour. Cela me détermina à presser M. et madame la duchesse d'Orléans de faire finir ces longueurs importunes. La dame d'atour était toujours le rémora, madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon s'étaient buttées pour madame de Cheverny.

Avec tout son mérite elle avait un visage dégoûtant, dont le roi, qui se prenait fort aux figures, ne se pouvait accommoder. Elle et son mari avaient essuyé le scorbut en Danemark, dont peu de gens du pays et beaucoup moins d'étrangers échappent. Ils y avaient laissé l'un et l'autre presque toutes leurs dents, et eussent peut-être mieux fait de n'en rapporter aucune. Ce défaut avec un teint fort couperosé faisait quelque chose de fort désagréable dans une femme qui n'était plus jeune, et qui avait pourtant une physionomie d'esprit. En un mot, ce fut un visage auquel le roi qui en était fort susceptible ne put jamais s'apprivoiser. C'était son unique contredit qui n'en eût pas été un pour tout autre que le roi. Madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, qui ne voulaient qu'elle et qui à force de barrer tout autre avaient compté de surmonter cette fantaisie, s'y trompèrent. A force d'attention à saisir toute occasion de parler en faveur de madame de Cheverny elles achevèrent de l'éloigner. Il s'imagina une cabale en sa faveur, c'était la chose qu'il haïssait le plus, qu'il craignait davantage, où il était le plus continuellement trompé. Il le dit même nettement à madame de Maintenon et à madame la duchesse de Bourgogne, qui ne purent jamais lui en ôter l'idée. Finalement lassé de ce combat, il leur déclara qu'il ne pouvait supporter d'avoir toujours le visage de madame de Cheverny à sa suite,

et souvent à sa table et dans ses cabinets, et se détermina au choix de madame de la Vieuville, qui fut en même temps résolu.

Dès que cela fut fait, il voulut déclarer le choix de madame de Saint-Simon, et il le déclara le dimanche matin 15 juin. M. le duc d'Orléans me dit à la fin de la messe du roi qu'il l'allait faire, et deux heures après il me conta qu'avant la messe, étant avec le roi et Monseigneur dans les cabinets à parler de cela, le roi lui avait encore demandé avec un reste d'inquiétude : « Mais votre ami, je le connais, il est quelquefois extraordinaire, ne me refusera-t-il point »? que, rassuré sur ce qu'il lui avait dit de ma comparaison du cardinal de Bouillon, le roi avait parlé de ma vivacité sur diverses choses vaguement, mais avec estime néanmoins, comme embarrassé à cet égard et desirant que j'y prisse garde, ce qu'il ne dit à son neveu sûrement que pour que cela me revînt; que Monseigneur avait parlé de même, mais honnêtement; que lui, saisissant l'occasion, avait dit que depuis qu'il était question de cette place, il ne doutait point qu'on ne m'eût rendu de mauvais offices comme lors de l'ambassade de Rome, sur quoi le roi avait répondu ouvertement que c'était la bonne coutume des courtisans. Là-dessus ils allèrent à la messe.

CHAPITRE XXIV.

Le roi me fait entrer dans son cabinet. — Ce qu'il me dit sur le choix de madame de Saint-Simon. — Madame de Saint-Simon est déclarée dame d'honneur de la future duchesse de Berry. — Comment elle fut reçue du roi et des personnes royales. — Mon entrevue avec madame de Maintenon chez elle. — Son compli-

ment plein de grâce sur madame de Saint-Simon. — Comment le roi nous assaisonne la place de dame d'honneur. — La marquise de la Vieuville est déclarée dame d'atour de la future duchesse de Berry. — Sa naissance et son caractère. — Quel était son mari.

En revenant de la messe, le roi m'appela dans la galerie, et me dit qu'il me voulait parler, et de le suivre dans son cabinet. Il s'y avança à une petite table contre la muraille, éloigné de tout ce qui était dans ce cabinet, le plus près de la galerie par où il était entré. Là il me dit qu'il avait choisi madame de Saint-Simon pour être dame d'honneur de la future duchesse de Berry; que c'était une marque singulière de l'estime qu'il avait de sa vertu et de son mérite, de lui confier, à trente-deux ans, une princesse si jeune et qui lui était si proche, et une marque aussi qu'il était tout-à-fait persuadé de ce que je lui avais dit, il y a quelques mois, de m'approcher de lui. Je fis une révérence médiocre et répondis que j'étais touché de l'honneur et de la confiance en madame de Saint-Simon à son âge, mais que ce qui me faisait le plus de plaisir était l'assurance que je recevais de sa majesté qu'elle était persuadée et contente. Après cette réponse laconique, qui en tout respect lui laissait sentir ce que je sentais moi-même de la place, il me dit assez long-temps toutes sortes de choses obligeantes sur madame de Saint-Simon et moi, comme il savait mieux faire qu'homme du monde lorsqu'il savait gré, et qu'il présentait surtout un fâcheux morceau à avaler. Puis me regardant plus attentivement avec un sourire qui voulait plaire : « Mais, ajouta-t-il, il faut tenir votre langue », d'un ton de familiarité qui semblait en demander de ma part, avec lequel aussi je lui répondis que je l'avais bien tenue, surtout depuis quelque

temps, et que je la tiendrais bien toujours. Il sourit avec plus d'épanouissement encore, comme un homme qui entend bien, qui est soulagé de n'avoir pas rencontré la résistance qu'il avait tant appréhendée, et qui est content de cette sorte de liberté qu'il a trouvée, et qui lui fait mieux goûter le sacrifice qu'il sent sans en avoir les oreilles blessées. En même temps il se tourna le dos à la muraille, qu'il regardait auparavant un peu, vers moi et moi vers lui; et d'un ton grave et magistral, mais élevé, il dit à la compagnie : « Madame la duchesse de Saint-Simon est dame d'honneur de la future duchesse de Berry ». Aussitôt chorus d'applaudissement du choix et de louanges de la choisie; et le roi, sans parler de dame d'atour, passa dans ses cabinets de derrière.

A l'instant j'allai à l'autre bout du cabinet vers Monseigneur, qui de Meudon y était venu pour le conseil, et lui dis, en m'inclinant faiblement, que je lui faisais là ma révérence en attendant que je pusse m'en acquitter à Meudon. Il me répondit, mais froidement en me saluant, qu'il était fort aise de ce choix, et que madame de Saint-Simon ferait fort bien. Je voulus aller ensuite à monseigneur le duc de Bourgogne qui était éloigné, mais il fit la moitié du chemin, et sans me laisser le loisir de parler, il me dit avec épanouissement, en me serrant la main, que je savais combien il avait toujours pris et prenait part en moi, que rien n'était plus de son goût que ce choix; et me comblant de bontés et madame de Saint-Simon d'éloges, me mena au bout du cabinet où je me tirai à peine de ce qui y était assemblé sur mon passage. J'eus plutôt fait de sortir par la porte de la galerie qu'on m'ouvrit; puis, songeant que le chancelier était dans la chambre du roi avec les ministres, attendant le conseil, j'allai lui dire ce qui venait de se passer, car pour M. de Beauvilliers il y avait été présent. Je fus suffoqué de la

nombreuse compagnie, comme il arrive en ces occasions. Je m'en dépêtrai avec peine et politesse, mais avec sérieux, dédaignant jusqu'au bout de montrer une joie que je n'avais point, comme j'avais évité soigneusement tout terme de remercîment avec le roi et Monseigneur, et comme je l'évitai avec tous, de la réception la plus empressée desquels je ne parlerai pas.

Je mandai aussitôt à madame de Saint-Simon qu'elle était nommée et déclarée. Cette nouvelle, quoique si prévue, la saisit presque comme si elle ne l'eût pas été. Après avoir un peu cédé aux larmes, il fallut faire effort et venir s'habiller chez la duchesse de Lausun, où, malgré les précautions, les portes furent souvent forcées. Les deux sœurs allèrent chez madame la duchesse de Bourgogne qui était à sa toilette, fort pressée d'aller dîner à Meudon, où, non sans cause, Monseigneur lui reprochait souvent d'arriver tard. L'accueil public fut tel qu'on le peut juger, celui de madame la duchesse de Bourgogne admirable. En se levant pour aller à la messe, elle l'appela, la prit par la main, et la mena ainsi jusqu'à la tribune. Elle lui dit que, quelque joie qu'elle eût de la voir où elle la desirait, elle voulait qu'elle fût persuadée qu'elle l'avait servie comme elle l'avait souhaité; que pour cela elle lui avait fait le plus grand sacrifice qu'il fût possible de lui faire, parce que, la desirant passionnément, elle avait mis tout en usage pour en détourner le roi, jusque-là même qu'il avait cru un temps qu'elle avait quelque chose contre elle; qu'à la vérité elle avait été fort embarrassée, parce que, l'aimant trop, et la vérité aussi, pour lui vouloir nuire, et ayant sur elle le dessein dont elle lui avait parlé de la faire succéder à la duchesse du Lude, elle n'avait trop su qu'alléguer pour empêcher le roi de lui donner une place qu'il lui avait destinée; que néanmoins elle n'avait rien oublié pour lui tenir pa-

role jusqu'au bout, parce qu'il faut servir ses amis à leur mode et pour eux, non pour soi-même (ce fut son expression); qu'au surplus elle l'avait fait avertir de notre perte qu'elle voyait certaine par un refus; qu'elle était très aise que nous nous fussions rendus capables de croire conseils là-dessus; qu'enfin, puisque la chose était faite, elle ne pouvait lui en dissimuler sa joie, d'autant plus librement que, encore une fois, elle lui répondait avec vérité qu'elle avait fait contre son gré tout ce qu'elle avait pu jusqu'à la fin pour détourner cette place d'elle, uniquement pour lui tenir parole; que maintenant, puisque la chose avait tourné autrement, elle en était ravie pour soi, pour la princesse auprès de laquelle on la mettait, et pour elle-même, parce qu'elle croyait que cela nous était bon, et nous porterait de plus en plus à des choses agréables et meilleures.

Tout ce long chemin se passa en pareilles marques de bonté et d'amitié, parmi lesquelles la princesse parlant toujours, madame de Saint-Simon eut peine à lui en témoigner sa reconnaissance. Madame la duchesse de Bourgogne finit par lui dire qu'elle l'aurait menée chez le roi sans l'heure qu'il était, où elle était attendue à Meudon. Madame se mit à pleurer de joie en voyant entrer madame de Saint-Simon chez elle. Elle l'avait toujours singulièrement estimée, quoique sans autre commerce que celui d'une cour rare. Elle n'avait pu se tenir de lui dire à un souper du roi, lorsque madame de la Vallière fut dame du palais, qu'elle en était outrée, mais qu'elle avait toujours bien cru qu'ils n'auraient pas assez de bon sens pour lui donner cette place. Madame de Saint-Simon ne vit point M. et madame la duchesse d'Orléans chez eux, ils étaient déjà chez Mademoiselle, où elle les trouva. L'allégresse y fut poussé aux transports. Mademoiselle dit même en particulier à madame de

Lévi que ce choix rendait son bonheur complet.

Madame la duchesse d'Orléans ne s'offrit point de mener madame de Saint-Simon chez le roi ; nous en fûmes surpris. Elle y alla avec la duchesse de Lausun lorsque le conseil venait de lever. Le roi les reçut dans son cabinet. Il ne se peut rien ajouter à tout ce qu'il dit à madame de Saint-Simon sur son mérite, sa vertu, la singularité sans exemple d'un tel choix à son âge. Il parla ensuite de sa naissance, de sa dignité, en un mot, de tout ce qui peut flatter. Il lui témoigna une confiance entière, trouva la jeune princesse bien heureuse de tomber en de telles mains si elle en savait profiter, prolongea la conversation un bon quart d'heure, parlant presque toujours; madame de Saint-Simon peu, modestement, avec non moins d'attention que j'en avais eue à faire sentir par ses expressions pleines de respect, qu'elle ne se tenait honorée, et ne faisait rouler ses remercîmens que sur la confiance. Monseigneur le duc de Bourgogne, qu'elle vit chez lui, la combla en toutes les sortes; et M. le duc de Berry ne sut assez lui témoigner sa joie. Le soir elle fut chez madame de Maintenon, toujours avec madame sa sœur. Comme elle commençait à lui parler, elle l'interrompit par tout ce qui pouvait se dire de plus poli et de plus plein de louanges sur un choix de son âge, et finit par l'assurer que c'était au roi et à la future duchesse de Berry qu'il fallait faire des complimens sur une dame d'honneur dont la naissance et la dignité honoraient si fort cette place. La visite fut courte, mais plus pleine qu'il ne se peut dire. Je fus fort surpris de ce que madame de Maintenon sentait et s'expliquait si nettement sur l'honneur que madame de Saint-Simon faisait à son emploi. Nous le fûmes bien plus encore de ce que dans la suite elle le répéta souvent, et en termes les plus forts, en présence et en absence de madame de Saint-Simon, et

à plus d'une reprise, à madame la duchesse de Berry même, tant il est vrai qu'il est des vérités qui, à travers leur accablement, se font jour jusque dans les plus opposés sanctuaires.

Ce même jour Madame, Mademoiselle et M. le duc de Berry même, qui me reçurent avec une extrême joie, s'expliquèrent tout aussi franchement tous trois avec moi sur l'honneur, en propres termes, et la satisfaction qu'ils ressentaient d'un choix qu'ils avaient uniquement desiré. J'allai avec M. de Lausun l'après-dîner à Meudon, où Monseigneur me reçut avec plus de politesse et d'ouverture que le matin.

Le soir au retour, on m'avertit fort sérieusement qu'il fallait aller chez madame de Maintenon. Je n'y avais pas mis le pied depuis qu'au mariage de la duchesse de Noailles j'y avais été avec la foule de la cour. Madame de Saint-Simon, ni moi, n'avions jamais eu aucun commerce avec elle, pas même indirectement, et jamais nous ne l'avions recherché. Je ne savais pas seulement comment sa chambre était faite. Il fallut croire conseil. J'y allai le soir même. Sitôt que je parus on me fit entrer. Je fus réduit à prier le valet de chambre de me conduire à elle, qui m'y poussa comme un aveugle. Je la trouvai couchée dans sa niche, auprès d'elle la maréchale de Noailles, la chancelière, madame de Saint-Géran, qui toutes ne m'effrayaient pas, et madame de Quailus. En m'approchant, elle me tira de l'embarras du compliment en me parlant la première. Elle me dit que c'était à elle à me faire le sien du rare bonheur et de la singularité inouïe d'avoir une femme qui, à trente-deux ans, avait un mérite tellement reconnu qu'elle était choisie, avec un applaudissement universel, pour être dame d'honneur d'une princesse de quinze ans, toutes choses sans exemple et si douces pour un mari qu'elle ne pouvait

assez m'en féliciter. Je répondis que c'était de ce témoignage même que je ne pouvais assez la remercier; puis, regardant la compagnie, j'ajoutai tout de suite, avec un air de liberté, que je croyais que les plus courtes visites étaient les plus respectueuses, et fis la révérence de retraite. Oncques depuis je n'y suis retourné. Madame de Maintenon me dit, en s'inclinant à moi, de bien goûter le bonheur d'avoir une telle femme, et en souriant agréablement, ajouta tout de suite d'aller à madame de Noailles, qui avait bien affaire à moi et qui l'avait dit en m'entendant annoncer, la plaisantant de ce qu'elle saisissait toujours tout le monde. Elle me prit en effet comme je me retirais, et me voulut parler derrière la niche de je ne sais quel emploi dans mes terres. Je lui dis que ailleurs tant qu'elle voudrait, mais qu'elle me laissât sortir de là où je ne voyais plus qu'un étang. Nous nous mîmes à rire, et je me tirai ainsi de cette grande visite.

Le lendemain lundi, tout à la fin de la matinée, madame de Saint-Simon fut avec madame sa sœur à Meudon. Monseigneur était sous les marroniers qui les vint recevoir au carrosse. C'était sa façon de familiarité quand il était en cet endroit, avec les gens avec qui il en avait. Quoique avec madame de Saint-Simon la sienne fût moins que médiocre, il lui fit toutes les honnêtetés qu'il put, et la promena dans ce beau lieu. L'heure du dîner s'approchait fort. Biron et Sainte-Maure, fort libres avec Monseigneur, lui dirent qu'il ne serait pas honnête de ne pas prier ces dames. Monseigneur répondit qu'il n'osait parmi tant d'hommes; que néanmoins lui et une dame d'honneur serviraient bien de chaperons; et que de plus le duc de Bourgogne allait venir, qui l'était plus que personne; elles demeurèrent donc. Le repas fut très gai, Monseigneur leur en fit les honneurs. Il s'engoua de la dame d'honneur comme il avait fait à Marly du mariage, leurs

santés furent bues, et monseigneur le duc de Bourgogne fit merveilles. Il prit après-dîner madame de Saint-Simon un moment en particulier, et lui parla de son dessein arrêté, et de madame la duchesse de Bourgogne, de la faire succéder à la duchesse du Lude. Madame de Saint-Simon en revint si étonnée, mais si peu flattée, qu'elle ne pouvait s'accoutumer à croire qu'il n'y eût plus d'espérance d'éviter d'être dame d'honneur.

Ceux qui nous aimaient le moins, les plus envieux et les plus jaloux, ceux qui craignaient le plus que cette place ne nous portât à d'autres et qui avaient le plus cabalé pour y en mettre d'autres, tout se déchaîna en applaudissemens, en éloges, en marques d'attachement et d'amitié, avec tant d'excès que nous ne pouvions cesser de chercher ce qui nous était arrivé, ni d'admirer qu'une si médiocre place fît tant remuer de gens de toutes les sortes pour nous accabler de tout ce qu'ils ne pensaient point, et de ce dont aussi ils ne pouvaient raisonnablement croire qu'ils nous pussent persuader. Mais telle est la misère d'une cour débellée. Il faut pourtant dire que ce choix fut aussi généralement approuvé que le mariage le fut peu, et que ce qui contribua à cette désespérade universelle de protestations fut l'empressement fixe avec lequel il se fit, malgré nous, par le roi et par toutes les personnes royales, qui ne se cachèrent ni de leur desir ni de nos refus, ce qui fut en tout une chose sans exemple.

Le roi y mit tous les autres assaisonnemens pour rendre la place moins insupportable, sans que nous en eussions dit ni fait insinuer la moindre chose. Il déclara que, tant que M. le duc de Berry demeurerait petit-fils ou fils de roi, les places de la duchesse du Lude et de madame de Saint-Simon seraient égales. Il voulut que les appointemens fussent pareils en tout et de même sorte, c'est-à-dire de 20,000 livres, ce qui égala la dame d'atour à la

comtesse de Mailly, et lui valut 9,000 livres d'appointemens de même. Il prit un soin marqué de nous former le plus agréable appartement de Versailles. Il délogea pour cela d'Antin et la duchesse Sforzze, pour des deux nous en faire un complet à chacun. Il y ajouta des cuisines dans la cour au-dessous, chose très rare au château, parce que nous donnions toujours à dîner, et souvent à souper, depuis que nous étions à la cour. En même temps le roi déclara que tout le reste de la maison de la future duchesse de Berry serait formé sur le pied de celle dè Madame. Ainsi toute la distinction fut pour madame de Saint-Simon et pour la dame d'atour, qui en profita à cause d'elle, et cela fit un nouveau bruit. Le personnel a peu contribué à l'étendue que j'ai donnée au récit de l'intrigue de ce mariage, et à ce qui se passa sur le choix de madame de Saint-Simon ; le développement et les divers intérêts des personnes et des cabales, la singularité de plusieurs particularités, et l'exposition naturelle de la cour dans son intérieur m'ont paru des curiosités assez instructives pour n'en rien oublier.

Le jour que madame de Saint-Simon fut déclarée, madame de Maintenon manda à la duchesse de Ventadour de faire savoir à madame de la Vieuville qu'elle était dame d'atour de la future duchesse de Berry. Elle vint dès le soir à Versailles. Le roi ne la vit que le lendemain, et en public, dans la galerie en allant à la messe. Elle ne fut reçue en particulier nulle part, et froidement partout, même de Monseigneur, quoique protégée et menée par madame d'Espinoy. Madame de Maintenon fut encore plus franche avec elle. Elle interrompit ses remercîmens, l'assura qu'elle ne lui en devait aucun, ni à personne, et que c'était le roi tout seul qui l'avait voulue. C'était une demoiselle de Picardie qui s'appelait la Chaussée d'Eu, comme la Tour-d'Auvergne, parce qu'elle était de la partie

du comté d'Eu qui s'étend en Picardie. Elle était belle, pauvre, sans esprit, mais sage, élevée domestique de madame de Nemours, où on l'appelait d'Aurez et mademoiselle, où M. de la Vieuville s'amouracha d'elle et l'épousa, ayant des enfans de sa première femme qui avait plu au roi étant fille de la reine et qui était sœur du comte de la Mothe, duquel il n'a été fait que trop mention sur le siège de Lille et depuis. Madame de la Vieuville était, comme on l'a dit ailleurs, amie intime de madame de Roquelaure et fort bien avec madame de Ventadour, madame d'Elbœuf, madame d'Espinoy et mademoiselle de Lislebonne. Son art était une application continuelle à plaire à tout le monde, une flatterie sans mesure, et un talent de s'insinuer auprès de tous ceux dont elle croyait pouvoir tirer parti, mais c'était tout; du reste, appliquée à ses affaires, avec l'attachement que donnent le besoin et la qualité de deuxième femme qui trouve des enfans de la première femme et des affaires en désordre; souvent à la cour frappant à toutes les portes, rarement à Marly. Elle vint aussitôt et plusieurs fois chez madame de Saint-Simon, en grands complimens et respects infinis. Nous ne la connaissions point, et nous la croyions bonne femme et douce; nous espérâmes qu'elle serait là aussi commode qu'une autre. L'expérience nous montra bientôt qu'intérêt et bassesse, sans aucun esprit pour contre-poids, sont de mauvaise compagnie. Cette pauvre femme s'attira par sa conduite des coups de caveçon dont elle perdit toute tramontane, sans avoir reçu secours ni consolation de personne, et obtint enfin pardon de madame de Saint-Simon après bien des soumissions et des larmes.

Son mari était une manière de pécore lourde et ennuyeuse à l'excès, qui ne voyait personne à la cour, et à qui personne ne parlait, quoique cousin-germain de la

maréchale de Noailles, enfans du frère et de la sœur. Il avait eu le gouvernement de Poitou et la charge de chevalier d'honneur de la reine, en survivance de son père, en se mariant la première fois. Son père était aussi un fort pauvre homme, qui, par la faveur du sien, avait eu un brevet de duc, et mourut gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans, en 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre. C'étaient de fort petits gentilshommes de Bretagne dont le nom était Coskaër, peu ou point connu avant 1500 qu'Anne de Bretagne les amena en France. Le petit-fils de celui-là s'allia bien, fut grand-fauconnier après le comte de Brissac, et ne laissa qu'un fils, qui fit une grande fortune avec la charge de son père. Il fut premier capitaine des gardes-du-corps de Louis XIII, chevalier de l'Ordre et surintendant des finances en 1623. Il fit chasser Puysieux, secrétaire d'état, à qui il devait sa fortune, et le chevalier de Sillery, père de Puysieux, et fut payé en même monnaie. Le cardinal de Richelieu, qu'il avait introduit dans les affaires, le supplanta bientôt après, et le fit accuser de force malversations avec Bouhier, successeur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, dont il était gendre. Il fut mis en prison, sortit après du royaume, et son procès lui fut fait par contumace. Après la mort de Louis XIII, il profita grandement de l'affection et de la protection dont la haine de la reine-mère contre le cardinal de Richelieu, et plus haut encore, se piqua envers tous les maltraités du règne de Louis XIII. Il fut juridiquement rétabli dans tous ses biens et dans toutes ses charges, même dans celle des finances, et lui et son fils furent faits ducs à brevet, dont il ne jouit qu'un an, étant mort le 2 janvier 1653. Son fils, mort gouverneur de M. le duc de Chartres, avait acheté, un an avant la mort de son pére, le gouvernement de Poitou, du duc de Roannais,

quand on l'en fit défaire, et douze ans après la charge de chevalier d'honneur de la reine, du marquis de Gordes. Ils avaient eu autrefois une terre en Artois. Je ne sais où ils s'avisèrent de prendre le nom et les armes de la Vieuville; je ne vois ni alliance ni rien qui ait pu y donner lieu, si ce n'est que le choix était bon et valait beaucoup mieux que les leurs. Mais ils n'y ont rien gagné; cette bonne et ancienne maison d'Artois et de Flandre ne les a jamais reconnus, et personne n'ignore qu'ils n'en sont point.

CHAPITRE XXV.

Embarras de M. le duc d'Orléans pour donner part du mariage de Mademoiselle au roi d'Espagne. — Mortification qu'il essuie. — Qui doit porter la queue de la mante de la fiancée. — Grande agitation à ce sujet. — Facilité de M. le duc d'Orléans. — Baptême de ses filles. — Fiançailles de M. le duc de Berry et de Mademoiselle. — Célébration du mariage. — Le registre du curé. — Festin chez madame la duchesse de Bourgogne. — Les enfans de M. du Maine y sont admis pour la première fois. — Le coucher des nouveau-mariés. — La chemise donnée par le roi et madame la duchesse de Bourgogne. — Visite de la reine et de la princesse d'Angleterre. — Madame de Maré refuse obstinément d'être dame d'atour. — Causes de son refus. — Tristes réflexions.

M. le duc d'Orléans, au milieu de sa joie, se trouva embarrassé sur l'Espagne, où il ne pouvait douter que le mariage ne plairait pas à cause de lui. Il était difficile qu'il se dispensât d'y en donner part. N'osant s'y conduire par lui-même, il hasarda d'en consulter le roi, qui ne fut pas non plus sans embarras. Après quelques jours

de réflexions, il lui conseilla de suivre tout uniment l'usage. M. le duc d'Orléans écrivit donc au roi et à la reine d'Espagne, qui ne lui firent aucune réponse ni l'un ni l'autre, mais qui tous deux récrivirent à madame la duchesse d'Orléans. Le duc d'Albe affecta de la venir complimenter un jour que M. le duc d'Orléans était à Paris, auquel il ne donna pas le moindre signe de vie. On garda même à Madrid peu de mesures en propos sur le mariage. Madame, qui était en commerce de lettres avec la reine d'Espagne, lui fit sentir inutilement qu'elle s'en prenait à la princesse des Ursins; et la reine d'Espagne traita ce chapitre avec madame la duchesse de Bourgogne avec autant de légèreté et de grâce que pouvait y en mêler un dépit amer qui voulait être senti. M. le duc d'Orléans en fut vivement peiné et mortifié, mais il n'osa en laisser échapper la moindre plainte.

Les dispenses étaient attendues à tous momens, et il n'était question que de la prompte célébration du mariage. En ces cérémonies, il s'en pratique une qui s'étend jusqu'aux noces des duchesses, mais qu'elles ont laissé tomber depuis quelque temps : c'est que la fiancée porte une mante, dont j'ai fait la description, il n'y a pas long-temps, à l'occasion des accoutremens de veuve de madame la Duchesse. La queue de cette mante est portée par une personne de rang égal, lors des fiançailles; et, quand il n'y en a point, par celle qui en approche le plus. Il ne se trouvait alors ni fille ni petite-fille de France; la fonction en tombait à la première des princesses du sang. Les filles de M. le duc d'Orléans avaient été mises à Chelles, cela tombait donc naturellement à mademoiselle de Bourbon. On peut penser ce qu'il en sembla à madame la Duchesse et à elle, qui avaient tant espéré ce grand mariage pour la même princesse à qui, en ce cas, Mademoiselle eût porté la mante, et qui se trou-

vait dans la nécessité de la lui porter. Ce fut un crève-cœur qu'elles ne purent supporter, et elles hasardèrent même assez hautement de s'en faire entendre, jusque-là qu'il fut jeté en l'air qu'on pouvait bien se passer de mante quand personne ne la voulait porter, car madame la Duchesse n'était pas plus docile pour mademoiselle de Charolais que pour mademoiselle de Bourbon. Il y avait bien encore les filles de madame la princesse de Conti, mais la chose eût été trop marquée. La cour cependant était en maligne attention de voir ce qui arriverait de cette pique qui commençait fort à grossir, lorsque le roi, qui avait fait le mariage et qui ne voulait ni fâcher Monseigneur ni désespérer madame la Duchesse, qui avait répandu que c'était uniquement pour lui jouer un tour que madame la duchesse d'Orléans venait de mettre ses filles en religion, le roi, dis-je, demanda à M. le duc d'Orléans s'il ne les ferait point venir aux noces de leur sœur.

M. le duc d'Orléans, faible, facile, content au-delà de toute espérance, et l'homme le plus éloigné de haine et de malignité, oublia tout ce qui lui avait été dit là-dessus et tout ce qu'il avait promis à madame la duchesse d'Orléans. Au lieu de s'en tirer par la modestie, d'en éviter la dépense, et mieux encore par la crainte de les dissiper par le spectacle de cette pompe, il consentit à les faire venir. Je n'oserais dire que la misère de leur en donner le plaisir eut part à une complaisance si déplacée. Madame la duchesse d'Orléans, au désespoir, imagina de voiler ce retour de ses filles, qui n'étaient encore qu'ondoyées, par le supplément des cérémonies du baptême; et les fit tenir deux jours avant les fiançailles par Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne et M. le duc de Berry. Ainsi mademoiselle de Chartres, qui a depuis été abbesse de Chelles, porta la mante aux fiançailles, où les deux fils de M. du Maine signèrent pour la première

fois au contrat de mariage en conséquence de leur nouveau rang.

Le lendemain dimanche, 6 juillet, le mariage fut célébré sur le midi dans la chapelle par le cardinal de Janson, grand-aumônier. Deux aumôniers du roi tinrent le poële; le roi, les personnes royales, les princes et princesses du sang et bâtards présens; beaucoup de duchesses sur leurs carreaux, tout de suite des princesses du sang; et les ducs de la Trémoille, de Chevreuse et de Luynes, son petit-fils, de dix-sept ans, Beauvilliers, Aumont, Charost, le duc de Rohan et plusieurs autres sur les leurs; aucun des princes étrangers, mais des princesses étrangères sur leurs carreaux, parmi les duchesses; les tribunes toutes magnifiquement remplies, où je me mis pour plonger à mon aise sur la cérémonie; en bas beaucoup de dames derrière les carreaux, et d'hommes derrière les dames. Après la messe le curé apporta son registre sur le prie-dieu du roi, où il signa et les seules personnes royales, mais aucun prince ni princesse du sang, sinon les enfans du duc d'Orléans. Ce fut alors que madame de Saint-Simon partit de dessus son carreau, qui était à gauche au bord des marches du sanctuaire, et se vint ranger derrière madame la duchesse de Berry qui allait signer. La signature finie, on se mit en marche pour sortir de la chapelle. Il y eut force gentillesses entre Madame et madame la duchesse de Berry, qui fit ses façons d'assez bonne grâce, et que Madame prit enfin par les épaules et la fit passer devant elle. Chacun de là fut dîner chez soi, le roi à son petit couvert, et les mariés chez madame la duchesse de Bourgogne, qui tint après jusqu'au soir un grand jeu dans le salon qui joint la galerie à son appartement, où toute la cour abonda.

Le roi, qui tint conseil d'état le matin et l'après-dîner, et qui travailla le soir à l'ordinaire chez madame de

Maintenon, vint sur l'heure du souper chez madame la duchesse de Bourgogne, où il trouva tout ce qui devait être du festin, préparé dans la pièce qui a un œil de bœuf, joignant sa chambre, sur une table à fer à cheval, où ils allèrent se mettre quelques momens après. Ils étaient vingt-huit rangés en leur rang à droite et à gauche, le roi seul au milieu, dans son fauteuil, avec son cadenas. Les conviés qui y soupèrent, et il n'en manqua aucun, furent Monseigneur, monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, M. et madame la duchesse de Berry, Madame, M. le duc et madame la duchesse d'Orléans, le duc de Chartres, madame la Princesse, le comte de Charolois (car M. le Duc était à l'armée de Flandre), les deux princesses de Conti, mesdemoiselles de Chartres et de Valois, depuis duchesse de Modène, mesdemoiselles de Bourbon, de Charolois, mesdames du Maine et de Vendôme, M. le prince de Conti (que je devais mettre plus tôt) et ses deux sœurs, le duc du Maine, ses deux fils, et le comte de Toulouse, madame la grande duchesse (que j'ai oubliée de mettre après madame la duchesse d'Orléans). Aucune femme assise n'entra dans le lieu du festin et fort peu d'autres y parurent, nuls ducs ni princes étrangers, quelques autres hommes de la cour.

Au sortir de table, le roi alla dans l'aile neuve à l'appartement des mariés. Toute la cour, hommes et femmes, l'attendait en haie dans la galerie et l'y suivit avec tout ce qui avait été du souper. Le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit. Le coucher ne fut pas long. Le roi donna la chemise à M. le duc de Berry. M. de Bouillon avait prétendu la présenter comme grand-chambellan; M. de Beauvilliers, comme gouverneur, eut la décision du roi pour lui, et la présenta. J'y tenais le bougeoir, et je fus surpris que M. de Bouillon ne s'en allât pas et vît don-

ner cette chemise. Madame la duchesse de Bourgogne la donna à la mariée, présentée par madame de Saint-Simon, à qui le roi fit les honnêtetés les plus distinguées. Les mariés couchés, M. de Beauvilliers et madame de Saint-Simon tirèrent le rideau chacun de leur côté, non sans rire un peu d'une telle fonction ensemble. Le lendemain matin le roi fut en sortant de la messe chez madame la duchesse de Berry. En se mettant à sa toilette, madame de Saint-Simon lui présenta et lui nomma toute la cour, comme à une étrangère, et lui fit baiser les hommes et les femmes titrées, après quoi les personnes royales et les princes et les princesses du sang vinrent à cette toilette. Après le dîner, comme la veille, même jeu dans le même salon, où le roi avait ordonné que toutes les dames se trouvassent parées comme la veille pour recevoir la reine et la princesse d'Angleterre; car le roi d'Angleterre était à l'armée de Flandre comme l'année précédente.

La reine et la princesse, sa fille, allèrent d'abord voir Monseigneur qui jouait chez madame la princesse de Conti, puis chez madame de Maintenon où était le roi. Elle vint après dans le salon voir Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, et finit par aller chez les mariés, d'où elle retourna à Chaillot, après quoi il ne fut plus du tout mention des noces. La reine et la princesse d'Angleterre, qui s'étaient toujours flattées de ce mariage, qui même s'était pensé faire, comme je crois l'avoir dit, ne se faisaient aucune justice sur la situation des affaires. Elles étaient désolées. Cela fit que le roi leur voulut épargner la noce, et même toute la cérémonie de la visite que pour cela il régla comme il vient d'être rapporté.

Le grand deuil de madame la Duchesse lui épargna aussi tout ce spectacle. Monseigneur dit à madame de Saint-Simon qu'il lui ferait plaisir de faciliter à madame

la Duchesse, encore dans son premier deuil, un moment de voir madame la duchesse de Berry en particulier, ce qui fut promptement exécuté. La visite fut courte. Madame de Saint-Simon en fut accablée de complimens et d'excuses de ce que son état de veuve l'avait empêchée d'aller chez elle. Le mercredi suivant on alla à Marly. Le roi, qui avait fait un présent de pierreries fort médiocre à madame la duchesse de Berry, ne donna rien à M. le duc de Berry. Il avait si peu d'argent qu'il ne put jouer les premiers jours du voyage. Madame la duchesse de Bourgogne le dit au roi qui, sentant l'état où il était lui-même, la consulta sur ce qu'il n'avait pas plus de 500 pistoles à lui donner, et qu'il lui donna avec excuse sur les malheurs des temps, parce que madame la duchesse de Bourgogne trouva avec raison que ce peu valait mieux que rien, et ne pouvoir jouer.

Ce voyage de Marly fut l'époque du retour des deux sœurs de madame la duchesse de Berry à Chelles, et de la liberté de madame de Maré. Elle avait été gouvernante des enfans de Monsieur en survivance de la maréchale de Grancey sa mère, puis en chef après elle, et l'était demeurée de ceux de M. le duc d'Orléans avec beaucoup de considération. Le roi et madame de Maintenon comptaient qu'elle serait dame d'atour de madame la duchesse de Berry qu'elle avait élevée, et à qui elle paraissait fort attachée, et Mademoiselle à elle. Madame et M. le duc et madame la duchesse d'Orléans le voulaient. Jamais on ne l'y put résoudre, quelque pressantes et longues que fussent les instances que tous, jusqu'à madame de Maintenon, lui en firent. Il faut savoir que la maréchale de Grancey était sœur de Villarceau, chez qui madame de Maintenon avait tant passé d'étés, et puis à Montchevreuil avec lui, et qui toute sa vie en conserva un souvenir si cher, comme je l'ai dit ailleurs. Ce ne fut qu'aux

refus opiniâtres et réitérés de madame de Maré qu'on nomma une dame d'atour. Elle prétexta son âge, sa santé, son repos, sa liberté. Elle se retira donc avec les regrets de tout le monde, les nôtres surtout. Elle était ma parente, de tout temps intimement mon amie. Elle avait beaucoup d'amis considérables, et plus de sens et de conduite que d'esprit. Elle eut des présens 2,000 écus de pension du roi, un logement au Luxembourg, et conserva le sien au Palais-Royal, ses établissemens de Saint-Cloud et les 12,000 livres d'appointemens de M. le duc d'Orléans, avec le titre de gouvernante de ses filles sans plus s'embarrasser des fonctions.

Nous ne fûmes pas long-temps sans découvrir la cause de son opiniâtre résistance à demeurer auprès de madame la duchesse de Berry. Plus cette princesse se laissa connaître, et elle ne s'en contraignit guère, plus nous trouvâmes que madame de Maré avait raison; plus nous admirâmes par quel miracle de soins et de prudence rien n'avait percé; plus nous sentîmes à quel point on agit en aveugle dans ce qu'on desire avec le plus de passion, et dont le succès cause plus de travaux, de peine et de joie; plus nous gémîmes du malheur d'avoir réussi dans une affaire que, bien loin d'avoir entreprise et suivie au point que je le fis, j'aurais traversée avec encore plus d'activité, quand même mademoiselle de Bourbon en eût dû profiter et l'ignorer, si javais su le demi-quart, que dis-je! la millième partie de ce dont nous fûmes si malheureusement témoins. Je n'en dirai pas davantage pour le présent, et dans la suite je n'en dirai que ce qui ne s'en pourra taire; et je n'en parle sitôt que parce que ce qui arriva depuis en tant d'étranges sortes commença à pointer, et à se développer même un peu dès ce premier Marly. Il est temps maintenant de remonter d'où nous sommes partis pour ne point interrompre la suite de ce mariage.

CHAPITRE XXVI.

Dépôts des papiers d'état. — Louvois a le premier l'idée de rassembler ces papiers, et les dépose aux Invalides. — Autres ministres qui suivent cet exemple. — Destination des généraux d'armée pareille à celle de l'année précédente. —Villars un moment perdu dans l'esprit du roi ne tarde pas à se relever. — Deux lettres contradictoires de Montesquiou.—Villars brouillé avec lui. — Albergotti assiégé dans Douai.— Berwick est envoyé en Flandre pour rendre compte de l'état de l'armée. — Fortune rapide de ce dernier. — Il est fait duc et pair. — Clause étrange de ses lettres. — Nom imposé à son duché. — Usage d'Angleterre. — Berwick en Dauphiné. — Il est reçu duc et pair à son retour. — Singulière absence d'esprit de Caumartin au repas de cette réception.

Jusque fort avant dans le règne de Louis XIV, on n'avait eu soin sous aucun roi de ramasser les papiers qui concernaient l'état, à l'exception de la partie en ce genre la moins importante à tenir secrète, qui est les finances, laquelle, ayant des formes juridiques, avait par conséquent des greffes et dés dépôts publics à la chambre des comptes. Louvois fut le premier qui sentit le danger que les dépêches et les instructions qui, du roi et de ses ministres, étaient adressées aux généraux des armées, aux gouverneurs, et aux autres chefs de guerre, et même aux intendans des frontières, et de ceux-là au roi et aux ministres, restassent entre les mains de ces particuliers, après eux de leurs héritiers et souvent de leurs valets, qui en pouvaient faire de dangereux usages, et quelquefois jusqu'aux beurrières, comme il est arrivé à des curieux d'en retirer de très importans d'entre leurs mains. Quoique alors les guerres dont il s'agissait dans

ces papiers fussent finies, et quelquefois depuis fort long-temps, ceux contre qui la France les avait soutenues y pouvaient trouver l'explication dangereuse de bien des énigmes et l'éclaircissement de beaucoup de ténèbres importantes à n'être pas mises au jour, et peut-être de trahisons achetées, encore plus fatales à découvrir pour les familles intéressées, et pour donner lieu à s'en mieux garantir.

Ces considérations, qu'on ne comprend pas n'avoir pas plus tôt frappé nos rois et leurs ministres, saisirent M. de Louvois. Il rechercha tout ce qu'il put retirer d'ancien en ce genre, se fit rendre à mesure ces sortes de papiers, et les fit ranger par années dans un dépôt aux Invalides, où cet ordre a continué depuis à être soigneusement observé, tellement qu'outre la conservation du secret on a encore par là des instructions sûres où on peut puiser utilement. Ce même défaut était encore plus périlleux dans la partie de la négociation, et la chose est si évidente qu'elle n'a pas besoin d'explication. Croissy, chargé des affaires étrangères, fut réveillé par l'exemple que lui donna Louvois. Il l'imita pour les recherches du passé, et pour se faire rendre les papiers qui regardaient son département à mesure, mais il en demeura là.

Torcy son fils proposa en mars de cette année au roi de faire un dépôt public de ces papiers, qui le trouva fort à propos. Torcy prit pour le roi un pavillon des Petits-Pères, près la place des Victoires, parce qu'il entrait de son jardin dans la leur à l'autre bout duquel est ce pavillon très détaché et éloigné du couvent, isolé de tout, et où on peut entrer tout droit de la rue. Il y fit mettre en bel ordre tout ce curieux et important dépôt, où les ministres et les ambassadeurs trouvent tant de quoi s'instruire, et qui est soigneusement continué jusqu'à présent, en sorte que les héritiers même des ministres de

ces départemens et de leurs principaux commis et secrétaires sont obligés d'y remettre tout ce qui se trouve dans les bureaux et dans les cabinets des secrétaires d'état, lorsque par mort ou autrement ils perdent leur charge. Un commis principal et de confiance particulière est chargé de ce dépôt par département sous le secrétaire d'état en charge et y répond de tout. Pontchartrain ensuite en a fait autant pour le sien de la marine et de la maison du roi. On peut dire que cet établissement n'est pas un des moindres ni des moins importans qui aient été faits du règne de Louis XIV, mais il serait à desirer que ces autres dépôts fussent placés aussi sûrement et aussi immuablement que l'est celui de la guerre.

Le roi, qui avait fait une nombreuse promotion militaire destina, les mêmes généraux aux mêmes armées. Le duc de Noailles partit de bonne heure pour le Roussillon: le duc d'Harcourt avait pris les eaux de Bourbonne et y devait retourner au mois de mai, pour se rendre de là à l'armée du Rhin. En attendant il était au Pallier, château du comte de Tavannes pour éviter le voyage, où Besons eut ordre d'aller conférer avec lui, et de prendre après le commandement de l'armée en l'y attendant pour y demeurer sous lui après.

Villars, choisi pour la Flandre où le maréchal de Montesquiou avait commandé tout l'hiver, et le devait seconder pendant la campagne, considera avec peine le fardeau dont il allait se charger. Monté au plus prodigieux comble de faveurs et de privances, de richesses, d'honneurs et de grandeurs, il crut pouvoir hasarder pour la première fois de sa vie quelques vérités, parce que n'ayant plus où atteindre, ces vérités qui déplairaient allaient à sa décharge. Il en dit donc beaucoup à Desmarets et à Voysin sur le triste état des places, des magasins et des garnisons, des fournitures pour la campagne,

des manquemens de toute espèce, l'état pitoyable des troupes et des officiers, leur paie et leur solde. Peu content de l'effet de ses représentations, il osa les porter dans toute leur crudité à madame de Maintenon et au roi même. Il leur parla papier sur table, par preuves et par faits qui ne se pouvaient contester.

A la levée de ce fatal rideau l'aspect leur parut si hideux, et tout si fort embarrassant, qu'ils eurent plus court de se fâcher que de répondre à un langage si nouveau dans la bouche de Villars qui n'avait fait tout ce qu'il avait voulu qu'à force de leur dire et leur répéter que tout était en bon état et allait à merveille. C'était la fréquence et la hardiesse de ces mensonges qui le leur avaient fait regarder comme leur seule ressource, et lui donner et lui passer tout, parce que lui seul trouvait tout bien, et se chargeait de tout sans jamais dire rien de désagréable, et faisant au contraire tout espérer comme trouvant tout facile. Le voyant alors parler le langage des autres et de tous les autres, l'espérance en ses prodiges s'évanouit avec tous les appâts dont il les avait bercés si utilement pour lui. Alors ils commencèrent à le regarder avec d'autres yeux, à le voir comme le monde l'avait toujours vu, à le trouver ridicule, fou, impudent, menteur, insupportable, à se reprocher une élévation de rien si rapide et si énorme, à l'éviter, à l'écarter, à lui faire sentir ce qu'ils en pensaient, à le laisser apercevoir aux autres.

A son tour Villars fut effrayé. Son dessein était bien d'essayer à l'ombre de sa blessure et de tant de manquemens à suppléer qui demandaient une pleine santé, de jouir en repos de toute sa fortune, et d'éviter les épines sans nombre et toute la pesanteur d'un emploi qui, au point où il était parvenu, ne pouvait lui présenter de degrés à escalader; mais il voulait en même temps conserver entiers son crédit, sa faveur, sa considération, ses pri-

vances et une confiance qui le fît consulter, et lui donnât influence sur les partis à prendre et les ordres à envoyer aux différentes armées, se rendre juge des coups et de la conduite des généraux, et augmenter son estime auprès du roi par ses propos avantageux sur la guerre, de l'exécution desquels il ne serait pas chargé. Quand il sentit un si grand changement à son égard sur lequel l'ivresse de son bonheur et de son orgueil n'avait pas compté, il vit avec frayeur à quoi il s'était exposé, et ce qu'il pourrait devenir hors d'emploi, de faveur et de crédit, sans parens et sans amis qui pussent le protéger contre tant d'ennemis et d'envieux, ou plutôt contre tout un public qu'il avait sans cesse bravé et insulté, et que sa fortune avait irrité. Il prit brusquement son parti, et comme la honte ne l'avait jamais arrêté sur rien, il n'en eut point de changer tout-à-coup de langage, et de reprendre celui dont il s'était si bien trouvé pour sa fortune. Il saisit les momens d'incertitude à qui donner le dernier emploi de commander en Flandre qui lui était destiné, et qu'on voulait lui ôter sur le point de l'aller prendre. Il recourut, avec cette effronterie qui lui était naturelle, à la flatterie, à l'artifice, au mensonge, à braver les inconvéniens, à se moquer des dangers, à présenter en soi des ressources à tout, à faire tout facile.

La grossièreté de la variation sautait aux yeux, mais l'embarras de choisir un autre général sautait à la gorge, et l'heureux Villars se débourba. Ce ne fut pas tout : raffermi sur ses étriers après une si violente secousse, il osa se donner publiquement pour un Romain qui, au comble de tout, abandonnait repos et santé et tout ce qui peut flatter, qui n'a plus rien à prétendre, et qui, malgré une blessure qui à grand'peine lui permettait de monter à cheval, courait au secours de l'état et du roi, qui le conjurait de se prêter à la nécessité et au péril de

la conjoncture présente. A ces bravades, il ajouta qu'il faisait à la patrie un sacrifice des eaux, qui l'auraient empêché de demeurer estropié, et il tint là-dessus tant de scandaleux propos, que le duc de Guiche, qui allait aux eaux pour une blessure au pied, aussi reçue à Malplaquet, mais bien moins considérable que celle de Villars, prit tous ces discours pour soi et ne les lui pardonna pas.

Le maréchal, moyennant sa blessure, partit pour la frontière dans son carrosse à petites journées. Pendant son voyage, il arriva une aventure qui eût été fort plaisante, si elle n'eût pas été telle aux dépens de l'état. Le maréchal de Montesquiou, qui assemblait l'armée sous Cambrai, qui, comme je l'ai dit, avait passé l'hiver en Flandre, et qui n'en avait pas déguisé les désordres au maréchal de Villars, destiné dès-lors à y faire la campagne avec lui, écrivit au roi des merveilles du bon état de toutes choses. Le roi fut si aise de cette bonne nouvelle, qu'il envoya à Villars cette dépêche de Montesquiou. Le hasard fit que le courrier atteignit Villars en chemin, deux heures après qu'il eut reçu de Montesquiou une longue lettre remplie d'amertume et de détails les plus inquiétans sur tout ce qui manquait aux places, aux magasins, aux troupes, en un mot de tous côtés.

Villars, bien moins surpris de l'une que de l'autre, n'en fit point à deux fois, il renvoya sur-le-champ au roi le courrier qu'il venait d'en recevoir, et le chargea de la lettre dont je viens de parler et de celle qui lui avait été envoyée, et avec ces deux contradictoires de même date et du même homme, il ne fit que joindre un billet au roi et un autre à Voysin, par lesquels il les priait de juger à laquelle des deux lettres ils devaient ajouter le plus de foi, et continua son voyage ravi du bonheur de présenter, aux dépens d'un autre et si naturellement, les mêmes vérités qui l'avaient conduit si près de la dis-

grâce et de la chute, et de montrer tout le poids du fardeau dont il allait se charger. Les suites n'ont pas montré dans le roi l'effet de ce rare contraste; mais il devint public tout aussitôt par Villars même, qui se garda bien de s'en taire, et l'éclat en fut épouvantable. Les deux maréchaux ne s'en parlèrent point, mais on peut juger de l'union que cette aventure dut mettre entre eux, et quel spectacle pour l'armée, qui n'avait d'ailleurs ni estime ni affection pour eux, qui aussi ne s'étaient point mis en soin de se concilier ni l'une ni l'autre.

Le prince Eugène et le duc de Marlborough, qui ne voulaient point de paix, et dont le but était de percer en France, l'un par vengeance personnelle contre le roi, et pour se faire de plus en plus un grand nom, l'autre pour gagner des trésors, qui étaient à chacun leurs passions dominantes, avaient résolu de profiter de l'extrême faiblesse et du délabrement de nos troupes et de nos places pour pousser pendant cette campagne leurs conquêtes le plus avant qu'ils pourraient. Albergotti, lieutenant-général, et Dreux, maréchal-de-camp, avaient eu ordre d'aller à Douai, où ils eurent à peine le temps de donner ordre aux choses les plus pressées, qu'ils furent investis et la tranchée ouverte du 4 au 5 mai. Pomereu, frère du feu conseiller d'état et ancien capitaine aux gardes, avait eu ce gouvernement en se retirant. Il y avait diligemment pourvu à tout ce qu'il avait pu. Il compta pour moins le dégoût de se voir commandé dans sa place, que la démarche d'en sortir au moment d'un siège. Il passa donc sur toute autre considération, et fut d'un grand et utile secours à Albergotti pendant tout ce siège. La garnison y était nombreuse et choisie, les munitions de guerre et de bouche abondantes; tout s'y prépara à une belle défense. M. le Duc était déjà à l'armée, le roi d'Angleterre y arriva sous le nom et l'incognito ordinaires de cheva-

lier de Saint-Georges, comme Villars était en situation de combattre les ennemis.

Le roi, piqué de ses pertes continuelles, desirait passionnément une victoire qui ralentit les desseins des ennemis, et qui pût changer l'état de la triste et honteuse négociation qui se traitait à Gertruydenberg. Cependant les ennemis étaient bien postés. Villars avait perdu en arrivant sur eux une belle occasion de les battre. Toute son armée avait remarqué cette faute, il en avait été averti à temps par plusieurs officiers-généraux et par le maréchal de Montesquiou, sans les avoir voulu croire, et il n'osait chercher à les attaquer après les dispositions qu'il leur avait laissé le loisir de faire. L'armée cria beaucoup d'une faute si capitale. Villars, empêtré de sentir que ce n'était pas à tort, paya d'effronterie et ne parlait que de manger l'armée ennemie avec ses rodomontades usées, tandis qu'il ne savait plus en effet par où la rapprocher. Dans cette crise que la division des deux maréchaux et le manque d'estime et d'affection des troupes rendaient très fâcheuse, le roi jugea à propos d'envoyer en Flandre Berwick, comme modérateur des conseils et un peu comme dictateur de l'armée, mais sans autre commandement que celui de son ancienneté de maréchal de France, et encore dans une armée où il n'était qu'en passant. La bataille livrée ou jugée ne la devoir pas être, il avait ordre de revenir aussitôt rendre compte de toutes choses, pour passer ensuite à la tête de l'armée de Dauphiné où la campagne s'ouvrait plus tard qu'ailleurs, à cause des neiges et des montagnes.

Mais ce n'était plus guère la coutume de rien faire sans une récompense qui devançât l'entreprise et qui mît en sûreté le succès personnel de celui qui en était chargé. Usage nouveau, pernicieux à l'état et au roi, qui, de cette façon, avait de rien formé plusieurs géans de gran-

deur, et des pygmées d'action dont on n'avait pas daigné se servir depuis, sinon de quelques-uns, encore par reprise et à défaut d'autres très senti. Nous étions en l'âge d'or des bâtards. Berwick n'avait que dix-huit ans lorsqu'il arriva en France en 1688 avec le roi Jacques II, à la révolution d'Angleterre. Il fut fait lieutenant-général à vingt-deux ans tout d'un coup, et en servit en 1692 à l'armée de Flandre, sans avoir passé auparavant par aucun autre grade, et n'ayant servi que de volontaire. A trente-trois ans il commanda en chef l'armée de France et d'Espagne dans ce pays avec une patente de général d'armée, et, à trente-quatre ans, mérita, par sa victoire d'Almanza, d'être fait grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'Or. Il commanda toujours depuis des armées en chef ou dans de grandes provinces, jusqu'en février 1706, qu'il fut fait maréchal de France seul, lorsqu'il n'avait pas encore trente-six ans. Il était duc d'Angleterre, et quoiqu'ils n'aient pas de rang en France, le roi l'avait accordé à ceux qui avaient suivi le roi Jacques, qui avait donné la jarretière à Berwick sur le point de la révolution. C'était bien et rapidement pousser la fortune sous un roi qui regardait les gens de cet âge comme des enfans, mais qui, pour les bâtards, ne leur trouvait non plus d'âge qu'aux dieux.

Il y avait déjà un an que Berwick, qui voulait tout accumuler sur sa tête et le partager à ses enfans, avait demandé d'être fait duc et pair. Le roi à qui de fois à autre il prenait des flux de cette dignité, qu'il avait tant avilie, en avait aussi des temps de chicheté. Berwick donna dans un de ceux-là, et n'avait pu réussir. En l'occasion dont je parle, il sentit qu'il était cru nécessaire, il en saisit le moment; il fit entendre qu'il ne pouvait partir mécontent, et se fit faire duc et pair. Berwick n'avait qu'un fils de sa première femme, et il avait de la seconde plusieurs fils et plusieurs filles. Il était sur l'An-

gleterre comme les Juifs qui attendent toujours le Messie. Il se flattait toujours aussi d'une révolution qui remettrait les Stuarts sur le trône, et lui par conséquent en ses biens et honneurs. Il était fils de la sœur du duc de Marlborough dont il était fort aimé, et avec lequel, du gré du roi et du roi d'Angleterre, il entretenait un commerce secret, dont tous trois furent les dupes, mais qui servait à Berwick à en entretenir d'autres en Angleterre, et à y dresser ses batteries, en sorte qu'il espéra son rétablissement particulier, même sous le gouvernement établi. C'est dans ce principe qu'il obtint la grâce inouïe du choix de ses enfans, et encore de le pouvoir changer tant qu'il voudrait, pour succéder à sa grandesse. Par la même raison il osa proposer, et on eut la honteuse faiblesse de la lui accorder, l'exclusion formelle de son fils aîné dans ses lettres de duc et pair, dans lesquelles il fit appeler tous ceux du second lit.

Son projet était de revêtir l'aîné de la dignité de duc de Berwick et de tous ses biens d'Angleterre; de faire le second duc et pair, et le troisième grand d'Espagne où son dessein était de chercher à le marier, et l'attacher. Trois fils héréditairement élevés aux trois premières dignités de trois premiers royaumes de l'Europe, il faut convenir que ce n'était pas mal cheminer à quarante ans avec tout ce qu'il avait d'ailleurs; mais l'Angleterre lui manqua. Il eut beau la ménager toute sa vie outre mesure, en courtiser le ministère, recueillir tous les Anglais considérables qui passaient en France, lier un commerce d'amitié étroite avec ses ambassadeurs en France, jamais il ne put obtenir de rétablissement, tellement que, n'y ayant plus de ressource pour l'aîné en France, après son exclusion de la dignité de duc et pair, il se rejeta pour lui sur la grandesse, l'attacha à l'Espagne, l'y maria avec une sœur du duc de Veragua, lequel mourut

après sans enfans, et laissa à cette sœur et à ses enfans plus de 100,000 écus de rente, avec des palais, des meubles, des pierreries en quantité, et les plus grandes terres. J'aurai lieu d'en parler plus amplement. Le scandale fut grand de la complaisance qu'eut le roi pour cet arrangement de famille qui mettait sur la tête d'un cadet la première dignité du royaume après son père, et qui réservait l'aîné à l'espérance de celle d'Angleterre; mais le temps des monstres était arrivé. Berwick acheta Warties, médiocre terre sous Clermont en Beauvoisis, qu'il fit ériger sous le barbare et honteux nom de *Fitz-James* : autre faiblesse qu'on eut encore pour lui. Le roi qui passa la chose fut choqué du nom, lequel en ma présence en demanda la raison au duc de Berwick qui la lui expliqua sans aucun embarras, et que voici :

Les rois d'Angleterre en légitimant leurs enfans leur donnent un nom et des armes qui passent au parlement d'Angleterre et à leur postérité. Les armes, qui sont toujours celles d'Angleterre, ont des sortes de brisures distinctes; le nom varie. Ainsi le duc de Richemont, bâtard de Charles II, a eu le nom de Lenox; les ducs de Cleveland et Grafton du même roi, celui de de Fitz-Roi, qui veut dire fils de roi; le duc de Saint-Albans aussi du même roi, celui de Beauclers; enfin le duc de Berwick de Jacques II, duc d'Yorck quand il l'eut, mais roi quand il le légitima et le fit duc, celui de Fitz-James, qui signifie fils de Jacques, en sorte que son nom de maison pour sa postérité est celui-là, et son duché en France, le duché de fils de Jacques en français, et les ducs en même langue, les ducs et pairs fils de Jacques. On ne saurait s'empêcher de rire du ridicule de ce nom s'il se portait en francais, ni de s'étonner du scandale de l'imposer en anglais en France. Le parlement n'osa ou ne daigna souffler. Tout y fut enre-

gistré sans la moindre difficulté sur le nom ni sur la clause; Berwick ne quitta point que cela ne fût fait et consommé, et aussitôt après il s'en alla en Flandre. Il y trouva l'armée des ennemis si avantageusement postée et retranchée qu'il n'eut pas de peine à se rendre au sentiment commun des généraux et officiers - généraux de celle du roi, qu'il n'était plus temps de songer à l'attaquer. Il recueillit sagement et séparément leurs avis sur ce qui s'était passé jusqu'alors, et les trouva uniformes dans celui que Villars avait manqué la plus belle occasion du monde de les attaquer. Berwick, n'ayant rien de plus dans sa mission que de se bien instruire de toutes choses, ne fut pas trois semaines absent. Son rapport consterna fort le roi, et ceux qui le pénétrèrent. Bientôt après les lettres de l'armée mirent tout le monde dans le secret, qui révolta fort contre ce matamore en paroles.

Le duc de Berwick ne fut guère plus de vingt-quatre heures de retour à la cour qu'il partit pour le Dauphiné, et ne put être reçu duc et pair au parlement que le 11 décembre suivant. Cet évènement est si peu important à intervertir que je raconterai ici une aventure qui arriva à cette occasion, et dont le court intermède mérite de ne pas être oublié. Nous assistâmes en nombre à cette réception, avec la singularité d'y avoir eu en notre tête bâtards et bâtardeaux, et à notre queue à tous un bâtard d'Angleterre; ce fut matière à réflexion sur le maintien des lois dans cette île, et par quelle protection ferme, solide et constante, et sur l'interversion de toutes les nôtres *ad nutum*. Le duc de Tresmes, ami de Berwick, accoutumé aux fêtes comme gouverneur de Paris, donna le festin au sortir du parlement où la plupart des ducs se trouvèrent avec plusieurs autres personnes de considération, entre autres Caumartin, conseiller d'état et intendant des finances qui était fort répandu à la cour et

dans le plus grand monde, fort ami du duc de Tresmes, et oncle de sa belle-fille.

Il savait beaucoup et agréablement jusqu'à être un répertoire fort curieux; il était beau parleur et avec de l'esprit, un air de fatuité imposante, de grands airs, et une belle figure, quoique au fond il fût bon homme, et même à sa façon respectueux. Je ne sais pas par quelle étrange absence d'esprit il s'engagea à table au récit d'un procès bizarre d'un bâtard dont il avait autrefois été l'un des juges, et s'étendit sur les difficultés qui roulaient toutes sur cette sorte de naissance et sur la sévérité des lois à leur égard, qu'il déploya avec emphase et approbation. Chacun baissa les yeux, poussa son voisin, un silence profond suivit que Caumartin prit pour attention à la singularité du fait et aux grâces de son débit. Le duc de Tresmes voulut rompre les chiens plus d'une fois; à toutes Caumartin l'arrêtait, haussait le ton et continuait. Ce récit dura bien trois quarts d'heure. On s'étouffait de manger ou de mâcher, personne n'osa boire de peur d'un éclat de rire involontaire, on en mourait, et dans la même crainte on n'osait se regarder. Jamais Caumartin, engoué de son histoire et du plaisir de tenir le dé, ne s'aperçut d'une si énorme disparate. Berwick à qui, comme à l'homme du jour, il adressa souvent la parole, comprit bien qu'il avait totalement oublié qui il était, et ne s'en offensa jamais, mais le pauvre Tresmes en était que la sueur lui tombait du visage. Il est vrai que l'extrême ridicule d'une scène si entière et si longue me divertit extrêmement, et par les yeux, et par les oreilles et par les réflexions sur ce contraste du matin et du festin même de ce triomphe des bâtards, et de l'énergique étalage de toute leur infamie et de leur néant.

CHAPITRE XXVII.

La chapelle de Versailles bénie par le cardinal de Noailles. — Grande dispute au sujet de cette consécration. — Mort de madame de la Vallière aux carmélites de la rue Saint-Jacques. — Sa pénitence soutenue. — Comment le roi reçut cette mort. — Sablé meurt en même temps. — Le maréchal de Joyeuse. — Son caractère. — Sa mort. — Villars gouverneur de Metz. — Mort de Renti et de la maréchale de Choiseul sa sœur. — Etat de l'armée et de la frontière de Flandre. — Siège de Douai. — Entreprise manquée sur Ypres.—Partisan qui entre dans Liège. — Reddition de Douai. — Albergotti chevalier de l'ordre. — Les ennemis assiègent Béthune.—Puy-Vauban bat la chamade. — Retour de nos plénipotentiaires. — Mot gaillard du maréchal de Villars à l'armée sur les dames qui montent à cheval. — Ce mot mandé à Versailles par Heudicourt. — Grand bruit parmi les dames cavalières. — Scène curieuse que fait Villars à Heudicourt. — Impudence de ce dernier. — Villars obtient d'aller aux eaux. — Harcourt reçu duc et pair au parlement. — Il va commander l'armée de Flandre. — Les ennemis assiègent Aire et Saint-Venant. — Divers combats. — Reddition des deux places. — Fin de la campagne en Flandre, sur le Rhin et en Dauphiné. — Goesbriant chevalier de l'ordre.

La nouvelle chapelle étant enfin entièrement achevée, et admirée du roi et de tous les courtisans, il s'éleva une grande dispute à qui la consacrerait. Le cardinal de Janson, grand-aumônier, avec tout ce qui est sous sa charge, la prétendait exempte de la juridiction de l'ordinaire, en alléguait beaucoup de titres et de preuves, et prétendait que c'était à lui à faire cette cérémonie. Le cardinal de Noailles, archevêque diocésain, s'en tenait au droit commun, alléguait qu'il avait officié avec sa croix devant le roi dans la chapelle, et qu'à tout ce qui s'était fait en présence du

roi, de mariages, de baptêmes, le curé de Versailles avait toujours été présent en étole ainsi qu'aux convois qui en étaient partis; et il réclamait la justice et la piété du roi, et son amour de l'ordre et des règles. Il l'emporta, parce qu'il était encore bien avec lui et madame de Maintenon, et dans la vénération de l'un et de l'autre; et il fit la cérémonie le jeudi matin 5 juin en présence de monseigneur le duc de Bourgogne. La chapelle s'était assez échauffée là-dessus, mais entre les deux cardinaux la dispute se passa avec politesse et modestie. On détruisit incontinent après l'ancienne chapelle, et on ne se servit plus que de celle-là. Nonobstant le jugement la chapelle s'est maintenue dans toute sa prétention, le curé dans son usage d'assister en étole comme il fit depuis au mariage de M. le duc de Berry et à tous les autres, et aux baptêmes comme auparavant. Mais il est vrai que depuis aucun archevêque de Paris n'a officié à la chapelle à cause de la difficulté de sa croix, malgré l'exemple antérieur du cardinal de Noailles; et la seule fois que son successeur y a officié, étant nommé à Paris à une fête de l'ordre, il n'avait pas encore ses bulles, ainsi il était sans croix et sans prétention de l'y faire porter devant lui.

Madame de la Vallière mourut en ce temps-ci aux carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle avait fait profession le 3 juin 1675, sous le nom de sœur Marie de la Miséricorde, à trente-un ans. Sa fortune et la honte, la modestie, la bonté dont elle en usa, la bonne foi de son cœur sans aucun autre mélange, tout ce qu'elle employa pour empêcher le roi d'éterniser la mémoire de sa faiblesse et de son péché en reconnaissant ni légitimant les enfans qu'il eut d'elle, ce qu'elle souffrit du roi et de madame de Montespan, ses deux fuites de la cour, la première aux bénédictines de Saint-Cloud, où le roi alla en personne se la faire rendre, prêt à commander de brûler le couvent, l'au-

tre aux filles de Saint-Marie de Chaillot, où le roi envoya M. de Lausun, son capitaine des gardes, avec main-forte pour enfoncer le couvent, qui la ramena, cet adieu public si touchant à la reine qu'elle avait toujours respectée et ménagée, et ce pardon si humble qu'elle lui demanda prosternée à ses pieds devant toute la cour, en partant pour les carmélites, la pénitence si soutenue tous les jours de sa vie, fort au-dessus des austérités de sa règle, cette fuite exacte des emplois de la maison, ce souvenir si continuel de son péché, cet éloignement constant de tout commerce, et de se mêler de quoi que ce fût, ce sont des choses qui pour la plupart ne sont pas de mon temps, ou qui sont peu de mon sujet, non plus que la foi, la force et l'humilité qu'elle fit paraître à la mort du comte de Vermandois, son fils.

Madame la princesse de Conti lui rendit toujours de grands devoirs et de grands soins, qu'elle éloignait et qu'elle abrégeait autant que possible. Sa délicatesse naturelle avait infiniment souffert de la sincère âpreté de sa pénitence de corps et d'esprit, et d'un cœur fort sensible dont elle cachait tout ce qu'elle pouvait. Mais on découvrit qu'elle l'avait portée jusqu'à s'être entièrement abstenue de boire pendant toute une année, dont elle tomba malade à la dernière extrémité. Ses infirmités s'augmentèrent, elle mourut enfin d'une descente dans des douleurs affreuses, avec toutes les marques d'une grande sainteté, au milieu des religieuses dont sa douceur et ses vertus l'avaient rendue les délices, et dont elle se croyait et se disait sans cesse être la dernière, indigne de vivre parmi des vierges. Madame la princesse de Conti ne fut avertie de sa maladie, qui fut fort prompte, qu'à l'extrémité. Elle y courut et n'arriva que pour la voir mourir. Elle parut d'abord fort affligée, mais elle se consola bientôt. Elle reçut sur cette perte les visites de toute la cour. Elle s'attendait à celle du

roi, et il fut fort remarqué qu'il n'alla point chez elle.

Il avait conservé pour madame de la Vallière une estime et une considération sèche dont il s'expliquait même rarement et courtement. Il voulut pourtant que la reine et les deux dauphines l'allassent voir et qu'elles la fissent asseoir, elle et madame d'Epernon, quoique religieuses, comme duchesses qu'elles avaient été, ce que je crois avoir remarqué ailleurs. Il parut peu touché de sa mort, il en dit même la raison : c'est qu'elle était morte pour lui du jour de son entrée aux carmélites. Les enfans de madame de Montespan furent très mortifiés de ces visites publiques reçues à cette occasion, eux qui en pareil cas n'en n'avaient osé recevoir de marquée. Ils le furent bien autrement quand ils virent madame la princesse de Conti draper, contre tout usage, pour une simple religieuse, quoique sa mère; eux-mêmes n'avaient point de mère avouée, et pour cette raison, n'avaient osé jusque sur eux-mêmes porter la plus petite marque de deuil à la mort de madame de Montespan. Le roi ne put refuser cette grâce à madame la princesse de Conti, qui la lui demanda instamment, et qui ne fut guère de son goût. Les autres bâtards essuyèrent ainsi cette sorte d'insulte que le simple adultère fit au double dont ils étaient sortis, et qui rendit sensible aux yeux de tout le monde la monstrueuse horreur de leur plus que ténébreuse naissance, dont ils furent cruellement piqués.

Une autre mort arrivée en même temps parut moins précieuse devant Dieu, et fit moins de bruit dans le monde. Ce fut celle de Sablé, fils de Servient, surintendant des finances, qui avait amassé tant de trésors, et qui en avait tant dépensé à embellir Meudon, dont il enterra le village et le rebâtit auprès, pour faire cette admirable terrasse, si prodigieuse en étendue et en hauteur. Il avait marié sa fille au duc de Sully, frère de la

duchesse du Lude, et laissé ses deux fils, Sablé et l'abbé Servient, si connus tous deux par leurs étranges débauches avec beaucoup d'esprit et fort aimable et orné. Sablé vendit Meudon à M. de Louvois, sur les fins Sablé à M. de Torcy, mangea tout et vécut obscur, et ne fut connu que par ses aventures de débauche, et par s'être fait estropier lui, et rompre le cou à l'arrière-ban d'Anjou qu'il menait au maréchal de Créquy. Ainsi périssaient promptement les races des ministres, avant qu'ils eussent trouvé l'art d'établir leurs enfans aux dépens des seigneurs dans les premières charges de la cour, après les grandes.

Le maréchal de Joyeuse mourut aussi à plus de quatre-vingts ans, sans enfans d'une fille de sa maison qu'il avait épousée, dont il était veuf, et qui ne fut pas heureuse. Il ressemblait tout-à-fait à un roi des Huns. Il avait de l'esprit, de la noblesse, de la hauteur et une grande valeur. Excellent officier-général, surtout de cavalerie, très bon à mener une aile, mais pour une armée, dont il ne commanda jamais aucune en chef, qu'en passant et par accident, la tête lui en tournait et aux autres aussi, par son embarras et sa brutalité qui le rendaient inabordable. Il était assez pauvre et cadet d'un aîné ruiné, excellent lieutenant-général, qu'on appelait le comte de Grandpré, chevalier de l'ordre en 1661, mort il y avait longtemps, qui traînait ordinairement son cordon bleu à pied, faute de voiture, et qui ne laissa point d'enfans. Ce maréchal de Joyeuse était une manière de sacre et de brigand, qui pillait tant qu'il pouvait pour le manger avec magnificence. Il avait eu le gouvernement de Metz et du pays Messin à la mort du duc de la Ferté. Il fut donné deux jours après au maréchal de Villars, en lui conservant les 15,000 livres d'appointemens, comme ayant perdu le gouvernement de Fribourg.

Le marquis de Renti le suivit de près dans une grande

piété, et depuis quelque temps dans une grande retraite. Il était fils de ce marquis de Renti qui a vécu et qui est mort en réputation de sainteté. Il était frère de la maréchale de Choiseul, qui ne lui survécut que de quelques mois. C'était un très brave, honnête et galant homme, d'un esprit médiocre et assez difficile, quoique très bon homme; mais impétueux, médiocre à la guerre pour la capacité, mais honorable et tout-à-fait désintéressé. Il était lieutenant-général, et lieutenant-général de Franche-Comté, où on ne le laissa guère commander assez mal-à-propos; mais le titre en est devenu un d'exclusion. Il n'était pas riche, et a laissé un fils très brave et honnête homme aussi, mais que l'extrême incommodité de sa vue a retiré fort tôt du service et presque du monde.

Le maréchal de Villars trouva l'armée assemblée sous Cambrai. Elle était de cinquante-sept bataillons et de deux cent soixante-deux escadrons; toutes les places outre cela garnies. Mais ces troupes n'étaient pas bien complètes, même d'officiers. Depuis un mois le prêt leur était payé et on leur donnait du pain passable et quelque viande. Albergotti se défendait bien dans Douai. Le duc de Mortemart y commanda une sortie qui fit un grand désordre dans les tranchées, tua beaucoup de monde et lui n'en perdit presque point. L'attaque aussi fut vigoureuse, et de part et d'autre on travailla fort sous terre pour faire des mines et pour les éventer. Outre ce qui faisait le siège, l'armée des ennemis était aussi forte que celle du roi, et tenta une entreprise sur Ypres. Ils crurent avoir gagné un partisan de la garnison, et par son moyen surprendre la place. Le partisan en avertit Chevilly qui y commandait, et par son ordre suivit l'entreprise. Les ennemis, pleins de confiance en leur marché, détachèrent deux mille chevaux ou dragons de leur armée, portant chacun un fantassin en croupe, sous prétexte de renforcer leurs garnisons de Lille et de Menin; et le partisan

marchait assez près, à la tête, avec douze ou quinze hommes. Il se présenta à la barrière qu'on lui ouvrit, en même temps ses douze ou quinze hommes furent pris. Le détachement arrivait; mais il fut averti à temps par le hasard d'un fusil d'un soldat de milice qui était dans les dehors, qui tira. A ce bruit, le détachement se crut découvert et s'arrêta. Il se retira aussitôt après. On leur tua ou blessa une cinquantaine d'hommes du feu que la place fit sur eux de tous côtés. Le partisan en eut une petite pension et une commission de lieutenant-colonel. Un autre de nos partisans sortit quelques jours après de Namur, trouva le moyen de se glisser dans Liège, se rendit maître du corps-de-garde qui était à la porte, marcha à la place, tua celui qui y commandait, prit toute la garde, pilla la maison du ministre de l'empereur et celle d'un Hollandais qui commandait dans la ville, et s'en revint avec un assez gros butin et cinquante prisonniers, sans y avoir laissé qu'un homme.

Cependant le siège de Douai s'avançait. Il s'y était passé, le 20 juin, une action considérable. Les ennemis s'étaient rendus maîtres d'une demi-lune. Dreux et le duc de Mortemart les en chassèrent. Ils revinrent et s'établirent sur la berme, où un fourneau qui joua à propos les fit tous sauter. Ils perdirent environ 2,000 hommes; mais ils revinrent une troisième fois et gagnèrent l'angle de cet ouvrage. Deux jours après ils se rendirent maîtres de deux demi-lunes; et comme la brèche était fort grande, Albergotti fit battre la chamade le 25. Le duc de Mortemart apporta la capitulation au roi, qui fut toute telle qu'Albergotti la voulut. La brèche était capable pour deux bataillons de front. Le roi, content de cette belle défense, et accoutumé à prostituer le collier du Saint-Esprit en récompenses militaires, fit Albergotti chevalier de l'Ordre; Dreux, blessé le dernier jour du siège, lieu-

tenant-général; et donna à la garnison d'autres récompenses. Albergotti eut aussi en même temps le gouvernement de Sarre-Louis, vacant déjà depuis quelque temps par la mort de Choisy; et le duc de Mortemart fut maréchal-de-camp.

Les ennemis, après avoir réparé et pourvu leur nouvelle conquête, ne perdirent pas de temps à en faire d'autres, dans l'impuissance où Villars leur paraissait de les en empêcher. Ils marchèrent à Béthune et y ouvrirent la tranchée le 24. Du Puy-Vauban, gouverneur de la place, y commandait avec quatre mille hommes de garnison. Il n'en avait pas voulu davantage, et il était suffisamment muni et approvisionné. Il fit faire une sortie cette même nuit de l'ouverture de la tranchée, leur tua huit cents hommes et y perdit fort peu. Il y eut force coups de main; mais, après une belle défense, du Puy-Vauban battit la chamade le 28 août, et eut la capitulation telle qu'il la voulut. Il avait le cordon rouge, le roi y ajouta la grand'croix et les 1,000 écus de plus, en attendant la première vacance, qui fut une chose tout-à-fait contre son usage, et donna des récompenses aux principaux de la garnison. Tout à la fin de ce siège, on tenta une entreprise sur Menin. Les troupes détachées furent mal conduites par les guides. Au lieu d'arriver la nuit, elles furent surprises par le jour et s'en revinrent comme elles étaient allées.

Tout au commencement de ce siège, nos plénipotentiaires arrivèrent de Gertruydenberg, plus que fort fraîchement ensemble. Ils vinrent un matin à Marly, où le roi les entretint assez long-temps dans son cabinet avec Torcy.

Il arriva au maréchal de Villars une aventure fort ridicule qui fit grand bruit à l'armée et à la cour. Sa blessure, ou les airs qu'il en prenait, lui faisait souvent tenir sa jambe sur le cou de son cheval à-peu-près comme les dames.

Il lui échappa un jour, dans l'ennui où il se trouvait dans son armée, qu'il était bien las de monter à cheval comme ces p . . . . . . de la suite de madame la duchesse de Bourgogne, qui, par parenthèse, étaient toutes les jeunes dames de la cour et les filles de madame la Duchesse. Un tel propos, tenu en pleine promenade par un général d'armée peu aimé, courut bientôt d'un bout à l'autre du camp, et ne tarda guère à voler à la cour et à Paris. Les dames cavalières s'offensèrent, les autres prirent parti pour elles; madame la duchesse de Bourgogne ne put leur refuser de s'en montrer irritée et de s'en plaindre. Villars en fut tôt averti, et fort en peine d'un surcroît d'ennemis si redoutables, dont sa campagne n'avait pas besoin. Il se mit dans la tête de découvrir qui l'avait décelé. Il fit si bien qu'il sut à n'en pas douter que c'était Heudicourt qui l'avait mandé; et il en fut d'autant plus piqué que, pour faire sa cour à sa mère, ce mauvais ange de madame de Maintenon, et à madame de Montgon sa sœur, il l'avait adomestiqué, protégé, et, chose fort étrange pour le maréchal, il lui avait souvent, non pas prêté, mais donné de l'argent, dont il était toujours fort dépourvu par sa mauvaise conduite et l'avarice de son père, qui mangeait tout à son âge avec des créatures.

La vieille Heudicourt et sa fille étaient mortes, mais Heudicourt fort protégé par madame de Maintenon, à cause de sa défunte mère, était demeuré comme l'enfant de la maison partout où était le maréchal de Villars. C'était un drôle de beaucoup d'esprit, qui excellait à donner des ridicules, à la plaisanterie la plus salée, aux chansons les plus immortelles, et qui, gâté par la faveur qui l'avait toujours soutenu, ne s'était contraint pour personne, et par cette même faveur et par l'audace et le tranchant de sa langue s'était rendu redoutable. Il n'avait

point d'âme, grand ivrogne et débauché, point du tout poltron, et une figure hideuse de vilain satyre. Il se faisait justice là-dessus; mais hors d'état d'espérer de bonnes fortunes, il les facilitait volontiers, était sûr dans cet honnête commerce, et s'était acquis par là beaucoup d'amis de la fleur de la cour, et encore plus d'amies. Par contraste à sa méchanceté, on ne l'appelait que le petit bon; et le petit bon était de toutes les intrigues, en menait quantité, et en était un répertoire. C'était parmi les dames à la cour à qui l'aurait, dont pas une n'eût osé se brouiller avec lui, à commencer par les plus hautes. Cette protection que personne n'ignorait le rendait encore plus hardi, tellement que le maréchal de Villars se trouva dans le dernier embarras. Toutefois, après y avoir bien pensé, il eut recours à l'effronterie qui l'avait toujours si utilement servi.

Pour cela il envoya chercher une quinzaine d'officiers-généraux, tous considérables par leur poids à l'armée, ou par leurs entours à la cour, et Heudicourt avec eux. Quand il les sut tous arrivés, il sortit de sa chambre, et alla où ils étaient, avec ce que le hasard y avait conduit d'autres gens, comme il en fourmille toujours de toute espèce chez le général, voulant faire une scène publique. Là, il demanda tout haut à chacun de ceux qu'il avait mandés, et l'un après l'autre, s'ils se souvenaient qu'il eût dit telle chose qu'il répéta. Albergotti, revenu à l'armée après avoir fait, au sortir de Douai, un tour de huit ou dix jours à Paris et à la cour, prit en matois la parole le premier, répondit qu'il se souvenait qu'il avait parlé ainsi des vivandières et des créatures du camp, et jamais d'autres. Nangis, le prince de Rohan, le prince Charles, fils de M. le Grand, et tous les autres, ravis d'une si belle ouverture, la suivirent l'un après l'autre, et la confirmèrent jusqu'au

dernier. Alors Villars, dans le soulagement qu'on peut juger, insista pour faire mieux confirmer et consolider la chose, puis, éclatant contre l'inventeur d'une si affreuse calomnie, et contre l'imposteur qui l'avait écrite à la cour, adressa la parole à Heudicourt qu'il traita de la plus cruelle façon du monde. Le petit bon, qui n'avait pas prévu qu'il serait découvert ni la scène où il se trouvait, fut étrangement interdit, et voulut se défendre; mais Villars produisit des preuves qui ne purent être contredites. Alors le vilain, acculé, avoua sa turpitude, et eut l'audace de s'approcher de Villars pour lui parler bas; mais le maréchal, se reculant et le repoussant avec un air d'indignation, lui dit de parler tout haut, parce que, avec des fripons de sa sorte, il ne voulait rien de particulier. Alors Heudicourt, reprenant ses esprits, se livra à toute son impudence. Il soutint qu'aucun de tout ce qui était là et que Villars avait interrogés, n'osait lui déplaire en face, mais que tous savaient fort bien la vérité du fait, telle qu'il l'avait écrit; qu'il pouvait avoir tort de l'avoir mandé, mais qu'il n'avait pas imaginé que la chose dite en si nombreuse compagnie et en lieu si public, pût demeurer secrète, et qu'il fît plus mal de la mander que tant d'autres qui en avaient pu faire autant.

Le maréchal, outré de colère d'entendre une réponse si hardie, et au moins si vraisemblable, lui reprocha ses bienfaits et sa scélératesse. Il ajouta que, quand la chose serait vraie, il n'y aurait pas moins de crime à lui à la publier qu'à l'inventer, après toutes les obligations qu'il lui avait; le chassa de sa présence; et quelques momens après le fit arrêter et conduire au château de Calais. Cette violente scène fit à l'armée et à la cour autant de bruit que ce qui l'avait causée. La conduite suivie et publique du maréchal fut approuvée. Le roi déclara qu'il le laissait maître du sort d'Heudicourt; madame de

Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, qu'elles l'abandonnaient; et ses amis avouaient que sa faute était inexcusable. Mais la chance tourna bientôt. Après le premier étourdissement, l'excuse de petit bon parut valable aux dames qui avaient leurs raisons pour l'aimer et pour craindre de l'irriter; elle le parut aussi dans l'armée où le maréchal n'était point aimé. Plusieurs de ceux qu'il avait si publiquement interrogés se laissèrent entendre que, dans la surprise où ils s'étaient trouvés, ils n'avaient pas voulu se commettre. On en vint bassement à cette discussion que cette allure du maréchal, et son prétendu propos, ne pouvait aller aux vivandières et aux autres femmes des armées, qui allaient toutes à cheval jambe deçà, jambe delà, au contraire des dames, surtout de celles qui montaient à cheval avec madame la duchesse de Bourgogne. On contesta jusqu'au pouvoir des généraux de se faire justice eux-mêmes de leurs inférieurs, pour des choses personnelles et où le service n'entrait pour rien : en un mot, Heudicourt, au sortir de Calais, où il ne fut pas long-temps, demeura le petit bon à la mode, en dépit du maréchal.

Tant de choses lui tournèrent mal cette campagne qu'il prit la résolution de s'en aller aux eaux. Il fit tant qu'il l'obtint. Harcourt, qui ne faisait qu'arriver à Strasbourg après les avoir prises tout à son aise, eut ordre de revenir, et la permission de faire le voyage à petites journées dans son carrosse. Peu de jours après être arrivé, il se fit recevoir duc et pair au parlement. Il demeura plus d'un mois à Paris, et s'en alla après à petites journées dans son carrosse à Dourlens, où il avait rendez-vous avec le maréchal de Villars; et de là l'un à l'armée de Flandre, l'autre droit à Bourbonne sans passer à Paris ni à la cour, ce qui parut assez extraordinaire et peu agréable. Ainsi un boiteux en remplaça un autre, et un gé-

néral aussi peu en état de fatiguer que celui à qui il succédait. L'un commença, l'autre finit par Bourbonne; et Harcourt par la Flandre qu'il avait évitée d'abord.

Il y trouva une grande désertion dans l'armée, et les ennemis devant Aire et Saint-Venant à-la-fois. Chevilly, qui commandait à Ypres, informé que les ennemis faisaient partir un grand convoi de Gand, fit sortir de la place Ravignan, maréchal-de-camp, la nuit, avec deux mille cinq cents hommes. Ravignan trouva le convoi à Vive-Saint-Eloi; il y avait quarante-cinq balandres chargées de munitions de guerre et de bouche, escortées au bord de l'eau par treize cents hommes, dont huit cents Anglais et cinq cents chevaux. Ravignan les attaqua brusquement; les treize cents hommes furent tous ou noyés ou tués ou pris, et la cavalerie qui prit la fuite de bonne heure perdit au moins moitié. Le fils du comte d'Athlone, et presque tous les principaux officiers furent pris. Après cette expédition, Ravignan éloigna ses troupes, brûla les quarante-cinq balandres, et fit sauter treize cent milliers de poudre qui détruisirent le village de Vive-Saint-Eloi. On crut que cette affaire coûta près de 3 millions aux ennemis.

Aire et Saint-Venant se défendaient toujours. Il y eut de grosses actions aux deux sièges. La tranchée avait été ouverte à Aire en deux endroits à-la-fois, le 12 septembre. Goesbriant, gendre de Desmarets, y commandait, et y faisait de grosses sorties. Le chevalier de Selve en fit aussi à Saint-Venant, dans une desquelles Listenois fut tué. Le chevalier de Rothelin eut les deux cuisses percées à Aire, et Bérenger, colonel de Bugey, fort estimé, fut tué à Saint-Venant. Ce régiment fut donné à son frère, et celui de Listenois au sien. Goesbriant fit abandonner aux ennemis l'attaque du côté du château, et par deux fois les fours à chaux qui étaient à la tête des

ouvrages de la place, mais que lui-même abandonna à la troisième attaque. Il les repoussa aussi du chemin couvert qu'ils voulaient emporter, le second fils du comte de la Mothe fut tué. Ils le furent encore jusqu'à trois fois le 2 novembre à une grande attaque qu'ils firent, mais enfin Goesbriant capitula le 8 novembre, et obtint toutes les conditions qu'il demanda. Il rendit en même temps le fort Saint-François, faute de vivres à y mettre. Saint-Venant s'était rendu quelque temps auparavant. Ainsi finit la campagne en Flandre qui fut la dernière du duc de Marlborough. Les armées entrèrent en quartiers de fourrage, et incontinent après en quartiers d'hiver. M. d'Harcourt avait eu pendant ce siège quelques petits soupçons d'apoplexie, ce qui ne fut rien. La fin de la campagne lui vint à propos, le maréchal de Montesquiou demeura pour tout l'hiver à commander en Flandre, d'où tous les officiers-généraux non employés l'hiver, et les particuliers, ne tardèrent pas à revenir. Goesbriant, comme Albergotti, fut chevalier de l'ordre; et force récompenses à sa garnison.

Sur le Rhin la campagne se passa toute à chercher tranquillement à subsister, et finit en même temps que celle de Flandre. Le duc de Berwick passa la sienne en chicanes et en observations. M. de Savoie ne la fit point. Il était mal content de l'empereur qu'il menaça même de songer à ses intérêts particuliers. La récompense d'un démembrement de quelque chose du Milanais était un objet qui entretenait la mésintelligence, et qui, pour le déterminer, l'empêcha de faire cette année de grands efforts. Il faut maintenant voir ce qui s'est passé ailleurs, dont il n'eût pas été à propos d'interrompre la campagne de Flandre, par la même raison que celles d'Espagne et de Roussillon, qui seront rapportées après, demandent à l'être tout de suite.

CHAPITRE XXVIII.

Situation du cardinal de Bouillon dans son exil. — Sa querelle avec les religieux réformés de l'ordre de Cluni.— L'affaire renvoyée à la grand'chambre à Paris. — Le cardinal perd son procès.— Etat de sa famille. — Projets du cardinal. — Il se rapproche de Paris.— Il apprend à Montrouge la perte de son procès. — Sa fureur. — Son évasion. — Il passe à l'armée des ennemis. — Accueil qu'il y reçoit du prince Eugène et du duc de Marlborough. — Lettre folle du cardinal de Bouillon au roi.— Analyse de cette lettre.

Le cardinal de Bouillon languissait d'ennui et de rage dans son exil dont il ne voyait point la fin, quoique l'adoucissement qu'il en avait obtenu lui eût donné des espérances. Incapable de se donner aucun repos, il avait passé tout ce loisir forcé dans une guerre monastique. Il avait voulu soutenir, et même étendre, sa juridiction d'abbé de Cluni sur les réformés. Ceux-ci, profitant de la disgrâce, n'oublièrent rien pour secouer ce que la faveur passée leur avait fait subir de joug. Ce ne furent donc que procès de part et d'autre sur ce que les moines traitaient d'entreprises, et le cardinal de révolte. Il n'était pas douteux que l'abbé de Cluni ne fût général de cet ordre et le supérieur immédiat de la congrégation. Il ne l'était pas non plus qu'il ne fallût être moine pour pouvoir être général et en exercer l'autorité. La grandeur de cette abbaye en collations immenses l'avait fait usurper par des séculiers puissans. Les cardinaux, les premiers ministres, les princes du sang qui l'eurent en commande prétendirent les mêmes droits que les abbés réguliers; et

la dispute, avec divers succès n'avait point, cessé jusqu'au temps que le cardinal de Bouillon eut cette abbaye.

La division qui s'y était mise par la réforme tout-à-fait séparée en tout des religieux anciens avait augmenté les différends. Ceux-ci, aussi peu réformés que leurs abbés, tenaient presque tous pour lui contre les réformés; et la passion de posséder les bénéfices claustraux ou affectés aux religieux était une pomme de discorde dont l'abbé savait profiter. De là, duplicité d'offices et de titulaires, de bénéfices, de la collation de l'abbé et de l'élection des religieux; et une hydre de procès et de procédés entre eux, où l'abbé était toujours compromis et presque toujours partie. On a vu l'éclat que le cardinal de Bouillon fit contre Vertamont, premier président du grand-conseil, sur un arrêt très important qu'il prétendit que ce magistrat avait falsifié. Il renouvela ses plaintes contre le grand-conseil, même sur un procès d'où dépendait une grande partie de sa juridiction. Il prétendit que ce tribunal tirait pension de l'ordre de Saint-Benoît dont toutes les causes lui étaient attribuées, et qu'aucune de leur parties n'y pouvait avoir justice. La chose alla si loin qu'elle fut long-temps devant le roi, et lui en espérance qu'elle serait évoquée pour être jugée au conseil des dépêches. Le chancelier, trouvant qu'il y allait de l'honneur de la magistrature d'attirer cette affaire devant le roi, et qu'après cet éclat le grand-conseil aussi n'en pouvait demeurer juge, prit un tempérament, et proposa au roi de la renvoyer à la grand'chambre à Paris. Le cardinal, fort affligé de ce renvoi, ne laissa pas de faire les derniers efforts de crédit par sa famille, qui sollicita tant qu'elle put, et se trouva à l'entrée des juges, où je ne crus pas devoir leur refuser d'aller avec eux. L'affaire dura long-temps, et nonobstant tous ces soins elle fut perdue. Ce fut la dernière goutte d'eau qui fait répandre l'eau d'un verre trop

plein, et qui consomma la résolution que le cardinal de Bouillon roulait depuis long-temps dans sa tête et qu'il exécuta pendant le siège de Douai.

Avant d'entrer dans ce récit, il faut se souvenir de l'état de la famille du cardinal de Bouillon, pour mieux entendre les idées auxquelles il se livra. Sa grand'mère, seconde femme du maréchal de Bouillon, était fille du fameux fondateur de la république des Provinces-Unies, et sœur des électrices palatines et de Brandebourg. Sa mère était Berghes, dont la maison toujours bien alliée a tenu un rang distingué parmi la première noblesse des Pays-Bas, quoique directement sortie par mâles de Jean, sire de Clymez, bâtard de Jean II, duc de Lothier, c'est-à-dire de Brabant, et légitimé par lettres du 27 août 1344, à Francfort, de l'empereur Louis de Bavière. La comtesse d'Auvergne, première femme de son frère, et la seule dont il ait des enfans, était héritière du marquisat de Berg-op-Zoom par une Witthem, sa mère, et le père de cette comtesse d'Auvergne était le fils de Jean-Georges, comte de Hohenzollern, que l'empereur Frédéric III fit prince de l'empire. La seconde femme du même comte d'Auvergne était Wassenaer, de la première noblesse de Hollande, des mieux alliés et fort souvent dans les grands emplois de la république. Le prince d'Auvergne, son neveu, après avoir déserté, comme il a été dit, avait épousé la sœur du duc d'Aremberg à Bruxelles. C'était là des alliances qui donnaient au cardinal de grandes espérances du côté des Pays-Bas, et le prince Eugène était fils d'une sœur de la duchesse de Bouillon, belle-sœur du cardinal. De ses deux sœurs à lui l'une avait épousé le duc d'Elbœuf, dont le duc et le prince d'Elbœuf; l'autre un oncle paternel de l'électeur de Bavière et de madame la Dauphine, qui était mort sans enfans en 1705, et elle l'année suivante, aussi en Allemagne.

De toutes ces alliances, il espéra assez de crédit dans les Provinces-Unies, dans les Pays-Bas et à Vienne, pour procurer au prince d'Auvergne, à qui dans cette chimère il persuada sa désertion, d'assez grands établissemens qui, aidés du service et des grades militaires, et de ses terres dans ces pays-là, le portassent au stathouderat comme sorti du fameux prince d'Orange, dont la mémoire est encore si chère à la république qu'il a fondée. Dans cette chimère, il avait fait faire à sa sœur de Bavière, qui était riche, un testament par lequel elle donna tous ses biens au prince d'Auvergne, au préjudice de M. de Bouillon et de ses enfans, et au défaut de toute postérité du prince d'Auvergne à la maison de Bavière. Le dessein du cardinal était d'enrichir le prince d'Auvergne et sa branche, et d'intéresser en lui, en ses biens et en sa branche, la maison de Bavière par cette substitution qui la regardait. Il se repaissait donc de ces idées et de ces heureux arrangemens qu'il avait ménagés pour en disposer les succès, tandis qu'il errait d'abbaye en abbaye, qu'il tuait le temps en voyages à petites journées, et qu'il guerroyait avec ses moines. En même temps il épargnait, avec un soin qui pouvait passer pour avarice, les grands revenus dont il jouissait en bénéfices immenses et en patrimoine, dont il n'avait jamais voulu se dessaisir ; et il amassait pour les futurs contingens dont l'ennui et le dépit de sa situation le tentait, et pour lesquels il voulait toujours être préparé. Dans cet esprit il fit passer beaucoup d'argent en pays étranger, et ne garda que le nécessaire, le portatif et des pierreries, pour être en liberté de faire toutefois et quantes tout ce qu'il voudrait.

Dans ces pensées, outré de ne voir point de fin à son exil ni aux entreprises de ses moines, il profitait de l'adoucissement de son exil, qui lui permettait d'aller et

de venir sans s'approcher trop près, pour aller de ses abbayes de Bourgogne à celle de Saint-Ouen de Rouen; et il obtint dans ce voyage la liberté de s'arrêter quelques jours aux environs de Paris, sans toutefois entrer dans la ville. Outre le plaisir d'y voir sa famille et ses amis, il espéra que ce nouvel adoucissement influerait sur son procès, prêt à être jugé à la grand'chambre, et lui donnerait moyen d'y veiller avec plus de succès. Il vint donc s'établir pour quelques jours dans le village de Montrouge, et ce fut là qu'il apprit qu'il avait entièrement perdu son procès, et sans retour toute juridiction sur les moines réformés de la congrégation de Cluni, à l'égard desquels il ne lui était rien laissé de plus qu'à tous les abbés commandataires du royaume. A cette nouvelle la rage où il entra ne se peut exprimer. Les fureurs, les injures, les transports, les cris épouvantèrent; il ne se posséda plus, et se livra tout entier au désespoir : vingt-quatre heures ne purent apaiser une si violente agitation. Le Nain, son rapporteur; le procureur général, depuis chancelier, dont les rapports et les conclusions ne lui avaient pas été favorables; le parlement entier étaient l'objet de ses imprécations. Le lendemain il passa la Seine au bac des Invalides, et s'en alla à Ormesson chez Coulanges qui lui était fort attaché.

Dans ce même temps il se faisait une tentative pour son retour, il parut même que le roi n'y résisterait pas long-temps; mais le moment n'en était pas encore venu, et ce délai, qui concourut avec la perte de ce procès, acheva de lui tourner la tête et de précipiter sa résolution. Il n'avait vu à Montrouge que ses neveux d'Auvergne et ses gens d'affaires. Il ne voulut voir personne à Ormesson que les mêmes, deux ou trois amis particuliers, quelques gros bonnets des jésuites, comme les pères Gaillard et de la Rue, qui étaient tout à lui,

encore les fit-il attendre long-temps avant de les voir par grandeur ou par humeur. Il demeura une quinzaine à Ormesson, où apparemment il arrangea toutes les mesures de sa fuite, sans sortir presque de sa chambre. Comme il avait la liberté de toutes ses abbayes, il changea son voyage de Normandie en celui de Picardie, séjourna peu à Abbeville, et gagna Arras où il avait l'abbaye de Saint-Waast; de là, feignant d'aller voir son abbaye de Vigogne, il partit dans son carrosse, monta à cheval en chemin, et piqua au rendez-vous qu'il avait pris, qu'il manqua de quelques heures.

On sut assez tôt à Arras qu'il avait pris la fuite pour débander un détachement après lui; il fut au moment d'y tomber, mais enfin, à force de courre çà et là, il donna enfin dans un gros de cavalerie ennemie avec lequel son neveu le cherchait, bien en peine de ce qu'il était devenu. Là, il vomit ce qu'il retenait sur son cœur depuis tant d'années, en ce premier moment de liberté. Dès qu'ils furent assez avancés pour être en sûreté, il mit pied à terre avec son neveu dans un village où ils conférèrent ensemble, puis ils remontèrent à cheval et arrivèrent à l'armée des ennemis.

Aussitôt le prince Eugène et le duc de Marlborough vinrent le saluer, et lui présentèrent l'élite de l'armée. Ils lui demandèrent l'ordre, il le leur donna, et ils le prirent; en un mot, ils lui rendirent et lui firent rendre les plus grands honneurs. Un pareil changement d'état parut bien doux à cet esprit altier et si ulcéré, et lui enfla merveilleusement le courage. Il paya ses nouveaux hôtes par les discours qui leur furent les plus agréables sur la misère de la France, que ses fréquens voyages par les provinces avaient montrée à ses yeux, sur son impuissance à soutenir la guerre, les fautes qui s'y étaient faites, le mauvais gouvernement, les mécontentemens de tout le monde,

l'épuisement extrême et le désespoir des peuples ; enfin il ne les entretint que de ce qui les pouvait flatter, et n'oublia rien de tout ce que peut la flatterie, la perfidie et l'ingratitude, en qui un si prodigieux amas de bienfaits est tourné en poison et en espérance de piédestal à une nouvelle et indépendante grandeur, dans le même esprit de félonie qui anima ses pères et qui leur a bâti cette prodigieuse fortune dont les établissemens immenses n'ont pu gagner ni satisfaire eux ni leur postérité. Le roi apprit cette évasion par un paquet adressé à Torcy, laissé par le cardinal à Arras, sur sa table. C'était une lettre au roi avec une simple adresse à Torcy de deux mots. Cette lettre est une si monstrueuse production d'insolence, de folie, de félonie, que sa rareté mérite d'être insérée ici. Jusqu'au style est extravagant qui, à force d'entasser tout ce dont ce cœur et cette tête regorgeaient, rend cette lettre à peine intelligible.

« Sire,

« J'envoie à votre majesté par cette lettre que je me donne l'honneur de lui écrire, après dix ans et plus des plus inouïes, des plus injustes et des moins méritées souffrances, accompagnées durant tout ce temps-là de ma part, de la plus constante et peut-être trop outrée, non-seulement à l'égard du monde, mais à l'égard de Dieu et de son église, patience, et du plus profond silence; j'envoie, dis-je, à votre majesté avec un très profond respect la démission volontaire qui ne peut être regardée par personne comme l'aveu d'un crime que je n'ai pas commis, de ma charge de grand-aumônier de France et de ma dignité de l'un des neuf prélats commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit qui a l'honneur d'avoir votre majesté pour chef et grand-maître, qui a juré sur les

saints Evangiles le jour de son sacre l'exacte observation des statuts dudit ordre, en conséquence desquels statuts je joins dans cette lettre le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit, que par respect et soumission pour votre majesté j'ai toujours porté sous mes habits depuis l'arrêt que votre majesté rendit contre moi, absent et non entendu dans son conseil d'en haut, le 11 septembre 1701. En conséquence, de ces deux démissions que j'envoie aujourd'hui à votre majesté, je reprends par ce moyen la liberté que ma naissance de prince étranger, fils de souverain, ne dépendant, que de Dieu et de ma dignité de cardinal évêque de la sainte église romaine, et doyen du sacré collège, évêque d'Ostie, premier suffragant de l'église romaine, me donne naturellement, liberté séculière et ecclésiastique dont je ne me suis privé volontairement que par les deux sermens que je fis entre les mains de votre majesté en 1671, le premier pour la charge de grand-aumônier de France, la première des quatre grandes charges de sa maison et de la couronne et le second serment pour la dignité d'un des neuf prélats commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, desquels sermens je me suis toujours très fidèlement et très religieusement acquitté, tant que j'ai possédé ces deux dignités, desquelles je me dépose aujourd'hui volontairement; et avec une telle fidélité aux ordres et aux volontés de votre majesté, en tout ce qui n'était pas contraire au service de Dieu et de son église, que je desirerais bien en avoir une semblable à l'égard des ordres de Dieu et de ses volontés, à quoi je tâcherai de travailler uniquement le reste de mes jours, servant Dieu et son église dans la première place après la suprême où la divine Providence m'a établi, quoique très indigne; et en cette qualité qui m'attache uniquement au saint-siège, j'assure votre majesté que je suis et serai jusqu'au dernier soupir de ma

vie avec le plus profond respect qui est dû à la majesté royale.

Sire,

De votre majesté
Le très humble et très obéissant serviteur,
Signé le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collège. »

Quoique cette lettre contienne autant de sottises, d'impudence, de folie, que de mots, on ne peut s'empêcher d'en faire quelque analyse. Premièrement il faut avoir bonne haleine et bonne mémoire pour aller jusqu'au bout de la première phrase, et travailler pour démêler les continuels entrelacemens de ses parenthèses et de son sens si suspendu. Dans cette phrase autant de faux et de vent que d'insolence. Il a souffert des persécutions qu'il ose reprocher au roi comme les plus injustes, les plus inouïes et les moins méritées. C'est donc lui dire, parlant à lui, qu'il est un tyran, puisqu'il faut l'être pour faire souffrir le plus injustement, et d'une manière inouïe quiconque ne l'a pas mérité. Mais ces souffrances quelles sont-elles? Après avoir long-temps souffert un spectacle de désobéissance publique sur le premier théâtre de l'Europe, et toutes ses menées possibles pour s'y faire soutenir par le pape et tout le sacré collège qui le blâmèrent et se moquèrent de lui, le roi lui saisit son temporel, et par famine l'obligea enfin à exécuter l'ordre qu'il lui avait donné de revenir en France, où son temporel lui fut rendu, et où, pour tout châtiment, il fut exilé dans ses abbayes.

Voilà donc ces souffrances si injustes, si inouïes qu'il a souffertes, ajoute-t-il, avec une patience outrée à l'égard du monde, de Dieu et de son église. Mais en quoi Dieu et son église sont-ils intéressés en cet exil? Où est

l'offense à Dieu, où le préjudice à son église? Quelle part a-t-elle pu y prendre; et à l'égard du monde où est le scandale? Il est entier ainsi que le péché dans la désobéissance et dans la lutte de désobéissance poussée si loin et avec tant d'éclat et non dans une punition devenue nécessaire, pour le faire obéir, adoucie incontinent après par le relâchement de ses revenus, et réduite à un simple exil chez lui dans ses abbayes, c'est-à-dire pour un laïque dans ses terres; et cette patience outrée à le supporter, comment eût-il fait pour ne l'avoir pas? et quel gré peut-il prétendre? Il envoie, dit-il, sa démission volontaire, et il prend grand soin de la préserver de l'opinion de l'aveu d'un crime qu'il n'a point commis. Il était cardinal de la nomination du roi, et il était chargé de ses affaires à Rome; en même temps il avoue lui-même qu'il avait prêté serment au roi. Dans cet état il tombe en la défiance et en la disgrâce du roi qui le rappelle. Malgré beaucoup d'ordres les plus réitérés et les plus précis, il s'obstine à demeurer à Rome, ose mettre en question si un cardinal est obligé d'obéir à son roi, n'oublie rien pour engager la cour de Rome à prendre parti pour la négative, et donne ce spectacle public de lutte contre le roi.

En quel siècle, en quel pays n'est-ce point là un crime et un crime de lèse-majesté le plus grave après celui du premier chef? Il est égal à celui de la révolte à main armée, puisqu'il n'a pas tenu à lui de faire une affaire d'état et de religion de la sienne particulière et d'armer pour soi la cour de Rome. Avec quel front ose-t-il donc nier ce crime si long et si public jusqu'à la délicatesse de se précautionner contre l'opinion d'un aveu tacite pas sa démission, et cette démission il a grand soin de l'inculquer volontaire, et de marquer en même temps la date où elle lui a été demandée : or il conste de cette date, qu'il a désobéi

près de dix ans à la volonté du roi là-dessus, et neuf à l'arrêt qui l'a dépouillé, puisque, n'osant avec tout son orgueil continuer à porter l'ordre après que l'ambassadeur du roi eut été chez lui pour lui déclarer et lui faire exécuter cet arrêt, il a eu l'enfance et la misère qu'il avoue ici, et qui ne peut avoir d'autre nom de porter en dessous ce qu'il n'osait plus montrer en dessus, et témoigner ainsi sa faiblesse et sa petitesse d'une part, et de l'autre son orgueil et son opiniâtreté. Envoyer après dix ans de cette conduite sa démission en s'évadant du royaume, cela peut-il s'appeler une démission volontaire? n'est-ce point plutôt une dérision, et dire au roi en effet qu'elle n'est volontaire que parce que rien n'a pu la tirer de lui, tant qu'il n'a pas voulu la donner, et qu'il ne la donne que parce qu'il sort du royaume, et qu'il la veut bien donner; et pour ajouter toute espèce d'insulte, il met dans sa lettre au roi un vieux cordon bleu, gras, sale, avec la croix du Saint-Esprit, car le cordon était tel à la lettre.

L'enflure des dignités dont il se démet n'est digne que de risées. Personne n'ignore qu'à l'institution de l'ordre, Henri III voulant favoriser Jacques Amyot, son précepteur, et celui du feu roi son frère, qui avait été récompensé de l'évêché d'Auxerre et de la charge de grand-aumônier de France, celle de grand ou de seul aumônier de l'ordre fut attachée pour toujours à celle de grand-aumônier de France, et sans faire aucunes preuves parce que Amyot n'en pouvait faire; que par conséquent toujours, depuis, être grand-aumônier et porter l'ordre est une seule et même chose, sans rien de séparé ni de distinct; et qu'ainsi le grand-aumônier, quelque grand qu'il soit par soi ou par sa charge, n'est point autre chose qu'un officier de l'ordre, n'en fait point le neuvième prélat, qui tous huit font preuve et sont partagés par moitié en cardi-

naux et en évêques. C'est donc un pathos très puéril que fait ici le cardinal de Bouillon, et une cheville très inutile, que l'énoncé qu'il fait que le roi est grand-maître de l'ordre, et qu'il en a juré les statuts à son sacre; il est selon les statuts de dégrader un chevalier de l'ordre pour certains crimes, surtout de félonie, de lèse-majesté, etc., dont il y a de grands exemples et en nombre; à plus forte raison est-il en la disposition du roi de faire défaire un officier de l'ordre de sa charge, dont il y a aussi maints exemples, et de lui en demander la démission. Ce dernier cas s'est vu plus de quinze ans dans M. de Châteauneuf Phélypeaux, secrétaire d'état, greffier de l'ordre, et le portant au lieu de Castille, où il fut tout ce temps-là exilé et par-delà, pour refuser sa démission, et qui toutefois ne portait plus l'ordre, et ne l'a jamais porté depuis qu'au bout de quinze ou seize ans il donna sa démission, et c'est le grand-père maternel du comte d'Harcourt, qui a pris le nom de Guise : mais l'exemple d'Amyot est bien plus juste encore au cardinal de Bouillon. Aussi ingrat que lui, il s'abandonna à la Ligue. Henri IV, commençant à devenir le maître, lui ôta la charge de grand-aumônier, et conséquemment l'ordre qu'il donna au fameux Renauld de Beaune, archevêque de Bourges alors, puis de Sens, qui venait de lui donner l'absolution et de le communier dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis.

Pour un homme qui a autant vécu à la cour que le cardinal de Bouillon, il est difficile de comprendre ce qu'il veut dire ici, quand il y donne sa charge pour la première des quatre grandes de la maison du roi et de la couronne. Premièrement, on lui niera tout court que la charge de grand-aumônier soit un office de la couronne, sans qu'il puisse, ni aucun autre, ni le prouver, ni en montrer la moindre trace. Ces offices ont ce privilège

particulier qu'ils ne se peuvent ôter aux titulaires, malgré eux, que juridiquement et pour crime. Quand Amyot fut dépouillé, la Ligue était encore assez puissante pour le soutenir et pour embarrasser Henri IV, s'il avait fallu du juridique. Il n'en fut pas seulement question, et Amyot demeura dépossédé et exilé dans son diocèse le reste de ses jours qui durèrent encore quelques années. En second lieu, que veut dire le cardinal de Bouillon avec ses quatre charges de la maison du roi et de la couronne, dont la sienne est la première? A-t-il oublié que rien n'est plus distinct qu'office de la couronne et grandes charges de la maison du roi, dont aucune ne s'est jamais égalée à ces offices? En troisième lieu, où n'en a-t-il pris que quatre, et qui sont-elles en son compte? Le connétable, et par usage moderne le maréchal-général, le chancelier et par tolérance le garde-des-sceaux; le grand-maître, le grand-chambellan, les maréchaux de France, l'amiral, le grand-écuyer qui, quoique plus ancien que l'amiral, marche au milieu des maréchaux de France, le colonel-général de l'infanterie et le grand-maître de l'artillerie sont les officiers de la couronne. Ils sont donc plus de quatre, comme on voit, et je ne pense pas qu'aucun d'eux se laissât persuader de céder au grand-aumônier. Quant aux grandes charges de la maison du roi, telles que les premiers gentilshommes de la chambre, les gouverneurs des rois enfans et des fils de France, les premiers chefs des troupes de la garde, le grand-maître de la garde-robe, en voilà aussi plus de quatre, et qui ne seraient pas plus dociles que les officiers de la couronne à céder au grand-aumônier. On ne sait donc ce que veut dire le cardinal de Bouillon, ou plutôt lui-même ne le sait pas, mais sa bouffisure est si générale, qu'il se loue d'avoir exercé cette charge très fidèlement et très religieusement : c'est une absurdité que

son extrême orgueil lui a cachée : fidèlement, dans une désobéissance éclatante et très criminelle dix ans durant, et, à son sens, il était toujours alors grand-aumônier, puisqu'il a donné sa démission ; religieusement, ni ses mœurs, ni la cour, ni le monde ne lui rendirent ce témoignage. Voilà pour le personnel, venons maintenant à la naissance.

En conséquence de ces démissions de la charge et de l'ordre qu'il veut toujours séparer pour amplifier vainement, il reprend, écrit-il au roi, la liberté que lui donne sa naissance de prince étranger, fils de souverain, ne dépendant que de Dieu et de sa dignité de cardinal, etc.; c'est-à-dire que c'est un manifeste adressé au roi sous la forme d'une lettre, par lequel il lui dénonce son indépendance prétendue, et sa très parfaite ingratitude; il attente à la majesté de son souverain en abdiquant sa qualité innée de sujet, et encourt ainsi le crime de lèse-majesté en plein. Je ne répéterai point ce qui a été expliqué de la nature des fiefs de Bouillon, Sedan, etc., de l'état, comme seigneurs de ces fiefs, de ceux qui les ont possédés, de la manière dont ils sont entrés dans la famille du cardinal de Bouillon, du rang que son grand-père, premier possesseur de ces fiefs, a tenu devant et depuis qu'il les a possédés, de celui de la branche de la maison de la Marck qui les possédait avant lui, et de quelle manière enfin son père obtint ce prodigieux échange de ces fiefs, et le rang de prince étranger. On y voit clairement la mouvance de ces fiefs de Liège et de l'abbaye de Mousson, et la violence, non aucun autre titre qui a fait que par la protection si indignement reconnue d'Henri IV, ces fiefs sont demeurés au grand-père du cardinal de Bouillon. D'où il résulte qu'à ces titres, jamais son grand-père, ni son père ne furent souverains ni princes, conséquemment qu'il n'est ni prince étranger ni fils de souverain, et qu'il ment à son roi avec la dernière im-

pudence. Il n'a donc point de liberté de rien reprendre à ce titre par la démission de sa charge, et il demeure tel qu'il était auparavant, c'est-à-dire gentilhomme français de la province d'Auvergne, du nom de la Tour, tel qu'il était auparavant, par conséquent sujet du roi comme tous les autres gentilshommes de cette province, laquelle appartient à la couronne; que, si en faveur d'un échange déjà si étrangement énorme, que, depuis tant d'années de toute puissance au roi et de toute faveur de M. de Bouillon, il n'a pu être entièrement passé au parlement, le père du cardinal a obtenu pour sa postérité et pour son frère le rang de prince étranger malgré les cris et les oppositions de la noblesse qui le leur fit ôter et qui leur fut rendu, ce que le parlement a toujours constamment ignoré, c'est une grâce fort injuste, mais dont le roi est le maître, et dont le bienfait ne donne pas la manumission de l'état de sujet, et ne peut changer la naissance. C'est donc le dernier degré d'égarement que montre ici le cardinal de Bouillon, duquel se sont toujours bien gardés ceux dont la naissance issue de souverains véritables et actuels, ne pouvait être disputée : tels que les Guise qui, dans le plus formidable éclat de leur puissance, prête à les porter sur le trône, n'ont jamais balancé à se déclarer sujets, au temps même qu'ils osèrent considérer Henri III comme déchu de la couronne, et Henri IV comme incapable d'y succéder. Si l'idée du cardinal de Bouillon pouvait être véritable, non dans un gentilhomme français comme lui, mais dans un prince, par exemple, de la maison de Lorraine, il s'ensuivrait que quelque patrimoine qu'il eût en France, en renonçant aux charges qu'il posséderait, il reprendrait cette liberté qu'allègue le cardinal de Bouillon, et une pleine et entière indépendance; d'où il résulterait que jamais les rois ne pourraient être assurés de ceux de cette naissance qui, par elle,

seraient en tout temps les maîtres de demeurer ou de n'être plus leurs sujets.

Le cardinal de Bouillon ajoute qu'il s'est volontairement privé de cette liberté par le serment de grand-aumônier, laquelle il reprend par la démission de cette charge. Encore une fois, ce n'est pas d'un gentilhomme français tel que lui que je parle, c'est d'un prince de la naissance dont il ose se dire, et dont il n'est pas. Si ce qu'il dit là était véritable, lui qui avait un patrimoine en France, lui et les siens, et rien ailleurs, les princes de la maison de Lorraine établis en France et qui y ont tout leur bien ne seraient donc pas, sujets du roi, comme il y en a plusieurs qui n'ont ni charge ni gouvernement, et qui par conséquent ne sont pas liés à ce titre par serment : ce paradoxe est aussi nouveau qu'incompréhensible. Mais par qui et à qui est-il si audacieusement avancé? Par un gentilhomme originaire de la province d'Auvergne, dont les pères n'ont jamais eu ni prétendu aucune distinction ni supériorité quelconque sur pas une des bonnes maisons de cette province, jusqu'au grand-père du cardinal de Bouillon lorsqu'il eut Sedan et Bouillon, et qu'aucun ne lui passa jamais ni devant ni depuis. Et à qui? à un des plus grands rois qui ait régné en France, son souverain, duquel son père tint deux fois la dignité de duc et pair; son oncle, la première charge de la milice, un gouvernement de province, la charge de colonel-général de la cavalerie, tous deux après avoir pensé renverser l'état, tous deux après avoir vécu d'abolitions; son frère aîné, la charge de grand-chambellan et le gouvernement de sa propre province, avec la survivance pour son fils qui, tôt après, s'en montra si ingrat; son autre frère, un autre gouvernement de province, et la charge de colonel-général de la cavalerie; eux tous le rang de prince étranger, et lui-même une profusion énorme des plus grands et des plus singu-

liers bénéfices, le cardinalat en un âge qui l'a porté au décanat et la charge de grand-aumônier, avec la faveur la plus distinguée. C'est de cet amas inouï des plus grands bienfaits versés sur deux générations de frères, que le cardinal de Bouillon se fait des armes contre celui-là même dont il les tient, et en parlant à lui. On s'arrête ici, parce que le comble d'ingratitude est bien au-dessus de tout ce qui se pourrait dire, ainsi que l'insolence.

Peu content d'un si monstrueux orgueil, il revient au dédoublement de son cardinalat pour en multiplier la grandeur, avec une fatuité la plus misérable. Doyen du sacré collège n'est-ce pas être cardinal, n'est-ce pas être évêque d'Ostie, n'est-ce pas être le premier suffragant de Rome, et rien de tout cela peut-il être distinct ou séparé? Mais voici où l'ivresse excelle: c'est la première place après la suprême. Il parle au roi comme il parlait aux paysans de la Ferté lorsqu'il y passa deux mois, et qu'après avoir quelquefois dit la messe à la paroisse, il leur faisait admirer en sortant, non la grandeur du mystère qu'il venait de célébrer, mais la sienne, de lui qui était prince, et qui avait la première place après la suprême; qu'ils le regardassent bien, ajoutait-il, parce que jamais ils n'avaient vu cela dans leur église, et qu'après lui cela n'y arriverait jamais. Ce peuple ne le comprenait pas; le curé qui avait de l'esprit, et les honnêtes gens du lieu en riaient entre eux et en avaient pitié. A quelque point d'élévation que la dignité de cardinal ait été portée, la distance est demeurée si grande entre le pape et leur doyen que cette expression favorite du cardinal de Bouillon, qu'il répétait sans cesse à tout le monde, ne put imposer à personne, et ne peut montrer que le vide et le dérangement de sa tête.

Toute la fin de sa lettre n'est qu'une insulte diver-

sifiée en plusieurs façons plus insolentes les unes que les autres. Il s'y récrie sur sa fidélité aux ordres et aux volontés du roi, et il y ajoute cette honnête et respectueuse restriction : en tout ce qui n'était pas contraire au service de Dieu et de son église. C'est donc à dire, et en parlant au roi même qu'il était capable de vouloir des choses qui y étaient contraires, qu'il lui en avait même commandé. Il appuie encore ici sur sa fidélité; mais fut-elle le principe de toutes les brigues qu'il employa pour se faire élire évêque de Liège contre la volonté et les défenses du roi si déclarées et qui s'y opposa d'une manière si formelle, qu'il fit déclarer au chapitre qu'il préférait tout autre au cardinal de Bouillon qui avait les voix, même le candidat porté par la maison d'Autriche, ce qui fit changer le chapitre et manquer ce siège au cardinal de Bouillon. Sa fidélité fut-elle le motif qui lui fit employer tant de ruses et de manèges pour tromper le pape et le roi, et réciproquement, persuader à l'un et à l'autre de faire nécessairement son neveu cardinal en contre-poids du duc de Saxe-Zeitz, porté vivement par l'empereur à la promotion duquel le roi s'opposait plus fortement encore, fourberie dans laquelle le pape et le roi donnèrent si bien, qu'elle ne fut découverte que par la déclaration que le roi fit au pape qu'il aimait mieux qu'il passât outre à la promotion du duc de Saxe-Zeitz seul, que d'y consentir par celle de l'abbé d'Auvergne; et pour lors ni de long-temps après, le duc de Saxe ne le fut. Le cardinal de Bouillon était alors à Rome chargé des affaires du roi, et abusant de sa confiance à cet énorme degré. Enfin, pour se borner à quelque chose, était-ce fidélité, aux ordres exprès du roi, des affaires duquel il était encore chargé à Rome, que toute la conduite qu'il y tint sur la coadjutorerie de Strasbourg et sur l'affaire de M. de Cambrai; et après des

traits si étranges et si publics, vanter sa fidélité avec reproche !

Non content d'une effronterie si incroyable, cet évêque et cardinal, ce premier suffragant de l'église romaine, cet homme qui réserve avec tant de religion ce qui la peut blesser dans les ordres du roi, ne craint pas d'ajouter le blasphème le plus horrible, par le souhait qu'il fait tout ne suite d'avoir pour les ordres et la volonté de Dieu la pareille fidélité qu'il a eue pour ceux du roi. La protestation qui suit est de même nature, avec les desseins et les motifs qui le faisaient s'évader du royaume, il proteste, dis-je, qu'il tâchera le reste de ses jours de servir uniquement Dieu et son église dans la place, et c'est là où il paraphrase et multiplie si follement la grandeur de cette place, où la Providence, dit-il, l'a établi, quoique indigne. Ce dernier mot est la seule vérité qui lui soit échappée dans toute cette lettre. Mais c'est au roi à qui il dit que la Providence l'y a établi, à ce même roi qui l'a nommé cardinal dans un âge qui l'a porté au décanat, à ce même roi malgré le rappel duquel, faisant ses affaires à Rome, il s'y est cramponné avec tant d'artifice, puis de désobéissance publique jusqu'à ce qu'il l'eût recueilli. Il ajoute après que cette qualité l'attache uniquement au saint-siège, c'est-à-dire l'affranchit de tout autre attachement, et de celui du roi qui l'a nommé cardinal, de qui lui et les siens tiennent tout ; mais la fin de sa lettre, où il arrive ainsi, se signale par deux déclarations qui portent encore plus que tout le reste le crime sur le front. Il assure le roi qu'il sera jusqu'au dernier soupir de sa vie, avec le respect le plus profond qui est dû à la majesté royale, son très humble et très obéissant serviteur. Cette expression du respect qui est dû à la majesté royale avertit bien clairement le roi par sa singularité et sa netteté, de ne se pas méprendre au respect qu'il lui

porte, et de ne pas prendre pour sa personne ce qui n'est qu'à sa couronne, et pour fin, en supprimant le nom de sujet, il en dénie la qualité avec encore plus de force qu'il n'a fait dans tout le tissu de sa lettre, qui peut passer quoique un grand galimatias, pour un chef-d'œuvre, d'ingratitude, d'audace et de folie.

CHAPITRE XXIX.

Réflexions sur le rang de prince étranger. — Epoque de ce rang. — Saisie du temporel du cardinal de Bouillon. — Le roi ordonne au parlement d'instruire son procès. — Conduite de sa maison. — Lettre du roi au cardinal de la Trémoille. — Réflexions sur cette lettre. — Le cardinal de Bouillon, son domestique et un jésuite décrétés de prise de corps. — Le parlement s'arrête tout court et laisse tomber la procédure. — Quelques réflexions sur les cardinaux français. — Mort du faussaire de Bar rappelée. — L'histoire de Baluze condamnée au pilon par arrêt du conseil. — L'auteur privé de sa chaire et chassé au bout du royaume. — Le roi fait effacer des registres des curés la qualité de prince prise par le cardinal de Bouillon. — Tout monument de cette prétendue princerie détruit aux abbayes de Cluni et de Saint-Denis. — Nouvelles félonies du cardinal de Bouillon. — Comment le duc de Bouillon était avec le roi. — Il parle au chancelier et au roi lui-même sur les folies de son frère. — Il fait difficulté de s'avouer sujet du roi. — Articles proposés au roi pour être portés de sa part au parlement sur la maison de Bouillon. — Justice et usage de ces articles. — Rature fausse et criminelle. — Le roi ordonne à Daguesseau de porter ces articles au parlement. — Ce qui en advint. — Infidélité de Pontchartrain en faveur du cardinal de Bouillon. — Mort du prince d'Auvergne. — Le roi défend à ses parens d'en prendre le deuil. — Il commande au frère du prince d'Auvergne de se défaire d'un canonicat de Liège. — Le cardinal de Bouillon se fait abbé de Saint-Amand. — Le roi cherche inutilement à faire

tomber la coadjutorerie de Cluni.—Le prince de Berghes épouse une fille du duc de Rohan. — Perte du duc de Mortemart au jeu. — Le secrétaire du maréchal de Montesquiou passe aux ennemis avec ses chiffres.

Tel est le danger du rang de prince étranger donné à des gentilshommes français, inconnu avant la puissance des Guise, même pour ceux de maisons souveraines; et pour des gentilshommes avant le règne de Louis XIV. Devenus princes, ils deviennent honteux de demeurer sujets. Le vicomte de Turenne, ainsi que ses pères, était demeuré fidèle et avait très bien servi Henri IV jusqu'au moment que ce monarque lui procura Bouillon et Sedan. Ce fut l'époque de ses félonies, dont le reste de sa vie et celle de ses deux fils fut un tissu, comme le montrent toutes les histoires, et que ses fils n'abandonnèrent que par la difficulté de les plus soutenir, et par les nombreux avantages que le cardinal Mazarin leur procura dans ses frayeurs personnelles pour s'en faire un appui. Tel est aussi le danger de permettre à ceux de ce dangereux rang des alliances étrangères. Mais ces réflexions qui naissent abondamment ne doivent pas trouver ici plus de place.

Quoique ce fût la morsure d'un moucheron à un éléphant, le roi s'en sentit horriblement piqué. Il avait en sa main la vengeance. Il reçut cette lettre le 24 mai et la remit le lendemain 25 à Daguesseau, procureur général, lui fit remarquer qu'elle était toute de la main du cardinal de Bouillon, et lui ordonna de la porter au parlement, et d'y former sa demande de faire le procès au cardinal de Bouillon comme coupable de félonie. Le roi rendit en même temps un arrêt dans son conseil d'en haut, qui, en attendant les procédures du parlement, mit en la main du roi tout le temporel du cardinal, et dit que sa lettre est encore plus criminelle que son évasion. Ses neveux, exactement avertis, vinrent ce même jour 25 à

Versailles. Ils n'osèrent d'abord se présenter devant le roi. Les ministres, qu'ils virent, leur dirent qu'ils le pouvaient faire. Ils ne furent point mal reçus. Le roi leur dit qu'il les plaignait d'avoir un oncle si extravagant. Madame de Bouillon, qui était ou faisait la malade à Paris, écrivit au roi des complimens pleins d'esprit et de tour, et on verra bientôt pourquoi cette lettre d'une femme qui avait son mari si à portée du roi, que le roi n'aimait point et qui n'allait pas deux fois l'an lui faire sa cour; mais tout était concerté, et M. de Bouillon se trouva à Evreux, qu'on envoya avertir et qui trouva tout cela fait en arrivant pour guider après ses demarches. Le 26 le roi écrivit au cardinal de la Trémoille, chargé de ses affaires à Rome, en lui envoyant une copie de la lettre du cardinal de Bouillon pour en rendre compte au pape; il est nécessaire d'insérer ici cette lettre du roi au cardinal de la Trémoille.

« Mon cousin, il y a long-temps que j'aurais pardonné au cardinal de Bouillon ses désobéissances à mes ordres, s'il m'eût été libre d'agir comme particulier dans une affaire où la majesté royale était intéressée. Mais comme elle ne me permettait pas de laisser sans châtiment le crime d'un sujet qui manque à son principal devoir envers son maître, et je puis ajouter encore envers son bienfaiteur, tout ce que j'ai pu faire a été d'adoucir par degrés les peines qu'il avait méritées. Aussi non-seulement je lui ai laissé les jouissances de ses revenus lorsqu'il est rentré dans mon royaume, mais depuis je lui ai permis de changer de séjour, quand il m'a représenté les raisons qu'il avait pour sortir des lieux où j'avais fixé sa demeure. Enfin je lui avais accordé, sans même qu'il me l'eût demandée, la liberté d'aller dans telle province et tel endroit du royaume qu'il lui plairait, pourvu que ce fût à la distance de trente lieues de Paris; et lorsque pour abréger sa

route il a passé à l'extrémité de cette ville, qu'il a séjourné aux environs, je ne m'y suis pas opposé. Il supposait qu'il allait en Normandie pour régler quelques affaires, qu'ensuite il passerait à Lyon, mais il crut devoir faire enfin connaître le véritable motif et unique but de son voyage. Au lieu d'aller à Lyon et de passer à Rouen, comme il l'avait assuré à sa famille, il a fait un assez long séjour en Picardie, et passant ensuite à Arras, il s'est rendu à l'armée de mes ennemis, suivant les mêmes sûretés qu'il avait prises avec celui de ses neveux qui sert actuellement dans la même armée, et qui dès le commencement de cette guerre avait donné l'exemple de désertion que son oncle vient de suivre. Le cardinal de Bouillon l'ayant imité dans sa fuite m'a de plus écrit une lettre dont je vous envoie la copie. Il me suffirait pour punir son orgueil d'abandonner cette lettre aux réflexions du public, mais il faut un exemple d'une justice plus exacte à l'égard d'un sujet qui joint la désobéissance à l'oubli de son état et à l'ingratitude des bienfaits dont j'ai comblé sa personne et sa maison, et le rang où je l'ai élevé ne me dispense pas de m'acquitter à son égard des premiers devoirs de la royauté. J'ordonne à mon parlement de Paris de procéder contre lui suivant les lois. Vous communiquerez la lettre qu'il m'a écrite, et vous informerez sa sainteté de la manière dont il a passé à mes ennemis, car il est nécessaire que le pape connaisse par des preuves aussi évidentes le caractère d'un homme qui se prétend indépendant. Dieu veuille que cette ambition sans bornes, soutenue seulement par la haute idée de doyen des cardinaux, ne cause pas un jour quelque désordre dans l'église; car que peut-on présumer d'un sujet prévenu de l'opinion qu'il ne dépend que de lui de se soustraire à l'obéissance de son souverain? Il suffira que la place dont le cardinal de Bouillon est présente-

ment ébloui, lui paraisse inférieure à sa naissance et à ses talens, pour qu'il se croie toutes voies permises pour parvenir à la première dignité de l'église, lorsqu'il en aura contemplé la splendeur de plus près, car il y a lieu de croire que son dessein est de passer à Rome. Je doute que ce soit de concert avec sa sainteté, et s'il avait pris quelques mesures secrètes avec elle, je suis persuadé qu'elle se repentirait bientôt du consentement qu'elle aurait donné. Quoi qu'il en soit, mon intention est que, le cardinal de Bouillon arrivé à Rome, vous n'ayez aucun commerce avec lui, et que vous le regardiez non-seulement comme un sujet rebelle, mais comme se glorifiant de son crime. Vous avertirez aussitôt les Français qui sont à Rome, aussi bien que les Italiens qui sont attachés à mes intérêts, de se conformer aux ordres que je vous donne à son égard; sur quoi, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.»

Cette lettre reçut peu d'approbation; on trouva bien peu décent qu'à un manifeste aussi injurieux qu'était la lettre du cardinal de Bouillon au roi, un si grand monarque et si délicat sur le point de son autorité, prît de si faibles devans à Rome, et répondît comme par un autre manifeste, qui descendait dans un si bas détail de justification de l'exil du cardinal de Bouillon ; qu'il parût craindre un concert avec le pape d'aller à Rome, et qu'en le montrant, il n'y opposât qu'un chimérique soupçon sur le pontificat dont il n'était pas possible que le pape pût s'émouvoir. On ne devait pas espérer, au point où en étaient les cardinaux, de faire trouver bon à la cour de Rome les procédures contre un des leurs, et de plus leur doyen. Cette promptitude et cette manière basse de la prévenir n'était bonne qu'à lui faire sentir ses forces, au lieu d'agir, et de la laisser courir après. Le cardinal de Bouillon s'en enorgueillit davantage; il écrivit au

pésident de Maisons, sur les procédures dont on le menaçait, une lettre plus violente encore que celle qu'il avait écrite au roi; et fit faire des écrits de même style sur l'immunité prétendue des cardinaux de toute justice séculière en quelque cas que ce puisse être, et même de toute autre que celle du pape conjointement avec tout le sacré collège.

Le parlement saisi du procès rendit un arrêt de prise de corps contre le cardinal de Bouillon, le sieur de Certes gentilhomme, son domestique, qu'il employait fort dans ses intrigues et qui était allé et venu avec beaucoup de hardiesse à l'occasion de celle-ci, et un jésuite qui s'en était fort mêlé; mais quand il fallut aller plus loin, il se trouva arrêté par la difficulté des procédures, et cette immunité des cardinaux, confirmée par tant d'exemples que les rois n'ont pu franchir, tellement que ceux qui ont voulu se faire justice ne l'ont pu qu'en ayant recours aux voies de fait, dont les exemples ne sont pas rares, et dont Rome s'est prudemment tue, si on excepte l'exécution du cardinal de Guise, parce que Rome se vit appuyée de la formidable puissance de la Ligue. Les jésuites, de tout temps aux Bouillon, soutinrent sourdement ce danger de tout leur crédit; la politique et la conscience s'unirent à ne se pas commettre avec Rome, tellement qu'après tout ce fracas, ce procès même déjà signifié au pape, comme on vient de le voir, tomba de faiblesse et s'exhala, pour ainsi dire, par insensible transpiration. Belle leçon aux plus puissans princes, qui, au lieu de se faire un parti à Rome, en y donnant leur nomination, et de ceux qui l'obtiennent et de ceux qui l'espèrent et de tout ce qui tient à eux, qui choisis sur les lieux seraient gens instruits de tout, agissant pour leur service, et vigilans à la mort des papes à toutes les intrigues qui la suivent, élèvent de leurs sujets à une

grandeur inutile à leurs intérêts, par leur absence de Rome où ils n'ont ni parens, ni amis, ni faction, et ne sont bons qu'à envahir 3 ou 400,000 livres de rente en bénéfices, du demi-quart desquels un italien se tiendrait plus que récompensé. Un cardinal français est en France, l'homme du pape contre le roi, l'état et l'église de France; se rend chef et le tyran du clergé, trop ordinairement du ministère, est étranger de liens d'intérêts, de protection, est hardi à tout parce qu'il est inviolable, établit puissamment sa famille, et, quand il a tout obtenu, est libre après de commettre tête levée tous les attentats que bon lui semble sans jamais pouvoir être puni d'aucun.

Après tant d'éclat, on se rabattit à des mortifications plus sensibles que n'eussent peut-être été des procédures sans exécution. On se souvint de celles de la chambre de l'Arsenal contre les faussaires, et de son arrêt du 11 juillet 1704 contre la fausseté prouvée et avouée du célèbre cartulaire de Brioude, et contre Jean-Pierre Bar, son fabricateur, qui, se voyant trompé dans l'espérance de protection et d'impunité que lui avait donnée le cardinal de Bouillon et sa famille, qui l'avaient mis en besogne, se cassa la tête contre les murs de sa chambre à la Bastille, ce que j'ai su de Maréchal qui fut mandé pour l'aller voir, à qui il ne cacha pas le désespoir qui le lui avait fait faire, et qui en mourut deux jours après. On s'indigna contre Baluze, et cette magnifique généalogie bâtie sur cette imposture, qu'il fit imprimer à Paris avec privilège sous son nom, avec le titre d'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, de toutes lesquelles choses j'ai parlé en leur temps. On sentit l'énormité d'une complaisance si contradictoire à la vérité et à l'arrêt de l'Arsenal, et on essaya d'y remédier par un arrêt du Conseil du 1er juillet 1710, qu'il n'est pas inutile d'insérer ici.

« Sur ce qu'il a été représenté au roi *étant* en son

conseil que dans le livre intitulé : *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, imprimé à Paris chez Antoine Dezallier, 2 volumes in-folio, le sieur Baluze, auteur de cette histoire, avait non-seulement osé avancer différentes propositions sans aucune preuve suffisante, mais encore que, pour autoriser plusieurs faits avancés contre toute vérité, il avait inséré dans le volume des preuves plusieurs titres et pièces qui avaient été déclarées fausses par arrêt de la chambre de l'Arsenal du 11 juillet 1704, qui est une entreprise d'autant plus condamnable que, outre le mépris d'un arrêt si authentique et rendu en si grande connaissance de cause, un pareil ouvrage ne peut être fait que pour appuyer une usurpation criminelle et ménagée depuis long-temps par les artifices les plus condamnables, et pour tromper le public dans des matières aussi importantes que le sont les droits ou les prétentions des grandes maisons du royaume; à quoi étant nécessaire de pourvoir, et tout considéré, le roi *étant* en son conseil a ordonné et ordonne que le privilège accordé par sa majesté pour l'impression de ladite Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, en date du 8 février 1705, sera rapporté pour être cancellé, et qu'il sera fait recherche exacte de tous les exemplaires dudit ouvrage, qui seront déchirés et mis au pilon. Enjoint sa majesté au sieur d'Agenson, conseiller d'état et lieutenant-général de police à Paris, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, et d'en certifier M. le chancelier dans huitaine. Fait au conseil d'état, sa majesté y étant, tenu à Versailles, le 1er de juillet 1710. *Signé* Phélypeaux. »

On imprima quantité d'exemplaires de cet arrêt, on les distribua à pleines mains à qui en voulut pour rendre la chose plus authentique. Le peu de patrimoine que le cardinal de Bouillon n'avait pu soustraire fut confisqué ; le temporel de ses bénéfices était déjà saisi, et le 7 juillet

il parut une déclaration du roi, qui, privant le cardinal de Bouillon de toutes ses collations, les attribuait aux évêques dans le diocèse desquels ces bénéfices se trouvaient situés. En même temps Baluze fut privé de sa chaire de professeur au collège royal, et chassé à l'autre bout du royaume.

Mais tout cela n'allait pas au fait, et montrait seulement en opposition une indigne complaisance dans un temps par le privilège donné à ce livre, au mépris de l'arrêt de l'Arsenal antérieur, et une colère impuissante dans un autre. Le roi fut excité contre l'injustice, le désordre et l'abus de ces rangs de princes étrangers donnés à des gentilshommes français, et y prêta l'oreille; il donna ses ordres pour la visite de l'abbaye de Cluni, et de tous les monumens d'orgueil qu'en manière de pierre d'attente le cardinal de Bouillon y entassait depuis si long-temps, comme descendant des ducs de Guyenne, suivant la fausseté du cartulaire de Brioude, fabriqué par ce de Bar, il descendait masculinement des fondateurs de Cluni. C'était sa chimère de tout temps, que, faute de preuves et de toute vérité ni vraisemblance, il appuya enfin de cette insigne fausseté. Il avait en attendant multiplié à Cluni les actes et les marques de cette fausse descendance dans les temps de sa faveur et de son autorité, sous prétexte de bienfaits de sa part, et de reconnaissance des moines; il y avait fait conduire les corps de son père, de sa mère, de plusieurs de ses neveux, et sous prétexte de piété, se faisait de leur sépulture des titres et des monumens de grandeur, avec tout l'art, la hardiesse et la magnificence possible.

Le parlement rendit, le 2 janvier 1711, arrêt portant commission au lieutenant-général de Lyon de visiter cette abbaye, et d'y faire entièrement biffer et effacer tout ce qui, en quelque façon que ce pût être, en mo-

numens ou en écritures, était de cette nature, et cela fut pleinement exécuté. Le roi fit rapporter de Paris, de Fontainebleau, de Saint-Germain et de Versailles tous les registres des curés, où la qualité de prince fut rayée, biffée et annotée en marge, que le cardinal de Bouillon y avait prise aux baptêmes et aux mariages qu'il avait faits à la cour comme grand-aumônier. Le 15 juillet de cette année, il fut envoyé une lettre de cachet à l'abbaye de Saint-Denis, accompagnée d'officiers principaux des bâtimens du roi, pour ôter les armes des Bouillon partout où ils les avaient mises à la chapelle où M. de Turenne est enterré, ce qui fut assez légèrement exécuté. Lors de sa mort, et que le roi fit tout pour sa mémoire, il ne voulut pas que les honneurs prodigués au héros tournassent en titre pour sa maison : il défendit très expressément à Saint-Denis tout ce qui pouvait sentir le moins du monde le prince, surtout ce titre nulle part, et même que ses armes, ou entières ou semées, y fussent souffertes nulle part à son tombeau, ni dans sa chapelle, et c'est ce qui fit que les Bouillon ne voulurent ni inscriptions sur le cercueil ni épitaphe au-dehors; mais dans la suite, à force de caresser les moines, d'ouvrir la bourse, d'être faciles sur des collations, enfin, d'orner un peu cette chapelle, les armes de la maison, et entières et semées, furent glissées au tombeau et à l'autel, à la voûte et dans les vitrages, même celles du cardinal de Bouillon avec le chapeau, comme ayant fait la dépense.

Ces coups furent très sensibles aux Bouillon; mais ce n'était pas le temps de se plaindre, mais de couler doucement de peur de pis; et sous l'apparente rigueur de l'exécution, de profiter de la faiblesse et du peu de fidélité des gens des bâtimens pour conserver des vestiges, en attendant d'autres temps où ils pussent hasar-

der encore une fois ce qu'ils y avaient mis une première. Le cardinal de Bouillon éclata sur toutes ces exécutions avec plus d'emportement que jamais. Il avait dès auparavant gardé si peu de mesure, qu'il avait officié pontificalement dans l'église de Tournai au *Te Deum* de la prise de Douai, et que, de cette ville où il avait sa demeure, il écrivit une grande lettre à M. de Beauvau, qui en était évêque lorsqu'elle fut prise, et qui ne voulut ni chanter le *Te Deum*, ni prêter serment, ni demeurer, quoi que pussent faire les principaux chefs pour l'engager ; et par cette lettre le cardinal de Bouillon l'exhortait à retourner à Tournay, à s'y soumettre à la domination présente, et n'y ménageait aucun venin.

Ces recherches des registres des curés de la cour, et dans les abbayes de Cluni et de Saint-Denis, si promptement suivies des nouveaux éclats du cardinal de Bouillon, jetèrent le duc son frère en d'étranges inquiétudes des suites que cela pourrait avoir. Ce fut la matière de force consultations dans sa famille, et avec ses plus intimes amis. Il avait auprès du roi le mérite de cinquante années de domesticité et de familiarité, celui de la plus basse flatterie et d'une grande assiduité ; et par-dessus ceux-là si puissans auprès du roi, il en avait un autre qui les faisait encore plus valoir, c'est qu'il avait fort peu d'esprit. Il avait ployé avec art et soumission sous les orages que le cardinal et la duchesse de Bouillon s'étaient attirés, et qui sans l'avoir jamais directement regardé, n'avaient pas laissé de l'entraîner plus d'une fois dans leur exil. Toutes ces choses avaient touché le roi ; il disait que c'était un bon homme, et ne craignait rien de lui ; il le plaignait de ses proches, et il s'était accoutumé à avoir pour lui de la considération et de l'amitié. Son fils aîné était mort depuis longtemps dans un reste de disgrâce profonde ; le duc d'Al-

bret était un homme que le roi ne voyait jamais, et qu'il n'aimait point, le chevalier de Bouillon beaucoup moins. Il était d'une débauche démesurée et d'une audace pareille qui ne se contraignait sur rien; il disait du roi que c'était un vieux gentilhomme de campagne dans son château qui n'avait plus qu'une dent, et qu'il la gardait contre lui. Il avait été chassé et mis en prison plus d'une fois, et n'en était pas plus sage. Le comte d'Evreux qui avait fort plu au roi par l'amitié du comte de Toulouse, et qui avec bien moins d'esprit que ses frères avait plus de sens et de manège, ne servait plus depuis la campagne de Lille; il boudait et ne paraissait presque plus à la cour. Il ne restait du comte d'Auvergne que deux fils en France, tous deux prêtres, tous deux sans esprit, l'aîné plein d'ambition et de petits manèges, encore plus d'une débauche qui le bannissait du commerce des honnêtes gens, et en tout genre fort méprisable et méprisé. Le cadet qui n'avait pas ces vices était une manière d'hébété obscur, et qui ne voyait personne. Ainsi M. de Bouillon n'avait point de secours dans sa famille que soi-même.

Dans cet état pressant, il s'adressa au chancelier, puis un matin au roi lui-même qu'il prit dans son lit, avec la commodité, le loisir et le tête-à-tête de cette privance des grandes entrées, où chacun de ce très peu qui les ont se retire à l'autre bout de la chambre, ou même en sort dès qu'on en voit un deux qui veut parler au roi. Là, M. de Bouillon déplora sa condition, les folies de son frère, s'épuisa en louanges au roi, en actions de grâces de ses bienfaits, surtout en reconnaissances de sa sujétion, parce que ce n'était qu'en paroles, en complimens, et encore tête à tête; il pria, pressa, conjura le roi d'arrêter les effets de sa colère, et, pour un coupable que sa famille avait le malheur d'avoir produit, ne pas flétrir sa maison. Le roi quelque temps froid et silencieux, puis peu-à-peu

ramené à ses premières bontés par la soumission de tant de propos affectueux, lui répondit qu'il ne demandait pas mieux que de continuer à distinguer sa personne et sa famille de son frère rebelle et criminel, mais que la révolte de son frère portant coup pour toute sa maison, par le déni fait à lui-même d'être son sujet, par sa lettre sur le fondement de sa naissance, il ne pouvait tolérer cette injure sans s'en ressentir, et que c'était au duc lui-même à voir ce qu'il pouvait faire pour donner lieu à éviter ce que ce déni méritait. M. de Bouillon, fort soulagé par de si bonnes paroles, redoubla de protestations et de fatras de complimens, supplia le roi de trouver bon qu'il en parlât à quelqu'un, et lui nomma le chancelier. Le roi y consentit, et le duc espéra dès-lors de sortir bien de cette périlleuse affaire.

Il ne tarda pas d'aller chez le chancelier. Le roi l'avait instruit, le chancelier ne le lui cacha pas; et comme il savait très bien distinguer les choses d'avec les paroles et les propos, il ne tâta point de celles-ci, et proposa de celles-là. Le fait était, et ce fait est inconcevable, qu'avec toutes les injures que le duc de Bouillon disait de son frère au roi, il ne s'estimait pas plus que lui son sujet; et il avait droit d'avoir cette opinion, parce que jamais, en écrivant au roi, il n'avait mis le mot de sujet, et que cette omission jusqu'alors lui avait été tolérée sans aucune difficulté. Or c'était là maintenant de quoi il s'agissait, et à quoi on le voulait réduire, et c'était pour soutenir cet usage dans cette crise que M. de Bouillon avait pris occasion d'écrire au roi. Indépendamment de la nature mouvante et jamais souveraine de Sedan et de Bouillon, indépendamment de la manière dont ces fiefs étaient venus et demeurés au grand-père et au père de M. de Bouillon, indépendamment de toutes les félonies qui les leur avaient fait perdre, et de la ma-

nière dont le roi s'en était saisi, toutes choses bien destructives de souveraineté dans les ducs de Bouillon, le père de celui-ci en avait fait avec le roi un échange d'un avantage en tout genre si prodigieux, qu'il n'avait pas à s'en plaindre, et celui-ci encore moins depuis le temps qu'il en jouissait. Avec le rang de prince étranger, la souveraineté, quand elle eût existé, ne pouvait lui être demeurée, puisqu'il était dessaisi et dépouillé volontairement de Bouillon et de Sedan, que le roi possédait en vertu de l'échange. Le domaine simplement utile laissé à M. de Bouillon n'opérait rien à cet égard; pas un mot des droits, de l'effet, de l'exception de la souveraineté, ni d'état personnel de souverain, ni dans le contrat d'échange, ni dans le brevet de rang de prince étranger. Nulle raison, nul prétexte même le plus frivole à M. de Bouillon de n'être et de ne s'avouer pas sujet du roi, lui duc et pair, grand-chambellan, et qui n'avait pas même un pouce de terre hors du royaume, ni lui, ni ses enfans.

Le chancelier, avec des raisons si péremptoires, n'en n'oublia aucune pour lui persuader qu'il n'avait aucun prétexte pour se soustraire à cette qualité, ni le roi, avec ce qui se passait, aucun non plus de l'endurer davantage; lui remontra tous les fâcheux inconvéniens, et tous en la main du roi, qui pouvaient lui arriver de sa résistance; il essaya de le porter à se reconnaître sujet du roi par un écrit signé par lui, par ses enfans et par ses neveux, tout fut inutile. M. de Bouillon ne connut rien de pis que cet aveu et il espéra tout de sa propre souplesse, de celle du père Tellier, de ce mélange de bonté et de faiblesse du roi pour lui, surtout de son peu de suite dans ces sortes d'affaires, dont il avait si souvent fait d'heureuses expériences. Sa famille, néanmoins, qui toute se sentait si personnellement mal chacun avec le roi, craignit d'irréparables foudres, et le pressa d'accorder au danger et à l'an-

goisse des conjonctures l'écrit proposé par le chancelier; mais il résista également à eux et à ses plus intimes amis, et leur répondit avec indignation qu'il était trop maltraité pour y consentir. Le mauvais traitement consistait donc à la radiation des faussetés de Bar et de la qualité de prince aux monumens dont j'ai parlé, et à ôter de Saint-Denis ce que le roi n'y avait jamais voulu permettre, et qu'il avait expressément défendu lorsqu'il y fit porter M. de Turenne, et ce que, contre ses ordres, ils y avaient frauduleusement mis depuis. En tout autre pays qu'en France cet insolent refus de M. de Bouillon eût suffi seul pour les accabler et surtout pour leur ôter à jamais ce rang de prince qui soutenait leur chimère, et que ce refus impudent réalisait autant qu'il était en eux, et s'il était souffert, autant qu'il était au pouvoir du roi à l'égard d'une chose à qui tout fondement de vérité manquait, mais qui n'en devenait pas moins dangereuse.

C'est ce qui fit que, sans plus s'arrêter à l'écrit proposé et rejeté par M. de Bouillon avec une fermeté qui découvrait le fond de son cœur, ce qui même donné par lui aurait toujours pu passer pour un effet de sa peur, et d'une espèce de violence, il fut proposé au roi de prendre un biais plus juridique et plus exempt de tout soupçon, parce qu'il était selon les lois, les règles et les formes; ce fut que le procureur général fît assigner M. de Bouillon, ses enfans et ses neveux pour voir dire :

« Ier. Que Sedan est fief de Mouzon et arrière-fief de la couronne, ainsi qu'il conste par sa nature, par les lettres-patentes de Charles VII, en 1454, comme souverain seigneur de Mouzon, dont Sedan relevait, et par jugement en conformité de ces lettres, rendu à Mouzon en 1455, et qu'il n'y a titre ni preuve en aucun temps de l'indépendance de Sedan.

« II. Que Bouillon est originairement mouvant de Reims,

et arrière-fief de la couronne; cette mouvance acquise en 1127 de Renaud, archevêque de Reims, par Alberon, évêque de Liège, seigneur de Bouillon, et que, passant des évêques de Liège dans la maison de la Marck, ils n'en ont jamais cédé la mouvance ni même la propriété territoriale, qui a sans cesse, jusqu'à ce jour, été réclamée et revendiquée par les évêques de Liège.

« III. Que Sedan, Bouillon, ensuite Raucourt, Jametz et Florenville, ces trois derniers fiefs sans nulle apparence d'indépendance ni prétention d'eux-mêmes, ont passé par voie d'acquisition de la maison de Bracquemont et des évêques de Liège dans la maison de la Marck.

« IV. Que la maison de la Marck n'a jamais prétendu à la souveraineté par ces fiefs, et a fait actes du contraire, si ce n'est le père de l'héritière, première femme et sans enfans du grand-père de M. de Bouillon et du cardinal son frère, qui se prétendit indépendant; aucun de cette branche de la Marck - Bouillon n'a eu ni prétendu en France, ni en aucun lieu de l'Europe la qualité ni aucun rang de prince.

« V. Que ces fiefs de Bouillon, Sedan et leurs dépendances n'ont été réputés ni dénommés que simples seigneuries, et leurs possesseurs que seigneurs jusqu'au père susdit de l'héritière, qui le premier usurpa, sans titre et sans approbation, le titre de prince de Sedan, et qu'à l'égard de Bouillon il n'a jamais été et n'est encore duché, mais simple seigneurie.

« VI. Que lesdits fiefs ne sont passés de la maison de la Marck dans celle de la Tour ni par acquisition, ni par succession, ni à aucun titre qu'elle puisse montrer, mais par la seule protection du roi Henri IV.

« VII. Que lesdits fiefs n'ont pas changé de nature entre les mains de la maison de la Tour, laquelle à ce titre ne peut prétendre plus que n'a fait la maison de la Marck.

« VIII. Que la postérité d'Alfred, duc de Guyenne et comte d'Auvergne, est depuis long-temps éteinte.

« IX. Que mal-à-propos la maison de la Tour a usurpé, adopté et joint à son nom de la Tour le nom à elle étranger d'Auvergne, puis substitué seul au sien, sans qu'elle en puisse montrer d'autre titre que ce faux cartulaire de Brioude, fait par le nommé de Bar, condamné comme faussaire, et qui en a fait l'aveu, et le cartulaire déclaré faux et condamné comme tel par l'arrêt de la chambre tenue à l'Arsenal du 11 juillet 1704.

« X. Que cette innovation de nom n'est pas plus ancienne que le père du cardinal de Bouillon.

« XI. Que défenses seront faites à ceux de la maison de la Tour de plus prendre le nom d'Auvergne seul ni joint avec le leur, et que ce nom d'Auvergne seul ou joint au leur sera rayé ou biffé dans tous les actes ci-devant passés, contrats et autres pièces où il sera trouvé, et dont recherches seront faites.

« XII. Que même défenses et exécutions seront faites à l'égard des armes d'Auvergne pour qu'il ne reste pas trace de cette chimérique prétention.

« XIII. Que les seigneurs de la maison de la Tour sont seigneurs français, sujets du roi comme toutes les autres maisons nobles du royaume, se diront tous, s'avoueront, se soussigneront tels.

« XIV. Que lesdits seigneurs de la Tour n'ont aucune descendance d'Alfred, duc de Guyenne et comte d'Auvergne, dont la postérité est dès long-temps éteinte; et qu'à titre de fiefs et seigneuries de Bouillon, Sedan, etc., ne pouvant prétendre à la qualité et titre de prince, ces titres et qualités seront biffés et rayés partout où ils les auront pris ainsi que dessus, et défenses à eux faites de les prendre ni porter à l'avenir.

« XV. Que lesdits seigneurs de la maison de la Tour

seront condamnés à toutes réparations, amendes, dommages et intérêts pour avoir usurpé les noms, armes, titres, usages et prétentions indues, sans droit ni apparence de droit, et à eux entièrement étrangers, et destitués de tous titres à ce faire. »

Les preuves de ces quinze articles qui se trouvent légèrement tracées ci-dessus avaient été solidement examinées avant de proposer ces articles. Ils allaient tous à l'entière destruction de la chimère d'indépendance, de souveraineté, de principauté; ils allaient plus directement au cœur du cardinal de Bouillon, que quoi qu'on eût pu faire contre sa personne, quand bien même on en eût été en possession, et affranchi du bouclier du cardinalat. Tous ces articles étaient vrais, justes, conséquens, n'outraient rien; ils se tenaient dans le fond de la chose dont il s'agissait entre le roi et les Bouillon, y procédaient par maximes tirées *ex visceribus causæ*, et par leurs conséquences naturelles. En même temps ils n'attaquaient en rien l'échange dans aucune de ses parties, ils ne touchaient pas même au rang de prince étranger, inconnu au parlement, et grâce du roi, qui n'a besoin d'autre fondement que de sa volonté quand il lui plaît qu'elle soit plus gracieuse pour quelques-uns que pour tous les autres, et qui pour la maison de Rohan n'a ni la chimère d'un Alfred ni des prétentions de souveraineté pour prétexte.

Ces articles étaient tous de la plus pure compétence du parlement; et il était parfaitement du ministère du procureur général, l'homme du roi et le censeur public, d'y en porter sa plainte. Dès le premier pas, MM. de Bouillon assignés se seraient trouvés dans la nécessité de répondre. S'ils s'étaient sentis hors de moyen de soutenir juridiquement les usurpations de leur faveur et de leurs manèges, comme il est sans doute qu'ils s'en seraient

trouvés dans l'entière impuissance et qu'ils eussent acquiescé, toute leur chimère était anéantie, et par leur propre aveu subsistant à toujours dans les registres du parlement. Si malgré cette impuissance ils avaient essayé de répondre, il est hors de doute encore qu'ils auraient été condamnés avec plus de solennité, et leur chimère anéantie et proscrite sans retour aurait servi de châtiment pour eux et de leçon pour d'autres, sans le moindre soupçon de force ni de violence; et c'était après au roi à voir s'il lui convenait, avec tout ce qui se passait là-dessus avec eux, de leur laisser le rang de prince étranger. Enfin un procès entre le roi et MM. de Bouillon, non pour des terres et de l'argent, comme il en a tous les jours avec ses sujets, mais pour raison de la qualité de sujet, à raison de l'effet de ses propres grâces, de l'effet d'une descendance fausse d'un côté, d'une transmission forcée et sans titre de l'autre, et de plus très onéreusement échangée pour le roi et dont la nature est un arrière-fief de sa couronne, eut été un très singulier spectacle, et qui aurait mis en parfaite évidence que la chimère n'était que pour un temps, et que les prétentions réelles sur des provinces, comme patrimoine de ses pères, se réservaient pour d'autres temps; on laisse à juger de l'importance et du danger de laisser lieu à ces choses.

Mais si la hardiesse et l'art de MM. de Bouillon a pu, à l'égard du roi, tout ce qu'on vient de rapporter, et des monumens qu'ils se sont faits peu-à-peu dans les registres des curés de la cour, dans l'abbaye de Cluni, et contre les précautions et les ordres les plus exprès du roi dans celle de Saint-Denis, en voici un trait bien plus difficile à pratiquer. On a déjà dit que le rang et le nom de prince étranger sont inconnus au parlement, qui ne reconnaît de princes que ceux du sang habiles à la couronne; ainsi ce

rang accordé dans sa cour à MM. de Bouillon n'a pu être enregistré au parlement, et le roi n'a jamais songé à le vouloir; quelque puissant qu'il soit, il n'est maître ni des noms ni des descendances, il ne l'est ni des titres antérieurs à lui des terres, ni de la spoliation de sa couronne, ni de son domaine, moins, s'il se peut encore, de son suprême domaine, ni des effets que le droit attache à ces choses ; par conséquent il n'a pu et ne peut jamais faire don à personne d'aucune de ces choses, ni en faire vérifier le don au parlement, comme en effet il n'en a enregistré aucun; mais les noms de prétendue souveraineté et principauté de Sedan, Bouillon, etc., se trouvant dans la partie de l'échange qui est enregistrée, le mot de *prétendue* y est rayé. Or cette rature, qui est un attentat, et qui a été souffert, ne prouve que l'attentat, le crédit pour la tolérance et une hardiesse inouïe et sans exemple comme sans effet, parce qu'il ne se fait ni ne se peut jamais faire de radiation d'un seul mot sur les registres du parlement, qu'en vertu d'un arrêt du conseil ou du parlement qui l'ordonne, et d'une note marginale à côté qui exprime la date et l'arrêt qui l'a ordonnée; et comme il n'y a ni note marginale ni arrêt qui ait ordonné la radiation de ce mot *prétendue*, il résulte qu'elle est un pur attentat, et que cette radiation est nulle de tout droit.

Ces quinze articles furent donc présentés au roi avec les raisons de leur usage tel qu'il vient d'être expliqué. Il en sentit l'équité et l'importance, et il comprit aussi que le traité d'échange vérifié ne portait que sur les terres données en échange, sur l'érection d'Albret et de Château-Thierry en duchés-pairies, sur la réservation du simple domaine utile de Bouillon, sur l'abolition des crimes de félonie et autres, mais que le rang de prince étranger accordé aussi et jamais vérifié, ni possible à être

présenté au parlement pour l'être, demeurait toujours en sa main royale à titre de volonté, soit pour l'ôter, soit pour le laisser, quelque arrêt qui pût intervenir dans cette affaire, dont ce rang ne pouvait être matière. Ainsi, content sur la jalousie de son autorité, il manda Pelletier, premier président, et Daguesseau, procureur général, auxquels il ordonna de procéder ainsi qu'il vient d'être expliqué.

Ce procureur général, si éclairé, si estimé, de mœurs si graves, se trouva l'ami intime du duc d'Albret, dont la vie et les mœurs répondaient si peu aux siennes, et cette amitié, liée dès leur première jeunesse, s'était toujours si bien entretenue depuis, que le duc d'Albret n'avait d'autre conseil dans ses affaires que Daguesseau, et que dans celle de la substitution qu'il eut avec tant d'éclat contre le duc de Bouillon son père, ce fut Daguesseau, lors avocat général, qui, à visage découvert, y fit tout, au point que M. de Bouillon, hors d'espérance d'accommodement, n'osa risquer le jugement au parlement de Paris, et fit, par autorité du roi, qui, pour la première fois de sa vie, se voulut bien montrer partial, et le dire, renvoyer le procès au parlement de Dijon. Le procureur général reçut avec grand respect les ordres du roi, et force protestations d'obéissance; il fit bientôt naître des difficultés et reçut de nouveaux ordres. Ils furent réitérés, il les voulut du roi lui-même. Il ne s'offensa point de la fermeté que le roi lui témoigna dans sa volonté pour la seconde fois. Il multiplia les difficultés si bien, qu'il donna de l'ombrage sur son intention, et le confirma par la même conduite. Celui par qui tout passait entre le roi et Daguesseau, fatigué d'un procédé si bizarre, détourna deux audiences que ce dernier s'était ménagées, et ne pouvant parer la troisième, il s'y trouva en tiers, répondit à tout, aplanit tout, et indigné de

ce qu'il ne se pouvait plus dissimuler, par ce qu'il voyait du procureur général, il le mit hors du cabinet du roi presque par les épaules.

Pour achever de bien entendre tout ceci, il faut savoir qu'il y avait trois canaux dans toute cette affaire : celui que je ne nomme point, qui, par extraordinaire, donna les ordres du roi pour Cluni ; Pontchartrain, comme secrétaire d'état de la maison du roi, qui en fut naturellement chargé pour Saint-Denis, et qui le fit avec tant d'éclat et de partialité en même temps pour les Bouillon, dont avec raison il tenait à grand honneur d'avoir épousé l'issue de germaine, que celui qui avait donné les ordres pour Cluni le fit remarquer au roi, et lui enleva ceux dont par sa charge il devait être naturellement chargé pour le procureur général ; le chancelier, par son office à l'égard du parlement, en cela comme en toutes autres affaires pensait et sentait tout au contraire de son fils. Le procureur général continuait ses difficultés, et lorsqu'on croyait l'avoir mis au pied du mur, il en inventa de nouvelles, non sur la chose et le fond qui n'en étaient pas susceptibles, mais sur cent bagatelles accessoires dont il composait des volumes de mémoires en forme de questions raisonnées, dans le dessein d'ennuyer le roi et de lui faire quitter prise en homme qui connaissait bien le terrein. Enfin, tout étant arrêté et convenu, il donna parole par écrit à celui qui lui donnait les ordres du roi, et au chancelier aussi, d'aller en avant sans plus de difficultés, et ils croyaient la chose certaine, quand, à trois jours de là, il revint avec un nouveau mémoire pour montrer comme en éloignement, avec aussi peu de fondement que de bonne foi, la part que les alliés, enflés de leurs succès et excités par le cardinal de Bouillon, pourraient prendre à propos de Bouillon et de Sedan. Ce mémoire était encore plein de

difficultés, habilement entortillé, extrêmement diffus et gros, tellement que le roi, à qui il fallut le communiquer, fatigué à la fin et excédé, se dépita, et eut plus tôt fait de céder à une opiniâtreté si soutenue et si importune, que de lire et de discuter ce vaste mémoire, et qu'il aima mieux surseoir à l'exécution de ses ordres.

Le chancelier, outré de colère, et de la chose, et du manquement du procureur général à la parole qu'il lui avait donnée si fraîchement et par écrit, le traita en petit procureur du roi de siège subalterne. L'autre adjoint ne l'épargna pas davantage; tous deux lui reprochèrent son infidélité et sa prévarication. Il fut outré de honte et de désespoir, mais consolé sans doute d'avoir sauvé son bon ami et sa maison d'un naufrage si certain. Le premier président dont l'avis et la volonté pour procéder fut toujours constante, mais dont la faiblesse d'esprit se sentait trop de celle du corps, eut à se reprocher de n'avoir pas été assez ferme, ou plutôt de ne se l'être pas montré autant qu'il l'était antérieurement là-dessus. Il fut le seul au parlement de ce secret qui fut su de très peu de personnes. Celui que je ne nomme pas était mon ami très intime, tellement que jour à jour il ne m'en laissa rien ignorer, ni le chancelier non plus. On espéra y revenir par quelque autre voie : l'occasion s'en offrit bientôt par la prise d'un vaisseau chargé d'argent, de meubles et de papiers du cardinal de Bouillon; mais Pontchartrain vendu aux Bouillon, qui avait la marine dans son département, étouffa la prise et fit tout rendre au cardinal. Telle fut l'issue d'une affaire de cet éclat, où le roi, l'état et tout ce qui le compose avait un si grand intérêt, et de la colère et des menaces si publiques et si justes d'un roi si absolu, contre un rebelle, auquel sur ce point toute sa maison adhéra nettement en effet; ainsi sont servis les

rois qui ne parlent à personne, et les royaumes qui sont gouvernés comme le nôtre.

Le cardinal de Bouillon n'eut pas long-temps à rouler ses grands projets sur la Hollande; il perdit deux mois après son évasion le prince d'Auvergne, ce neveu pour lequel il ne songeait pas à moins qu'au stathoudérat des Provinces-Unies. Il mourut de la petite-vérole les derniers jours de juillet, et laissa son oncle dans la plus inexprimable douleur; ce fut le commencement de sa chute aux Pays-Bas, d'où il ne put depuis se relever ni même en Italie. Ce déserteur ne laissa qu'une fille qui nous ramènera dans peu au cardinal de Bouillon. Long-temps depuis, elle épousa le prince palatin de Sulzbach, et de ce mariage qui dura peu, étant morts tous deux jeunes, est venu le prince de Sulzbach d'aujourd'hui, qui va succéder à tous les états et à la dignité de l'électeur palatin. Le roi, intérieurement piqué, défendit à M. de Bouillon et à tous les parens du prince d'Auvergne d'en porter le deuil, et leur dit tout crûment qu'il était réputé mort du jour que par arrêt du parlement, il avait pour sa désertion été pendu en grève, en effigie. On prit la liberté à l'oreille de trouver cela petit, et la marque d'une colère impuissante. Il fit commander en même temps au frère de l'abbé d'Auvergne de se défaire d'un canonicat qu'il avait à Liège. Sur ce point au moins et sur le deuil il fut obéi.

Le roi avait donné depuis quelque temps au cardinal de la Trémoille la riche abbaye de Saint-Amand en Flandre, lequel en avait obtenu les bulles. Cette abbaye était depuis tombée au pouvoir des ennemis par les progrès de leurs conquêtes. Le cardinal de Bouillon, qui ne comptait plus sur aucune des siennes en France, s'avisa sur la fin de l'année, pour le dire ici tout de suite, de s'en faire élire abbé par la moindre partie des moines. Vingt-deux autres

protestèrent contre cette élection. Il ne laissa pas d'être curieux de voir ce premier suffragant de l'église romaine, ce doyen des cardinaux, qui ne dépend plus, à ce qu'il écrit au roi, que de Dieu et de sa dignité, et qui ne veut plus songer qu'à servir Dieu et son église, se faire élire contre les bulles du pape et, malgré lui et le pourvu, jouir à main armée des revenus de l'abbaye par la protection seule des hérétiques.

Les moines de Cluni furent excités sous main de chercher s'il n'y avait point de moyens qui pussent leur donner lieu d'attaquer la coadjutorerie de l'abbé d'Auvergne; le roi même voulut bien qu'ils sussent que cela lui serait agréable, autre marque d'impuissante colère quand on a en main, avec justice et raison, tout ce qu'il faut pour tirer la vengeance la plus durable et la plus sensible. L'affaire apparemment se trouva si bien cimentée qu'on ne put y réussir.

Le prince de Berghes, de la maison duquel j'ai parlé à propos de la mère du cardinal de Bouillon, revint de l'armée de Flandre, au commencement de la campagne, épouser une fille du duc de Rohan dont il se voulait défaire à bon marché. Son père était gouverneur de Mons lorsque le roi le prit. Celui-ci était un très laid et vilain petit homme, de corps et d'esprit, dont il avait fort peu, mais il avait une sœur chanoinesse de Mons, belle et bien faite et d'un air fort noble, qui s'appelait mademoiselle de Montigny, qui n'avait rien, et dont l'électeur de Bavière devint amoureux après qu'il eut quitté madame d'Arco, mère du comte de Bavière, et l'a été jusqu'à sa mort. Il obtint pour le frère de sa maîtresse une compagnie des gardes-du-corps du roi d'Espagne à Bruxelles, l'ordre de la Toison-d'Or, et enfin la grandesse. Il est mort sans enfans plusieurs années après; et sa sœur en est devenue grande dame, de laquelle il n'est pas encore temps de parler.

Avant de quitter la Flandre, il faut dire que le duc de Mortemart était venu apporter au roi la capitulation de Douai, et lui rendre compte du siège. On fut étonné qu'un homme si marqué, et par sa charge si fort approché du roi, eût pris une commission si triste, de laquelle il s'acquitta même si mal que le roi en fut embarrassé par bonté. J'aurais dû mettre cet article à la suite de la prise de Douai, c'est un oubli que je répare.

Retourné à l'armée de Flandre, il se mit à jouer tête à tête avec M. d'Isenghien à l'ombre, qui y jouait assez mal, et qui n'était rien moins que joueur. C'est le même qui, longues années depuis, est devenu maréchal de France. L'amusement grossit bientôt, parce que M. de Mortemart fut piqué d'éprouver la fortune contraire. Tant fut procédé qu'à force de multiplier les séances, d'enfermer M. d'Isenghien chez lui, et d'y grossir les parties, malgré lui, qui gagnait, et qui avec toute l'honnêteté du monde n'osait le refuser, malgré ses remontrances et celles des spectateurs, que M. de Mortemart perdit, ce qu'il n'a jamais voulu dire, dont M. d'Isenghien le racquitta enfin jusqu'à près de 100,000 livres. Cette perte fit grand bruit dans l'armée. M. d'Isenghien dont la probité était connue, et qui n'était ni joueur ni encore moins adroit, avait eu avec la fortune les meilleurs et les plus honnêtes procédés.

On fut choqué qu'un homme fût capable de faire un tel voyage à un jeu comme l'ombre. Le roi le fut beaucoup, et la cour ne s'en tut pas. M. de Beauvilliers fut au désespoir de la chose, et de son effet, et de tout ce qu'elle lui faisait envisager.

Ce n'était pas le premier chagrin cuisant que lui causa ce gendre, ce ne fut pas aussi le dernier. Sa fille déjà si malheureuse était grosse; elle s'en blessa de déplaisir, et en fut à la dernière extrémité. M. de Beauvilliers me

parla fort confidemment de toutes ses douleurs. Je l'avais laissé venir là-dessus à cause de ce qui s'était passé entre son gendre et moi sur madame de Soubise, que j'ai raconté en son lieu.

Le paiement fit encore beaucoup parler. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers s'attachèrent trop littéralement au délabrement des affaires du duc de Mortemart, et à la raison de conscience de préférer des dettes de marchands et d'ouvriers qui souffraient, et de gens qui avaient prêté leur bien, à celle qui venait du jeu et d'une grosse perte; ils en essuyèrent force blâme, et force propos du monde, dont M. d'Isenghien continua de mériter l'approbation et les louanges par la continuation des meilleurs procédés. Je ne pus m'empêcher d'avertir MM. de Chevreuse et de Beauvilliers du bruit et de l'effet de cette conduite, et j'eus grande peine à leur faire entendre combien l'honneur était intéressé à payer promptement les dettes du jeu, et combien le monde était inexorable là-dessus. Enfin M. de Mortemart que le siège de Douai avait fait maréchal-de-camp céda son régiment à M. d'Isenghien à vendre, et pour le reste de la somme M. de Beauvilliers prit les délais tels qu'il voulut, et acheva enfin de tout payer.

Une autre aventure y fut plus fâcheuse, le secrétaire du maréchal de Montesquiou gagné depuis long-temps par le prince Eugène, craignit enfin d'être découvert, et tout à la fin de la campagne, disparut, et s'en alla à Douai avec tous les chiffres et les papiers de son maître. On changea tous les chiffres, mais on ne put douter que tout ce qu'on avait eu de plus secret ne l'avait pas été pour les ennemis.

FIN DU TOME HUITIÈME.


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 054 306 6
THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES